

N. 243

Institut Positiviste du Brésil

*Amour pour principe, et l'Ordre pour base ;  
le Progrès pour but.*

*autrui.*

*Vivre au grand jour.*

AUGUSTE COMTE

ÉVOLUTION ORIGINALE

DOCUMENTS PUBLIÉS JUSQU'ICI

LA PARFAITE CONTINUITÉ DE CETTE ÉVOLUTION SANS PAREILLE,  
LES DOUBLES PROFONDS DUS À LA FUNESTE LIAISON AVEC SAINT-SIMON.

Recueil fait par R. Teixeira Mendes.

Qu'est-ce qu'une grande vie ?

Une pensée de la jeunesse, exécutée par l'âge mûr.

(ALFRED DE VIGNY.)

PREMIER VOLUME

( 1798-1820 )

RIO DE JANEIRO

SIÈGE CENTRAL DE L'ÉGLISE POSITIVISTE DU BRÉSIL

Temple de l'Humanité

74, rue Benjamin Constant

Juillet 1913

Imprimerie CXXV de la Rev. Française, LIX de l'École Normale

**Prix: 3 fr., 50.**

... del casimim di nostra vita  
Mi ritrovai per una selva oscura,  
Chè la diritta via era smarrita.  
Ah! quanto a dir qual era è cosa dura  
Questa selva selvaggia ed aspra e forte,  
Che nel pensier rinnova la paura!  
Tanto è amara, che poco è più morte:  
Ma per trattar del ben ch'i' vi trovai,  
Dirò dell'altre cose, ch'io v'ho scorte.

(DANTE.— *Inferno*, Canto I.)

Qu'est-ce qu'une grande vie?  
Une pensée de la jeunesse, exécutée par l'âge mûr.

(ALFRED DE VIGNY.)

... Du moins, c'est, en attendant, une douce consolation que la conviction de s'être conduit *le plus moralement possible dans un siècle profondément immoral*, et c'est là, avec la gloire, ma principale récompense.

(Lettre d'Auguste Comte à Valat, 30 Mars 1825).



## AVIS AU LECTEUR

Nous avons réuni dans ce recueil tous les documents publiés jusqu'ici que nous connaissons concernant la phase initiale de la vie de notre Maître. Cela nous a paru la meilleure réfutation des critiques superficielles ou malveillantes qui s'évertuent pour rattacher l'œuvre d'Auguste Comte à la déplorable agitation saint-simonienne.

Le moment du début de la funeste liaison personnelle, qui seule fournit le prétexte de pareilles critiques, ayant donné lieu à des contestations, nous avons cru utile de reproduire ici la lettre que nous avons adressée, à ce sujet, au rédacteur principal de la *Revue Historique*, de Paris. Cet écrit n'y a pas été inséré par les motifs indiqués dans la lettre suivante :

Paris, le 4 Juillet 1906.

Monsieur,

Il nous est impossible de publier votre lettre. Si intéressante qu'elle soit, elle est par trop étrangère au caractère de notre Revue. Peut-être avons nous eu déjà tort d'insérer l'article de M. Pereire. En tout cas, nous ne sommes nullement qualifiés pour prendre part dans une controverse qui n'intéresserait pas, je le crains, la plupart de nos lecteurs.

Tout ce que nous avons pu faire, c'est de communiquer votre lettre à M. Alfred Pereire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Le Secrétaire,

BEMONT.

Dans le tirage à part qui a été fait de notre opuscule, en Novembre 1906, nous avons dit :

« Tout en regrettant cette décision qui ne nous semble nullement équitable, nous ne sommes pas moins reconnaissant à la Rédaction de la *Revue Historique*, et spécialement à M. Bemont, pour la bienveillante explication d'un tel refus.

Rio, (42, rue Benjamin Constant) le 22 Gutenberg <sup>52</sup>/<sub>118</sub>  
(3 Septembre 1906). »

L'impression de ce recueil fut commencée vers la fin de 1906, ainsi que nous l'avons annoncé, dans la brochure ci-dessus mentionnée. Il doit contenir tous les documents parvenus à notre connaissance, concernant la vie de notre Maître, jusqu'à 1824. C'était notre intention de le faire paraître bientôt. Des circonstances involontaires l'empêchèrent. C'est pourquoi nous avons résolu de publier maintenant ce que se trouve imprimé et qui va jusqu'à 1820, en donnant la suite après.

Mais, pour que les documents contenus dans le présent volume pussent être convenablement appréciés, il fallait les faire précéder du jugement de notre Maître, sur la funeste liaison qui vint troubler si profondément la fin de son adolescence et le commencement de sa jeunesse. Il fallait, en outre, indiquer les documents publiés postérieurement à l'édition actuelle. On trouvera tous ces renseignements dans un *Appendice* à cet *Avis*.

Nous croyons qu'une lecture attentive de ce recueil suffira pour rendre irrécusable la scrupuleuse exactitude de ce témoignage final de notre Maître, sur ce malheureux épisode :

«Séduit par lui, (Saint-Simon) vers la fin de ma vingtième année, mon enthousiasme, jusqu'alors appliqué seulement aux morts, me disposa bientôt à lui rapporter toutes les conceptions qui surgirent en moi pendant la durée de nos relations. Quand cette illusion fut assez dissipée, je reconnus qu'une telle liaison n'avait comporté d'autre résultat que d'entraver mes méditations spontanées, antérieurement guidées par Condorcet, sans me procurer d'ailleurs aucune acquisition. Tandis que divers contacts personnels me firent alors obtenir des éclaircissements



secondaires, dont je me plus toujours à proclamer les sources, celui-là resta dépourvu de toute efficacité réelle, scientifique ou logique.» (POLITIQUE POSITIVE, III, *Préface*, p. XVI).

Rio, le 21 Charlemagne 59/125 (8 Juillet 1913).

*R. Teixeira Mendes.*

### Une funeste liaison de la vingtième année d'Auguste Comte

LETTRE à Monsieur le Rédacteur Principal de la REVUE HISTORIQUE,  
au sujet de l'article de Monsieur Alfred PEREIRE,  
publié dans le numéro de Mai-Juin 1906.

Rio, le 18 Saint-Paul 52/118 (7 Juin 1906).

Monsieur

Ayant lu l'article de Monsieur Alfred PEREIRE, paru dans la REVUE HISTORIQUE, n° de Mai-Juin 1906, j'ai pensé que vous ne refuseriez pas votre bienveillante hospitalité à un positiviste venant défendre la mémoire d'Auguste Comte contre des appréciations dont il est facile d'établir l'injustice. C'est ce qui m'enhardit à vous adresser cette lettre. Le but que je me suis proposé sera suffisamment atteint en relevant les principaux points de l'article en question.

D'abord, on serait porté à croire que la fixation de la date des *premiers rapports* entre Auguste Comte et Saint-Simon est restée jusqu'ici un point douteux. Et cela parce que quelques auteurs, y compris un des dignes biographes d'Auguste Comte, le Dr. Robinet, se sont trompés à ce sujet. Or, il est aisé de faire voir que le Dr. Robinet et d'autres se sont mépris, non pas parce que c'était un point douteux, mais parce qu'ils ont oublié ou n'ont pas assez remarqué les *déclarations publiques* d'Auguste Comte lui-même. Les lettres de notre Maître, publiées après sa mort, étaient venues, pourtant, confirmer entièrement ces déclarations. En réunissant



simplement ces documents publics et privés, on aurait l'histoire complète et précise des relations entre Auguste Comte et Saint-Simon.

Ainsi, quant au point spécial qui nous occupe, les renseignements d'Auguste Comte indiquent, non seulement la date des *premiers rapports*, mais aussi l'époque où ces rapports devinrent une *liaison d'amitié et de travail*. Ils font connaître aussi la durée de cette *liaison intime*, et comment et pourquoi elle a cessé. Permettez-moi de le montrer, en citant les documents suivant l'ordre de leur publication.

Dans sa lettre publique du 5 Janvier 1832, adressée à Michel Chevalier, directeur du *Globe*, Auguste Comte dit :

« J'ai eu, Monsieur, pendant plusieurs années, avec M. de Saint-Simon une *liaison très intime*, fort antérieure à celle qu'ont pu avoir avec lui aucun des chefs de votre société. Mais cette relation avait entièrement cessé *environ deux ans avant la mort de ce philosophe*, et par conséquent à une époque où il n'était pas encore question le moins du monde de saint-simoniens. » (ROBINET, *Notice sur l'œuvre et sur la vie d'Auguste Comte*, 2<sup>e</sup> édition, p. 156).

Saint-Simon est mort, comme on sait, le 19 Mai 1825. La *liaison intime* entre lui et Auguste Comte a donc cessé pendant l'année 1823, quoique la *rupture complète et irrévocable* n'eût lieu qu'en Mars 1824, comme l'on verra ci-après.

Dans la première note de la *Préface personnelle* du Tome VI du COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE, paru en Août 1842, Auguste Comte dit :

« ... je puis directement assurer que, *pendant six années environ d'une intime liaison*, ... » (p. IX.)



Cette *intime liaison* ayant cessé pendant l'année 1823, d'après la lettre à Michel Chevalier, ci-dessus rappelée, sa durée de *six années environ* nous conduit à 1817, pour son début.

Dans la *Préface* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, Tome troisième, revenant à l'appréciation de ses relations avec Saint-Simon, Auguste Comte précise davantage ce point :

« Séduit par lui (Saint-Simon) vers la fin de ma *vingtième année*, mon enthousiasme, jusqu'alors appliqué seulement aux morts, me disposa bientôt à lui rapporter toutes les conceptions qui surgirent en moi pendant la durée de nos relations. » (p. XVI.)

Or, Auguste Comte est né le 19 Janvier 1798, comme il l'indique lui-même, dans l'*appendice* de cette préface, en signant sa *Quatrième Circulaire annuelle* (p. XXVIII) et la lettre au tzar Nicolas (p. XLVI). Tout lecteur attentif du tome en question se trouve donc à même de reconnaître que sa *vingtième année commença le 19 Janvier 1817*, et, par conséquent, que ce fut vers la fin de 1817 qu'il fut séduit par Saint-Simon.

La *Préface spéciale* de l'APPENDICE GÉNÉRAL du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, annexé au Tome quatrième de ce traité, est encore plus explicite. On y lit :

« Conformément à ce but, il (l'*Appendice* en question) doit seulement embrasser les opuscules qui caractérisèrent graduellement ma direction générale, en *écartant les écrits prématurés que m'inspira la funeste liaison* (liaison avec Saint-Simon) à travers laquelle s'accomplit mon début spontané. DANS CES PRODUCTIONS ARTIFICIELLES, je ne recueille ici que deux indications décisives

de ma tendance continue vers la religion positive. *La première surgit, en 1817, de cette sentence caractéristique, au milieu d'une vaine publication: Tout est relatif; voilà le seul principe absolu.* » (p. II.)

On y voit donc clairement: 1<sup>o</sup> que le principe rappelé se trouve *dans les écrits prématurés* qu'inspira à Auguste Comte la *funeste liaison* avec Saint-Simon; 2<sup>o</sup> que le principe rappelé se trouve dans une de ses *productions artificielles* parues en 1817. Tout lecteur vraiment attentif à ce passage d'Auguste Comte serait donc allé tout droit rechercher parmi les publications faites par Saint-Simon, en 1817, la sentence rappelée par notre Maître.

Le fait de Pierre Laffitte avoir tant tardé à trouver le document auquel Auguste Comte fait une allusion si précise, est encore un exemple de l'insuffisante attention qu'il accordait aux paroles d'Auguste Comte. Pour s'en convaincre, c'est assez de rapprocher du texte cité ce que dit Pierre Laffitte dans la *Revue Occidentale* (Tome XII, 1884, 1<sup>er</sup> semestre, p. 119):

« Mais, dit Pierre Laffitte, depuis longtemps aussi je cherchais, désespérant même de le trouver, l'article dans lequel Auguste Comte a émis la profonde formule dont il a su si bien développer toutes les conséquences: *Tout est relatif; voilà le seul principe absolu.* SANS INDICES CERTAINS, il me paraissait bien difficile de remettre la main sur un tel travail, *perdu dans les publications périodiques de 1817.* Enfin j'ai fini, avec beaucoup de peine, par le déterrer, et je erois devoir le publier comme celui de 1818. »

On voit donc qu'Auguste Comte a, lui-même, *publiquement* indiqué que sa *liaison intime* avec Saint-Simon avait commencé *vers la fin de 1817.* Et, en recherchant



parmi les écrits publiés par Saint-Simon, en 1817, ceux qui appartenant à Auguste Comte, on trouverait aisément la date probable de leurs *premiers rapports*. Le public impartial dira pourquoi, malgré cet ensemble de témoignages décisifs, on a pu parfois s'égarer à ce sujet. Nous devons ajouter que Joseph LONCHAMPT, digne auteur d'une touchante notice biographique d'Auguste Comte, y mentionne cette année 1817 comme celle du débat des relations entre celui-ci et Saint-Simon, en expliquant les circonstances qui occasionèrent ces relations. Mais il y a évidemment, d'après les documents que nous venons de rappeler, une confusion entre l'essor de ces relations et les premiers rapports d'Auguste Comte avec Saint-Simon. Voici ce passage :

« Or, vers la fin de l'année 1817, un des camarades du jeune COMTE, frappé de la ressemblance de ses opinions avec celles de Henri de Saint-Simon, le conduisit chez ce personnage célèbre... » (*Revue Occidentale*, Tome XXII, 1889, 1<sup>er</sup> semestre, p. 286; Précis de la vie et des écrits d'Auguste Comte.)

Les lettres d'Auguste Comte, publiées après sa mort, n'ont fait que confirmer et compléter les déclarations publiques que nous venons de rappeler. Les plus importantes pour cet épisode, parmi les lettres de cette période de la vie du Novateur, sont celles qu'il adressa à Valat. Elles commencent presque depuis l'entrée d'Auguste Comte à l'École Polytechnique en Octobre 1814, puisque la première lettre publiée est du 2 Janvier 1815, et vont jusqu'au 22 Novembre 1843, date de la dernière lettre. Elles ont été publiées en Juillet 1870, chez Dunot, éditeur.

Dans ces lettres se trouve signalé le début des relations d'Auguste Comte avec Saint-Simon. Elles



permettent de constater toute l'exactitude du jugement final d'Auguste Comte en qualifiant de *funeste* sa liaison avec Saint-Simon. C'est, en effet, ce qui ressort, non seulement de l'étude de l'ensemble de la vie d'Auguste Comte, mais en se bornant même à la comparaison des lettres antérieures à cette liaison avec celles qui la suivirent ou celles qui succédèrent à la rupture. Avant de vous offrir les réflexions sommaires que suggère cette phase de la vie du Fondateur de la Religion de l'Humanité, il faut faire remarquer les passages où se trouve signalée la date du début de ses relations avec Saint-Simon. La première lettre qu'y fait allusion est du 17 Avril 1818. La lettre précédente est du 25 Février 1817. Il y a eu donc un intervalle de plus d'une année entre les deux. Dans la lettre du 17 Avril 1818, Auguste Comte va raconter à son ami sa vie pendant cet intervalle. Voici ce qui se rapporte à son entrée en relation avec Saint-Simon :

« Voyant qu'il n'y avait plus rien à faire en Amérique, et, d'ailleurs, décidé dorénavant à rester à Paris, je me suis retourné de plusieurs côtés pour me tirer d'affaire. J'ai essayé de plusieurs choses qui ne m'ont pas trop réussi: j'ai été auteur dans plus d'un genre; j'ai fait avec Hachette un mauvais livre qui n'a rien rapporté; j'ai été *pendant trois mois écrivain politique* dans le dernier goût, c'est-à-dire, comme tu le penses bien, dans le genre libéral: je *travillais avec Saint-Simon*, un excellent homme et un homme d'un grand mérite dont j'aurai occasion de t'entretenir dans mes prochaines lettres, si tu es assez bon garçon pour me répondre exactement. Cette besogne était fort intéressante et assez productive: 300 francs par mois, payés tous les dix jours. J'y avais pris goût, mais, malheureusement, *celà n'a pas duré*, et le père Simon, malgré sa



bonne volonté et malgré qu'il fût très content de moi, a éprouvé des revers tels que le pot-au-feu en a diablement souffert, et qu'il *a fallu cesser les relations pécuniaires au bout de trois mois. J'ai conservé avec cet excellent homme des relations très actives d'amitié et même de travail*; je fais encore de l'économie politique pour lui, et, *quoique ce soit très gratuitement*, je suis bien sûr que s'il parvient, ce qui est possible à la rigueur, à se tirer un peu de la crise pécuniaire terrible où il se trouve, je n'aurai rien perdu pour attendre. C'est un homme de plus de cinquante ans; eh bien! je puis te dire que jamais je n'ai connu de jeune homme aussi ardent ni aussi généreux que lui: c'est un être original sous tous les rapports... » (*Lettres à Vatat*, ps. 35-36.)

« ... En premier lieu, j'ai appris, *par cette liaison de travail et d'amitié* avec un des hommes qui voient le plus loin en politique philosophique, j'ai appris une foule de choses que j'aurais en vain cherchées dans les livres, et mon esprit a fait plus de chemin *depuis six mois que dure notre liaison*, qu'il n'en aurait fait en trois ans si j'avais été seul... » (*Ibidem*, p. 37.) « ... *J'ai commencé à faire le publiciste au mois d'Août*;... » (*Ibidem*, p. 38.)

Ce passage nous montre: 1° que Auguste Comte avait *commencé à faire le publiciste au mois d'Août 1817*; 2° qu'il avait été *pendant trois mois*, écrivain politique; donc Août, Septembre, Octobre, 1817; 3° qu'il a fallu *cesser des relations pécuniaires avec Saint-Simon au bout de ces trois mois*; 4° qu'il avait *conservé avec Saint-Simon des relations très actives d'amitié et même de travail*; qu'à la date de la lettre (17 Avril 1818), *cette liaison de travail et d'amitié* durait *depuis six mois*, ce qui la fait remonter au mois d'Octobre 1817, tout au plus, c'est-à-dire vers la fin de sa vingtième année.



Mais, si Auguste Comte a commencé à faire le publiciste *au mois d'Août 1817*, en travaillant avec Saint-Simon, il s'en suit que leurs *premiers rapports* doivent avoir eu lieu avant cette date. Or, les lettres suivantes permettent de connaître suffisamment cette date.

En effet, dans sa lettre du 15 Mai 1818, Auguste Comte dit :

« Pour en venir aux questions politiques que tu m'adresses, je te répondrai d'abord, en thèse générale, que tu es encore dans une mauvaise direction politique, dans laquelle, au reste, *j'ai été tout comme toi, puisqu'il n'y a guère qu'un an que je l'ai quittée...* » (*Lettres à Valat*, p. 53.) « ... En un mot, toutes tes idées générales, mais surtout tes idées sociales, sont toutes entachées d'une idée radicalement fautive, celle de l'absolu. Il n'y a rien d'absolu dans ce monde; tout est relatif; plus tu y penses, plus tu en seras convaincu... » (*Ibidem*, p. 54.)

On voit donc que, le 15 Mai 1818, *il n'y avait guère qu'un an* qu'Auguste Comte avait quitté la mauvaise direction politique; il l'a quittée, par conséquent, vers Mai 1817.

Or, dans la note déjà citée de la *Préface personnelle* du VI Tome du COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE Auguste Comte dit :

« *A celle époque, et quand j'étais parvenu à sentir à la fois la portée et l'insuffisance de la grande tentative de Condorcet*, mon évolution spontanée fut profondément troublée pendant quelques années, sans cependant être jamais déviée ni suspendue, par une liaison funeste avec un écrivain fort ingénieux, mais très superficiel, dont la nature propre, beaucoup plus active que spéculative, était assurément peu philosophique, et ne comportait réellement d'autre mobile essentiel qu'une



Immense ambition personnelle (le célèbre M. de Saint-Simon). » (p. VIII.)

Ce passage nous montre qu'Auguste Comte a dû être mis en rapport avec Saint-Simon à l'époque où il a quitté la mauvaise direction politique, c'est-à-dire vers le mois de Mai 1817 d'après la lettre du 15 Mai 1818, ci-dessus rappelée.

La lettre du 15 Juin 1818 nous amène à la même date :

« Malgré ce que tu me dis sur tes idées politiques, je me sens encore assez porté à croire qu'elles sont entachées du vice de l'absolu... Ce qui me porte à le croire, c'est que notre absurde système d'éducation nous conduit tous à des idées beaucoup trop absolues; que moi-même j'y ai passé, et qu'il n'y a guère plus d'un an que j'en suis heureusement quitte... » (*Ibidem*, ps. 62-63.)

Enfin, dans sa lettre du 21 Mai 1824, Auguste Comte communique à Valat sa rupture complète et irrévocable avec Saint-Simon. Nous allons nous borner aux renseignements chronologiques.

« Lorsque je reçus ta dernière lettre, au mois de Janvier 1822, je commençais à être dans le moment de la composition directe de l'ouvrage même dont je t'envoie aujourd'hui la première partie. » (ps. 112-113.)

Il s'agit de l'Opuscule fondamental qui a fondé la *Sociologie positive*; son titre primitif fut: « *Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, par Auguste Comte, ancien élève de l'École Polytechnique. »

« Je croyais d'abord, comme je viens de te le dire, que ce travail serait fini beaucoup plus promptement qu'il ne l'a été; car, *commencé en Janvier 1822*, il ne fut terminé qu'au mois de Mai de la même année. » (p. 113.)



Réimprimant cet opuscule dans la *Revue Occidentale* (nouvelle série, tome XI, 1895, 1<sup>er</sup> semestre, ps. 1-124), Pierre Laffitte dit: « nous savons, d'après le précieux manuscrit que nous possédons, que l'opuscule fondamental a été terminé le *tundi 6 Mai 1822...* » (p. 3.)

« ... l'ouvrage fut composé typographiquement presque sur-le-champ. » (*Lettres à Valat*, p. 114.)

« Par un motif peu important et dont je ne me souviens plus, ... Saint-Simon suspendit le travail des imprimeurs pour un temps qui devait être fort court, *un mois tout au plus*. Il se borna à faire tirer quelques épreuves, afin de pouvoir communiquer l'ouvrage à différentes personnes que cette communication anticipée devait intéresser; mais la publication devait, je le répète, être presque immédiate. J'y eus confiance et je fus cruellement trompé. » (*Ibidem*, ps. 114-115.)

« Je lui (à Saint-Simon) signifiai donc mon intention formellement arrêtée de mettre désormais mon nom à tous mes écrits, à commencer par celui-ci... (*Ibidem*, p. 116.) Mais, à partir de ce moment, il eut une très vive répugnance, en son for intérieur, à laisser publier mon livre... (p. 116.) ... C'est ainsi que pendant deux ans il (Saint-Simon) m'a, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, fait ajourner la publication de ce travail, qui, dans tout cet intervalle, m'était constamment présentée comme devant avoir lieu presque immédiatement... (p. 117.) ... Enfin, il n'a pas été possible à Saint-Simon de remettre davantage cette publication, ni de me faire consentir à la subalternisation qu'il projetait; mais il en est résulté une rupture complète et irrévocable entre nous depuis deux mois... » (p. 117.)

« L'ouvrage que je t'envoie contient encore quelques traces de ma liaison avec Saint-Simon, parce que *la rupture a suivi le commencement de l'impression...* » (p. 119.)



Cette lettre fait donc voir : 1<sup>o</sup> que l'opuscule fondamental d'Auguste Comte fut commencé au mois de Janvier 1822 et terminé au mois de Mai de la même année (le 6 Mai, suivant les renseignements de Pierre Laffitte); 2<sup>o</sup> que l'ouvrage fut composé typographiquement *presque sur-le-champ*; 3<sup>o</sup> qu'il en fut tiré quelques épreuves communiquées à différentes personnes; 4<sup>o</sup> que, *pendant deux ans*, Saint-Simon fit ajourner cette publication; 5<sup>o</sup> que, vu cette situation, dut cesser, dans ces entrefaites, la *liaison intime* existant entre Auguste Comte et Saint-Simon, même avant la *rupture complète et irrévocable*; 6<sup>o</sup> que celle-ci durait *depuis deux mois*, au moment de la lettre à Valat (21 Mai 1824); elle eut donc lieu vers *la mi-Mars 1824*; 7<sup>o</sup> que reste ainsi expliqué le passage de la lettre à Michel Chevalier, du 5 Janvier 1832, ci-dessus rappelée, et où Auguste Comte dit que sa liaison intime avec Saint Simon avait *entièrement cessé environ deux ans avant la mort de ce philosophe*.

La lettre précédente doit être rapprochée de celle qu'Auguste Comte avait adressée à Gustave d'Eichthal le 1<sup>er</sup> du même mois de Mai 1824, car les deux lettres se complètent. Monsieur Alfred PEREIRE y a puisé une des preuves pour fixer, vers le mois de Mai 1817, la date des premiers rapports entre Auguste Comte et Saint-Simon. Nous allons extraire les données chronologiques qu'elle contient.

« Il y a trop de discordance entre mon organisation et la sienne (celle de Saint-Simon) pour qu'il n'en résultât pas une divergence de plus en plus sensible aussitôt que les relations d'élève à maître auraient cessé, et elles sont entièrement terminées *depuis quatre ou cinq ans*, ou plutôt elles n'ont jamais existé strictement dans



le sens réel et vulgaire du mot... (Lettres d'Auguste Comte à divers, publiées par ses Exécuteurs testamentaires. Tome II, p. 33.) ... J'avais été prévenu *il y a sept ans, quand je suis entré en relation avec lui*... (*Ibidem*, p. 35.) ... Le fait est que tant que je n'ai pas voulu avoir une existence distincte et indépendante de la sienne aux yeux du public (et effectivement tant que je suis resté simplement élève, c'est-à-dire dans les *deux ou trois premières années*, je ne l'ai pas cherché), je lui ai parfaitement convenu. *Mais aussitôt que j'ai voulu être moi et paraître moi, il n'y a plus eu que tiraillement dans nos relations*... (*Ibidem*, p. 35.) Enfin, pour abrégé, je vous dirai que ce n'est qu'à force d'expériences et d'observations particulières, continuées pendant quatre ou cinq ans, que je suis arrivé à penser sur son compte d'une manière aussi opposée à ma première opinion... (*Ibidem*, p. 35.) Il a donc cédé, mais il a déclaré que, puisque je ne voulais pas le laisser directeur, il n'y avait plus d'association entre nous, mot auquel, je l'avoue, je ne me serais pas attendu, *après des relations de sept ans* que j'ai prolongées par sentiment et contre tous mes intérêts... » (*Ibidem*, p. 36. Voir aussi la *Revue Occidentale*, 2<sup>e</sup> série, tome XIII, 1896, 1<sup>er</sup> semestre, ps. 198-200 et suivantes.)

Tout ce qui précède montre donc que la date du début des relations d'Auguste Comte avec Saint-Simon ne peut nullement être classée comme un point douteux, dès que l'on fait assez d'attention aux déclarations publiques d'Auguste Comte lui-même, confirmées, d'ailleurs, et complétées par ses lettres publiées depuis longtemps.

Notre seconde remarque concerne les *conjectures* auxquelles se livre Monsieur Alfred PEREIRE, d'après



la date 1817 du début des relations d'Auguste Comte avec Saint-Simon, au sujet des deux documents dont il possède les originaux et qui portent le titre: « *Lettres à M. H. St. Simon, par une personne qui se nommera plus tard* ».

Permettez-moi de rappeler d'abord les *renseignements positifs* que Monsieur Alfred PEREIRE nous donne lui-même sur ces documents. Il dit en note:

4. « Il paraîtrait assez improbable que ces lettres nous fussent parvenues autrement que par transmissions successives: Saint-Simon ayant laissé tous ses papiers à notre grand-oncle, Olinde Rodrigues, ami intime et premier disciple du Maître, ces papiers vinrent ensuite à Fournel et de Fournel à Isaac Percire. Ces lettres se trouvent donc maintenant dans notre collection telles que, *selon toute probabilité*, elles furent entre les mains de Saint-Simon lui-même. » (*Revue Historique*, Mai-Juin 1906, p. 70.)

Puis dans le texte:

« Le manuscrit porte de nombreuses ratures, inscriptions, surcharges. Les deux lettres ne sont ni signées ni datées... » (*Ibidem*, p. 71.)

« Ces deux lettres, pour qui veut les examiner, ressemblent à un brouillon de lettre plutôt qu'à des lettres envoyées et parvenues. Elles paraissent en réalité être un projet d'article... » (*Ibidem*, p. 71.)

Cela posé, avec les données que l'on possède sur ces documents, peut-on assurer, *sans conjectures*, qu'ils ont été connus de Saint-Simon? Faisaient-ils réellement partie des papiers que Saint-Simon a légués à Olinde Rodrigues? Qu'est ce que le prouve? Un brouillon d'Auguste Comte n'aurait-il pu se trouver parmi les papiers de Saint-Simon à l'insu de celui-ci? Voilà des



questions qui se dressent devant tout juge impartial.

Or, avant de démontrer que ces documents ont été connus de Saint-Simon, comment se livrer à des *conjectures* sur une entente préalable entre lui et Auguste Comte, pour expliquer la rédaction d'un pareil document? Même en admettant que ce document ait été connu de Saint-Simon, comment, pour l'expliquer, se livrer à des *conjectures* au détriment de la réputation d'autrui? La critique historique ne peut s'exercer là où les documents font défaut. Tant que l'on ne connaîtra pas réellement, *c'est-à-dire sans conjectures*, les conditions où ces documents ont été élaborés, il faudra se tenir à ce qu'ils constatent d'eux-mêmes. C'est-à-dire on pourra tout au plus fixer leur date approximative et l'état mental de leur auteur, mais on ne saurait légitimement supposer à celui-ci un collaborateur quelconque, et encore moins lui attribuer des calculs qui ne découlent aucunement du document lui-même.

Ce qui précède nous mène à la partie la plus importante de l'article de Monsieur Alfred PEKEIRE, celle où il tâche de caractériser la physionomie morale d'Auguste Comte, d'après des citations empruntées aux écrits de la jeunesse de l'incomparable Penseur. Personne n'ignore combien cette méthode peut égayer, pour peu que les citations ne soient point assez complètes, et qu'elles ne soient pas ralliées par une vue d'ensemble de la vie de l'auteur. Or, nous osons assurer que, en remontant aux lettres intégrales d'Auguste Comte à Valat, on dissepéra tout aussitôt le nuage que des citations isolées pourraient faire surgir sur la grandeur morale de notre Maître. Seulement, il ne faut pas oublier que ces lettres sont écrites par un jeune homme, entre vingt et vingt-quatre ans, qui s'étant dégagé spontanément de tout principe



théologique dès l'âge de treize ans, se trouve encore dans le plus profond scepticisme politique et moral. La supériorité de son cœur et de son esprit, développée par ses antécédents catholiques et par sa culture scientifique, le protège seule contre les dangers qui l'entourent, tandis qu'il cherche noblement le salut de l'Humanité et, par là, son propre salut.

Mais, ne devant pas abuser de votre bienveillance, nous ne saurions nous permettre de vous demander des transcriptions étendues. Nous nous bornerons donc à signaler, à l'appui de notre affirmation, cette appréciation de Monsieur Alfred PEREIRE :

« À première vue, ces procédés mystérieux étonnent. Comte en était cependant assez coutumier. Il aimait qu'on ne sut pas ce qu'il faisait ou qu'on supposât autre chose que ce qu'il faisait réellement.

« En effet, lors que Comte collaborait avec Saint-Simon, il ne signait pas ses travaux "relativement à ses parents", dit-il, et de peur de figurer le soir à la police correctionnelle. » (*Ibidem*, ps. 79-80.)

Suivent quelques morceaux détachés des lettres d'Auguste Comte à Valat. Or, en lisant les lettres intégralement, on constate qu'Auguste Comte n'allègue nulle part la peur de figurer le soir à la police correctionnelle; le seul motif réel qui le détermine à ne pas signer ses articles c'est le désir de ne pas affliger ses parents. On y voit, d'ailleurs, que sa collaboration est connue de plusieurs publicistes. Voici le passage d'où Monsieur Alfred PEREIRE a détaché ses citations; nous mettrons celles-ci en italique :

*« Je te prie de tenir cet article-ci fort secret, car papa croit que j'ai rompu toute liaison avec M. de Saint-Simon; tu sens bien que ma famille me croirait dévot au terrible tribunal de la police correctionnelle si elle savait*



que je continue à travailler de temps en temps avec un homme dont le libéralisme est si connu... Le père Simon et plusieurs publicistes que j'ai eu occasion de connaître chez lui s'extasiaient souvent sur ma haute capacité pour les sciences philosophiques et sociales, et me disent que mon talent serait perdu ailleurs.» (*Lettres à Vatat*; lettre du 17 Avril 1818, ps. 36-37.)

« Je ne signe point ENCORE mes travaux, parce que, relativement à mes parents, je ne me soucie pas de figurer le samedi à la police correctionnelle, quoiqu'à te dire vrai, je crois notre ouvrage trop grave et trop scientifique pour que te ministère lâche à nos trousses le décimateur ordinaire, M. de Marchangy. Quand une fois l'entreprise aura plus daplomb et qu'elle sera décidément ancree, alors je me nommerai: c'est un travail qui est de nature à se suivre toute la vie, et à devenir une chose continue, d'un très grand intérêt, dans le genre du Censeur, mais seulement UN PEU PLUS FORT D'IDÉES. Songe, mon ami, que le CENSUR dans les trois premières années a rapporté 200.000 francs net à ses auteurs, et actuellement, quoique l'ouvrage ait beaucoup perdu de son ancien état, ils ont encore 10 à 15.000 livres de rente chacun. Oh! il y a des ressources dont tu ne te fais pas d'idée dans ta carrière politique. Juge, si je puis parvenir à chanter sur cette note là! Mes parents me pardonneront alors, j'espère, de m'être fait publiciste. » (Lettre du 15 Mai 1818, ps. 50-51.)

« Grâce à la précaution que j'ai prise de ne jamais signer mes articles, la responsabilité ne porte point sur moi; c'est une chose convenue avec M. de Saint-Simon, auquel, comme tu le penses bien, cette convention ne fait aucun tort, puisqu'il est évident qu'être pendu avec lui ne le soulagerait guère. Quant à moi, je signerais avec plaisir, ne fût ce que pour faire connaître à un plus



grand nombre de personnes qu'à celles auxquelles nous l'apprenons, ma petite capacité (car l'amour propre est très franchement indestructible): les procès ne me feraient pas peur pour moi, personnellement, d'autant plus que, comme disait le bon La Fontaine de bien d'autres sujets, *de loin c'est quelque chose, de près ce n'est rien*. Mais la peine extrême que je causerais à mes parents s'ils venaient seulement à savoir que j'écris sur la politique, retiendra toujours ma petite vanité jusqu'à l'époque qui ne me paraît pas très prochaine, où il n'y aura plus à cet égard la moindre crainte de danger. » (Lettre du 6 Septembre 1820, p. 107 )

Quant à la parfaite sincérité de cet épanchement, elle devient incontestable pour tous ceux qui voudront examiner l'ensemble de la vie d'Auguste Comte, depuis ses premières années jusqu'à sa mort.

C'est aussi cet ensemble qui met hors de doute son invariable désintéressement, malgré les espérances qu'il a pu avoir eu pendant cette période de sa liaison avec Saint-Simon. Car, si Auguste Comte semble avoir cru, un instant, que l'essor de sa carrière philosophique était susceptible de le mener à l'aisance ou même à la richesse, jamais la poursuite de l'aisance et encore moins de la richesse ne fut le moteur direct de sa conduite. Toute sa vie est là pour l'attester. Qu'il nous soit permis de rappeler seulement, à ce sujet, le morceau suivant de sa lettre à Valat, du 24 Septembre 1819. Comme on voit, elle est postérieure à celle que l'on vient de lire, où il est question du succès financier du CENSEUR :

« ... Une foule d'hommes de mérite, se laissant séduire par l'appât des richesses et du pouvoir, se rangent sous la bannière des oppresseurs; d'autres, plus honnêtes, qui répugnent à prendre ce parti, se contentent de rester



Indifférents et paisibles spectateurs de la lutte. Mais qui donc se mettra du côté des faibles? Mon ami, tu te joindras, nous nous joindrons, à un petit nombre d'hommes éclairés qui travaillent franchement à débarrasser le grand nombre de la domination et du pillage du petit. . . la guerre, le luxe, la misère, le pillage légal et organisé, peuvent disparaître peu à peu; on peut, par des moyens doux et faciles, établir solidement la paix, l'aisance du grand nombre. . . Certainement la génération actuelle ne verra pas s'accomplir ce grand œuvre, mais elle le verra s'avancer; nous pourrons nous rendre un jour, pour notre petite part, ce délicieux témoignage:

Nos arrière-neveux nous devront cet ombrage.

« Et quant à nous, nous pourrons ajouter, comme le bon veillard du cher La Fontaine:

Eh bien! défendez-vous au sage  
De se donner des soins pour le besoin d'autrui?  
*Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.*

(*Lettres à Valat*, ps. 79-80.)

Laissez-moi clôturer ces citations par ces nobles paroles, rendues immortelles par trente trois années d'un dévouement sans pareil:

« Ne crains pas, mon cher ami, que le commencement de succès moral obtenu par mes premiers travaux me fasse illusion sur la confiance que je dois leur accorder sous le rapport secondaire de mon existence matérielle. Non; je suis trop convaincu que le nombre d'hommes qu'ils peuvent intéresser est trop restreint, et que l'intérêt même qu'ils inspirent à la plupart d'entre eux n'est pas assez vif pour que, de très longtemps et peut-être même de toute ma vie, il m'en revienne autre chose que de l'estime et de la gloire. C'est là, et tout ce



que j'espère, et tout ce que j'ambitionne : je travaillerai toute ma vie, et de toutes mes forces, à l'établissement de la philosophie positive ; mais je le ferai parce que telle est ma vocation irrésistible, parce que là est la source de mon principal bonheur, et sans prétendre jamais à aucune autre récompense qu'à l'estime des têtes pensantes d'Europe. Sous le rapport pécuniaire, si je puis retirer de mes publications de quoi suffire aux frais d'impression (et j'en suis sûr, même dès à présent), je serai parfaitement content, et ne m'attends pas à davantage. » (*Lettres à Valat*. 8 Septembre 1824, p. 126.)

Nous croyons que ces remarques suffiront pour porter les lecteurs impartiaux et qui s'intéressent à ces questions à examiner par eux-mêmes les sources que nous venons de rappeler. Ils ne manqueront pas, dès lors, nous en avons la profonde conviction, de constater l'exactitude du jugement d'Auguste Comte, au sujet de cette période de son orageux début.

Veillez bien excuser, Monsieur, l'étendue qu'a prise cette lettre, malgré la préoccupation continue de la rendre aussi brève que possible. Le culte des grandes natures où s'est résumé le labeur séculaire de l'Humanité devint désormais, et de plus en plus, une des conditions fondamentales de la réorganisation sociale. C'est donc un motif irrécusable du plus haut intérêt public qui nous fait demander une place dans votre REVUE, de préférence à tout autre mode de publicité, afin que les lecteurs de l'article de Monsieur Alfred PÉREIRE se trouvent à même d'apprécier les remarques que cet article suggère. Dans l'attente que vous partagerez cette opinion, nous sommes



heureux de vous témoigner d'avance notre profonde gratitude.

Tout à vous dans l'amour, la foi, et le service de l'Humanité.

R. TEIXEIRA MENDES,

Vice-Directeur de l'Église et de l'Apostolat Positiviste du Brésil,  
42, Rue Benjamin Constant.

NOTE PERSONNELLE.—Je me permets de vous offrir, avec cette lettre, quelques opuscules de notre propagande. \*

Dans le cas où cette lettre ne pourrait être *intégralement* publiée dans votre REVUE, je vous prie de vouloir bien me le faire savoir par un mot.— R. T. M.

\* Voici la liste de ces opuscules :

- «L'Apostolat Positiviste au Brésil»—Rapport pour l'année 1883, par Miguel Lemos.
- «Rectification nécessaire»—concernant l'application actuelle du précepte qui prescrit aux prêtres positivistes de renoncer à tout héritage, par Miguel Lemos.
- «Le Positivisme et la Pédantocratie Algébrique»—Les prétendues erreurs mathématiques d'Auguste Comte signalées par M. Joseph Bertrand, par R. Teixeira Mendes.
- «Les relations de la Famille Marie avec Auguste Comte»—Note à la brochure «Le Positivisme et la Pédantocratie Algébrique», par R. T. Mendes.
- «Pour notre Maître et notre Foi» — Le Positivisme et le sophiste Pierre Laffitte, par Miguel Lemos.
- «Inauguration de la Chapelle de l'Humanité qui a été installée à Paris, dans la Maison de la rue Payenne n. 5 (près l'Église St. Paul-S. Louis, rue St. Antoine)»—Paroles prononcées, à cette occasion, par R. Teixeira Mendes.
- «La Chapelle de l'Humanité à Paris»—Circulaire adressée par R. Teixeira Mendes aux occidentaux qui ont contribué à racheter, pour être consacrée au culte de l'Humanité, la Maison où est morte Clotilde.
- «Appel Fraternel» aux catholiques et aux vrais républicains français pour que soit instituée la liberté spirituelle d'après Auguste Comte, et non seulement la séparation despotique des Églises, et de l'État, par R. Teixeira Mendes.
- «Le faux et le vrai Positivisme», par J. Lagarrigue.
- «Bulletins de l'Apostolat Positiviste du Brésil».



## APPENDICE

---

### I

Sur la vie intime de notre Maître, voir :

- REVUE OCCIDENTALE: N<sup>o</sup> du 1<sup>er</sup> Moïse 121 (1<sup>er</sup> Janvier 1909) — Lettres de notre Maître à son Père, à sa cousine Victorine Boyer, à sa sœur Alix, à M<sup>me</sup> de Montfort, et la réponse de celle-ci.
- N<sup>os</sup> du 9 César 121 (1<sup>er</sup> Mai 1909) et 14 Charlemagne 121 (1<sup>er</sup> Juillet 1909) — Lettres de Rosalie Boyer à son fils, depuis le 18 Mars 1818 jusqu'au 24 Avril 1832.
- N<sup>o</sup> du 25 Descartes 121 (1<sup>er</sup> Novembre 1909) — Lettre d'Adolphe Comte à son frère.
- N<sup>o</sup> du 1<sup>er</sup> Moïse 122 (1<sup>er</sup> Janvier 1910) — 18 lettres de Louis Comte, à son fils.
- N<sup>o</sup> du 3 Aristote et 12 César 122 (1<sup>er</sup> Mars et 1<sup>er</sup> Mai 1910) — Lettres d'Alix Comte à son frère, depuis le 25 Juin 1818 au 21 Décembre 1849.
- N<sup>o</sup> du 14 Charlemagne et 20 Gutenberg 122 — (1<sup>er</sup> Juillet et 1<sup>er</sup> Septembre 1910) — Lettres d'Alix Comte à son frère, depuis le 21 Janvier 1850 jusqu'au 24 Juin 1852.



Sur le licenciement de l'École Polytechnique  
le 13 Avril 1816 voir :

REVUE POSITIVISTE INTERNATIONALE, articles de  
Mr. V.-E. Pepin :

N<sup>o</sup> du 12 Frédéric 121 (15 Novembre 1909)—*Licenciement de l'École Polytechnique en avril 1816.*

N<sup>o</sup> du 1<sup>er</sup> Moïse 122 (1<sup>er</sup> Janvier 1910)—*L'Association des anciens élèves de l'École Polytechnique.*

N<sup>o</sup> du 8 Archimède 122 (1<sup>er</sup> Avril 1910)—*A. Comte élève à l'École Polytechnique.*

N<sup>o</sup> du 23 César 122 (15 Mai 1910)—*A. Comte élève à l'École Polytechnique. (suite et fin).*

Il est extrêmement déplorable que, dans cette étude, du plus grand intérêt social et moral, à cause des documents et des données y réunis, sur l'adolescence d'Auguste Comte, l'auteur enfreigne gravement les enseignements, les exemples, et même les affirmations les plus cathégoriques et les plus pronvées de notre Maître, soit en appréciant les documents et les faits spéciaux y rassemblés, soit dans les considérations générales. Pour s'en convaincre, c'est assez de rappeler les inconcevables réflexions que présente l'auteur sur l'absurde influence y attribuée au licenciement et aux relations avec Saint-Simon, dans l'évolution de notre Maître. (R. T. M.—Extrait de la *Circulaire annuelle de l'Apostolat Positiviste du Brésil*, correspondant à l'année 122—1910).



## III

*Jugement définitif d'Auguste Comte sur Louis XVIII  
et sur la "Restauration".*

## APPEL

AUX

## CONSERVATEURS

PAR AUGUSTE COMTE,

Auteur du *Système de philosophie positive*  
et du *Système de politique positive*.

Ordre et Progrès.

La Famille, la Patrie, l'Humanité.

## PRÉFACE

(Extrait)

Cet opuscule, commencé le 3 juin 1855 et terminé le 10 juillet, s'adresse essentiellement aux hommes d'État occidentaux, pour les initier à la seule synthèse qui puisse les guider. Il doit remplir à leur égard un office équivalent à celui du *Catéchisme positiviste* envers les femmes et les prolétaires, avec les différences naturellement propres à chaque cas. Dans ces deux épisodes, je me suis surtout proposé de faire directement pénétrer la doctrine universelle chez les âmes qui ne peuvent convenablement étudier son exposition systématique. Mais, celui de 1852 s'adressant aux gouvernés, j'y devais seulement expliquer l'état normal vers lequel tend la révolution occidentale d'après l'ensemble de l'initiation humaine. Au contraire, celui de 1855 étant destiné surtout aux gouvernants, il doit principalement caractériser la transition finale, en n'appré- ciant l'avenir général qu'autant que l'exige la



systématisation spéciale de la politique propre au dix-neuvième siècle. Sous cet aspect, l'*Appel aux conservateurs* devient le complément nécessaire du *Catéchisme positiviste*, où la conduite actuelle n'était aucunement déterminée. En même temps, le présent opuscule fournit un supplément naturel au chapitre final de mon principal ouvrage, où l'ensemble de la transition organique se trouve directement expliqué, sans que son début y soit assez étudié, tandis que cette installation est surtout caractérisée ici. \*

Je puis indiquer la nature et la destination de cet opuscule en appréciant l'histoire générale du mot *Conservateur*, qu'il incorpore à la politique la plus avancée. Propre au parti provisoire qui doit prévaloir jusqu'à ce que la transition finale soit pleinement installée, ce nom a suivi, pendant le demi-siècle de sa destinée politique, une marche naturellement conforme au développement de la situation correspondante.

L'irrévocable avènement de la paix occidentale termina la longue rétrogradation qui dut succéder à l'issue anarchique de l'explosion française. Il fit partout sentir, et surtout chez le peuple central, le besoin d'une conciliation fondamentale entre l'ordre et le progrès. Ainsi surgit le titre de *Conservateur*, où l'on doit voir un programme permanent, dont la réalisation exigeait l'entière élaboration de la doctrine destinée à terminer la révolution occidentale.

Il fut spontanément introduit par le parti rétrograde, irrévocablement réduit à l'état d'opposant d'après l'énergique sagesse de la dictature française, dans une transformation décisive, instituée le 5 sep-

\* Voir le SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, t. IV, chapitre v.— R. T. M.



tembre 1816 et complétée le 5 février 1817. Alors ce parti manifesta son aptitude à se modifier en acceptant les deux conditions connexes que lui prescrivait la situation correspondante. En effet, il s'efforça de ressaisir le gouvernement d'après un noble emploi du journalisme et du régime parlementaire. Le titre de *Conservateur* surgit pour désigner la revue hebdomadaire où, sous l'éminente direction de Bonald et Châteaubriand, avec l'éloquente assistance de La Mennais, les dignes rétrogrades exposèrent, pendant cinq ans, leurs vues politiques. Cette qualification représente la supériorité, mentale et morale, de ce parti sur ses adversaires, quand on la compare aux noms insignifiants qu'adoptaient ceux-ci, suivant l'usage britannique, faute d'un caractère organique.

Dans la mémorable origine d'une expression bientôt destinée à prévaloir provisoirement, il faut surtout apprécier son aptitude à caractériser l'assistance que l'ensemble des tendances rétrogrades peut offrir à la politique de transition. Ceux dont les pères avaient fourni les principaux auxiliaires de l'ébranlement propre au dix-huitième siècle ne pouvaient invoquer la rétrogradation que comme préservatif contre l'anarchie, tant qu'une doctrine vraiment organique n'aurait pas concilié l'ordre et le progrès. Une semblable disposition prévalait dans la noble dynastie à laquelle ils étaient liés, et surtout chez le meilleur des cinq dictateurs qui jouèrent ici succédèrent à Danton. En prenant les rênes, ils ont dignement rappelé la série d'antécédents progressistes qui caractérisa les rois français. Tandis que la royauté déchue avait surtout invoqué l'imposant monarque qui commença la rétrogradation, le



sage dictateur institua, dès son début, une filiation directe envers le plus populaire de ses ancêtres.

On peut ainsi reconnaître que le titre de *Conservateur* n'eut, à son origine, d'autre destination que de marquer l'aptitude des tendances rétrogrades à conserver jusqu'à ce qu'on pût construire, suivant la mission alors attribuée unanimement au dix-neuvième siècle. Au lieu d'être altérée par le triomphe politique qu'obtirent les chefs de ce parti d'après cinq ans de dignes luttes, cette disposition se trouva confirmée dans l'irrévocable transformation qu'ils éprouvèrent bientôt. Sentant l'incompatibilité du principe rétrograde avec la situation républicaine que leur avènement les forçait d'apprécier, ils surent en réduire l'usage, malgré des réclamations continues, à comprimer les tendances insurrectionnelles, tandis qu'ils secondaient l'essor des conceptions organiques. D'après leurs dissidences croissantes avec leur ancien camp, le titre de Conservateur fut bientôt dégagé de son origine, et servit à désigner le parti, de plus en plus distinct, qui s'efforçait de concilier l'ordre et le progrès. Voilà comment prévalut, pendant sept ans (de 1821 à 1828), le plus honnête, le plus noble, et le plus libéral de tous les régimes sous lesquels j'ai vécu jusqu'ici.

Par sa nature, il faisait directement surgir la question la plus fondamentale, avec la liberté qu'exigeait l'élaboration. En effet, il poussait à la réorganisation spirituelle pour surmonter la réaction théologique, et disposait à la prépondérance de la continuité sur la solidarité. C'étaient alors les révolutionnaires qui s'opposaient à la reconstruction du pouvoir théorique, comme l'indique le contraste décisif que j'ai dû noter au début de l'Appendice



général de ma *Politique positive*. Mais, même dans ce camp, l'impossibilité de développer les dispositions factieuses entraînait tous les esprits vers les graves méditations. Les sollicitudes populaires, ainsi détournées de l'agitation politique, se trouvèrent spontanément concentrées sur les questions directement relatives à l'avenir social. Dès le début de cette dictature, elle avait indirectement secondé l'élaboration organique en supprimant les chaires officielles où trois célèbres lettrés viciaient l'enthousiasme théorique de la jeunesse française. Tous les efforts synthétiques eurent bientôt obtenu l'attention des gouvernés et le respect des gouvernants, dans une situation éminemment propre à faire partout sentir l'épuisement du théologisme et l'urgence d'une nouvelle systématisation.

Ainsi furent paisiblement accomplies mes méditations les plus fondamentales, caractérisées par les opuscules reproduits à la fin de mon principal ouvrage. Dès ce début, ma mission trouva des sympathies décisives chez les meilleurs esprits, sans excepter ceux qui plus tard secondèrent le concert spontané des lettrés occidentaux contre la philosophie et la religion positives. Outre l'attention générale du public théorique, je fus spécialement encouragé, dans tous les partis, par les praticiens les plus purs et les plus éminents. La préface générale de ma *Politique positive* indique l'auguste approbation que mon opuscule fondamental reçut, à sa naissance, du grand citoyen qui constituait alors la meilleure représentation de la dictature républicaine. Je dois ici compléter ce souvenir en signalant le noble accueil que ce travail obtint, en même temps, du plus distingué des hommes d'État dont le



dix-neuvième siècle puisse jusqu'à présent s'honorer en Occident. Malgré ses préoccupations pratiques, le digne président de la dictature légitimiste pressentit la portée politique de la synthèse qui, subordonnant la science sociale à l'ensemble des précédentes, devait irrésistiblement discipliner l'esprit théorique, principale source des perturbations modernes. Il doit m'être ici permis de témoigner ma tardive reconnaissance au seul homme d'État qui, dans ce siècle, ait su noblement renoncer à l'ascendant politique; quand nous l'avons récemment perdu, son nom n'était, depuis longtemps, conservé que chez les âmes aptes à représenter la postérité.

Nul ne blâmera, j'espère, l'hommage que l'indépendance propre au vrai philosophe devait actuellement m'inspirer envers le régime qui seconda l'élaboration et l'avènement de mes conceptions les plus décisives. Ma gratitude est d'autant plus libre que, quoique la légitimité m'ait toujours paru fournir le meilleur mode pour instituer la transition organique, je la regarde, depuis longtemps, comme ayant irrévocablement perdu, chez le peuple central, toute éventualité politique. Elle n'y pourrait passagèrement revivre que si l'anarchie parlementaire s'y rétablissait momentanément, de manière à pousser tous les amis de l'ordre vers le régime le moins conforme aux inclinations françaises. Or, la situation dictatoriale a déjà duré suffisamment pour éviter, dans un cas quelconque, la seule aberration qui pût faire désormais recourir au moyen de salut le plus extrême. Quoiqu'il en soit, les indications précédentes font assez sentir que, même alors, le positivisme continuerait à développer la régénération occidentale, en utilisant les propriétés du régime



qui protégea le premier essor de la synthèse universelle.

Malgré son apparence rétrograde, la dictature légitimiste n'aurait pas succombé si l'élaboration de la doctrine régénératrice avait pu s'achever avant que les sollicitudes relatives au progrès eussent assez ranimé les impulsions révolutionnaires. La détermination générale de l'avenir humain, d'après l'explication positive de l'ensemble du passé, devait calmer les principales inquiétudes en fournissant, aux gouvernants comme aux gouvernés, une base fixe d'espérances et même de conduite. Car, si cette conception avait été suffisamment précise, elle aurait bientôt indiqué la nature et la marche de la transition finale, de manière à prévenir ou réparer les déviations vraiment graves. Dès son début, la nouvelle synthèse s'efforça de détourner les gouvernés de l'agitation politique, et de rectifier l'attitude rétrograde des gouvernants, en représentant ces deux dispositions comme également contraires à la destination du dix-neuvième siècle. Ses efforts auraient pu suffire, en un temps où l'intervention populaire était peu développée, si la construction de la philosophie de l'histoire avait été complète quand la dictature légitimiste tenta d'abolir le régime parlementaire. Alors la situation occidentale, évitant beaucoup de désastres, eût atteint, vingt ans plus tôt, le mode propre à l'installation décisive de la transition organique, que la légitimité régénérée pouvait mieux instituer qu'aucun autre pouvoir, en faisant directement ressortir la réorganisation spirituelle. J'ai toujours regretté qu'une telle marche fût incompatible avec la fatalité qui ne permettait point au positivisme un développement assez rapide



pour dissiper à temps l'égarement des gouvernés et l'aveuglement des gouvernants.

La déviation anarchique de l'explosion française, et la longue rétrogradation qui la suivit, avaient été dues à l'absence d'une doctrine régénératrice, d'après l'inégalité de vitesse entre les deux mouvements simultanés de décomposition et de recomposition propres à la révolution occidentale. Il est vrai que la paix et la liberté firent bientôt surgir les germes décisifs du positivisme, dont le préambule scientifique était assez accompli. Mais son développement intellectuel et social exigeait trop de temps pour permettre de préserver la dictature légitimiste en la régénérant. Elle succomba quand les diverses factions liguées contre elle eurent assez exploité les inquiétudes suscitées par son attitude rétrograde. Faute d'une doctrine capable de déterminer l'avenir et de régler le présent, les âmes populaires, alarmées sur le progrès, accueillirent les rêveurs et les jongleurs qui leur promettaient des réformes à la fois immédiates et radicales.

Voilà comment surgit, en France, une phase honteuse et funeste, caractérisée par le développement connexe du journalisme et du régime parlementaire. La dictature dégénérée n'abdiqua la suprématie spirituelle qu'en s'efforçant de prévaloir d'après des influences purement matérielles, sans comprendre qu'une telle conduite devait développer la plus vicieuse des dispositions révolutionnaires, en soulevant le nombre contre la richesse. Plus incapable que le régime légitimiste de concilier l'ordre et le progrès, la domination bourgeoise fut bientôt poussée à faire directement ressortir le besoin de cette conciliation. Une dénomination éphémère sus-



cita la réhabilitation du titre de Conservateur par ceux-là même qui le reprochaient jadis à leurs adversaires comme un symbole de rétrogradation. Telle fut la seconde phase de la qualification qui, d'abord émanée du milieu rétrograde, convint dès lors à des chefs issus du camp révolutionnaire; de manière à faire mieux ressortir son aptitude finale à désigner le parti propre à surmonter les deux autres.

Depuis que les tendances subversives étaient ranimées, la dictature française ne pouvait se régénérer que quand la secousse républicaine aurait assez développé le régime parlementaire et le journalisme pour faire prévaloir les besoins d'ordre sur les instincts de progrès. Ainsi commença la phase finale du titre de Conservateur, qui, désormais adopté par des républicains dégagés de l'attitude révolutionnaire, peut partout indiquer la disposition à conserver en améliorant. Mais ce programme resterait illusoire sans une doctrine capable de protéger le fond en changeant la forme, au lieu de compromettre l'un pour garder l'autre.

Cette synthèse avait pleinement surgi quand une intervention décisive, non moins opportune qu'énergique, fit irrévocablement prévaloir la situation dictatoriale sur le régime parlementaire. Pendant les quatre années écoulées depuis cette transformation, le positivisme a définitivement construit la religion de l'Humanité, seule capable de consacrer et de régler l'ordre et le progrès, simultanément compromis par le théologisme épuisé. Les positivistes, ainsi purifiés de leur origine révolutionnaire, peuvent se combiner avec les conservateurs, assez dégagés de leur avènement rétrograde, pour



instituer la politique destinée à terminer la grande crise.

Tel est le but de cet opuscule, qui représente la transition finale comme devant caractériser la troisième génération du siècle exceptionnel, dont les deux premières furent, l'une d'abord révolutionnaire, puis rétrograde, l'autre à la fois rétrograde et révolutionnaire. Les deux conditions, religieuse et politique, de cette inauguration, se trouvent séparément remplies: il ne reste qu'à les combiner, d'après une suffisante harmonie entre la synthèse universelle et la volonté prépondérante. Vu l'aptitude du positivisme à diriger la réorganisation intellectuelle et morale, la dictature régénérée saura bientôt abandonner les prétentions à la suprématie spirituelle, qui firent seules avorter l'effort des légitimistes contre le régime parlementaire et le journalisme. En se combinant avec les conservateurs, les positivistes achèveront de rectifier les habitudes qu'ils tiennent d'une origine vicieuse quoique nécessaire, désormais devenue contraire à leur vraie destination. D'un autre côté, l'alliance des positivistes affranchira les conservateurs de leurs inclinations primitives, et compensera l'insuffisance d'une qualification destinée à disparaître quand la reconstruction aura surmonté la démolition et la rétrogradation.

Pour manifester et développer son efficacité sociale, la foi positive exigeait un sacerdoce indépendant, seul capable de faire dignement pénétrer la religion universelle chez les gouvernants et les gouvernés, en leur donnant avec opportunité des conseils décisifs. Ce pouvoir spirituel n'appartient encore qu'au fondateur de la nouvelle synthèse, dont l'avènement, trop récent et trop comprimé, ne



peut avoir déjà changé le premier état de toute systématisation. Mais la condensation primitive n'empêche point, et même facilite, l'accomplissement des conditions, mentales et morales, de la spiritualité positive, qui, devenue d'abord assez synthétique, puis assez sympathique, doit enfin développer l'énergie qu'exige son office régénérateur. Le nouveau sacerdoce, dont la doctrine est suffisamment élaborée, n'a plus besoin que de manifester et consolider l'indépendance sans laquelle il ne pourrait obtenir et conserver la confiance des gouvernés et le respect des gouvernants. Afin que cette condition soit assez remplie, il doit longtemps fonder sa subsistance sur les libres subsides des vrais croyants, en repoussant toute existence officielle, et même tous les profits matériels du travail spirituel, écrit ou verbal, qui doit toujours rester gratuit. Quelque difficile que soit une telle conduite pour un philosophe entièrement dépourvu de fortune personnelle, je l'ai suffisamment réalisée depuis sept ans. Je reproduis, à la suite de cette préface, la dernière des circulaires qu'une telle situation me prescrit d'écrire au commencement de chaque année; elle caractérise l'état naissant d'un sacerdoce qui déjà peut ainsi demander que la même garantie soit exigée des autres spiritualités.

Afin de seconder l'exposition par la prédication, j'avais promis, pour 1855, un cours propre à compléter celui que je fis trois fois, avec l'assistance du gouvernement, en 1849, 1850, et 1851, au Palais Cardinal, sur la philosophie de l'histoire. Il devait faire directement pénétrer le positivisme chez les conservateurs, et même parmi les rétrogrades, tandis que le précédent avait en vue la conversion des révolutionnaires, seuls immédiatement accessibles



aux innovations quelconques, quand leurs préjugés sont assez ébranlés. Toutes les démarches convenables ont été faites, avec autant de zèle que d'opportunité, par le civique patron du positivisme, M. le sénateur Vieillard. Je regrette d'être forcé d'annoncer que le gouvernement n'a pas accordé le concours faute duquel je dois ajourner cet enseignement jusqu'à la prochaine année dont je puisse disposer d'après le plan général de mes travaux, c'est-à-dire en 1857. Pour faire mieux apprécier une telle décision, je joins à cette préface le programme qui caractérise chacune des trente-sept séances d'un cours propre à seconder le présent opuscule, ainsi devenu plus nécessaire. Néanmoins, je dois ajouter que le gouvernement a formulé son refus de manière à témoigner sa disposition à respecter la religion dont sa prépondérance seconda spontanément l'essor décisif. Les détours que la dictature bourgeoise employait pour les moindres embarras ont une toute autre signification quand ils émanent d'un pouvoir qui ne sera jamais soupçonné de manquer d'énergie.

.....



## IV

*Jugement d'Auguste Comte sur la funeste liaison  
avec Saint-Simon.*

a) Lettre à Michel Chevalier

A M. MICHEL CHEVALIER

Monsieur,

Il est tellement désagréable de prendre la plume pour entretenir le public de considérations personnelles, au lieu de l'occuper d'idées seules susceptibles de l'intéresser, que j'ai d'abord hésité à réclamer contre l'article qui me concerne dans le *Globe* du mardi 3 janvier 1832. Cependant, après une telle provocation, je crois devoir surmonter cette juste répugnance, et je ne puis me dispenser de relever les expressions fort inconvenantes que vous avez employées à mon égard, sans en avoir probablement senti toute la portée, quand vous avez parlé de ma prétendue séparation de la société saint-simonienne.

Comme vous étiez, je crois, encore occupé de vos études à l'époque des événements auxquels votre article se rapporte, il n'est pas étonnant, Monsieur, que vous n'en ayez point une connaissance exacte. Si vous vous en étiez informé avec plus de soin, vous auriez été convaincu que je n'ai jamais fait partie, sous aucun rapport, de l'association saint-simonienne; et vous vous seriez sans doute dispensé d'expliquer pourquoi je m'en serais *séparé*.

J'ai eu, Monsieur, pendant plusieurs années, avec M. de Saint-Simon une liaison intime, fort antérieure à celle qu'ont pu avoir avec lui aucun des chefs de votre société: Mais cette relation avait



entièrement cessé environ deux ans avant la mort de ce philosophe, et par conséquent à une époque où il n'était pas encore question le moins du monde de saint-simoniens. Je dois d'abord vous faire observer que M. de Saint-Simon n'avait point encore adopté la couleur théologique, et que notre rupture doit même être attribuée en partie à ce que je commençais à apercevoir en lui une tendance religieuse \* profondément incompatible avec la direction philosophique qui m'est propre.

Depuis la mort de M. de Saint-Simon, j'ai inséré dans *le Producteur*, pendant les deux derniers mois de 1825 et les trois premiers de 1826, six articles destinés à faciliter au public l'intelligence de mes idées fondamentales sur la refonte des théories sociales. Mais ma coopération à ce journal, à la fondation duquel j'avais été absolument étranger, fut purement accidentelle. J'ai consenti à publier par cette voie des articles portant ma signature, comme j'eusse pu le faire par la *Revue Encyclopédique*, ou dans tout autre recueil dont la direction politique n'eût pas été radicalement opposée à la mienne; j'ai d'ailleurs cessé toute insertion aussitôt que je me suis aperçu que les éditeurs de ce journal tournaient aux idées religieuses, dont il n'avait d'abord été nullement question. Du reste, même pendant le court intervalle de cette sorte de coopération, je n'ai jamais assisté *une seule fois* aux réunions régulières ou irrégulières des rédacteurs de ce recueil qui me sont absolument inconnus. Mes rapports avec *le Producteur* étaient donc purement

\* Le mot *religion* et ses dérivés avaient alors systématiquement, pour Auguste Comte, de même que pour le public, l'acception exclusivement *théologique*. — R. T. M.



littéraires: et je les avais, dès l'origine, tellement simplifiés, même sous ce point de vue, que je me suis toujours borné à adresser mes articles au rédacteur général (M. Cercllet), qui eût pu refuser de les publier, mais que je n'avais nullement autorisé à y introduire la moindre modification, et qui, de fait, les a tous textuellement insérés. D'après ces renseignements vous serez sans doute disposé, Monsieur, à préjuger dès à présent la légèreté de la singulière explication que vous avez donnée de faits qui n'ont jamais existé. Quoique plus jeune que les chefs de votre secte, mes travaux et mes écrits ont été très antérieurs aux leurs. La première émission du commencement de mon *Système de politique positive*, dont mes articles du *Producteur* ne sont que le développement partiel, date de 1822 (j'avais alors vingt-quatre ans); un second degré de publicité a été donné à cet ouvrage au commencement de 1824, près de deux ans avant l'apparition du *Producteur*. Comme je n'ai jamais varié le moins du monde de la direction philosophique que j'avais dès lors nettement caractérisée, et dont la publication de mon cours de *Philosophie positive*, commencée en 1830, n'est qu'une plus ample et plus générale manifestation, il serait difficile de concevoir que j'eusse jamais pu rien devoir aux travaux des *pères saint-simoniens*, qui affectent peu d'ailleurs, ce me semble, une telle prétention. Il est au contraire très certain que l'influence de ma parole ou de mes écrits a contribué dans l'origine à l'éducation philosophique et politique de vos chefs actuels; ce dont je suis du reste fort loin de me plaindre, en regrettant seulement qu'ils n'en aient pas mieux profité. Mais, quoi qu'il en soit, Monsieur, j'ai lieu de m'étonner



d'avoir été confondu dans votre exposé avec les personnes qui, ayant commencé leur carrière philosophique au sein de votre société et sous les inspirations de ses chefs, ont cru devoir plus tard s'en séparer; ce que je regarde, d'ailleurs, comme une grande preuve de bon sens.

Par suite des mêmes considérations, il me paraît peu facile de comprendre comment j'aurais pu, selon vos doctorales expressions, *rester en arrière dans la marche du saint-simonisme, faute d'en pouvoir suivre le progrès*. Entré, avant vos *pères suprêmes* ou *non suprêmes*, dans la carrière philosophique, et y ayant marché sans interruption dans une direction invariable, je ne pourrais me trouver maintenant à l'arrière que par suite d'une infériorité intellectuelle bien prononcée. Or, quoique vos chefs se soient hardiment *posés* comme les hommes les plus capables de France, et même du monde entier, je ne sache pas qu'ils soient encore allés jusqu'à penser qu'une telle prétention pût devenir un article de foi ailleurs que parmi leurs dévots. Je crois donc que, s'ils eussent été consultés à l'avance, ils n'auraient nullement ratifié les termes que vous avez employés à mon égard. Ils savent parfaitement que je n'ai jamais hésité, à aucune époque, à regarder et à proclamer hautement l'influence des idées religieuses, même supposées strictement et constamment réduites à leur moindre développement, comme étant aujourd'hui chez les peuples les plus avancés, le principal obstacle aux grands projets de l'intelligence humaine et aux perfectionnements généraux de l'organisation sociale. La voie scientifique dans laquelle j'ai toujours marché depuis que j'ai commencé à penser, les travaux que je poursuis obstinément pour élever



les théories sociales au rang des sciences physiques, sont évidemment en opposition radicale et absolue avec toute espèce de tendance religieuse ou métaphysique. Ainsi le public éclairé comprendra difficilement, Monsieur, comment j'aurais pu rester en arrière dans une direction qui n'a jamais été la mienne, et que j'ai toujours regardée comme essentiellement rétrograde. Si vos supérieurs, après avoir suivi pendant quelque temps la direction positive (qu'ils n'ont d'ailleurs jamais bien comprise, faute d'avoir fait les études préliminaires convenables), ont jugé à propos d'en prendre une autre entièrement opposée, ils ont sans doute cru bien faire; mais je ne puis m'empêcher de trouver fort singulier que ce soit en leur nom que vous parliez à mon égard de déviation et de ralentissement. Soyez persuadé, Monsieur, que tous les observateurs impartiaux et compétents seront choqués de cet étrange renversement des rôles, s'ils pouvaient prendre quelque intérêt à un tel débat.

Il est possible, Monsieur, que ma persistance invariable dans la voie philosophique que j'ai suivie dès mes premiers travaux passe dans votre esprit pour une sorte de répugnance aveugle à toute innovation, quoique vous fussiez, certes, le premier à m'adresser un tel reproche. Mais quand même je ne serais pas profondément convaincu que la direction positive est la seule qui puisse aujourd'hui nous conduire à une vraie et définitive rénovation des théories sociales, et, par suite, des institutions politiques, j'aurais de la peine à comprendre qu'on exécutât jamais rien d'important en changeant tous les deux ou trois ans ses conceptions principales. Du reste vous conviendrez, Monsieur, que si je me suis



trompé dans la direction générale de ma philosophie, je n'ai pas choisi du moins celle qui se prête le plus commodément à l'infériorité et à la paresse de l'intelligence. Au lieu des longues et difficiles études préliminaires sur toutes les branches fondamentales de la philosophie naturelle, qu'impose absolument ma manière de procéder en science sociale ; au lieu des méditations pénibles et des recherches profondes qu'elle exige continuellement sur les lois des phénomènes politiques (les plus compliqués de tous), il est beaucoup plus simple et plus expéditif de se livrer à de vagues utopies dans lesquelles aucune condition scientifique ne vient arrêter l'essor d'une imagination déchaînée. Il est surtout très attrayant, je l'avoue, pour ceux qui visent à la quantité des suffrages beaucoup plus qu'à leur qualité, après avois adhéré à trois ou quatre épigraphes sacramentelles et sans prendre d'autre peine que celle de composer quelque verbeuse homélie, de se trouver tout à coup un grand homme, du moins momentanément, aux yeux d'un cercle assez nombreux, par lequel d'ailleurs on a l'avantage d'être vénéré comme un modèle de vertu. Ajoutez que la voie saint-simonienne conduit à la fortune et la mienne à la misère, et vous aurez achevé de démontrer que j'ai suivi une fort mauvaise direction. Cependant, Monsieur, je suis tellement obstiné que je ne voudrais pas en changer, quoique je sois assez jeune pour pouvoir le faire avantageusement. L'estime et la sympathie d'un très petit nombre d'esprits éminents, juges compétents de mes travaux, telle est la seule grande récompense que se soit proposée mon ambition, trop modeste ou trop élevée, comme vous croirez devoir l'entendre.



Votre société n'a point encore, à ce que l'on m'apprend, arrêté les bases de sa nouvelle morale ; j'espère cependant, Monsieur, que vous conformant, par provision du moins, aux vieilles règles de la moralité littéraire, vous voudrez insérer textuellement dans le prochain numéro du *Globe*, ma réponse à l'attaque inconsidérée que vous vous êtes permise envers moi. Je désire qu'elle ait sur vous assez d'influence pour vous empêcher désormais de me mêler en rien dans aucune histoire de la secte saint-simonienne, à laquelle j'ai le droit d'exiger qu'on me regarde comme ayant toujours été absolument étranger. Quand vous croirez devoir seulement vous livrer à une critique quelconque de ma philosophie, je garderai le plus profond silence, parce qu'elle est effectivement tombée, par le fait de la publicité, dans le domaine des journalistes disposés à la juger. Mais il ne saurait en être de même lorsqu'il s'agit d'assertions erronées relatives à ma personne et qu'il m'importait beaucoup de démentir.

Je dois vous prier, Monsieur, de vouloir bien excuser la longueur de cette lettre. Mais vous reconnaitrez sans doute que, s'il est aisé de présenter en deux lignes toute la position d'un écrivain sous un point de vue absolument faux, la rectification ne peut jamais être aussi concise.

A. COMTE,

ancien élève de l'École polytechnique,  
n° 159, rue Saint-Jacques.

P. S. — Je dois vous prévenir, Monsieur, que, dans le cas où l'insertion exacte de cette lettre dans



votre journal me serait refusée, j'aurais recours, quoique avec le plus grand regret, à la publicité des autres journaux.

(*Lettres D'Auguste Comte à divers. Publiées par ses exécuteurs testamentaires. Tome II. Lettres antérieures à 1850, ps. 169-174.*)

b) SYSTÈME DE PHILOSOPHIE POSITIVE. Tome VI. *Préface personnelle.*

(Voir p. 86 du présent recueil.)

c) CATÉCHISME POSITIVISTE. *Préface, p. XXXII.*

.....

La vénération peut cependant persister au milieu des plus grands égarements révolutionnaires, dont elle fournit spontanément le meilleur correctif. J'en fis jadis l'épreuve personnelle pendant la phase profondément négative qui dut précéder mon essor systématique. Alors l'enthousiasme me préserva seul d'une démoralisation sophistique, quoiqu'il m'exposât spécialement aux séductions passagères d'un jongleur superficiel et dépravé. La vénération constitue aujourd'hui le signe décisif qui caractérise les révolutionnaires susceptibles d'une véritable régénération, quelque arriérée que soit encore leur intelligence, surtout parmi les communistes illettrés.

.....



d) SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE. Tome III. *Préface*, ps. XIV-XVII.

.....

Avant de terminer cette préface, je me trouve forcé d'y placer deux explications personnelles, destinées, l'une à rectifier une erreur grossière, l'autre à remplir un pieux devoir. Quand j'aurai pu fonder la *Revue Occidentale*, sa publication trimestrielle me permettra d'accomplir convenablement de telles communications. Jusque-là, dépourvu de tout accès dans le journalisme actuel, mes préfaces deviennent l'unique siège de ces rapports spéciaux, lequel inopportuns qu'ils y soient.

Dès le début de ma carrière, je n'ai jamais cessé de représenter le grand Condorcet comme mon père spirituel. Cette filiation normale ressort directement de la comparaison des doctrines; puisque ma fondation de la sociologie consista surtout à réaliser dignement le projet conçu par mon précurseur pour subordonner la politique à l'histoire. Mais l'analogie personnelle confirme, j'ose le dire, la succession philosophique, en montrant, des deux côtés, avec un invariable dévouement, une tendance continue à transporter l'esprit scientifique dans le domaine social, d'après une préparation mathématique.

Outre mes constantes déclarations, de tels rapprochements doivent suffire aux esprits impartiaux et judicieux pour rejeter comme absurde toute autre supposition sur l'impulsion initiale de mes travaux. Cependant la funeste liaison de ma première jeunesse avec un jongleur dépravé poussa l'envie et la frivolité vers une hypothèse qui, malgré son irrationalité, se propagea beaucoup. Une secte éphémère, bien digne, à tous égards, du chef qu'elle



se forgea, devint le principal organe d'une fable qui lui permettait, en satisfaisant sa haine, d'exploiter impunément mes premiers écrits. Voilà pourquoi je crus devoir insérer, à ce sujet, une note spéciale dans la dernière préface de mon ouvrage fondamental. Je me serais borné toujours à cette explication décisive, si je n'eusse ensuite reconnu qu'elle n'avait point empêché plusieurs écrivains, même bienveillants envers moi, de propager, par irréflexion, une supposition plus ridicule encore qu'odieuse. La comparaison directe des doctrines a, depuis longtemps, permis d'apprécier cette calomnie contradictoire, où mes premières inspirations émaneraient d'une source qui les repousse. Mais, afin que mon silence ne concoure point à prolonger une telle méprise, je reviens, une dernière fois, sur de pénibles souvenirs pour déclarer ici que je ne dus rien à ce personnage, pas même la moindre instruction.

Séduit par lui, vers la fin de ma vingtième année, mon enthousiasme, jusqu'alors appliqué seulement aux morts, me disposa bientôt à lui rapporter toutes les conceptions qui surgirent en moi pendant la durée de nos relations. Quand cette illusion fut assez dissipée, je reconnus qu'une telle liaison n'avait comporté d'autre résultat que d'entraver mes méditations spontanées, antérieurement guidées par Condorcet, sans me procurer d'ailleurs aucune acquisition. Tandis que divers contacts personnels me firent alors obtenir des éclaircissements secondaires, dont je me plus toujours à proclamer les sources, celui-là resta dépourvu de toute efficacité réelle, scientifique ou logique.

Une telle stérilité s'explique aisément d'après la nature et l'éducation d'un écrivain vague et



superficiel. Il ne se distingua réellement des autres littérateurs que comme moins lettré, quoique autant dépourvu d'instruction scientifique. Toujours incapable de rien créer, il se bornait à refléter les inspirations extérieures, même dans ses aberrations.

Son éclat passager constituera, pour la postérité, l'un des symptômes caractéristiques de notre anarchie mentale et morale, puisqu'il résulta seulement d'un charlatanisme effréné dépourvu de tout vrai mérite. Le cœur et l'esprit de ce personnage se retracent exactement dans le cynique résumé qu'il se plaisait à faire de sa propre vie, dont il représentait les deux moitiés comme respectivement consacrées à l'achat et la vente des idées.

.....

e) CORRESPONDANCE D'AUGUSTE COMTE ET GUSTAVE D'EICHTHAL.

Paris, 1 Mai de 1824.

.....

Depuis que vous êtes parti, il s'est passé un événement assez important pour moi et qui aura une certaine influence sur la conduite de ma vie, je veux dire ma rupture complète et irrévocable avec M. de Saint-Simon. Je ne sais si cela vous étonnera beaucoup, mais du moins vous aviez les données suffisantes pour les prévoir, d'après la physiologie. Il y a trop de discordance entre mon organisation et la sienne, pour qu'il n'en résaltât pas une divergence de plus en plus sensible aussitôt que les relations d'élève à maître auraient cessé, et elles sont entièrement terminées, depuis quatre ou cinq ans, ou plutôt elles n'ont jamais existé strictement dans les sens réel et vulgaire du mot. Mais cette divergence



nécessaire qui, avec un autre caractère moral que celui de M. de Saint-Simon, aurait pu se réduire à une simple différence d'opinion, a produit et dû produire une scission totale avec un caractère tel que le sien. M. de Saint-Simon a un amour-propre qui rend toute combinaison réelle impossible avec lui à la longue, à moins qu'on ne fût un homme médiocre et qu'on ne voulût se résoudre à être son instrument. Il est convaincu que lui seul est en état de trouver des idées, et que les autres ne peuvent jamais prétendre qu'à exploiter les siennes de manière à les améliorer sous quelques rapports secondaires. Il pense d'ailleurs faire exception aux lois ordinaires de la physiologie, en croyant qu'il n'y a point d'âge pour lui, et qu'il a plus de valeur aujourd'hui que vingt ans auparavant, tandis que, dans le fait, ce qu'il pourrait faire de mieux maintenant serait de se retirer de l'activité philosophique. Ces inconvénients, supportables d'ailleurs s'ils se réduisaient à de simples ridicules, produisent malheureusement en lui la prétention la plus forte et la plus irrésistible à gouverner les autres, et j'ai eu particulièrement à en souffrir depuis fort longtemps. Depuis que je n'ai réellement plus rien à apprendre de M. de Saint-Simon, c'est-à-dire depuis quatre ou cinq ans et que je ne reste accolé à lui que par reconnaissance de ce que j'en ai appris autrefois, cette prétention est devenue pour moi de plus en plus gênante, en proportion des efforts qu'il m'a fallu faire pour m'y soustraire, sans que je l'aie toujours pu complètement. Je l'ai cependant supporté autant que je l'ai pu, mais ma patience a été au bout à la dernière épreuve qui a eu lieu au sujet de la publication de mon ouvrage, et dont je pourrais vous parler si vous



étiez ici ; mais à cette distance, cela vous ennuerait. Néanmoins, cela n'eût point été suffisant pour amener de ma part une rupture, si je n'avais eu à me plaindre sous un autre rapport tout à fait décisif. Depuis longtemps, j'ai acquis la preuve que M. de Saint-Simon cherche à me tenir en subalterne vis-à-vis du public et à s'approprier en majeure partie la gloire quelconque qui peut résulter de mes travaux. J'avais été prévenu il y a sept ans, quand je suis entré en relation avec lui, par des personnes qui, je le vois maintenant, le connaissaient bien, que sa moralité se réduit au fond au machiavélisme d'un homme qui a un but déterminé, celui de faire sensation dans le monde, et pour qui tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils atteignent à ce but, de telle sorte qu'il est susceptible des plus grands actes de générosité, mais à la condition qu'on soit pour lui un instrument dévoué. J'avais refusé, et même avec indignation, de croire à cet aperçu ; mais aujourd'hui je suis forcément obligé de l'admettre comme résumé de mes relations avec lui. Le fait est que tant que je n'ai pas voulu avoir une existence distincte et indépendante de la sienne aux yeux du public (et effectivement tant que je suis resté simplement élève, c'est-à-dire dans les deux ou trois premières années, je ne l'ai pas cherché), je lui ai parfaitement convenu. Mais aussitôt que j'ai voulu être moi et paraître moi, il n'y a plus eu que tiraillements dans nos relations. Craignant d'être effacé par moi, il aurait voulu m'éliminer auprès du public. Vous ne sauriez croire combien il m'a fallu de peine pour arriver à ce que mon travail actuel portât mon nom ; et même le grand intervalle qu'il y a entre la composition de ce travail et sa publication tient essen-



tiellement à cette cause. Enfin, pour abrégé, je vous dirai que ce n'est qu'à force d'expériences et d'observations particulières, continuées pendant quatre ou cinq ans, que je suis arrivé à penser sur son compte d'une manière aussi opposée à ma première opinion. Dans un tel état de choses, vous sentez que la relation ne se maintenait que par habitude, par amour de la paix de mon côté, et surtout faute d'une occasion qui fit éclore la scission. Cette occasion (si vous désirez le savoir, ce qui est actuellement peu important), s'est présentée lors de la publication de mon travail. D'abord c'est uniquement pour céder à la volonté de M. de Saint-Simon que mon premier volume paraît en deux parties, et je pense sur ce point tout à fait comme vous. Cette première chose a commencé à m'indisposer. Mais je l'ai été d'une manière tout à fait grave par l'intention qu'il m'a manifestée de donner à cela pour titre le sien: *Catéchisme des industriels*, troisième cahier, avec une introduction en tête faite par lui. Je n'ai pas besoin de vous faire sentir combien une telle proposition, outre qu'elle était révoltante pour moi individuellement, se trouvait être ridicule pour le travail; dès lors, j'ai dû arrêter sur-le-champ cette explosion de domination, et il a fallu qu'il s'arrêtât puisque l'impression de mon ouvrage ne pouvait se faire sans mon aveu. Il a donc cédé, mais il a déclaré que, puisque je ne voulais pas le laisser directeur, il n'y avait plus d'association entre nous, mot auquel, je l'avoue, je ne me serais pas attendu, après des relations de sept ans que j'ai prolongées par sentiment et contre tous mes intérêts. Pour comble, il a usé de ruse dans la publication, de manière à faire paraître comme troisième cahier de son *Catéchisme*



mon demi-volume, en violation d'une convention très expresse, dont M. Rodrigue avait été le garant réciproque. Je n'ai eu à ma disposition que cent exemplaires, tels que ceux que vous avez reçus, et tels qu'il était convenu que tous seraient. La vraie publication, qui consiste dans les mille exemplaires, me présente comme un homme ayant mission, de par M. de Saint-Simon, pour lui rédiger un de ses cahiers; mais heureusement, ce n'est pas là l'effet qu'a produit son procédé. Je ne veux pas vous ennuyer de tous ces détails, peut-être ne l'ai-je que déjà trop fait; mais vous savez qu'on est toujours diffus quand on parle de ses affaires à un ami. Vous voyez, en dernier résultat, que cette rupture est décisive, et que jamais il ne me sera possible de revenir là-dessus. Je vous avoue que j'en suis maintenant beaucoup plus content que fâché. Cet événement devait arriver tôt ou tard, et je suis bien aise qu'il ait eu lieu au moment où je commence à me lancer dans le monde scientifique. Je sens mon existence intellectuelle se développer d'une manière plus franche et plus complète. Je suis tout ravi de la parfaite indépendance que j'acquiers par là dans la conduite, soit de mes travaux, soit de mes affaires \*. Je crois que les plus grands inconvénients seront pour M. de Saint-Simon, et que le tort qu'il a espéré me faire retombera sur lui. Je vous parlerai plus en détail de mes affaires à cet égard, si vous me

\* Je le suis d'autant plus que bientôt, sans doute, la divergence capitale d'opinions qui existe entre nous devra amener une discussion pour laquelle cette rupture me met fort à l'aise. En résumé, ses cahiers ont déjà montré et développeront de plus en plus cette disposition qui est fondamentale en lui autant que possible, puisqu'elle résulte de son organisation, de son âge et de sa position, celle de changer les institutions avant que les doctrines soient refaites, disposition révolutionnaire avec laquelle je suis et dois être en opposition absolue.



marquez franchement que cela vous intéresse un peu, car je crains bien, je vous l'avoue, de vous ennuyer.

Vous avez vu par ce que je viens de vous dire que, de fait, mon travail n'est pas encore définitivement publié. Les mille exemplaires même de M. de Saint-Simon ont passé à ses souscripteurs ou à d'autres. Mes cent ont été, comme vous le pensez bien, distribués presque en totalité. Enfin, il n'y en a pas un seul chez les libraires. Je profiterai de cela pour remédier un peu à l'inconvénient de deux parties séparées; car, aussitôt que la seconde partie sera finie, je traiterai avec un libraire, ou je me procurerai des fonds de toute autre manière pour *publier* tout le volume à la fois, de telle sorte que mes envois actuels paraîtront une communication anticipée de la première partie à quelques esprits choisis.

Je suis encore un peu occupé de mes distributions, et ce n'est pas avant quinze jours que je pourrai me mettre à commencer à écrire la seconde partie. Je vous demande pardon de vous avoir caché la vérité à cet égard; mais le fait est qu'il n'y a pas eu encore une ligne d'écrite à ce sujet. J'ai presque ici constamment employé mon temps à méditer ce travail, et beaucoup de tracasseries et de contrariétés de diverses natures m'ont empêché d'écrire plus tôt. Pour mettre un terme aux instances très importunes de M. de Saint-Simon à cet égard et à l'empressement plus flateur, mais moins fatigant de M. Rodrigue et de quelques autres personnes, j'ai dit plusieurs fois que je m'occupais de l'écrire et même de le récrire, quoique je n'en fusse qu'à le penser, car jamais il ne m'est arrivé de rien écrire. Je vous prie de m'excuser si je vous ai traité à cet égard comme le commun des martyrs; mais c'était, non pour que le secret fût



mieux gardé, mais afin de n'avoir pas à m'embarasser l'esprit de plusieurs versions sur le même fait. Dans ma manière de travailler, je n'écris que lorsque le sujet a été profondément pensé dans son ensemble, dans ses principales parties et même dans les détails les plus importants; aussi ne suis-je pas longtemps à écrire et n'ai-je pas besoin de revenir sur ce que j'écris, si ce n'est sous des rapports infiniment peu graves. Je compte que ma seconde partie me prendra six semaines ou deux mois au plus à écrire, et que je m'occuperai immédiatement de sa publication.

Je n'ai qu'à me louer de l'accueil fait à mon ouvrage par les personnes qui l'ont reçu. Entre autres, j'ai eu la plus flatteuse approbation de M. de Humboldt, que je dois voir à ce sujet dans quelques jours. J'ai été agréablement affecté (je ne dis pas surpris) de l'effet que ce travail a produit sur M. Guizot. Il m'en a témoigné par écrit une profonde et sincère satisfaction et, depuis j'ai pu voir par sa conversation que ces idées agissent sur lui. Je continuerai à le voir, et j'espère parvenir à modifier son système intellectuel utilement pour le public. C'est une organisation tout à fait scientifique, mais à laquelle il a manqué une éducation correspondante, et vous savez que, malheureusement, cela n'est pas réparable. Je n'espère donc pas effectuer sa conversion complète, mais seulement, comme je voudrais, la modifier assez pour rendre plus utile sa très grande valeur philosophique. Le point principal sur lequel nous avons été en opposition est le besoin absolu, suivant lui, des idées religieuses dans une proportion quelconque, à tous les âges possibles de la civilisation humaine. En un mot, comme vous le



savez à *priori*, quoique moins métaphysique que tous les autres, c'est encore du kantisme qu'il déduit ses idées les plus générales. J'ai été aussi spécialement content de l'effet de mon ouvrage sur M. Flourens, jeune physiologiste que vous connaissez sans doute, de réputation, et qui a une très grande valeur philosophique. Je dois avoir avec lui un entretien important un de ces jours sur l'idée fondamentale de mon travail, l'application de la méthode positive à la science sociale.

.....

J'ai oublié de vous expliquer le motif de l'avertissement que vous avez lu en tête de mon travail et qui a dû vous étonner. Ce qu'il y a là de personnel à M. de Saint-Simon a pour but d'obtempérer à son désir de faire connaître au public nos relations avec plus de développement que par le mot d'*élève*; ainsi c'est une affaire de complaisance. Je crois que le titre élève était plus que suffisant, et même, comme le disait M. de Blainville, il dénonce plus que la réalité, bien certainement. Mais, M. de Saint-Simon ayant trouvé que ce n'est pas assez, j'ai fait cela pour lui ôter tout prétexte d'accusation, c'était peu après notre rupture. J'espérais que cet acte de complaisance modifierait ses dispositions à mon égard; au contraire, c'est depuis qu'a eu lieu le trait dont je vous ai parlé de violation de parole. Vous sentez bien que, d'après cela, je supprimerai ces détails, afin que vous compreniez clairement la cause d'un exposé personnel, qui doit paraître de fort peu d'intérêt et même assez ridicule au public.

.....

(REVUE OCCIDENTALE. Nouvelle série. Tome 13. 1896, ps. 198-204.)



f) Lettre à Tabarié.

MONSIEUR TABARIÉ (FILS)  
 PLACE SAINT-CÔME  
 A MONTPELLIER. DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Paris, le 5 avril 1824.

.....  
 Je passe à la seconde série de faits, qui n'est pas, à beaucoup près, aussi charmante, mais qui vous affectera peut-être davantage, comme se rattachant à des considérations d'un intérêt plus général.

Pour vous mettre au courant de suite en quatre mots, j'ai à peu près rompu avec M. de Saint-Simon, et je pense que vous devinez bien sur-le-champ les principaux motifs, si votre mémoire vous rappelle quelques conversations que j'ai eues avec vous sur ce sujet. Le fait est que je prévoyais le résultat depuis assez longtems, et que j'aurais dû le prévoir plutôt. M. de S<sup>t</sup>.S. a eu comme les pères vis-à-vis des enfants, les métropoles à l'égard des colonies, le petit inconvénient, que la physiologie montre comme presque inévitable, de croire qu'ayant été son élève, je devais continuer à l'être indéfiniment, même après que la barbe m'aurait poussé. De là la manie de vouloir toujours régler mes travaux, ce qui était utile tant que j'ai eu à faire mon éducation (et pendant tout le tems je l'ai supporté sans aucune peine), mais ce qui était ridicule et intolérable plus tard; or, le fait est que depuis quatre ans environ mon éducation dans ce genre est terminée, qu'il n'a eu plus rien à m'apprendre, et qu'effectivement il ne m'a plus rien appris, et qu'alors la



prolongation du même système de conduite n'a plus été que gênante, comme tendant à entraver le développement de mes facultés. C'est surtout depuis mon travail que vous avez lu et qui n'a pas paru, que cet inconvénient est devenu très manifeste, parce que j'ai lutté contre; aussi depuis avons-nous toujours été en tiraillement. Second point; non seulement M. de St-S. a prétendu me conduire plus long tems qu'il ne le devait et le pouvait, mais, ce qui est beaucoup plus grave, j'ai acquis la certitude inébranlable qu'il était choqué de me voir en évidence aux yeux du public, acquérir une importance égale à la sienne, et qu'en un mot, il aurait été bien aise de me tenir sous le boisseau, en faisant de moi un instrument; si j'avais pu le supporter, nous aurions été bien ensemble. Mais ce n'est qu'avec des mazettes qu'une telle combinaison peut avoir lieu; aussi le lui ai-je dit. Il y a fort longtems que j'avais commencé à me douter de cela, mais je ne l'ai jamais montré, même à vous, ne me croyant pas assez sûr. Des expériences continuelles m'ont de plus en plus confirmé dans cette manière de voir, et enfin, le fait tout récent dont je veux vous parler m'a enlevé toute espèce de doute. Voici ce dont il s'agit. Il avait été convenu, comme vous le savez, que mon volume serait composé de deux parties, celle faite déjà, et une autre relative à l'histoire de la civilisation. Celle-ci d'abord devait précéder, mais j'ai reconnu en travaillant qu'elle devait suivre, et comme ce changement a occasionné un nouveau retard dans son exécution (ainsi que beaucoup d'autres causes dont il serait trop long de vous entretenir), nous convinmes que la partie exécutée depuis deux ans paraîtrait d'abord seule. Il y a un mois, avant d'en



commencer l'impression, M. de St-S. m'annonce qu'il n'entend pas que mon travail porte un autre titre que le sien (*Catéchisme des industriels*) quoique sans nom cependant, et qu'il veut le faire précéder d'une introduction à sa manière. Un tel fait vous paraît sans doute aussi décisif qu'à moi, aussi je ne commenterai pas cette ridicule prétention. Vous sentez bien que je refusai net, et s'ensuivit des explications fort vives, où je répondis ce que j'avais sur le cœur depuis longtemps. Bref, comme il voulait absolument imprimer, et que j'étais bien le maître de mon travail, il a été forcé d'en passer par où je voulais, c'est-à-dire, que le travail s'imprime en ce moment avec le titre général: *Système de politique positive*, par A<sup>te</sup> Coïnte, etc., 1<sup>er</sup> vol., 1<sup>re</sup> partie, et sans aucune introduction étrangère. J'ai obtenu ainsi par force l'essentiel pour moi, qui était de maintenir la pureté et l'indépendance de ma besogne. Mais vous comprenez bien qu'ayant cédé très peu volontairement, M. de St-S. a dû en conserver rancune, et il en est venu à me dire qu'il n'y avait plus et ne pouvait plus y avoir d'association entre nous, de sorte que moi, qui ne suis point du tout en rapport direct avec les journaux à argent, je vais être obligé de m'en occuper, ou de chercher sérieusement d'autres moyens d'existence. C'est là une chose que je ne pardonnerai jamais à M<sup>r</sup> de St-S., car c'est de la vengeance toute pure, que rien ne motive et qui ne mène à rien.

Après m'avoir depuis sept ans empêché de me faire une existence pécuniaire, par la perspective à laquelle il m'était si commode de me livrer, d'obtenir un sort par mes travaux, et après que ma coopération a été au moins aussi utile que la sienne pour amener



le peu de résultats de ce genre qui ont eu lieu jusqu'ici, rien, quand même j'aurais eu tort, ne devait m'attirer un tel traitement. Enfin, surtout plus de jérémiades, voilà le point où en sont les choses en ce moment. Mon ouvrage s'imprime, M. de St-S. l'enverra aux souscripteurs de son catéchisme, et moi j'en aurai 100 exemplaires. Si rien ne change, je serai obligé d'établir par moi-même de relations à ce sujet avec les hommes influents, et je pense bien que j'en viendrai à bout, mais vous savez combien ce sera ennuyeux pour moi. Enfin, ceci est trop nouveau pour que je sache encore bien positivement ce que je vais faire; je vous en parlerai plus facilement dans ma prochaine lettre. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne céderai rien de mon moi intellectuel. J'ai heureusement par divers moi la seconde partie du volume, que je ne livrerai, comme vous le pensez, qu'à bonnes enseignes, c'est-à-dire, après un acte écrit d'association qui me donne vis-à-vis des industriels la même importance qu'à M<sup>r</sup> de St-S. C'est là un moyen auquel il cédera, je crois, car il a, en définitive, beaucoup plus besoin de moi, que moi de lui. Vous sentez combien dans un tel état de choses il a été heureux que j'eusse changé de logement et d'habitudes.

.....

Votre ami pour la vie

COMTE.

(REVUE OCCIDENTALE. Nouvelle série. Tome 12. 1895, ps. 95-97.)



g) Lettre à Valat.

*A Monsieur VALAT, professeur de mathématiques  
au collège de Rhodéz.*

Paris, le 21 mai 1824.

Tu seras sans doute bien étonné, mon cher Valat, en recevant cette lettre. Il y a longtemps, je le crains bien, que tu ne t'attendais plus à en recevoir de moi, et ma conduite, je le confesse humblement, ne tendait que trop à faire naître ce soupçon, à le convertir presque en une certitude complète.

J'ai, mon cher Valat, de grands reproches de négligence à me faire à ton égard ; je l'avoue franchement, et cette lettre a pour objet de réparer, s'il est encore temps, tous mes torts avec toi, et d'en obtenir le pardon de ton indulgente amitié. Mais je puis t'assurer, du moins, que je n'ai point à me reprocher d'avoir renoncé à l'amitié que nous nous sommes vuée depuis si longtemps, et qui m'a procuré, je ne l'oublierai jamais, tant de douces sensations. Oui, mon ami, quelque paradoxale que puisse sembler ma proposition, je n'ai avec toi que des torts de négligence très-grande. il est vrai, mais qui n'a jamais tenu à l'oubli de mon amitié. C'est ce dont j'espère te convaincre, si tu veux bien suivre attentivement l'exposé suivant.

Lorsque je reçus ta dernière lettre, au mois de janvier 1822, je commençais à être dans le moment de la composition directe de l'ouvrage même dont je t'envoie aujourd'hui la première partie. Tu me



demandais une exposition rationnelle de ma doctrine politique, et moi-même, depuis longtemps, je désirais te communiquer mes idées d'une manière régulière et suivie. J'avais la certitude que l'ouvrage dont je m'occupais au moment où j'ai reçu ta lettre satisferrait entièrement à ta curiosité et à mon désir, d'une manière beaucoup plus complète et beaucoup plus sûre que je ne pourrais jamais le faire par une ou même plusieurs lettres. J'étais même convaincu que toute discussion philosophique serait peu fructueuse entre nous avant que tu eusses lu et médité cet ouvrage, le premier auquel j'aie mis mon nom et le premier qui contienne une exposition satisfaisante et méthodique de l'ensemble de mes idées. J'espérais d'ailleurs avoir bientôt terminé ce travail. Par tous ces motifs réunis, je me trouvai conduit à ajourner ma réponse au moment où je pourrais t'envoyer mon travail. Telle est la cause, et la cause unique, de mes torts avec toi, car ce n'est effectivement qu'aujourd'hui que je puis remplir cette condition que je m'étais imposée, et t'adresser le commencement de mon ouvrage. Tu vas concevoir clairement cela par ce qui me reste à te dire.

Je croyais d'abord, comme je viens de te le dire, que ce travail serait fini beaucoup plus promptement qu'il ne l'a été; car, commencé en janvier 1822, il ne fut terminé qu'au mois de mai de la même année. Première cause d'ajournement de ma lettre. Mais ce n'est pas là la plus grande, comme tu le vois, puisqu'il y a deux ans aujourd'hui qu'elle n'existe plus. La principale est relative à la publication de ce . . . . . \* Aussitôt que mon travail

\* Mot manquant dans l'original. (Note de l'Éditeur.)



fut terminé, je ne doutai pas, comme tu penses qu'il était naturel de la faire, que la publication n'en fût immédiate, ainsi que cela était convenu avec M. de Saint-Simon, qui était, si tu t'en souviens bien, le directeur de notre association pour toute la partie d'impression, de publication, enfin pour tous les arrangements financiers quelconques, dont je ne me mêlais en aucune manière, m'en reposant entièrement sur lui. En effet, l'ouvrage, fut composé typographiquement presque sur-le-champ, et naturellement tu sens qu'ayant été amené à attendre jusqu'alors pour te faire réponse, je devais encore l'ajourner jusqu'au moment de t'envoyer l'ouvrage, moment que je devais croire très-prochain, puisqu'il ne restait plus qu'à tirer les épreuves. Or, c'est ici que la chose se complique: attention! Un autre personnage va entrer en scène; c'est mon ci-devant collaborateur Saint-Simon qui est la cause de tout le reste de l'ajournement. Le voici qui va commencer; écoute bien.

Par un motif peu important et dont je ne me souviens plus (à moins qu'il ne fût un prétexte, comme je soupçonne aujourd'hui que cela pouvait bien être), Saint-Simon suspendit le travail des imprimeurs pour un temps qui devait être fort court, un mois tout au plus. Il se borna à faire tirer quelques épreuves, afin de pouvoir communiquer l'ouvrage à différentes personnes que cette communication anticipée devait intéresser; mais la publication devait, je le répète, être presque immédiate. J'y eus confiance et je fus cruellement trompé. Voici comme :

Pour prendre les choses *à priori* (ce qui abrège beaucoup une exposition), je dois te dire que jusqu'



alors je n'avais pas mis mon nom à ce que j'avais fait, en partie pour ne pas contrarier mes parents, en partie par l'influence de mon cher collaborateur, qui ne s'en souciait guère, préférant, par un calcul fort simple, une gloire entière à une demi-gloire tout au plus qui lui serait revenue sans cela. Du reste, soit dit en passant, je ne suis pas fâché aujourd'hui qu'il en ait été ainsi ; car les écrits précédents ne méritaient pas que j'y misse mon nom ; je ne les considère aujourd'hui que comme des études qui m'ont été fort utiles, mais seulement préliminaires ; je préfère beaucoup que mon entrée dans la carrière, aux yeux du public, se fasse par un ouvrage capital, qui m'est beaucoup plus propre, étant entièrement pur de l'influence exercée précédemment sur moi par Saint-Simon, influence, du reste, qui a puissamment servi à mon éducation philosophique. Je reviens à mon sujet. Je te disais donc que, jusqu'à cet ouvrage, mes travaux n'avaient pas porté mon nom, et quelques personnes seulement, en très-petit nombre, auxquelles j'en avais fait confiance, savaient que je m'occupais d'idées de ce genre. Mais en faisant cet ouvrage, je sentis que le moment était venu de secouer et la tutelle de mes parents à cet égard, laquelle ne pouvait toujours durer, et celle non moins fâcheuse de Saint-Simon, qui devait également fuir. Par une espèce d'instinct de moi-même, dont je me trouve aujourd'hui bien heureux d'avoir suivi l'inspiration, je compris que l'ouvrage était trop important pour que je dusse laisser échapper cette occasion ; et effectivement, si j'avais eu la bêtise de le faire, je me serais fait un tort presque irréparable, et Saint-Simon m'aurait mis définitivement le pied sur la



gorge. Tu le sentiras facilement, si tu considères que tous mes travaux subséquents devant être la suite stricte de celui-là, il serait devenu très-difficile d'y mettre mon nom, si j'avais laissé passer le premier sous le nom d'un autre; le public n'aurait su que penser de cette disparate, dont Saint-Simon se serait d'ailleurs fait une arme contre moi. Je lui signifiai donc mon intention formellement arrêtée de mettre désormais mon nom à tous mes écrits, à commencer par celui-ci. Il sentait, sans doute, pour son compte, autant que moi pour le mien, l'importance décisive de cet acte, car il me parut en être profondément contrarié. Néanmoins, ne pouvant s'y opposer, il fallut bien qu'il me laissât faire. Mais, à partir de ce moment, il eut une très-vive répugnance, en son for intérieur, à laisser publier mon livre, et il chercha à ajourner le plus possible cette publication, en profitant, pour cela, de tous les moyens dont il put s'aviser, et surtout de ceux que ma confiance lui laissait comme directeur administratif de notre association. C'est là, je le crois aujourd'hui, ce qui le détermina d'abord à suspendre le tirage, et à se borner à faire tirer quelques épreuves, pour la communication anticipée dont je te parlais tout à l'heure. Mais sa répugnance s'accrut à un degré infiniment plus grand par l'effet de cette communication. Car, toutes les personnes auxquelles il communiquea ce travail en ayant été enchantées, et des félicitations très-flattantes m'en étant revenues, quoique je ne fusse nullement en rapport avec elles, puisque lui seul les voyait, il vit qu'il devait, à tout prix, empêcher une publication qui devait, suivant de telles apparences, éclipser ses travaux, ou, du moins, arranger les choses de



manière que, profitant de nos relations antécédentes, il pût me présenter au public comme une sorte de manœuvre littéraire à ses ordres et à ses gages, dont toutes les idées n'étaient qu'une émanation et un simple développement des siennes. Quoique je n'aie su que beaucoup plus tard, et tout récemment même, les choses que je t'explique là, cependant, sans m'en douter alors, et m'en tenant simplement à mon intention arrêtée, je suis parvenu heureusement à éviter ce piège, au moins à peu près. C'est ainsi que pendant deux ans il m'a, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, fait ajourner la publication de ce travail, qui, dans tout cet intervalle, m'était constamment représentée comme devant avoir lieu presque immédiatement. C'est ainsi, mon cher ami, que j'ai été conduit à ajourner de mois en mois jusqu'à ce moment une réponse que j'ai toujours désiré pouvoir te faire le plus promptement possible. Enfin, il n'a pas été possible à Saint-Simon de remettre davantage cette publication, ni de me faire consentir à la subalternisation qu'il projetait; mais il en est résulté une rupture complète et irrévocable entre nous depuis deux mois. J'en suis, du reste, très-content sous beaucoup de rapports, principalement à cause de l'influence directrice qu'il voulait toujours exercer sur moi, et dont il était fort pénible d'avoir constamment à se défendre, et à cause de l'approbation apparente que je paraissais donner à une foule d'idées et de démarches extravagantes d'un homme généralement déconsidéré, etc., etc. Enfin, pour couper court, voilà un mois seulement que mon ouvrage s'imprime et que je puis te l'envoyer. Je m'empresse de le faire et de réparer, s'il est possible, les tort que tu



as à me reprocher. Tu vois, mon cher ami, par ce que je te viens de dire, qu'ils se réduisent à bien peu de chose. Car si, au lieu d'attendre de jour en jour, je t'avais seulement écrit pour te mettre au courant de ce qui se passait, et te prévenir des raisons qui me forçaient à cet ajournement, je n'aurais pas fait naître en toi les impressions pénibles qui, je le crains bien, se sont élevées dans ton cœur, et dont je te demande profondément un pardon bien sincère d'avoir été la cause. J'espère, mon cher ami, que tu voudras bien me l'accorder, et que nous reprendrons dorénavant, sans interruption aucune, les douces habitudes auxquelles j'ai dû autre-fois de si heureux moments. Une amitié, comme la nôtre est trop fortement enracinée pour ne pouvoir pas supporter une telle épreuve. C'est, du moins, ce que j'éprouve bien franchement pour mon compte, et ce que, j'espère, tu ressens aussi de ton côté. Néanmoins, je serai dans l'inquiétude à ce sujet jusqu'au moment où je recevrai ta réponse. Tu as cruellement acquis, mon cher ami, le droit de me la faire attendre; mais j'espère que ton indulgence te fera renoncer à en user.

L'histoire de ma réponse à ta lettre ayant été liée à celle de ma vie sous le rapport le plus important, il ne me reste plus grand'chose à te raconter sur le passé à cet égard, puisque mes travaux sont la grande affaire de ma vie. Néanmoins, dans ma prochaine lettre, je te rendrai compte de mon existence pendant ces deux ans de silence sous quelques autres rapports moins essentiels. Je terminerai celle-ci en te mettant un peu au courant de mon état présent.

L'ouvrage que je t'envoie contient encore



quelques traces de ma liaison avec Saint-Simon, parce que la rupture a suivi le commencement de l'impression. Elles consistent dans le mot *élève* et dans le développement de ce mot qui se trouve au préambule. Ces traces disparaîtront dans la prochaine édition, car elles n'étaient que de complaisance. Je dois certainement beaucoup intellectuellement à Saint-Simon, c'est-à-dire qu'il a puissamment contribué à me lancer dans la direction philosophique que je me suis créée nettement aujourd'hui, et que je suivrai sans hésitation toute ma vie; mais les expressions dont je me suis servi pour rendre ce service vont très au delà de la réalité, et je ne l'ai fait que, en partie par influence, et en partie pour que, dans notre querelle, je n'eusse pas le moindre tort de mon côté, même aux yeux les plus prévenns en faveur de Saint-Simon. Dans la préface de la prochaine édition, je mettrai quelques mots qui exprimeront tout cela à la nuance exacte de la vérité.

Par un tour perfide que m'a joué Saint-Simon, il se trouve que ceci ne peut pas encore compter pour une publication réelle de mon livre, car tout se réduit de fait à cent exemplaires que j'ai adressés en totalité aux personnes que je savais y prendre le plus d'intérêt, de sorte qu'il n'y en a pas un seul en vente. Du reste, je n'en suis pas fâché, car c'était contre mon avis que la première partie de mon premier volume était publiée sans la deuxième, et de fait il n'en sera pas ainsi. Alors, quand j'aurai terminé la deuxième partie (c'est-à-dire dans deux ou trois mois), comme je suis désormais entièrement libre de ma conduite par le fait de cette rupture, je ferai paraître tout le premier volume à la fois, et ce



sera seulement dès lors qu'aura lieu la publication régulière par la voie de la librairie. Ceci ne doit donc être regardé que comme une sorte de communication anticipée et confidentielle à quelques personnes, et, dans ce sens, je n'en suis pas fâché, car cela prépare à merveille l'opinion publique.

Je n'ai pas besoin de te parler de l'objet de mon ouvrage: tu en jugeras bien mieux par toi-même. L'idée principale est, comme tu le verras, que la politique doit aujourd'hui et peut devenir une science positive et physique, traitée à la manière de l'astronomie, de la chimie, etc.; que mon ouvrage a pour but de la faire ainsi; que c'est là le seul moyen de terminer l'époque révolutionnaire dans laquelle nous sommes encore, en faisant converger tous les esprits vers une doctrine unique; que, par là, se manifesterá un nouveau pouvoir spirituel capable de remplacer le clergé et de réorganiser l'Europe par l'éducation; et enfin que, jusqu'à ce que la formation de cette doctrine soit terminée, on doit s'abstenir avec soin de toute tentative directe de réformation dans les gouvernements existants; et que ceux-ci doivent essentiellement avoir en vue cet objet, tout en facilitant, s'ils sont sages, par quelques mesures très-simples, les travaux pacifiques et purement intellectuels dont je montre l'urgence et l'indispensable nécessité (ce qui, comme tu vois, montre sous un aspect assez satisfaisant la conduite actuelle des gouvernements, soit dit en passant). En un mot, ma tendance est de ramener les esprits vers l'élaboration des doctrines, qui est aujourd'hui la grande affaire et qui doit préparer de la besogne à la génération qui nous succédera pour l'élaboration des institutions pratiques. Mais je m'aperçois que je me



laisse entraîner à des développements que je voulais éviter et qui sont très-superflus, puisque tu as sous les yeux l'ouvrage, où ils sont bien plus complètement établis. Si, après l'avoir lu avec attention, tu as à me demander quelques éclaircissements, je te les donnerai avec grand plaisir, en anticipant un peu sur mes travaux futurs. Je désire beaucoup qu'un esprit comme le tien approuve cette doctrine, qui, si j'en crois les apparences, tend à devenir celle de toutes les têtes fortes, également fatiguées du radotage des ultrà et du bavardage des libéraux, aussi bien que de la niaiserie des ventrus, qui sont cependant, pour la pratique, les moins déraisonnables de tous. Ceci est une doctrine à prêcher et à répandre partout, comme l'a été, dans son temps, l'évangile, à cela près qu'elle s'adresse uniquement aujourd'hui aux hommes éclairés, la masse ne devant y participer que plus tard. Si tu y mords bien, tu lui rendras de grands services en la propageant dans tous les esprits que tu trouveras aptes à la recevoir.

Je suis extrêmement satisfait de l'accueil fait à mon ouvrage par les personnes auxquelles je l'ai adressé; il est généralement approuvé, et de la manière la plus flatteuse, c'est-à-dire que cela ne se réduit pas à de vains compliments, mais qu'il influe profondément sur des esprits du premier ordre. Je t'en parlerai avec plus de détail la prochaine fois: Je me bornerai actuellement à te citer l'approbation très-flatteuse de l'Académie des sciences, qui me l'a manifestée officiellement, quoiqu'elle soit retenue par la crainte de se compromettre avec le gouvernement; je te citerai ensuite spécialement M. de Humboldt, M. Poinso, et surtout M. Guizot (encore



M. Guizot en scène), qui a déclaré qu'il se rangeait sous ma bannière, etc. Enfin, il n'y a pas de jour où je ne reçoive ou une lettre très-flattense ou une visite de félicitation de la part d'hommes marquants que je ne connaissais point du tout auparavant, ou très-peu. Dans les hommes à haute position sociale, je te citerai le respectable Ternaux, M. B. Delessert, M. de Laborde, M. de Broglie, etc.. etc. J'ai des approbateurs jusque dans le gouvernement, et je compte même faire remettre un de ces jours un exemplaire à M. de Villèle par son beau-frère, que je connais, après quoi j'en irai causer avec lui, pour lui développer certains points sur lesquels il est, je crois, possible de nous entendre. en mettant de côté ceux sur lesquels il est impossible que nous pensions de même. Je te le répète, mon cher ami, je te donnerai de plus amples détails à cet égard et. en général, sur la situation présente de mes affaires, sous tous les rapports, dans ma prochaine lettre. Quant à présent, je me bornerai à ajouter, pour t'ôter toute inquiétude, que mon existence financière, quoique toujours précaire, est très-supportable, et que je crois être sur le point de la rendre plus large et plus stable à la fois; en attendant, je donne toujours des leçons de mathématiques.

Adieu, mon cher ami; tu vois que j'ai repris sans efforts les douces habitudes de barvadage amical et de confiance intime que nous avons autrefois. J'espère que tu voudras bien, mettant de côté une rancune qui serait néanmoins légitime, je ne le sens que trop, en faire de même à mon égard. J'attends donc de grands détails sur tout ce qui te concerne, ta situation, tes travaux, tes projets, et je suis sûr que tu ne tromperas pas l'attente



de celui qui se déclare de nouveau, avec un grand plaisir,

Tom ami pour la vie,

COMTE.

Je demeure actuellement rue de l'Oratoire, n° 6, près le Louvre.

(*Lettres d'Auguste Comte à M. Valat.* Paris, 1870, ps. 112-123.)

h) Lettre à Tabarié

MONSIEUR EMILE TABARIÉ, FILS

A SAINT-ANDRÉ,

PAR GIGNAC.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Paris, le 17 juillet 1824.

.....

Je continue, mon cher ami, à jouir du succès de ma petite publication. Tout le monde attend avec impatience une seconde édition, et la publication réelle du 1<sup>er</sup> volume. Pour vous parler franchement, je dois vous dire que j'ai pas encore commencé la seconde partie qui a besoin d'être excessivement méditée pour valoir quelque chose, surtout avec le peu d'érudition que j'ai. Mais vous savez, mon ami, que dès que je commence réellement à écrire, le travail n'est plus long, et je compte en être là d'un jour à l'autre, de telle sorte qu'avant deux mois d'ici je puis à peu près répondre d'avoir terminé à moins de cas imprévu. Je retoucherai ma 1<sup>re</sup> partie ensuite sur quelques points que l'expérience m'a montré



devoir être un peu modifiés ou rendus plus nets et plus saillants. Mais j'aurai surtout une préface générale pour l'ensemble de l'ouvrage qui aura, je crois, de l'importance, et à laquelle je me mettrai aussitôt après avoir achevé d'écrire la 1<sup>re</sup> partie. En tout, quoique je ne m'attende pas à trouver de grandes difficultés à traiter avec un libraire pour une édition, je ne crois pas que l'ouvrage puisse paraître plus tôt qu'en novembre. C'est, du reste, comme me le disait dernièrement Guizot, l'époque la plus convenable, celle où l'on revient de la campagne, et où les Chambres n'absorbent l'attention; quoique les nôtres, dieu merci, ne soient plus maintenant bien distrayantes, elles ne laissent pas que de détourner un peu. Voilà, cher ami, mon petit plan de travail pour quelques mois. Je m'occuperai ensuite, je crois, de mon cours à l'Athénée pour janvier prochain, auquel je n'ai pas renoncé, et qui sera, je n'en doute pas, rendu plus facile et plus intéressant par l'effet préalable de ma publication. Et en même tems, je préparerai mon second volume.

. Vous n'avez pas besoin, mon cher ami, ainsi que toutes les personnes qui me parlent de mes travaux (car c'est vraiment un cri général) de me recommander pour ma publication la disparition de toutes traces de mes relations avec St-S. Je vous assure que je suis, pour mon compte, très convaincu maintenant que j'ai eu à son égard beaucoup plus de ménagements que la délicatesse et même la simple vérité n'en exigeait. Je ne suis cependant point fâché d'avoir agi ainsi jusqu'à présent; car le tort qui en est résulté pour moi s'est trouvé fort petit puisqu'il n'y avait pas de publication réelle, et je



suis par là entièrement dégagé de toute obligation quelconque envers lui, même de celles que les prétentions les plus exagérées pourraient faire concevoir. En un mot j'ai réussi par là à mettre dans notre rupture tous les torts de son côté, et j'en suis fort aise. Mais vous pouvez compter que désormais ce sera pour moi comme si cet homme n'eut jamais existé : il m'a fait assez de mal pour que je lui rende service en ne faisant que l'oublier. Comme dernier trait de caractère, récemment découvert, je vous dirai que la convention formelle qu'il avait faite avec moi au sujet d'une indemnité pour son exploitation de mon demi-volume ne sera pas exécutée, par suite de chicanes et de prétentions que je ne puis attribuer qu'à la mauvaise foi. Mais, du reste, si je perds pour le moment quelque argent dont j'aurais grand besoin immédiatement, je préfère que la chose tourne ainsi néanmoins, car il n'y a plus dès ce moment aucune sorte de rapports, à quelque degré que ce soit, entre lui et moi, au lieu qu'autrement ma publication aurait été très probablement gâtée par suite de cette convention. Tout se réduit donc de sa part, à ce que me procurant 100 exemplaires de ma 1<sup>re</sup> partie, il m'a facilité la communication et par suite la publication finale de mes travaux, et de la mienne à ce que je le tiens quitte de toute indemnité pour le tort qu'il m'a fait en disposant à son profit d'une édition de cette 1<sup>re</sup> partie. Du reste, je le répète, tout est définitivement terminé, désormais entre nous, et j'en suis on ne peut plus content. Je mettrai seulement quelques lignes à la fin de ma préface pour indiquer mes obligations intellectuelles envers lui avec plus de précision que par ce titre d'élève, qui va si exagérément au delà de la réalité,



et dont cependant cet homme avait l'inconcevable vanité de n'être pas content.

Je voulais vous parler, cher ami, de mon plan de conduite pour enfin m'évertuer un peu plus dans le monde que je n'ai fait jusqu'ici. Mais ma lettre est déjà trop longue, et le sujet trop important pour que je ne doive pas l'ajourner à une autre fois. J'espère que ce sera bientôt, car je compte bien recevoir très incessamment une de vos lettres, et je vous promets d'y répondre sur le champ, quelles que soient mes occupations.

Adieu, cher ami, permettez-moi de vous envoyer le baiser de l'amitié.

A<sup>te</sup> COMTE.

MONSIEUR EMILE TABARIÉ, FILS,  
SAINT-ANDRÉ,  
PAR GIGNAC. DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Paris, le 22 août 1824.

.....

Je commence par répondre aux réflexions très sensées et aux instances bien amicales que contient votre lettre au sujet de mon mode d'existence *animale*, pour me servir de votre expression, que *végétale* remplacerait néanmoins avec avantage, dans l'acception de Bichat. Quoi qu'il en soit, je trouve que vous avez parfaitement raison, et que je ne me suis pas occupé jusqu'à présent avec assez d'importance de cette portion de vie, animale ou végétale comme vous le voudrez. Je me suis fait plusieurs fois à moi-même tous ces reproches et toutes ces



observations, surtout depuis ma rupture avec St-S. qui a opéré en moi une sorte de révolution morale, et de laquelle je daterai toujours l'ouverture de ma carrière d'homme. Je puis même me rendre justice plus amplement à cet égard, en vous rappelant certaine conversation sous les galeries du Palais-Royal quelques jours avant votre départ, et par laquelle vous m'avez entendu fixer par une considération numérique assez arbitraire, à trente ans, la cessation de mon mode précaire d'exister. Depuis j'ai fait des progrès, car je suis arrivé à décider que mes efforts pour en sortir commenceraient immédiatement. Malheureusement la chose n'est peut-être pas aussi facile que vous le supposez. Ne croyez pas, mon cher ami, que le sois distrait ou retardé par aucune illusion sur le succès de mes travaux: j'en ai eu, mais elles sont complètement dissipées, et autant je suis décidé à travailler toute ma vie à la formation et au triomphe de la philosophie positive, car telle est ma vocation, et partant mon bonheur, autant je suis convaincu qu'il ne m'en adviendra personnellement rien autre chose que la gloire, si ce n'est peut-être quelques persécutions, auxquelles, du reste, en considérant les choses de sang-froid, je ne crois nullement. Ce n'est donc pas là ce qui m'empêchera d'arriver à une existence large et indépendante. Ce ne sera pas non plus les moyens ni les ressources, car quoique votre amitié vous fasse exagérer ma puissance à cet égard, je pense en me comparant aux autres, qu'elle serait bien suffisante. Mais ce que vous n'avez pas calculé, mon cher ami, et que la physiologie indique, c'est que, pour réussir, la passion du but est bien moins importante que celle des moyens, et tel est le grand obstacle, c'est



que la seconde passion ni même la première n'existent pas cher moi, et je ne vois pas trop ce qui pourrait l'y produire. J'ai bien le désir d'arriver à une existence plus solide et plus complète sous le rapport pécuniaire. Mais ce n'est en moi qu'un désir calculé, si je puis ainsi parler, produit par la conviction que j'ai de la plus grande commodité de cet état, des avantages qui en résulteraient sous d'autres rapports et surtout dans certains moments des tourments vifs et profonds qu'engendre souvent mon état présent, et qui, malheureusement peut-être, ne durent pas plus longtemps que la cause momentanée qui les produit. Or, jugez, mon cher ami, si la force et l'influence d'un tel désir sont comparables le moins du monde à celle qui résulte dans un si grand nombre d'hommes, de la pression directe, instinctive, aveugle, simple, et pour ainsi dire tout d'une pièce, qui les pousse à chercher l'argent, et les rend si indifférents sur les choses du monde. Néanmoins cette énergie de volonté non raisonnée est nécessaire pour réussir à tout dans ce monde, même à gagner de l'argent, ce qui est cependant un problème si simple pour tous ceux qui ont un peu d'esprit; et voilà ce qui, je le crains bien, empêchera mes succès à cet égard, à moins que les circonstances extérieures ne deviennent tellement favorables pour moi qu'il n'y ait presque pas d'activité à y mettre pour en venir à bout. Je vous engage à considérer cela, et si vous connaissez un moyen d'y remédier vous me rendrez un bien grand service en me l'indiquant. Je n'ai pas décidément la bosse de l'amour des richesses (ou les bosses en cas que la passion soit composée, ce que je ne décide pas), et vous savez que sans la bosse on ne réussit pleinement à rien.



Dire que je dois me passionner pour cela, c'est ne rien dire. C'est comme si on voulait rendre un homme amoureux d'une femme par la démonstration de la convenance de cet amour; ce n'est pas ainsi que les passions naissent. On ne produirait pas en moi, n'est-il pas vrai, la tendance instinctive et continue de mon organisation à la combinaison des idées philosophiques (et c'est là vraiment la seule partie très active de moi-même), de quelques arguments qu'on se servit pour en montrer la nécessité; pourquoi voudriez-vous que l'amour de l'argent me vint de la même manière? Et cependant, réfléchissez bien encore une fois que sans cet amour je ne saurais être susceptible de la persévérante activité qui est presque absolument indispensable au succès d'un tel projet. Je serais bien capable d'être exalté et passionné par l'amour-propre: mais comment voulez-vous, quelques beaux raisonnements que je me fasse, que je parvienne à mettre mon amour-propre dans la possession de cinquante mille livres de rente? Si je pouvais en venir à bout, je réponds que je serais bientôt riche.

Quittons ces généralités, mon cher ami, que je ne vous expose que par abandon et pour me bien faire comprendre à vous-même. Je veux réellement tâcher d'avoir enfin mon existence matérielle; mais, tout bien considéré, je ne me sens pas la force d'entreprendre pour cela une autre carrière que celle de l'enseignement à laquelle je suis habitué et qui d'ailleurs s'accorde plus qu'aucune autre carrière lucrative avec le genre de mon organisation, quoique je sache fort bien que d'autres voies, qu'il me serait peut-être facile de me faire ouvrir, me conduiraient au but bien plus aisément et avec beaucoup plus de



rapidité. Je veux essayer ces vacances d'obtenir une place dans l'Instruction publique, à la faculté des Sciences ou au Collège de France, ou à l'École Polytechnique, ou même dans un des collèges royaux de Paris. En attendant, je vais m'occuper d'augmenter et d'assurer le nombre de mes élèves; et, pour le dire en passant, tous ces différents soins m'empêcheront de venir vous rendre cette année une petite visite dont la privation m'est bien pénible. Pour arriver à ces fins dans l'état actuel de l'Université, il me faut une influence prépondérante, et je veux tenter de mettre en jeu celle de M<sup>r</sup> de Villèle. Je connais son beau-frère, Desbassyns qui m'a offert ses bons offices, et j'attendais la fin du bavardage des Chambres pour exécuter mon petit plan. Il consiste à faire remettre mon livre à M<sup>r</sup> de Villèle par Desbassyns et à le lui faire lire, ce qui n'est pas aussi aisé, avec une lettre explicative où je développerai les points de contact, car il y en a bien un réel, entre sa politique pratique et ma politique théorique. Si cette communication l'intéresse un peu, je causerai avec lui, et chercherai à lui faire comprendre ce qui lui dans son métier peut saisir de mes idées, de manière enfin à faire naître en lui le désir de m'être utile. Je parie bien qu'au premier moment, en fin gascon, il me proposera indirectement de m'acheter; mais quand je lui aurai fait sentir, aussi poliment que je ne veux pas me vendre, j'espère qu'il ne refusera pas de me prêter son appui pour avoir une place dans l'instruction publique, et alors je suis sûr du succès quand même l'opposition des jésuites serait plus forte à cet égard qu'elle ne *le sera* vraisemblablement. Voilà, mon cher ami, quel est mon projet; dites m'en votre avis,



ou conseillez m'en quelqu'autre, car je suis, je vous l'avoue, si peu porté à m'occuper de tout cela que je suis dans la disposition du monde la plus favorable pour bien accueillir des conseils, et surtout les vôtres. Nous verrons du reste bientôt à quoi m'en tenir sur mon projet, car d'ici à peu de jours j'aurai remis mon livre à M. Desbassyns.

.....  
A<sup>te</sup> COMTE.

(REVUE OCCIDENTALE. Nouvelle série. Tome 12. 1895, ps. 104-107.)

V

LA LOI  
des  
TROIS ÉTATS

RÉPONSE A M. RENOUVIER

Directeur de la *Critique Philosophique*

par

E. SÉMÉRIE \*

(Extrait)

.....  
Accord entre Saint-Simon et Auguste Comte, au sujet de l'*Opuscule fondamental* (1824)

.....  
« Entre nous, soussignés, il a été convenu ce qui suit:

« Moi, Auguste Comte, vends à Henri Saint-Simon, aux conditions suivantes, un volume qui se compose, pour la première partie, du *plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, et, pour la seconde partie, de l'esquisse d'un

\* Paris. Ernest Leroux, éditeur. Rue Bonaparte, 28. 1875.



*tableau historique du progrès de la civilisation.* Le volume sera imprimé aux frais de M. Saint-Simon, qui aura indéfiniment le droit de le faire réimprimer.

« M. Saint-Simon me remettra cent exemplaires de la première édition de ce volume. A partir du 1<sup>er</sup> avril 1825, j'aurai le droit, ainsi que M. Saint-Simon, de faire faire autant d'éditions que je voudrai de ce travail.

« Si je fais des additions ou corrections à ce travail, M. Saint-Simon aura indéfiniment le droit de le faire imprimer avec ces corrections ou additions.

« M. Saint-Simon me payera la somme de deux mille quatre cents francs en douze paiements de deux cents francs chacun. Le premier paiement aura lieu aussitôt que le volume sera imprimé, et les onze autres paiements auront lieu de mois en mois.

« Moi, Saint-Simon, accepte lesdites conditions. Il a été convenu, en outre, que s'il s'élevait quelque discussion entre nous relativement à ce traité, nous choisissons d'avance M. Olinde Rodrigues pour arbitre, et que nous admettons le jugement qu'il prononcera comme jugement définitif.

« Fait double, etc. \* »

.....

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

n.° 3.

NOTE CONCERNANT LES RAPPORTS QUI ONT EU LIEU DE 1818 A 1824 ENTRE AUG. COMTE ET SAINT-SIMON, PAR LE DOCTEUR SÉMÉRIE.

.....

Revenons à la rupture de 1824.

Deux ans avant Saint-Simon s'exécute, comme

\* Papiers d'Auguste Comte communiqués par ses exécuteurs testamentaires.



on le voit par la lettre d'Auguste Comte, mais avec le plus manifeste mauvais vouloir. Il se borne à faire tirer quelques épreuves du *Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, et c'est en cela que consiste la publication de 1822. Or, et c'est ici que nous réclamons l'attention de nos lecteurs, Auguste Comte y prend-il le titre d'élève? Non; Saint-Simon réclame-t-il le titre de maître? Pas davantage.

Il se borne à s'emparer de l'œuvre, autant qu'il lui est possible, par un procédé aussi connu que facile: il y fait une préface.

L'ouvrage avait pour titre: *Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, par Auguste Comte, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Saint-Simon mit en tête du tout: « *Suite des travaux ayant pour objet de fonder le système industriel. DU CONTRAT SOCIAL*, par Henri Saint-Simon.»

Il semblait ainsi rattacher cet écrit à l'ensemble de ses travaux et lui donner le titre qui lui convenait dans cet ensemble.

Voici sa préface:

« *A Messieurs les Chefs des Travaux de Culture, de Fabrication et de Commerce.*

« Messieurs,

« L'esprit est fort commun et le bon sens très-rare; car l'idée la plus simple est ordinairement celle qui se présente la dernière. Le moyen de terminer la crise politique dans laquelle nous sommes engagés depuis plus de trente ans, aurait dû nous être indiqué par le simple bon sens, dès l'origine de la Révolution, et c'est seulement depuis peu de



jours que je le conçois assez clairement pour me trouver en état de vous l'exposer en peu de mots.

« En un mot, Messieurs, ce sont les savants qui doivent commencer les travaux qu'exige la réorganisation sociale.

« Pour les déterminer à employer leurs forces et leurs talents dans cette direction, il était nécessaire que mon système leur fût présenté sous la forme scientifique. Un de mes collaborateurs et amis s'est chargé de cette importante opération. Voici son travail, qui correspond au discours préliminaire de l'*Encyclopédie* par d'Alembert. Je vous présenterai, à la suite de cette pièce fondamentale, les mesures que vous devez prendre pour activer les travaux des savants, relativement à la question qui nous occupe, sans vous mettre dans leur dépendance.

Nous remarquons trois choses dans cette préface: d'abord, que, ni par son titre ridicule, ni par son contenu, elle n'a de rapport avec l'œuvre qu'elle précède. En second lieu, et nous insistons sur ce point, Aug. Comte n'y est nulle part traité, d'*élève*, mais de *collaborateur et ami*. Enfin nous relèverons l'étonnante phrase du début, que nous avons déjà citée dans le cours de la brochure, et où il annonce qu'il commence enfin à voir clair, ce qui démontrerait suffisamment, à défaut d'autres preuves, que la conception fondamentale du *Prospectus* ne lui appartenait en rien.

Deux ans se passent à traîner les choses en longueur; enfin, poussé dans ses derniers retranchements et ne pouvant rien obtenir de la fermeté



d'Aug. Comte, Saint-Simon se décide. Ternaux, le grand manufacturier, refusait de donner de l'argent pour toute autre destination que la *politique positive*. Le travail de Comte parut donc, en 1824, dans le 3<sup>e</sup> cahier du *Catéchisme des industriels*.

Il avait, cette fois, pour titre : *Système de politique positive*, par Auguste Comte, ancien élève de l'Ecole polytechnique, élève de Henri Saint-Simon.

Voilà donc le titre d'élève. La lettre d'Aug. Comte nous apprend pourquoi il a consenti à cette complaisance. Mais son aven pourrait paraître entaché de partialité, et nous avons aussi celui de Saint-Simon.

Il ne publie pas, cette fois, une préface, mais un avertissement. Le voici en entier :

« Ce troisième cahier est de notre élève M. Auguste Comte. Nous lui avons confié, ainsi que nous l'avons annoncé dès notre première livraison, le soin d'exposer les généralités de notre système : c'est le commencement de son travail que nous allons mettre sous les yeux du lecteur.

« Ce travail est certainement très-bon, considéré du point de vue où son auteur s'est placé ; mais il n'atteint pas exactement au but que nous nous étions proposé, il n'expose point les généralités de notre système, c'est-à-dire il n'en expose qu'une partie, et il fait jouer le rôle prépondérant à des généralités que nous ne considérons que comme secondaires.

« Dans le système que nous avons conçu, la capacité industrielle est celle qui doit se trouver en première ligne ; elle est celle qui doit juger la valeur de toutes les autres capacités, et les faire travailler toutes pour son plus grand avantage.



« Les capacités scientifiques, dans la direction  
 « de *Platon* et dans celle d'*Aristote*, doivent être  
 « considérées par les industriels comme leur étant  
 « d'une égale utilité, et ils doivent, par conséquent,  
 « leur accorder une considération égale, et leur  
 « répartir également les moyens de s'activer.

« Voilà notre idée la plus générale; elle diffère  
 « sensiblement de celle de notre élève, qui s'est  
 « placé au point de vue d'*Aristote*, c'est-à-dire au  
 « point de vue exploité de nos jours par l'Académie  
 « des sciences physiques et mathématiques: il a  
 « considéré par conséquent la capacité *aristoticienne*  
 « comme la première de toutes, comme devant pri-  
 « mer le spiritualisme, ainsi que la capacité indus-  
 « trielle et la capacité philosophique.

« De ce que nous venons de dire, il résulte, que  
 « notre élève n'a traité que la partie scientifique de  
 « notre système; mais qu'il n'a point exposé sa  
 « partie sentimentale et religieuse: voilà ce dont  
 « nous avons dû prévenir nos lecteurs. Nous remé-  
 « dierons autant qu'il nous sera possible à cet incon-  
 « vénient, dans le cahier suivant, en présentant  
 « nous-mêmes nos généralités.

« Au surplus, malgré les imperfections que  
 » nous trouvons au travail de M. Comte, par la  
 « raison qu'il n'a rempli que la moitié de nos vues,  
 « nous déclarons formellement qu'il nous paraît le  
 « meilleur écrit qui ait jamais été publié sur la  
 « politique générale. »

Comme on le voit, à ce moment, la divergence  
 était devenue telle entre les deux associés, la répu-  
 gnance de Saint-Simon à accepter les idées de Comte  
 était si grande, que, malgré son peu de conviction



théorique, il dément sa préface de 1822 et décline la paternité de l'œuvre. On ne peut dire plus crûment : Nous blâmons cet ouvrage, et nous l'imprimons malgré nous, mais nous réparerons le mal dans notre prochain numéro. Saint-Simon, à ce moment, retombait en théologie et préparait son *Nouveau Christianisme*; il ne pouvait accepter, encore moins découvrir, des lois sociologiques qui éliminaient définitivement toute théologie.

Le lecteur tient maintenant le fil de cette affaire. Toute la tactique des ennemis de Comte consiste à faire *volontairement* une confusion entre la publication de 1822, où il est traité de *collaborateur et ami*, avec celle de 1824, où *il prend* le titre d'*élève*. Il y a là un tour d'escamotage qu'on appelle de l'*habilité* dans un certain monde. C'est une petite ronerie qui inonde leurs cœurs de joie et à laquelle ils ne renonceront pas de sitôt, bien que nous les prévenions encore une fois. Si Saint-Simon avait appelé habituellement Aug. Comte son *élève*, c'est dans la préface de 1822 que nous aurions trouvé cette qualification, qui est infirmée, au contraire, par celle de collaborateur. En 1824, le titre d'*élève*, apparaissant tout à coup, n'est plus qu'un écriteau de complaisance qui dissimule mal l'opposition radicale existant entre le saint-simonisme déjà frappé à mort et le positivisme naissant; et c'est pourtant cette générosité mal entendue d'Aug. Comte qui sert de base depuis cinquante ans aux envieuses insinuations dirigées contre l'originalité de ses travaux? — Mais les saint-simoniens défendaient au moins leur maître!

Nous n'ajouterons plus rien, laissant à nos lecteurs le soin de conclure, car la question nous paraît maintenant suffisamment débattue et éclaircie.



Le docteur Robinet, dans sa *Notice sur l'œuvre et sur la vie d'Auguste Comte*, avait déjà fait la judicieuse observation suivante :

« Que professait Saint-Simon lorsque Auguste Comte vint à lui? Le principe de la gravitation universelle soumise à l'action divine. Que professa-t-il après sa rupture avec Aug. Comte? Le déisme chrétien! »

Donc rien de commun au point de départ; voyons maintenant le point d'arrivée :

Quel est le but suprême de la religion de l'Humanité fondée par Aug. Comte? *La purification morale!* Quel est le caractère du saint-simonisme? *La glorification et la réhabilitation de la chair!* Deux doctrines qui, parvenues à leur complet épanouissement, offrent des oppositions aussi radicales, ne sauraient être confondues, ni même comparées.

## VI

Voir la

## NOTICE

sur

## L'ŒUVRE ET LA VIE

D'AUGUSTE COMTE

par

LE DOCTEUR ROBINET.



*Jugement final d'Auguste Comte sur les relations  
entre les catholiques et les positivistes.*

LETTRE D'AUGUSTE COMTE À SON PÈRE.

A MONSIEUR LOUIS COMTE, A MONTPELLIER.

Paris, le Lundi 26 Moïse 69 (26 Janvier 57).

Mon cher et vénéré Père,

.....

Je dois maintenant aborder une considération plus délicate et plus directe, qui représente l'aujourd'hui au quel je suis maintenant forcé comme spécialement favorable à la précieuse réconciliation dont je pris, en 1855, la digne initiative. Car un voyage trop prochain pourrait involontairement altérer cette heureuse issue, en développant les conflits propres à nos opinions respectives, surtout religieuses, envers lesquelles je puis, à distance et par écrit, garder les ménagements difficilement compatibles avec une collocation de quelques semaines. Quoique je vous ai toujours reconnu naturellement tolérant, j'ai lieu de craindre qu'il ne soit autrement chez ma sœur, si j'en crois sa réputation locale. Voilà pourquoi mon médecin et disciple, qui passa six semaines à Montpellier l'été dernier, n'a jamais osé faire la visite qu'il m'avait d'abord promise. Envers moi, le conflit serait plus grave et plus imminent, puisque je suis le fondateur de la doctrine qu'il a seulement adoptée après de mûres délibérations.

Une telle doctrine a pour principal privilège de pouvoir, sans se contredire ni s'énerver, rendre à



toutes les autres pleine justice, dont elle ne doit jamais attendre l'équivalent, naturellement incompatible avec leur caractère nécessairement absolu. La religion de l'Humanité regarde tous les cultes antérieurs, comme ses diverses préparations spontanées, encore utiles et même indispensables, à l'immense majorité des âmes actuelles. Il fait surtout apprécier le catholicisme, dernier et principal précurseur du positivisme. Cette sympathie s'est publiquement caractérisée dans la construction du *Calendrier positiviste* où tous les grands noms catholiques sont mieux honorés qu'ils ne l'avaient jamais été. Ma vie privée a spécialement développé ces dispositions de gratitude et de vénération par un long usage journalier du meilleur livre du catholicisme (*l'Imitation*). Depuis dix ans, je relis trois fois chaque année cet incomparable ouvrage, à raison d'un chapitre chaque matin, lu d'abord dans l'original, puis d'après la traduction en vers de Cornille. Je termine chaque Mercredi mon affectueux pèlerinage hebdomadaire par une demi-heure de pieuse station à l'église Saint-Paul, en souvenir spécial de la haute importance que ma sainte amie et moi savions également attacher à notre naissance catholique qui nous avait spontanément préservés des divagations et fluctuations protestantes.

Vous savez que dès l'âge de quatorze ans, j'avais naturellement cessé de croire en Dieu. Toutes mes études et réflexions ultérieures ont de plus en plus confirmé cet affranchissement nécessaire, sans lequel l'ensemble de ma carrière eut radicalement avorté. Mais j'ai bientôt senti les graves dangers, même intellectuels, et surtout moraux de l'état purement négatif où ce début



m'avait spontanément placé. Les efforts que j'ai toujours faits pour me reconstruire une discipline spirituelle ne me conduisirent d'abord qu'à fonder une nouvelle philosophie sur la combinaison des diverses sciences réelles. Ils aboutirent à constituer, d'après cette base, la religion finale, quand une angélique influence eut assez déterminé ma régénération morale, en faisant irrévocablement prévaloir le cœur sur l'esprit. Depuis dix ans, cet état définitif de pleine concentration religieuse s'est tellement développé que j'ai pu graduellement susciter une équivalente rénovation chez beaucoup d'âmes longtemps retenues comme la mienne dans le scepticisme complet, au commun détriment du bien public et du bonheur privé. Ma religion, ultérieurement destinée à tous, devient aujourd'hui celle de quiconque n'en peut plus avoir d'autre; ce qui constitue un cas très fréquent, et surtout fort important, puisqu'il concerne la plupart des chefs occidentaux et principalement français, quoique notre siècle les condamne à l'hypocrisie, tant qu'ils restent purement sceptiques ou négativistes.

Parmi les âmes vraiment régénérées, la religion positive est directement destinée à régler la vie humaine, tant privée que publique, en y faisant convenablement prévaloir le sentiment sur l'intelligence et l'activité. Nous ne différons des catholiques qu'en ce que notre unité se rapporte à l'Humanité, tandis que la leur se rattache à Dieu. Quoique la théorie puisse pleinement démontrer la supériorité du nouveau système sur l'ancien, pour les âmes suffisamment préparées, la pratique doit seule prononcer entre les deux régimes, en rendant les positivistes plus religieux que les théologistes



quelconques, dans chaque partie de l'existence terrestre.

Telle est la comparaison qui ne peut manquer désormais de se développer, à mesure que la situation actuelle fera mieux apprécier quelle doctrine peut réellement terminer l'état révolutionnaire, personnel, domestique, et civique, qui de plus en plus nous entraîne vers une entière anarchie, d'abord intellectuelle, puis morale, et finalement matérielle. Dans les cinq années qui me séparent encore de vous, cette appréciation sera, j'espère, assez avancée pour que la justice, que déjà l'on commence à me rendre partout, ait enfin pénétré jusqu'à ma famille, sous de nombreux et lointains intermédiaires.

Alors, je pourrai dignement revoir le sol natal, sans trouver, même chez ma sœur, des allusions blessantes ou dédaigneuses, que je ne puis ni ne dois supporter de personne, et qui pourraient aujourd'hui compromettre une inappréciable réconciliation. Incompétentes envers mes principes, beaucoup d'âmes sincèrement catholiques, surtout féminines, se bornent à juger, d'après ses résultats moraux, la doctrine universelle, à la construction de laquelle j'ai consciencieusement voué la plus complète de toutes les carrières philosophiques. Je ne doute pas que la même sagesse empirique ne doive aussi me procurer, en 1862, la juste déférence spontanée sans laquelle notre contact direct deviendrait plus nuisible qu'utile à la consolidation de nos liens naturels.

Votre fils respectueux,

AUGUSTE COMTE.

( 10, rue Monsieur-le-Prince. )



## SYSTÈME DE PHILOSOPHIE POSITIVE, VI,

*Préface personnelle*

Note sur la funeste liaison avec Saint-Simon.

A cette époque, et quand j'étais parvenu à sentir à la fois la portée et l'insuffisance de la grande tentative de Condorcet, mon évolution spontanée fut profondément troublée pendant quelques années, sans cependant être jamais déviée ni suspendue, par une liaison funeste avec un écrivain fort ingénieux, mais très-superficiel, dont la nature propre, beaucoup plus active que spéculative, était assurément peu philosophique, et ne comportait réellement d'autre mobile essentiel qu'une immense ambition personnelle (le célèbre M. de Saint-Simon). Il avait, de son côté, déjà senti, à sa manière, le besoin d'une régénération sociale fondée sur une rénovation mentale, quelque vague et incohérente notion qu'il se formât d'ailleurs de l'une et de l'autre, d'après la profonde irrationnalité de son éducation générale. Cette coïncidence devint pour lui, à mon égard, la base d'une désastreuse influence, qui détourna longtemps une partie notable de mon activité philosophique vers de vaines tentatives d'action politique directe; quoique, du reste, il en soit résulté chez moi, outre une plus vive excitation à une publicité immédiate et peut-être même prématurée, une attention plus décisive à l'efficacité sociale du développement industriel, sur laquelle toutefois, j'avais été auparavant éveillé par les doctrines économiques, premier fondement réel de la



direction qui caractérisait surtout M. de Saint-Simon. Une telle conformité apparente, quoique très-incomplète en effet, constitua aussi, après notre rupture, le motif ou le prétexte des envieuses insinuations dirigées contre l'originalité de mes premiers travaux en philosophie politique, en attribuant une importance factice à une vicieuse qualification que m'avait inspirée, en 1824, une générosité fort mal entendue, ainsi étrangement récompensée, et que ne portait point, deux ans auparavant, la première édition de l'écrit correspondant. L'ensemble de mon essor ultérieur a depuis longtemps écarté spontanément ces vaines récriminations contre un philosophe qui a souvent, j'ose le dire, accordé, à chacun de ses divers prédécesseurs, fort au-delà de ce qu'il en avait véritablement tiré, d'après la double tendance qui m'entraîne, soit à éviter des détails indifférens au public en rapportant la valeur totale de chaque conception à celui qui en a manifesté le premier germe distinct, lors même que la saine appréciation et la réalisation principale m'en sont essentiellement dues, soit à montrer, autant que possible, les racines antérieures qui peuvent donner plus de force à mes propres pensées.

Quoique ce célèbre personnage ait, à mon égard, indignement abusé du facile ascendant individuel que devait lui procurer mon extrême jeunesse sur une nature profondément disposée à l'enthousiasme politique et philosophique, je dois cependant profiter d'une telle occasion pour venger ici sa mémoire des graves imputations que doivent inspirer, à tous les hommes sensés et à toutes les âmes pures, les honteuses aberrations éphémères qu'on a osé introduire sous son nom après sa mort. S'il eût vécu quelques



années de plus, son absence totale de vraies convictions et son entraînement presque irrésistible vers les bruyans succès immédiats eussent peut-être égaré sa vieillesse fort au-delà des bornes qu'il avait toujours spéculativement respectées. Mais, quoi qu'il en soit d'une telle conjecture, je puis directement assurer que, pendant six années environ d'une intime liaison, je ne lui ai pas entendu proclamer une seule fois aucune de ces maximes profondément subversives de toute sociabilité élémentaire qui lui furent ensuite impudemment attribuées par des jongleurs qu'il n'avait jamais connus. J'ai pu seulement observer en lui, après l'affaiblissement résulté d'une fatale impression physique, cette tendance banale vers une vague religiosité, qui dérive aujourd'hui si fréquemment du sentiment secret de l'impuissance philosophique, chez ceux qui entreprennent la réorganisation sociale sans y être convenablement préparés par leur propre rénovation mentale. (ps. vii-ix).



# Évolution originale d'Auguste Comte

## DOCUMENTS PUBLIES JUSQU'ICI

montrant la parfaite continuité de cette évolution sans pareille, malgré les troubles profonds dus à la funeste liaison avec Saint-Simon.

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

AVIS AU LECTEUR.....	III
----------------------	-----

### APENDICE

#### I

Sur la vie intime de notre Maître, voir les lettres publiées dans le <i>Revue Occidentale</i> nos de 1909 et 1910.....	XVII
--	------

#### II

Sur le licenciement de l'École Polytechnique le 13 Avril 1816 voir la <i>Revue Positiviste Internationale</i> , articles de Mr. V.-E. Pepin : nos de 1909 et 1910.....	XVIII
--	-------

#### III

Jugement définitif d'Auguste Comte sur Louis XVIII et sur la "Restauration".	XIX
--	-----

#### IV

Jugement d'Auguste Comte sur la funeste liaison avec Saint-Simon.	
α) Lettre à Michel Chevallier.....	XXXI
b) SYSTÈME DE PHILOSOPHIE POSITIVE, t. VI. <i>Préface personnelle</i> ( Voir ps. LXXXIV et 86 de ce volume ).....	XXXVIII



2		
e)	CATÉCHISME POSITIVISTE. <i>Préface</i> .....	XXXVIII
d)	SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, t. III. <i>Préface</i> , ps. XIV-XVII.....	XXXIX
e)	Correspondance d'Auguste Comte et Gus- tave d'Eichthal.....	XLI
f)	Lettre à Tabarié.....	XLIX
g)	Lettre à Valat.....	LIII
h)	Lettres à Tabarié.....	LXIV

#### V

LA LOI DES TROIS ÉTATS. Reponse a M. Renou-  
vier, directeur de la *Critique Philoso-  
phique*, par E. Sémérie :

1 <sup>o</sup>	Extrait : Accord entre Saint-Simon et Auguste Comte, au sujet de l' <i>Opuscule fondamental</i> ( 1824 ).....	LXXII
2 <sup>o</sup>	Extrait : Pièces justificatives. N <sup>o</sup> 3. Note concernant les rapports qui ont eu lieu de 1818 a 1824 entre Aug. Comte et Saint- Simon, par le docteur Sémérie.....	LXXIII

#### VI

Voir la NOTICE SUR L'ŒUVRE ET LA VIE D'AUGUSTE COMTE, par le Docteur Robinet.... LXXIX

#### VII

Jugement final d'Auguste Comte sur les rela-  
tions entre les catholiques et les positi-  
vistes. Lettre à son père, du 26 Moïse 69  
( 26 de Janvier 1857 ), année de la mort  
d'Auguste Comte..... LXXX

#### VIII

SYSTÈME DE PHILOSOPHIE POSITIVE, t. VI. *Pré-  
face personnelle* ps. VII-IX. Note sur la  
funeste liaison avec Saint-Simon..... LXXXIV



## PREMIÈRE PARTIE

Essor antérieur aux relations avec Saint-Simon.

(19 Janvier 1798 à Mai 1817)

## I

SÉJOUR A MONTPELLIER JUSQU'À L'ENTRÉE A L'ÉCOLE  
POLYTECHNIQUE(19 Janvier 1798 au 1<sup>er</sup> Novembre 1814)

a) Préparation fondamentale que dut Auguste Comte à l'influence catholique de sa sainte Mère, Rosalie Boyer. Scepticisme précoce fatalement résulté de son essor civique et mental.....	1
b) Dévouement fraternel.....	2
c) Reconnaissance envers sa nourrice.....	4
d) Éveil chevaleresque.....	5
1) Culte féminin.....	5
2) Suprématie de la <i>Morale</i> sur la <i>Politique</i> .....	6
e) Ravages moraux du scepticisme.....	6
f) Complément indispensable de cette éducation, résulté de sa culture scientifique, principalement due à son professeur de mathématique, au lycée de Montpellier, Daniel Encontre.....	7
1) ROBINET, <i>Notice sur la vie et sur l'œuvre d'Auguste Comte</i> . ps. 100-101.....	7
AUDIFFRENT, <i>Notice sur la vie et la doctrine d'Auguste Comte</i> , p. 3.....	9
2) Extrait des <i>palmarès</i> du Grand Lycée de Montpellier.....	10
3) Premier éveil de sa vocation intellectuelle et sociale.....	11
4) Vénération pour toute supériorité réelle.....	11
5) Admission à l'École polytechnique.....	12



## II

PREMIER SÉJOUR A PARIS, DEPUIS L'ENTRÉE A L'ÉCOLE  
POLYTECHNIQUE (1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1814) JUSQU'AU  
LICENCIEMENT DU 13 AVRIL 1816.

(Octobre 1814 au 13 Avril 1816)

## a ) Année 1815

- |    |   |    |
|----|---|----|
| 1) | Correspondance d'Auguste Comte avec Valat.<br>Lettre à Valat, du 2 Janvier 1815.—Vie intérieure<br>à l'École polytechnique.....                               | 13 |
|    | Lettre à Valat, du 14 Février 1815.—Vie intérieure<br>à l'École polytechnique.....  | 18 |
| 2) | Entraînement en faveur de Bonaparte pendant<br>les <i>Cent-Jours</i> .<br>J. LONCHAMPT, <i>Précis de la vie et des écrits</i><br><i>d'Auguste Comte</i> ..... | 20 |
|    | Correspondance d'Auguste Comte avec Valat<br>( suite ).<br>Lettre à Valat, du 29 Avril 1815.....  | 21 |
| 3) | Carrière polytechnique complétant l'impulsion<br>scientifique et sociale reçue au lycée de Mont-<br>pellier.....  | 23 |
| 4) | Aggravation des ravages moraux dûs au fatal<br>septicisme.....  | 26 |

## b ) Année 1816.

- |    |  |    |
|----|--|----|
| 1) | Comment fut brisée la carrière polytechnique<br>d'Auguste Comte.....   | 26 |
| 2) | Esprit de solidarité de corps.....   | 29 |
| 3) | Comparaison de Daniel Encontre aux cinq émi-<br>nents théoriciens qui surent, à leur manière,<br>sentir et seconder la mission naissante d'Au-<br>guste Comte..... | 31 |



## III

SÉJOUR A MONTPELLIER APRÈS LE LICENCIEMENT DE  
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

( Avril 1816 à Septembre 1816 )

1) Aperçu général.....	36
2) Premier aperçu que l'on connaît d'Auguste Comte sur la Grande Crise Occidentale, vulgairement nommée Revolution Française....	38
3) Remarques de Mlle. Alix Comte sur le livre du Dr. Robinet : "Notice sur la vie et sur l'œuvre d'Auguste Comte". Situation domestique d'Auguste Comte lorsqu'il quitta Montpellier, en septembre 1816.....	63

## IV

## RETOUR À PARIS

( Septembre 1816 à Mai 1817 )

## a ) Année 1816

1) Correspondance d'Auguste Comte avec Valat ( suite ). Lettre à Valat, du 13 Octobre 1816. — Les élèves licenciés sont admis à concourir pour l'entrée dans les services publics en 1817. Situation d'Auguste Comte à ce sujet. Espérance de passer aux États-Unis, comme professeur de Géométrie descriptive dans une école analogue à l'École polytechnique.....	64
--	----



- 2) Lettre à Valat, du 29 Octobre 1816. — Situation morale d'Auguste Comte; élan régénérateur que lui inspire Franklin; enthousiasme pour les États-Unis..... 69

b) Année 1817

- 1) Correspondance d'Auguste Comte avec Valat ( suite ).  
Lettre à Valat, du 12 Février 1817. — Persiste l'espérance de passer aux États-Unis. Étude des sciences morales et politiques ajoutée à celle de l'anglais et des sciences exactes: Siret et Boyer, Monge et Lagrange. Condorcet et Montesquieu. Amusements et déviations morales. Renseignements sur l'École polytechnique et sur les élèves licenciés. La situation sociale à Paris..... 74
- 2) Lettre à Valat, du 25 Février 1817. — Épanchements amicaux au sujet de l'institution des postes. Allusion au mouvement révolutionnaire occidental. La situation sociale à Paris. Ses impressions sur *un bal de l'Opéra*. Vues sur la situation religieuse à Paris, à propos de deux nouvelles éditions des œuvres de Voltaire et de Rousseau..... 78
- 3) Extrait de Joseph Lonchamp sur cette phase de la vie d'Auguste Comte..... 83



DEUXIÈME PARTIE

Continuité de l'évolution antérieure malgré les troubles profonds dus à la funeste liaison avec Saint-Simon.

(Mai 1817 à Mars 1824)

a) Année 1817

- a) Résumé de l'évolution précédente : situation philosophique d'Auguste Comte lorsqu'il entra en relation avec Saint-Simon..... 85
- b) Comment Auguste Comte fut mis en relation avec Saint-Simon..... 87
- c) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances politiques :
  - 1) Prospectus distribué par Saint-Simon annonçant le 3<sup>e</sup> volume de l'*Industrie*..... 88
  - 2) Troisième volume de l'*Industrie*. Explication préalable..... 91
    - Programmes des travaux qui seront employés dans l'ouvrage l'*Industrie*.
    - Article Premier. Programme d'un concours pour une nouvelle encyclopédie..... 93
    - Article Deuxième. Programme d'un concours pour un plan général des finances..... 104
    - Article Troisième. Programme d'un travail sur les rapports des sciences théoriques avec les sciences d'application..... 113
    - Article Quatrième. Entreprise des intérêts généraux de l'industrie, ou société de l'opinion industrielle..... 125



Article Cinquième. Premier aperçu d'un travail sur le gouvernement parlementaire, considéré comme régime transitoire.....	136
Sixième Article. Programme d'un travail sur le gouvernement parlementaire :	
Chapitre premier. État de la question.....	145
Chapitre II. Conditions nécessaires au perfectionnement réel des institutions.....	149
Chapitre III. État philosophique de l'Europe.	150
Chapitre IV. Développement des chapitres précédents. — Besoin d'une Encyclopédie.....	153
Chapitre V. Du meilleur gouvernement possible aujourd'hui.....	157
Conclusion.....	160
Article Sixième. Considérations à l'appui des idées présentées dans les deux articles précédents.	
Première considération. — Sur la réforme parlementaire.....	162
§ I Motif pour la réforme parlementaire.....	163
§ II.....	165
§ III Moyen de lever les obstacles qui s'opposent à la réforme parlementaire.....	167
Deuxième considération. — Sur le passage du polythéisme au théisme.....	169
Troisième considération. — Sur la morale.	
Introduction.....	174
§ I. <sup>er</sup> .....	175
§ II.....	177
§ III.....	180



- 3) Quatrième volume de l'*Industrie*. Premier cahier — Octobre 1817.  
Explication préalable (P. Laffitte, *Revue Occidentale*, XII, 1884, p. 131)..... 183
- Première Partie
- Article 1<sup>er</sup> Comparaison entre l'état politique de l'industrie en France et l'état politique de l'industrie en Angleterre.
- Introduction..... 184
- § I.<sup>er</sup> État politique de l'industrie anglaise..... 185
- § II État politique de l'industrie française..... 188
- § III Conclusion..... 191
- Appendice..... 193
- Article II..... 194
- d) Impression causée par les écrits précédents.
- 1) Lettre que les souscripteurs à l'Encyclopédie de Saint-Simon adressèrent au ministre, secrétaire d'État du roi, au département de la police générale. (P. Laffitte, *Revue Occidentale* XII, 1884, ps. 128-129.)..... 202
- 2) Lettre de La Rochefoucauld-Liancourt à Saint-Simon. (Alfred Pereire, *Revue Historique*, Mai-Juin 1906, ps. 68-70.)..... 204
- 3) Attitude de Laffitte et Ternaux. (G. Hubbard, *Saint-Simon, sa vie et ses travaux*, 1857, ps. 79-81.)..... 206
- e) Sur les relations d'Auguste Comte avec le général de Campredon
- 1) Extrait d'un cahier de notes du général de Campredon..... 208
- 2) Lettre à laquelle se rapporte l'extrait précédent 215



- f) Relations avec Casimir Périer  
 Explication préalable (P. Laffitte, *Revue Occidentale*, 1882, tome VIII, ps. 317-318)..... 217  
 Opinion sur le projet de loi relatif à la presse, pour M. Casimir Périer (Décembre 1817)  
 Explication préalable (P. Laffitte, *Revue Occidentale*, 1882, t. VIII, ps. 326 et 327-328).... 218  
 Opuscule auquel se rapporte le titre précédent.. 219
- g) Réflexions sur l'esprit militaire à propos du discours d'un sergent  
 Explication préalable (P. Laffitte, *Revue Occidentale*, 1882, t. VIII, ps. 325-326)..... 225  
 Opuscule auquel se rapporte le titre précédent.. 225

## b) Année 1818

- a) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances intellectuelles :
- Traduction de l'*Analyse Géométrique* de John Leslie, publiée par Hachette dans un volume sous le titre suivant : "Second Supplément de la Géométrie Descriptive, par M. Hachette, professeur adjoint de la faculté des sciences, chargé de l'enseignement de la Géométrie descriptive; ancien professeur de l'École Polytechnique; suivi de l'analyse Géométrique de M. John Leslie, professeur de Mathématiques à l'Université d'Edimbourg".
- 1) Extrait de l'*Introduction* du "Second Supplément de la Géométrie Descriptive" de Hachette..... 228
- 2) Notes d'Auguste Comte à l'*Analyse Géométrique* de John Leslie..... 229



- b) Lettre du général de Campredon, témoignant ses efforts pour établir Auguste Comte dans une situation douce et honorable..... 242
- c) Correspond. d'Auguste Comte avec Valat (suite).
- 1) Lettre à Valat, du 17 Avril 1818. — Épanchement au sujet de la reprise de cette correspondance ; Auguste Comte va raconter sa vie depuis sa dernière lettre (celle du 25 Février 1817). Insuccès du projet d'établissement aux États-Unis ; li s'en réjouit. Ses débuts comme auteur ; un livre en collaboration avec Hachette ; relations avec Saint-Simon. Difficultés de sa situation matérielle ; ses projets. Tentative, heureusement sans succès, d'entrer comme précepteur chez Casimir Périer. Aggravations extrêmement douloureuses des ravages moraux dus au scepticisme..... 245
- Extrait de la lettre du 1<sup>er</sup> Mars 1846, à Clotilde de Vaux, où notre Maître fait allusion au douloureux épisode raconté ci-dessus..... 259
- d) Deux écrits anonymes attribués à Auguste Comte, au sujet du nouveau tome IV de l'*Industrie*.  
Explication préalable.  
Deux lettres inédites d'Auguste Comte à Saint-Simon, au sujet de l'ouvrage intitulé : " Vues sur la propriété et la législation." (L'*Industrie*, tome IV, 1818)..... 260  
(P. Laffitte, *Revue Occidentale*, 1882, tome VIII, p. 328)..... 260  
(Alfred Pereire, *Revue Historique*, n<sup>o</sup> de Mai-Juin 1906, ps. 70-72)..... 261  
Manuscrit original des deux lettres anonymes  
1<sup>er</sup> lettre..... 265  
2<sup>e</sup> lettre..... 275



- e) Correspond. d'Auguste Comte avec Valat (suite)
- 1) Lettre à Valat, du 15 Mai 1818. — Épanchement au sujet de l'amitié. Suite des égarements dus au scepticisme. Son intérêt pour Valat; ses relations avec Poinçot. Sa situation matérielle; ses projets comme publiciste. Sa liaison avec Saint-Simon. Ses vues politiques sont dominés désormais par cette pensée: *Il n'y a rien d'absolu dans ce monde, tout est relatif.* Opinion sur le *Contrat social* de Rousseau, l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, l'*Histoire de Charles-Quint* de Robertson. La peine de mort. Son opinion sur l'*Université*..... 284
  - 2) Lettre à Valat, du 15 Juin 1818. — Situation matérielle d'Auguste Comte. Ses vœux pour que Valat vienne, lui aussi, s'établir à Paris. La situation religieuse en Occident. L'*Université*. Ses vues politiques. Son opinion sur l'*économie politique* et sur l'ouvrage de Say à ce sujet. L'enseignement mutuel. L'ouvrage posthume de Mme. de Staël. Suite des ravages moraux dus au scepticisme..... 294
  - 3) Lettre à Valat, du 22 Juillet 1818. — Renseignements au sujet de l'admission des élèves licenciés à l'école des états-majors..... 303
- f) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances intellectuelles (suite)
- Essais sur quelques points de la Philosophie des Mathématiques
- Note A..... 305
- Première Comparaison. Langue ordinaire. —  
Langue arithmétique..... 306



Deuxième Comparaison. Langue ordinaire. —	
Langue algébrique.....	307
Troisième Comparaison. Langue arithmétique.—	
Langue algébrique.....	308
1 <sup>er</sup> P. S.....	316
2 <sup>e</sup> P. S.....	318
3 <sup>e</sup> P. S.....	318
g) Correspond. d'Auguste Comte avec Valat (suite)	
Lettre à Valat, du 17 Novembre 1818.—Auguste Comte fait remarquer qu'il ne court aucun risque comme publiciste. Sa situation matérielle; ennui du professorat. Ses opinions sur les armées permanentes. Détails sur sa vie et ses goûts.....	320

## e) Année 1819

a) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances politiques (suite)	
I) Articles pour le "de Politique"	
a) Explication préalable	
1) Renseignements donnés par Auguste Comte	
Appendice Général du <i>Système de Politique Positive</i>	
Préface spéciale.....	327
2) Extraits de la <i>Revue Occidentale</i> (P. Laffitte	
<i>Rev. Occi.</i> , 1882, tome VIII, ps. 321-324).....	330
( <i>Ibidem.</i> 1883, tome XI, ps. 165-167.).....	332
3) Extrait des <i>Œuvres choisies</i> de C. H. de Saint-Simon. — Bruxelles, 1859. Fr. van Meenen et Cie., imprimeurs.....	334



- b) Articles publiés dans *Le Politique*.
- 1) Lettre d'un ancien élève de l'École Polytechnique (extrait)..... 334
  - 2) Du Budget  
par M. B.\*\*\*, ancien élève de l'École Polytechnique  
Premier article  
De l'importance de la loi des Finances  
Chapitre premier  
De la loi des finances considérée en elle-même.  
§ 1<sup>er</sup>. Importance exagérée accordée chez les peuples modernes à la forme des gouvernements ; importance capitale de la loi des finances. ....»..... 334  
§ II Causes de l'erreur observée dans le paragraphe précédent..... 340  
Chapitre II  
De la loi des finances considérée dans ses conséquences politiques  
§ 1<sup>er</sup>. De l'étendue du pouvoir politique qui dérive du droit de voter la loi des finances.... 343  
§ II. Énoncé d'une question..... 347  
§ III. Conclusion générale de cet article..... 349  
Appendice. Réponse à une objection..... 350
  - 3) Lettre servant d'introduction à un article sur la liberté de la presse..... 355



## 4) Du Budget

par M. B.\*\*\*, ancien élève de l'École Polytechnique.

## Deuxième article

De l'esprit dans lequel le Budget a été conçu, jusqu'à présent, tant par les gouvernants que par les gouvernés

Chapitre I<sup>er</sup>

De la formation de la loi des finances

§ I<sup>er</sup>. Par qui la loi des finances a été faite jusqu'à présent,..... 363

§ II. De l'esprit dans lequel la loi des finances a été formée jusqu'à présent..... 366

Première considération..... 368

Seconde considération..... 369

## Chapitre II

De la discussion de la loi des finances

§ I<sup>er</sup>. Première observation sur l'esprit dans lequel la loi des finances a été discutée jusqu'à ce jour..... 371

§ II. Conséquences générales du fait observé dans le paragraphe précédent..... 373

§ III. Seconde observation sur l'esprit dans lequel la loi des finances a été discutée jusqu'à ce jour..... 376

§ IV. Résumé et conclusion générale de cet article..... 379

Les rédacteurs du Politique à M. B..... 381



- 5) De la liberté de la presse  
 Premier article  
 Chapitre I<sup>er</sup>  
 De la liberté de la presse envisagée comme  
 institution politique  
 § 1<sup>er</sup>. — Considérations générales et prélimi-  
 naires..... 382  
 § 2. Considérations directes..... 386  
 Chapitre II  
 Des lois sur la liberté de la presse  
 § 1<sup>er</sup>. — De l'esprit dans lequel les lois sur la  
 presse ont été conçues jusqu'à présent..... 389  
 § 2. — Du caractère que doit avoir une bonne loi  
 sur la liberté de la presse..... 392  
 § 3. — Du projet de loi sur les journaux..... 396  
 § 4. — Aperçu de l'article suivant..... 400
- c) Accord entre Saint-Simon et Auguste Comte au  
 sujet du POLITIQUE, après les quatre premières  
 livraisons. Il faut remarquer que le Politique  
 date de Janvier 1819, tandis que l'accord est  
 du 22 Février de la même année..... 401
- d) Extrait de l'*Histoire des deux Restaurations*,  
 par Ach. de Vaulabelle. Paris, 1860, tome v,  
 ps. 26-34..... 405
- II) Articles pour le *Censeur*, et autres opuscules.
- a) Explication préalable. (P. Laffitte, *Revue Occi-  
 dentale*, tome xiv, 1885, ps. 151-152.)..... 406
- b) Articles.
- 1) Sur une doctrine singulière professée récem-  
 ment à la Chambre des Députés  
 (P. Laffitte, *Revue Occidentale*, tome VIII,  
 ps. 329-330)..... 407  
 Opuscule auquel se rapporte le titre précédent.. 409



- 2) *Le Censeur Européen*. Sciences.  
 Histoire de la navigation intérieure et particulière de celle de l'Angleterre et de la France, par M. J. Cordier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ancien élève de l'École Polytechnique. Premier volume in-8°. A Paris, chez Firmin Didot, et chez Detaunay, Palais-Royal. .... 415
- 3) Premier opuscule compris dans l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POZITIVE. Première Partie. Juillet 1819  
 Séparation générale entre les opinions et les désirs ..... 421
- 4) Remarques sur un article du *Courrier*. (Pierre Laffitte, *Revue Occidentale*, tome VIII, 1882, ps. 330-331.)..... 425  
 Opuscule auquel se rapporte le titre précédent.. 426
- 5) Abregée des révolutions de l'ancien gouvernement français, ouvrage élémentaire extrait de l'abbé Dubos et de l'abbé Mably, par Thouret, membre de l'Assemblée constituante, pour l'instruction de son fils. Seconde édition, 1 vol. in-8°, à la librairie d'Aimé Comte, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 38, — 1819.  
 Explication préalable (P. Laffitte *Revue Occidentale*, tome VIII, 1882, p. 331)..... 428  
 Opuscule auquel se rapporte le titre précédent.. 428
- III) Opuscules relatifs à la fondation de la science sociale  
 Explication préalable (P. Laffitte, *Revue Occidentale*, t. VIII, 1882, ps. 331-332 et 334-335).. 437  
 Opuscules auxquels se rapporte le titre précédent  
 Fragment (1819?)..... 439  
 Opuscule politique (1819?)..... 443



(1) a, — Introduction (1819)	
§ I <sup>er</sup> . Ce que c'est que la politique positive.....	447
(4) a. — 54. De la division qui a existé jusqu'à présent entre la morale et la politique (1819)..	451
Appendice — 1819	
Considérations sur les tentatives qui ont été faites pour fonder la science sociale sur la physiologie et sur quelques autres sciences...	455
§ I <sup>er</sup> . — De la physiologie.....	455
Troisième Partie (1819)	
Considérations sur les tentatives qui ont été faites pour rendre positive la science sociale, en la faisant dériver de quelque autre science.	460
Chapitre Premier. De la physiologie.....	460
Chapitre Deuxième. Des mathématiques.....	464
(3) c. 53. De l'idéologie (1819).....	465
§ 4. — Conclusion.....	468
Appendice — (1819)	
Sur les travaux politiques de Condorcet	
Introduction.....	470
§ I <sup>er</sup> . — De la conception.....	472
§ II. — De la division.....	475
§ III. — De l'exécution.....	477
Conclusion.....	480

b) Correspondance d'Auguste Comte avec Valat  
(suite).

- 1) Lettre à Valat, du 24 Septembre 1819. —  
Épanchements au sujet de son long licence.  
Les goûts champêtres de Valat et les siens.  
Appréciation des *gens comme il faut*, des  
classes inférieures, et de la classe moyenne  
des villes. Projet de fixer quelque jour sa  
résidence à la campagne, mais sans *se dépa-*



viser tout-à-fait. Devouement social; appel à Valat. Ses opinions sur Saint-Paul, les apôtres, Jésus-Christ. Il va raconter sa vie depuis sa dernière lettre (17 Novembre 1818). Depuis Janvier il a cessé d'être professeur à la pension où il était, à cause des froissements avec M. Reynaud. Il continua à donner des leçons particulières, et actuellement il est en vacances. *Le Politique* a cessé de paraître. Il travaille depuis lors au *Censeur Européen* de MM. Comte et Dunoyer. Les articles sont assez bien payés. Allusion aux articles du 16 Juin et du 17 Juillet. Il les signe souvent; ses parents la sauront donc un jour. Il ne songe plus à entrer dans l'Université; la fin prochaine de celle-ci. Les concours pour la nomination aux chaires. Suite des égarements moraux. Ses espérances sur sa fille. Épanchements généreux au sujet de la condition féminine actuelle. Épanchement sur son amitié avec Valat. Sur la situation politique; liberté de parler et même d'écrire, à Paris. Projet d'un ouvrage sur *les mathématiques* (sic). Il en a montré le plan à quelques savants et particulièrement à Poincot. Il a été quatre mois à faire le plan, mais il est sûr qu'il n'y a pas mis encore assez de temps. Exposé de ce plan; sur la *Logique*; aperçus sur la philosophie des sciences et sur des nouvelles classes correspondantes de savants.

P. S. — Au moment où il signait cette lettre, il reçoit l'annonce de la mort de son ami Cabanes. Touchants épanchements au sujet de cette perte cruelle..... 481



- 2) Lettre à Valat, du 28 Septembre 1819. —  
 Supplément à la lettre précédente. Réponse  
 aux réflexions de Valat sur la gloire. Pour-  
 quoi il ambitionne d'être, par ses travaux,  
 membre de l'Institut. La gloire et le bonheur.  
 Ses motifs pour se livrer à des travaux  
 qu'on attribue vulgairement à l'amour de  
 la gloire: 1<sup>o</sup> le plaisir qu'il éprouve à tra-  
 vailler; 2<sup>o</sup> le bien que ses travaux peuvent  
 faire à ses semblables. Ses deux ordres de  
 travaux: scientifiques et politiques. Son aver-  
 sion pour les travaux scientifiques sans utilité  
 sociale. Exercer son intelligence sur des objets  
 important au bonheur des hommes, et la  
 pensée de contribuer un peu quelque jour à  
 l'amélioration du sort du genre humain, sont  
 pour lui l'élément le plus important du bon-  
 heur. Influence qu'il espère de sa réputation  
 scientifique sur ses travaux politiques. Désir  
 de connaître les réactions que l'étude de l'éco-  
 nomie politique a exercées sur les opinions de  
 Valat. Il s'intéresse extrêmement à ce que  
 celui-ci se forme les idées les plus justes. Sur  
 l'ardeur prosélytique des premiers chrétiens.  
 Jugement sur le général Campredon.  
 P. S. — Allusion aux délais de sa corres-  
 pondance avec ses parents..... 500

- v) Extrait de la lettre d'Auguste Comte, du 5  
 Octobre 1843, à Stuart Mill..... 507



- d) Écrits d'Auguste Comte, dus à ses tendances intellectuelles (suite)
- 1) Essais sur quelques points de la Philosophie des Mathématiques..... 509
  - 2) Essais sur la Philosophie des Mathématiques.. 517

d) Année 1820

- a) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances intellectuelles (suite)
- Essais sur la philosophie des Mathématiques... 548
- b) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances politiques (suite)..... 575
- 1) Articles pour "l'Organisateur"..... 575
  - a) Explication préalable..... 575
  - 1) Renseignements donnés par Auguste Comte.. 575
  - 2) Extraits de la *Revue Occidentale*, (P. Laffitte)
    - Tome VIII, 1882, ps. 324-335..... 577
    - Tome IX, 1882, ps. 40-47 ..... 578
  - b) Articles publiés dans l'*Organisateur* et auxquels se rapporte l'explication précédente.— Deuxième opuscule compris dans l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POZITIVE. 585



c) Correspondance d'Auguste Comte avec Valat  
( suite ).

Lettre à Valat, du 6 Septembre 1820. — Épanchements au sujet de sa correspondance avec Valat. Ses ressources ne lui ont pas permis de venir passer à Montpellier le mois de Septembre. Sa situation. Sa fille. Ses écrits politiques. Procès de Saint-Simon; la coopération d'Auguste Comte à la défense. Il ne signe ses articles pour ne pas causer de peine à ses parents. La brochure: *Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la Révolution*. Ses travaux mathématiques: ouvrage sur la *Philosophie des Mathématiques*; mémoire sur le *Calcul des Variations*. Ses projets. Son métier de *professeur ambulante*. Sa sollicitude envers ses parents. Espérances que lui inspire la nomination de Poisson à la place de membre de la Commission d'instruction publique. — Épanchements. . . 647



# Évolution originale d'Auguste Comte

## DOCUMENTS

montrant la parfaite continuité de cette évolution sans pareille, malgré les troubles profonds dus à la funeste liaison avec Saint-Simon.

### PREMIÈRE PARTIE

*Essor antérieur aux relations avec Saint-Simon.*

19 Janvier 1798 à Mai 1817

#### I

Séjour à Montpellier jusqu'à l'entrée à l'École  
Polytechnique

19 Janvier 1798 à Octobre 1814

- 21) *Préparation fondamentale que dut Auguste Comte à l'influence catholique de sa sainte Mère, Rosalie Boyer. Scepticisme précoce fatalement résulté de son essor civique et mental.*

Vu l'ensemble de ma carrière philosophique et religieuse, je n'ai maintenant besoin d'aucune précaution pour me trouver préservé de toute entrevue ou cérémonie théologique, soit avant, soit après le moment suprême. Je me suis toujours félicité d'être né dans le catholicisme, hors duquel ma mission aurait difficilement surgi, par suite de dangers, intellectuels et moraux, propres à l'éducation protestante ou déiste. Mais, depuis l'âge de treize ans, je suis spontanément dégagé de toutes les croyances surnaturelles, sans excepter les plus fondamentales et les



plus universelles, d'où les occidentaux tirèrent tous les dogmes catholiques. Quels qu'aient d'abord été pour moi les inconvénients d'une émancipation aussi précoce, je reste convaincu qu'elle fut indispensable à ma destination, puisque je ne pouvais vraiment systématiser le culte de l'Humanité qu'après avoir entièrement éliminé Dieu. Néanmoins, quand j'eus subi l'état sceptique plus complètement qu'aucun de mes contemporains, je m'en trouvai, dès l'âge de vingt-quatre ans, irrévocablement affranchi, par ma découverte des lois sociologiques, qui me poussa directement à reconstruire la spiritualité. Depuis l'année 1825, mes écrits témoignent un respect croissant pour le catholicisme, précurseur immédiat et nécessaire de la religion qui doit surtout consolider et développer la construction ébauchée au douzième siècle. A mesure que j'élaborais la dogmatisation positive, je devenais plus incapable de retourner aux croyances surnaturelles; mais aussi je vénérâmes davantage une théologie longtemps organique, et je méprisais plus profondément une métaphysique toujours dissolvante. (AUGUSTE COMTE, *Testament*, 2<sup>e</sup> édition, p. 9.)

#### b) *Dévouement fraternel.*

En pensant à rappeler mes souvenirs sur mon illustre frère je me suis souvenue d'un trait qui l'honore, dont j'ai parlé à M. Audiffrent; dans la crainte qu'il ait oublié de vous en faire part, je crois devoir vous le dire. M. Audiffrent me questionnait beaucoup pour s'assurer si, avant sa maladie\*, je n'avais

\* Allusion à la crise cérébrale que subit notre Maître, en 1826.  
- I. T. M.



pas à me plaindre de mon frère; je lui répondis que non; jamais il ne m'avait donné de sujets de plaintes; qu'au contraire, il était très bien pour moi; et, pour lui en donner une preuve, je lui dis qu'un jour il avait écrit à mes parents qu'il ne voyait pas qu'on se pressa pour me marier, cependant j'avais l'âge (environ 24 ans); que, si c'était le défaut de fortune qu'en fut la cause, il ferait par acte une rénontiation à tout ce qui lui reviendrait de la succession paternelle; que l'on n'avait qu'à lui envoyer l'acte comme l'on voudrait et qu'il signerait. Ce qui ne fut pas fait. Vous voyez que j'avais raison de dire que je n'avais pas tort de n'avoir pas de raisons pour me plaindre, et, si j'avais eu le caractère intéressé comme on le lui avait fait croire, j'aurais engagé mes parents à faire faire cet acte, crainte que plus tard il ne voulut plus. J'ai cru devoir vous le dire, si vous parlez de sa mésintelligence avec sa famille, ce trait qui l'honore ne devait pas être ignoré. Je laisse cela à votre bon jugement et à l'attachement vrai que vous lui portez. (*Lettre de M<sup>lle</sup> Alix Comte au Dr. Robinet.*— Voir la brochure *Uma Visita aos Lugares Santos do Positivismo*, par R. Teixeira Mendes, pgs. 129 à 130. Rio de Janeiro, 1899.)

... Je serais bien heureux que la belle saison qui va commencer ne s'écoulât pas sans me procurer ainsi quelques jours de cette vie fraternelle dont j'ai, dans l'ensemble de ma vie, si rarement joui, ayant eu le malheur de perdre, depuis plus de vingt ans, un frère sur lequel j'avais compté, et avec toute raison, pour cela. (AUGUSTE COMTE, *Lettres à Stuart Mill*, p. 122. Lettre du 27 février 1843.)



c) *Reconnaissance envers sa nourrice.*

A Madame Françoise Jourdan, à Montpellier.

Paris, le mercredi 13 janvier 1847.

Ma chère nourrice.

Je vous remercie beaucoup, ainsi que votre mari, du bon souvenir que vous me gardez encore, et je vous prie d'agréer les vœux que je vous offre en échange de vos souhaits pour la nouvelle année. Puisse-t-elle nous être à tous moins funeste que la précédente!

En vous revoyant à Montpellier, il y a cinq ans, j'ai été très touché de retrouver, après tant de temps, valide et affectueuse celle qui soigna mes premières années. Si je suis maintenant presque inconnu dans ma ville natale, il m'est consolant de penser que quelqu'un s'y souvient cordialement de moi. Quand je serai conduit à y revenir momentanément, je me sentirai toujours heureux de vous y revoir. Cette sorte de liens, si propre à réunir toutes les conditions, mérite, à mes yeux, bien plus de respect qu'on n'a coutume de lui accorder aujourd'hui.

Recevez, ma chère nourrice, l'expression sincère de mon affectueux souvenir.

AUGUSTE COMTE.

Ma santé longtemps troublée par de profonds chagrins commence à se bien rétablir. Quoique je touche à ma cinquantième année, comme vous devez le savoir mieux que personne, je me sens plus de vigueur d'esprit, de cœur, et même de corps, que trente ans auparavant.

(Voir *Revue Occidentale*, 9<sup>e</sup> série, tome XIV, 1896, pgs. 136-137.)



❶) *Éveil chevaleresque.*

1) Culte féminin.

... Pour retrouver quelques émotions analogues à mon heureux état actuel, il faut que mes souvenirs remontent jusqu'à la première adolescence et au pays natal, où se place *mon unique épreuve antérieure du véritable amour*, alors étouffée, dès son germe primitif, par le mariage de celle qui en fut, à son insu, l'objet; elle doit être maintenant grand'mère, car je ne l'ai jamais revue depuis l'année qui précéda votre naissance. Voilà *tout* ce que mon-passé peut m'offrir de *faiblement comparable* au sentiment qui dominera profondément tout le reste de mon existence, et qui ne peut jamais surgir ainsi qu'envers un être vraiment pur. C'est donc *uniquement* à vous, ma Clotilde, que je devrai de ne pas quitter la vie sans avoir dignement éprouvé les plus délicieuses émotions de notre nature. (AUGUSTE COMTE, *Testament, Correspondance*, p. 421. Lettre du 24 Novembre 1845.)

... Je soumettrai même à cette épreuve la dame que je te représentai comme ayant, à son insu, déposé au début de mon adolescence, les *germes* d'amour que toi *seule* devais développer après une si longue inertie involontaire. Depuis le jour de sa noce, qui précéda de deux ans ta naissance, je ne l'ai point encore revue; et pourtant, du pays natal, elle se rappelle spontanément à moi, et témoigne le désir de me voir, en annonçant à ma sœur qu'elle est devenue grand'mère. (*Ibidem, Confessions annuelles*, p. 130 — 25 Juin 1848.)

Peu après ce premier acte pontifical, j'ai loyalement accompli la cordiale tentative que je



t'annonçai pour renouer mes *licns d'enfance* avec celle qui, deux ans avant ta naissance, éveilla, à son insu, ma précoce tendresse. (*Ibidem*, pgs. 141-142. — 31 Mai 1849.)

2) Suprématie de la *Morale* sur la *Politique*.

... Aucun des artifices rétrogrades introduits ensuite afin d'empêcher une telle issue n'a pu ranimer davantage le cadavre de la guerre que celui du théologisme, même sous prétexte de progrès, et malgré l'absence des convictions publiques qui devaient flétrir cette conduite. Envers le plus immoral de ces expédients, j'ose ici proclamer les vœux solennels que je forme, au nom des vrais positivistes, pour que les Arabes expulsent énergiquement les Français de l'Algérie, si ceux-ci ne savent pas la leur restituer dignement. *Je m'honorerai toujours d'avoir, dans mon enfance, ardemment souhaité le succès de l'héroïque défense des Espagnols.* (AUGUSTE COMTE, *Catéchisme positiviste*, éd. originale, pgs. 378-379; éd. Jorge Lagarrigue, pgs. 372-373.)

c) *Ravages moraux du scepticisme.*

Ma noble et tendre mère, que j'ai perdue depuis quatorze ans, fut réellement la première source de toutes mes qualités essentielles, non-seulement de cœur, mais aussi de caractère, et même d'esprit. Néanmoins, j'avoue humblement ici que je ne l'ai jamais autant aimée que l'exigeaient ses vertus et ses malheurs. Cette insuffisante tendresse ne lui fut pas même assez témoignée, d'après la mauvaise honte de paraître trop sensible qu'inspire l'éducation actuelle. Or, le culte de ma sainte compagne a seul ranimé celui de ma digne mère. La vénérable image



de Rosalie Boyer s'est de plus en plus combinée avec l'aimable présence de Clotilde de Vaux, d'abord dans ma visite hebdomadaire à la tombe chérie, et ensuite pendant mes prières quotidiennes. Ces deux anges si concordants, qui présidèrent aux deux phases extrêmes de mon initiation morale, seront, j'espère, à jamais réunis par la reconnaissance de l'humanité envers l'ensemble de mes services. Leur commune adoration indique l'heureuse tendance de mon culte principal à se répandre naturellement sur tous les êtres dignes d'une telle adjonction. Je ne pouvais puiser ailleurs cette tardive compensation de mes torts filiaux, ni la force de les avouer publiquement. (AUGUSTE COMTE. *Politique Positive*, Tome 1, *Préface*, p. 12).

1) *Complément indispensable de cette éducation, résultat de sa culture scientifique, principalement due à son professeur de mathématique, au lycée de Montpellier, Daniel Encontre.*

1)

Quoi qu'il en soit, à peine âgé de neuf ans, il figurait comme élève interne au lycée de Montpellier. Bien qu'il n'ait eu jusqu'alors pour tout maître qu'un vieux professeur de lecture et d'écriture qui lui avait appris aussi quelques mots de latin, il avait déjà pour le travail tant d'aptitude et de volonté, que ses progrès furent rapides et ses succès brillants. A défaut de la culture morale, qu'il est impossible de recevoir dans les éducations de ce genre, il développa tant bien que mal son esprit et son caractère; car il était aussi rebelle à la discipline scolastique qu'ardent à l'étude, et dans ses débats journaliers avec des maîtres subalternes trop souvent oppressifs et grossiers,



il déploya une énergie surprenante, et donna plusieurs fois des preuves de cette intrépidité qui le soutint plus tard dans des luttes autrement sérieuses. Entre autres preuves de courage, nous devons rappeler ici sa contenance pendant la longue et douloureuse opération qui lui fit Delpech pour enlever une tumeur qui s'était développée à la région du cou. Quoique bien jeune encore, il supporta cette épreuve avec la fermeté du Spartiate, sans faire un mouvement, sans proférer une plainte, et sans souffrir surtout qu'on lui appliquât aucune entrave.

A douze ans, le jeune Comte avait achevé l'initiation littéraire de ce temps, et dévoré pour ainsi dire toute la substance de l'enseignement qu'on donnait alors dans les établissements d'instruction publique. Le directeur du lycée sollicita et obtint de son père l'autorisation de lui faire commencer les mathématiques; et l'on ne saurait donner une plus juste idée de la vigueur qu'il déploya dans cette étude nouvelle qu'en rappelant qu'il obtenait à seize ans une des premières places à l'École polytechnique\*: encore avait-il été forcé d'attendre une année qu'il eût atteint l'âge d'admission. Pendant ce temps, il avait accompli brillamment, comme élève externe du lycée de Montpellier, une mission bien délicate et bien honorable. Son professeur, épuisé déjà par la maladie à laquelle il devait trop tôt succomber, l'avait choisi pour le suppléer dans son enseignement. L'élève répondit à l'attente du maître, et fit avec un remarquable succès le cours de mathématiques

\* Il y avait alors quatre examinateurs pour l'admission des candidats, et chacun d'eux produisait une liste. Il y avait donc, en réalité, quatre premiers sur la liste totale des candidats admis. Auguste Comte était le premier sur la liste de M. Francœur, examinateur pour le Centre de la France et le Midi.



spéciales, ayant alors parmi ses auditeurs plusieurs des surveillants qui l'avaient si rudement éprouvé. (ROBINET, *Notice sur la vie et sur l'œuvre d'Auguste Comte*, pgs. 100-101.)

On donna de bonne heure au jeune Comte un instituteur, déjà âgé, qui l'initia rapidement aux choses élémentaires. Le vieux professeur était souvent encore couché quand son élève se présentait le matin à sa porte. Plus d'une fois, il dut frapper longtemps avant qu'on lui ouvrit. A neuf ans, Auguste Comte entra, comme élève interne, au lycée de Montpellier. A douze ans, il était pourvu de l'instruction littéraire qu'on donnait alors. A la demande du proviseur du lycée, sa famille consentit à lui faire commencer les études mathématiques. Un an avant l'âge fixé, c'est-à-dire à quinze ans, il était examiné pour l'École polytechnique. Ce ne fut que l'année suivante, après de nouvelles épreuves, qu'il y fut admis, le premier sur l'une des quatre listes présentées par les quatre examinateurs chargés de l'admission. Dans l'intervalle de ces deux épreuves, son professeur de mathématiques, le vénérable Daniel Encontre, dont la santé était fort délicate, se faisait souvent suppléer par lui. Monté sur une chaise, à cause de sa petite taille, il faisait la classe à ses condisciples. (AUDIFFRENT, *Notice sur la vie et la doctrine d'Auguste Comte*, p. 3.)



2) Extrait des *palmarès* du Grand Lycée de Montpellier.

LYCÉE DE MONTPELLIER  
Cabinet du Censeur.

ISIDORE COMTE <sup>1</sup> — PENSIONNAIRE.

1807 — 6<sup>e</sup> Classe de Latinité

Prix de Prééminence

2<sup>e</sup> Prix de Version Latine

1808 — 4<sup>e</sup> Classe de Latinité

1<sup>er</sup> accessit de Thème latin

6<sup>e</sup> Classe de Mathématiques

1<sup>er</sup> accessit de Prééminence

1809 et 1810 manquent

1811 — *Humanités supérieures*

1<sup>er</sup> Prix de Prééminence

1<sup>er</sup> Prix de Thème latin

1<sup>er</sup> Prix de mémoire

*Mathématiques spéciales*

2<sup>e</sup> accessit de Prééminence

1<sup>er</sup> accessit d'Algèbre

1812 — *Rhétorique*

1<sup>er</sup> accessit de Prééminence

1<sup>er</sup> Prix de discours français

3<sup>e</sup> accessit de vers latins

1813

Prix unique de mathématiques spéciales. 2<sup>e</sup> année.\*

1814 — *Mathématiques*

Hors concours pour avoir eu le prix l'année précédente.

<sup>1</sup> Le nom d'Auguste Comte est : *Isidore Auguste Marie François Xavier Comte*. — R. T. M.

\* Dans les mêmes documents nous avons pris le renseignement suivant :

« 1813 — *Mathématiques spéciales* (2<sup>e</sup> année)

Les élèves répondront sur toutes les parties des mathématiques dont la connaissance est exigée pour l'admission à l'École polytechnique. \*

(Voir la brochure—*Uma vixit*, etc., pgs. 313 à 315. — R. T. M.



## 3) Premier éveil de sa vocation intellectuelle et sociale.

C'est à vous que je dois normalement consacrer le dernier de mes volumes philosophiques qui soit spécialement relatif à la science fondamentale, dont vos éminentes leçons m'ouvrirent l'accès décisif, pendant les années 1812, 1813, et 1814, au Lycée de Montpellier. Vous avez seulement été mon professeur, parce que la mort m'a fatalement privé de votre intimité mentale et morale longtemps avant que je l'eusse assez mérité. Mais la Postérité me permettra de vous qualifier de maître, puisque la tendance philosophique de votre enseignement scientifique fit spontanément surgir le premier éveil de ma vocation intellectuelle et même sociale. (AUGUSTE COMTE, *Synthèse Subjective, Dédicace*, p. LVI.)

## 4) Vénération pour toute supériorité réelle.

[M. Comte, ayant examiné un jeune homme précoce qu'il mit le premier sur la liste, en qui il reconnaît sagacité, justesse et même force, les trois grands dons intellectuels, mais qu'il trouve gâté par le contentement de lui et par la flatterie, ajoute: ]

« Involontairement ce spectacle m'a un peu rappelé mes propres commencements; mais je dois me rendre la justice que, quoique étant aussi un enfant précoce, je n'avais certainement pas ce tou tranchant, malgré ma confiance radicale. Quand je me rappelle au contraire ma profonde vénération, mon admiration parfaite pour toute supériorité réelle, morte ou vivante, et que, revenant sur le passé, je me souviens très-distinctement combien ce sentiment continu, quoique peut-être exagéré, a été indispensable à mon évolution ultérieure, je crains fort que ce jeune homme



ne soit victime d'un excès d'encouragement et de confiance... » (LITTRÉ, *Auguste Comte et la Philosophie Positive*. Lettres d'Auguste Comte à M<sup>me</sup> Comte. Lettre de Rennes, 4 septembre 1839, p. 479.)

5) Admission à l'École polytechnique.

Il est bien vrai que quatre examinateurs différents examinaient chacun le quart des candidats, et recevaient chacun le même nombre d'élèves; mais la liste générale était arrêtée par un jury. Les premiers des quatre listes étaient soigneusement comparés. Pour choisir entre eux le chef de la promotion, on consultait les procès-verbaux d'examen et les compositions écrites. En 1814, le premier candidat admis se nommait Guichard, le second était Duhamel et le troisième Lamé: la lettre d'admission de Comte, signée par le général Dejean, lui annonça qu'il était classé sous le numéro 4.

Si je rectifie une erreur aussi insignifiante, c'est que j'y vois un trait de caractère. L'esprit critique d'Auguste Comte n'a pas manqué d'apercevoir l'injustice radicale d'une décision qui classait des concurrents sans qu'ils eussent subi les mêmes épreuves. Le rang officiel étant sans valeur, il n'a conservé dans sa mémoire que le premier rang, judicieusement accordé par Francœur. (J. BERTRAND, *Revue des Deux Mondes*, décembre 1896, p. 529.)



## II

Premier séjour à Paris, depuis l'entrée à l'École polytechnique jusqu'au licenciement du 13 Avril 1816.

Octobre 1814 au 13 Avril 1816

## a) Année 1815

1) Vie intérieure à l'École polytechnique. — Lettres à Valat.

A Monsieur VALAT, élève externe au Lycée de Montpellier.

École polytechnique, le 2 janvier 1815.

Mon cher ami,

J'ai beaucoup de choses à te dire en réponse à ta dernière lettre, qui m'a fait beaucoup de plaisir, et en même temps beaucoup de peine, à cause des mauvaises nouvelles que tu m'y donnais de ta santé; mais j'espère qu'à présent tu es complètement guéri. Je vais commencer par te donner une idée de la vie que nous menons à l'École.

A cinq heures du matin, on bat la diane, et il faudrait se lever; mais on n'en fait rien, et, malgré que les capitaines viennent crier dans les chambres, on ne se lève qu'à cinq heures trois quarts, lorsqu'on bat le roulement pour descendre à l'appel dans les brigades (salles d'étude). On travaille ainsi jusqu'à sept heures et demie, où l'on va déjeuner jusqu'à huit heures. Le déjeuner consiste en un bon morceau de pain, et il y a de plus un homme qui vend du lait chaud ou du beurre: avec quelque argent on peut bien déjeuner, car d'ailleurs le pain est très-beau et à discrétion. A huit heures on va à l'amphithéâtre de géométrie descriptive ou dans les salles jusqu'à neuf heures, quand il y a amphithéâtre; on remonte alors



dans les salles jusqu'à deux heures. Quelquefois, dans cet intervalle, il y a différents cours. A deux heures on dîne avec un potage, un bouilli et un plat de légumes, le tout à discrétion; il y a une bouteille de vin pour cinq, et c'est assez, car il est si mauvais que très-peu d'élèves en boivent. Du reste, la nourriture est aussi bonne qu'elle peut l'être dans un établissement public: elle vaut bien mieux que celle des lycées. A deux heures et demie on ferme les réfectoires et l'on est en récréation jusqu'à cinq heures; dans cet intervalle on va à la bibliothèque, qui est très belle, ou à la salle d'agrément lire les journaux. A cinq heures on remonte dans les salles jusqu'à huit heures, et à cette heure-là on va souper. Après souper on va se coucher, ou, si l'on veut, on promène dans les corridors des casernements. A neuf heures un quart on bat un roulement pour éteindre les chandelles. Et tous les jours on recommence le même train de vie.

Quant à nos cours, nous avons à présent calcul infinitésimal, coupe de pierres, physique, chimie, littérature française et dessin. Le cours de coupe de pierres a commencé aujourd'hui, et il remplace celui de géométrie descriptive, que nous avons terminé le 24 décembre 1814. Notre cours de calcul différentiel est presque fini, et nous commencerons bientôt le calcul intégral. Voici d'ailleurs l'ordre de ces cours: calcul infinitésimal les mardi, jeudi, samedi, pendant une heure et demie; ce cours est fait par M. Poinsot, et il est excellent. Outre cela il a le lundi et le vendredi interrogation à l'amphithéâtre pendant une heure et demie, par le répétiteur, qui est Reynaud.

Il y a cours de coupe des pierres et d'analyse appliquée, alternativement, les lundi, mercredi,



vendredi, pendant une heure. Le mercredi il y a cours de chimie pendant une heure et demie, et le mardi soir, de sept heures à huit heures, il y a interrogation. Le cours de physique a de même lieu tous les samedis pendant une heure et l'interrogation le vendredi soir. Ces deux cours sont excellents; celui de chimie est fait par le célèbre Thénard, et celui de physique par M. Petit, tous les deux anciens élèves de l'École. Ces cours ne sont pas les seuls que nous devons avoir cette année: quand le cours de calcul infinitésimal sera terminé, nous aurons celui de mécanique par M. Poisson. Tu vois par là que nous avons beaucoup d'ouvrage, surtout à cause des épreuves qui ennuient et qui dérobent un temps précieux. Je te conseille d'apprendre cette année, si tu peux, la géométrie descriptive et le calcul différentiel: quand tu n'aurais que quelques notions légères de ces cours, pourvu qu'elles soient bonnes, elles te serviront beaucoup l'année prochaine, si tu persistes à entrer à l'École, comme je t'y engage fortement.

Je crois t'avoir dit dans ma dernière lettre que je m'ennuyais à l'École, mais cela n'a pas duré bien longtemps, et je me trouve au contraire très-heureux ici depuis que j'y ai fait quelques liaisons étroites; je serais bien plus heureux si tu avais été admis avec moi, car nous serions ici en paradis tous deux. Tu ne saurais croire quel bon esprit règne parmi les élèves de l'École; la plus parfaite union existe entre nous, et elle a été cimentée avec force par la cessation des bascules, qui a été effectuée solennellement le 31 décembre. Chaque salle de conscrits a envoyé des députations dans les salles d'anciens, qui étaient parfaitement décorées et représentaient presque



toutes le sénat d'un peuple libre: les anciens ont répondu aux discours en proclamant la plus parfaite égalité entre tous les élèves et jurant l'union et la fraternité, dont il nous ont donné le gage en embrassant nos orateurs. Dans plusieurs salles, des autels avaient été élevés à l'amitié; l'un entre autres portait ces mots: *A l'amitié*, et sur le fronton on lisait: *Union et force*. Ces cérémonies émeuvent fortement, je t'assure; il est beau d'entendre ainsi parler de liberté et d'égalité dans le moment où tous nos concitoyens courent à l'esclavage et au despotisme. Le soir il y a eu bal général pour cimenter la nouvelle union. Depuis lors plus de distinction d'anciens et de conscrits, elles ne se renouvelleront que l'année prochaine, quand les nouveaux admis arriveront. Tu vois par le peu que je te dis que tous nos actes solennels sentent beaucoup la république: c'est là l'esprit général de l'École, et si quelques-uns ne vont pas jusqu'à la république, du moins il n'en est pas un qui ne soit un ardent ami de la liberté, que nous savons très-bien distinguer de l'anarchie. Du reste, toutes nos décisions se ressentent de cet esprit: il n'y en a pas une, de quelque peu d'importance qu'elle soit, qui ne soit rendue à la pluralité des voix, et très-souvent il s'ouvre des discussions très-vives et très-approfondies, dans nos salles, sur plusieurs points d'économie politique. Du reste cela n'empêche pas ceux qui travaillent, parce que nous sommes habitués à présent à travailler au milieu du bruit; et il n'est pas rare de voir dans nos salles des élèves résoudre un problème très-difficile tandis que leurs voisins chantent, sifflent, rient, discutent.

Je crois, par la sympathie que j'ai toujours reconnue entre nous deux, que tu t'accommoderas



bien de cet excellent esprit, qui produit les plus grands avantages, et qui fait que dans toutes les circonstances nous sacrifions sans balancer notre intérêt particulier à l'intérêt général. Nous en voyons les bons effets dans nos relations avec les pékins: hier, par exemple, nous avons une permission générale depuis sept heures et demie du matin jusqu'à neuf heures et demie du soir. Eh bien, d'un consentement unanime, nous avons résolu de ne rentrer qu'à onze heures et nous avons été au spectacle. Il y avait au moins cent élèves à Feydeau et cinquante au Théâtre Français; j'étais de ces derniers, et, quoique venu très-tard, j'ai pénétré au milieu du parterre où étaient les autres élèves; les bourgeois étaient à la presse, et nous avons chacun deux larges places, l'une pour nous et l'autre pour notre shako, de manière que s'il était venu cinquante autres élèves, ils auraient encore eu des places.

Adieu, mon cher ami; je pense que tu seras content de ces détails, et qu'ils te raffermiront dans la résolution où tu es d'entrer à l'École.

Ton meilleur ami t'embrasse.

COMTE.

*P. S.* -- Ce que tu m'as appris des billets de confession au lycée ne m'a pas fait rire comme tu pensais. Un autre sentiment, c'est l'indignation la plus vive, s'est emparé de moi; j'ai fait cette triste réflexion que l'on en a fait autant dans tous les lycées. La génération qui se forme est encore plus abrutie que la génération actuelle; dès lors plus d'espoir, la liberté de ma patrie est perdue sans retour; le despotisme royal renaîtra tel qu'il était avant la sublime insurrection de 1789, et même pire!!! Pauvre



France! malheureux amis de la liberté! Les nobles efforts que vous avez faits au péril de votre vie pour donner à mes concitoyens la possession de leurs droits légitimes seront rendus inutiles, et peut-être mourrez-vous victimes de votre dévouement à la cause de la raison et de l'Humanité! Dieu! si l'esprit était partout comme à l'École!...

*A Monsieur VALAT, à Montpellier.*

École polytechnique, le 14 février 1815.

Mon cher ami,

J'ai reçu ta dernière lettre avec beaucoup de plaisir. Je pensais bien que les sentiments que je t'avais exprimé dans ma lettre seraient partagés par toi, mais j'ai vu avec satisfaction que les institutions de l'École excitaient chez toi un vif enthousiasme. Je t'engage à beaucoup travailler pour y parvenir, et j'espère que ce sera dans un bon rang; je te répète ce que je crois t'avoir déjà dit, d'apprendre le calcul différentiel et la géométrie descriptive. Cette étude te sera infiniment utile à l'École, surtout celle du calcul différentiel, dont je t'engage à avoir du moins des idées générales; c'est ce qui coûte le plus à l'École, à cause des difficultés métaphysiques qui s'y rencontrent; beaucoup d'élèves qui arrivent ici sans avoir ces idées générales de calcul infinitésimal n'en ont jamais de bien nettes à ce sujet, parce que la rapidité des cours les empêche de méditer sur elles, tandis qu'avec ces idées c'est presque un jeu que de suivre le calcul différentiel. Ainsi je te conseille d'apprendre d'abord les principales règles dans le traité élémentaire de Lacroix, pour connaître le



mécanisme du calcul, et peu de temps après tu méditeras, avec toute l'attention dont tu es capable, les *Réflexions sur la métaphysique du calcul infinitésimal* par Carnot. Les cinquante premières pages de cet excellent ouvrage étant une fois bien entendues, bien approfondies, tu auras des idées saines sur le but et l'esprit du calcul infinitésimal.

Tâche surtout de bien savoir l'application de l'algèbre à la géométrie, et principalement la discussion des équations du second degré et des équations très-simples mais de degrés quelconques, et attache-toi à bien voir dans une équation les propriétés de la courbe qu'elle représente. C'est là une partie dont on se sert toujours à l'École; on ne fait presque aucun usage de ces innombrables propriétés des courbes qu'on fait apprendre dans les lycées.

Dès que je saurai quel est l'examineur qui doit passer à Montpellier, je te l'écrirai, afin que tu puisses agir en conséquence auprès de lui. Du reste il vaut beaucoup mieux ne faire jouer les protecteurs, si tu en as, que pour obtenir une diminution de pension; pour ton admission, tu dois te reposer sur toi-même seulement.

Crozals et Capella te font mille amitiés; le premier est le douzième, le second le cinquantième dans la première division. Quant à Cabanes, je ne l'ai pas encore vu; il n'est point venu à l'École et il a été rencontré une fois par hasard au Palais-Royal par Bach. Beauxhostes est venu me voir il y a environ un mois; il se dispose à entrer dans les mosque-taires noirs.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse.

COMTE.



Je joins ici une lettre de Bach à ton adresse et je te charge, en adressant mes amitiés à Pouzin, de le tancer sévèrement sur sa négligence; dis-lui qu'il aurait dû répondre à son ami Comte et à son ami Bouteiller, qui sont tous deux fâchés contre lui.

2) Entraînement en faveur de Bonaparte pendant les Cent-Jours.

... Soudain, la nouvelle se répandit parmi les élèves que l'empereur était débarqué près de Toulon, et marchait sur Paris, acclamé par l'armée et par le peuple. La confusion fut extrême: l'enthousiasme de Paris gagna l'École polytechnique. Les esprits étaient passionnés pour la liberté et pour l'empereur qui venait la leur assurer. Dans tous les théâtres on faisait exécuter par la musique les chants patriotiques de la Révolution: la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, *Veillons au Salut de l'Empire*, répétés par tous les spectateurs. La plupart des citoyens étaient persuadés que l'empereur avait changé entièrement dans son séjour à l'île d'Elbe. Le grand Carnot, lui-même, oubliant les fautes de Bonaparte, vint lui offrir son épée pour combattre la coalition et sauver l'indépendance de la Patrie...

Le jeune Comte rédigea une adresse à l'empereur et la fit couvrir des signatures de ses camarades: il demandait de voler à la défense de la patrie. On leur envoya des canons pour les exercer à la manœuvre, en attendant qu'on eût besoin d'eux à l'armée du Nord, en souvenir des services que l'École avait rendus à la défense de Paris, en combattant héroïquement aux buttes Chaumont. (J. LONCHAMPT, *Précis de la vie et des écrits d'Auguste Comte*.— Voir la *Revue Occidentale*, 1889, t. xxii, ps. 279-280.)



A Monsieur VALAT, à Montpellier.

École impériale polytechnique, le 29 avril 1815.

Je ne t'ai pas écrit, mon cher ami, et je n'ai pas reçu de tes nouvelles depuis les grands événements qui ont changé la face de la France. Cependant je sens le besoin de m'entretenir avec toi: c'est pourquoi, malgré que ce fût toi qui dus commencer à m'écrire, je m'en vais entamer la correspondance.

L'enthousiasme le plus grand règne à Paris depuis le 20 mars, jour de l'entrée de l'Empereur; les esprits sont passionnés pour la liberté et pour l'Empereur qui vient nous l'assurer. Dans tous les théâtres on fait exécuter par la musique les chants patriotiques de la révolution: *la Marseillaise*, le *Chant du départ*, *Veillons au salut de l'Empire*, etc., sont répétés par tous les spectateurs. L'Empereur a été témoin dernièrement de cet enthousiasme à l'Opéra et au Théâtre Français: il a dû être bien satisfait de voir quelles idées nobles et généreuses on attachait maintenant à son nom. La plupart des citoyens sont persuadés ici que l'Empereur a changé entièrement dans son séjour philosophique à l'île d'Elbe: pour moi, je suis bien persuadé qu'il a renoncé à présent aux idées d'ambition gigantesque et de despotisme qui nous ont causé tant de maux sous la première partie de son règne; il n'a désormais d'autre ambition que d'être chef d'un peuple libre et de perfectionner la civilisation en France.\* La constitution qu'il présente à l'acceptation du peuple français est extrêmement libérale; la liberté indéfinie de la presse qu'elle garantit si formellement a fait

\* Je puis t'assurer que la plus grande liberté de la presse existe déjà dans Paris et que l'opinion publique est très-bien formée.



beaucoup de plaisir à Paris: beaucoup de gens pourtant crient contre la manière dont la constitution est offerte au peuple; mais d'autres, plus sages et qui réfléchissent plus, croient que dans ce moment-ci c'était la seule manière qu'on pût pratiquer sans troubler la France: la discussion préliminaire de la constitution serait dangereuse dans une assemblée nombreuse à Paris, composée de gens venus de toutes les parties de la France, dans un temps où les royalistes espèrent encore le retour des Bourbons et de l'esclavage, et où les armées coalisées s'avancent pour envahir de nouveau la France.

On s'attend ici à la guerre: on fait des préparatifs formidables; on fabrique des armes et de la poudre dans tous les coins de Paris; il se forme de nombreux bataillons de volontaires. Les nouvelles que nous recevons des provinces indiquent que le meilleur esprit règne dans les ci-devant provinces d'Alsace, de Lorraine, de Bretagne, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Dauphiné. La jeunesse se lève dans toutes ces provinces pour défendre la liberté française et pour repousser une ligue barbare.

Quant à ce qui regarde l'École et moi, je te dirai que nous avons passé le 27 mars la revue de l'Empereur aux Tuileries: il a accordé cinq croix d'honneur aux élèves pour « témoigner sa reconnaissance des services que l'École a rendus à la bataille de Paris, et de la résistance que nous avons opposée en ces derniers temps au gouvernement royal. » Nous avons porté il y a huit jours à l'Empereur une adresse par laquelle nous demandons à voler à la défense de ta patrie. L'Empereur est venu hier soir nous rendre visite, il a accueilli plusieurs pétitions de quelques élèves, il a visité l'École et a paru



très-content. Il a été accueilli aux cris unanimes de *Vive l'Empereur*; nous étions sous les armes. On va nous envoyer aujourd'hui ou demain des canons pour nous faire exercer à la manœuvre en attendant qu'on est besoin de nous à l'armée du Nord. Je te prie, si tu parles à mes parents de la visite de l'Empereur, de ne pas les instruire de ce départ pour l'armée: cela pourrait les affliger beaucoup; dis-leur seulement que j'ai obtenu une remise de 400 francs sur la pension de l'École: ils doivent en avoir déjà reçu avis.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse en te priant de m'instruire de ce qui s'est passé dans le Midi.

COMTE.

3. Carrière polytechnique complétant l'impulsion scientifique et sociale reçue au lycée de Montpellier.

Lorsque Auguste Comte arriva à l'École polytechnique (1814), l'esprit républicain y vivait encore, quoique bien atténué déjà depuis la fondation de cet établissement. L'émancipation et le civisme de nos temps héroïques illuminaient d'un dernier reflet la jeunesse de cette époque, et cette influence vint stimuler favorablement les inclinations naturelles du jeune homme. Mais on doit reconnaître que le développement scientifique qu'il reçut à l'École, aussi bien que l'esprit politique qu'il y rencontra, ne firent qu'activer chez lui une évolution déjà commencée, et que, sans déterminer sa direction philosophique et sociale, cette influence contribua cependant beaucoup à l'assurer.

Les études mathématiques qu'il achevait avec autant de facilité que de succès ne l'absorbant pas



entièrement, Auguste Comte consacrait aux lectures philosophiques et politiques tout le temps qui lui restait. Les écrits du xviii<sup>e</sup> siècle, les annales de la révolution, les légendes républicaines, l'attachaient surtout fortement; et le témoignage de quelques condisciples encore existants prouve qu'il méditait déjà sérieusement sur les révolutions que présente l'histoire moderne de l'Europe et de l'Amérique, et sur les constitutions qu'elles ont produites. Ainsi s'établissait le contact, la filiation réelle du génie qui doit caractériser notre temps avec ses véritables prédécesseurs immédiats; et déjà se manifestait en lui ce besoin de régénération universelle vers laquelle aspiraient les penseurs et les hommes d'État du dernier siècle, et qui fut l'œuvre de sa vie tout entière. L'initiation scientifique, surtout mathématique, qu'Auguste Comte poursuivait à l'École polytechnique lui faisait, en effet, pressentir la seule voie qui pût alors conduire à la rénovation de l'entendement humain, et le mettait en possession d'une méthode puissante qui fortifiait singulièrement son esprit, et qu'il devait bientôt appliquer à des études plus élevées. En même temps, ses sentiments républicains, excités par l'influence d'un tel milieu, lui faisaient aborder l'étude sociale avec l'ardeur qu'exigeait sa transformation.

Sous les apparences d'une nature physique enfantine et malade, le jeune Comte, à l'âge de seize ans, avait déjà, suivant le dire de ses camarades de promotion, la raison et la maturité d'un homme: il ne parlait point avec l'ardeur d'un adolescent, mais avec la fermeté d'un citoyen. Cette précocité, cette force d'esprit et de caractère le distinguaient profondément, et il était généralement considéré comme



une nature exceptionnelle par ses condisciples et par ses professeurs les plus compétents. Mais à cette supériorité d'intelligence, à cette inflexibilité du caractère, ne pouvait se joindre l'aptitude à la soumission, et l'élève de Daniel Encontre se faisait souvent remarquer par son insubordination systématique. Des infractions concertées envers les règlements et la discipline militaires (surtout contre le casernement) lui attirèrent des répressions fréquentes, sévères, et le firent même priver du grade de caporal que lui conférait son rang d'entrée à l'École (il n'y avait pas alors de sergents parmi les élèves de première année).

Pendant l'été de 1815, il coopérait avec sa fermeté habituelle, dans le bataillon de l'École polytechnique, aux tentatives effectuées par la population parisienne pour défendre contre l'étranger la capitale de la France. (ROBINET, *Notice sur la vie et sur l'œuvre d'Auguste Comte*, 3<sup>e</sup> éd., ps. 101-103.)

A l'École polytechnique, dont il suivit les cours avec autant d'efficacité que de conscience, Comte mêla toujours les études scientifiques aux préoccupations sociales et politiques. Cette double proposition est incontestable. Nous avons la rédaction faite par lui-même des principaux cours de cette école, et M. Gondinet, qui y fut son camarade de salle, m'a souvent raconté qu'il rédigeait immédiatement la leçon du professeur *et s'occupait ensuite d'études politiques, surtout de l'histoire des constitutions*; il était toujours prêt, du reste, à donner à ses camarades, avec la maturité d'un professeur, toutes les explications scientifiques qu'ils pouvaient désirer. (P. LAFFITTE, *Revue Occidentale*, 1882, t. VIII, p. 321.)



## 4) Aggravation des ravages moraux dûs au septicisme.

... C'était au Palais-Royal dans les fameuses *Galerias de bois*, qui furent démolies sept ans après et remplacées par la grande galerie vitrée, dite d'Orléans. Elles consistaient en deux basses galeries parallèles que séparait une rangée de boutiques, ordinairement louées à des libraires et à des modistes. Depuis mon arrivée à Paris en Octobre 1814, je les avais toujours vues le soir, surtout la plus rapprochée du jardin, encombrées d'oisifs qui s'y promenaient à l'abri du froid et parmi lesquels circulaient beaucoup de filles publiques pour y trouver des chalands, qu'elles conduisaient, au moindre signe, dans l'une des nombreuses maisons que le voisinage offrait à leur trafic. (AUGUSTE COMTE, *Testament*, 2<sup>e</sup> éd., Addition secrète, p. 36<sup>d</sup>.)

## b) Année 1816

## 1) Comment fut brisée la carrière polytechnique d'Auguste Comte.

Après les Cent-Jours, l'École polytechnique fut maintenue par la Restauration, mais, en 1816, un événement devint l'occasion du licenciement des élèves et de l'exclusion du jeune Comte. (J. LONCHAMPT, *Ibidem*, p. 280.)

Enfin, en 1816, un événement auquel il ne demeura pas indifférent devint l'occasion du licenciement projeté par le nouveau gouvernement, et appela sur lui des mesures de rigueur. Un répétiteur avait choqué par ses manières impertinentes les élèves de première année; les anciens prirent fait et cause, et l'on décida que ce personnage était déchu de ses fonctions. En conséquence, une sommation lui fut aussitôt remise; elle était ainsi conçue: « Monsieur,



« quoiqu'il nous soit pénible de prendre une telle mesure envers un ancien élève de l'École, nous vous enjoignons de n'y plus remettre les pieds. » L'École polytechnique fut dissoute, et le jeune Comte, auteur et premier signataire de la lettre, fut reconduit dans sa famille par ordre de l'autorité supérieure, et placé sous la surveillance de la police. <sup>1</sup>

Cette surveillance ne fut, on le pense, ni gênante ni de longue durée envers un si jeune homme, et qui n'était, d'ailleurs, aucunement suspect de bonapartisme. Mais il en fut autrement de la malveillance que lui suscitèrent ce début polytechnique, son indépendance de caractère et son émancipation d'esprit ; car ces antécédents le tinrent pour longtemps éloigné de toute carrière officielle et de toute réussite professionnelle. (ROBINET, *Notice sur la vie et sur l'œuvre d'Auguste Comte*, p. 103.)

Bien loin de rencontrer de l'antipathie à l'École polytechnique, Comte, dès son entrée dans le corps enseignant, en 1832, s'y trouva estimé et respecté. Les directeurs des études, Dulong et Coriolis, l'ont, en toute circonstance \*, aidé de toute leur influence.

<sup>1</sup> On a écrit qu'Auguste Comte était entré à l'École polytechnique le premier, et qu'il en était sorti le quatrième. Cela n'est pas exact. Il entra, comme nous l'avons dit, le premier d'une des quatre listes d'examineurs, l'un des quatre premiers par conséquent, et sortit, comme tous les autres, sans être classé, lors du licenciement général. Dans le premier classement de fin d'année, en 1815, il fut placé au neuvième rang, par suite de son indiscipline et de son inhabilité graphique. Mais l'opinion générale lui accordait la prééminence pour le savoir et la force intellectuelle.

\* Voici ce qu'Auguste Comte écrivait à Valat à propos de l'élection de Sturm: « Du reste, le directeur même des études, auquel surtout a été dû le succès officiel de mon rival », en est maintenant bien revenu, et ne le renommerait certainement pas si la question s'élevait de nouveau: il m'a formellement avoué que jamais on n'avait vu à l'École un cours aussi vulgaire, aussi terre à terre, aussi *écotier*, c'est son terme propre. » Lettre du 1er mai 1841. Le directeur des études dont il s'agit ici était Coriolis.

(R. TRIXEIRA MENDES, "Le Positivisme et la pédantocratie algébrique", p. 23.)



Lamé, Chasles, Savary, Babinet et Duhamel, ses anciens camarades, Poinsot, son ancien maître, siégeaient dans les conseils et rappelaient volontiers à ceux qui blâmaient ses écrits, ou qui souriaient de son orgueil, que, pendant son séjour à l'École, Auguste Comte était considéré *par ses camarades et par ses maîtres* comme la plus forte tête de sa promotion.. (J. BERTRAND, *Journal des Savants*, novembre 1892, p. 687.)

Auguste Comte était regardé à l'École polytechnique comme la plus forte tête de la promotion.....

... respectueux pour ses maîtres, il détestait ses chefs; il fut l'occasion volontaire du licenciement de 1816. Littré n'a pas été bien informé de l'importance du rôle qu'il y a joué. Un de ses camarades m'en a fait le récit. L'impolitesse d'un répétiteur envers les élèves fut la cause de la crise. Ce répétiteur se nommait Lefebvre; son nom, plus tard, est devenu Lefébure, auquel il a ajouté de Fourcy. Lefebvre, excellent homme au fond et excellent professeur, ne voyait dans les élèves de l'École polytechnique que des collégiens dont on avait changé le costume. Pendant ses interrogations, étalé dans un fauteuil très bas, il trouvait commode de placer ses pieds sur la table, presque à la hauteur de sa tête. Comte fut chargé, peut-être se chargea-t-il lui même, de donner une leçon à ce maître irrespectueux; il s'appliqua pendant l'interrogation, tout en répondant avec sa supériorité habituelle, à prendre une attitude moins commode peut-être, mais aussi moins convenable que la sienne. « Mon enfant, lui dit Lefebvre, vous vous tenez bien mal! » Comte avait préparé sa réponse: « Monsieur, répondit-il, j'ai cru bien faire en suivant votre exemple. » Lefebvre le



mit à la porte, en demandant pour lui une consigne. Tel fut le début de la crise. (J. BERTRAND, *Revue des Deux Mondes*, décembre 1896, p. 530.)

Auguste Comte eut pour camarades à l'École polytechnique plusieurs personnages qui devaient, plus tard, en diverses carrières, laisser un nom. Dans sa promotion, celle de 1814, nous trouvons les noms de Duhamel, de Lamé, de Gondinet. Il eut pour anciens, dans la promotion de 1813, Talabot et Enfantin. La faconde de ce dernier lui avait valu de ses camarades la qualification d'*orateur*. Auguste Comte était pour eux le *penseur*. (AUDIFFRENT, *Notice sur la vie et la doctrine d'Auguste Comte*, p. 5.)

2) Esprit de solidarité de corps.

Je ne veux pas faire aujourd'hui un travail systématique sur Auguste Comte et l'École polytechnique: je me contente de publier un document que j'ai trouvé dans ses papiers. Il s'agit d'une association des anciens élèves de l'École. Ce projet date d'avril 1816, comme l'indique Auguste Comte sur le manuscrit; l'indication, du reste, a été écrite probablement vers 1850, mais le plan de l'association est bien de 1816. Il ne semble pas que son projet ait été réalisé, puisque ce n'est, m'a-t-on dit, qu'en 1870 ou 1871, que l'association a été organisée. Quoi qu'il en soit, voici le document qui a été fait immédiatement après le fameux licenciement de l'École en avril 1816.

Paris, 10 février 1888. — PIERRE LAFFITTE.

ASSOCIATION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE  
(Avril 1816)

Le but de cette association est uniquement de se secourir au besoin.



## RÈGLEMENT :

Article 1<sup>er</sup>.—Il y aura cinq bureaux : chacun se composera des élèves habitant la ville où le bureau est établi ; les bureaux seront placés dans les villes suivantes : Paris, Lyon, Metz, Niort, Montpellier.

Art. 2.—Tout élève, après son arrivée, sera tenu d'écrire au bureau dont il fait partie et de donner son adresse définitive. Cet article n'est applicable qu'aux élèves qui ont donné plusieurs adresses, n'ayant pas encore fixé leur domicile.

Art. 3.—Chaque élève sera tenu d'écrire, une fois par six mois, à son bureau pour constater sa présence.

Art. 4.—Un élève resté un an sans écrire, le secrétaire du bureau dont il dépend lui demande s'il fait encore partie de l'Association. Le silence sera considéré comme réponse négative.

Art. 5.—Si, par la suite, un élève change de domicile, il devra en donner avis à son bureau et à son nouveau bureau.

Art. 6.—Si un élève vient à pouvoir disposer d'une place quelconque, il devra en faire part à son bureau pour que le secrétaire en donne avis aux élèves qui en manqueraient.

Art. 7.—Dans le cas où un élève aurait besoin de renseignements ou de protection auprès de certaines personnes d'un département, il écrira d'abord à son bureau, le secrétaire de ce bureau communiquera la lettre à celui qui a la direction du département en question ; ce dernier écrira aux élèves qui se trouvent dans le département pour les prier de faire les démarches nécessaires. La marche inverse aura lieu pour donner réponse au postulant.

Art. 8.—Un élève dans le besoin est prié de ne



pas déguiser son état, les autres élèves, par l'intermède des secrétaires, feront tout ce qui dépend d'eux pour améliorer son sort. L'élève ne sera tenu de se faire connaître qu'aux cinq secrétaires.

Art. 9.—Il est expressément défendu de parler politique en aucune manière.

Art. 10.—Les lettres aux secrétaires devront être affranchies; celles qu'ils écriront ne le seront pas.

Art. 11.—Les cinq arrondissements sont distribués de la manière suivante :

(Suit la distribution. Le secrétaire pour Montpellier y est indiqué: Comte (Isidore), rue Barralerie, n. 103.)

*Revue Occidentale*, nouvelle série, 1892, vi, ps. 151-152.)

3: Comparaison de Daniel Encontre aux cinq éminents théoriciens qui surent, à leur manière, sentir et seconder la mission naissante d'Auguste Comte.

Vu la culture pleinement encyclopédique que vous <sup>1</sup> aviez librement procurée à votre esprit, également apte à goûter l'art et la science, vos leçons mathématiques eurent une puissance que vos moindres élèves n'ont jamais oubliée. J'ose aujourd'hui proclamer, d'après une expérience décisive, que vous fûtes, à votre insu, le premier professeur de votre temps, quoique votre noble modestie vous ait toujours laissé sur un théâtre trop obscur. Quand je vous quittai, j'e vins directement recevoir, à Paris, dans une fameuse école, avant qu'elle fût en décadence, les dernières leçons du plus extrême représentant de l'évolution mathématique. <sup>2</sup> Malgré

1 Daniel Encontre.

2 Poinsot.

R. T. M.



l'attrait qu'elles m'offrirent et le souvenir qu'elles m'ont toujours laissé, l'insuffisance philosophique d'un esprit plus fin que grand ne me permet point de les élever au niveau des vôtres, qui seules ont réellement affecté l'ensemble de ma carrière. Si l'autériorité de celles-ci dut naturellement augmenter leur prépondérance, toutes les comparaisons que j'ai souvent faites, même envers d'autres sciences, confirment que la principale source de votre efficacité didactique consistait dans vos habitudes normalement encyclopédiques.

Quoique j'aie dignement apprécié les leçons du grand biologiste <sup>1</sup> auquel je dédiai mon traité fondamental <sup>2</sup>, elles ne m'ont jamais dissimulé la supériorité philosophique de votre enseignement. Leur principal attrait résultait, pour moi, de ce que j'y voyais non un but d'exposition, mais un effort de construction, envers la théorie générale de l'organisme et de la vie. Vos leçons concernant un domaine essentiellement épuisé, j'y pouvais directement sentir le mérite logique, indépendamment de l'intérêt scientifique.

Malgré la diversité des carrières et des résultats, la conformité de nature et de culture m'a toujours conduit à vous rapprocher du principal géomètre du dix-neuvième siècle <sup>3</sup>, d'après la noble intimité dont il m'honora pendant ses dernières années. Sans avoir, comme vous, professé les belles-lettres avant d'enseigner les sciences, il savait profondément goûter la poésie et le plus affectueux des arts spéciaux : l'aménité de ses mœurs et l'élévation de ses sentiments confirmaient, à mes yeux, une telle ressemblance. Quoiqu'il eût plus développé le talent

1 Blainville. 2 *Système de Philosophie Forêtive*. 3 J. Fourier.  
R. T. M.



théorique que l'aptitude didactique, sa disposition encyclopédique eût toujours rendu ses leçons pleinement comparables aux vôtres, si sa carrière avait spontanément suscité des études plus complètes et mieux subordonné l'analyse à la synthèse.

D'après l'heureuse universalité de votre culture, je puis aussi rapprocher du vôtre le souvenir du plus grand penseur<sup>1</sup> que j'aie personnellement connu. Malgré sa juste immortalité, comparée à votre obscurité provisoire, l'éminent fondateur de la philosophie pathologique vous fut surtout supérieur par l'admirable énergie qui le rendit complètement apte à sa vocation normale. Si vous aviez, à temps, osé prendre cette direction, vous l'auriez peut-être devancé dans son incomparable tentative pour rattacher la théorie de la maladie à celle de la santé.

Tous les noms qui précèdent sont irrévocablement incorporés au calendrier occidental<sup>2</sup>, au moins à titre d'adjoints. Je dois encore vous rapprocher d'un cinquième contemporain qui, comme vous, restera toujours privé d'un tel honneur, faute d'avoir su recevoir ou prendre une suffisante destination. Plus qu'aucun autre théoricien que j'aie personnellement connu, ce noble esprit<sup>3</sup> avait dignement apprécié la connexité du milieu de la philosophie naturelle avec chacune de ses extrémités. Si sa culture eût été, comme la vôtre, complètement encyclopédique, ou si vous aviez eu sa situation, la position de la science préparatoire<sup>4</sup> entre la science

1 Broussais.

2 Allusion au CALENDRIER POSITIVISTE ou *Tableau concret de la Préparation humaine*. (V. "Système de Politique Positive", tome IV, ou "Catéchisme Positiviste").

3 Dulong.

4 PHYSIQUE (comprenant l'Astronomie, la Physique proprement dite, et la Chimie).  
R. T. M.



fondamentale<sup>1</sup> et la science finale<sup>2</sup> serait mieux ébauchée, d'après une meilleure institution des études physico-chimiques.

A ces éminents souvenirs, votre mémoire joint l'incomparable filiation que j'ai toujours proclamée envers le vrai philosophe<sup>3</sup> qui, quoique fatalement ravi, par la tempête révolutionnaire, quelques années avant ma naissance, fut réellement mon père spirituel. Seul lien direct avec l'ensemble de mes prédécesseurs normaux, il subordonna, comme vous et moi, la culture encyclopédique à l'initiation mathématique. Vous auriez peut-être tenté, nom moins que lui, de fonder la politique sur l'histoire, si vous aviez autant subi l'impulsion sociale, ou si l'avortement de son propre effort ne vous eût assez indiqué la précocité d'une telle construction.

La relation spéciale entre mon meilleur initiateur<sup>4</sup> et mon précurseur immédiat<sup>5</sup> achève de caractériser l'aptitude spontanément résultée de votre comparaison aux cinq éminents théoriciens qui surent, à leur manière, sentir et seconder ma mission naissante. Un tel résumé doit ici suffire pour que la Postérité reconnaisse combien j'apprécie votre valeur intellectuel. Sans que ces sept noms puissent jamais devenir également illustres, j'espère qu'ils seront pareillement liés à la gratitude que ma carrière aura finalement méritée.

Je dois maintenant compléter cette indication en l'étendant à votre valeur morale, autant que d'insuffisants contacts m'ont permis de constater combien

1 MATHÉMATIQUE ou LOGIQUE.

2 MORALE (comprenant la Biologie, la Sociologie, et la Morale, tant théorique que pratique).

3 Condorcet.

4 Daniel Encontre.

5 Condorcet.

R. T. M.



était fondée l'estime universelle que ma ville natale <sup>1</sup> accordait autant à vos vertus, privés et publiques, qu'à vos divers talents. Une modestie sincèrement poussé jusqu'à l'humilité, dans un siècle spontanément dominé par l'orgueil et la vanité, suffirait à tout vrai connaisseur pour sentir que votre cœur était pleinement digne de votre esprit. Il me sera toujours impossible d'oublier que, pendant votre avant-dernière excursion à Paris, vous n'osâtes jamais demander, au plus philosophe des grands géomètres <sup>2</sup>, une entrevue personnelle, que sa noble nature vous eût dignement accordée. La candeur avec laquelle vous exprimiez vos touchants regrets privés, quand, quelques mois après, survint une telle perte publique, fit une profonde impression sur le jeune auditoire, heureusement concentré, que vos manières disposaient à vous ériger davantage en père qu'en maître. Pourtant, je devais alors ignorer que, parmi les hommes dont l'incomparable géomètre s'entourait, on pouvait à peine en citer trois réellement capables de vous surpasser aux yeux de celui qui fut toujours apte à juger le vrai mérite indépendamment des résultats effectifs.

Un touchant indice de la pleine harmonie instituée chez vous entre le cœur et l'esprit, émana de votre admirable sollicitude philosophique envers la digne fille qui, par sa mort prématurée, accéléra la vôtre. Surmontant l'empirisme habituel, vous aviez spontanément reconnu que les deux sexes exigent et comportent une éducation pareillement encyclopédique, où la base mathématique est également nécessaire, sauf la diversité de ses développements. Ce motif suffirait pour caractériser vos titres spéciaux

<sup>1</sup> Montpeller.

<sup>2</sup> Lagrange.

R. T. M.



à la dédicace du traité qui systématise une telle aspiration, et la rend directement réalisable envers toutes les classes de la société normale. Quoique tout l'enseignement mathématique s'y condense en cent-vingt leçons, j'y fais assez sentir que ce nombre peut régulièrement diminuer de moitié pour le sexe que la sympathie dispose le mieux à la synthèse. Vous seriez plus charmé que surpris du double résultat ainsi prescrit par le plan général de l'éducation encyclopédique sur laquelle mon principal ouvrage \* a directement fondé l'ensemble de la régénération finale. (AUGUSTE COMTE, *Synthèse Subjective*, tome 1, Dédicace, ps. LVI à LX.)

### III

séjour à Montpellier après le licenciement de  
l'École polytechnique.

(Avril 1816 à Septembre 1816)

1) Aperçu général.

Durant les quelques mois qu'il passa à Montpellier, il suivit les cours de sa célèbre École de médecine; mais le séjour de la province ne pouvait lui convenir. Aussi renonça-t-il sans regrets à la vie douce et facile qu'il menait dans sa famille; il se sentait attiré vers Paris par une force irrésistible. Il partit donc, en septembre 1816, malgré la volonté de son père, malgré les larmes de sa mère, sans autres

\* *Système de Politique Positive.*



ressources que son savoir et son énergie. Il ne recula pas devant les sombres perspectives de cette démarche; il considéra avec calme les privations de toute nature que rencontre à chaque pas, dans la capitale, le jeune homme abandonné des siens. Sa pieuse mère pleura toujours ce départ que rien ne justifiait à ses yeux: elle redoutait les écueils de Paris pour ce fils dont elle connaissait si intimement le cœur enthousiaste; aussi ne cessa-t-elle d'écrire à l'exilé, et de lui continuer à distance ses conseils et sa protection. (J. LONCHAMPT, *Précis de la vie et des écrits d'Auguste Comte*. — Voir la *Revue Occidentale*, 1889, t. XXII, p. 281.)

Après quelques mois de séjour à Montpellier, pendant lesquels il suivit divers cours à la Faculté de Médecine de cette ville, Auguste Comte revint à Paris, malgré les instances de sa famille. Comme elle s'opposait à ce départ, elle ne lui fournit alors que très peu de secours, et ne l'assista réellement que plus tard, au moment de sa crise cérébrale. Invinciblement attiré vers le centre de la vie occidentale, il vint s'y fixer sans autre ressource que son savoir et son énergie. Un cœur comme le sien, déjà rempli des plus hautes aspirations, ne pouvait guère s'effrayer d'une misère inévitable; et le travail, qui fut toujours une de ses plus constantes et plus naturelles vertus, lui promettait au moins la subsistance: au pis aller, c'était vaincre ou mourir.\* (ROBINET, *Notice sur la vie et sur l'œuvre d'Auguste Comte*, 3<sup>e</sup> éd., p. 103.)

\* Voir, pour cette partie si intéressante de la vie de Comte, la correspondance qu'il échangea, de 1815 à 1844, avec M. Valat, un ami d'enfance et un camarade de collège. En l'espèce, c'est un document de premier ordre.



- 2) Premier aperçu que l'on connaît d'Auguste Comte sur la Grande Crise Occidentale, vulgairement nommée Révolution Française.

Un opuscule inédit d'Auguste Comte

Sous ce titre, la *Critique philosophique*, revue publiée sous la direction de M. Renouvier, a donné dans son numéro du 10 juin dernier un écrit attribué à Auguste Comte, remarquable sous plus d'un rapport.

Et d'abord, que ce travail soit dû au fondateur du Positivisme, cela paraît établi par une confrontation d'écriture faite par M. Pilon, collaborateur de la *Critique philosophique*, et par M. Pierre Laffitte, directeur de la *Revue occidentale*. En outre, l'écrit était venu aux mains de M. Renouvier, par son père, qui habitait Montpellier et avec qui Auguste Comte était en relations.

.....  
VAILLANT.

MES RÉFLEXIONS

HUMANITÉ, VÉRITÉ, JUSTICE, LIBERTÉ, PATRIE

*Rapprochements entre le régime de 1793 et celui de 1816, adressés au peuple français.* \*

COMTE

Élève de l'ex-École polytechnique. (Juin 1816)

*Réflexions préliminaires.* — Français, vous détestez avec raison l'exécrable anarchie de 93 connue sous le nom de régime de la terreur; vous détestez presque autant, et à aussi juste titre, l'horrible despotisme militaire que Bonaparte exerça plus longtemps encore et avec moins de résistance. Très clairvoyants

\* Voir à l'Appendice le jugement définitif d'Auguste Comte sur Louis XVIII et sur la *Restauration*, extrait de la *Préface* de son APPEL AUX CONSERVATEURS.

R. T. M.



sur les faits passés, par quelle malheureuse fatalité faut-il que vous le soyez si peu sur ce qui se passe sous vos yeux? Ne croyez pas, Français, que l'inconséquence que je vous reproche ici ne soit point fondée : elle est attestée par tous les faits de l'histoire. Comme il importe beaucoup pour vous préparer à la lecture de ce qui suivra que vous soyez pénétrés de cette vérité, je vais vous la démontrer par quelques exemples assez récents pour qu'ils soient présents à votre mémoire.

Personne ne nie à présent que le régime qu'on appelle *ancien* ne fût un très mauvais régime; je dis que personne ne le nie car on ne doit pas tenir compte de l'avis d'un très petit nombre d'individus évidemment intéressés à proclamer un tel gouvernement, le gouvernement par excellence; quoiqu'il ne soit malheureusement que trop probable que si l'état des choses ne change pas en France, ces individus finiront par l'emporter, du moins on peut dire que jusqu'à présent leur opinion n'est partagée par aucun homme raisonnable et de bonne foi. Or il me semble prouvé que la plupart des Français n'ont pas vu avant 1789 l'absurdité des institutions sous lesquelles ils vivaient, et que si quelques hommes sages et courageux ne s'étaient dévoués pour nous éclairer et nous servir, nous serions encore plongés dans le précipice et même nous en ignorerions la profondeur. Voilà déjà une première preuve de la vérité que j'avais avancée.

Les excès de 93 sont unanimement abhorrés aujourd'hui : cependant, Français, reportez votre souvenir vers cette affreuse époque, sondez votre cœur, et le plus grand nombre d'entre vous avouera franchement que ce n'a été qu'après le 9 Thermidor que vous avez apprécié toute l'horreur de ce régime ;



on peut bien nous dire aujourd'hui qu'en 93 tous les Français détestaient les Robespierre, les Marat, etc.; mais il est évident que leur affreux pouvoir ne se serait pas soutenu, surtout dans une telle époque d'exaltation, s'il avait inspiré alors une pareille indignation au plus grand nombre des Français. Convenons donc qu'en 93 presque tous les Français étaient républicains, et qu'un grand nombre d'entre eux s'est laissé prendre aux hypocrites démonstrations de vertu de quelques scélérats: qu'ils ont regardé comme les véritables amis de la République les hommes atroces qui la détestaient, ces hommes dont quelques-uns n'ont affecté de paraître républicains qu'afin de satisfaire leur exécrationnable ambition, et dont la plupart, vils instruments du royalisme, n'ont simulé tant de zèle pour la République qu'afin d'égorger les républicains, de faire haïr la liberté, et de remplir ainsi les affreuses conditions de leur traité avec les étrangers.

Tout le monde déteste aussi le despotisme de Bonaparte; eh bien, Français, en 1809, 1810, 1811, dans les années où ce despotisme était à son comble, qui de vous peut oser prétendre qu'il en voyait toute l'horreur? Aucun, excepté quelques hommes éclairés, habitués à penser par eux-mêmes, à ne pas se fier aux apparences et à examiner de sang-froid. Il n'est que trop vrai que le régime impérial n'a été généralement détesté que lorsqu'il a été aboli.

De toutes les observations précédentes, qu'il serait d'ailleurs facile d'étendre à des époques plus reculées, je conclus que le peuple français (comme presque tous les autres peuples tant anciens que modernes) n'a jamais su bien apprécier les malheurs de sa situation présente, et qu'il a très bien jugé au



contraire son état passé. Ce peu de clairvoyance, ce peu d'aptitude à juger sainement ce qui se passe sous leurs yeux, a été et sera peut-être longtemps encore pour les peuples la source de bien des maux; l'expérience des mauvais jugements qu'ils ont rendus aurait dû les mettre en défiance contre l'exactitude de ceux qu'ils portent; cependant les égarements se sont répétés bien souvent. A cela quel remède? Je crois qu'il n'y en a d'autre que le progrès des lumières et l'augmentation de la masse de l'instruction commune. Mais quand arrivera cette augmentation? Il est à craindre qu'on ne l'attende longtemps en vain, vu que presque tous les gouvernements actuels (du moins ceux de l'Europe) sont très intéressés à l'empêcher.

Quoi qu'il en soit, Français, la conviction de la vérité que je viens de vous démontrer doit vous rendre plus circonspects et vous porter à réfléchir sur votre gouvernement actuel; vous devez faire ce raisonnement bien simple: nous avons cru pendant quelque temps à la vertu de Marat et aux bonnes intentions de Bonaparte, et nous reconnaissons à présent que l'un et l'autre étaient des scélérats: aujourd'hui nous croyons aux vertus de Louis xviii et nous pourrions bien avoir tort aussi; pour le reconnaître, examinons. Je vais examiner avec vous, et pour vous éclairer davantage sur la conduite de vos tyrans actuels, je vais la comparer à celle des tyrans de 93. Puissent les rapprochements que je vais établir contribuer un jour à vous faire secouer le joug!

*1<sup>er</sup> Rapprochement.* -- Une des choses qui montrent le plus votre aveuglement, c'est qu'aujourd'hui comme en 93 vous regardez comme scélérats, comme



mauvais Français, tous ceux qui ne sont pas du parti dominant.

*2<sup>e</sup> Rapprochement.*—Aujourd'hui comme en 93, la dénonciation est érigée en vertu et récompensée. Vous devez remarquer même que ce forfait est beaucoup mieux payé aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été par les montagnards; ils donnaient 100 francs en papier-monnaie, et à présent avec une munificence vraiment royale on achète une dénonciation 1.000, 3.000 et jusqu'à 20.000 frans. Mais ce qu'on n'avait jamais vu dans aucun temps, ce qui devrait commencer à dessiller vos yeux, c'est que tous ceux qui occupent un emploi public sont obligés de s'engager par serment à être dénonciateur. Ah! pour la gloire du nom français, puisse un pareil serment être souvent refusé! puisse l'impartiale histoire n'avoir à le transmettre à la postérité que pour parler de l'horreur qu'il a inspirée.

*3<sup>e</sup> Rapprochement.*—Aujourd'hui comme en 93, les actions, les paroles, sont épiées, commentées, interprétées défavorablement; de nombreux espions, à la solde du tyran, s'introduisent partout où ils voient quelques hommes rassemblés et font séquestrer de la société l'imprudent qui aurait laissé entrevoir la moindre pensée contre le despote.

*4<sup>e</sup> Rapprochement*—Aujourd'hui, comme en 93, vous avez une loi des suspects dont on a bien voulu vous déguiser la noirceur en la nommant loi des prévenus; à la vérité les échafauds ne ruissellent pas d'autant de sang, cette loi condamne moins souvent les hommes à la mort; mais que leur réserve-t-elle? Une détention perpétuelle, ou la honte d'aller traîner une vie misérable dans les affreux déserts de Sinnamary, ou des supplices infamants plus terribles pour



un homme de cœur que la mort même! Si en apparence les peines imposées aux suspects sont moins graves que sous le régime atroce de la terreur, n'en remercions pas les tyrans du jour, voyons-y plutôt un raffinement de leur barbarie; en effet, ces tyrans, plus adroits que Marat et Robespierre, voient fort bien que nous sommes encore trop pleins des souvenirs de 93 pour supporter l'aspect de tant d'échafauds; afin d'assurer la durée de leur pouvoir atroce, ils veulent bien en diminuer un peu l'horreur: et vous pourriez prendre ce calcul du plus détestable machiavélisme pour une impulsion de la clémence! Quel est le but du tyran? C'est d'éteindre tout sentiment de liberté en France, de ramener par la terreur et les préjugés l'antique despotisme de ses aïeux. Pour cela, il faut éteindre les lumières, il faut se défaire de tous ceux dont le cœur tressaille encore au doux nom de la liberté. Or, dans l'état actuel de l'Europe, il lui suffit que ces hommes n'existent plus en France. Eh bien, qu'ils les en chasse par l'exil, par la déportation ou par la mort, qu'importe? Ne vient-il pas toujours à bout de son affreux dessein? Quand ces hommes ne seront plus sur le sol français, qu'a-t-il à craindre d'eux? qui leur donnerait asile? qui pourrait leur fournir des armes contre lui? Serait-ce quelqu'un de ces rois coalisés depuis si longtemps pour la destruction de la liberté? Ce ne pourrait être tout au plus que la République américaine: mais cette crainte est-elle fondée? Ne sommes nous pas malheureusement trop loin de cette terre fortunée? Et d'ailleurs, le tyran ne sait-il pas bien que la plupart de ces hommes sont trop Français pour songer à délivrer leur patrie par des armes étrangères? Et quand même les États-Unis y cou-



sentiraient, les forces des rois ligués ne sont-elles pas plus que suffisantes pour ôter tout espoir de succès? Vous voyez donc, Français, que les calculs de la politique ont seuls dicté les voies douces en apparence par lesquelles on se défait des prévenus. Pour moi, je ne trouve aucune différence entre l'horreur que doit inspirer la loi du 9 novembre 1815 et celle qu'inspire la loi du 22 prairial an 11. Je me trompe cependant; il y a une différence, mais elle n'est pas à la gloire de notre époque; elle consiste en ce que la seconde fut arrachée à la Convention par la force, la terreur et la vile tactique de Montagnards, tandis que la première a été librement consentie par les deux Chambres, accueillie avec transport par elles, et qu'on a fait au tyran qui l'avait proposée le doux reproche qu'elle n'était pas assez sévère. Mais je poursuis les rapprochements.

5° *Rapprochement.*—En 93, tout ce qui n'était pas maratiste était réputé scélérat; aujourd'hui tout individu qui peut se dire royaliste est sûr de passer pour honnête homme et peut impunément traiter de brigand celui qui ne l'est pas; bientôt aussi quand les Français seront un peu plus abrutis, on prouvera peut-être jusqu'à l'évidence qu'un royaliste est nécessairement un homme éclairé.

6° *Rapprochement.*—Aujourd'hui, comme en 93, on prêche des maximes subversives de l'ordre social. Cette assertion vous étonnera peut-être; mais un peu d'attention vous convaincra de son exactitude. En 93, les Montagnards poussèrent la doctrine de l'insurrection à un point tel que si ont suivait leurs principes, la société n'existerait pas longtemps. Aujourd'hui, on a péché par l'excès contraire et on a porté la doctrine de l'obéissance passive plus loin



peut-être que n'a jamais été portée celle de l'insurrection. N'est-il pas subversif de l'ordre social ce dogme de la légitimité tel qu'on l'enseigne aujourd'hui? Telle famille a été choisie par le ciel pour gouverner la France, vous dit-on; vous lui devez obéissance aveugle, soumission absolue à toutes ses volontés, respect à tous ses caprices; quand vous prêtez serment de fidélité au roi, ce n'est pas seulement au chef de la nation que vous jurez d'être fidèle, mais c'est à la personne de l'homme qui est revêtu de ce titre; et si cet homme devient un Néron, si la nation ne veut plus de lui, si elle se choisit un autre gouvernement, n'importe; vous devez soutenir ce Néron, vous devez vous opposer à la nation, vous devez résister au gouvernement qu'elle s'est donné. Je le demande à qui que ce soit; de tels principes ne tendent-ils pas directement à dissoudre la société, ou du moins à mettre éternellement des millions d'hommes à la merci d'un scélérat? Et cependant ce sont là les principes que l'on prône aujourd'hui, ce sont là les maximes que nul ne pourrait combattre sans être au moins exilé de sa patrie! Les Montagnards ont prêché l'insurrection; mais ce principe de résister à tout gouvernement qui ne serait pas *légitime* n'est-ce pas absolument la doctrine des Montagnards? Il me semble qu'il n'y a de changé que l'acception du mot *légitime*, et certes cette différence n'est pas à l'avantage des tyrans d'aujourd'hui: du moins les Montagnards, dans leur zèle apparent pour la liberté, définissaient *légitime* tout gouvernement créé ou accepté par la nation, au lieu qu'aujourd'hui nos tyrans font consister leur légitimité non dans la volonté nationale, mais dans l'avantage d'être issu d'une certaine famille que Dieu a destinée (je ne



sais quand) à nous gouverner, comme si Dieu (à supposer qu'il s'occupe de nos affaires) eût voulu que des millions d'individus devinssent la propriété d'une race privilégiée!

7<sup>e</sup> *Rapprochement.* — Nous n'étions pas libres en 93, je le sais, mais le sommes-nous aujourd'hui? et si nous le sommes, dites-moi, je vous prie, en quoi consiste cette liberté? Moi, je n'en vois que pour les royalistes, et même celle-là est poussée jusqu'à la licence, car un royaliste peut calomnier tout ce qu'il lui plaira, pourvu qu'il prouve que celui qu'il attaque n'est pas de son avis; il l'égorgerait même, que bien loin de l'en blâmer on lui applaudirait. Vous en avez de nombreux exemples dans les massacres dont plusieurs villes du Midi, et notamment Avignon, Marseille, Nîmes, et Toulouse, ont été les sanglants théâtres. J'insisterai un peu sur ces scènes atroces, parce qu'elles sont très propres à vous éclairer sur la prétendue bonté de vos tyrans. J'accuse de ces assassinats non le peuple de ces contrées, car il est si facile aux scélérats de l'égarer, mais j'accuse les hommes atroces qui ont conduit leurs coups, j'accuse vos despotes. Et pourriez-vous douter un instant que ce soit par leurs instigations que ces forfaits ont été commis? S'ils en étaient innocents ne se seraient-ils pas empressés de faire poursuivre les meurtriers? Or, quelles mesures ont été prises pour cela? Depuis près d'un an que ces crimes ont été accomplis quelle instruction a-t-on commencée contre eux? A la vérité, dès que les massacres d'Avignon furent connus à Paris, le tyran se hâta de faire insérer dans les journaux une ordonnance contre les assassins? Mais encore une fois de quelles recherches fut suivie cette ordonnance? N'est il pas clair que ce n'était qu'une



horrible comédie faite pour apaiser les Parisiens que ces horreurs révoltaient déjà? Malgré cette hypocrite ordonnance, les assassins de Brune ne vivent-ils pas tranquillement à Avignon, n'y sont-ils pas craints des honnêtes gens et flattés par les autorités? et cependant il n'y a pas un seul homme dans cette ville qui ne les connaisse parfaitement. Pour achever d'éclairer sur ce fait les Français peu instruits, qu'on me permette d'en rappeler quelques particularités. Le maréchal Brune était à Marseille, où déjà plusieurs fois il avait été menacé: ne croyant pas pouvoir rester plus longtemps sans danger dans cette ville, il veut se mettre en route pour Paris et fait demander à cet effet un passe-port au marquis de Rivière, commissaire extraordinaire du tyran à Marseille: ce passe-port est accordé et le maréchal se prépare le plus secrètement possible à partir: effectivement, il quitte Marseille de nuit dans une chaise de poste, et accompagné seulement d'un aide de camp pour être moins reconnu; il est certain que nul individu dans Marseille n'était instruit de son départ que le marquis de Rivière. Cependant, à peu près à moitié chemin d'Avignon, il est averti par un billet anonyme qu'il fera bien de ne passer dans Avignon que de nuit, parce que la populace l'attend pour l'assassiner; Brune trop confiant ne tient compte de l'avis et poursuit sa route. A l'entrée d'Avignon, il trouve toute la populace rassemblée, et cependant les scélérats trompés apparemment par la simplicité de son équipage le laissent librement arriver jusqu'à l'auberge où il voulait descendre: mais alors quelqu'un d'eux l'ayant reconnu, ils s'y portent en foule, l'assassinent et traînent dans toutes les rues son cadavre mutilé, qui est enfin jeté dans le Rhône. Or, n'est-il pas très



probable d'après cela que Rivière, voyant sa proie prête à lui échapper à Marseille, a voulu s'en défaire à Avignon, et que c'est lui qui a fait donner ordre aux hommes de sang de cette ville de se trouver sur son passage? Du moins, il est certain que Rivière pouvait empêcher le crime et qu'il ne l'a pas fait, Rivière qui s'était longtemps avant rendu coupable de plusieurs assassinats dans la Vendée! Et cette inscription gravée sur une des arches du pont sous lequel le cadavre du malheureux Brune a été jeté, cette inscription qui atteste que là il fut puni par les royalistes d'Avignon, n'aurait-elle point été effacée par l'ordre des autorités, si le tyran n'avait eu aucune part à ce crime? Ou il faut renoncer à l'évidence, ou il faut admettre qu'un roi qui tolère et qui même récompense un assassinat commis en son nom, est complice de ce assassinat. Peut-on être assez aveuglé pour méconnaître l'influence du tyran dans les massacres du Midi? Peut-on surtout ne pas voir les rapports affreux de ces sanglantes journées avec les journées révolutionnaires les plus terribles? L'assassinat du général Lagarde commis par les catholiques de Nîmes et celui du général Ramel par la populace de Toulouse peuvent encore donner matière à d'étranges réflexions; l'un et l'autre sont restés impunis et cependant il est certain que ces deux généraux étaient royalistes: n'est-il pas très étonnant qu'ils n'aient point été vengés? Et ne peut-on pas supposer avec assez de vraisemblance que si l'on n'a fait aucune poursuite juridique contre les meurtriers, c'est afin de ne pas aigrir une populace dont on peut avoir besoin pour des crimes plus utiles au tyran? Mais poursuivons nos rapprochements.



8<sup>e</sup> *Rapprochement*.—La presse était esclave en 93 : mais est-elle libre aujourd'hui ? Oni, j'en conviens ; vous pouvez imprimer tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous portiez aux nues la famille royale, que vous pâmiez plusieurs fois d'enthousiasme à l'aspect des vertus du tyran, et que vous rendiez hommage aux principes du jour. Mais si l'on ne peut pas livrer à l'impression tout ce qu'on pense, me direz-vous, du moins il est permis de tout dire dans les lettres que l'on écrit à ses amis ; cela est *permis*, je l'avoue, car jusqu'ici nos tyrans n'ont pas osé faire une loi qui le défende ; mais celui qui use de la *permission* s'expose à être emprisonné ou exilé ; car on sait que le secret des lettres n'est pas plus respecté aujourd'hui qu'il ne le fut en 93. Cette abominable invention qui consiste à ouvrir les lettres d'un citoyen pour connaître ses pensées les plus intimes, fut souvent employée dans l'ancien régime dont elle était bien digne : elle fut une des principales ressources de Marat à dater de l'époque funeste du 10 mars, et depuis elle a été si longtemps mise en pratique par Bonaparte qu'on s'y est accoutumé, et que beaucoup de personnes qui, comme on voit, ont mûrement réfléchi sur les droits des hommes, trouvent très juste qu'un Roi veuille connaître les secrets de ses sujets.

9<sup>e</sup> *Rapprochement*.—Aujourd'hui comme en 93 c'est par la calomnie que les tyrans arrivent à leurs fins ; la Montagne pour perdre ses ennemis et les meilleurs républicains les inculpaît de royalisme ; aujourd'hui pour perdre le peu qui reste de ses excellents citoyens et pour deshonorer la mémoire des autres, on a poussé la calomnie jusqu'à rejeter sur eux les crimes de la Montagne, dont ils n'ont que



trop été les victimes. Et quels sont ceux qui osent accrédi- ter ces horribles mensonges? Des scélérats dont les mains ne sont rien moins que pures de tout le sang qui a été versé.

10<sup>e</sup> *Rapprochement.*—Vous savez, Français, que les scélérats qui dominèrent en 93 détestaient les lumières et visaient à leur abolissement; mais du moins ils n'osaient avouer un dessein aussi absurde; aujourd'hui l'on fait plus encore. Non contents de déplorer *l'aveuglement* où nous ont conduits, disent-ils, les progrès des sciences et de la philosophie; non contents de faire proclamer dans tous les journaux, dans toutes les adresses, et jusque dans les discours tenus aux Chambres, l'excellence des institutions du XIII<sup>e</sup> siècle; non contents de lâcher tous les limiers du royalisme contre les philosophes courageux qui nous ont amenés au bon sens; nos tyrans prennent les mesures les plus actives pour le renversement de la raison: bien convaincus que les prêtres sont les meilleurs instruments qu'ils puissent employer pour ce dessein, ils ne négligent rien pour leur rendre leur antique influence; ils remettent entre leurs mains l'instruction du peuple, et pour les intéresser davantage à leurs projets, ils leur prodiguent les honneurs, les dignités, et même les trésors de l'État. Ils ne prennent pas seulement la peine de dissimuler à ce sujet, car ils en sont venus au point de persuader que tout ce qu'ils font est bien fait. Aussi dans les discours qu'ils ont tenus ou qu'il ont fait tenir à la tribune nationale (supposons qu'il y ait aujourd'hui une tribune nationale), n'ont-ils pas dit cent fois que le sacerdoce était le plus ferme appui du trône, et que plus les prêtres auraient de crédit, plus la royauté serait solide, vérité qui n'est malheu-



reusement que trop juste. D'un autre côté, pour s'assurer que jamais le flambeau des sciences et de la philosophie ne consumera l'œuvre du fanatisme religieux, il déprécient les talents, ils découragent les savants et les philosophes, ils vont même jusqu'à bannir du sol français quelques-uns d'entre ceux dont ils redoutent le plus l'influence et le courage. Il serait possible de montrer beaucoup d'autres rapports entre le régime de la terreur et le régime qu'on pourrait appeler de l'éteignoir, si cette dénomination était assez grave pour convenir à l'horreur d'un pareil sujet. Mais je pense que j'en ai dit assez pour faire ouvrir les yeux à ceux qui n'ont pas pris d'avance le parti de les laisser fermés; cependant j'établirai encore un autre rapprochement très propre à éclairer tout à fait les Français qui pensent, s'il est vrai que parmi ceux-là il s'en puisse trouver quelques-uns que le tyran ait trompés. Je vais comparer les vertus de ceux qui dominèrent en 93 et de ceux qui règnent aujourd'hui.

*11<sup>e</sup> Rapprochement.* — Les vertus de Marat! Français, vous êtes révoltés par cet assemblage de mots si discordants! Mais vous n'avez pas oublié que du vivant de ce scélérat, et surtout après qu'une immortelle républicaine eut tranché ses jours, il n'était bruit sur l'horrible Montagne et dans tous les discours des jacobins que des rares qualités de Marat, de son humanité, et de sa clémence. Vous n'ignorez pas sans doute que peu de temps après ce meurtre vertueux, Robespierre eut le front de réciter son éloge funèbre dans le sein de la Convention nationale, et de prétendre que "Marat était bon dans son intérieur, doux, humain, charitable": il osa même le proposer pour le modèle d'un très beau portrait



qu'il avait tracé du parfait républicain, et plusieurs honnêtes gens se sont laissé prendre quelque temps à de pareils mensonges! Aujourd'hui vous avez peine à le comprendre, et cependant, Français, que faites-vous? Vous méprisez comme fous ceux qui ont pu se laisser abuser jusqu'à croire aux vertus de Marat, et vous croyez à celles de vos tyrans, vous croyez à leur douceur quand ils couvrent la France de tribunaux sanguinaires, vous croyez à leur clémence quand ils remplissent les cachots de leurs victimes! Pour achever de vous détromper (vous devriez l'être pourtant d'après tout ce qui précède), il me reste à détruire l'idée que vous avez des vertus de votre despote, et pour cela il va me suffire de retracer rapidement toute sa vie politique. Vous y verrez, j'espère, que, dans tous les temps, l'ambition, la cruauté, et surtout l'hypocrisie firent le fonds de son caractère.

*Esquisse rapide de la vie du tyran.* — Plusieurs hommes qui ont vécu à la cour de Louis XVI assurent que, dès l'avènement de celui-ci au trône, le comte de Provence laissa voir un caractère perfide, ambitieux, et qu'il se démenait de tout son pouvoir pour devenir populaire. Déjà douze ans avant la Révolution, il avait entrepris dans une grande partie de la France un voyage ruineux où il n'oublia rien pour se faire désirer des pays qu'il traversa. Afin d'attirer sur lui l'attention publique, il affectait de paraître philosophe dans une cour qui l'était si peu. Lui qui fait aujourd'hui le dévot, lui qui déclame tant contre la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle s'en était proclamé le défenseur à la cour de son frère. Pour occuper davantage le peuple de sa personne, il cultiva les lettres et il enrichit quelquefois le *Mercure* de ses productions,



qui n'étaient pas sans mérite, car il a de l'esprit et de l'instruction. Aussi parvint-il à son but qui était de faire parler de lui : on ne le connaissait dans la société que sous le nom de prince philosophe, on disait qu'on serait bien heureux sous son règne, etc. Tous ces faits sont prouvés par les mémoires du temps, et surtout par la correspondance de Grimm, qui s'était, comme bien d'autres, laissé prendre aux apparences, quoiqu'il se piquât de philosophie. Quand on convoqua l'assemblée des Notables, le bureau de Monsieur fut le seul qui exprima des idées libérales et opposées aux prétentions du Ministère. Il défendit alors les principes dont il est aujourd'hui le plus redoutable antagoniste. Dans les premiers mois de la Révolution, il continua le même rôle, et il s'efforça de gagner encore plus de popularité. On sait qu'à la séance d'ouverture de l'Assemblée nationale, il affecta de s'asseoir un rang plus bas que le Maire de Paris, l'infortuné Bally. Aussi lui donna-t-on alors pendant quelque temps le nom de prince-citoyen, à lui qui ne cessait un seul instant de convoiter le trône.

Lorsque l'Assemblée constituante eut décrété l'abolition des privilèges et que les princes partirent pour aller de toutes parts chercher des ennemis à la France, il fut le dernier à quitter à Paris, et il n'alla se joindre à eux que quand il vit que sa popularité était inutile, et que le peuple aimait très sincèrement Louis xvi qui paraissait alors agir de bonne foi ; ce fut vers le milieu de 1790 qu'il émigra. Dès lors ; il s'appliqua plus que les autres encore à intriguer auprès de puissances étrangères pour obtenir d'elles une armée formidable à la suite de laquelle il espérait rentrer en France et ressusciter tous les abus (à son profit, s'entend). En même temps il s'efforçait



d'attirer à lui le plus qu'il pouvait de nobles et de privilégiés de toute espèce, qui sans lui n'auraient peut-être jamais songé à quitter la France et à s'aller armer contre leur patrie; les menaces, les sollicitations, les prières, et tous les genres de séduction furent employés pour cela. Si quelque noble hésitait et ressentait quelque scrupule à faire la guerre à son pays, le comte de Provence lui écrivait ou lui faisait écrire que c'était se déshonorer que de ne pas aller servir la cause de la noblesse, etc. Enfin après beaucoup de machinations, il parvint à rassembler à Coblenz une troupe d'émigrés assez nombreuse. Comme il avait plus d'esprit que de courage, il laissa le commandement de cette petite armée au prince de Condé, le plus grand guerrier de sa famille, et il se chargea de la direction des intrigues tant dans l'intérieur de la France qu'à l'extérieur. Ce fut lui qui engagea Louis XVI à faire cause commune avec la ligue des rois de l'Europe, lui, qui sans ses perfides instigations, n'aurait jamais accédé à cette coupable entreprise qui lui fit commettre plusieurs crimes et qui le conduisit à l'échafaud. Après la mort de son frère, de laquelle il fut moins fâché qu'il ne veut le faire croire aujourd'hui, le comte de Provence ne garda plus aucun ménagement. Pour activer le retour de la servitude en France, il n'est rien qu'il n'imaginât. Crimes, trésors, promesses, tout fut prodigné pour cela: il ne rougit pas de pactiser avec les plus horribles chefs de la Montagne pour faire tomber les têtes d'une foule de républicains, les plus honnêtes, les plus éclairés, les meilleurs citoyens de la France: il avait des agents jusque dans le tribunal révolutionnaire de Paris. Ce fut dans ce temps qu'ayant appris la mort du jeune Louis XVII,



il se fit couronner roi de France, et montra dès lors à découvert toutes ses prétentions au trône. Après la mémorable journée du 9 Thermidor, quand la République eut terrassé l'anarchie, il osa accuser les républicains de crimes dont ils avaient été les victimes, et dont lui-même était si peu innocent. Comme il se fit alors en France, du moins dans plusieurs endroits, une espèce de réaction populaire contre les terroristes, ses agents firent encore succomber comme tel un assez grand nombre de républicains; on sait que beaucoup de plaintes furent portées à ce sujet dans la Convention nationale. Depuis ce temps, le comte de Provence ne cessa de conspirer contre la République; tantôt de Vérone, tantôt de Venise, tantôt de Blanckenbourg, tantôt de Mittau, il dirigeait les agents nombreux qu'il avait en France, et que l'indulgence de la Convention et puis du Directoire ne réprimait pas. On sait, et lui-même ne prend pas la peine de le dissimuler aujourd'hui, on sait la grande part qu'il eut à la journée du 13 vendémiaire. On sait combien il attisait la guerre de la Vendée, en y envoyant tantôt son frère, tantôt sa nièce, tantôt quelque autre prince, car remarquez bien qu'il n'a jamais eu assez de courage pour s'exposer lui-même: presque toujours la lâcheté est la compagne du crime. On sait qu'il avait fourni le plan de la conspiration entreprise en l'an v par Brottier et Lavilleurnois, deux de ses agents, qui malheureusement pour eux et pour lui ne réussirent pas, et qui, grâce à la douceur de leurs juges, qu'on ne manque pas d'appeler barbares, en furent quittes pour trois ans d'emprisonnement, quoiqu'ils eussent été convaincus d'avoir introduit et répandu des proclamations de Louis xviii, et d'avoir reçu de lui des



instructions secrètes, pièces qui toutes furent publiées dans le temps. Il y a sur cette affaire une chose important à remarquer: dans l'une de ces proclamations, outre qu'il assurait (comme il a fait depuis) qu'il ne serait exercé aucune vengeance ni aucune recherche des opinions des citoyens, il promettait de conserver la Constitution de l'an III, en y faisant seulement quelques légères modifications pour la rendre propre à un gouvernement monarchique. Ceci aurait dû faire voir à ceux qu'il a trompés en dernier lieu combien les promesses lui coûtaient peu, et combien il était prêt pour gagner le trône à faire des concessions à l'esprit du temps, sauf ensuite à ne pas tenir ce qu'il avait promis.

Les prêtres et les émigrés, que la modération du gouvernement d'alors laissait rentrer en foule dans la France, intriguaient, calomniaient, agissaient de tous côtés pour lui. Quelques-uns de ses agents parvirent même à se faire élire en l'an VI membres du Conseil des Cinq-Cents, et il est à remarquer que depuis cette époque jusqu'à celle de sa rentrée en France, il eut toujours quelques agents dans toutes les assemblées législatives qui se sont succédé. On connaît quelle part il prit à la conspiration de Pichegru contre la République au 18 Fructidor; lui-même ne cache pas à présent que ce général agissait pour lui et par lui.

Après le 18 Brumaire et lorsque Bonaparte, sapant les institutions républicaines, marchait à grands pas vers le pouvoir absolu, ce ne fut plus contre la République que le prétendant dirigea ses complots, mais contre la personne du premier consul, car il sentait bien que celui-ci faisant tout ce qu'il pouvait pour détruire l'esprit de liberté et n'y ayant



déjà que trop réussi, il suffisait de se défaire de lui pour parvenir à un trône dont les voies lui étaient si bien aplanies. S'il règne aujourd'hui, c'est principalement au Corse qu'il le doit: n'est-ce pas le Corse qui, en décriant la liberté, en faisant aboyer ses agents contre les belles institutions de la République, en s'appliquant de tout son énorme pouvoir à faire rétrograder la raison et à abrutir les Français, n'est-ce pas le Corse, dis-je, qui a levé à Louis XVIII le plus grand obstacle qu'il eût à vaincre pour grimper sur le trône, c'est-à-dire l'esprit de raison, de liberté, et de philosophie?

Ainsi donc, quand Bonaparte eut endossé la pourpre impériale, qu'il eut rétabli la noblesse, qu'il eut ramené presque tous les anciens préjugés, la difficulté se réduisit pour le prétendant à faire assassiner Bonaparte: aussi ce fut là désormais que tendirent tous ses agents. Depuis la conspiration de Georges Cadoudal au 8 nivôse an IX jusqu'à celle de Mallet en 1812, il tenta successivement plusieurs complots qui échouèrent tous. Enfin, les folles entreprises de Bonaparte ayant fait réunir de nouveau contre lui cette ancienne ligue des rois que les victoires de la République avaient dissoute, et le colosse impérial ayant été renversé par leurs armes, Louis fut rappelé en France par les vainqueurs. Alexandre ayant signifié au Sénat l'ordre de décréter la déchéance de Bonaparte, et le Sénat étant fort embarrassé pour savoir à qui il donnerait la couronne, Montesquiou, agent de Louis XVIII, nomme celui-ci et il est de suite proclamé roi: son élection fut reçue avec enthousiasme par presque tous les Français qui, lassés de la tyrannie de Bonaparte et n'ayant pas cependant la force de se passer d'un maître, auraient



alors accueilli tout aussi bien un autre qu'on leur aurait présenté et qui ne songeaient point qu'ils allaient tomber de Charybde en Scylla. Comme on l'avait un peu perdu de vue, ses agents, en renouvelant sa mémoire, ne manquèrent pas de proclamer toutes ses vertus et de plaindre ses longs malheurs. Ce fut cet oubli presque général de sa conduite passée. Ce fut la cause que la plupart des Français crurent sur son compte tout ce qu'on voulut leur dire : c'est de cette époque que date la renommée de ses vertus, renommée que, comme on voit, il n'était pas bien difficile d'établir. Cependant, comme il se défiait un peu du premier mouvement des Français, il différa encore quelque temps sa rentrée et il envoya d'abord son frère pour bien sonder le terrain. Lorsqu'il fut certain que l'opinion publique avait pris tout à fait le change à son égard et lorsqu'il vit que le délai l'avait fait assez désirer, il entra en France et fut accueilli partout avec un délire universel. Craignant néanmoins de choquer dès le premier pas l'esprit public qu'il ne connaissait pas bien encore, il accepta d'abord la Constitution qui lui fut présentée par le Sénat, mais sans pourtant s'engager à rien : il ratifia solennellement toutes les promesses que d'Artois avait faites en son nom, promesses éblouissantes dont aucune n'a été observée. Il vit bientôt par lui-même dans quelles bonnes dispositions était le peuple français, et il sentit, comme l'a dit un de ses agents (Montesquiou), que la *nation voulait du vieux*. Ce fut alors qu'il commença à proclamer le dogme de la légitimité, à faire crier plus que jamais contre la Révolution et la philosophie, et à traiter d'années de révolte toutes celles pendant lesquelles il avait été absent.



Quand il eut vu les esprits bien préparés à approuver sans examen toutes ses actions, il annonça qu'il ne reconnaissait pas la Constitution du Sénat, et que bientôt lui-même en *octroyerait* une à son peuple. Elle fut en effet octroyée cette Charte tant promise, tant vantée d'avance, cette Charte à l'ombre de laquelle on devait gouverner despotiquement; et l'on ne manqua pas dans son préambule de faire sonner bien haut la bonté du monarque qui voulait bien accorder une pareille concession à ses sujets: on ne manqua pas surtout d'établir positivement le dogme de la légitimité. Il est à remarquer aussi que ce fut dans cet acte que le tyran insulta pour la première fois ouvertement au peuple français, en datant de la dix-neuvième année de son règne.

Cette Charte si peu libérale, qui laissait de si grands pouvoirs au tyran et qu'il était si commode à Louis XVIII d'observer, il la viola cependant plusieurs fois, tant la rage du despotisme l'emporta en lui-même sur l'intérêt. Effectivement, on revint sur les opinions d'un grand nombre de Français, on détruisit la liberté de la presse, on protégea très ouvertement les nobles, les prêtres et les émigrés, on montra du dédain et de la haine à tous ceux qui avaient pris quelque part à la Révolution ou aux triomphes de nos armées, on fit concevoir de graves inquiétudes aux paysans et aux propriétaires de biens nationaux. Les honneurs, les dignités, les pensions étaient prodigués à tous ceux qui avaient pris les armes contre leur patrie: les témoignages de bienveillance étaient données à quiconque pouvait prouver qu'il avait trahi pour la bonne cause Bonaparte, et surtout la République.

Tout cela fut cause du succès qu'eut la folle



entreprise de Bonaparte. Louis eut beau commander de lui *courir sus* : il eut beau rendre des ordonnances terribles contre ceux qui se joindraient à lui, il eut beau donner plein pouvoir aux conseils municipaux de traiter comme ils le jugeraient convenable tous ceux qui en seraient soupçonnés, il eut beau recourir à de lâches supplications dans la Chambre des députés et jurer de ne plus violer la Charte, il eut beau mentir en annonçant au peuple que Bonaparte était vaincu, tandis qu'il avançait rapidement sur Paris, Bonaparte n'arriva pas moins, et Louis descendit bien vite de ce trône sur lequel il avait quelques jours auparavant juré de mourir. Il court se réfugier de nouveau auprès de cette ancienne ligue des rois, qui se renoua dès lors sur les mêmes principes qu'en 1792 pour combattre les idées de liberté, et de Gand, comme d'une nouvelle Coblenz, il ne cessa d'intriguer dans l'intérieur de la France et réussit à faire organiser une nouvelle Vendée. Ce fut dans cette ville de Gand qu'il conclut avec les despotes de l'Europe ce fameux traité secret par lequel il s'engage à leur livrer les trésors, les armes, les places de la France et à licencier les armées, pourvu qu'ils le remettent sur le trône. Enfin, après trois mois d'interrègne, il rentre de nouveau à la suite des coalisés et dès lors il ne se déguise plus ; il laisse voir très clairement son dessein de rétablir l'antique despotisme de ses ancêtres. Son premier soin est d'exécuter ponctuellement tout ce qu'il avait promis à ses confrères en tyrannie, ensuite il s'occupe de ses vengeances. Tout en parlant de sa douceur, il dresse des listes de proscription et fait mourir ses ennemis les plus distingués. Cependant on ne cesse encore de vanter sa bonté paternelle, sa clémence ; on le lui dit tant que



tout le monde le croit et que lui-même pourrait en être persuadé. Dès lors, il ne garde plus de mesure; bien convaincu qu'il sera applaudi en tout, il annonce à ses sujets qu'il lui tarde de se démettre de son pouvoir dictatorial, et il remplit la Chambre des pairs de toutes ses créatures; en promettant qu'enfin nous allions avoir des élections libres, il choisit lui-même une Chambre des députés (car peut-on qualifier autrement les élections de 1815); il la compose de ses partisans les plus dévoués et commence par se faire louer par eux. Bientôt il forme lui-même des conseils de guerre chargés de le défaire de ses ennemis: il envoie dans chaque département un préfet revêtu d'un pouvoir discrétionnaire, et il peuple ainsi la France de quatre-vingt-trois petits tyrans assez semblables aux commissaires de la Montagne; il fait adopter la loi des prévenus, celle des suspects, celle des cours prévôtales, et après avoir rendu ces lois sanguinaires, il s'en fait remercier solennellement, il se fait reprocher sa trop grande clémence. Enfin, comme pour mettre le comble à l'enthousiasme qu'inspire ses vertus, il rend une loi d'*amnistie*, en vertu de laquelle quatre ou cinq cents citoyens sont à jamais exilés de la France. Cependant cette loi même qui n'était qu'un vain simulacre n'est point observée: on en interprète les articles comme on le juge convenable et on condamne encore plusieurs citoyens, et notamment Boyer et le malheureux Travot. Là-dessus nouvelle dose de clémence, car le tyran a bien voulu cette fois ne condamner qu'à vingt ans de prison des hommes qui n'étaient coupables d'aucun crime et que ses agents avaient réservés pour le dernier supplice, apparemment pour lui offrir une nouvelle occasion d'étaler sa bonté. Pendant ce



temps, on fait proclamer partout l'excellence de l'ancien régime: on sape peu à peu ce qui reste des institutions libérales: on rend des lois propres à ramener doucement l'antique influence du clergé, dont on augmente les revenus et entre les mains duquel on dépose l'instruction primaire et le soin d'abrutir la génération naissante. Après tout cela, le tyran voulant régner plus despotiquement, et voyant qu'il n'a plus besoin de lois pour cette année et qu'il aura assez fait pour le retour des abus s'il parvient à faire exécuter celles qu'il a fait rendre, dissout les deux Chambres.

Vers ce temps-là les événements de Grenoble arrivent; nouvelle occasion de consolider son pouvoir et de perdre des citoyens. Un mouvement du désespoir est transformé par lui en une immense conspiration dont les rameaux s'étendaient dans toute la France. On rend des ordonnances terribles contre un département français; on profite de la circonstance pour se faire flatter de nouveau. Des députations venues de toutes les parties de la France demandent à grands cris que la clémence cesse, qu'on fasse justice des coupables: le tyran se fait un peu prier, mais enfin il consent à déposer sa bonté. Depuis lors on immole à Grenoble quantité d'individus, on fait dans Paris et dans tout le reste du royaume des arrestations multipliées. Les cours prévôtales prennent dans toute l'étendue du sol français la vie la plus active; on obtient des autres despotes de l'Europe qu'ils ne donneront point asile aux bannis. Partout le tyran commande despotiquement, partout il exile ou il assassine, toujours il marche à grands pas vers l'ancien régime qu'il a presque atteint et qu'il tâchiera de dépasser; et cependant de vils esclaves



continuent toujours à lui dire qu'il est le plus clément, le plus juste, le plus vertueux des rois; beaucoup de Français se le persuadent et le jong qu'ils ne veulent pas apercevoir s'appesantit de plus en plus sur notre malheureuse patrie. Les hommes éclairés gémissent et se taisent: ils perdent presque l'espoir de voir jamais renaître la liberté, car qui pourrait la faire triompher de la terreur et des préjugés? Qui pourrait la défendre contre l'épouvantable ligue des Rois et des Prêtres? (*Revue Occidentale*, 1882, tome IX, ps. 191 à 208.)

- 3) Remarques de Mlle. Alix Comte sur le livre du Dr. Robinet: "Notice sur la vie et sur l'œuvre d'Auguste Comte". Situation domestique d'Auguste Comte lorsqu'il quitta Montpellier en septembre 1816.

Montpellier, le 26 Janvier 1861.

Monsieur,

J'ai reçu également le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Si vous n'aviez pas eu la bonne pensée de me l'adresser et que j'eusse appris qu'il était en vente, je n'aurais pas manqué de l'acheter, bien que je sois gênée. Je me suis mise à le couper, et me suis arrêtée sur ce que vous dites de son enfance et de son adolescence. Vous avez dit la vérité jusqu'à son retour à Paris, après le licenciement de l'École. Vous me permettrez de vous dire que vous avez été induit en erreur lorsqu'on vous a dit que mon père ne lui avait rien donné pour sa subsistance. Il pria instamment mon père de le laisser partir, qu'il ne tarderait pas à ne plus lui être à charge; mais pendant longtemps il a été touché de l'argent chez M. Bérard qui était Juge de Paix du 6<sup>ème</sup> arrondissement et qui était chargé de retirer quelque argent que la mère de mon père lui avait



laissé en quittant Paris en novembre 1812 M. Re-  
bout, inspecteur du Trésor, a été chargé par mon  
père de lui en compter. Il est vrai que mon père se  
fachaît qu'il fut obligé de lui venir en aide pendant  
si longtemps; et lors qu'il demanda à mon père son  
consentement pour se marier, ce fut une des raisons  
que mon père fit valoir pour refuser, disant qu'il y  
avait trop peu de temps qu'il ne lui envoyait rien,  
pour qu'il put prendre une femme sans fortune, qui  
augmenterait la dépense de la maison: qu'il avait  
alors trois enfants, qu'il ne pouvait pas en avoir  
quatre à nourrir... (*Extraits des lettres de Mlle. Alix  
Comte au Dr. Robinet. Voir la brochure Uma vizita,*  
etc., par R. Teixeira Mendes, 1899, ps. 277-278.)

## IV

## Retour a Paris

Septembre 1816 à Mai 1817

## a) Année 1816

- 1) Les élèves licenciés sont admis à concourir pour l'admission dans les services publics en 1817. Situation d'Auguste Comte à ce sujet. Espérance de passer aux États-Unis, comme professeur de Géométrie descriptive dans une école analogue à l'École polytechnique. Lettre à Valat.

*A Monsieur VALAT, ancien élève de l'École  
polytechnique, à Montpellier.*

Paris, le 13 octobre 1816.

Depuis que je suis à Paris, mon cher ami, tu  
n'a reçu de mes nouvelles qu'indirectement, soit par  
mes parents, soit par l'unique lettre que j'ai écrite  
à Pouzin: si j'avais reçu une réponse à cette der-  
nière, ma correspondance aurait été plus active.



Néanmoins je me décide à t'écrire aujourd'hui, et désormais je répondrai à toutes tes lettres: comme c'est moi qui fais les avances, ce sera ton assiduité qui réglera la mienne.

L'ordonnance qui réorganise l'École polytechnique admet les élèves licenciés à concourir pour l'admission dans les services publics en 1817. Comme elle ne leur permet pas de rentrer à l'École, on peut la considérer comme une manière honnête de mettre sur le pavé presque tous les élèves de la deuxième division: il est, en effet, moralement impossible pour le plus grand nombre d'entre eux d'apprendre seuls dans un an ce qu'ils auraient vu dans dix-huit mois à l'École, et qui plus est de l'apprendre de manière à lutter avec les élèves de la première division, qui ont sur eux un énorme avantage; on exclut donc poliment par cette mesure la majeure partie des élèves, tout en ayant l'air de les bien traiter, conformément au système généralement suivi dans toutes les mêmes. Quant aux élèves de la première division eux-mêmes, ils ne doivent guère compter là-dessus, car nous savons très-bien que promettre et tenir ne sont pas toujours parfaitement identiques, et d'ailleurs la condition de la *bonne conduite* en exclura une assez bonne partie. Aussi il n'est que fort peu d'élèves ici qui soient sérieusement décidés à concourir; presque tous cependant travaillent beaucoup, mais par la raison que leur instruction leur sera toujours utile, quelque part que le sort les oblige de se jeter. Pour toi, je te conseille fortement de renoncer à l'idée du concours, dont tu doit concevoir la difficulté: c'est aussi l'avis du général Camprédon. Il t'engage et je t'engage également à tourner tes batteries vers l'instruction publique, pour laquelle



je suis sûr que tu as des dispositions. Je ne crois pas qu'il te fût difficile de trouver à Montpellier quelques leçons à donner, ce qui pourrait te permettre de prendre patience et de chercher quelque chose de durable.

Quant à moi, mon cher ami, j'ai acquis la certitude qu'il ne me serait point permis de concourir pour les services publics quand même j'en aurais l'intention: aussi ai-je tourné mes vues d'un autre côté, quoique j'entretienne mes parents dans l'idée de ce concours afin qu'ils me laissent à Paris, ce qui est nécessaire pour la réussite de mes projets. Pour alléger les charges que ce séjour fait peser sur eux, je donne des leçons de mathématiques, qui ne me donnent aucune peine, puisque je ne prends pas seulement le soin de les préparer, et cependant j'ai la satisfaction de voir qu'elles produisent de très-heureux fruits: pour t'en citer un exemple, il me suffira de te dire que j'ai appris en six semaines la géométrie et l'arithmétique à un jeune homme que les possède à présent assez bien. De cette manière je me fais une rente d'environ 200 francs par mois, et par conséquent tu vois que je puis subsister très-commodément sans être obligé de demander rien à mes parents. Je continuerai ce train jusqu'au mois de mars prochain, où jé compte m'embarquer pour les États Unis. Je vais t'expliquer un peu cette affaire, sur laquelle je te demande le plus grand secret.

Le général Camprédon m'a procuré il y a environ un mois la connaissance du général du génie Bernard, officier du plus grand mérite et ancien élève de l'Ecole polytechnique. Ce général, dédaigné aujourd'hui par le gouvernement français, s'est arrangé avec la république américaine et vient d'être nommé,



par un acte spécial du Congrès, chef du génie américain, avec 800,000 francs d'appointements annuels; il m'a appris qu'à la prochaine session du Congrès (laquelle va avoir lieu en novembre), on s'y occuperait d'institutions militaires, et entre autres de la création d'une École assez analogue à l'École polytechnique. Le général Bernard doit faire sentir la nécessité de l'enseignement de la géométrie descriptive pure et appliquée dans cette École, et il est sûr, m'a-t-il dit, d'obtenir qu'on l'y enseigne, parce que cette belle science est totalement inconnue aux ingénieurs américains, et que tu sais combien elle leur serait nécessaire. Dès lors le général m'a donné sa parole d'honneur qu'il me proposerait pour faire ce cours, et il est presque certain de l'obtenir, puisqu'il est clair que ce sera lui qu'on chargera de trouver un sujet pour cela. Voilà ce qu'il m'a dit et voilà mes espérances; il m'a promis, en outre, que dans le courant de décembre ou de janvier prochain je recevrai sa réponse définitive et officielle, et qu'alors je partirais au commencement du printemps. Pour lui, il est parti depuis une quinzaine de jours. Tu sens, je crois, très-aisément tous les avantages que j'ai droit d'espérer de là: la place sera bien honorable, puisque j'irai porter à ces républicains une science toute nouvelle pour eux. Je ne sais pas encore précisément quels seront les émoluments; mais il paraît que j'aurai au moins 20,000 francs d'appointements. C'est un coup de fortune que je devrai au bon M. Camprédon; tu conçois que je cherche par mon zèle à me rendre digne de ma place. En conséquence, depuis un mois, dans les heures où je n'ai pas mes leçons, je travaille exclusivement à apprendre l'anglais et à me renforcer dans la géométrie descriptive et toutes ses



applications, à l'architecture, à la peinture, à l'art militaire et au dessin de machines. Ce qui me réjouit beaucoup, c'est que je professerai en français, et que je ne serai point obligé de faire moi-même les travaux graphiques, car on me donnera un dessinateur. Il serait possible qu'on me chargeât d'en amener un de France; dans ce cas, et si la place était bonne, je t'offrirais de venir avec moi: je t'en instruirai lorsque j'aurai reçu la réponse du général Bernard.

Le succès de cette affaire exige que mes parents n'en aient absolument aucune connaissance; je ne veux leur en parler que lorsque la chose sera tout à fait décidée: si je leur en disais quelques mots avant cette époque, ils me défendraient probablement d'y songer. Du reste, je les verrai toujours avant mon départ pour la terre promise, car je compte passer à Montpellier le mois de mars à l'effet de m'embarquer à Bordeaux dans les premiers jours d'avril. J'aimerais bien de pouvoir être à même de t'amener avec moi: il est possible que cela arrive.

Je te recommande de nouveau le secret sur tout ce que renferme cette lettre: il faut laisser mes parents dans la ferme persuasion que je veux concourir pour les services publics; j'exige que tu ne dises rien de ceci pas même à ton père et à ta mère; tu pourras cependant en instruire Pouzin et Émile, mais seulement eux, et ce sera en leur recommandant de ma part le silence le plus absolu.

Granier est venu ici dans l'intention de concourir pour les services; mais je suis presque convaincu que, quelle que soit son assiduité au travail, il lui sera impossible de réussir; du reste, ceci soit dit entre nous deux seulement.

Mon adresse est: A. M. Comté, rue Neuve de



Richelieu, hôtel de Richelieu, n. 5, près la place Sorbonne, à Paris.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse en Washington et en Franklin.

COMTE.

Mille choses à mes bons amis Pouzin, Émile, et... \*; dis au premier que je lui aurais déjà envoyé ses..., que j'attends une occasion.

2) Lettre à Valat: Situation morale d'Auguste Comte; plan régénérateur que lui inspire Franklin; enthousiasme pour les États-Unis.

*A Monsieur VALAT, à Montpellier.*

Paris, le 29 octobre 1816.

Tu n'attendras pas jusqu'au 20 novembre, mon cher ami, pour recevoir ma réponse, car je m'empresse de te répondre, non-seulement par intérêt pour toi, mais par un besoin bien senti de converser avec ce que j'ai de plus cher au monde après ma patrie et mes parents. Ta lettre m'est arrivée hier soir, et par conséquent elle n'a point été interceptée comme tu avais lieu de le craindre. Quel gouvernement que celui sous lequel deux amis sont obligés de se restreindre dans leurs confidences le plus secrètes! Est-il possible qu'après avoir juré de maintenir la Déclaration des droits de l'homme, nous en soyons venus là! Cependant, puisque l'état des choses est tel, il faut prendre les précautions convenables: malgré cela, je tâcherai de te faire entendre toute ma pensée.

\* Les points indiquent les mots qui manquent dans le texte par suite de la rupture du cachet de chaque lettre.

(Note de l'Éditeur des LETTRES À VALAT.)



Je prends beaucoup de part à ton affection, et, malgré mon amour pour l'Humanité, je ne puis m'empêcher de mandire les hommes ou plutôt de les plaindre, en considérant qu'un jeune homme plein d'esprit, doué d'une grande capacité et possédant beaucoup d'instruction, ne peut pas, en travaillant de toutes ses forces, trouver de quoi subsister, tandis que tant d'ignares fainéants dorment sur leurs trésors! Cet état pénible doit te fournir matière à réflexion: un abus si horrible subsisterait-il dans un bon gouvernement? J'ai été bien surpris du trait odieux de M. Guillaume: je croyais pouvoir compter cet homme là au nombre des gens qui étaient parvenus à la vertu par l'instruction, et je vois qu'il faut le rayer de mes tablettes. En vérité, je commence à m'apercevoir que plus on examine les hommes, et moins on en trouve qui gagnent à être vu dans leur intérieur.

Je vois bien que l'instruction publique n'offre pas une belle perspective à Montpellier, non plus que l'instruction particulière: nos chers Languedociens trouvent qu'un professeur de mathématique ne doit pas être payé plus qu'un mauvais maître de danse ou d'escrime. A Paris, il n'en est point ainsi: on peut vivre très-honnêtement en donnant deux ou trois leçons de mathématiques. Pour moi, je n'ai point à me plaindre des Parisiens de ce côté: on fait généralement ici beaucoup de cas des sciences et de ceux qui les enseignent.

Enfin, mon cher ami, espérons que bientôt tes chagrins s'adouciront et qu'on rendra quelque justice à tes talents. En attendant, je t'engage à t'armer des secours puissants de la philosophie: rappelle-toi que quand même par l'injustice des hommes tu serais réduit aux plus fâcheuses extrémités, tu n'en es pas



moins l'égal de tous par les lois naturelles et le supérieur d'un très-grand nombre par ton mérite. Ces vérités doivent un peu te ranimer, et d'ailleurs il faut considérer aussi que le chagrin ne fait qu'empirer les maux, et que, d'ailleurs, les tiens ne sont pas de nature à pouvoir durer bien longtemps. Si tu as lu avec quelque attention la vie des grands hommes, tu dois te souvenir que tous ne furent pas heureux dès leur jeunesse et qu'ils n'y parvinrent qu'en s'armant de constance. Si tu t'en souviens, Franklin a été garçon imprimeur jusqu'à l'âge de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, et il nous apprend lui-même que pendant ce temps il déjeunait avec un morceau de pain pour tout potage; et il est mort dans l'aisance, entouré des bénédictions de ses concitoyens et de l'estime de tous les hommes, après avoir rendu la liberté à son pays. Cet exemple est bien fait pour encourager.

Quant à moi, mon très-cher ami, je suis devenu tout à fait philosophe: tu sais que je l'étais déjà par théorie, et à présent je commence à l'être par pratique. Tu m'accuseras peut-être de présomption, mais, malgré cela, comme je ne veux rien avoir de caché pour toi, je te confierai que j'ai pris pour modèle de conduite l'homme illustre, l'homme divin dont je te parlais tout à l'heure: je cherche à imiter le Socrate moderne, non par ses talents, mais par ses mœurs. Tu sais qu'à vingt-cinq ans il forma le projet de devenir parfaitement sage, et qu'il l'exécuta: moi, j'ai osé entreprendre la même chose, et je n'ai pas vingt ans. Sa vie est dans mon modeste cabinet, et chaque jour j'en lis quelque peu pour m'encourager. Quoique mon idée soit peut-être fort chimérique, du moins j'ai la satisfaction de voir



qu'elle contribue à mon bonheur, car elle m'a engagé à détruire certaines inclinations qui auraient pu me devenir funestes. Par exemple, tu n'ignores pas combien la passion des femmes est forte en moi et combien elle m'a fait entreprendre de folies: eh bien! tu seras peut-être étonné quand je te dirai que depuis trois mois je n'ai rien à me reprocher à ce sujet; rien n'est plus vrai; cependant, je serais parfaitement libre de le faire si je le voulais. D'abord j'ai été obligé d'imposer silence à mes sens, qui criaient quelquefois contre ma raison; mais, après avoir pendant quelque temps surmonté..., je me suis aperçu qu'ils disparaissaient insensiblement. Je pourrais te citer encore quelques autres défauts que je suis parvenu à vaincre, et ce succès m'engage de plus en plus à persister dans ma résolution, d'autant plus que je me sens beaucoup plus heureux. Voici quelle est ma vie:

Après avoir donné mes leçons, je rentre chez moi pour travailler sans relâche aux objets que je t'ai indiqués dans ma lettre précédente, et je ne sors que pour aller déjeuner et dîner, ce que je fais dans le moindre temps possible. Je ne vois personne, excepté quelques élèves qui viennent me visiter dans ma solitude, et le bon, l'excellent M. Camprédon, chez qui je vais une ou deux fois la semaine. Aux sujets ordinaires de mes études je viens, depuis une quinzaine de jours, d'en ajouter un nouveau qui ne contribue pas médiocrement à me faire chérir mes autres travaux: je veux dire que j'étudie les Etats-Unis. J'ai fait emplette des constitutions américaines et de quelques ouvrages propres à me donner de ce pays une idée exacte. Tu ne saurais croire quel plaisir me fait éprouver chaque nouveau renseigne-



ment que j'acquiers; je suis obligé de m'observer, car je passerais des journées entières à ces lectures. Je voudrais bien être à même de te faire partager tout mon bonheur, car c'en est un que d'approfondir ces belles institutions, fruit du génie et de la vertu; c'est un bonheur bien grand que de voir combien ces peuples fortunés jouissent de tous les bienfaits de la liberté; je voudrais que tu fusses avec moi pour t'en faire une idée. Ah, dieux! quelles délices quand je toucherai cette terre où la liberté et l'égalité ne sont pas de vains noms et reposent sur une base inébranlable: l'intime conviction et le patriotisme raisonné de tous les habitants! Mon bonheur serait doublé si je pouvais le partager avec toi: espérons que cela pourra avoir lieu. D'après ce que tu me dis, il paraît que tu es disposé à accepter la place quand même elle serait peu lucrative, et tu as raison. Aussi je souhaite bien qu'on la laisse à ma disposition. J'aimerais mieux vivre médiocrement en Amérique que de nager dans l'opulence dans l'Anglo-Germano-Latino-Hispanico-Gaule, et je pense que tu es de mon avis.

Adieu, mon cher ami, espérons que dans six ou sept mois nous nous embrasserons auprès de la statue de Franklin.

COMTE.

Mille choses à Ponzin et à Émile. Dis au premier que, s'il ne l'a pas encore fait, je le prie de soumettre à l'action d'une très-haute température certaine drogue que je lui remis lors de mon départ, et qui est un peu de contrebande: je présume que l'expérience réussira!...



## b) Année 1817

- 1) Lettre à Valat: Persiste l'espérance de passer aux États-Unis. Étude des sciences morales et politiques ajoutée à celle de l'anglais et des sciences exactes: Siret et Boyer, Monge et Lagrange, Condorcet et Montesquieu. Amusements et déviations morales, Renseignements sur l'École polytechnique et sur les élèves licenciés. La situation sociale à Paris

*A Monsieur VALAT, à Montpellier.*

Paris, le 12 février 1817.

Ma foi, mon cher, tout bien considéré, je te pardonne. Voilà un ton de clémence qui pourra te paraître bien audacieux, à toi qui me crois coupable du crime de lèse-amitié, infiniment plus grave à mes yeux comme aux tiens que celui de lèse-majesté, pour lequel cependant les rois ne plaisaient pas trop. Expliquons-nous. J'ai répondu à la lettre que tu m'écrivis en octobre, et depuis je n'ai rien reçu de toi; ces deux lettres dont tu me parles ne me sont point parvenues. Ainsi tu vois que nous pouvions nous fâcher tous deux, et chacun avec raison. Néanmoins, je t'assure que je n'ai pas eu de rancune, et que je t'aurais écrit si d'un jour à l'autre je n'avais attendu de tes nouvelles. Enfin, j'en ai eu hier, et je prends la plume à présent pour te répondre point par point. Cependant je mets une condition à ma clémence, c'est que tu auras assez de patience pour lire d'un bout à l'autre les quatre pages que je t'adresse. Puisse cette condition, apposée à mon amnistie, te paraître presque aussi douce que celles de l'amnistie royale du 12 janvier 1816! J'espère, du moins, que notre correspondance va devenir active.

Pour commencer modestement par ce qui m'est personnel, je te dirai que je n'ai nullement abandonné mon projet d'expatriation, et que j'y tiens



plus que jamais. J'attends d'un jour à l'autre des nouvelles officielles du général Bernard, et j'espère que bientôt j'irai le rejoindre. Je vois qu'il me serait impossible de prendre un autre parti et que je ne pourrai jamais rien faire en France tant que... Je continue toujours à travailler ici dans une solitude philosophique; il est vrai que l'anglais et les sciences exactes ne prennent pas tout mon temps, et que j'y ajoute l'étude des sciences morales et politiques: je parcours Siret et Boyer. je lis Monge et Lagrange, je médite Condorcet et Montesquieu. Voilà comment je passe à peu près toute ma journée, et franchement je ne m'ennuie pas. Cependant, comme je ne veux rien cacher, je te dirai que, malgré tous mes projets de retraite et de sagesse, Talma et M<sup>lle</sup> Mars ont quelquefois, mais rarement, l'honneur de ma présence; et j'ajonterai bien bas à l'oreille que, bien plus rarement encore il est vrai, mais enfin quelquefois aussi, je vais porter une pièce de 5 francs à... "La nature est plus forte que la théologie", a dit Voltaire; il aurait dû ajouter: "et même que la raison". Cependant, depuis le mois d'octobre, cette petite sottise ne s'est renouvelée que trois fois.

Quelque habile helléniste que tu sois, mon cher ami, tu ne te serais jamais douté que le mot *Ecole polytechnique* signifîât aujourd'hui *couvent*; je défie bien l'étymologiste le plus décidé de trouver quelque vieille analogie entre ces deux mots. Cependant, au moment où je t'écris, ils sont devenus rigoureusement synonymes, tant la langue se perfectionne de jour en jour. Et puis, que l'on vienne dire que la littérature rétrograde en France! Tu n'as pas oublié, sans doute, qu'un vieil imbécile disait il y a un an: "Moins d'instruction et plus de dévouement." Eh



bien! son souhait a été accompli, avec ce seul amendement qu'au lieu de dire: "moins d'instruction", on a dit tout bonnement: "point d'instruction". Enfin, pour parler sans détour, je te dirai que les soixante-douze jeunes-gens qui composent ce qu'on ose appeler l'École polytechnique sont assujettis régulièrement, le jeudi et dimanche, à supporter l'ennui d'une messe, suivie d'une instruction, et de vêpres; que matin et soir il font en commun une prière *ardente* devant un christ de plâtre qu'on a dressé pour cet objet dans la grande salle; que la sortie de l'École leur est interdite, excepté à un petit nombre d'entre eux auxquels on permet une sortie de cinq à six heures le dimanche, pourvu que leur conduite les en ait rendus dignes et que leurs parents ou correspondants viennent les réclamer; que le bataillon en masse, ou, si tu veux, la congrégation, sort pendant deux heures le dimanche et le jeudi, sous la conduite des sous-inspecteurs, pour aller promener presque jusque sur le quai Saint-Bernard, encore faut-il qu'il fasse beau; que l'usage exclusif du *maigre* est strictement suivi les vendredi et samedi, ainsi que les jours de Vigile, Quatre-Temps, Carême. Je pourrais te dire bien d'autres choses, mais tu te les figureras aisément, et, pour tout renfermer en un mot, j'ajouterai qu'on a voué cet établissement à l'illustre saint Eteignoir, qui naquit en France et qui mourra... je ne sais quand.

Que veut-on faire des élèves licenciés? Je t'ai répondu *rien* il y a déjà longtemps, mais aujourd'hui ma prédiction semble s'accomplir. En effet, nous savons à n'en pouvoir douter qu'il n'y aura point de places civiles, point du tout non plus d'artillerie, et que tout se réduit à *quinze* places d'ingénieurs



militaires. La belle perspective pour les élèves qui veulent concourir? Aussi presque tous y renoncent et sont généralement persuadés que les quinze places seront données sans examen, et seront le prix ou plutôt la peine de l'intrigue et du royalisme plus ou moins affecté. Quant au renvoi à l'année prochaine des élèves qui n'auront pas été placés, tu conçois combien on doit s'en flatter, surtout lorsqu'on réfléchit que, d'après ce qu'a dit le chef de division du génie du ministère, il y aura l'année prochaine environ huit à dix places dont on pourra disposer en faveur des élèves. Tous ceux qui ne veulent être ni protégés, ni intrigants, ni faux, tirent leur épingle du jeu, et chacun cherche de son côté. L'un va en Turquie, l'autre en Egypte, un autre en Belgique, etc., et la plupart au diable, car, en vérité, on est fort embarrassé pour se tirer d'affaire. Je crois que dans quelques années tous ces malheureux débris de la première école du monde seront disséminés sur la surface entière de notre planète.

La misère publique est énorme à Paris; le pain est fort cher, et l'on craint même d'en manquer; on ne peut faire un pas dans la ville sans avoir le cœur brisé par l'affligeant tableau de la mendicité; à chaque instant on rencontre des ouvriers sans pain et sans ouvrage, et avec tout cela du luxe! du luxe! ah! combien il est révoltant lorsque tant d'individus manquent du nécessaire absolu! En dépit de la détresse générale, le carnaval est encore assez gai, du moins il y a beaucoup de bals tant publics que particuliers; j'ai ouï dire même à des personnes très-sensées que l'on dansait cet hiver-ci plus que jamais. Pour moi, je ne puis me figurer qu'une gavotte ou un menet fassent oublier que plus de trente mille



êtres humains n'ont pas de quoi manger; je ne puis m'imaginer qu'on soit assez insouciant pour se réjouir follement au milieu de tous ces désastres. Les gouvernants ne sont pas du tout fâchés de cette frivolité, car, selon la remarque judicieuse que j'ai entendu faire hier à une dame fort jolie, fort aimable et qui néanmoins pense, "qui danse ne conspire pas". Ce mot, qui est plus profond qu'il ne paraît, donne la clef de bien des choses.

Granier se destine à l'instruction publique, et il cherche à obtenir, par l'intermédiaire du bon général (tu sais de qui je veux parler), une chaire dans quelque lycée; mais je doute qu'il y parvienne.

J'espère que tu ne te plaindras pas de ma concision et que tu répondra sur le même pied à ton ami pour la vie.

COMTE.

M. Andrieux fait toujours ses leçons au collège de France: il craint néanmoins d'en être exclu; en attendant, son cours est fort suivi, et la salle est toujours pleine deux heures avant qu'il n'arrive.

- 2) Lettre à Valat: Epauchements amicaux au sujet de l'institution des postes. Allusion au mouvement révolutionnaire occidental. La situation sociale à Paris. Ses impressions sur un bal de l'Opéra. Vues sur la situation religieuse à Paris, à propos de deux nouvelles éditions des œuvres de Voltaire et de Rousseau.

*A Monsieur VALAT, à Montpellier.*

Paris, le 25 février 1817.

Parbleu, mon cher, je ne me serais jamais flatté que tu mettrais autant d'activité dans notre commerce épistolaire! Franchement, je ne m'y attendais pas;



mais je te fais réparation, et pour te prouver ma reconnaissance je commence par t'imiter, car je n'ai reçu ta lettre que depuis quelques heures. Il y a plus, c'est que je viens d'acheter exprès pour faire ma réponse du papier plus grand que celui dont je me sers ordinairement. Tu pourras trouver les marques de ma gratitude un peu ennuyeuses (supposé que tu aies le courage de lire ceci d'un bout à l'autre), mais enfin je n'y puis que faire, et d'ailleurs je t'avouerai, en mettant à part toute sotte vanité, que je suis persuadé qu'on ne trouve jamais trop longue la lettre d'un ami, à moins pourtant qu'elle ne fût insipide... , comme la mienne peut-être.

Il faut convenir que c'est une bien belle institution que celle des postes. Nous voilà séparés par un intervalle de deux cents lieues, et néanmoins nous avons tous les quinze jours un entretien charmant, qui ne vaut pas cependant la conversation orale. Cependant, comme il est de l'essence de la royauté de gâter tout ce qu'elle touche, elle a corrompu une invention aussi aimable et en a fait un moyen de tyrannie. Heureusement, il paraît que le Maratique usage de décacheter les lettres n'est plus autant en vigueur actuellement : du moins je ne me suis pas aperçu qu'on eût ouvert la tienne, quoique adressée à un pauvre diable plus que suspect de philosophie et de libéralisme.

Le vent du nord dont tu me parles n'est peut-être pas aussi éloigné de souffler chez nous que tu pourrais le croire : on dit qu'on commence à en ressentir quelques bouffées à Londres, et c'est du moins ce que paraît indiquer la girouette de Westminster ; on ajoute que le palais de Saint-James en a déjà éprouvé quelques petites secousses. Il aura peut-être



quelque peine à traverser le Pas-de-Calais, et je crains fort qu'il ne soit dévié vers Berlin avant que de parvenir à Paris, mais enfin il y viendra, j'espère. Sais-tu que ce vent du nord pourrait fort bien me retenir ici et m'empêcher de voguer vers Philadelphie. Cependant je ne désire rien tant que l'arrivée de ce Borée, et si je croyais à la Providence, je la prierais de nous l'envoyer le plus tôt possible. Il paraît que mes lourds compatriotes ont été aussi fous pendant le carnaval que les sémillants Parisiens. Diable! un tournoi, des Don Quichottes, et sans doute aussi plus d'un Sancho Pança! On n'a pas tant d'esprit dans la capitale, mais du moins on a plus de pudeur, car je dois dire à la louange des *citoyens* de Paris que leurs réjouissances ont moins insulté à la misère publique. Il y a eu beaucoup de bals, mais peu de mascarades publiques, et dans la promenade sur les boulevards, les jours gras, on ne comptait pas en tout plus de cent masques, dont il faut soustraire au moins le tiers, payé par la police, et de plus tout le cortège du bœuf gras. Néanmoins il y avait un très-grand nombre de curieux sur les boulevards, parce que le temps était beau et que les promenades étant essentiellement gratuites, la misère publique n'empêche pas d'en faire. On a vu même beaucoup d'équipages brillants et non masqués; mais encore le malheur des temps ne peut pas empêcher les personnes qui ont des voitures de s'en servir pour une promenade. Il peut seulement diminuer le nombre des gens à voiture, et c'est ce dont il est assez difficile de s'apercevoir sur une population aussi nombreuse. Quant aux bals publics et particuliers, il y a eu foule, et je crois qu'on n'a jamais tant dansé. Pour moi qui ne danse pas, comme tu sais, je me suis



contenté d'aller passer la nuit du mardi au bal de l'Opéra. Pendant tout le temps que j'étais resté à l'Ecole je n'avais pu me donner cette satisfaction; mais cette année, songeant que je n'aurais peut-être plus d'occasion de voir ce bal dont on parle tant, je me suis décidé à y aller, et, mes six francs, merci! je sais à présent ce que c'est *qu'un bal de l'Opéra*. Figure-toi, mon ami, la vaste salle de l'Opéra réunie à son théâtre, éclairée par quinze ou vingt lustres magnifiques. Dans le fond de la scène, sur une estrade, une trentaine d'excellents musiciens déguisés en troubadours font entendre par intervalles une délicieuse mélodie: tu croirais qu'ils exécutent des coutredanses ou des valse; mais pas du tout, car on ne danse pas un seul instant à ce bal, et c'est ce dont j'ai été charmé. Dans la salle une multitude très-grande de promeneurs et de promeneuses; les hommes proprement mis, mais sans déguisement; les femmes enveloppées depuis les pieds jusqu'à la tête d'un grand domino noir dont le masque perfide, descendant jusque sous le menton, ne laisse absolument apercevoir que les yeux; chacune intriguant à voix basse son chacun ou ses chacuns, tout cela avec beaucoup de décence. Voilà à peu près ce que c'est que le bal de l'opéra. Un individu qui, comme moi, n'a point de chacune, vu qu'il ne connaît personne, et qui est réduit au rôle passif d'observateur, peut s'amuser de ce spectacle pendant une demi-heure, une heure même; mais ensuite, comme la scène ne change jamais, il s'ennuie prodigieusement, et je me suis, en effet, fort ennuyé pendant les quatre heures que j'ai données à cette observation philosophique. Tu me diras que Faublas ne s'y ennuyait pas tant et que c'est là qu'il fit la connaissance de la



marquise de B\*\*\*; mais je te répondrai que je ne suis point Faublas, et je suis convaincu qu'autant on peut s'amuser à cette étrange promenade lorsqu'on s'y rend avec des dames ou qu'on en connaît beaucoup, autant on s'y ennue lorsqu'on y va seul, et qu'on n'est pas plus répandu que je ue le suis. Néanmoins je ne suis pas fâché d'avoir satisfait sur ce point ma curiosité, ne fût-ce que pour voir combien il faut se défier de toutes les descriptions. D'ailleurs j'ai eu occasion de m'assurer que les mœurs devaient avoir gagné dans cette maudite révolution qui nous a tant démoralisés, puisque ce bal, tel que j'en ai vu, est fort décent et fort honnête, tandis que les descriptions qu'en font Louvet et d'autres écrivains de cette époque sont presque licencieuses.

J'ignore si tu lis ou non les journaux, mais tu dois avoir entendu parler des deux nouvelles éditions qu'on fait de Voltaire et de Rousseau, pour mettre les ouvrages de ces deux grands hommes à la portée des moindres fortunes (144 francs pour Voltaire, en 12 vol. in-8°, et 49 francs pour Rousseau, en 7 vol. in-8°). Tu dois aussi avoir entendu dire quelque chose du fameux mandement des vicaires généraux de Paris, affiché avec profusion dans toutes les églises de la capitale, et qui fait tellement de bruit ici depuis quelques jours, qu'on a presque oublié momentanément pour lui les montagnes russes et le chien savant. Ce mandement inepte, écrit sur trois colonnes d'un pied et demi, menace des peines éternelles les éditeurs, imprimeurs et *lecteurs* de ces détestables ouvrages. MM. les vicaires ont la bêtise, au XIX<sup>e</sup> siècle, d'exhorter tous les fidèles (dont le nombre est énorme à Paris, comme tu sais) à brûler les exemplaires de ces œuvres impies, etc., etc. Tel est heureusement



le progrès des lumières, que tout le monde a ri de ces sottises, et que le nombre des souscripteurs pour les deux éditions est plus que doublé depuis ce mandement. C'est ce dont l'éditeur remercie beaucoup MM. du chapitre métropolitain dans sa réponse à leurs sottes jérémiades. En vérité, il a été bien bon de daigner répondre à d'aussi impertinents bigots.

Adieu, mon cher; réponse sur-le-champ. Mille choses à Emile et à Pouzin. Bach me charge de te dire mille choses.

Ton ami pour la vie,

COMTE.

3) Extrait de Joseph Lonchampt sur cette phase de la vie d'Auguste Comte.

Depuis son arrivée à Paris, le jeune Comte avait recherché ses anciens camarades, licenciés avec lui; comme plusieurs d'entre eux, il avait demandé à l'enseignement privé de la science mathématique les ressources nécessaires à sa vie. Ce nécessaire était bien modique, car la lecture absorbait tous ses instants; il lisait pendant ses repas, durant ses courses à travers la ville, et souvent toute la nuit. Les livres étaient sa seule dépense, son seul luxe, son unique convoitise. Grâce à la protection de son ancien professeur Poincot, les élèves ne manquèrent pas; il put compter parmi eux, dès 1817, un prince de Carignan. Ainsi il vécut dans la pauvreté, mais dans cette atmosphère de Paris, qu'il sentait nécessaire à sa vie. Une voix intérieure l'assurait du succès: elle lui répétait sans cesse que la renommée porterait un



jour son nom à la Postérité. C'est dans cette conviction intime qu'il abandonna alors le prénom d'Isidore, sous lequel il avait été connu toute son enfance, et qu'il prit celui d'Auguste, comme pour marquer le début d'une ère nouvelle. (J. LONCHAMPT, *Précis de la vie et des écrits d'Auguste Comte*. Voir la *Revue Occidentale*, 1889, t. XXII, p. 283.)



# Évolution originale d'Auguste Comte

## DOCUMENTS

montrant la parfaite continuité de cette évolution sans pareille, malgré les troubles profonds dus à la funeste liaison avec Saint-Simon.

## DEUXIÈME PARTIE

*Continuité de l'évolution antérieure malgré les troubles profonds dus à la funeste liaison avec Saint-Simon.*

Mai 1817 à Mars 1824

### a) Année 1817

a) Résumé de l'évolution précédente : situation philosophique d'Auguste Comte lorsqu'il entra en relation avec Saint-Simon.

Issu, au midi de notre France, d'une famille éminemment catholique et monarchique, élevé d'ailleurs dans l'un de ces lycées où Bonaparte s'efforçait vainement de restaurer, à grands frais, l'antique prépondérance mentale du régime théologico-métaphysique, j'avais à peine atteint ma quatorzième année que, parcourant spontanément tous les degrés essentiels de l'esprit révolutionnaire, j'éprouvais déjà le besoin fondamental d'une régénération universelle, à la fois politique et philosophique, sous l'active impulsion de la crise salutaire dont la principale phase avait précédé ma naissance, et dont l'irrésistible ascendant était sur moi d'autant plus assuré, que, pleinement conforme à ma propre nature, il se trouvait alors partout comprimé autour de moi. La lumineuse influence d'une familière initiation mathématique, heureusement développée à l'École polytechnique, me fit bientôt pressentir instinctivement la seule



voie intellectuelle qui pût réellement conduire à cette grande rénovation. Ayant promptement compris l'insuffisance radicale d'une instruction scientifique bornée à la première phase de la positivité rationnelle, étendue seulement jusqu'à l'ensemble des études inorganiques, j'éprouvai ensuite, avant même d'avoir quitté ce noble établissement révolutionnaire, le besoin d'appliquer aux spéculations vitales et sociales la nouvelle manière de philosopher que j'y avais apprise envers les plus simples sujets. Pendant que, à cet effet, je complétais spontanément, surtout en biologie et en histoire, à travers beaucoup d'obstacles matériels, mon indispensable préparation, le sentiment graduel de la vraie hiérarchie encyclopédique commençait à se développer chez moi, ainsi que l'instinct croissant d'une harmonie finale entre mes tendances intellectuelles et mes tendances politiques, d'abord essentiellement indépendantes, quoique toujours également impérieuses \*...

\* A cette époque, et quand j'étais parvenu à sentir à la fois la portée et l'insuffisance de la grande tentative de Condorcet, mon évolution spontanée fut profondément troublée pendant quelques années, sans cependant être jamais déviée ni suspendue, par une liaison funeste avec un écrivain fort ingénieux, mais très-superficiel, dont la nature propre, beaucoup plus active que spéculative, était assurément peu philosophique, et ne comportait réellement d'autre mobile essentiel qu'une immense ambition personnelle (le célèbre M. de Saint-Simon). Il avait, de son côté, déjà senti, à sa manière, le besoin d'une régénération sociale fondée sur une rénovation mentale, quelque vague et incohérente notion qu'il se formât d'ailleurs de l'une et de l'autre, d'après la profonde irrationalité de son éducation générale. Cette coïncidence devint pour lui, à mon égard, la base d'une désastreuse influence, qui détourna longtemps une partie notable de mon activité philosophique vers de vaines tentatives d'action politique directe; quoique, du reste, il en soit résulté chez moi, outre une plus vive excitation à une publicité immédiate et peut-être même prématurée, une attention plus décisive à l'efficacité sociale du développement industriel, sur laquelle toutefois j'avalais été auparavant éveillé par les doctrines économiques, premier fondement réel de la direction qui caractérisait surtout M. de Saint-Simon...

(AUGUSTE COMTE, *Philosophie Positive*, VI, Préface personnel, ps. VI et VII.)



Il serait certes superflu d'indiquer ici expressément que je ne devrai jamais attendre que d'actives persécutions, d'ailleurs patentes ou secrètes, de la part du parti théologique, avec lequel, quelque complète justice que j'aie sincèrement rendue à son antique prépondérance, ma philosophie ne comporte réellement aucune conciliation essentielle, à moins d'une entière transformation sacerdotale, sur laquelle il ne faut pas compter. Dès mon adolescence, j'ai péniblement senti le poids personnel de cet inévitable antagonisme, première source générale des difficultés actuelles de ma situation. C'est, en effet, sous les inspirations rétrogrades de l'école théologique que fut surtout accompli, pendant la célèbre réaction de 1816, la funeste licenciement qui brisa ou troubla tant d'existences à l'École polytechnique, et sans lequel j'eusse naturellement obtenu seize ans plus tôt, suivant les heureuses coutumes de cet établissement, la modeste position que j'ai commencé seulement à y occuper en 1832; ce qui eût assurément changé tout le cours ultérieur de ma vie matérielle. Une exception formelle, émanée de la même origine, vint ensuite me soustraire personnellement à la réparation partielle qui compensa, quelque temps après, pour mes camarades, cette proscription générale... (*Ibidem*, ps. xvii-xviii.)

b) Comment Auguste Comte fut mis en relation avec Saint-Simon.

Or, vers la fin de l'année 1817\*, un des camarades du jeune Comte, frappé de la ressemblance de ses opinions avec celles de Henri de Saint-Simon, le

\* Il y a ici une méprise, puisqu'Auguste Comte semble être entré en relation avec Saint-Simon peu de temps après la dernière des lettres à Va et précédemment transcrites, qui est du 25 Février 1817.—R. T. M.



conduisit chez ce personnage célèbre. Ses écrits enthousiasmaient alors la jeunesse intelligente, en reproduisant avec talent et originalité les opinions courantes du siècle précédent et notamment celles de Turgot et de Condorcet. Tel avait été la déviation rétrograde-produite par Bonaparte, que ces idées passaient pour nouvelles, et que les fils des conventionnels attribuaient avec candeur à cet écrivain les pensées et les aspirations de leurs pères. (JOSEPH LONCHAMPT, *Précis de la vie et des écrits d'Auguste Comte*. Voir la *Revue occidentale*, 1889, tome XXII, ps. 286-287.)

c) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances politiques.

- 1) Prospectus distribué par Saint-Simon annonçant le troisième volume de *l'Industrie*. (Commencement de juin ou fin mai 1817. Voir la *Revue Historique*, numéro de mai-juin 1906, ps. 63-64. Félix Alcan, éditeur. Paris).

*Opinion qui sera émise dans le troisième volume de l'Industrie.*

L'entreprise philosophique dont Bayle a commencé l'exécution était, par sa nature, une entreprise double, c'est-à-dire elle se composait de deux parties, ou, si on veut, de deux tâches qui étaient l'une et l'autre également difficiles à remplir, qui exigeaient autant de temps l'une que l'autre, qui nécessitaient chacune les mêmes soins, le même genre d'efforts et qui ne pouvaient être accomplies que l'une après l'autre.

L'examen de la manière dont la première de ces tâches a été remplie doit donc servir de guide à ceux qui désirent entreprendre la seconde.

La première entreprise consistait à renverser l'édifice que le clergé avait employé des siècles à construire.

Le clergé avait forgé presque toutes les idées



qui se trouvaient alors en circulation, et il les avait liés entre elles de manière à former un système théologique général, ou plutôt il avait réduit le système de nos idées à n'être qu'un système de théologie; c'était une bien grande entreprise que celle de rompre un enchaînement qu'on avait mis tant de peine, de temps et de soin à former: cela exigeait la revision entière des idées, et par conséquent l'examen séparé de chacune d'elles.

Un récit détaillé de la manière dont ce travail a été conduit serait certainement fort utile, et cela deviendra nécessairement le sujet d'un ouvrage intéressant; mais, pour le moment, je dois me borner à l'indication des principales conditions qui ont été remplies :

1.° Tous les genres de littérature ont concouru à ce but philosophique, de manière que la théologie s'est vue attaquée, à la fois, de tous côtés, à toutes les hauteurs, chez toutes les classes et dans tous les esprits. Qu'on parcoure les ouvrages qui ont été écrits dans le xviii<sup>e</sup> siècle, depuis les traités de Condillac jusqu'aux recueils de chansons, et on verra dominer partout l'esprit *antithéologique*;

2.° Les écrivains philosophes n'ont point été abandonnés à leurs propres forces; ils ont eu pour soutiens le roi de Prusse, l'impératrice de Russie, le roi de Pologne et (sous plusieurs rapports) Ganganelli lui-même, tout pape qu'il était. En un mot, on peut dire que, pendant le xviii<sup>e</sup> siècle, les hommes de tous les rangs qui se sont trouvés pourvus de quelque capacité et de quelque énergie ont concouru à l'*œuvre philosophique*;

3.° Après avoir travaillé chacun de son côté, les écrivains du xviii<sup>e</sup> siècle se sont réunis en un



seul atelier philosophique, et ils ont fait en commun un ouvrage général, une encyclopédie, à laquelle on aurait pu donner le nom d'*antithéologie* générale.

Voilà, par aperçu, la manière dont la première tâche a été remplie, et cette tâche avait pour but la désorganisation du système théologique. Voyons maintenant comment on doit procéder à l'exécution de la seconde, qui aura pour objet l'organisation d'un système de morale terrestre.<sup>1</sup> Il est aisé de voir que cette seconde tâche exige absolument le même travail que la première; car, dans l'une comme dans l'autre, chaque idée doit être considérée et discutée séparément; dans la première, il s'agissait d'effacer l'impression théologique que chacune d'elles avait reçue; dans la seconde, il s'agira d'imprimer à chacune le cachet du sens commun.

On peut donc, on doit donc regarder comme certain :

1.<sup>o</sup> Que les écrivains de tous les genres, depuis les philosophes proprement dits jusqu'aux chansonniers, auront pour but commun dans le XIX<sup>e</sup> siècle de rendre toutes les idées positives;

2.<sup>o</sup> Que les personnes qui exerceront le plus d'influence sur l'opinion publique par la considération et par la fortune dont elles jouiront concourront à l'*œuvre philosophique du XIX<sup>e</sup> siècle*;<sup>2</sup>

1 Les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle sont parvenus à faire généralement admettre l'opinion que chacun devait être libre de professer et de faire enseigner à ses enfants la religion qu'il préférait. Les philosophes du XIX<sup>e</sup> siècle feront sentir la nécessité de soumettre tous les enfants à l'étude du même code de morale terrestre, puisque la similitude des idées morales positives est le seul lien qui puisse unir les hommes en société, et, qu'en définitive, le perfectionnement de l'état social n'est autre chose que le perfectionnement du système de morale positive. (*Note de l'auteur.*)

2 Dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, les rois, les princes et les nobles étaient les personnes les plus considérables. Dans le XIX<sup>e</sup>, ce seront les personnes qui obtiendront de grands succès dans les travaux industriels, qui exerceront la principale influence sur la masse du peuple. (*Note de l'auteur.*)



3.<sup>a</sup> Qu'il arrivera une époque à laquelle les écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle réuniront leurs efforts pour travailler à un ouvrage général, qui sera l'*encyclopédie des idées positives*.

Enfin je pense que les travaux philosophiques nécessaires pour l'exécution de la seconde tâche emploieront la totalité du XIX<sup>e</sup> siècle, et que ce ne sera pas avant la fin de ce siècle que l'établissement d'un régime vraiment positif, industriel et libéral, sera praticable; mais plus ces travaux s'activeront et plus les ministères existants actuellement en Europe seront forcés de se conduire d'une manière conforme aux intérêts des peuples et des rois.

Maintenant, si on me demande quand les travaux philosophiques du XIX<sup>e</sup> siècle commenceront, je répondrai: ils commenceront dès que l'industrie en manifestera le désir et en donnera les moyens. Et, si on me demande ensuite quand l'industrie se prononcera à cet égard, je répondrai: ce sera peu après l'époque où quelques hommes énergiques possédant de grandes fortunes ou de grands talents emploieront leurs moyens à lui faire *vouloir* ce qu'elle a tant d'intérêt à désirer.

2) Troisième volume de l'*Industrie*.

Le travail dont nous allons commencer aujourd'hui la publication sera décisif au point de vue que je viens d'indiquer; on y verra nettement la véritable originalité d'Auguste Comte dans ses relations avec Saint-Simon, et cette publication complètera, je le crois, la série des documents relative à la période de la vie du Maître qui va de 1816 à 1822. Voyons d'abord comment j'ai été conduit à la



découverte de ces preuves, que je poursuivais depuis longtemps. Un ingénieur éminent, qui fut un saint-simonien dévoué, a publié une bibliographie de l'École (Paris, 18 mai 1833). Or, à la page 17 de cette bibliographie, qui est un travail aussi intéressant que consciencieux, je trouve, à propos de l'ouvrage intitulé: *l'Industrie*, la mention suivante: «Troisième volume in-4° de 85 pages, de l'imprimerie de J. Smith, rue Montmorency, 16.

- « Premier cahier formant 40 pages.  
 « Deuxième cahier. . . . 10 —  
 « Troisième cahier. . . . 15 — fin de sept. 1817  
 « Quatrième cahier. . . . 20 — octobre 1817

—  
 « Ensemble. . . . 85 pages.

« Quatrième volume, in-4° de 19 pages; premier cahier, 19 pages, octobre 1817.

« Tels sont les cinq cahiers in-4° qui ont paru à la fin de 1817. Chacun d'eux porte l'épigraphe: "Tout par l'industrie; tout pour elle". *Ils ont été en totalité rédigés par Auguste Comte.* » (P. LAFFITTE, *Matériaux pour servir à la biographie d'Auguste Comte*. Voir la *Revue occidentale*, 1884, t. XII, p. 121.)



## PROGRAMMES DES TRAVAUX

Qui seront employés dans l'ouvrage l'INDUSTRIE

## ARTICLE PREMIER

*Programme d'un concours pour une nouvelle encyclopédie. \**

Les hommes les plus divisés d'opinion sur l'état actuel de la société en Europe, s'accordent tous à reconnaître que cet état est extraordinaire, qu'il ne saurait durer, qu'il est urgent de le faire cesser. Il n'est pas besoin d'être fort éclairé pour s'apercevoir que cet état provient de ce que le système qui a lié les idées morales et politiques pendant vingt-deux siècles, est détruit aujourd'hui sans qu'il ait été encore remplacé par un autre. A quoi cet état nous conduira-t-il? Par quoi doit-il se terminer? Le bon sens suffit pour répondre que, puisque le désordre de la société est dû à la chute du vieux système des idées morales et politiques, ce désordre ne cessera que par l'adoption d'un nouveau système; car il est bien clair que l'état de société en exige absolument un. Le changement des institutions fondées sur l'ancien système, l'établissement d'un régime social combiné d'après le nouveau, doivent nécessairement être précédés par la conception de ce système, et par son introduction dans les esprits. Or, ces deux opérations sont encore à faire: comment seront-elles faites? Comment faut-il s'y prendre pour les exécuter le plus sûrement, le plus avantageusement possible?

\* Ce travail, ainsi que les articles suivants, est d'A. Comte. Il constitue le premier cahier du troisième volume de l'*Industrie*, revue publiée par Saint-Simon. — Paris, 1817. Pour les détails relatifs à cette publication, voir la *Revue Occidentale* du 1er janvier 1884.

(Note de la REVUE OCCIDENTALE.)



Le raisonnement seul suffit jusqu'à un certain point pour répondre à ces questions; mais si l'on veut avoir des renseignements bien positifs, des arguments bien péremptoires, il faut recourir à l'expérience. L'observation du passé est le seul moyen que nous ayons de pénétrer dans l'avenir. Cherchons donc, dans les annales du monde, si jamais il y a eu des circonstances analogues à celles qui ont lieu maintenant, si jamais les hommes ont éprouvé ce besoin d'organiser qui nous dévore aujourd'hui; si cela fut, l'observation des moyens qu'on employa, des effets qu'on en obtint, doit jeter un grand jour sur la manière dont il faut nous y prendre, le succès que nous pouvons espérer.

Les archives du genre humain nous présentent une époque précise où il y a eu bien réellement conception et organisation d'un système des idées sociales: cette époque est celle de Socrate. C'est là qu'on doit rapporter le commencement du passage du polythéisme au théisme. Le polythéisme, qui fut utile, même nécessaire à son origine, était alors un système caduc. Socrate en sentit les inconvénients; il reconnut que désormais on devait s'en passer, et que le moment était venu d'embrasser un système nouveau. Le seul changement qu'il fût alors possible d'apporter à l'ancien système, consistait à y mettre de l'unité. C'est ce que conçut Socrate, c'est ce qu'exécutèrent ses successeurs. On regarde ordinairement Socrate comme ayant été seulement organisateur; mais il est clair qu'il détruisit tout autant qu'il organisa, et cela ne pouvait être autrement; car, pour organiser le théisme, il fallait bien détruire le polythéisme. Ainsi, les travaux de Socrate et de ses successeurs peuvent être considérés, à volonté, comme destructeurs et comme organisateurs, jusqu'à



l'époque où l'école d'Alexandrie termina l'organisation du théisme, au moment où la secte nazaréenne commençait à compter un grand nombre de prosélytes. Tous les philosophes d'alors concoururent à cette organisation, et ce fut cet ensemble de travaux, le premier dont les hommes aient donné l'exemple, qui compléta la grande entreprise de Socrate, par la composition et la propagation de la plupart des livres sacrés des chrétiens.

C'est ainsi que fut organisé le système de théisme conçu par Socrate, système qui a dirigé les hommes jusqu'à présent, mais qui aujourd'hui ne peut plus servir à rien. En rejetant le polythéisme pour le théisme, l'espèce humaine fit un pas immense vers le bonheur; aujourd'hui elle en va faire un second, pour le moins aussi grand, en rejetant tout système théologique, pour embrasser un système terrestre et positif.

Quoi qu'il en soit, il nous suffit, quant à présent, de retenir qu'à l'époque de Socrate, il y a eu à faire une entreprise absolument semblable à celle dont nous avons maintenant à nous occuper, et que le système à organiser l'a été par des travaux d'ensemble.

Nous trouverons encore dans l'histoire l'époque d'une seconde entreprise analogue à la précédente par le but et par les moyens: c'est l'époque qui commence à Bacon et qui se termine à Diderot. Dans cet intervalle de temps, il est manifeste que l'esprit humain a suivi une marche tendant à désorganiser le système de Socrate, qui engendrait à son tour tous les inconvénients de la caducité. Les travaux de Bacon ont donné cette impulsion à la philosophie; la désorganisation du théisme a été poursuivie avec



activité et avec un succès continu par les philosophes qui ont succédé à Bacon; enfin elle a été terminée par la réunion d'efforts qui a produit l'Encyclopédie.

Il y a donc eu, depuis les temps historiques, deux époques où le genre humain s'est trouvé dans des circonstances très analogues à celles où il est placé aujourd'hui. Dans toutes deux, nous trouvons même but à atteindre, mêmes moyens d'y parvenir, et, ce qui est bien remarquable, même durée; surtout nous observons que chacune de ces entreprises a été terminée par des travaux d'ensemble, par le concours de tous les hommes éclairés, qui a produit les livres chrétiens à la première époque, l'Encyclopédie à la seconde. Ce sont donc des travaux d'ensemble qu'il nous faut aujourd'hui; ce moyen, que le raisonnement nous indiquait d'avance, l'expérience nous montre qu'il a déjà réussi deux fois: pourrions-nous hésiter à l'employer?

Mais, tout en convenant que l'organisation d'un nouveau système philosophique est indispensable, et qu'une réunion d'efforts est nécessaire pour l'exécuter, on demandera peut-être si le moment est précisément arrivé d'employer ce moyen? Oui, car c'est là l'unique chose qui nous reste à faire, les éléments du système positif existent isolés; il ne s'agit que de les rassembler, de produire la conception générale, et c'est pour cela surtout qu'il faut une réunion d'efforts. Nous pouvons faire sur l'entreprise de Bacon une remarque analogue à celle que nous avons faite sur l'entreprise de Socrate. On ne regarde les travaux de Bacon et de ses successeurs que comme désorganisateurs; on a tort. Ils ont désorganisé le système théologique, cela est vrai; mais ils ont aussi



tendu à organiser le système positif. Pour bâtir sur un terrain encombré, il faut commencer par le déblayer: c'est ce qu'ont fait les philosophes depuis Bacon; mais en même temps ils ont fabriqué les matériaux d'un bâtiment nouveau. C'est à nous de les rassembler, de les lier et d'élever l'édifice. Tel est le point où nous en sommes, telle est la tâche que nous avons à remplir.

Si un système des idées morales et politiques est indispensable à la société générale, à la société industrielle, la société scientifique ne peut pas se passer davantage d'un système de toutes nos connaissances. Les sciences exactes et les sciences d'observation sont aujourd'hui parvenues à un bien haut degré de perfection; nos savants possèdent une collection immense et bien précieuse de vérités positives. Pour agrandir le cercle de nos connaissances, surtout pour les rendre aussi utiles au genre humain qu'elles peuvent l'être, ils sentent l'utilité, le besoin de se réunir, de former *société*. Mais en même temps, qu'ils sont loin de satisfaire aux conditions nécessaires pour cela! Lorsque des hommes veulent travailler, de concert, à la même entreprise, la première chose à faire, la condition fondamentale à remplir, c'est qu'ils aient des idées communes, c'est là l'A, B, C de la science des sociétés. Comment se peut-il que nos savants, si riches en idées particulières, aient méconnu une vérité générale aussi simple? Par quel étrange aveuglement peuvent-ils se persuader que, pour former société, il suffit de se réunir de temps en temps dans la même salle? Où sont les idées scientifiques communes de nos physiciens, de nos géomètres, de nos médecins, de nos chimistes, etc.? Il n'est que trop clair qu'ils n'en ont pas; et



ils s'imaginent être associés! Aussi voyez ce qu'il arrive dans leurs réunions; prenez pour exemple le corps le plus éclairé de l'Europe, du monde entier, l'Académie des sciences de Paris. Qu'une discussion s'y élève qui exige des connaissances chimiques, les chimistes seuls y prendront part, et il en est de même pour les autres sciences. Où donc est la société?

Nos savants ne seront donc associés que du moment qu'ils auront une philosophie commune, c'est-à-dire du moment que tous posséderont les idées générales de toutes les sciences, les idées qui leur sont nécessaires pour s'entendre. Cela fait, leurs vœux sont comblés, l'association existe; et si la liaison de ces idées se fait d'après un système dirigé vers le perfectionnement de l'espèce humaine considérée sous tous les points de vue possibles, la ligue des savants ouvrira, pour le genre humain, une carrière inépuisable de prospérité. En même temps il sera possible de mettre tout d'un coup le système d'éducation au niveau des lumières, en plaçant l'enseignement entre les mains de la société scientifique. Tous les savants, et plus particulièrement les savants français, sentent les vices de l'éducation de nos collègues; ils se plaignent, et certes avec raison, qu'elle soit encore dirigée par un système décrépît, par une philosophie digne du moyen âge. Mais peut-il en être autrement? Quoique le système théologique soit détruit aujourd'hui dans toutes les têtes raisonnables, il continue à présider à l'éducation, parce qu'il n'y en a pas d'autre, parce que l'enseignement en exige un. Qui de l'Université ou de l'Institut devrait diriger l'instruction de la jeunesse?

Certes, le choix n'est pas douteux. Néanmoins, l'Université, pauvre en idées positives, a du moins



une philosophie, bien mauvaise à la vérité, bien en arrière de l'état de nos lumières; mais enfin, elle en a une: l'Institut a tout, hors cela. Tant que les choses resteront sur ce pied, il est de force que le corps théologique préside à l'éducation, et que le corps positif en soit exclu.

Par toutes ces raisons réunies, que chacun peut facilement étendre, on sent l'immense utilité d'un système philosophique de toutes les connaissances humaines en général, et la nécessité indispensable d'un nouveau système des idées morales et politiques en particulier, c'est-à-dire que nous avons à faire une encyclopédie, conçue dans un esprit essentiellement organisateur. Pour cela, que faut-il? Nous l'avons déjà montré; il faut une réunion d'efforts, un ensemble de travaux. Ce moyen est indispensable et deux fois il a réussi. Mais le temps perfectionne tout; l'entreprise que nous avons à conduire doit donc s'effectuer mieux et plus vite que les deux entreprises semblables qui ont déjà été faites. L'ensemble de travaux nécessaire pour en venir à bout peut être combiné d'après des vues plus sages, plus avantageuses. Mais quel est le moyen pour déterminer la meilleure réunion d'efforts? Le moyen? Il est bien simple: il suffit de mettre au concours toutes les parties de l'Encyclopédie. Nous proposons donc à tous les savants de quelque nation qu'ils soient:

1.° Un concours pour le meilleur discours préliminaire de l'Encyclopédie.

2.° Un concours pour le meilleur jugement sur tous les discours qui auront été présentés dans un délai convenable.

3.° Un concours définitif pour la composition du



meilleur discours, fait en ne considérant les travaux précédents que comme des matériaux.

N'est-il pas clair que, si l'on parvient à déterminer tous les hommes éclairés à prendre part à ces trois concours, on sera certain d'avoir le meilleur discours préliminaire qui puisse être fait, dans l'état actuel de nos lumières; et qu'en suivant la même marche pour les autres parties de l'ouvrage, on aura la meilleure Encyclopédie possible? Jamais travaux d'ensemble n'auront été dirigés par une marche aussi calme, aussi méthodique, aussi sûre; car le grand principe de la concurrence n'a jamais été appliqué à ces objets; il semble qu'on n'ait senti son importance qu'en économie politique.

Mais, dira-t-on, ce moyen est-il praticable? Tous les savants voudront-ils bien se décider à concourir? L'expérience et la raison sont là pour répondre. Deux fois il y a eu réunion d'efforts, et cependant on ne s'y était jamais pris aussi directement pour la déterminer. Lorsque Diderot et d'Alembert conçurent le dessein de faire une Encyclopédie, ils étaient presque seuls, ils ne présentèrent aucun projet de concours, et néanmoins, malgré de puissants obstacles qui n'existent plus aujourd'hui, il n'y eut pas, en Europe, un homme un peu distingué qui ne prit part à leur ouvrage. Pourquoi cela? Parce que la gloire de chaque savant était intéressée, parce que, une fois que le public avait commencé à sentir l'utilité, la beauté d'une telle entreprise, tout homme un peu célèbre aurait compromis sa réputation en n'y concourant pas. Eh bien! aujourd'hui le même motif ne subsiste-t-il pas? La gloire! Il n'y en a jamais eu de pareille. Il s'agit de la plus belle entreprise qui jamais ait pu occuper une tête pensante;



car, à aucune époque, il n'y a eu de travail aussi complet à effectuer. Celui même de Socrate n'était pas aussi vaste; il s'agissait seulement de passer du polythéisme au théisme; et là il n'y avait pas, à proprement parler, changement radical de système; ce n'était que ramener à l'unité des idées surnaturelles déjà existantes; on restait toujours dans le système céleste. Aujourd'hui, il est question, pour la première fois depuis l'existence des sociétés, d'organiser un système tout à fait nouveau; de remplacer le céleste par le terrestre, le vague par le positif, le poétique par le réel. Quel homme de génie pourrait croire qu'un travail semblable ne mérite pas toute son activité? Quel ami de l'Humanité ne s'enflammerait pas en considérant le bien qui doit en résulter pour les hommes? Et, par une heureuse nécessité, il ne s'agit plus de détruire, il faut organiser! Des hommes paisibles ont pu avoir de la répugnance à travailler pour l'*Encyclopédie du dix-huitième siècle* parce qu'elle était dirigée essentiellement par l'intention de détruire le système existant. Ce n'était pas, il est vrai, montrer une philanthropie bien éclairée, que de vouloir maintenir un système nuisible à l'espèce humaine. Alors il était essentiel de détruire; les hommes qui ont conçu l'*Encyclopédie* et ceux qui y ont coopéré, méritent toute la reconnaissance de l'Humanité; ils nous ont mis en état d'organiser plus solidement, plus utilement. On conçoit, néanmoins, que leur entreprise ait pu effaroucher la timidité de quelques esprits, trop peu éclairés pour en sentir la nécessité. Mais aujourd'hui, rien de semblable: il n'y a qu'à bâtir. Quelle âme noble peut refuser de disposer quelques assises?

Le plus puissant de tous les mobiles, la gloire,



nous assure donc de la coopération de tous les savants; à celui-là s'en joint un autre: l'amour de l'Humanité, qui est devenu très actif aujourd'hui, quoi qu'en disent certaines gens qui, parce qu'ils sont incapables d'être remués par lui, proclament, du ton le plus sottement absolu, qu'il ne peut faire mouvoir personne. Mais pour dissiper tous les doutes, pour parer à toutes les objections, pour que l'exécution d'une aussi grande entreprise ne laisse rien à désirer de ce qui est possible, nous pouvons ajouter un troisième motif, le bien-être.

Si les savants trouvent dans le travail philosophique proposé les moyens d'améliorer leur existence et celle des êtres qui leur sont chers, pense-t-on qu'ils n'y concourront pas avec plus de zèle? A-t-on peur qu'une fausse honte les empêche d'obéir à ce motif? Pourquoi n'oserait-on pas avouer qu'on travaille avec plus d'activité pour le bonheur de l'espèce humaine, lorsqu'on trouve dans ce travail de quoi se faire un sort plus heureux? Le désintéressement excessif, si rarement sincère, est encore plus rarement utile. Ne serait-il pas temps, au dix-neuvième siècle, de se déponiller de cette fausse pudeur par laquelle on rougit de recevoir du public le juste salaire d'un service philosophique, tandis qu'on se fait gloire d'une pension accordée par un despote? Tout travail mérite récompense; il serait bien temps qu'on applique cet adage aux travaux scientifiques; le public et les savants y gagneraient également. Tant que les penseurs ne seront pas payés par les gouvernés, ils le seront par les gouvernants; cela est inévitable; alors on continuera à ne faire que des travaux agréables aux hommes du pouvoir; on négligera ceux qui sont utiles aux hommes de l'industrie.



Que l'industrie pécuniaire se ligue donc avec l'industrie scientifique; que les hommes à talent ne soient honorés et récompensés que des services qu'ils auront rendus aux autres producteurs, et, dès lors, tout ira bien; les travaux du génie se dirigeront moins vers les sujets d'agrément et de curiosité, mais ils tendront davantage à l'utilité, au bonheur de la société.

Nous proposons donc qu'à chacun des concours encyclopédiques soit attaché un prix assez considérable pour attirer les savants pauvres, mais honnêtes, qui ne veulent pas souiller leur plumé en se mettant à la solde des hommes qui se croient intéressés à s'opposer au progrès de la civilisation. Par qui seront fournis les fonds nécessaires pour cela? Par qui? Par les hommes qui se sentent nettement intéressés à l'établissement du système positif, du régime industriel. Que les grands producteurs de toutes les nations appliquent à la grande entreprise philosophique une petite portion de leurs capitaux. Jamais ils n'en auront fait un emploi aussi utile, aussi glorieux. Jamais ils n'auront été aussi producteurs. Mais les trouverez-vous, ces capitaux? Oui, nous en avons pour garant le grand nombre d'hommes éclairés, d'âmes passionnées pour le bien de l'Humanité, qui se trouvent dans la classe riche de la société. S'il fallait des hommes prêts à sacrifier leurs richesses pour concourir à une œuvre aussi belle, pour atteindre un but aussi éminemment utile, ils se présenteraient en foule, nous osons l'avancer hardiment: que sera-ce donc s'il ne s'agit de faire pour cela qu'un sacrifice très modique?



*Programme d'un concours pour un plan général  
des finances.*

## INTRODUCTION

La véritable société, la société industrielle, se compose de deux grandes classes d'hommes; les uns qui s'occupent de connaître les lois de la nature, les autres qui appliquent cette connaissance à la production des choses utiles ou agréables. Cette dernière classe, de beaucoup la plus nombreuse, produit toutes les richesses de la société; c'est à elle que tout se rapporte, c'est dans ses intérêts que tout doit être combiné, parce que, en dernière analyse, le véritable but de la société, c'est la production; la connaissance de la nature n'est que l'un des moyens nécessaires pour atteindre cette fin.

Tout doit, tout peut se rapporter à l'industrie, sans doute, mais il s'en faut qu'il en soit ainsi. L'industrie doit dominer, et elle ne joue qu'un rôle subalterne; l'industrie possède réellement tous les moyens, toutes les forces, et cependant elle est écrasée. Pourquoi cela? Parce que les producteurs sont isolés, parce que leurs forces, qui, réunies, entraîneraient tout, sont presque nulles partiellement. L'industrie ne prendra toute l'influence qu'elle peut avoir que le jour où elle sera constituée, le jour où, avant de dire: Je suis médecin, je suis fabricant, je suis banquier, etc., chacun dira: Je suis producteur. Mais pour constituer l'industrie, il faut constituer d'une part la théorie; de l'autre l'application, et faire que toutes les deux s'entendent et concourent; il faut, d'un côté, réunir tous les savants théoriciens; de l'autre, tous les praticiens, tous ceux



qui obtiennent immédiatement les produits, et combiner ensuite la réunion de leurs efforts. L'entreprise encyclopédique que nous avons proposée dans le programme précédent constitue l'industrie théorique; il faut une entreprise semblable pour constituer l'industrie d'application. Mais cette entreprise est-elle possible? Les sciences d'application sont-elles susceptibles de former système? Ont-elles des principes généraux? En un mot, existe-t-il une philosophie des sciences d'application, comme il y en a une des sciences théoriques? Oui, et c'est ce que nous allons prouver.

Toute entreprise d'application a pour but d'obtenir un but utile ou agréable. Quel que soit ce produit, la question fondamentale est toujours de se le procurer en faisant le moins de sacrifices qu'il est possible. Obtenir le meilleur produit au meilleur marché, voilà une question qui se rencontre partout, et à laquelle, partout, les autres sont subordonnées. Cette considération domine même l'emploi des connaissances théoriques; car, par exemple, bien que la chimie nous ait appris qu'on peut se servir du diamant pour faire de l'acier, il est assez probable que, si on n'avait que ce moyen, on se passerait d'acier plutôt que d'y recourir.

Ainsi, la considération fondamentale des recherches d'application se trouve être la même dans toutes. Mais il y a plus; si le but est commun, les moyens, ou du moins une partie des moyens, le sont également. Dans toute entreprise d'application, il y a certains principes constants qui ne dépendent nullement de la nature du produit à obtenir, et qui ne roulent que sur la combinaison financière, sur l'économie de l'entreprise.



A quelque production que l'on se livre, il est toujours utile, par exemple, qu'il y ait division dans le travail, concurrence dans les travailleurs, etc. En un mot, il est bien clair qu'il existe des moyens généraux de produire, des principes applicables à tous les genres de production. L'ensemble des principes forme donc une véritable philosophie des sciences d'application.

En outre, toutes les sciences d'application sont liées, parce que toutes les productions se tiennent. Il y a donc lieu à faire une encyclopédie des sciences d'application, puisqu'il y a enchaînement et principes fondamentaux communs. C'est là l'ouvrage que nous proposons d'exécuter à tous les savants d'application, à tous les producteurs qui ont réfléchi sur la production.

## I

Ou n'a pas été jusqu'à ce jour sans s'apercevoir qu'il existe des principes généraux des sciences d'application, sans sentir leur extrême importance. Tout ce qu'on sait de ces principes a même été découvert et enseigné par les savants qui ont traité de l'économie politique, et c'est dans les ouvrages récemment publiés sur cette science que se trouvent tous les moyens généraux de production connus jusqu'à présent. Mais ils n'y sont, pour ainsi dire, qu'accidentellement; on ne les a pas conçus comme ils devraient l'être, comme la philosophie des sciences d'application. En effet, qu'a été jusqu'ici l'économie politique? Rien autre chose qu'une science qui expose comment se passent les faits de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. Pour



enseigner la manière dont tout cela se fait, il fallait bien faire connaître les moyens dont les hommes se servent pour produire, et voilà pourquoi ces moyens y sont indiqués; mais il n'en est pas autrement question. Les principes généraux de la production n'ont été considérés que comme des faits; les producteurs les ont inventés; les écrivains n'ont fait que les observer: voilà tout. On s'est contenté de dire: voilà comment les hommes s'y prennent pour produire; mais personne ne s'est avisé de chercher comment ils devaient s'y prendre pour produire le plus possible. Si quelquefois cette question a été prise en considération, ce n'a guère été que pour enseigner aux gouvernants les moyens de tirer de l'industrie le plus d'argent possible. Tel a été le but de l'économie politique dans l'origine; aujourd'hui, elle commence à perdre ce caractère, mais aussi elle n'en a plus aucun, ou du moins il est bien timide, bien vague; elle est une science de faits, sans but. Elle n'ose pas indiquer les moyens de produire, autrement que comme des faits, parce qu'elle craint d'être en opposition avec les principes généraux qui président à l'administration publique.

On se tromperait donc beaucoup si l'on pensait que l'économie politique, dans son état actuel, est ce que nous appelons la philosophie des sciences d'application, et que, par conséquent, nous proposons de faire un ouvrage déjà exécuté.

## II

Pour devenir la science de la production, l'économie politique est tout à fait à refondre d'après des vues plus vastes, plus hardies, plus générales. Outre



qu'elle ne renferme les préceptes généraux de la production que d'une manière accidentelle et timide, il est encore arrivé que, d'après le point de vue sous lequel elle a été traitée, l'attention ne s'est fixée que sur les rapports avec la politique, tandis que les moyens de produire qui s'y trouvent indiqués sont tout aussi convenables à l'économie d'une famille ou d'un individu qu'à celle d'une nation. On n'a pas vu que la politique, et même la science sociale tout entière (c'est-à-dire la politique et la morale), n'est autre chose qu'un cas particulier des sciences d'application.

Cependant, quel est le but de la politique? C'est tout simplement de faire connaître les moyens nécessaires pour empêcher que la production ne soit troublée. C'est pour cela que sont institués les gouvernements. Mais cette protection du gouvernement n'est autre chose qu'un service indispensable à toute production, qui doit être considérée par les industriels comme un produit dont tous ont besoin, comme un outil dont ils doivent se munir avant de songer à produire. Faire que ce produit soit le meilleur possible et au plus bas prix, c'est-à-dire faire que pour le moins d'argent on ait le plus de sécurité, voilà toute la politique, voilà où elle se réduit quand on la ramène à ses termes les plus simples, quand on laisse de côté toutes les déclamations pour s'en tenir à ce qui est positif. Si cela est, comme on ne peut en douter, n'est-il pas clair que la politique est un cas particulier de la science de la production?

Dans l'encyclopédie des sciences d'application, la politique sera donc considéré comme un cas particulier, et les principes généraux de l'organisation sociale ne seront plus qu'une partie des principes



généraux de la production. Car, encore une fois, l'administration publique n'est réellement qu'une entreprise industrielle, exécutée par le gouvernement aux frais de la société: cette entreprise est du genre de celles dont les produits sont détruits aussitôt que consommés, comme les services productifs d'un médecin, par exemple; et il n'y a d'autre différence réelle entre ces deux produits qu'en ce que celui du gouvernement est d'une consommation plus étendue, parce que tous les producteurs n'ont pas besoin d'être purgés ou saignés, tandis que tous ont besoin d'être protégés contre l'action spoliatrice des fainéants.

### III

Il était impossible d'en venir à envisager les choses sous cet aspect, autrement que par une vue d'ensemble, une conception philosophique sur les connaissances humaines. Il faut voir pour cela d'une manière bien nette et bien ferme cette grande division entre la théorie et la pratique, qui n'avait été que vaguement sentie jusqu'à présent. Les connaissances théoriques et les connaissances d'application, clairement distinctes par leur objet, le sont encore plus par le genre de capacité qu'elles exigent. De là résulte une division nécessaire et fortement tranchée des hommes qui recherchent les lois de la nature, et de ceux qui les appliquent. Néanmoins les uns et les autres se proposent le même but, la production des choses utiles, et ils peuvent s'aider réciproquement. Il est donc nécessaire de les réunir sans les confondre, de faire concourir leurs efforts, en conservant la division naturelle de leurs travaux. C'est pour



cela que nous leur proposons d'exécuter, les uns une Encyclopédie des sciences théoriques, les autres une Encyclopédie des sciences d'application.

Les considérations précédentes et les avantages des deux travaux simultanés que nous proposons seront repris et traités en détail dans le programme suivant.

## IV

L'ouvrage qui doit présenter ainsi les préceptes généraux de la production d'une manière nette et saillante est du plus haut intérêt pour les producteurs de toutes les classes; il peut leur procurer de grands avantages, et les préserver de graves inconvénients.

1.° La propagation de ces principes doit assurer aux grands entrepreneurs d'industrie le maintien de leurs propriétés, en dissipant les préjugés populaires qui portent la classe pauvre à s'opposer aux perfectionnements dans la fabrication des produits. Qu'une machine simplifie la main-d'œuvre, le peuple veut la briser. C'est là le principe des excès journaliers commis en Angleterre par ce qu'on appelle les Luddistes. Or, d'où cela vient-il? De ce que le peuple ignore qu'il est toujours de son intérêt que les frais de production soient diminués, parce qu'alors il se procurera à meilleur compte les choses qui lui sont nécessaires; parce qu'en outre, telle fabrique exigeant moins de bras, il se formera un plus grand nombre de fabriques pareilles, et il aura définitivement plus de bras occupés.

En général la connaissance des principes fondamentaux de la production amènera, chez le peuple,



un respect raisonné pour toute propriété, lorsque chacun verra que le maintien des propriétés est tout aussi nécessaire au pauvre qu'au riche.

2.<sup>o</sup> Les grands entrepreneurs d'industrie, éclairés sur la théorie générale de la production, se convaincront que les entreprises les plus lucratives ne sont pas celles dont les produits se paient le plus chèrement, mais bien celles qui ont pour but les choses dont la consommation est la plus générale. Alors, par intérêt même, ils s'occuperont moins d'objets de luxe, et plus d'objets de première nécessité. Les spéculations se tournant davantage vers ces derniers produits, ils seront plus abondants et moins chers, d'où résultera une amélioration dans le sort du peuple.

3.<sup>o</sup> Les hautes combinaisons de finances ont aujourd'hui pour objet le gouvernement; c'est avec lui que les grands capitalistes font les affaires les plus considérables, surtout au moyen des emprunts dont l'usage, d'abord restreint à l'Angleterre, commence à s'introduire sur le continent européen. Toutes ces relations ayant pour but définitif de procurer aux gouvernants le plus d'argent possible, elles sont par conséquent contraires aux intérêts généraux des gouvernés. Quand les principes de la production seront mieux éclaircis, les hommes qui possèdent de grandes richesses verront qu'il y a des entreprises plus lucratives à faire pour le compte des gouvernés que pour celui des gouvernants. Qu'ils dirigent leurs spéculations et leurs capitaux vers les grandes entreprises d'intérêt général, ils y gagneront autant que la masse de la société. \*

\* Voy. les neuvième et dixième lettres du second volume de l'*Industrie*.



4.° On appréciera enfin à sa juste valeur le régime prohibitif. On se convaincra que chaque peuple producteur n'a qu'à se féliciter de la prospérité des autres; laquelle, loin d'être un obstacle à son bonheur, doit au contraire augmenter ses richesses en lui fournissant un débouché pour ses produits, et améliorer son existence en lui procurant au plus bas prix possible les choses que sa position géographique lui refuse. Alors on verra disparaître les haines nationales, avec les immenses inconvénients dont elles sont la source; haines dont le principe, poussé jusqu'à ses extrêmes conséquences, porterait chaque famille, chaque individu même à s'isoler, à se refuser les secours des autres, à se prémanir contre leurs agressions. Et il est bien important d'observer que ces luttes ridicules et funestes ne peuvent cesser que par une connaissance plus générale des principes de la production; car, tant qu'une nation pensera qu'il lui est funeste que les autres prospèrent, elle cherchera nécessairement à troubler cette prospérité.

5.° Enfin les gouvernements ont aussi intérêt à ce que ces principes soient répandus; car les insurrections seront détestées, dès que chacun sentira que le premier moyen de production, c'est la tranquillité.

Tels sont les principaux effets que doit amener un traité de la production, fait dans l'esprit que nous avons indiqué. Certes, un pareil ouvrage mérite bien d'occuper tous les hommes qui désirent franchement leur bonheur et celui de l'espèce.

Observons de nouveau, en finissant, que ce travail est entièrement neuf. Il a bien fallu, pour en concevoir l'idée, que l'économie politique fût arrivée



au point où elle se trouve actuellement; mais les personnes qui ont réfléchi sur cette science se convaincront aisément que les traités d'économie politique qui ont été faits jusqu'à présent ne rendent pas ce travail inutile; ils le rendent possible et voilà tout.

#### ARTICLE TROISIÈME

#### *Programme d'un travail sur les rapports des sciences théoriques avec les sciences d'application.*

##### INTRODUCTION

Dans chacun des ensembles de connaissances auxquels on donne le nom de *science*, il y a deux parties bien distinctes: la théorie et la pratique ou l'application. Ces deux parties diffèrent en elles-mêmes par rapport à leur objet; car, connaître les effets de la nature et les lois qui la régissent et appliquer cette connaissance au bien-être de l'individu et de l'espèce humaine, sont et seront toujours deux choses distinctes, deux sujets séparés de recherches. Mais la division des sciences de théorie et des sciences d'application est plus frappante encore sous le rapport des capacités que chacun de ces deux ordres de travaux exige dans les hommes qui s'y livrent. Non seulement il y a dans tout et partout une théorie et une pratique, mais il y a surtout des théoriciens et des praticiens; des hommes qui ne sont susceptibles que de combiner des idées, abstraction faite de toute application; d'autres qui ne sont propres qu'à appliquer les résultats des recherches scientifiques. Et il est de force qu'il en soit ainsi, car les facultés de l'homme sont extrêmement bornées; à un haut



degré elles s'excluent l'une l'autre, de manière que nul n'a jamais été le premier dans deux genres différents. Jamais on n'a vu, par exemple, d'homme qui fût à la fois le plus grand poète et le plus grand géomètre de son siècle. Si, de cet exemple, pour ainsi dire extrême, nous passons à d'autres qui semblent permettre plus de coexistence dans les talents, nous trouverons la même chose. Dans les ordres de travaux les plus rapprochés, dans la théorie et la pratique d'un même genre de connaissances, on voit encore la même exclusion réciproque des facultés. La haute capacité dans les sciences théoriques et la haute capacité dans les sciences d'application sont essentiellement distinctes et à tel point qu'elles s'excluent mutuellement, qu'elles ne sauraient exister dans la même tête; que, nulle part et dans aucun temps, on n'a vu le même homme être le premier théoricien et le premier praticien dans un genre quelconque. Jamais le physiologiste le plus profond n'a été le médecin le plus habile, jamais la meilleure manufacture n'a été dirigée par l'homme qui a pénétré le plus loin dans les recherches chimiques, jamais le plus grand publiciste n'a été le meilleur administrateur, etc. Voilà pourquoi les théoriciens et les praticiens ont toujours formé, formeront toujours, en tout genre, deux classes distinctes de savants.

Les hommes qui jouissent de différentes sortes de capacité peuvent éprouver, les uns pour les autres, deux sentiments différents: un sentiment de jalousie, de rivalité. ou un sentiment de confraternité, d'union. S'ils se considèrent comme rivaux, ils chercheront à faire valoir leur capacité, à déprécier celle des autres: une portion de leur temps et de leurs forces sera employée uniquement à entreprendre ce que leur



genre de talent ne leur permet pas d'exécuter. Si, au contraire, ils se regardent comme associés, ils se féliciteront de trouver dans les autres une capacité qu'ils n'ont pas; ils réuniront leurs moyens pour atteindre le but d'utilité commune qu'ils se proposent; les plus petites capacités pourront s'agréger à la masse générale, et cette somme de forces surmontera mieux et plus tôt tous les obstacles.

Les théoriciens et les praticiens de tout genre se sont trouvés jusqu'à présent et se trouvent aujourd'hui vis-à-vis les uns des autres dans la première situation. L'astronome méprise les connaissances pratiques du marin; le navigateur, à son tour, prétend qu'on n'est bon à rien quand on a passé tout son temps à calculer, dans son cabinet, la libration et la nutation de la lune. Aux yeux du géomètre, le mécanicien n'est qu'un manoeuvre; aux yeux du mécanicien, le géomètre n'est qu'un rêveur; interrogez le publiciste, il traite les industriels *d'hommes à argent*: selon lui il est presque honteux de songer aux détails de l'administration; écoutez maintenant cet administrateur ou ce financier, à les en croire, le publiciste n'est qu'un faiseur de livres qui prétend gouverner l'État du haut de son grenier. Il est inutile de citer plus d'exemples, chacun peut les multiplier à l'infini. Mais, quelque exemple que l'on choisisse, on trouvera toujours la théorie et la pratique en opposition. De tous côtés on entendra théoriciens et praticiens soutenir qu'il n'y a que leurs travaux d'utiles, et que ceux des autres ne peuvent leur être d'aucun secours.

Quel funeste aveuglement! Quelle déplorable animosité! La théorie et la pratique n'ont-elles pas le même but, le bonheur des hommes? Ne sont-elles



pas également utiles, également indispensables? Ne se prêtent-elles pas des secours mutuels? La pratique sans la théorie n'est qu'une routine aveugle: sans la pratique, la théorie ne sert à rien; elle se perd dans le vide des abstractions, elle ne produit que de magnifiques et difficiles bagatelles. Si de la science nous passons aux savants, de quelle utilité le praticien et le théoricien ne sont-ils pas l'un à l'autre? Qui produit les moyens d'existence? C'est le praticien. Qui fait connaître la manière de se procurer ces moyens? C'est le théoricien. N'est-ce pas l'astronome qui enseigne au marin comment il doit diriger sa route? N'est-ce pas le marin qui apporte à l'astronome une partie des produits dont il se nourrit? Le financier ou le gouvernant fait vivre le publiciste: mais celui-ci ne leur donne-t-il pas les principes généraux de l'administration sociale! En un mot, dans toute industrie, soit commerciale, soit manufacturière, soit scientifique, dans toute production, ne faut-il pas théorie et exécution? La production est-elle complète sans le concours de ces deux travaux? Les valeurs produites ne font-elles pas vivre également ceux qui ont participé à l'une et ceux qui ont participé à l'autre?

Les savants de théorie et les savants d'application, loin d'avoir des motifs de se haïr, ont donc, au contraire, les plus grandes raisons de s'aimer. Ils poursuivent le même but; ils sont nécessaires l'un à l'autre; ils se rendent des services mutuels, bien qu'ils ne le croient pas; ils s'en rendraient mille fois plus s'ils s'entendaient.

L'effet le plus utile des progrès de l'esprit humain consiste à faire voir aux hommes l'intérêt qu'ils ont à unir leurs efforts, et quels sont les moyens de



se combiner. En remontant dans les siècles, on trouve de plus en plus le sentiment de la rivalité, l'existence des luttes, sous tous les rapports, entre les hommes. La philosophie doit chercher toujours à changer la lutte en coalition: c'est là son effet le plus important. Aujourd'hui, le progrès des lumières commence à produire cet heureux effet, par rapport aux travaux que nous considérons. De tous côtés, il se manifeste, tant de la part des théoriciens que de la part des praticiens, un sentiment général des inconvénients de l'opposition, une tendance universelle vers l'union des efforts.

Mais quel est le moyen de faire bien sentir aux savants de théorie et aux savants d'application toute leur utilité réciproque, et comment combiner leur association?

Pour que cette association procure tous les avantages dont elle peut être la source, il faut que la combinaison qui la constitue satisfasse à une condition indispensable qui est: de déterminer la réunion des efforts en conservant la division des travaux; car le praticien et le théoricien doivent bien avoir, l'un les connaissances de théorie et l'autre les connaissances d'application qui leur sont nécessaires pour s'entendre; sans cela, il n'y aurait pas possibilité de se réunir, mais, cette condition une fois remplie, il faut conserver à chacun le genre de travail auquel la tournure de son talent le rend propre; il ne faut pas que le théoricien se mêle de pratiquer, ni que le praticien prétende vouloir faire marcher la théorie.

Il y a donc une conception philosophique à produire pour faire que les efforts soient réunis, et que, cependant, la division des travaux soit concertée



Cette conception, nous croyons l'avoir trouvée : elle consiste à déterminer les deux classes de savants à travailler en même temps, l'un à une entreprise de théorie, l'autre à une entreprise d'application, qui se correspondent. Ceci n'est point une chose tout à fait nouvelle : pareil moyen a déjà été employé avec succès pour des entreprises particulières. Ainsi, dans le bureau des longitudes, on voit, d'une part, des géomètres et des astronomes, de l'autre, des mécaniciens et des marins qui concourent au même but, chacun à leur manière. Ainsi, dans la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, des savants, occupés de plusieurs branches de théorie, sont associés avec des hommes adonnés aux applications. Il en est de même de plusieurs sociétés qu'on pourrait citer et dont la création récente atteste suffisamment la tendance actuelle des esprits vers la coalition des travaux.

Mais ce n'est point par des réunions partielles de ce genre, par l'association d'un certain ordre de théoriciens avec l'ordre correspondant de praticien qu'on doit procéder à la coalition générale de la théorie et de la pratique ; à s'y prendre de cette manière, il s'écoulerait bien du temps avant que la ligue existât, car il y a un bien grand nombre d'ordres de théoriciens et de praticiens. L'esprit humain en est aujourd'hui arrivé au point où, dans chaque genre, il doit commencer par la chose la plus générale pour descendre ensuite aux opérations particulières. N'est-il pas clair que, si l'on parvient à liquer l'entreprise théorique la plus générale avec celle qui lui correspond dans la pratique, les associations entre les entreprises particulières s'ensuivront nécessairement et promptement ? Voyons donc quels sont, dans



la théorie et dans la pratique, les deux travaux les plus généraux, quelles sont les deux entreprises qui se correspondent.

Qu'y a-t-il de plus général dans les sciences de théorie? C'est la connaissance des phénomènes de la nature, en y comprenant l'homme, en tant que cette connaissance est utile à l'espèce humaine. Voilà ce qui est commun à toutes les sciences de théorie; voilà ce qu'elles ont de plus important; voilà leur philosophie: le reste consiste dans la manière de procéder, dans les méthodes, dans les signes qu'elles emploient.

Maintenant, qu'y a-t-il de plus général dans les sciences d'application? Quelles sont les connaissances communes à toutes? Nous l'avons dit plus en détail dans le programme précédent. Dans tout sujet d'application, la question fondamentale est toujours d'obtenir le meilleur produit au meilleur marché possible; toutes les autres recherches sont subordonnées à celles-là. Or, bien que les moyens d'atteindre complètement ce but dépendent de la nature du produit qu'on désire, il est cependant certains principes communs qui sont applicables à tous les produits et qui ne roulent que sur la combinaison financière. En un mot, les finances sont la philosophie des sciences d'application. Ainsi, l'entreprise d'un plan général de finances correspond parfaitement, en généralité, avec celle d'une Encyclopédie.

Voilà donc deux entreprises, l'une théorique, l'autre pratique, qui sont en harmonie parfaite, et qui sont, chacune, la plus générale possible. Les lier l'une à l'autre, les faire concourir au même but, c'est déterminer tout d'un coup l'union de tous les travaux théoriques avec tous les travaux d'application.



Pour bien sentir tous les avantages qui résultent de la simultanéité de nos deux entreprises, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur ce qui arriverait si on les exécutait séparément.

Si l'Encyclopédie se faisait seule, on ne coaliserait que la classe des savants de théorie ; alors, où en seraient les applications ? Les théoriciens les tenteraient-ils ? Ils les feraient mal, sans aucun doute ; car, encore une fois, la théorie et l'application, la science et l'industrie, sont des choses d'une nature bien distincte, et exigent une capacité bien différente. Chacun son métier, sans cela tout va mal. Les efforts des théoriciens seraient infructueux s'ils étaient seuls : leurs recherches n'auraient point le caractère positif qu'elles doivent, qu'elles peuvent avoir ; elles ne se présenteraient que comme des abstractions. Les applications générales ne se feraient qu'à l'époque où la coalition des savants praticiens aurait lieu.

Des inconvénients non moins graves existeraient, si les travaux d'ensemble pour un plan général de finances se faisaient avant les travaux encyclopédiques. Les praticiens, dans leurs recherches, ne peuvent toucher aux principes généraux de la société ; c'est là leur point de départ : il doit leur être fourni par les théoriciens, qui sont les seuls capables de le trouver.

Au lieu de cela, si les deux ordres de travaux s'effectuent en même temps, alors le sentiment d'utilité réciproque se développe nécessairement dans les deux classes de savants ; une confiance mutuelle s'établit, lorsque chacun se dit : l'entreprise à laquelle



je ne concours pas sera faite dans le même esprit que la mienne. La théorie ne s'égarera pas un instant dans les abstractions, la pratique cessera d'être aveugle. Les savants théoriciens ne perdront jamais de vue le but d'utilité générale qu'ils doivent toujours se proposer; les savants d'application verront nettement les moyens d'y arriver. En un mot, on marchera, sans hésiter, vers un terme positif.

Jusqu'ici, les diverses sciences de théorie ont été toujours isolées, elles n'ont jamais formé système, et il en a été de même des travaux d'application. De là, il est arrivé que les savants de théorie n'ont pas pu se réunir, et que, par le fait de leur isolement, ils ont été nécessairement dans la dépendance des gouvernants; la même chose est arrivée, par la même raison, aux savants d'application. Un tel état est funeste, et à chacun des deux ordres de sciences, et à chacune des deux classes de savants. Pour le faire cesser, nous proposons, d'une part, aux théoriciens, de réunir toutes leurs forces pour exécuter une Encyclopédie des sciences théoriques, et, d'autre part, aux praticiens, de se coaliser pour faire une Encyclopédie des sciences d'application, car un plan général de finances n'est autre chose que cela. Mais, en outre, il existe, entre les théoriciens et les praticiens, une lutte, une rivalité, une division d'efforts, également funestes aux uns et aux autres. Eh bien! pour changer cette lutte en coalition, nous proposons de faire marcher de front les deux entreprises; voilà le vrai moyen: ce remède attaque le mal à sa source, tout autre serait précaire et infructueux.

Ainsi, l'entreprise encyclopédique constitue l'association des théoriciens; l'entreprise financière constitue l'association des praticiens, et la simultanéité



néité de ces deux entreprises établit entre les deux classes toute la liaison qui leur convient.

## II

La question philosophique de changer en coalition la lutte qui existe entre la théorie et la pratique est une recherche scientifique qui a, elle-même, comme toutes les autres, sa partie théorique ou spéculative, et sa partie pratique ou matérielle : ces deux parties doivent être traitées simultanément pour que la question soit résolue de la manière la plus complète, la plus possible. Nous venons de faire connaître le moyen théorique ; exposons le moyen pratique.

Tous les travaux utiles ont pour but d'obtenir les produits nécessaires à l'entretien et à la commodité de la vie. Les industriels de théorie concourent à cette production aussi bien que les industriels d'application ; ils y sont autant indispensables, parce que l'homme qui enseigne les moyens de faire n'est pas moins nécessaire que celui qui fait. Mais cependant, en dernière analyse, c'est l'industriel d'application qui obtient les produits, c'est lui qui nourrit l'industriel de théorie. En un mot, la classe des théoriciens possède les forces intellectuelles ; c'est dans la classe des praticiens que se trouvent les forces pécuniaires, et c'est dans ces deux classes réunies qu'existent toutes les forces réelles de la société ; elles sont la véritable société, la société industrielle. Aucune entreprise utile ne peut s'effectuer sans le concours de ces deux forces. C'est dans ce concours que consiste le second moyen de coaliser la théorie avec la pratique. Que les industriels qui obtiennent les produits matériels fournissent



les fonds nécessaires à l'exécution de deux entreprises proposées, et il y aura un lien de plus entre les théoriciens et les praticiens; d'une part des travaux, de l'autre des sacrifices. Que le producteur nourrisse le savant; que le savant éclaire le producteur; voilà le principe de leurs relations, voilà ce qu'il faut pour les rendre, à l'un et à l'autre, aussi utiles qu'elles peuvent l'être. Il est bien de force qu'il en soit ainsi; car le savant, comme tout autre, ne peut subsister qu'avec les produits matériels; et, puisqu'il n'obtient pas ces produits, il faut bien qu'on les lui donne. Mais jusqu'ici ce commerce entre la science et l'industrie n'a pas été direct; ce sont les gouvernants qui ont été les pourvoyeurs de la science, et qui se sont chargés de prendre dans la poche des producteurs de quoi payer la nourriture des savants. Dans cet état de choses, le savant est bien obligé de faire, non ce qui est utile à l'industrie, mais ce qui est agréable au pouvoir; par une conséquence nécessaire, l'industrie ne sent pas de quelle utilité peut lui être la science, et celle-ci n'imagine pas qu'elle doive quelque chose à l'industrie.

Ainsi, pour mettre en rapport, le plus avantageusement possible, la théorie et la pratique, les savants et les producteurs, il est essentiel de supprimer l'intervention du gouvernement, de faire disparaître cet intermédiaire de la combinaison. Les savants et les producteurs sont indispensables les uns aux autres. Ils ont des affaires communes à traiter; eh bien! que leur commerce soit direct. Qu'ont-ils besoin d'un tiers pour transiger ensemble? S'ils s'en servent, ils paieront le droit de courtage.

Les uns et les autres gagneront également à ce qu'il n'y ait entre eux que des rapports directs.



Outre une augmentation d'aisance, le savant obtiendra par là plus de considération; car c'est alors, et seulement alors, que l'utilité de ses travaux sera dignement appréciée. Les producteurs y gagneront encore plus; car, de cette manière, on ne fera de travaux abstraits que ceux qui leur seront utiles. Les hommes ont primitivement commencé par le concret; mais bientôt ils se sont élevés à des idées abstraites, et la faculté d'abstraire qui s'est développée en eux leur a paru si belle, a tellement enflé leur amour-propre, qu'ils se sont mis presque à mépriser le monde matériel, ou que du moins ils l'ont regardé comme très subalterne au monde idéal. Il est temps aujourd'hui de prendre une marche plus raisonnable, de n'admirer, de n'estimer, de ne payer que ce qui est utile, que ce qui peut contribuer au bien-être de l'individu et de l'espèce. Laissons le beau, cherchons le bon, rentrons dans la nature, pour n'en plus sortir. Que la faculté d'abstraire ne soit employée que pour faciliter la combinaison des idées concrètes; en un mot, que ce ne soit plus l'abstrait qui domine, mais le positif.

Les producteurs peuvent seuls connaître ce qui leur convient. Les savants peuvent seuls donner les moyens de l'obtenir. L'industrie doit donc demander et juger, la science doit exécuter et présenter. Telles sont les fonctions respectives que le bon sens assigne aux hommes qui cultivent les connaissances spéculatives, et à ceux qui se servent de ces connaissances pour obtenir les produits nécessaires à la satisfaction de nos besoins. Or, pour qu'il en soit ainsi, pour que chacun remplisse le rôle qui lui convient, on accordera, sans doute, que le moyen que nous avons proposé est indispensable.



## ARTICLE QUATRIÈME

*Entreprise des intérêts généraux de l'industrie,  
ou société de l'opinion industrielle.*

Les personnes qui ont lu avec quelque attention les premières pages du volume précédent savent pourquoi, dans notre langage, la *société*, la *société industrielle*, l'*industrie*, sont des mots exactement synonymes. Ils conviennent sans doute avec nous que tout homme qui produit utilement pour la société est, par cela seul, membre de la société; que tout homme qui ne produit rien est, par cela seul, hors de la société et ennemi de la société; que tout ce qui gêne la production est mauvais; que tout ce qui la favorise est bon. Enfin, que les rapports industriels sont les seuls rapports positifs et appréciables, les seuls sur lesquels on puisse s'accorder, sur lesquels il soit nécessaire de s'étendre; d'où nous avons tiré cette conséquence bien naturelle que toute la science politique, que toute la morale civile se réduisent:

1.<sup>o</sup> A introduire dans nos institutions sociales tout ce qui est favorable à la production, à en faire disparaître tout ce qui l'entrave;

2.<sup>a</sup> A faciliter les derniers développements des mœurs industrielles, à encourager le travail, à combattre, à flétrir l'oisiveté, à mettre en honneur la production, à relever la dignité sociale des producteurs, à faire qu'ils aient droit pardessus tout à l'estime, à la reconnaissance publique, à la gloire.

Si, dans cet ouvrage, nous sommes assez heureux pour rencontrer le vrai point de vue des recherches politiques, si la question de la société s'y



trouve ramenée enfin à ses légitimes éléments, et, pour la première fois, posée d'une manière précise, nous croirons, sans doute, avoir beaucoup fait et servi utilement le besoin du siècle. Mais notre ambition ne se bornait pas là; et, dans la conviction profonde de ce qui convient à la société industrielle, nous avons résolu, non pas seulement de le dire, mais de le faire autant qu'il était en nous, et de prouver ainsi la pensée par l'exécution.

De tous les membres de l'industrie, il n'en est pas un seul qui ne désire pour lui-même et qui n'ait toujours intérêt de désirer pour les autres plus d'aisance, plus de liberté, plus de considération. Il n'en est pas un seul qui ne sente, dans une certaine mesure, sa valeur et ses droits d'homme utile, pas un enfin qui n'estime sa condition infiniment plus noble et plus considérable que celle de tant de gens qui se trouvent encore, ou ne sait pourquoi, en possession de dominer partout. Cet état de choses les étonne, leur paraît monstrueux et continue à durer.

Mais, quoi! l'industrie n'a-t-elle pas en elle-même toutes les forces réelles, celles des richesses et de l'intelligence? Et ses rivaux, quelles forces ont-ils, si ce n'est cette force précaire et incertaine qui se fonde sur les erreurs de l'opinion, sur des préjugés qu'un reste d'insonniance politique laisse vivre encore, mais dont la pensée devenue libre saura bientôt faire justice.

Quelle chose manque donc à l'industrie pour qu'elle s'élève au rang qui lui appartient, pour qu'elle soit tout par le fait comme elle est tout par le droit et par le pouvoir? Une seule, c'est de prendre assez de confiance, c'est de se déclarer, d'avoir son plan et sa manœuvre; c'est d'agir, en un mot,



ou plutôt de vouloir, car son action est tout entière dans sa volonté.

Mais pour vouloir, il faut sentir possible ce qu'on désire, et ce sentiment ne peut naître d'une manière spontanée et soudaine sur tous les points du monde industriel. Qu'il se produise donc et qu'il agisse en un point saillant. Bientôt, à ce signal de résolution, tous les esprits s'éveillent, toutes les volontés s'unissent, tous les efforts se concentrent.

Voilà ce que nous avons cru et ce que nous espérons, voilà où nous avons trouvé les progrès réels de la civilisation, voilà où en est l'industrie et le pas décisif que nous avons entrepris de franchir avec elle.

Et déjà le moment est venu où nous pouvons avec confiance livrer en quelque sorte à son propre jeu la machine simple, mais puissante dont nous avons créé et fait mouvoir les premiers ressorts.

Tel est, en effet, le bonheur de cette entreprise, qu'une fois engagée, la raison de son succès se trouve en elle seule, qu'elle doit réussir infailliblement par sa propre vertu.

Le problème que nous nous sommes proposés de résoudre est celui-ci :

En toute question d'intérêt public, trouver la meilleure solution possible, c'est-à-dire la solution la plus favorable à l'industrie.

Deux conditions pour cela sont nécessaires ; premièrement, que l'intérêt soit bien débattu ; en deuxième lieu, que le résultat de la discussion soit manifestement l'opinion même des intéressés. Et l'intérêt de l'industrie ne peut être bien débattu, recherché bien franchement, s'il ne l'est par l'industrie elle-même. Le résultat de la discussion ne saurait



être évidemment l'opinion de l'industrie, si ce n'est pas évidemment l'industrie elle-même qui produit son opinion.

Mais chacun ne peut pas toute chose. Si les producteurs ont besoin, pour la plupart, de toute leur activité pour le travail de la production; s'il ne leur reste que bien peu de loisir pour songer à leurs intérêts généraux, encore moins donc peuvent-ils les discuter eux-mêmes et recueillir toutes les données utiles pour juger et pour vouloir avec confiance.

Et cependant, s'ils ne jugent pas eux-mêmes, d'autres qu'eux jugeront, voudront à leur place, conseillés par d'autres intérêts que les leurs; et les choses resteront toujours où elles en sont, livrées à l'incertitude et à l'inconstance des systèmes.

L'opinion industrielle n'existera point, ou du moins n'existera jamais pure et sans contradiction.

Toute la difficulté consiste donc à trouver une combinaison telle :

1.° Que, sans avoir besoin d'un grand loisir, sans être détourné des soins nécessaires à la production, le producteur puisse encore se trouver juge habile dans les questions d'intérêt général, et s'arrêter, avec connaissance de cause, à une opinion qui soit bien la sienne.

2.° Que toutes les opinions individuelles puissent se réunir sur les mêmes questions, se rassembler comme en un faisceau, et composer ainsi une majorité, une opinion industrielle.

Les écrivains politiques font profession de servir les intérêts généraux de la société; mais rarement ils sont aussi utiles que mériteraient leur intention et leurs efforts. Chacun se donne son thème à lui-même; chacun part de ses idées, de son système, de sa théorie,



et souvent ses idées sont des préjugés; son système est un roman, sa théorie une chimère. C'est qu'on veut deviner ce qu'il faudrait voir; ou plutôt c'est que, dans l'impuissance de consulter les choses, on est réduit à les imaginer; et que, distraits par une multitude d'incidens qui fascinent les yeux et qui séduisent l'imagination, on occupe toutes ses forces à combiner ces riens magnifiques, sans songer que tout cela n'est pas la société, et que la politique qu'on fait n'est pas de la politique.

Mais le moyen, dira-t-on, qu'il en soit autrement? Le moyen que chacun se dépouille de ses idées et renonce à son système? Et vous qui nous prêchez, n'avez-vous pas le vôtre que vous croyez le meilleur de tous? Qui donc prononcera entre nous? Qui? Votre juge et le mien, ce public que nous voulons servir.

Loin de prétendre que mes idées prévalent sur les vôtres, je vous suppose aussi habile que je puis l'être peu. Au lieu de m'ériger en maître de l'opinion, je veux au contraire me soumettre tout entier à son empire, concerter un moyen de l'avoir toujours pour maîtresse, de ne pouvoir jamais éluder sa voix, ses conseils, sa sentence.

Ne vous semble-t-il pas d'abord que si cela est possible, il faut s'empresse d'y pourvoir; qu'il y aurait bien moins de temps perdu en vaines recherches; que la lutte des systèmes serait à jamais terminée; et que si la société disait: *je veux cela; ceci me convient, cela me déplaît*, une ligne bien apparente serait dès lors tracée entre les pensées et les rêveries, entre les mensonges et les vérités; enfin que, sous l'influence de ce jugement, tel disconreur qui en appelle avec sécurité à une opinion qui se tait,



n'aurait plus si beau jeu pour vous en faire accroire et pour s'en imposer à lui-même.

Fort bien, dit-vous; mais cela même n'est-il pas une rêverie impossible à réaliser?

Voici ma réponse:

1.° Un prix de 25,000 francs est proposé pour l'écrivain qui posera la question d'intérêt général la plus utile à traiter;

2.° Tous les publicistes, de quelque nation qu'ils soient, sont invités à concourir;

3.° Un prix de 50,000 francs sera proposé pour l'écrivain qui traitera le mieux la question qui aura obtenu le prix ci-dessus proposé;

4.° Une souscription est ouverte; et toutes les personnes qui s'intéressent à la prospérité de l'industrie sont invitées à souscrire, de quelque pays, de quelque condition qu'elles soient;

5.° Les souscripteurs seuls seront juges des prix et ne seront point obligés de motiver leurs jugements;

6.° Chaque souscripteur pourra envoyer au chef-lieu de l'entreprise son jugement sur la question de savoir lequel des ouvrages du concours mérite le prix;

7.° Le prix sera donné à la pluralité des voix;

8.° Les voix seront publiées, chacune avec sa signature;

9.° La souscription est de 100 francs.

10.° Chaque souscription acquiert une voix au souscripteur. Chacun prend autant de souscriptions qu'il veut, à la fois ou successivement, sans aucun engagement de renouveler jamais; les mêmes droits restant acquis sans retour par les souscriptions une fois prises;



11.<sup>o</sup> Le montant des souscriptions sera employé partie à donner les prix proposés, partie à soutenir les travaux de l'entreprise;

12.<sup>o</sup> Chaque souscripteur désignera, par son acte de souscription, la part qu'il voudra attribuer à l'un et à l'autre de ces deux emplois;

13.<sup>o</sup> La liste des souscripteurs sera publiée, ainsi que le nombre des souscriptions qu'ils auront prises et la distribution qu'ils en auront fait, comme il est dit à l'article précédent;

14.<sup>o</sup> Les souscriptions dont se composera le premier million souscrit donneront aux souscripteurs des avantages particuliers, savoir:

1.<sup>o</sup> Ils seront appelés *Fondateurs de la Société de l'opinion industrielle*;

2.<sup>o</sup> Chacune de leurs souscriptions leur donnera quatre voix au lieu d'une;

3.<sup>o</sup> Seuls, entre tous les souscripteurs, ils seront autorisés à céder ou à transmettre leurs droits aux conditions qui leur conviendront;

15.<sup>o</sup> Les personnes qui ne se trouvent intéressées directement et par état dans aucune entreprise d'industrie, les personnes qui, par leurs fonctions et par leur industrie, dépendent en quelque manière du gouvernement, et enfin le gouvernement lui-même, ne seront admis que comme souscripteurs bénévoles, libéraux et industriels seulement par principes; ils consentiront par conséquent à ne point donner leur voix, laissant ainsi aux seuls intéressés à juger eux-mêmes dans leurs intérêts, ce qui est tout le but de l'entreprise;

16.<sup>o</sup> De nouveaux prix seront proposés au fur et à mesure que les souscriptions y auront pourvu.



## LISTE DES SOUSCRIPTEURS

MM. Le duc de La Rochefoucauld.....	1,000 fr.
Flory . . . . .	500
Perrier frères. . . . .	1,000
Perrégaux . . . . .	1,000
Ternaux. . . . .	300
Gabriel de Lessert . . . . .	200
Hottinguer. . . . .	500
André et Cottier. . . . .	300
Lafayette . . . . .	200
Ardouin. . . . .	300
Barillon. . . . .	300
Davillier aîné. . . . .	300
Saulty . . . . .	200
Roy . . . . .	150
Guérin de Foncin . . . . .	300
Guiton jeune. . . . .	100
Hervé . . . . .	500
Caron . . . . .	500
Chaptal fils . . . . .	200
Vassal . . . . .	150
Bartholdi . . . . .	150
H. Hentsez-Blanc et Cie. . . . .	300
Le duc de Broglie . . . . .	200
J.-J. Bérard et Fils. . . . .	150
Busonil et Goupil . . . . .	150
Boucherot et Cie. . . . .	150
Vital Roux . . . . .	150

Ce ne sont pas là des raisonnements captieux, et cet réponse a sans doute de quoi satisfaire, attendu qu'un fait n'est jamais une rêverie, et qu'il serait par trop superflu de démontrer possible ce qui est.

Dira-t-on que par là nous créons une société particulière dans la société générale, et que pour être sûr de servir l'intérêt public il faudrait recueillir les voix de tous les intérêts particuliers? De tous les intérêts particuliers industriels, cela est vrai;



mais de tous les intérêts, quelle que soit leur nature, point de tout; autrement, le vague se mêle au positif, le trouble, le dénature, et c'est justement là le discernement que nous voulons obtenir.

Les intérêts sociaux sont tous industriels; n'en supposons point d'autres comme éléments de société, ou bien consentons à consulter jusqu'aux voleurs et aux brigands qui ont bien aussi leurs intérêts sur le grand chemin.

L'intrigant, l'ambitieux, le partisan des abus et du despotisme, tout ce monde-là qui vit à nos dépens, n'ont-ils pas leurs intérêts personnels? Mais où est le rapport entre ces intérêts là et les nôtres? Il n'y a donc rien de commun, il n'y a donc point de société entre eux et nous; et, loin de nous accommoder avec leurs prétentions, nous ne voulons ici qu'une chose, c'est nous en débarrasser. Qu'ils se fassent utiles, et ils seront des nôtres.

L'industrie toute entière, mais l'industrie seule, doit donc être admise au jugement des intérêts communs, à composer l'opinion sociale. Eh bien! que les industriels se présentent, qu'ils viennent se réunir à l'association déjà formée; que chacun mesure à son intérêt la part qu'il a besoin d'exercer dans la délibération commune, et qu'il la prenne; tous sont appelés et nul n'est exclu.

Plus leur réunion sera nombreuse, plus forte, plus manifeste et plus imposante sera l'opinion industrielle, plus il sera difficile de tromper les gouvernements, d'opprimer les peuples, et, sous le faux semblant du patriotisme, de faire triompher l'ambition d'un homme ou les prétentions d'un parti.

Mais vous êtes vous mêmes un parti, dira quelqu'un. Eh bien! à la bonne heure, si ce nom peut



convenir à ce qui est tout, à ce qui est la société entière, la réunion de tous les intérêts réels, et par conséquent de tous les droits; car ce qui n'est pas l'industrie n'est rien. Nul n'a en droit d'intérêt général qui n'a pas d'intérêt particulier, et nul d'intérêt particulier qui n'a pas d'intérêt général. Quiconque remplit cette double condition est dans notre parti, tout le reste est dans le parti contraire. Mais ce parti, quel qu'il soit, qu'il ose donc comme nous se montrer au grand jour, qu'il ose déclarer comme nous ses principes, sa conduite et son but; il s'en gardera bien, car il sait notre nombre et voit notre résolution; il s'en gardera bien, car dès lors il serait détruit. Rien que ce qui est moral peut supporter la lumière.

NOTA. — En supposant adoptée l'idée qui a été exposée dans l'article ci-dessus, en admettant qu'il y ait des fonds suffisants, voici la marche que nous nous proposons de suivre.

Nous croyons avoir démontré, dans les articles précédents, la nécessité de deux grands travaux encyclopédiques, l'un pour les sciences théoriques, l'autre pour les sciences d'application. Voilà deux sujets de prix bien positifs. Nous proposons donc :

1.° Un prix de vingt-cinq mille francs pour le meilleur discours préliminaire de l'Encyclopédie des sciences théoriques;

2.° Un prix de cinquante mille francs pour la meilleure dissertation sur tous les discours préliminaires qui auront concouru dans un délai fixé;

3.° Un prix de cent mille francs pour le meilleur discours préliminaire définitif, fait en ne considérant les travaux précédents que comme des matériaux. Le même mode serait suivi pour le traité d'économie



générale, ou Encyclopédie des sciences d'application.

Ces deux genres de travaux sont relatifs aux intérêts les plus élevés de la société; ils ont pour but de préparer l'établissement d'un nouvel ordre de choses, du système positif, du régime industriel.

L'exécution d'une si grande entreprise exige beaucoup de temps; et, dans cet intervalle, il y a aussi à traiter des questions moins générales, sans doute, mais plus relatives aux circonstances présentes, qui sont pour nous d'un intérêt plus immédiat.

Tout en travaillant à faire vivre nos enfants sous un régime meilleur, nous ne devons pas négliger d'apporter à notre sort les améliorations qui sont possibles.

C'est pourquoi nous pensons que le concours proposé dans l'article pour la question d'intérêt général la plus utile à traiter doit se rapporter spécialement aux intérêts actuels; qu'on doit rechercher, par exemple, les moyens de perfectionner le gouvernement parlementaire, de faciliter son établissement chez tous les peuples européens, etc.

L'entreprise que nous avons conçue est entièrement nouvelle; elle exige, pour être mise en activité, beaucoup de travaux préparatoires. Or, ces travaux, qui sont tout entiers dans l'intérêt de l'industrie, ne peuvent avoir lieu qu'autant qu'ils seront encouragés par l'industrie elle-même, qu'autant que les industriels se réuniront de volonté et d'efforts avec les personnes qui ont bien voulu déjà nous honorer de leur appui.

(*Revue occidentale*, xii vol., 1884, ps. 155-192.)



## ARTICLE CINQUIÈME \*

*Premier aperçu d'un travail sur le gouvernement parlementaire, considéré comme régime transitoire.*

## INTRODUCTION

Un système social a existé, dans lequel toutes les institutions étaient fondées sur des croyances aveugles; dans lequel la volonté des individus chargés d'interpréter les ordres du ciel tenait lieu de raison et d'examen, non seulement dans les questions relatives aux combinaisons sociales, mais encore dans les recherches purement scientifiques; dans lequel on n'osait penser sans la permission préalable du corps théocratique; dans lequel on ne pouvait contredire l'opinion des chefs de ce corps qu'en opposant la révélation à la révélation; dans lequel enfin tout était combiné pour obtenir le bonheur éternel dans une vie future, sans qu'on s'embarassât du bien-être de l'espèce vivante, et où tout, par conséquent, était merveilleusement disposé pour engraisser sur la terre, par les sueurs des peuples, « ces hommes, dit Voltaire, qui vous promettent richesses et plaisirs quand il n'y aura plus personne, afin que vous tourniez la broche pendant qu'ils existent ».

Qui le croirait? il existe encore aujourd'hui des partisans de ce régime; mais l'impuissance des efforts qu'ils font pour le rétablir, et la risée universelle dont ils sont l'objet, attestent suffisamment et leur folie et l'état de l'opinion publique.

\* Ce travail d'Auguste Comte fait le deuxième cahier du troisième volume de l'*Industrie*, revue publiée par Saint-Simon. Paris, 1817. Comte fait allusion à ce travail dans la préface de l'Appendice du quatrième volume du *Système de politique positive*; pour les détails relatifs à cette publication, voir la *Revue Occidentale* du 1 janvier 1884.

(Note de la REVUE OCCIDENTALE.)



Aucun penseur ne doute aujourd'hui que l'espèce humaine ne marche vers un régime tout opposé, vers le régime positif, industriel ; vers celui où l'on s'occupera uniquement du bonheur des hommes sur la terre, sans songer à ce qu'ils auront à faire quand ils n'existeront plus ; vers celui où toutes les institutions, toutes les recherches, tous les efforts, tendront directement à l'amélioration du sort de l'espèce considérée isolément et en masse sous tous les rapports possibles.

Sans doute un tel régime est préférable à tous ceux qui ont eu lieu jusqu'à présent, sans doute il s'établira un jour, si, comme tout le prouve, rien ne peut arrêter les progrès de la civilisation ; mais il y a un grand nombre d'hommes qui voudraient ériger actuellement ce nouvel ordre de choses, projet presque aussi déraisonnable que celui de hommes qui veulent rebâtir l'édifice théocratique. Les efforts qu'on ferait pour instituer tout-à-coup le régime industriel seraient en pure perte ; il faudrait bien peu connaître l'esprit humain pour compter sur leur succès. L'esprit humain ne fait pas de sants brusques, et cela est encore plus vrai pour les progrès dans les institutions que pour les progrès dans les idées. Un perfectionnement quelconque dans le régime social doit être précédé d'un perfectionnement correspondant dans l'opinion publique.

Or, regardez l'état actuel des esprits : qu'y voyez-vous ? Le système théologique est détruit, mais voilà tout ; il n'y a pas de système nouveau ; nous n'avons plus les vieilles idées générales, mais nous ne les avons pas encore remplacées par d'autres plus conformes au progrès des lumières.

Le nouveau régime sera si radicalement l'op-



posé de l'ancien, qu'il est absolument impossible que l'un succède subitement à l'autre. Tout ce qu'on voudrait faire pour constituer le nouvel ordre ne forcerait point la marche nécessairement lente des siècles ; tout cela n'aboutirait qu'à nous promener encore de révolutions en révolutions ; et ces secousses terribles, loin d'accélérer l'établissement des institutions nouvelles, le retarderaient certainement. Que les hommes ardents de philanthropie prennent garde de se laisser aveugler ; toutes les passions sont susceptibles de nous égarer, et la plus noble passion de toutes, l'amour de l'Humanité, ne jouit malheureusement, à cet égard, d'aucun privilège. Jusqu'ici les philanthropes n'ont guère senti, pour la plupart, toute l'importance du temps par rapport aux progrès de la civilisation ; ils sont tombés dans les erreurs les plus grandes en elles-mêmes, les plus déplorables par leurs effets, pour avoir voulu brûler le temps. Eclairés par l'expérience et par la raison, reconnaissons enfin aujourd'hui que le temps a un effet qui lui est propre, qui ne peut être produit par aucune autre cause, et qui néanmoins est indispensable à l'amélioration des idées et des institutions. Résignons-nous à ne vouloir que ce qui est possible et à n'entreprendre que ce que l'état des choses nous permet d'exécuter. L'époque actuelle ne peut pas être celle du changement radical de régime : qu'on réfléchisse sur ce sujet et on en sera convaincu.

### § 1<sup>er</sup>

Que pouvons-nous donc, que devons-nous faire pour les progrès de la civilisation ? Nous devons,



nous pouvons opérer la transition. Nous l'avons déjà dit, il est chimérique de vouloir passer brusquement de l'ancien ordre de choses au nouveau; encore une fois, cela est impraticable. Il faut donc une transition, et c'est à cela que l'époque actuelle est éminemment propre. La grande question, aujourd'hui, est donc celle-ci: quels sont les moyens de passer insensiblement et sans secousses du régime social qui a existé jusqu'à présent à celui qui s'établira certainement dans la suite? Le moyen? C'est évidemment de reconnaître quel est le caractère particulier de chacun des deux régimes et de chercher à constituer un régime mixte qui participe de ces deux caractères; de cette manière, le régime vers lequel la pente des esprits est dirigée engloutira naturellement l'autre de plus en plus, tellement qu'enfin il n'en restera plus de trace. Voilà un mode certain de transition; il consiste à lier les deux systèmes; il est donc le seul conforme à la nature de l'esprit humain et de la société, il est le seul praticable, le seul possible.

Or, quelles sont, dans les deux systèmes, les institutions caractéristiques? Dans l'ancien, n'est-ce pas la royauté? Dans le nouveau, n'est-ce pas la représentation nationale? Il nous faut donc un régime mixte, un composé de la royauté et des communes. Mais, dira-t-on, ce régime commence à être organisé presque partout. \* Eh bien! tant mieux; c'est une peine de moins: nous n'avons pas la fureur d'innover pour innover; nous ne cherchons pas à faire faire des tours de force au génie; nous avons voulu

\* Outre la royauté et les communes, il y a aussi dans le gouvernement parlementaire un corps aristocratique intermédiaire; mais l'action de ce corps se confondant d'une part avec celle de la royauté, et de l'autre avec celle des communes, il est inutile de la distinguer ici.



seulement reconnaître quel ordre d'institution convient à l'époque actuelle ; le régime auquel nous sommes ainsi parvenus *à priori*, sans prévention, sans parti pris d'avance, nous voyons qu'il existe ; bonheur de plus, surcroît de motifs pour penser que nous avons rencontré juste. Si c'est là, comme nous en sommes convaincus, le vrai point de vue sous lequel on doit considérer la monarchie représentative, voilà de quoi réuiner les hommes de bonne foi de tous les partis, de quoi faire cesser toutes les querelles, toutes les déclamations. Il ne s'agit plus de disserter à perte de vue pour savoir quel est le meilleur des gouvernements ; il n'y a rien de bon, il n'y a rien de mauvais, absolument parlant ; tout est relatif, voilà la seule chose absolue ; \* tout est relatif surtout au temps pour ce qui concerne les institutions sociales. La monarchie illimitée a été bonne à une certaine époque, un gouvernement libre représentatif sera institué dans la suite, cela n'est pas douteux ; mais aujourd'hui ce qu'il nous faut, c'est la monarchie représentative, le gouvernement parlementaire ; et ce régime est celui qui nous convient, non parce qu'il est en lui le meilleur de tous, cela n'est point, mais parce qu'il est le moyen de passer du système ancien au système nouveau. Nous devons voir la monarchie représentative comme le moyen de mettre en parallèle les deux régimes, de les faire apprécier et d'opérer la transition par l'envahissement continu des communes sur la royauté. C'est ainsi qu'il faut considérer ce gouvernement mixte, si l'on veut ne pas perdre le temps en discussions oiseuses ou en

\* C'est la sentence caractéristique à laquelle notre Maître fait allusion dans la *Préface spéciale* de l'Appendice Général du *Système de Politique Positive*, p. II. (V. POLITIQUE POSITIVE, IV). — R. T. M.



déclamations insupportables. Telle est la doctrine du parti moyen ; et c'est celui-là qui doit prédominer ; c'est dans celui-là que doivent se fondre les deux partis extrêmes, pourvu que l'un reconnaisse qu'il est chimérique de songer à rétrograder, et que l'autre sente bien que ce n'est pas le lièvre mais la tortue que atteint le plus tôt le but.

Le régime transitoire, c'est donc le gouvernement parlementaire, ce régime commence à être constitué aujourd'hui ; pour qu'il remplisse son but le mieux possible, l'important est de le propager et de le généraliser. Il faut le propager, car la nation qui en jouirait seule, ayant par cela même un avantage sur toutes les autres, s'enorgueillirait de sa supériorité, et, par un penchant qui est malheureusement bien naturel à l'homme, tenterait de s'en servir pour dominer. C'est ce qui est arrivé à l'Angleterre : c'est chez elle qu'a pris naissance la monarchie représentative ; longtemps elle seule en a profité, et c'est la prospérité dont cette circonstance a été la cause pour elle qui l'a portée à exercer sur l'Europe ce despotisme également funeste à toutes les deux, d'où proviennent les maux actuels de l'Angleterre, et qui fait que la nation anglaise ne peut plus actuellement marcher qu'en seconde ligne dans la civilisation.

En second lieu, il faut généraliser le système parlementaire, c'est-à-dire qu'il faut en faire l'application la plus grande dont il soit susceptible ; il faut s'en servir pour réorganiser la société européenne. Mais cette importante discussion fera l'objet d'un article particulier.



Nous venons d'examiner le gouvernement parlementaire en lui-même, mais toujours comme régime transitoire ; il peut encore être examiné dans ses rapports avec les travaux philosophiques.

Il ne faut pas se le dissimuler, la monarchie représentative est un gouvernement bâtard ; ce régime est celui qui convient actuellement ; il est utile, il est indispensable, mais c'est uniquement comme moyen transitoire : il est clair que ce ne peut être un régime permanent. L'envisager ainsi, ce serait s'en faire une idée très fautive, et l'on voit, à n'en pas douter, qu'il s'établira un jour un système social nouveau ; mais, pour organiser ce système, il faut des travaux préliminaires, des entreprises philosophiques ; tout cela peut et doit se faire pendant la durée de la monarchie représentative. Or, ce gouvernement peut rendre ces travaux plus efficaces, ces entreprises plus complètes, plus actives. Nous pouvons donc considérer le régime parlementaire, le régime transitoire sous un second point de vue, comme devant aider puissamment tous les autres moyens de transition ; alors nous aurons fait un examen complet de la monarchie représentative, prise sous son véritable point de vue.

On ne peut changer les institutions qu'après avoir changé les opinions. Tout régime social est fondé sur un système philosophique. Le régime ancien l'était sur le système de Socrate, et c'est précisément parce que la marche progressive de l'esprit humain a renversé ce système, qu'il est tout à fait impossible de retourner aux vieilles institutions. Le nouveau régime ne pourra être établi



qu'après qu'un nouveau système des idées morales et politiques aura été conçu, produit, adopté. Il faut donc commencer par organiser ce système, et par l'introduire dans les esprits, avant de l'appliquer aux institutions. C'est là surtout ce qui doit montrer aux hommes qui veulent devancer l'avenir, que l'époque actuelle ne peut pas être celle de l'établissement du régime nouveau. La seule révolution qui nous convienne, c'est une révolution philosophique, un changement de système dans les idées; la révolution politique, le changement dans les institutions, ne peut venir qu'après. Tel est l'ordre nécessaire des choses; c'est en vain qu'on prétendrait l'invertir; ce qu'on ferait pour cela ne servirait qu'à tout bouleverser sans aucun profit; \* tandis qu'en suivant cet ordre, tout se passera sûrement et tranquillement; point d'obstacles et pas une larme à essuyer. Mais pour organiser le système philosophique, il faut des travaux et des travaux d'ensemble; une encyclopédie, fruit d'une réunion d'efforts scientifiques, est indispensable. Or, le régime parlementaire est tout à fait propre à activer les travaux et faciliter cette réunion. La royauté a perdu son caractère céleste; les communes dominent dans l'opinion. le principe fondamental est aujourd'hui que tous les travaux des gouvernants doivent se rapporter au bonheur des gouvernés. Dès lors, toute entreprise qui, aux yeux de tout le monde, tendra clairement vers ce but, sera favorablement accueillie: point d'empêchement, dans les institutions, à tous les travaux utiles. La représentation nationale est

\* C'est ce qui est arrivé dans notre révolution de 1789: la Déclaration des droits de l'homme eut le sentiment de l'existence future du nouveau régime.



là pour soutenir la philosophie, pour appliquer peu à peu toutes les découvertes qu'elle fera dans la science du bonheur des hommes. Le régime parlementaire permet donc aux savants de concourir librement et sans crainte à l'organisation du nouveau système philosophique, et ce que nous disons pour cet objet s'applique de même à tous les autres moyens de transition. Le gouvernement parlementaire doit en faciliter singulièrement l'emploi. L'organisation et l'adoption d'un nouveau système des idées morales et politiques devant nécessairement être suivies de l'établissement du régime positif, on peut calculer à peu près l'époque où ce régime sera constitué; car il y a déjà eu, depuis l'existence des sociétés, un changement de système à l'époque de Socrate. Nous voyons qu'alors la conception, l'organisation et le propagation du nouveau système ont duré environ deux siècles. Probablement il faudra encore beaucoup de temps aujourd'hui pour mettre à fin une entreprise semblable; avec cette différence cependant que l'esprit humain ayant fait depuis lors des pas énormes, il ne faudra pas aujourd'hui un intervalle aussi considérable. Néanmoins, la durée est encore bien longue pour les hommes qui brûlent de voir commencer cette ère de félicité après laquelle le genre humain soupire depuis si longtemps! Mais qu'y faire? Encore une fois, ne forçons point la marche des choses, nous ne le pouvons pas; résignons-nous. Mais du reste, cette heureuse époque commencera bientôt pour un certain ordre d'esprits, car il ne faut pas croire que tous les hommes du même siècle soient contemporains; il en est qui vivent dans les siècles passés, d'autres sont des siècles futurs. Ceux qui verront bien l'état des choses et le



point auquel il doit nous conduire, qui concourront aux travaux qui doivent se faire dans notre époque de transition, ceux-là vivront comme s'ils se trouvaient sous le régime nouveau. Quant aux autres, il seront moins heureux peut-être; mais ils jouiront toujours du perfectionnement continu et progressif de l'espèce humaine.

(*Revue occidentale*, vol. xii, 1884, ps. 327-335.)

#### SIXIÈME ARTICLE \*

### *Programme d'un travail sur le Gouvernement parlementaire.*

#### CHAPITRE PREMIER

##### État de la question.

Les hommes tendent toujours au mieux, et cet amour de l'innovation, qu'on retrouve en eux à toutes les époques, est la source de toutes les améliorations et de tous les perfectionnements, comme aussi de tous les malheurs et de toutes les révolutions.

S'il est vrai que ce penchant soit invincible et dans la nature même de l'homme, ce serait une déraison que de le vouloir combattre; mais il est toujours utile et raisonnable de l'étudier, de signaler la raison de ses succès aussi bien que la cause de ses écarts.

En politique, comme dans les affaires privées, il y a des conditions nécessaires pour réussir; et,

\* Ce travail d'Auguste Comte fait le troisième cahier du troisième volume de *L'Industrie*, revue publiée par Saint-Simon. Paris, 1817. Pour les détails relatifs à cette publication, voir la *Revue occidentale* du premier janvier 1884.—L'auteur avait alors 19 ans.

(Note de la REVUE OCCIDENTALE.)



faute de les bien connaître, de les subir franchement, la timidité retenant les uns en arrière, l'impatience précipitant les autres, il arrive que la témérité gouverne seule, de manière qu'après bien des peines et bien des fatigues, on voit en résultat que rien n'est obtenu de ce qu'on désirait et que tout est à refaire.

Tel était véritablement l'état des esprits dès le principe de la Révolution française ; tel est-il encore aujourd'hui dans toute l'Europe, et même en France ; où malgré les leçons bien rigoureuses de l'expérience, ni les partisans de l'ancien ordre de choses, ni les propagateurs du libéralisme, ne se montrent en aucune manière plus prudents et plus sages qu'ils ne l'étaient quand la lutte s'est d'abord engagée. Aussi ardents, aussi obstinés dans leurs opinions, aussi entiers dans leurs prétentions, les uns et les autres savent peut-être ce qu'ils désirent ; mais une chose à laquelle ils n'ont pas songé le moins du monde, c'est de savoir avant tout si ce qu'ils désirent est possible, comment il faut s'y prendre pour l'obtenir.

La question est donc toute neuve encore, tellement que, si on veut y faire attention, le gouvernement même dont nous jouissons aujourd'hui n'est véritablement qu'un gouvernement de fait, puisque sa raison n'existe pas dans les esprits, qu'il n'est constitué jusqu'ici que dans la charte et point du tout dans l'opinion.

Ce qu'il y a de vrai à observer dans ce combat des opinions extrêmes, c'est que des deux côtés l'imprudence est la même, et que si vous interrogez le partisan le plus outré des vieilles institutions, vous le trouverez aussi maladroit à raisonner ses désirs que le libéral le plus passionné pour des insti-



tations toutes nouvelles. Il n'en faut pas davantage à un esprit tant soit peu sensé pour les condamner l'un et l'autre, pour les renvoyer aux premières leçons du sens commun, où ils ne sont pas dans le fait plus avancés que cet enfant capricieux qui pleure sur les bras de sa nourrice, et qui s'arrache les cheveux parce qu'on ne veut pas lui donner la lune.

Malheureusement cette petite mutinerie est beaucoup plus générale qu'on ne pense; bien peu de gens ont assez observé la marche de l'esprit humain et la génération des événements, pour savoir que le mieux en soi n'est pas toujours ce qui convient le mieux, que chaque époque a ses limites qu'il est impossible de franchir, et que vouloir passer outre c'est retarder les progrès de la civilisation au lieu de les hâter.

Il est donc un terme précis et marqué par la raison, en deçà duquel doivent se contenir nos vœux et nos efforts pour être utiles même aux perfectionnements ultérieurs de la liberté; un siècle prépare le siècle suivant; et si trop souvent il y a des troubles, des désordres et des révolutions, c'est toujours parce qu'une époque a voulu enjamber sur l'autre, et qu'on a mal jugé le pouvoir du temps. Il faut enfin reconnaître cette vérité, que l'expérience et la raison nous invitent de concert à ne perdre jamais de vue. Tâchons de voir ce qui est possible, et de le faire; mais ne voulons, ne tentons rien davantage.

On peut remarquer aujourd'hui, dans l'opinion publique, trois nuances bien tranchées, trois partis bien distincts: les uns qui veulent ce qu'il n'est plus temps de vouloir, d'autres qui désirent ce qui n'est pas encore de mise, et les troisièmes enfin qui, placés



entre les uns et les autres, perdent leur temps et leur modération, tantôt à gourmander ceux-ci, tantôt à modérer ceux-là, craignant à la fois des deux côtés, mais trop faibles eux-mêmes pour prendre leur direction et savoir à quoi s'en tenir.

Ce parti moyen est, à notre avis, le plus raisonnable des trois; mais seulement par le fait et point du tout par la raison; il se trouve ainsi sans le savoir lui-même; il veut la charte, il défend et maintient la charte sans se rendre compte de son zèle; ou s'il articule quelque motif, tantôt c'est que la charte existe et qu'il ne faut pas toujours changer, regardant ainsi la constitution présente comme un accident politique semblable à beaucoup d'autres, ne lui donnant par conséquent pas plus d'importance et de solidité; tantôt c'est que la charte est à ses yeux la meilleure constitution imaginable, laissant ainsi toutes les opinions aux prises entre elles et avec la sienne, sans prendre garde plus que les autres que rien n'est absolu en fait de constitution, et qu'il ne s'agit pas du meilleur imaginable, mais du meilleur praticable aujourd'hui. Ce qui manque à ce parti pour être fort et bien constitué, pour changer en action utile son état d'inertie et de langueur, pour sortir, en un mot, de la défensive, et dominer sur les autres, c'est uniquement de savoir pourquoi il est le meilleur, de savoir combien il a raison de vouloir ce qu'il veut. Car la volonté qui ne part que d'un sentiment vague n'est pas, à proprement parler, une volonté; le véritable principe de la volonté c'est l'évidence, c'est la solution exacte de la question à traiter. Or, loin d'être résolue exactement, cette question n'a pas encore été posée, il est temps de s'y prendre.



## CHAPITRE II

Conditions nécessaires au perfectionnement réel des institutions.

Dans le commerce de la vie commune, serait-il jugé bien sage celui qui, se trouvant dans une condition, même pénible et désagréable, se hâterait au plus vite d'en sortir avant de prendre aucune mesure pour s'assurer une condition meilleure, et sur la seule persuasion qu'il peut trouver mieux? Serait-ce une conduite bien sensée que celle d'un artisan qui abandonnerait son métier pour en prendre un autre sans se donner le temps d'un nouvel apprentissage, et déterminé par cette seule raison qu'il y a, sans contredit, plus d'agrémens dans telle autre profession que dans la sienne? Non, assurément.

Or, la question est en politique absolument la même. Bien que nous soyons convaincus, à n'en pas douter, que les peuples ne sont pas destinés à subir éternellement les entraves où leur liberté se trouve encore gênée et comme à l'étroit; que la tendance générale des esprits et des choses nous fasse pressentir un ordre social entièrement nouveau, et purement libéral, il ne s'ensuit pas que la raison, c'est-à-dire l'intérêt social, nous autorise à prendre en mauvaise humeur la constitution présente, et que le seul désir de trouver une habitation plus commode suffise pour nous faire brûler, dès aujourd'hui, la chaumière qui nous couvre.

Ne semblerait-il pas, à voir notre impatience, qu'il n'y ait qu'à rédiger, à promulguer, à faire jurer une constitution pour qu'elle existe, et qu'une foule de législateurs ont déjà notre affaire toute prête, n'attendant qu'un jour favorable pour nous mettre en jouissance? Non, ce n'est pas ainsi que se



gouverne la politique; et si quelqu'un s'avisait de nous dire qu'il a résolu le problème de la liberté, sans examiner son travail, nous ne balancerions pas à le démentir dès l'abord, sauf à lui prouver ensuite que ce qu'il croit avoir résolu lui est absolument impossible à résoudre.

La politique n'est pas une science entière et qui puisse ne s'étudier qu'en elle-même, ce n'est véritablement qu'une science d'application, et la pratique d'une autre science, dont la plupart de nos faiseurs de systèmes ne soupçonnent pas même l'existence. Cette science génératrice de la politique, c'est la philosophie. C'est la science des idées générales et de leur influence, tellement que si nous pouvions nous rendre compte de l'état présent de cet ordre d'idées, nous saurons avec certitude le point de maturité où se trouve aujourd'hui la politique, et ce qu'il nous est raisonnablement permis d'entreprendre pour l'amélioration de l'ordre social.

### CHAPITRE III

#### État philosophique de l'Europe.

Une philosophie a régné sur l'Europe et l'a gouvernée pendant une longue suite de siècles; fondée tout entière sur l'explication de la nature et des choses humaines par l'idée d'un Dieu et d'une providence divine, elle faisait tout descendre de ce principe unique et absolu, principe obscur et inaccessible aux regards de l'homme, propre à lui imposer et à le soumettre par son obscurité même, tant que l'abus du mystérieux ne l'aurait pas découragé de croire, en le rendant ridicule à ses propres yeux.

Quoi qu'il en soit, de cette croyance féconde



qui remplissait tous les esprits, et qui échauffait toutes les imaginations, naissait forcément une disposition générale à tout admettre au nom de Dieu, puis dans la suite au nom de son vicaire, interprète sacré et infallible de ses volontés et de ses décrets immuables.

L'unité absolue se communiquant du ciel en terre, et tous les droits ne dérivant que de cette unique source, la légitimité, par la grâce de Dieu, devint à son tour une croyance auguste qu'on ne s'avisait pas plus de révoquer en doute que l'autorité du pape et l'unité de Dieu lui-même. Ainsi la royauté était, à elle seule, toute la politique, et le bon plaisir des rois, toute la raison des choses civiles.

Mais la royauté, ainsi constituée, n'était rien elle-même que par la religion, et une application de l'idée générale qui gouvernait alors; c'est ce qui faisait sa force; et il est vrai de dire que, tant qu'a duré la puissance de cette philosophie, le régime du pouvoir absolu et de l'obéissance passive était le plus convenable, le seul naturel, le seul d'accord avec la disposition morale des peuples.

Sans exposer ici les raisons du changement qui s'est opéré, il est de fait que la foi s'est affaiblie, et que la philosophie du théisme a perdu presque tout son empire.

On ne voit plus qu'aujourd'hui, comme dans les siècles précédents, ce soit une conduite immorale que de compter pour quelque chose la vie présente, et de se préparer franchement un établissement sur la terre; le ciel n'a plus toutes nos pensées; les ministres du ciel ne sont plus en toutes choses nos arbitres et nos maîtres; le travail n'est plus considéré comme une peine originelle où la foule des



hommes soit condamnée pour la gloire de Dieu et pour la prospérité de ses saints.

Toutes les idées particulières se sont, pour ainsi dire, retournées; et la royauté elle-même, soumise à l'examen de tous les esprits, critiquée par tous les intérêts particuliers, s'est vue contrainte de suivre la direction universelle, de proclamer d'autres principes de sa conduite, d'admettre d'autres éléments de sa puissance, et de prendre en quelque sorte un caractère nouveau, un caractère industriel. Voilà ce que les changements dans la morale sociale ont rendu bon et nécessaire dans la politique; mais il n'y a rien de plus à espérer aujourd'hui, rien de plus à prétendre, et la raison en est facile à saisir.

Ce n'est pas tout, en effet, que les idées particulières soient renouvelées, pour avoir un système nouveau; il faut de plus une généralité neuve, un nouvel arrangement dans les idées nouvelles; une combinaison enfin qui ait son principe et ses faits, tous de même nature; qui fasse un ensemble, un tout homogène et régulier.

Or, demandons à la philosophie moderne quel est son principe, ou plutôt demandons-nous où est cette philosophie elle-même? Nous ne la voyons nulle part, elle n'existe pas. La philosophie ancienne est détruite, mais rien ne l'a remplacée. Sur quoi voulez vous donc asseoir la politique, si vous n'avez pas de philosophie, si vous n'avez pas de morale, s'il n'existe pas une idée quelconque ou de foi ou de démonstration qui soumette tous les esprits, qui leur serve de ralliement, et qui les rende susceptibles d'une volonté commune. Car, c'est là, par dessus tout, ce qui est nécessaire, et c'est là précisément ce qui nous manque; c'est là ce qui ruine d'avance



toutes vos belles et chimériques institutions; avant de créer la liberté, une chose est absolument indispensable: faisons la philosophie de la liberté.

Mais en attendant, et jusqu'au jour où les idées industrielles, qui ne font en quelque sorte que de naître, se soient suffisamment agrandies et généralisées pour que la politique industrielle s'en déduise facilement et comme une application toute naturelle: quelle doit être notre conduite, de quelle manière pouvons-nous le plus utilement préparer et hâter les progrès de la civilisation?

#### CHAPITRE IV

Développement des chapitres précédents.— Besoin d'une Encyclopédie.

Supposez que nous fussions aujourd'hui sans gouvernement, et qu'il s'agît de fonder une constitution: les trois partis que nous vous avons désignés plus haut se trouvant alors en présence, on entendrait sans doute les premiers recommander, au nom du ciel et des vieux souvenirs, cette royauté paternelle, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, cette royauté légitime dont le caractère sacré pourrait seul imprimer dans l'esprit des peuples une sorte de vénération religieuse; leur inspirer la confiance et la soumission; assurer l'ordre et garantir la stabilité.

Les seconds, éveillés par la crainte de l'arbitraire, emportés au désir d'une liberté sans bornes, et ne comprenant pas qu'on puisse de gaieté de cœur s'imposer le joug même le plus léger, appelleraient de tous leurs vœux le régime des intérêts communs, le gouvernement national, la représentation pure; pour les hommes du parti moyen, délibérant entre



les deux autres, et ne pouvant en préférer aucun, ils s'en tiendraient à une prudence funeste, et, dans l'impuissance de juger, sortiraient tristement de la délibération, comme ce pilote qui, découragé par l'excès de la tempête, abandonne le gouvernail, et se livre sans espoir aux caprices de la mer.

C'est ainsi que naissent, que se perpétuent les révolutions. Les hommes modérés ne manquent pas sans doute; mais d'une modération inerte, sans énergie, sans volonté, sans action, il est bien de force que la violence des partis extrêmes triomphe de leur molle résistance, et que l'extravagance qui veut l'emporter sur une sagesse qui se contente de ne pas vouloir.

Que les hommes modérés opposent à la fureur de l'esprit turbulent le courage de l'ordre et du repos, ils seront les maîtres; et pour cela une chose suffit, sans laquelle tout est manqué: qu'ils aient bien arrêté par-devers eux la raison et le dessein de leur parti; qu'ils se soient fait un motif de résolution et de courage.

Or, ce motif de résolution, la raison de cette volonté paisible, de cette modération courageuse existe toujours; elle existe aujourd'hui, elle ressort de la nature des choses et de la position même des partis contraires.

Les uns, dans leurs prétentions, semblent ignorer que la raison humaine a ses progrès, ou du moins ses révolutions, et que, pour revenir au régime de la royauté pure, il faudrait qu'il fût possible de replacer les esprits dans l'état philosophique dont ce régime n'était qu'une déduction toute simple.

Les autres, parce qu'ils ne voient pas dans la philosophie et dans la morale présente des peuples



la raison de la royauté pure, s'imaginent qu'il n'y a qu'à détruire la royauté, que le régime libéral sera dès lors complet et tout organisé. La vérité est que les uns et les autres sont également placés à faux et dans une direction tout aussi funeste, quoique opposée, et tout aussi révolutionnaire, puisqu'ils veulent tout ce qui est impossible.

Ce ne sont pas les changements qui troublent les États, ce sont les changements brusques ou forcés: la royauté a suivi le sort de la philosophie qui lui sert de principe; elle s'est en quelque sorte diminuée et rétrécie avec elle; mais avec elle aussi elle subsiste encore, et durera, malgré qu'on en ait, aussi longtemps qu'une philosophie nouvelle n'aura pas détrôné paisiblement la première. Si vous effacez aujourd'hui le nom de roi, vous n'aurez rien gagné, il reparaitra demain, et vous aurez beau faire. Cela est dans la force des choses: voyez la révolution d'Angleterre, voyez notre révolution française.

L'Angleterre tue un roi, elle trouve un Cromwell; la France perd le sien, il se présente un Robespierre. C'est que ni l'Angleterre ni la France n'avaient remplacé l'idée roi par aucune autre idée générale et que le xviii<sup>e</sup> siècle s'était rué en étourdi à la poursuite d'une liberté vague, sans principe et sans constitutions.

Sommes nous aujourd'hui plus avancés sous ce rapport? Oui, s'il est vrai que plus les idées particulières d'un certain ordre sont nombreuses et éclaircies, plus ont été en mesure de travailler à la généralisation et au système des ses idées; non, s'il est vrai aussi qu'il n'y a encore eu aucune tentative pour travailler à ce système, et que par conséquent il soit tout entier à faire.



Or, avant qu'il soit terminé, adopté et mûri dans toutes les têtes; avant qu'il soit devenu la pensée habituelle et la lumière des peuples, nous ne pouvons rien opérer de général en politique, rien que des révolutions et des malheurs inutiles.

La première chose à faire, la seule importante, si nous aimons la liberté, si nous craignons l'anarchie sanglante et le bouleversement, ce n'est donc pas d'agiter étourdiment la politique, c'est de nous préparer mûrement à cette grande œuvre du bonheur social par la philosophie, c'est-à-dire par l'organisation de nos idées particulières et surtout par la recherche de l'idée générale qui doit servir de base à tout le système.

Mais ce travail n'est pas celui d'un seul homme; si les matériaux de la philosophie nouvelle sont partout, ils ne sont rassemblés nulle part, et c'est un ensemble qu'il s'agit d'obtenir. Que tous les hommes dont les travaux ont pour objet la découverte ou le perfectionnement des choses utiles; que tous ceux qui se dévouent, à la recherche des vérités morales, c'est-à-dire à l'étude des rapports véritables et naturels qui naissent de la société; que tous les savants, en un mot, s'entendent d'un bout de l'Europe à l'autre; qu'ils réunissent leurs efforts, qu'ils rassemblent, comme un seul faisceau, toutes les lumières éparses, et que ce fanal, élevé au milieu de la confusion des esprits et de la lutte orageuse des opinions, fixe enfin tous les regards, confirme la pensée des uns, corrige celle des autres, et fasse naître ainsi peu à peu cette unité de conviction, cette unité de croyance éclairée, cette foi universelle et philosophique, de laquelle seule peut se produire, comme par un enfantement naturel, la constitution



la plus libérale dont les sociétés humaines puissent désirer l'établissement. En un mot, ayons une encyclopédie de toutes les connaissances industrielles, de toutes les idées positives, aujourd'hui disséminées çà et là, nous travaillerons ensuite, avec une confiance, avec une passion raisonnable, à ce régime tout nouveau que l'avenir nous réserve, mais que l'état présent de la philosophie nous défend de vouloir encore.

#### CHAPITRE V

Du meilleur gouvernement possible aujourd'hui.

Ce n'est pas en un seul jour que peut être terminée cette œuvre nécessaire, et d'une si vaste dimension. Supposé même que déjà le mot d'ordre fût partout donné et rendu, supposé que la direction commune fût prise dès aujourd'hui, et que le concert fût unanime entre tous les philosophes, entre tous les savants, entre ces esprits dont la pensée plus généreuse et plus sûre est toujours, en résultat, le gouvernement moral de leur siècle, combien de temps ne faudrait-il pas encore avant que leur tâche fût accomplie? Car ce ne sont pas seulement ici quelques points à éclaircir, ce sont toutes les idées à revoir, à réformer, à compléter, ou à refaire; c'est la vérité sensible à mettre partout à la place de l'ignorance ou du préjugé; ce sont des principes enfin à déduire de l'ensemble des vérités acquises, des principes clairs, et capables d'obtenir sur tous les esprits, par l'évidence, le même empire que l'ignorance craintive a si longtemps laissé prendre à des révélations mystérieuses et tyranniques.

Le terme raisonnable des grandes innovations



politiques est donc bien loin encore dans l'avenir, mais le présent est par-dessus tout ce qui nous intéresse, ce qui sollicite d'une manière plus pressante notre examen, notre jugement et notre résolution; il ne suffit pas de reconnaître ce qui nous est impossible, il faut nous rendre compte aussi de ce que nous pouvons, et dans l'attente d'un avenir plus heureux ne pas négliger toutefois d'assurer notre condition présente.

Quoique la philosophie ancienne ait perdu presque toute son autorité, quoique la philosophie nouvelle n'existe qu'en aperçus mal dégrossis et sans liaison systématique, il est de fait que l'une et l'autre, depuis longtemps aux prises, se partagent aujourd'hui le terrain, et forment entre elles une sorte de système; système, il est vrai, bâtard et monstrueux, puisque les éléments particuliers y sont par leur nature en lutte nécessaire avec l'idée générale; mais enfin il se trouve tel; et, puisqu'il n'est pas en notre pouvoir de le refondre soudainement, il faut bien nous en accommoder pour nu temps et jusqu'au jour où les travaux de l'Encyclopédie nouvelle seront terminés. Bref, il faut vivre aujourd'hui, nous servir de ce que nous avons sous la main, et ne pas abandonner la planche qui nous garantit du naufrage, sous prétexte que ce n'est pas un navire régulier.

La royauté, comme nous l'avons établi précédemment, est l'application politique du principe général où reposait l'ancienne philosophie. Ce principe n'ayant pas été détruit par un autre, la royauté reste avec lui comme élément forcé de nos constitution. Nous n'avons pas jusqu'ici d'autre moyen de faire traiter à *priori* les questions d'intérêt public. La royauté, la royauté légitime a donc sa raison



dans l'état présent de la philosophie, subissons-là de bonne grâce, puisque la philosophie ne nous a pas encore mis au-dessus d'elle. Mais d'un autre côté, nous avons assez discuté et éclairci de questions particulières, pour que nous puissions, sans dommage politique, et au profit de nos libertés, retirer à nous et soustraire à l'action royale une partie des intérêts qu'elle était seule autrefois en possession d'administrer; nous pouvons prendre part avec elle aux délibérations de la famille, et contrôler la solution générale par l'autorité réunie de nos solutions particulières; nous pouvons faire en quelque sorte la preuve de toutes les opérations, et vérifier à notre manière, c'est-à-dire à *posteriori*, ce que la pensée royale a examiné de la sienne à *priori*.

Une chambre des communes ou de l'industrie est donc aussi un élément naturel de notre régime politique; elle a sa raison dans la philosophie introduite par Bacon, de même que la monarchie a la sienne dans ces idées générales dont nous parlions tout à l'heure.

La monarchie et les communes: combinons ces deux éléments, de manière que leur existence soit garantie, et que l'un ne puisse brusquement envahir l'autre; ayons, s'il le faut, pour cela, un corps aristocratique, un corps intermédiaire, qui serve comme de lien à la foi et de séparation à ces pouvoirs naturellement rivaux; voilà où nous en sommes: c'est là que se bornent jusqu'aujourd'hui tous nos moyens d'application de la philosophie au gouvernement, et le *non plus ultra* du possible en politique.

Mais ce régime parlementaire, que la raison nous indique comme le meilleur aujourd'hui, comme le seul convenable, le seul d'accord avec nos idées



et nos habitudes morales ; ce gouvernement est le nôtre, déjà plusieurs nations de l'Europe y sont comme nous parvenues. Tout ce que nous sommes en mesure d'obtenir, nous le possédons, ce qu'il nous est raisonnable de vouloir, nous en jouissons. Non. Je me trompe, nous l'avons, il est vrai, mais sans véritablement en jouir, puisque notre raison ne l'a pas encore franchement accepté, et que les meilleures choses ne sont rien pour qui n'en sait pas apprécier la valeur.

#### CONCLUSION

Le gouvernement parlementaire est aujourd'hui le meilleur possible, d'abord parce qu'il est le seul que nous puissions constituer dans l'état présent de nos lumières ; et que s'il n'était pas, il faudrait l'inventer.

En second lieu, et ce motif n'est qu'une conséquence du premier, le régime parlementaire est le seul bon argument contre les extravagances de tous les partis, dont il admet toutes les prétentions raisonnables, et, si nous avions à nous constituer aujourd'hui, nous en viendrions nécessairement là comme à un accommodement, comme à un pacte transitoire ; ou bien il nous faudrait consentir à tous les maux, à toutes les révolutions que des tentatives hasardées entraînent toujours à leur suite. La liberté n'a pas encore fait son plan.

Enfin, le gouvernement parlementaire est aujourd'hui le meilleur parce qu'il existe, et que nous avons besoin de loisir pour préparer ce régime plus parfait, ce régime tout libéral, vers lequel nous portent nos desirs, ce régime de bonheur social qu'il



n'est pas en nous de croire à jamais impossible. Nous en avons le sentiment, il nous reste d'en avoir l'idée, mais une idée juste, assurée, positive, et alors toute poussaute. Or, il nous faut beaucoup de temps pour atteindre ce point-là, et nous avons montré le chemin sûr, mais laborieux, par lequel il faut nous résoudre de passer.

La philosophie, le bonheur de l'époque présente, les besoins de l'avenir, s'accordent donc à rallier toutes les volontés et tous les efforts à un centre commun, l'établissement solide et universel du régime parlementaire; régime imparfait, sans doute, si nous le considérons en lui-même, et tel surtout que nous le voyons aujourd'hui; mais le plus libéral, le plus parfait de tous, si nous avons égard, comme il se doit: 1° à la marche toujours lente et aux conditions nécessaires des révolutions générales; 2° aux améliorations prochaines qu'il est en notre pouvoir d'obtenir dans la constitution, par la constitution elle-même.

En dernière analyse, nous n'avons aujourd'hui que deux manières utiles de travailler au perfectionnement de la civilisation, le travail de la politique et celui de la philosophie. Le rôle de la politique doit se borner uniquement à maintenir ce qui est fondé, à faire seulement que la constitution s'établisse tout entière, et soit enfin dans les choses ce qu'elle n'est encore que dans la charte.

Tout le reste est la part légitime de la philosophie, c'est à elle seule qu'appartient cette politique supérieure, cette politique générale qui est au-dessus de toutes les constitutions, qui rend possible et raisonnable, à force de temps et de travail, ce qu'il serait insensé, ce qu'il serait pernicieux de vouloir avant elle.



Voilà quelle doit être la doctrine des hommes modérés, et l'esprit qui doit présider à toute leur conduite. Résolus autant que les autres, et avec plus de raison, leur marche sera plus constante, leur direction plus sûre et plus inflexible ; la constitution aura enfin ses défenseurs, sa force, son parti. Mais pourquoi existerait-il d'autre parti que celui-là, quand il n'y a évidemment partout qu'un intérêt ; ce qui est raisonnable, ce qui est démontré pour les uns ne l'est-il pas en même temps pour tous les autres ? Les mêmes raisons qui affermissent, qui encouragent les amis de la constitution et de la paix, ne sont-elles pas aussi fortes pour ramener à des vœux moins irréfléchis les hommes qui regrettent un passé qui n'a plus de retour, et ceux dont les désirs précipités semblent vouloir escamoter un siècle et nous faire inventer, dès aujourd'hui, ce que le temps seul doit révéler au travail et à la patience. (*Revue occidentale*, XIII vol., 1884, ps. 167-182.)

ARTICLE SIXIÈME \*

*Considérations à l'appui des idées présentées dans les deux articles précédents.*

Première considération. — Sur la réforme parlementaire

Il vient de paraître, en Angleterre, un excellent ouvrage de Jérémie Bentham, sur la réforme parlementaire. Les raisonnements par lesquels l'auteur prouve la nécessité, l'urgence de cette réforme,

\* Doit être septième.—R. T. M.



la conviction dans tous les esprits, et devoir déterminer la réunion des vœux de tous les hommes sensés de l'Angleterre, vers l'extirpation radicale des abus énormes dont fourmille le mode de représentation du peuple anglais. Cependant il en sera très probablement de cet écrit comme de tant d'autres publiés dans le même sens, sur ce sujet éternel de la polémique anglaise : les arguments de Bentham sont excellents, et, malgré cela, la réforme n'aura pas lieu. Pourquoi? Que faut-il faire pour lever ces obstacles? Comme il nous semble que le moyen de rendre possible la réforme du parlement anglais, d'anéantir les objections des hommes qui veulent empêcher cette réforme, consiste précisément dans notre manière de considérer la monarchie représentative; nous croyons utile d'entrer à ce sujet dans quelques développements, heureux si notre travail indique aux patriotes anglais la condition qui leur manque pour obtenir le succès de leurs efforts?

## § I

### *Motifs pour la réforme parlementaire*

Il est évident, aux yeux de tout le monde, que la nation anglaise est mal représentée par la Chambre des communes; ou, pour parler plus exactement, vu la manière dont cette Chambre est formée, la nation n'est pas représentée du tout. Non de droit, mais de fait, il se trouve que le pouvoir exécutif nomme la majorité des membres de la Chambre et qu'il s'en sert pour donner à l'arbitraire une extension dont il n'oserait s'aviser sans cet instrument; de telle sorte que le système représentatif qui, naturellement, doit



étendre et garantir la liberté s'est changé actuellement, pour les Anglais, en un moyen de despotisme. sont tellement solides, qu'ils semblent devoir porter. On ne sera pas surpris qu'en Angleterre les intérêts des gouvernés ne soient plus représentés, si l'on veut bien considérer que le plus grand nombre des membres de la Chambre des communes sont élus directement par le gouvernement lui-même, par des pairs et par les propriétaires des bourgs pourris (rotten boroughs), c'est-à-dire de bourgs jadis très peuplés, mais qui, maintenant, sont réduits à une seule propriété et continuent cependant, par un abus inconcevable, à envoyer le même nombre de députés au parlement. C'est ce qu'on verra par le tableau suivant de la formation de la Chambre des communes, tiré de l'*Histoire des bourgs d'Angleterre*, par OLFIED, édition de 1816, tome IV, page 300.

87 pairs, en Angleterre et Galles, élisent....	218)	
21 pairs, en Ecosse, élisent.....	31)	300
36 pairs, en Irlande, élisent.....	51)	
90 propriétaires de bourgs (bourgs pourris), en Angleterre et Galles, élisent.....	137)	
14 propriétaires, en Ecosse, élisent.....	14)	171
19 propriétaires, en Irlande, élisent.....	20)	
Membres élus par le gouvernement lui-même comme propriétaire.....		16
Membres élus par le peuple (seules nominations qui soient indépendantes, mais où le gouvernement exerce encore une grande influence de séduction)		171
Total des membres de la Chambre des communes.		658

Un pareil tableau ne prouve-t-il pas, avec la dernière évidence, la nécessité d'une réforme radicale dans le mode de représentation du peuple anglais?



Et cet abus, si grave en lui-même, est la source de tous ceux dont fourmille le gouvernement de l'Angleterre; en vain chercherait-on à faire supprimer le *sine cures*, les lois d'exception, l'énormité des impôts, etc. Si la formation de la Chambre des communes a lieu de la même manière, ces abus, expulsés aujourd'hui reparaîtront demain. C'est dans la composition du parlement qu'est la cause du despotisme et de tout son cortège d'abus; la réforme parlementaire est donc le véritable remède, le seul qui attaque le mal à sa source. Tout autre serait nécessairement précaire et infructueux.

## § II

Les inconvénients du mode actuel de représentation du peuple anglais, l'utilité et la nécessité d'une réforme parlementaire sont parfaitement démontrées dans l'écrit des patriotes anglais, et surtout dans l'ouvrage de Bentham que nous avons principalement en vue. Il est impossible de se refuser à l'ensemble de ses preuves, dont nous ne venons de donner qu'une légère idée. Comment se fait-il donc que la nation anglaise ne se porte pas avec ardeur vers la réforme parlementaire?

Que les hommes qui s'enrichissent des abus du gouvernement anglais veuillent empêcher de toutes leurs forces l'extirpation de ces abus, cela se conçoit aisément; qu'ils aient jusqu'à un certain point les moyens de s'opposer à une réforme, en éblouissant les esprits par des déclamations de collège, en usant du pouvoir qui est entre leurs mains pour écraser leurs adversaires, en corrompant les uns, effrayant



les autres, etc., on le conçoit encore; mais, en fait, ces hommes ne sont pas l'industrie, et c'est pourtant dans l'industrie que résident, en dernière analyse, toutes les forces réelles de la société. Si donc la réforme n'a pas lieu, c'est que l'industrie n'en veut pas. Et pourquoi? N'en voit-elle pas la nécessité? Cela est impossible: les raisonnements sont trop palpables, les objections sont trop absurdes. Il y a donc, dans l'état des choses, quelque obstacle à la réforme du parlement anglais, obstacle qui fait que l'industrie la redoute, tout en reconnaissant ses avantages. Cet obstacle, c'est la crainte des révolutions, crainte raisonnable, crainte fondée, dans l'état présent des esprits. L'industrie anglaise sent que, si on laissait se développer l'impulsion réformatrice, elle se porterait non seulement sur la constitution de la Chambre des communes, mais encore sur la royauté. C'est ce que la classe industrielle de l'Angleterre a vu par l'exemple récent de la Révolution française. Aussi, depuis le commencement de cette révolution, l'opposition à la réforme parlementaire a-t-elle été toujours croissant dans la classe aisée de l'Angleterre, laquelle, trouvant sa position supportable, bien qu'elle la juge susceptible d'être améliorée, ne pense pas que ce qu'elle peut gagner à la réforme parlementaire balance ce qu'elle peut perdre par l'effet d'une révolution. Certes, il serait bien étonnant que le ministère anglais n'eût pas saisi un prétexte aussi imposant que l'exemple de notre révolution, pour réduire au silence les partisans de la réforme parlementaire. Aussi n'y a-t-il pas de déclamation qu'il n'ait épuisée sur ce sujet; aussi dans ses discours au parlement, dans les pamphlets de ses libellistes, dans les amplifications de ses avocats de



toute spèce, cet exemple revient toujours comme un épouvantail pour intimider les patriotes. Mais, malgré la nullité de tous les sophismes ministériels, malgré la mauvaise foi de leurs comparaisons et les vices de leurs déductions, il est cependant vrai de dire que, dans l'état actuel de l'opinion publique en Angleterre, une réforme parlementaire amènerait le renversement de la royauté, et, par conséquent, une révolution. Or, c'est là ce qui peut arriver de plus fâcheux; car, après bien des malheurs, on en reviendrait au point de départ, et la royauté se reconstituerait comme cela est arrivé en France et en Angleterre, parce que l'époque n'est pas encore venue de se passer de l'institution royale.

Si donc l'industrie anglaise repousse la réforme parlementaire, on doit l'attribuer à ce qu'elle sent que cette réforme ne pourrait se faire actuellement sans ébranler la royauté.

### § III

*Moyen de lever les obstacles qui s'opposent à la réforme parlementaire.*

Pour que la réforme parlementaire soit possible, il y a donc une condition indispensable à remplir, que n'a pas reconnue Bentham: c'est de faire que la royauté soit constituée dans l'opinion assez fortement pour qu'il devienne évident qu'on peut réformer le parlement sans toucher au trône. Il faut reconnaître que l'institution de la royauté est utile, indispensable à l'époque présente, que la monarchie représentative est le régime qui convient le mieux



actuellement, comme étant celui qui est nécessaire pour opérer la transition du régime entièrement arbitraire qui a existé au régime tout à fait libéral qui existera plus tard.

Que les libéraux anglais se persuadent que la royauté est aujourd'hui un élément forcé de nos institutions, élément qui n'en peut disparaître que dans l'avenir; qu'ils reconnaissent l'impossibilité de le supprimer, le danger qu'il y aurait à le tenter; et qu'en conséquence de cette opinion bien arrêtée sur la nécessité actuelle du trône, ils aient la ferme volonté de la maintenir; alors il n'y a plus d'obstacle à la réforme parlementaire. L'industrie, ne craignant plus de révolution, se laissera diriger par la conviction qu'elle a des avantages de la réforme; les partisans des abus, dépourvus de leur dernier argument, seront à leur tour réduits au silence.

Ainsi, en considérant la monarchie représentative comme un régime transitoire, indispensable à notre époque, on rend possible l'amélioration des institutions dont ce régime se compose; laquelle sans cette manière de voir ne pourrait être tentée sans qu'il ne s'ensuivît des révolutions. En résumé, il est impossible aujourd'hui de supprimer entièrement l'arbitraire; il faut donc le constituer pour qu'il soit possible de le limiter. Les patriotes anglais doivent donc s'attacher à produire et à fortifier l'opinion transitoire, à faire considérer le gouvernement parlementaire comme un passage indispensable vers le régime industriel, et la royauté comme un élément nécessaire de ce gouvernement transitoire. Alors l'industrie ne craindra plus les efforts politiques et secondera les efforts des bons citoyens de l'Angleterre.



Deuxième considération. — Sur le passage du  
polythéisme au théisme

Ce n'est point aujourd'hui pour la première fois que le genre humain se trouve au moment de la transition d'un régime social à un autre fondé sur un système philosophique différent. Une transition semblable a déjà eu lieu à peu près pendant la durée du gouvernement impérial des Romains. La révolution philosophique qui s'est opérée alors a consisté dans le passage du polythéisme au théisme. Cette révolution une fois terminée, le théisme une fois organisé, il en est résulté une révolution politique correspondante, laquelle a consisté dans le passage de l'ancien ordre social qui existait chez les Grecs et chez les Romains à celui qui c'est établi chez les peuples modernes.

En méditant sur cette époque de transition, la seule qui nous soit connue, on voit se confirmer cet important principe, indiqué d'avance par la raison, et sans lequel on ne peut rien faire de vraiment grand et utile en politique, savoir: que tout régime social est une application d'un système philosophique, et que, par conséquent, il est impossible d'instituer un régime nouveau, sans avoir auparavant établi le nouveau système philosophique auquel il doit correspondre. Ici nous voyons que l'ordre social qui a existé chez les Grecs et chez les Romains était une application du polythéisme; que celui qui lui a succédé, dans l'Europe moderne, était une conséquence du théisme; et que pour passer de l'un à l'autre, on a commencé par passer du polythéisme au théisme. La révolution philosophique remonte jusqu'à Socrate,



et se termine par les travaux d'ensemble des philosophes platoniciens de l'école d'Alexandrie, qui avaient embrassé le christianisme: la révolution politique commence alors et se termine à l'époque de Charlemagne, où le théisme reçut l'application la plus générale dont il était susceptible, tous les peuples de l'Europe civilisée étaient devenus chrétiens par l'influence des conquêtes de Charlemagne.

Cette transition a été bien orageuse. Les maux qu'elle a engendrés peuvent être rapportés à deux causes principales.

D'abord les peuples qui possédaient quelques lumières étaient en minorité par rapport aux peuples tout à fait barbares: et même parmi les peuples éclairés, la classe qui était au courant des connaissances acquises se composait d'un très petit nombre d'individus; la masse des hommes était d'une ignorance grossière. Dès lors il fut impossible de s'opposer aux terribles invasions des barbares du Nord, qui vinrent fondre sur l'Occident au moment de la transition; au moment où la lutte des deux systèmes portait la confusion dans les idées, l'anarchie dans la société.

En second lieu, la nature même des deux systèmes en présence s'opposait essentiellement à ce que la transition fût possible. L'un et l'autre, en effet, étaient trop absolus, trop raides, pour qu'il fût possible de ménager un passage insensible entre les deux. Il fallait embrasser tout à fait ou le polythéisme ou le théisme; adopter l'un des deux systèmes sans abjurer entièrement l'autre était une chose impossible, on ne voyait point de milieu, et, en effet, il n'y en avait pas. Ainsi, quand même un homme de génie aurait pu concevoir alors un plan pour opérer



graduellement la transition, il aurait été chimérique de songer à l'exécuter.

La transition qui s'opère actuellement se compose, comme la précédente, de deux autres: l'une philosophique, l'autre politique. La première consiste dans le passage du système théologique au système terrestre et positif; la seconde dans le passage du régime arbitraire au régime libéral et industriel.

La révolution philosophique a déjà commencé depuis bien longtemps; car on doit en rapporter l'origine à la culture des sciences positives, introduites en Europe par les Arabes, il y a plus de dix siècles. Pour compléter cette révolution, il ne nous reste plus qu'une chose à faire: ce sont les travaux d'ensemble nécessaires pour organiser le système positif, dont les éléments existent isolés.

La transition, sous le rapport politique, peut être regardée comme datant de la réformation de Luther. Quoiqu'elle eût été bien moins funeste que la transition du polythéisme au théisme, cependant elle a produit jusqu'ici de grands malheurs; elle a été le principe de la Guerre de Trente ans, des deux révolutions de l'Angleterre au dix-septième siècle, et de la Révolution Française.

Mais pourquoi toutes ces calamités? Parce que jusqu'à présent on n'a jamais su où on en était de la civilisation, d'où il est résulté qu'on a voulu toujours au-delà de ce qui était possible; parce que, en un mot, on n'a jamais reconnu que l'on se trouvait à une époque de transition.

Aujourd'hui nous sommes en état de le voir; et cela suffit pour nous garantir désormais des catastrophes; car, en fait de calamité politique, il n'y a de réelles que celles qui sont imprévues; les hommes



assez sages pour prévoir le mal sont capables de s'en préserver. Ayant reconnu que nous sommes à une époque de transition, nous nous faisons un plan pour qu'elle s'opère de la manière à la fois la plus prompte, la plus facile et la plus paisible; par là nous coupons court à tous les maux. Le passage du polythéisme au théisme n'a été si funeste que parce qu'il n'a pas été dirigé d'après un plan, parce que la nature des choses s'opposait à ce qu'il le fût. Aujourd'hui, les progrès de l'esprit humain nous ont mis à même de bien voir où nous en sommes, où nous tendons; et, par suite, de diriger notre marche de la manière la plus avantageuse. Voilà la grande supériorité de l'époque actuelle sur la première époque de transition. Elle consiste en ce qu'il nous est possible de savoir ce que nous faisons; et c'est là, dans toutes les époques de la société, la chose la plus difficile. Ayant la conscience de notre état, nous avons celle de ce qu'il nous convient de faire. Nous voyons que nous sommes arrivés à la dernière période de la transition; qu'il ne nous reste plus que des travaux philosophiques à exécuter, pour que le régime libéral se constitue; mais nous voyons aussi que jusqu'à ce que ces travaux soient complets, et que leurs résultats soient adoptés, il doit s'écouler beaucoup de temps. Pendant cet intervalle, ce serait folie de chercher à établir le régime industriel; il nous faut donc un régime transitoire, et ce régime c'est la monarchie représentative; celui-là seul est susceptible de nous amener paisiblement au nouvel ordre social.

*Nota.*—Aujourd'hui les choses en sont au point, en Angleterre et en France, où la royauté ne peut plus avoir d'existence assurée que par la volonté des



partisans du régime purement industriel. Il n'est nullement de l'intérêt des rois de s'appuyer sur les partisans des vieilles institutions; la civilisation est progressive et non pas rétrograde; la stabilité des trônes ne peut donc avoir de garantie réelle que dans la volonté des hommes qui veulent avancer, et non dans celle des hommes qui veulent reculer. Mais la volonté des libéraux en faveur du maintien de la royauté ne peut exister que par l'effet de leur conviction que cette institution leur est utile pour préparer l'établissement complet du régime qu'ils désirent. Or, cette utilité est bien réelle: tant que les partisans du régime purement industriel ne la sentiront pas, tant qu'ils ne voudront pas fermement le maintien de la royauté, l'état des choses restera précaire, et il y aura dans tous les partis un malaise politique général. Nous sommes donc persuadés que les travaux les plus utiles auxquels les publicistes puissent actuellement se livrer sont ceux qui mettront à la portée du plus grand nombre de personnes libérales la démonstration de l'utilité présente de la royauté. C'est là, selon nous, une chose capitale à faire; car, dès ce moment, ce ne sera plus le gouvernement qui tolérera les libéraux, ce seront au contraire les libéraux qui protégeront le gouvernement. Alors, seulement alors, la société sera dirigée dans le sens de la marche de la civilisation. Ce changement de rôle, entre les dirigeants et les dirigés, est de la plus grande importance; car le nouvel ordre de choses ne se trouvera avoir réellement le dessus sur l'ancien, qu'à l'époque où le gouvernement existant aura pour appui principal la volonté de ceux qui travaillent à établir le régime industriel. Cette protection est une manière polie de commander.



Tant que les gouvernants protègent les savants (de théorie et d'application), on reste dans le régime ancien ; mais du moment que les savants protègent les gouvernants, on commence réellement le régime nouveau.

L'époque de la transition du polythéisme au théisme nous prouve combien ce changement de rôle est important. Dès que les premiers chrétiens eurent établi la maxime : *Rendez à César ce qui appartient à César*, la lutte cessa entre eux et les gouvernants, et, dès ce moment, ils eurent le dessus. Une fois qu'ils eurent posé ce principe, ils devinrent les protecteurs du gouvernement, et par conséquent ils dominèrent.

#### Troisième considération. — Sur la morale

##### INTRODUCTION

Dans tous les temps et chez tous les peuples, on trouve entre les institutions sociales et les idées morales une correspondance constante, d'après laquelle on ne peut douter qu'il n'existe, entre la morale et la politique, une liaison de causalité. Et, en effet, la politique est une conséquence de la morale. Celle-ci consiste dans la connaissance des règles qui doivent présider aux rapports entre l'individu et la société pour que l'un et l'autre soient le plus heureux qu'il est possible. Or, la politique n'est autre chose que la science de celles d'entre ces règles qui sont assez importantes pour qu'il soit utile de les organiser, et en même temps assez claires, assez universellement adoptées, pour que l'organisation en soit possible. Ainsi, le politique dérive de la morale, et



les institutions d'un peuple ne sont que les conséquences de ses idées.

Si cela est, comme on n'en peut douter, il importe à la question que nous traitons de jeter un coup d'œil sur l'état actuel de la morale, sur le caractère qu'elle doit avoir à présent, sur les perfectionnements qu'il est possible d'y apporter aujourd'hui. Nous avons cherché à établir, dans les articles précédents, que notre politique actuelle doit être essentiellement transitoire; que ce n'est pas à nous qu'il est réservé d'instituer le régime industriel; mais que nous devons en préparer l'établissement par de grands travaux philosophiques, dont nous avons indiqué plus haut la nature et la nécessité; et, en conséquence, que jusqu'au moment où ces travaux seront complètement terminés, et leurs résultats généralement adoptés, le seul régime qui nous convienne, c'est la monarchie représentative. Mais combien ces idées seront fortifiées, si nous reconnaissons que notre morale elle-même ne peut être que transitoire! Cela étant établi, on ne peut plus douter que la politique, dérivant de la morale, ne doive par conséquent être transitoire aussi.

C'est pourquoi nous croyons utile de présenter les considérations suivantes sur la morale, comme étant à l'appui des idées que nous avons émises dans les articles précédents sur la nécessité d'un régime transitoire.

### § 1.<sup>er</sup>

Il n'y a point de société possible sans idées morales communes. La morale faisant connaître les moyens de bonheur que fournissent à l'homme les



relations avec ses semblables est le lien nécessaire de la société; car, à moins que la force ne s'en mêle, il ne peut y avoir entre les hommes d'association durable si chacun d'eux ne pense que l'association lui est utile. L'origine de la morale se confond donc nécessairement avec celle de la société; aussi l'une ne nous est pas plus connue que l'autre. Nous voyons seulement qu'il n'y a pas de peuplade, si grossière qu'elle soit, chez laquelle on ne trouve quelques idées morales.

La plus ancienne époque sur laquelle nous ayons des notions dont l'exactitude soit suffisamment probable est celle des républiques grecques. L'état de la morale, chez ces peuples, est le premier que nous connaissons avec quelque détail. On avait fait quelques pas; mais la morale était encore bien imparfaite. Elle était assez avancée pour maintenir la paix et la charité entre les hommes d'une même peuplade, mais son empire ne s'étendait pas plus loin. Tout ce qui portait le nom d'étranger, c'est à dire tout homme qui ne faisait point partie de la peuplade, était regardé comme ennemi, et traité en conséquence; et, sous ce rapport, ces Grecs, tant admirés dans les collèges, n'étaient guère plus civilisés que les tribus sauvages du nord-ouest de l'Amérique. En outre, d'un bourg à l'autre on changeait de divinités, et cette multitude de dieux nationaux qui se querellaient avec autant d'animosité que les hommes s'opposait essentiellement à l'union des individus. Comme ce n'était pas assez de tout cela pour perpétuer la discorde, il arriva aussi que dans la même peuplade les philosophes enseignèrent chacun des principes de morale tout différents.

Dans cet état de la morale, ce qu'il y avait de



plus urgent à faire pour la perfectionner, c'était de détruire le polythéisme, et de remplacer toutes les idées surnaturelles particulières par une seule croyance générale, dans laquelle tous les hommes puissent s'accorder. C'est ce que conçut Socrate et cette entreprise, continuée par ses successeurs, fut terminée par l'établissement du christianisme. La religion chrétienne fit faire aussi un grand pas à la civilisation, en réunissant tous les hommes par la croyance d'un seul Dieu et par le dogme de la fraternité universelle. Par ce moyen il fut possible d'organiser une société plus vaste et de réunir tous les peuples en une famille commune.

Depuis le perfectionnement apporté par le christianisme dans la morale, cette science n'a pas fait de pas très important, et elle est restée, pendant dix-huit siècles, dans un état presque absolu de stagnation.

## § II

Quels sont les grands pas que la morale doit faire encore pour atteindre complètement son but, qui est le plus grand bonheur possible de l'espèce humaine? Voilà ce que nous devons examiner d'abord; il nous sera ensuite plus facile de reconnaître ce qu'il est possible d'entreprendre aujourd'hui pour l'avancement de la morale.

Il reste deux choses capitales à faire en morale: remplir les lacunes qu'elle présente et lui donner de nouvelles bases.

Les idées morales laissent encore deux grandes lacunes: l'une par rapport aux devoirs réciproques



des gouvernants et des gouvernés, l'autre qui se rapporte aux relations de peuple à peuple.

Pour ce qui concerne le premier objet, il est bien passé en maxime générale que les gouvernants doivent travailler pour le bonheur des gouvernés; mais un principe n'est pas une science; un axiome aussi vague ne suffit point pour tracer les devoirs de l'homme public, car quelque chose que fasse un administrateur, il se persuade toujours très facilement qu'il opère dans l'intérêt de ses administrés. Et si l'on prétendait qu'il suffit de ce principe pour constituer la science des obligations qu'impose la qualité d'homme public, autant vaudrait soutenir que la morale est toute faite dès qu'on a établi qu'elle doit avoir pour but le bonheur des hommes. D'ailleurs, il est clair que les devoirs des gouvernants ne peuvent être soumis à aucune règle morale, tant que le gouvernement est considéré comme devant diriger la société. Entre l'homme qui dirige et l'homme qui est dirigé, quelle morale peut il y avoir? L'un doit commander, l'autre doit obéir, voilà tout. Ainsi il ne sera possible de remplir cette lacune de la morale, que lorsque les hommes en seront venus à considérer le gouvernement, non comme le directeur, mais comme l'agent, le chargé d'affaires de la société; lorsque les limites de ses fonctions seront clairement reconnues, lorsqu'il aura été établi que les gouvernements doivent uniquement s'attacher à garantir les travailleurs de l'action improductive des fainéants, à maintenir sécurité et liberté dans la production.

En second lieu, il faut établir, sur des bases plus raisonnables, plus amicales, les relations entre les peuples. Les nations en sont encore à se considérer comme nécessairement ennemies sous beaucoup de



rapports ; chacune s' imagine qu' elle ne peut prospérer que par le malheur des autres. Les haines nationales ont été grandement affaiblies par l' influence du christianisme, mais elles n' ont pas encore radicalement disparu ; les prohibitions des produits étrangers, les guerres pour détruire le commerce d' un peuple, etc., sont autant de preuves funestes de l' existence de ces haines, de l' urgence dont il est de prouver à tous les peuples que leurs intérêts sont communs, et qu' ils doivent se traiter en frères. Or, comme nous l' avons dit dans notre deuxième article, ce perfectionnement de la morale ne peut avoir lieu que par l' influence des idées industrielles, des véritables principes économiques.

Enfin, il reste à faire en morale un travail encore plus considérable, plus important que les deux travaux dont nous venons de donner l' idée ; car il faut refondre tout le système des idées morales ; il faut l' asseoir sur de nouvelles bases ; en un mot, il faut passer de la morale céleste à la morale terrestre ; sans disputer ici les inconvénients qu' on trouve à fonder la morale sur la théologie, il suffit d' observer que, de fait, les idées surnaturelles sont détruites presque partout ; qu' elles continueront à perdre chaque jour de leur empire, et que l' espoir du paradis et la crainte de l' enfer ne peuvent plus servir de base à la conduite des hommes. L' esprit humain a marché depuis l' établissement de la morale chrétienne, et par l' effet de ses progrès il se trouve que le temps de la théologie est passé sans retour, et que ce serait folie de vouloir continuer à fonder la morale sur des préjugés dont le ridicule fait tous les jours justice. Les théogonies ont eu leur part, et désormais elles ne peuvent plus servir à rien. Le christianisme a



fait faire un grand pas à la morale; il serait injuste et absurde de le nier; mais on doit reconnaître avec la même bonne foi que son règne est fini et que le temps pendant lequel il a été utile est déjà loin de nous. L'ère des idées positives commence: on ne peut plus donner à la morale d'autres motifs que des intérêts palpables, certains et présents. Tel est l'esprit du siècle et tel sera pour jamais, de plus en plus, l'esprit des générations futures. Voilà le grand pas que va faire la civilisation: il consistera dans l'établissement de la morale terrestre et positive.

### § III

Mais un aussi grand travail que celui de changer tout à fait de système de morale n'est pas l'ouvrage d'un seul jour. Il nous est bien facile de reconnaître que ce n'est pas à notre génération qu'il est réservé de vivre sous l'influence du nouveau système; car ce système n'est point encore organisé, il n'est pas même conçu et encore moins adopté. Le travail de l'espèce, pour le produire, peut être regardé comme ayant commencé par la réformation de Luther. Chez les peuples qui ont embrassé la réforme, l'enseignement de la morale se fait d'après des principes plus positifs. Chez les autres, les institutions morales sont restées soumises à tout l'ancien empire de la théologie; mais, néanmoins, les progrès de l'esprit humain y ont amené de même la chute des vieilles idées et la tendance vers les idées positives. Pour passer au nouveau système, il reste à faire les travaux philosophiques nécessaires pour revoir toutes



les idées, pour les asseoir sur les principes de l'industrie, pour rapporter toute la morale à la production, comme on y rapportera la politique.

Nous devons donc nous regarder comme placés à l'époque du passage de la morale théologique à la morale industrielle; nous sommes à la dernière période de transition, à celle où doivent se faire les travaux d'ensemble indispensables pour terminer l'entreprise commencée par Luther. Voilà le rôle qui nous convient, celui qui nous est assigné par la marche de la civilisation. Nous devons faire les nouvelles idées morales; mais devons-nous faire les nouvelles institutions morales? Il est évident que non, par la raison toute simple qu'il faut attendre que les idées soient faites pour songer à les organiser. Ainsi, ce serait folie que de vouloir supprimer actuellement les institutions morales que subsistent encore, c'est-à-dire les institutions religieuses. On l'a tenté dans notre révolution, mais aussi qu'est-il arrivé? Que ces institutions se sont reconstituées, et qu'après beaucoup de malheurs, on en est revenu au point de départ. Il en est du sacerdoce exactement comme de la royauté: l'auparavant est impossible encore; c'est une œuvre destinée à nos descendants, et qui s'accomplira paisiblement d'elle-même, si nous sommes assez sages pour nous conformer à la marche de l'esprit humain et pour ne pas vouloir sauter par dessus une génération.

Mais le sacerdoce comme la royauté peut être amélioré, s'il ne peut pas être supprimé; nous pouvons aider la transition dans les institutions morales, comme dans les institutions politiques, si nous ne pouvons pas la brusquer. Il est impossible de remplacer tout à coup l'enseignement théologique de la



morale par l'enseignement industriel; mais il est très possible de faciliter le passage de l'un à l'autre. Comment cela peut-il se faire? Par quel moyen, sans supprimer le sacerdoce, peut-on faire qu'il enseigne la morale d'après des principes plus positifs? Le moyen le voici: c'est d'obtenir de notre parlement une loi en vertu de laquelle:

« Nul ne pourra être ordonné prêtre s'il n'a prouvé, par un examen préalable, qu'il est au courant des principales connaissances acquises dans les sciences positives, c'est-à-dire qu'il possède les éléments des mathématiques pures et appliquées, de la physique, de la chimie et de la physiologie. »

Faites qu'une pareille disposition soit adoptée, et, dès lors, les instructions sacerdotales prendront forcément un caractère positif; le prêtre cessera à peu près d'être théologien, pour devenir presque philosophe. Or, ce moyen est très praticable; il ne fait pas la moindre violence aux institutions religieuses, il ne doit éprouver d'elles aucune opposition. On se borne à demander que les prêtres actuels soient au niveau de leur siècle comme l'étaient leurs confrères du moyen âge. Peut-on craindre que le clergé veuille s'obstiner à n'avoir pour membres que des idiots?

Que l'opinion publique se prononce en faveur du moyen transitoire que nous venons de proposer, et bientôt le parlement en fera une obligation à laquelle des prêtres ne se refuseront pas. (*Revue Occidentale*, xiv, 1885, ps. 12-30.)



3) Quatrième volume de l'*Industrie*. Premier cahier—Octobre 1817.

« Enfin, pour terminer tout ce qui est relatif aux insertions d'Auguste Comte dans l'*Industrie*, je dois rappeler qu'avant de publier, en 1818, son quatrième volume, Saint-Simon avait commencé, en 1817, la publication d'un autre quatrième volume. Voici, en effet, l'indication donnée par la bibliographie saint-simoniennne de M. Henri Fournel, page 17. "Quatrième volume in-4°, de 19 pages; premier cahier, 19 pages, octobre 1817". M. Fournel affirme que ce cahier est dû à Auguste Comte. La chose peut paraître douteuse; c'est un travail assez spécial, qui a pour titre: *Comparaison entre l'état politique de l'industrie en France et l'état politique de l'industrie en Angleterre*. Il a été reproduit dans la publication faite sous le titre: *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*.\* Nous le publierons à la suite des quatre cahiers faisant partie des trois volumes sur l'*Industrie*. » (P. LAFFITTE, *Revue Occidentale*, XII, 1884, p. 131.)

\* « *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin* publiées par les membres du conseil institué par Enfantin pour l'exécution de ses dernières volontés et précédées de deux notices historiques. Dix-neuvième volume de la collection générale, *Œuvres de Saint-Simon*, troisième volume. Paris, E. Dentu, éditeur-libraire de la Société des gens de lettres, Palais-Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans, 1869. »



## PREMIÈRE PARTIE

ARTICLE 1<sup>er</sup>

*Comparaison entre l'état politique de l'industrie en France et l'état politique de l'industrie en Angleterre.*

## INTRODUCTION

L'*industrie* est une ; tous ses membres sont unis par les intérêts généraux de la production, par le besoin qu'ils ont tous de sécurité dans les travaux et de liberté dans les échanges. Les producteurs de toutes les classes, de tous les pays sont donc essentiellement amis ; rien ne s'oppose à ce qu'ils s'unissent, et la coalition de leurs efforts nous paraît, ainsi que nous l'avons montré dans les articles précédents, la condition indispensable pour que l'industrie obtienne tout l'ascendant dont elle peut et doit jouir. Mais si tous les industriels ont les mêmes intérêts, tous n'ont pas les mêmes moyens. Chaque genre d'industrie donne, à ceux qui l'exercent, des forces particulières. De même, les industriels de chaque pays se trouvent dans telle ou telle position plus ou moins favorable aux intérêts de l'industrie, selon le gouvernement sous lequel ils vivent. L'industrie a partout la même marche ; mais, suivant les circonstances où elle s'est trouvée dans tel ou tel pays, elle a pris un caractère politique particulier, elle a obtenu telle ou telle influence dans la direction des affaires publiques ; or, il nous semble que ces différences dans l'état politique de l'industrie chez les différents peuples, loin d'être un obstacle à l'union des industries nationales, sont au contraire, pour elles, un



motif nouveau de se coaliser, parce que ces diverses forces politiques de l'industrie, loin d'être essentiellement opposées, peuvent, au contraire, se combiner avec avantage pour atteindre le but d'utilité commune. C'est ce que nous allons établir en comparant l'état politique de l'industrie anglaise avec celui de l'industrie française, lesquelles sont incontestablement les deux industries les plus considérables, celles qu'il importe le plus d'unir, parce que la coalisation de leurs efforts suffit pour exécuter tout ce qui est nécessaire à l'établissement complet et général du régime industriel.

### § 1.<sup>er</sup>

#### *État politique de l'industrie anglaise*

Depuis très longtemps, l'industrie joue un rôle politique en Angleterre, mais elle n'a obtenu une part franche, positive et assurée dans l'administration de la chose politique qu'à l'époque et par l'effet de la révolution de 1688. Or, à cette époque, la féodalité et la théologie avaient encore un grand empire. L'industrie, ayant constitué son pouvoir politique dans un tel état de choses, a donc forcément dû se ressentir de cette influence anti-industrielle; aussi s'est-elle trouvée en subalterne dans tout ce qui touche aux grandes combinaisons politiques. Deux des trois parties du Parlement anglais sont essentiellement féodales; la Chambre des communes seule agit dans un esprit industriel; et ces deux parties féodales sont deux pouvoirs distincts non seulement dans la charte, et par les formes, mais



encore par le fait et dans l'opinion. Les pairs, en Angleterre, jouissent d'une force particulière; tous ont de grandes possessions territoriales, des privilèges, des vassaux; ainsi, chacun d'eux exerce sur la chambre industrielle une action très distincte de l'action royale, mais qui n'est pas moins opposée qu'elle aux intérêts, à la marche de l'industrie. L'industrie est donc en minorité dans le Parlement anglais; elle a toujours deux pouvoirs à combattre, et, par conséquent, elle est toujours dominée par eux dans les grandes mesures qui agissent sur la masse de la nation. Elle ne peut rien changer au plan politique général arrêté par le pouvoir royal et par le corps aristocratique. En un mot, elle n'a point de part aux combinaisons qui se rapportent aux relations extérieures; dans tout cela, c'est l'esprit féodal qui domine. Aussi a-t-on vu que, jusqu'à présent, la politique extérieure de l'Angleterre n'a nullement été dirigée dans l'intérêt de l'industrie. L'esprit qui a présidé à cette politique, c'est la manie de conquêtes, la passion de dominer; or, c'est là ce qui caractérise essentiellement la féodalité. L'esprit féodal est tout à fait guerrier; l'esprit industriel est nécessairement pacifique. L'Angleterre, à l'égard des puissances du continent, s'est toujours montrée comme organisée pour la guerre, preuve certaine que ce n'est point l'industrie qui dirige la politique extérieure, et que la féodalité y préside exclusivement. Aussi a-t-on vu, dans les occasions les plus importantes, dans la lutte avec les colonies américaines, dans la guerre avec la France, que le vœu de l'industrie était contre ces mesures ruineuses; que c'était malgré l'industrie, malgré ses intentions exprimées par la Chambre des communes, que la plupart des



guerres avaient lieu. On voit donc, par le fait, que l'industrie anglaise ne dirige pas la politique extérieure du gouvernement anglais; qu'elle ne préside point aux grandes mesures où l'on dispose de la masse de la nation, et que, dans les grandes combinaisons sociales, c'est la féodalité qui domine. Ce fait ainsi établi à *posteriori*, nous en avons donné la raison dans les circonstances sous l'influence desquelles l'industrie anglaise a pris son caractère politique, influence qui fait que la féodalité se trouve en majorité dans le Parlement anglais.

Mais si tel est l'état des choses, quelle est donc la force politique de l'industrie en Angleterre? Quelle part s'est-elle faite? Sa part, la voici.

La constitution anglaise a concédé à l'industrie le droit de voter l'impôt, la liberté des personnes et des pensées, le maintien des propriétés. Ces droits que la charte garantit, l'industrie se les est assurés de la manière la plus complète, et la féodalité ne peut point y toucher. Pour tout ce qui concerne l'administration intérieure, un citoyen anglais est vraiment un homme libre; il ne craint aucune atteinte pour sa propriété, il peut émettre sa pensée au grand jour avec une parfaite franchise; il dispose de ses facultés avec une pleine liberté. Il n'a point à redouter une arrestation illégale, une spoliation inique. Ces droits précieux que l'industrie a conquis en Angleterre, elle les défend contre toutes les usurpations, parce que tous les producteurs savent s'entendre, parce qu'une injustice qui porte sur l'un d'entre eux est ressentie et repoussée par tout le corps de la nation, par toute la classe industrielle.

Ainsi, l'industrie anglaise a tiré tout le parti possible de la position où la force des circonstances



l'a placée; obligée de se resserrer dans un cercle étroit, elle s'est acquis tous les avantages auxquels elle pouvait atteindre. Elle a contracté d'excellentes habitudes nationales qui lui garantissent pour jamais la possession de ce qu'elle a su obtenir, et c'est en vertu de ces habitudes intérieures que l'industrie a prospéré en Angleterre beaucoup plus que chez les autres nations, quelque contraire qu'ait été la politique extérieure du gouvernement anglais aux intérêts de l'industrie.

En résumé, on voit que l'industrie anglaise n'a point pu empêcher l'action de la féodalité, relative à la masse, mais qu'elle s'est parfaitement garantie contre l'arbitraire qui pèse sur les individus.

## § II

### *État politique de l'industrie française*

L'industrie française se trouve dans une position toute différente. Elle vient de se constituer à une époque où la féodalité est anéantie. Dès lors, c'est elle qui a le dessus dans toute l'administration des affaires publiques. La Chambre des pairs n'est nullement féodale: elle n'est aristocratique que de nom et dans la charte, mais point du tout par le fait et dans l'opinion. Les pairs de France n'ont ni grands domaines territoriaux, ni privilèges de féodalité, ni vassaux. Il ne reste plus rien de féodal que la royauté, et, par le fait, il y a réellement deux chambres industrielles, c'est-à-dire deux chambres qui pensent et qui agissent dans le sens des intérêts de l'industrie. Les membres de la chambre dite aristocratique n'ont



d'autre intérêt que ceux-là ; ils ne sont point un pouvoir distinct ; ils sont, à proprement parler, une extension du corps qui représente l'industrie. On peut bien les considérer, sous un certain point de vue, comme une extension du pouvoir royal, car ils en dépendent, pour la plupart, quant à leurs moyens d'existence ; mais ce n'est là qu'un effet momentané, d'ailleurs peu considérable. Quand bien même il serait vrai qu'un pair qui reçoit les faveurs de la cour votera toujours dans le même sens que la royauté, il est clair que si ces faveurs sont ôtées, il votera dans le sens industriel, tandis qu'en Angleterre, un pair disgracié ne vote point nécessairement dans les intérêts de l'industrie, parce que, comme pair, il a des intérêts anti-industriels tout à fait indépendants de ceux qu'il peut avoir en qualité de coartisan.

Ainsi l'industrie française se trouve, par l'influence de l'époque où elle a pris sa part dans le gouvernement, jouer un rôle politique plus élevé que celui de l'industrie anglaise. L'industrie, en France, n'a de lutte à soutenir que contre un seul pouvoir ; car, en considérant même la Chambre des pairs comme une extension du pouvoir royal, tandis qu'elle est bien plutôt une extension du pouvoir industriel, il serait toujours vrai de dire qu'il n'y a en France que deux pouvoirs politiques distincts, celui de la royauté et celui de l'industrie. Par là, il se trouve que l'industrie française prend une part active dans les hautes combinaisons sociales, qu'elle jouit d'une influence directe sur le plan politique général, sur celui qui règle les relations extérieures, et qu'une guerre désastreuse ne peut être entreprise contre sa volonté.

Elle est donc placée dans une position politique



plus favorable que celle de l'industrie anglaise. Mais cette supériorité est bien compensée par les avantages qui lui manquent, et que l'industrie anglaise possède à très haut degré.

L'industrie n'est point constituée en France depuis assez longtemps pour qu'elle ait pu contracter encore de bonnes habitudes nationales. Elle n'a point cet esprit public, ce sentiment de la communauté d'intérêt qui domine en Angleterre et qui, à moins d'être produit momentanément par un excès d'enthousiasme, ne peut provenir que du temps. Chaque Français tient à sa liberté, au maintien de ses propriétés; mais nous n'avons pas encore un sentiment de nos droits aussi fort, aussi net, que celui qui existe dans le moindre citoyen anglais. Nous ne savons point encore lier assez intimement l'intérêt individuel avec l'intérêt de tous. En France, un acte arbitraire n'est ressenti que par celui qui en est frappé; la masse n'imagine pas qu'il lui importe de le repousser; et même celui qui est victime d'un acte arbitraire s'y résigne paisiblement, sauf à s'en plaindre ensuite, lorsqu'il aura déjà éprouvé les plus grandes vexations. \*

\* En France, chacun dit bien qu'il ne faut obéir qu'aux lois, mais cependant personne ne songe à opposer la moindre résistance au plus petit agent de l'autorité qui vient exécuter un acte illégal. Nous n'avons pas encore cet esprit d'indépendance qui caractérise les Anglais. Chez nous, l'indépendance n'est qu'un principe; chez les Anglais, elle est action; et cette indépendance ils la portent partout; en tous pays ils sont prêts à résister à tout ce qui n'émane pas de la loi. Parmi les nombreux exemples qu'on en pourrait citer, nous nous contenterons de rapporter l'anecdote suivante qui a eu lieu en France tout récemment.

« Peu de temps avant le 20 mars, un Anglais achète l'hôtel de Noailles. A l'arrivée de Bonaparte, comme il n'avait encore payé qu'un acompte, l'administration se mit en devoir d'exécuter le décret impérial concernant les biens des émigrés et d'expulser l'acquéreur.

« A l'ordre de quitter les lieux, qui lui fut intimé par un huissier, l'Anglais ne répondit autre chose, sinon qu'il était chez lui, que l'acte civil



En résumant tout ce que nous venons de dire sur l'industrie française, nous voyons que, par l'effet de l'époque où elle s'est constituée dans le gouvernement, elle se trouve dans une position politique plus favorable que celle de l'industrie anglaise, mais qu'elle n'a point encore tiré de cette position tous les avantages qu'elle en peut déduire; de telle sorte qu'à l'inverse de l'industrie anglaise elle a une influence assez importante pour empêcher l'action de l'arbitraire sur la masse, mais qu'elle n'a point encore contracté les habitudes nationales nécessaires pour se préserver de l'arbitraire relatif aux individus.

### § III

#### *Conclusion*

De ce que nous avons dit jusqu'à présent, il résulte que l'industrie anglaise et l'industrie française sont dans deux états politiques différents, qu'elles jouissent chacune d'un genre d'influence particulier dans la direction de leurs affaires respectives. L'industrie anglaise s'est préservée de l'arbitraire sur

qui le faisait propriétaire ne pouvait être annulé que par un autre acte civil; que telle était la loi.

« Le lendemain, un autre huissier se présente; même réponse que la veille, et terminée à peu près en ces termes: « Dites à ceux qui vous envoient que je ne sors d'ici qu'en vertu d'un jugement. On dit que vous êtes libres en France, je saurai bientôt si vous l'êtes. Je vais faire ce qu'en pareille occasion je ferais en Angleterre: la maison d'un citoyen est inviolable; ma maison sera fortifiée, mes gens armés, et on tirera sur quiconque viendra, comme vous, Monsieur, m'y faire violence, au nom d'une autorité qui n'est pas celle des lois. »

« Et, en effet, la maison fut fortifiée, les portes barricadées, les gens armés. L'affaire fit du bruit, elle fut portée au Conseil d'État: l'Anglais fut tranquille chez lui. »

Quel Français oserait montrer une fermeté pareille ?



les individus, mais elle ne peut se garantir de celui qui agit sur la masse. L'industrie française, au contraire, a des garanties contre l'arbitraire relatif à la masse, et ne sait point se préserver de celui qui pèse sur les individus. Ne s'ensuit-il pas qu'il est de l'intérêt mutuel de l'industrie anglaise et de l'industrie française de se réunir, de combiner leurs forces? Comme producteurs, les industriels de France et d'Angleterre n'ont absolument aucun motif de se haïr; ils sont, au contraire, rapprochés par les intérêts généraux de l'industrie; mais de plus, en vertu de leur position politique particulière, ils ont le plus grand intérêt à se coaliser. L'industrie française et l'industrie anglaise se trouvent à l'égard des gouvernements de la France et de l'Angleterre, dans une situation précisément telle, que ce qui manque de force politique à chacune d'elles se trouve possédé par l'autre. Réunies, elles auront donc toutes les forces; isolées, elles continueront à souffrir toutes deux de ce qui leurs forces ne sont pas complètes.

La coalition de toutes les industries nationales est nécessaire pour préparer l'établissement du régime industriel. Mais cette évolution ne peut se former soudainement sur tous les points du monde civilisé; elle doit commencer par l'union de l'industrie française et de l'industrie anglaise, celle de toutes qui ont l'intérêt le plus évident de combiner leurs efforts. Leur union est possible; car, encore une fois, tous les industriels sont amis; elle est avantageuse à chacune d'elles, car les forces qui manquent à l'une se trouvent dans l'autre; d'un autre côté, l'industrie, comme nous l'avons dit bien souvent, possède toutes les forces réelles. L'industrie anglaise et l'industrie française peuvent donc et doivent avoir



la ferme intention de s'unir, et il est en leur pouvoir de se coaliser. Quel obstacle peut donc s'opposer à cette union? Aucun, si ce n'est l'ignorance des moyens de combiner leurs efforts.

#### APPENDICE

Le corps industriel se compose, comme nous l'avons établi, de deux grandes familles: celle des savants ou des industriels de théorie et celle des producteurs immédiats ou des savants d'application. Dans tout ce que nous venons de dire, il n'a été question que des industriels praticiens. Nous pouvons faire des réflexions analogues par rapport aux industriels théoriciens.

La classe scientifique anglaise et la classe scientifique française se trouvent aussi dans une situation telle, que ce qui manque à chacune d'elles est possédé par l'autre.

L'industrie théorique française est constituée, et l'organisation du corps savant français de l'académie des sciences est complète, sauf la philosophie qu'il n'a pas, qu'il ne pouvait avoir encore, mais qu'il aura sans doute bientôt. Que manque-t-il à ce corps pour entrer avec fruit dans la ligue industrielle générale, pour travailler à établir le régime industriel? Une seule chose! C'est d'être libre, c'est de se dégager de toute influence du gouvernement.

Cette condition, le corps savant anglais l'a remplie. La société royale de Londres est libre; ses rapports avec la classe des producteurs immédiats sont plus directs; mais, d'un autre côté, son organisation est loin d'être aussi complète, aussi bien combinée que celle de notre institut.



Ainsi, l'industrie théorique anglaise et l'industrie théorique française, de même que les deux industries pratiques, jouissent chacune d'un avantage qui manque à l'autre. Elles ont donc, comme les industries pratiques, un puissant intérêt à se combiner.

## ARTICLE II

Nous venons d'établir l'intérêt mutuel qui doit porter l'industrie anglaise et l'industrie française à se réunir, et quels avantages chacune d'elles doit retirer de la combinaison de leurs efforts. Les motifs de coalition que nous avons présentés nous paraissent très solides, et nous ne doutons pas qu'en méditant sur ce sujet on ne trouve nos raisons convaincantes, mais nous ne craignons pas d'avancer avec la même confiance que ce projet sera considéré par la plupart des personnes, par les parties intéressées même, comme une rêverie impossible à réaliser, comme une combinaison analogue à l'*impraticable pain* de l'abbé de Saint-Pierre.

Toutes les objections qu'on peut faire se réduisent à peu près à celle-ci: il existe une haine profonde entre la France et l'Angleterre, et il faut beaucoup de temps pour changer à cet égard les habitudes des deux nations, pour leur faire adopter une disposition nouvelle essentiellement pacifique.

Quant à cette haine nationale réciproque, nous sommes loin d'en nier l'existence. Mais d'abord elle n'a pas lieu dans l'industrie théorique; les savants de France et d'Angleterre se considèrent généralement comme étant de la même famille et s'occupent,



chacun de leur côté, de réprimer tout ce qui tend à introduire la discorde entre eux. La lutte existe, il est vrai, dans l'industrie pratique, quoique à un bien moindre degré qu'on ne se l'imagine ordinairement, puisque l'industrie anglaise et l'industrie française ont manifesté plus d'une fois l'une et l'autre le désir de la paix, l'aversion pour la guerre; mais cet esprit de discorde et de haine est essentiellement contraire à l'esprit industriel; il n'est autre chose que le résultat de l'influence de la féodalité. C'est parce que l'esprit industriel ne domine pas encore, que les haines nationales continuent à subsister. Mais, du moment que l'industrie prendra le dessus, ces haines disparaîtront pour faire place à des dispositions fraternelles, fondée sur la conscience de l'identité des intérêts. En un mot, la haine existe encore entre les industriels praticiens de France et les industriels praticiens d'Angleterre, mais cette haine n'est point produite par l'esprit industriel; elle est uniquement, de part et d'autre, le résultat de l'esprit féodal; elle a constamment diminué avec l'influence de la féodalité; elle doit disparaître entièrement quand l'esprit industriel deviendra tout à fait dominant.

Quant aux moyens de faire adopter aux deux industries nationales l'idée d'unir leurs efforts, c'est-à-dire quant aux moyens d'exécuter le projet de coalition, il semble d'abord que tout cela est bien difficile, qu'il faut beaucoup de temps et de soin pour en venir à bout. Mais si l'on veut bien y réfléchir avec nous, on verra que tout se réduit à une chose toute simple.

N'est-il pas clair que si, d'une part, les cent premières personnes de l'industrie théorique et les cent premières personnes de l'industrie pratique en



France; de l'autre, le même nombre de personnes de l'ordre correspondant en Angleterre, adoptent le projet de l'union des deux industries nationales, il est en leur pouvoir de le faire admettre par le reste de l'industrie dans les deux pays? L'opinion des principaux membres de l'industrie théorique et d'application suffit pour déterminer en un instant l'opinion publique. Si les choses ne se passent point ainsi, la raison en est que l'industrie se regarde encore comme subalterne en matière d'intérêt général, qu'elle ne forme pas son opinion d'elle-même, qu'elle laisse à d'autres qu'elle le soin de discuter ses intérêts. Quelles sont les personnes, en France et en Angleterre, qui s'occupent d'éclairer le public sur ses intérêts? Ce sont presque uniquement des hommes absolument étrangers et aux sciences théoriques et aux sciences d'application, aux connaissances positives comme aux combinaisons industrielles, des hommes qui ne font partie ni de l'industrie scientifique, ni de l'industrie pécuniaire. Voilà quels sont à peu près les esprits exclusivement occupés de traiter les intérêts généraux, d'examiner les besoins de la société et les moyens d'y pourvoir. N'est-il pas bien remarquable que des industriels soient précisément les seuls qui ne discutent pas les intérêts de l'industrie? N'est-il pas bien étrange que les savants et les producteurs, qui sont les vrais intéressés dans les affaires publiques, et qui seuls ont les connaissances positives nécessaires pour en bien juger, n'osent former leur opinion sur les questions d'intérêt général, que d'après les décisions d'écrivains qui ne remplissent ni l'une ni l'autre de ces deux conditions? En vérité un tel état de choses est trop bizarre, tranchons le mot, trop niais, pour qu'il puisse durer, pour



qu'il ne cesse pas dès l'instant qu'il sera remarqué. On est donc en droit d'espérer que les industriels cesseront bientôt de traiter leurs affaires par procureurs; qu'ils se mêleront de discuter par eux-mêmes les questions d'intérêt public; qu'en un mot, de passive qu'elle a été jusqu'à présent, l'industrie deviendra active. C'est dans ce changement important que consiste, à proprement parler, le passage du régime arbitraire au régime industriel, comme nous l'avons déjà remarqué et comme il n'est pas inutile de le répéter. Tant que l'industrie se considère comme étant sous la tutelle du gouvernement et sous l'inspiration des écrivains politiques qui n'appartiennent à aucune des deux classes industrielles, elle est passive et on reste dans l'ancien régime; mais du moment que l'industrie vient à protéger le gouvernement, qu'elle s'occupe de vouloir par elle-même, de rechercher ce qui lui convient, et qu'elle ne se meut directement que d'après sa propre impulsion, alors elle devient active, et on entre dans le régime industriel.

Si l'opinion des principaux membres de l'industrie ne détermine point l'opinion publique, cela tient donc à ce que ces hommes ne s'occupent point d'agir sur l'opinion de la masse; qu'eux-mêmes reçoivent leurs jugements d'ailleurs. Ainsi on ne peut douter que si la tête de l'industrie des deux genres, en France et en Angleterre, adopte la proposition que nous avons faite de coaliser l'industrie anglaise et l'industrie française, cette adoption suffit pour déterminer l'opinion publique dans les deux pays en faveur de cette proposition et pour produire, par le fait, la coalition des deux industries. Tout se réduit donc à faire vouloir cette coalition aux principaux industriels



théoriciens et praticiens tant de la France que de l'Angleterre. Or, c'est là ce que nous avons entrepris. Dans cette entreprise, comme dans les entreprises industrielles quelconques, il y a nécessairement, comme nous l'avons établi, deux parties, la théorie et la pratique. Or, de ces deux parties, nous n'en avons qu'une, c'est la théorie. La partie théorique de l'entreprise consiste à établir quel intérêt les industriels ont à s'unir, pour quel objet ils doivent s'associer, et comment doivent être combinés leurs efforts. C'est là notre tâche: les travaux que nous avons publiés ont pour but de la remplir. C'est au public de juger si ce but est atteint. Mais ce n'est là qu'une moitié du travail. La capacité philosophique n'est que l'une des deux capacités indispensables pour le succès de l'entreprise, il nous manque la capacité financière, c'est-à-dire des capitaux et des moyens de persuasion. A l'égard des membres de l'industrie d'application, par notre position, par notre genre de facultés, nous n'avons de relations naturelles qu'avec les industriels théoriciens; nos moyens n'ont d'action directe que sur eux. Pour déterminer le concours des industriels praticiens, un membre de l'industrie pratique est indispensable. Ce serait sortir du rôle qui nous est forcément assigné par la nature des choses, par cette division nécessaire de la capacité théorique et de la capacité pratique, que de vouloir agir sur l'industrie d'application, autrement que par la publication de nos travaux.

Nous avons établi qu'une souscription générale de l'industrie pratique est nécessaire pour l'exécution des travaux qui doivent préparer l'établissement du régime industriel. Or, ce concours des industriels



praticiens, il n'est pas en notre pouvoir de le déterminer. Il manque donc à l'entreprise que nous avons conçue un industriel praticien, un homme qui possède des capitaux et qui ait des relations de confiance et de crédit avec l'industrie d'application; un homme, en un mot, capable de déterminer le concours des principaux industriels praticiens, de même que nous tentons de déterminer celui des théoriciens. Le praticien que nous appelons doit, en outre, satisfaire à la condition de concevoir nettement le but et le plan de notre entreprise. Mais ce n'est pas là ce qui peut nous arrêter; car nos relations personnelles nous ont convaincu que cette capacité se trouve autant pour le moins dans la classe des industriels d'application que dans celle des industriels de théorie.

Notre entreprise ne peut donc marcher sans l'association d'un des membres de l'industrie pratique; nous l'appelons franchement, se présentera-il? Oui, car il y trouvera ce qui détermine tous les hommes: de la considération, nous ne nous amusons pas à le prouver; des bénéfices, c'est ce qu'il nous reste à établir.

Il n'est nullement question, pour l'associé que nous appelons, d'un généreux dévouement, de grands sacrifices à faire pour le bien public. Il s'agit tout simplement de voir clair dans une situation financière. Quant aux avantages qui doivent résulter pour l'humanité des travaux que nous entreprenons, nous croyons que tout homme capable de réfléchir ne peut les révoquer en doute. Mais ce n'est point uniquement cela qu'il faut considérer dans une entreprise de bien public. Travaillant à établir ce régime industriel, laissons-nous au moins diriger par les idées industrielles. L'industrie a pour principe de ne jamais



se mêler d'une entreprise sans y trouver son profit, et nous nous garderons bien de vouloir faire admettre un principe contraire. Nous sommes convaincu qu'une entreprise d'utilité générale ne se fait jamais bien lorsque ceux qui y concourent n'y trouvent point leur avantage particulier; et c'est surtout parce que chacun verra clairement son bien dans le bien public, que le régime industriel que nous préparons doit assurer une grande prospérité à l'espèce humaine. Nous croirions n'avoir rempli qu'à demi la tâche qui nous est imposée, si nous ne prouvions pas, avec la dernière évidence, aux hommes que nous appelons à notre entreprise, que cette entreprise, loin d'exiger d'eux des sacrifices, est, au contraire, extrêmement productive. Or, c'est ce qu'il est facile de voir en observant que les fonds nécessaires pour l'exécution seront nécessairement beaucoup moindres que la somme des souscriptions qui seront faites par l'industrie européenne tout entière, qui est intéressée au résultat de cette entreprise. Son but final, qui est l'établissement du régime industriel, est du plus haut degré d'intérêt pour les productions de tous les pays civilisés; ils feront donc une bonne spéculation en souscrivant pour cette entreprise, car ce qu'ils gagneront est bien supérieur aux sacrifices qu'ils pourront faire. \*

Mais, d'un autre côté, ces souscriptions, quelque

\* Notre entreprise est absolument semblable à toutes celles qui ont un but d'utilité publique. Quand il s'agit, par exemple, de construire un pont, il faut un ingénieur et un capitaliste; ensuite, pour subvenir aux frais de l'entreprise, les entrepreneurs établissent un modique droit de passage, qui se trouve toujours procurer, en outre, des bénéfices considérables, sans que le public y perde rien, parce que les avantages que chacun tire de cette construction sont bien supérieurs à la petite rétribution qu'il donne; de sorte que le public et les entrepreneurs y gagnent tous les deux. C'est à cette condition essentielle aussi que doit satisfaire toute entreprise d'intérêt général.

modique que soit chacune d'elles, couvriront bien au-delà des frais de l'entreprise; l'excédent sera l'objet d'un partage égal entre la capacité scientifique et la capacité financière, lesquelles auront également concouru, chacune à sa manière, au succès de l'entreprise.

Ainsi, l'industriel d'application qui viendra combiner ses efforts avec les nôtres doit se regarder comme engagé dans une entreprise qui est susceptible de devenir la plus lucrative de toutes, et qui le deviendra certainement si les efforts sont bien combinés.

En résumé général, le problème que nous avons entrepris de résoudre et dont l'industrie désire fortement la solution, c'est l'établissement d'un régime industriel. Pour cela, nous avons établi qu'il y avait de grands travaux philosophiques à exécuter, dont nous avons donné l'idée. Pour exécuter ces travaux de la manière la plus propre à remplir leur but, la coalition de tous les industriels des deux genres est indispensable. Pour déterminer cette coalition, il est nécessaire et il suffit de combiner l'industrie anglaise et l'industrie française. Or, cette question se réduit à celle de faire concourir la tête de ces deux industries, tant par rapport à la théorie que par rapport à la pratique. Voilà à quoi est amené le but de notre entreprise. Mais pour qu'elle réussisse, il faut deux sortes de capacités. Nous n'avons que la capacité scientifique; il nous manque la capacité financière. Nous l'appelons, elle viendra, car tel est son intérêt sous tous les rapports; elle a des bénéfices pécuniaires assurés; car, avec son secours, notre entreprise doit être la plus productive. C'est d'après ces réflexions et avec la confiance qu'elles nous



inspirent que nous attendons l'associé qui nous est nécessaire.

NOTA. — Ce travail est le premier cahier du 4<sup>e</sup> vol. de l'*Industrie*, in-4<sup>o</sup> de 19 pages. Octobre 1817. Il a été reproduit dans les *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*; il se trouve dans le 19<sup>e</sup> vol. de collection générale et le 3<sup>e</sup> vol. des *Œuvres de Saint-Simon*. Voir le numéro de la *Revue Occidentale* du 1<sup>er</sup> janvier 1884.

(*Revue Occidentale*, XIV vol., 1885, ps. 30-45.)

d) Impression causée par les écrits précédents.

- 1) Lettre que les souscripteurs à l'Encyclopédie de Saint-Simon adressèrent au ministre, secrétaire d'État du roi, au département de la police générale.

Des idées aussi hardies et si en avant de la moyenne des esprits cultivés, firent sensation. Aussi, les souscripteurs à l'Encyclopédie de Saint-Simon, dont on verra la liste dans le premier cahier que nous allons publier, déclarèrent-ils, pour le plus grand nombre, qu'on avait mal interprété leur adhésion. \*

Dans le premier cahier du tome IV de l'*Industrie*, publié en 1818, et qui appartient exclusivement

\* Voici la lettre à laquelle je fais allusion :

« Paris, 30 Octobre 1817.

« A Son Excellence monseigneur le ministre, secrétaire d'État du roi, au département de la police générale.

« Monseigneur.

« Il a paru des distributions d'un ouvrage intitulé: *L'Industrie ou Discussions politiques, morales et philosophiques*, par M. H. Saint-Simon, dans lesquelles nous avons remarqué avec étonnement une liste de prétendus souscripteurs; ce qui semblerait indiquer que ceux qu'on désigne ainsi



à Saint-Simon, celui-ci constate l'effet qu'avait produit sur ses lecteurs ordinaires le volume dû à Auguste Comte.

« On nous reproche d'avoir, dans notre troisième volume, perdu le fil de notre première direction : cette direction était donc bonne, et nous trouvons jusque dans ce reproche une sorte d'éloge et d'encouragement qui nous console pour le passé et nous avertissant pour l'avenir. »<sup>1</sup>

Et de fait, Saint-Simon rentra effectivement dans la voie industrielle et pratique qui lui était propre, et abandonna la voie large et philosophique inaugurée d'une manière si remarquable par Auguste Comte. (P. LAFFITTE, *Revue Occidentale*, xii, 1884, ps. 128-129.)

partagent les opinions publiées par l'auteur et en ont encouragé la publication. Nous nous empressons de déclarer à Votre Excellence qu'aucun de nous n'a eu connaissance de ces écrits avant leur publication; qu'il n'y a eu de notre part aucune souscription tendant à encourager des ouvrages dont nous sommes fort éloignés de partager les principes.

« M. Saint-Simon s'est présenté chez chacun de nous, il y a environ un an, en nous annonçant qu'il avait l'intention de publier des observations sur les progrès du commerce et de l'industrie qu'il a fait paraître alors; sa situation pécuniaire ne lui permettant pas d'en faire la dépense, nous avons cédé à ses instances réitérées, en exerçant à son égard un acte de pure libéralité. Nous supplions Votre Excellence de vouloir bien ordonner que notre désaveu formel soit consigné dans les journaux.

« Nous sommes, avec respect, Monseigneur, vos très humbles et très obéissants serviteurs. — Signé: Vital ROUX, — D. ANDRÉ et François COTTIER. — BARILLON. — VASSAL. — HEUTZEL, BLANC et Cie. — HOTTINGUER. — GROS-DAVILLIERS. — BARTOLDI. — G. DELLESERT. — GUÉRIN DE FRONCIN et Cie. — PÉRIER frères, etc. »

M. Enfantin, en reproduisant cette liste, ajoute la réflexion suivante : « MM. Laffitte, Pérégaux et Ternaux refusèrent de signer cette ridicule épître, qui montre la timidité des hommes dont Saint-Simon était réduit à mendier le concours. » (*Œuvres de Saint-Simon*, troisième vol., page 9. — Collection Enfantin.)

1 *L'Industrie*, par Henri Saint-Simon, tome IV, premier cahier. Paris 1818, page 2.

En Septembre, enfin, paraissaient les trois premiers cahiers du troisième volume de l'*Industrie*; en Octobre le quatrième et dernier.<sup>1</sup> Quoique signés Saint-Simon, ils étaient en totalité<sup>2</sup> rédigés par Auguste Comte. Si l'écrivain changeait, simple coïncidence si l'on veut, le format changeait; l'imprimeur et l'éditeur aussi. A l'*in-octavo* se substituait l'*in-quarto*; J. Smith, imprimeur, à Cellot, imprimeur. Tout changeait, comme dira Laffitte.<sup>3</sup>

Tout changeait, en vérité. A l'accueil favorable des souscripteurs succédait un accueil défavorable.

Émus des idées exprimées dans les quatre cahiers de ce troisième volume, du quatrième cahier surtout, les souscripteurs adressèrent à Son Excellence Monseigneur le ministre, secrétaire d'Etat, au département de la police générale,<sup>4</sup> le 30 Octobre, une lettre<sup>5</sup> à laquelle Laffitte et Ternaux refusèrent de s'associer, le premier "comprenant trop bien l'importance du travail et de la production industrielle, bien qu'il n'entrât point tout à fait dans la voie que Saint-Simon lui traçait";<sup>6</sup> le second "parce qu'il avait avec Saint-Simon des relations plus étroites".<sup>7</sup>

<sup>1</sup> *Œuvres complètes*, III, 8.

<sup>2</sup> Cf. *infra*, p. 10.

<sup>3</sup> *Revue Occidentale*, XII, 123.

<sup>4</sup> Le comte Decaze, ministre, secrétaire d'État (*Almanach royal* (1817), p. 168).

<sup>5</sup> (Reproduction de la lettre déjà transcrite ci-dessus ps. 202-203 d'après la *Revue Occidentale*. — R. T. M.)

<sup>6</sup> G. Hubbard, *Saint-Simon, sa vie et ses travaux*. Paris, Guillaumin, 1857, in-12, p. 81.

<sup>7</sup> *Ibid.*



Dix jours avant, La Rochefoucauld-Liancourt avait adressé à Saint-Simon une lettre dans des termes semblables.<sup>1</sup>

Les quatre cahiers *in-quarto* formant le troisième volume de l'*Industrie* avaient été un insuccès. Saint-Simon voulu se relever aux yeux des souscripteurs offensés. Il rédigea donc lui-même, sous son nom, un autre volume. Cette publication forme le tome quatrième de l'*Industrie*. Il est annoncé, le 16 Mai 1818, dans le *Journal de la librairie*,<sup>2</sup> sous le n° 1906.

Dans cet ouvrage, Saint-Simon, pour s'excuser du précédent écrit (le troisième volume de l'*Industrie*) qu'il avait signé et qu'il n'avait pas rédigé, ayant

1 Voici la lettre :

« Je m'étais expliqué avec vous sur certaines phrases qui, dans un des premiers volumes déjà paru, semblaient toucher des matières étrangères à votre plan et prêter à des interprétations dangereuses ; vous vous rappelez même que vous m'avez entièrement assuré sur ce point pour l'avenir et que j'ai fait de cette assurance la condition de mon abonnement. Quei est mon étonnement et ma peine lorsqu'aujourd'hui, ouvrant les cahiers *in-quarto* que vous venez de faire paraître et que je n'avais pas encore eu le temps de couper, j'y trouve des principes assurément étrangers au titre de l'ouvrage, des principes que je ne me permets pas de qualifier ici ; des principes, enfin, qui n'ont été, ne sont, ni ne seront jamais les miens. J'ai lieu d'être personnellement blessé de trouver de tels principes, de telles assertions dans cet ouvrage, dans lequel vous avez pris avec moi l'engagement de ne rien écrire qui ne pût être approuvé par les amis de l'ordre et du gouvernement sous lequel nous vivons. J'ai donc l'honneur de vous prier, Monsieur, de ne plus me considérer comme le souscripteur de votre ouvrage, titre que je désavouerai hautement, car il m'est profondément pénible de voir mon nom à la tête d'un ouvrage où sont énoncés des principes que je blâme de toute ma force comme désorganisateur de tout ordre social, comme incompatibles avec la liberté telle que je la conçois et que j'aime.

« J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer sincèrement.

« Signé : LIANCOURT. »

(Ferdinand Dreyfus, *La Rochefoucauld-Liancourt*, p. 489.)

2 L'INDUSTRIE ou "Discussions morales et philosophiques dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants". A Paris, chez Verdière, libraire, quai des Grands-Augustins, n. 27, de l'imprimerie Abe Lanoé, in-8° de 160 p. — Ce volume, réimprimé par O. Rodrigues, est maintenant plus généralement connu sous ce titre : "Vue sur la propriété et la législation" (éd. Rodrigues, 1832.)

laissé ce soin à Comte, s'exprime ainsi, dans une préface, manière d'avertissement :

« On nous reproche d'avoir, dans notre troisième volume, perdu le fil de notre première direction; cette direction était donc bonne, et nous trouvons jusque dans ce reproche une sorte d'éloge et d'encouragement qui nous console pour le passé en nous avertissant pour l'avenir. Nous aimons même à croire qu'après lecture de ce volume, le public reviendra à une opinion plus indulgente sur le volume précédent. »

(ALFRED PEREIRE, *Des premiers rapports entre Saint-Simon et Auguste Comte d'après des documents originaux* (1816-1819).—*Revue Historique*, Mai-Juin 1906, ps. 68-70.)

### 3) Attitude de Laffitte et Ternaux.

C'est de cette époque que datent les relations de Saint-Simon avec les principaux représentants du parti libéral, surtout avec MM. Laffitte et Ternaux, qu'il encourageait dans leurs luttes contre les tendances théologiques et féodales de la restauration.

Ces deux personnages, qui portaient réellement dans leur caractère et dans leur vie privée les sentiments du libéralisme qu'ils affectaient publiquement, lui donnèrent même un grand témoignage d'estime, dans une circonstance où l'assentiment d'hommes de cette valeur pouvait seule le compenser des calomnies des méchants et des reproches des peureux. Voici comment: on sait qu'il lui eût été impossible avec ses seules ressources d'agir aussi efficacement qu'il le fallait sur l'opinion publique



par des publications réitérées; c'est pourquoi il s'adressait souvent aux deux personnages que nous avons cités, ainsi qu'à d'autres chefs de maisons de banque, et à d'autres manufacturiers pour les prier de supporter les avances nécessitées par l'impression de ses écrits, sans du reste diminuer en rien l'indépendance de sa pensée, pour prix de cette subvention. Or, comme il avait été amené dans les cahiers qui composent le troisième volume de l'*Industrie*, à démontrer l'utilité d'une réforme morale tendant à asseoir les idées morales sur des intérêts positifs, et à prouver que le régime parlementaire n'était réellement qu'un régime de transition, et que la révolution française, venue après la révolution d'Angleterre, ne pouvait se contenter pour tout résultat, du résultat acquis par la première, ces diverses opinions soulevèrent contre lui les colères de ses souscripteurs; plusieurs banquiers et manufacturiers se crurent obligés d'écrire au ministre de la police pour désavouer toute participation à un ouvrage dont ils étaient fort éloignées de partager les principes. Loin d'être avec Saint-Simon en communion d'idées, c'était par *pure libéralité* à son égard que ces messieurs avaient consenti à souscrire pour les publications.

Heureusement M. Laffitte, M. Ternaux et plusieurs autres, refusèrent de s'associer à ce désaveu. Le premier comprenait trop bien l'importance du travail et de la production industrielle, bien qu'il n'entrât point tout à fait dans la voie que Saint-Simon lui traçait, lorsqu'il s'efforçait de lui persuader « que les banquiers ne s'étaient pas encore aperçus « qu'il y avait plus à gagner avec les peuples qu'avec « les rois, et qu'il leur serait plus avantageux de « prêter leur appui pour soutenir les peuples et forcer



« les rois à rester dans l'intérêt national, que de  
« soutenir les intérêts des rois, qui sont, hélas! bien  
« plus souvent qu'on ne le remarque, contraires aux  
« intérêts nationaux. » Quant au second, il avait  
avec Saint-Simon des relations plus étroites; et de  
tous les hommes politiques de l'époque, c'est certai-  
nement celui qui sentit le mieux l'avenir réservé à  
la politique industrielle.

Le troisième volume de l'*Industrie*, qui parut  
sous le nom de Saint-Simon, n'avait pas été rédigé  
par lui-même, mais par M. Auguste Comte, élève  
très-distingué de l'École polytechnique, qui devait  
pendant sept ans remplir le rôle de collaborateur,  
abandonné par M. Augustin Thierry. (G. HUBBARD,  
*Saint-Simon, sa vie et ses travaux*, 1857, ps. 79-81.)

e) Sur les relations d'Auguste Comte avec le général de Campredon.

1) Extrait d'un cahier de notes du général de Campredon. \*

Pendant son séjour à Paris en 1815 (Novembre),  
comme membre du conseil de perfectionnement de  
l'École polytechnique (nomination du 9 Août 1815),  
il était question de la nomination de Campredon à  
l'École polytechnique. « Ses amis pensaient beaucoup  
à l'École polytechnique et lui donnaient beaucoup  
d'espoir, mais il n'en avait pas autant lui-même... »

\* On remarque dans ce cahier les deux indications suivantes :

Le 17 (Septembre 1817) c'est la visite « de M. Comte qui lui a fait part  
« de ses travaux littéraires avec M. de S... \*\* il doit aller à la campagne  
« les communiquer à M. le baron L... »

Le 3 (Novembre 1817), « M. Comte lui annonce qu'il a cessé ses relations  
« avec M. de S... Il voit M. Perier qu'il trouve toujours bien disposé eu  
« sa faveur. » — R. T. M.

\*\* Saint-Simon. (Note de la *Revue Occidentale*.)



Il eut à cette époque l'occasion de s'occuper de M. Comté qu'il « estimait avoir des talents, mais qui était fort mal coté à Polytechnique: on le désignait comme une espèce de factieux très insubordonné. » Campredon témoigna de l'intérêt pour lui: « il espérait que cela rendrait les supérieurs un peu plus indulgents. Mais il estimait nécessaire qu'il changeât de conduite, même s'il voulait rester. »

Chargé en Décembre de préparer le rapport général au roi, de cette année sur l'École polytechnique, il « doute qu'il y ait aucun changement dans le personnel de l'École polytechnique avant le mois de Septembre prochain. M. Comté est venu le voir à la fin de Décembre, il lui trouve de l'esprit et des moyens. Il le chapitre bien et espère obtenir ce qu'il demande? »

En Janvier 1816, il est « fort occupé de son rapport de l'École pour lequel on lui a remis les matériaux fort tard ».

En Février, il doit « avoir une conférence avec F...<sup>1</sup> pour l'organisation de l'École ».

Il lit « à F... le 19 Février, son projet de rapport au roi sur l'École polytechnique ».

« Son rapport sur l'École polytechnique a été fort goûté par F... et Dejean,<sup>2</sup> il sera lu peu de jours après au conseil de l'École ».

Le 11 Mars, il lit son projet de rapport au roi sur l'École polytechnique à la commission nommée pour cet objet par le conseil. « Elle est composée de MM. Laplace, Berthollet, général Saugy et deux membres de l'École. Ils paraissent satisfaits et pro-

<sup>1</sup> Peut-être Faget de Baur. (Note de la *Revue Occidentale*.)

<sup>2</sup> Le général comte Dejean, qui joua un grand rôle sous le premier Empire, surtout comme organisateur, au ministère de la guerre. (*Idem*.)



posent au conseil de le faire imprimer et distribuer particulièrement aux députés de la Chambre. »

15 Mars. Il lit son rapport dans l'assemblée du conseil de perfectionnement de l'École polytechnique. « imposante par la réunion des hommes qui la composent et dont le plus grand nombre ont publié de beaux et excellents ouvrages. On ne trouve rien à changer et on décide que le rapport sera imprimé et distribué abondamment. On le prie seulement d'y ajouter deux petites phrases sur des sujets assez délicats qu'il n'avait pas osé traiter, et l'on s'en rapporte à lui pour leur rédaction, en sorte que le rapport est approuvé et sera envoyé incessamment au roi. »

En fin Mars, ses espérances augmentent. « Tout est assez bien disposé pour l'École, mais il ne faut pas encore se flatter. Cela peut traîner. Ils doivent, le 24 ou 25 Mars, MM. de Laplace, Dejean et lui, présenter au ministre son rapport. »

En Avril, un orage gronde contre l'École polytechnique. Il ne sait si on pourra le conjurer. « Il faut se soumettre et désirer par dessus toute autre chose le maintien de la paix intérieure. »

« Le rapport paraîtra dans la deuxième semaine, on en distribuera plus de 1,500 exemplaires. »

En Mai, il envoie des exemplaires de son rapport pour MM. Durand et de Montcalm.

Remplacement de M. de Vaublanc par M. Lainé.

8 Juin. « Il fera tout son possible pour Granier, Valat et Comte, mais il ne répond pas du succès. La commission tient aujourd'hui sa dernière séance. Il paraît qu'on a le projet de changer un peu la forme de l'organisation de l'École. »

Interruption pendant laquelle se place le ministère Lainé, la désignation de Campredon comme



gouverneur de l'École, et l'incident rappelé dans la biographie de M. de Saint-Paul: il propose Guizot comme professeur. On le lui refuse en objectant sa religion. Campredon comprend alors que le ministre ignore qu'il soit lui-même protestant. Il croit devoir prévenir le ministre avant que sa nomination ne devienne officielle: M. Lainé, fort embarrassé, en réfère au roi, et avec beaucoup d'excuses et de preuves d'estime, ne lui dissimule pas que sa nomination n'est pas possible.

En Janvier 1817, il « prépare une lettre pour remettre à M. Comte au cas qu'il passe aux Etats-Unis, pour M. W. Crawford, ministre secrétaire d'Etat de la guerre, de la part de M. Desbassys. » \*

En Mars également, il écrit une « lettre de quatre pages au général Bernard pour lui recommander de nouveau M. Comte et pour le prier de lui écrire le plus tôt possible à son sujet. Cette lettre ne peut être remise que le 8 Mars, elle était écrite en duplicata et adressée en deux endroits différents. »

Il écrit à M. Gallatyn, ministre des Etats-Unis, qu'il va voir quatre jours après pour faire passer ses lettres au général Bernard.

A la fin du même mois, le 23 Mars, il a une conférence avec M. Hachette: « Il me fait venir l'idée de proposer M. Comte pour l'Isle de Bourbon. Il faudra que je traite cette affaire avec M. Portal, conseiller d'Etat. »

En Mai, « M. Comte lui fait part des arrangements que lui propose M. Hachette et qui peuvent lui être très avantageux. Il lui donne des conseils à ce sujet. »

\* Ces noms sont écrits d'une façon un peu différente dans la lettre reproduite à la page 215 d'après la *Revue Occidentale*. — R. T. M.



« M. Comte lui annonce le 12 Mai sa première entrevue avec le général Chasseloup. Campredon va trouver ce dernier. L'arrangement proposé ne peut avoir lieu qu'après les vacances; c'est-à-dire vers le commencement de Novembre. »

En Juin, Campredon a une conférence avec MM. Hachette et Granier. Il engage ce dernier à renoncer à l'instruction publique.

« M. Hachette donne en sa présence à M. Comte des conseils sur ses études et lui annonce un travail à faire sur l'encyclopédie anglaise, pour l'aider à perfectionner son traité des machines auquel il veut ajouter dans une nouvelle édition les machines utiles à l'agriculture, moulins à blé, à huile. »

Campredon « entend chez Chaptal que le duc de Broglie et M. de Lafayette se sont présentés comme cautions pour MM. Comte et Dunoyer, auteurs du *Censeur*, mis en arrestation. »

M. Granier fait une visite au général le 29 et lui annonce « que M. Duchayla a fait espérer à son père qu'il le placerait au collège de Rodez. Campredon compte en parler au premier. »

Il reçoit le 30 M. Comte, « pour qui il doit voir de nouveau M. Gallatyn, pour tâcher de le faire employer par le général Bernard. Il veut, si cela se peut, faire en sorte de lui procurer du travail soit à Paris, soit à Montpellier. »

Il a le 26 Juillet, une « conférence avec M. de C..., d'après laquelle il n'y a rien à faire ni pour Lambert, ni pour M. Comte. Il faut le leur dire. »

Le 27, « conférence avec M. Hachette au sujet d'un ouvrage de M. Poisson. Il faut tâcher de mettre M. Comte avec les jeunes gens qui seront envoyés pour s'instruire. »



En Août, « M. Comte vient lui apprendre que le général Chasseloup va lui confier son fils pour le préparer à l'Ecole polytechnique, et quelques jours après le nouveau travail<sup>1</sup> auquel il s'est livré et les avantages qu'on lui fait. »

« M. Hachette, à son tour, vient lui expliquer la position de M. Comte vis-à-vis de ceux qui l'emploient. »

Enfin, le 17, « M. Granier lui communique sa lettre d'admission à l'examen des élèves licenciés de l'Ecole polytechnique. »

Le 5 Septembre, il reçoit « une visite intéressante de M. Comte qui a vu dans la séance de la veille à l'Académie des sciences fonder un prix annuel de statistique pour la France, sur le rapport de M. Fourier, savant mathématicien qui avait été longtemps préfet. »

Campredon reçoit « la visite du jeune Gall, qui a subi son examen la veille et qu'il doit recommander au général de Caux. »

Le 16, « c'est la visite de M. Granier qui a subi son examen le 15 et qu'il doit recommander à M. Poisson. »

Le 17, c'est celle « de M. Comte qui lui a fait part des ses travaux littéraires avec M. de S...<sup>2</sup> Il doit aller à la campagne les communiquer à M. le baron L... »

« Conférence avec le général Chasseloup sur l'Ecole polytechnique. »

Le 22, « M. Hachette lui communique les

1 L'alinéa suivant nous fait présumer qu'il s'agit de la traduction de l'*Analyse géométrique* de John Leslie qui a été annexée au Second Supplément de la *Géométrie Descriptive* de Hachette. — R. T. M.

2 Saint-Simon. (Note de la *Revue Occidentale*.)



propositions faites pour M. Lami que l'on désire voir directeur du Lycée Richelieu à Odessa. »

« Il vient lui annoncer, le 1<sup>er</sup> Octobre, que M. Granier a fait un examen brillant, d'après le dire de M. Poisson. »

Après quoi, Campredon a une « conférence avec Granier qui ne compte pas rentrer aussitôt que lui. »

« M. H... a des soupçons qui l'engagent à désirer de placer M. Comte à Odessa. »

« M. Comte vient le voir avec M. Gall qui désespère réussir à son examen cette année. »

A la fin du mois, « M. Granier lui annonce qu'il est le 28<sup>e</sup> sur la liste des examinés, ce qui lui assure l'entrée au corps du génie. »

Le 1<sup>er</sup> Novembre, il voit « Comte à qui il donne une longue leçon, après quoi il a une conférence à son sujet avec M. Hachette. »

Il « recommande MM. Gall et Doyat à M. Deaux. »

Le 3, « M. Comte lui annonce qu'il a cessé ses relations avec M. de S... Il voit M. Perier qu'il trouve toujours bien disposé en sa faveur. »

Le 10, « il voit M. Schillemans pour Gall. »

Le 12, « il reçoit, entre autres, M. Hachette et M. Comte. »

Le 13, « il écrit à M. Hachette, à M. C... pour la réunion du lendemain. »

Le 16, il reçoit « M. Gall qu'il décide à entrer dans l'artillerie, et M. Granier qui va entrer dans le génie. »

Le 18, il a une « conférence avec MM. Perier, Hachette et Comte, qui fixera peut-être le sort de ce dernier. »



En Décembre, il écrit « à M. Perier au sujet de M. Comte, au lieutenant-colonel Prost pour Granier, élève du génie, qui va, le 30, prendre congé de lui avant son départ pour Metz avec M. Gall. »

1818. — Le général rentre à Montpellier. Il écrit, en Mars, à Comte, « pour lui donner quelque espoir de trouver des ressources à Montpellier. »

Le 26 Août, il reçoit sa nomination comme inspecteur des écoles militaires.

Dans le reste du journal du général de Campredon, qui va jusqu'en 1837, il n'est plus question de Comte.

2) Lettre à laquelle se rapporte l'extrait précédent.

LE BARON DES BASSAYNS DE RICHEMONT

*A Son Excellence Monsieur W. Crawford, ministre et secrétaire du département de la guerre des Etats-Unis d'Amérique.*

Mon cher Monsieur,

En profitant avec empressement d'une occasion intéressante qui s'offre à moi de me rappeler à votre souvenir, je crois faire une chose qui vous soit agréable, en vous exposant avec sincérité mon opinion sur un sujet d'un vrai mérite qui a l'espérance d'être employé au service des Etats-Unis et que j'ai été à portée de connaître beaucoup. Si cette espérance se réalise, il ira probablement bientôt prendre vos ordres et j'ose espérer que dans ce cas ma recommandation pourra contribuer à augmenter ses titres à votre confiance.

M. Comte, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, était un des élèves les plus distingués



de notre Ecole polytechnique; il y passait pour un des sujets les plus instruits dans les sciences mathématiques et physiques, et pour un des ceux que leur capacité devait élever à un très haut degré de savoir. Mes liaisons intimes d'amitié et de parenté avec un des hommes de France qui connaissait le mieux cette école, ainsi que les objets de l'enseignement qu'on y donnait, m'autorisent à vous certifier que la réputation dont y jouissait M. Comte était bien méritée.

J'ai eu moi-même des occasions particulières et fréquentes d'apprécier la sagacité de ce jeune homme ainsi que son talent pour exposer et communiquer ses idées; il joint à ces avantages un vif désir de se rendre utile, de même que l'ambition louable de se faire une honorable réputation dans les sciences et surtout dans leurs applications aux arts. Il sera très flatté de développer ces nobles inclinations sur un aussi beau théâtre que leur présentent les Etats-Unis d'Amérique et parmi un peuple généreux, ami naturel de la France.

La bonne éducation de M. Comte, ses sentiments élevés et sa moralité, doivent lui faire espérer d'y être accueilli avec bienveillance. J'ose espérer, Monsieur, qu'il se rendra digne de la vôtre et que vous daignerez alors l'honorer de votre protection particulière. Je vous en aurai beaucoup de reconnaissance.

Je suis à la veille de mon départ pour l'Ile-de-Bourbon, dont j'ai été nommé intendant. Si je puis vous être de quelque utilité dans cette colonie, veuillez, Monsieur, disposer entièrement de moi, et être persuadé de l'empressement avec lequel je saisirai toutes les occasions de vous être agréable.



Agréez, je vous prie, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le baron DESBASSAYNS DE RICHEMONT.

Paris, le 31 Décembre 1816.

(*Revue Occidentale*, seconde série, 1906, tome XXXIV, ps. 165-170.)

f) Relations avec Casimir Périer.

Tous les papiers et manuscrits dépendant de la succession d'Auguste Comte nous ont été remis, en 1870, à la suite du procès intenté et perdu par la veuve du philosophe, celle qu'il appelait, dans son testament, "l'indigne épouse," et par M. Littré, "son principal ennemi"; procès gagné par les Exécuteurs testamentaires.

Cette collection contient plusieurs écrits datant de la grande période d'incubation qui s'étend d'Avril 1816 à Mai 1822; les uns relatifs à la philosophie mathématique, — nous les avons déjà publiés \*, — les autres concernant des questions politiques et sociales qui ont été traitées de 1817 à 1821. Ce sont ces derniers dont nous accomplissons aujourd'hui la publication. (P. LAFFITTE, *Revue Occidentale*, 1882, tome VIII, ps. 317-318.)

\* *Essais de Philosophie mathématique*, par Auguste Comte, Paris, 1878, brochure in-8° de 40 pages (écrits en 1821). — *Essais sur la Philosophie des mathématiques*, Paris, 1879, brochure in-8° de 55 pages (écrits vers la fin de Décembre 1819 et au commencement de 1820). — *Essais sur quelques points de Philosophie mathématique* (1819). — *Revue Occidentale*, 1 Mars et 1 Novembre 1881. (Note de la *Revue Occidentale*.)

Opinion sur le projet de loi relatif à la presse, pour M. Casimir Périer  
(Décembre 1817. \*)

M. Casimir Périer prit effectivement la parole dans la séance du 13 Décembre 1817, présidée par M. de Serre. Cette discussion sur la liberté de la presse fut une des plus remarquables de l'histoire parlementaire de la Restauration. J'ai lu le discours de M. Casimir Périer, qui a été conservé intégralement dans le recueil de MM. E. Laurent et Mavidal, *Les Archives parlementaires*.

Ce n'est pas celui qu'Auguste Comte avait rédigé, mais M. Casimir Périer s'en est inspiré d'une manière incontestable. J'estime en outre que le travail d'Auguste Comte est bien plus net et plus précis que celui de son illustre patron...

.....  
D'après ce que m'a rapporté plusieurs fois Auguste Comte, il passa quelque temps chez M. Casimir Périer, ou, du moins, il fréquenta la maison, puisqu'il m'a communiqué des observations curieuses sur la famille. Il observait notamment que, vu le caractère énergique et décidé de M. Casimir Périer, il se serait entendu avec lui, précisément parce que, doué lui-même d'un caractère déterminé, il lui aurait été possible d'établir énergiquement ses justes droits en face d'un homme très intelligent et si capable d'apprécier les choses. J'avais relu, dit-il, le *Bachelier de Salamanque*, et la peinture des inconvénients du préceptorat ne m'avais pas bien disposé. Il ajoutait, du reste, que les fonctions de précepteur

\* La mention : « *Décembre 1817.* » a été écrite par Auguste Comte dans les dernières années de sa vie, et dénote d'une manière évidente son intention arrêtée de conserver ce travail. (Note de la *Revue Occidentale*.)



compatibles avec les travaux de l'érudit, ne le sont pas avec ceux du penseur, qui a besoin de certains loisirs, et de profiter d'une *disponibilité* d'esprit qui ne vient pas toujours régulièrement.

(P. LAFFITTE, *Revue Occidentale*, 1882, t. VII, ps. 326 et 327-328.)

Opuscule auquel se rapporte le titre précédent.

Le bon sens a fait aujourd'hui assez de progrès pour qu'on ne soit plus réduit à prouver que la libre discussion des choses sociales est un bien pour la société, et qu'elle seule peut éclairer les gouvernements sur leurs démarches, et les peuples sur leurs intérêts. Ces vérités, devenues heureusement triviales aux yeux de tous les hommes sensés, et consacrées depuis longtemps par l'opinion, ont enfin reçu de nos jours la seule sanction qui leur manquât : la loi fondamentale de l'Etat a placé la liberté de la presse au nombre des droits politiques des Français ; ainsi cette liberté ne peut plus être mise en question, il s'agit uniquement d'examiner si le projet de loi qu'on nous présente, nous assure enfin la jouissance réelle de ce droit aussitôt suspendu que proclamé. En discutant quelques-unes des principales dispositions de ce projet de loi, il ne sera pas difficile de reconnaître qu'il ne tend point à délivrer la pensée des entraves dont elle a été jusqu'à présent accablée.

Aux termes de la Charte, les abus de la liberté de la presse doivent être réprimés. Un mot aussi peu précis que celui d'*abus* appelait une explication. Loin de la présenter franchement, le projet de loi augmente encore le vague, en soumettant à une



jurisprudence particulière et plus rigoureuse *les ouvrages qui provoqueraient directement à des crimes*, sans spécifier du tout ce qui est entendu par ces termes. Comme, en politique, le vague, l'arbitraire, et le despotisme, sont une seule et même chose sous trois noms différents, il importe au plus haut degré de rejeter du projet de loi tout ce qui n'est pas clair et précis.

En second lieu, la Charte réclamant la répression des abus de la presse, il s'ensuit qu'il peut y avoir lieu à poursuivre un ouvrage *après qu'il a été publié*; mais tout homme de bonne foi sent que la lettre et l'esprit de la Charte s'opposent également à toute poursuite faite *avant la publication*, à moins qu'on ne veuille encore nous prouver, comme en 1814, le dictionnaire de l'Académie à la main, que *réprimer* signifie prévenir. Aussi a-t-on posé en principe dans le projet de loi, qu'aucun écrit, *à l'exception de ceux qui provoqueraient directement à des crimes*, ne peut être poursuivi qu'après la publication. Mais toute la constitutionnalité de cet article se trouve anéantie par le petit alinéa qui le suit et dans lequel il est déclaré que le dépôt, ordonné par la loi du 25 Octobre 1814, sera considéré comme publication. S'il en est ainsi, la liberté qu'on nous accorde ne vaudra guère mieux que l'esclavage dont nous jouissons, puisqu'il est évident, d'après une pareille disposition, que sous l'empire de la loi qui nous est proposée comme sous celui des lois actuelles, un ouvrage quelconque peut être saisi, et son auteur poursuivi, avant même qu'un seul exemplaire soit parvenu dans la boutique du libraire. En vérité, appeler le dépôt à la police une publication, est un moyen de sortir d'embarras qui vaut bien celui de 1814.



Les écrivains politiques les plus distingués, et les membres les plus recommandables des deux Chambres avaient depuis longtemps montré la nécessité de faire procéder par jurés dans le jugement les causes relatives aux abus de la presse. Le projet de loi reconnaît ce principe ; mais, à la manière dont il en règle l'application, on croirait, pour ainsi dire, que cette idée n'a été admise qu'à regret par le ministère. Pourquoi ne point procéder par jurés dans les cas qui ne comportent que de simples peines correctionnelles ? Serait-ce parce qu'ils sont les plus fréquents ? Et pourquoi remettre à la Chambre du conseil le pouvoir de décider quand cette forme salutaire devra être employée ? Pourquoi établir que cette chambre se *déterminera selon la gravité des faits*, c'est-à-dire, en style ordinaire, *selon le bon plaisir des ministres* ?

Rappelons, en outre, à ce sujet, une remarque importante faite par plusieurs publicistes, savoir : que l'institution du jury, appliquée même à tous les cas qui peuvent se présenter, en matière d'abus de la liberté de la presse, ne peut offrir une garantie complète de cette liberté, si elle n'est pas modifiée, c'est-à-dire si on n'écarte pas toute influence administrative dans le choix des jurés. Cette influence, très-grande actuellement, n'a pas d'inconvénient fort grave dans les causes ordinaires. Mais lorsqu'il s'agit des délits politiques de la presse, il faut la réduire autant que possible, si l'on ne veut pas que les gouvernants soient juges dans les causes qui leur sont personnelles.

Tels sont les principaux vices qu'un premier examen fait remarquer dans le projet de loi présenté par le Garde des sceaux ; le vague dans plusieurs



expressions qu'on ne saurait trop préciser; le tort de passe-passe de traiter de publication le dépôt d'un ouvrage à la police; le défaut de ne pas appliquer l'institution du jury dans tous les cas; le tort de ne pas réformer le mode actuel de nomination des jurés pour les causes relatives à la presse; sans compter tous les abus de l'esclavage des journaux qui est maintenu par le projet de loi.

Si j'osais maintenant émettre une opinion sur le caractère que doit avoir une loi qui règle la liberté de la presse, je dirais qu'une loi bien faite sur la calomnie me paraît être la seule mesure répressive qu'il convienne de prendre à l'égard de la presse: parce que la calomnie est, à mon avis, le seul abus réel de la presse, le seul qui soit bien constaté, quoique ce soit précisément celui auquel on songe le moins. Je pense que, dans l'intérêt du gouvernement comme dans celui de la nation, il y a, tout bien considéré, plus d'avantages que d'inconvénients à ne point poursuivre ce qu'on nomme *les délits politiques de la presse*; à laisser une pleine liberté aux écrivains politiques. Si l'on veut une liberté de la presse qui ne soit pas seulement pour la forme, si l'on veut retirer de cette liberté tous les avantages qu'elle promet, il faut permettre que tout soit discuté, règlements, ordonnances, lois, etc.; et par conséquent, il faut savoir supporter la critique sur tous les points, car si on permet de tout examiner, à la charge de tout approuver, où sera la discussion, et à quoi servira cette prétendue liberté d'écrire?

La seule objection raisonnable qu'on ait opposée à cette opinion, c'est la crainte des désordres politiques, des insurrections populaires. A cela on peut répondre deux choses.



D'abord ne se pourrait-il pas que cette crainte des insurrections ne fût fort souvent qu'une terreur panique dont on effraye les hommes d'esprit pour les soumettre plus aisément, de même qu'on gouverne les enfants par la peur du loup-garou? Ensuite a-t-on calculé bien exactement le degré d'influence des écrits politiques pour déterminer les insurrections? Ne l'exagère-t-on pas beaucoup, cette influence? A entendre quelques personnes, ne semble-t-il pas que les écrivains politiques disposent du peuple à leur gré, et qu'ils n'ont qu'à parler pour le faire s'insurger? En vérité, tout cela n'est-il pas bien outre mesure? Le peuple ne lit pas les ouvrages des publicistes. Les journaux sont les seuls écrits politiques dont il ait connaissance, et, en effet, les feuilles périodiques forment une classe particulière d'ouvrages qu'on devrait, je pense, laisser publier avec la même liberté que les autres, mais à l'égard desquels la prudence exigerait peut-être une juridiction particulière pour punir tout journaliste qui aurait cherché directement à exciter des troubles.

En second lieu, je ne crois pas que l'esclavage absolu ou mitigé de la presse soit le vrai moyen de prévenir les désordres politiques. Que cherche le peuple dans une insurrection? Il cherche à diminuer ses maux par le pillage des propriétés. D'après cela, que faut-il pour s'opposer radicalement aux insurrections? Il faut: 1° songer sérieusement à améliorer l'existence de la dernière classe de la société, à lui rendre sa position supportable; 2° donner aux individus de cette classe l'instruction élémentaire suffisante pour mettre leur intelligence à portée de comprendre que le respect de la propriété est la base de la société, la condition première du bonheur de



tous les associés depuis le plus pauvre jusqu'au plus riche; et que les pillages populaires loin d'être avantageux à la classe indigente sont au contraire, pour elle, le plus terrible fléau, puisque leur effet le plus certain est d'amener promptement la cessation de tous les travaux industriels, et la famine. La découverte du mode d'enseignement mutuel rend cette idée praticable dans peu d'années et à peu de frais. Qu'on s'occupe franchement d'adoucir la condition des prolétaires, et de leur donner les premiers éléments de l'instruction; que le budget consacré à ces importants objets les fonds qui sont consommés chaque année en dépenses inutiles; dès lors, on n'aura plus à craindre les prolétaires, on aura tari autant qu'il est possible la source des insurrections. Ce remède me paraît être le seul doué d'une efficacité durable, parce qu'il est le seul qui remonte à la cause première du mal: tous les autres ne sont que des palliatifs. L'esclavage de la presse, tant prôné pour prévenir les désordres que l'on prétend être engendrés par la liberté, jouit-il réellement de cette propriété? Qu'on cherche, dans notre histoire, si les époques où la presse était le plus gênée, ont été les plus paisibles. Consultons même l'expérience de notre Révolution, éternel lieu commun des rétrogrades, et nous verrons que les insurrections les plus terribles ont eu lieu précisément dans des temps où la pensée était esclave.

(*Revue Occidentale*, 1882, t. VIII, ps. 339-343.)



g) Réflexions sur l'esprit militaire à propos du discours d'un sergent.

Je n'ai pu établir la date de ce court opuscule, ni s'il a été imprimé dans un journal de l'époque; il indique, ce que l'on savait, et ce qui du reste était nécessaire, la participation d'Auguste Comte au mouvement politique de son temps. J'ai cru, à ce titre, devoir le reproduire. (P. LAFFITTE, *Revue Occidentale*, 1882, tome VIII, ps. 325-326.)

Opuscule auquel se rapporte le titre précédent.

Sans prétendre à n'être plus molestés par les militaires, ce qui serait par trop exigeant tant que nous serons condamnés aux armées permanentes, les citoyens peuvent au moins désirer de n'être maltraités que le moins possible. Différentes mesures seraient nécessaires pour atteindre ce but, autant du moins qu'il peut être atteint sans changer l'organisation actuelle de la force publique. L'instruction élémentaire et l'habitude du travail répandues parmi les soldats augmenteraient leur moralité et diminueraient leur fureur belliqueuse. Si les militaires coupables de délits envers les citoyens, étaient exclusivement justiciables des lois et des tribunaux civils, ils ne seraient plus enhardis par la scandaleuse indulgence du code et de la jurisprudence militaires pour ce genre de délits. Une dernière mesure, facilement et promptement exécutable, et qui serait très efficace, consisterait à prescrire à tout militaire, sous de peines déterminées, de ne porter ni armes, ni uniforme, hors de l'exercice de ses fonctions. Cette disposition tendrait à reléguer, autant que possible, l'esprit militaire dans l'enceinte des caser-



nes et des corps de garde. Peut-être ne serait-elle point dans l'intérêt de la discipline, mais elle serait dans ceux de la liberté et de la sûreté des citoyens, pour lesquels, en définitive, tout droit est organisé, même la discipline militaire.

Au reste, il ne faut pas s'exagérer l'importance de ces diverses mesures. Quelque utiles qu'elles fussent être, elles ne seraient jamais que de palliatifs.

On peut, sans doute, modifier l'esprit militaire ; mais on ne saurait l'empêcher, tant qu'il existera, d'être en opposition avec l'esprit civil. Une armée permanente, considérée en masse, est un instrument d'oppression ; mais, de plus, chaque soldat, pris séparément, tend à être oppresseur pour son propre compte. Les citoyens ne doivent pas se dissimuler qu'ils ne seront entièrement à l'abri de ces inconvénients que lorsqu'ils renonceront à se faire protéger, pour prendre le parti de se protéger eux-mêmes.

Ce n'est pas la peine d'appeler une nation à intervenir dans ses affaires, à prendre part à son gouvernement, si elle ne se présente que pour en marchander le prix, et pour traiter, comme de gens à gages, les principaux de ses citoyens. S'il en était ainsi, en quoi les fonctionnaires d'un pays libre différeraient-ils des courtisans et des serviteurs d'un despote ?

Nous avons du système constitutionnel une plus haute, une plus juste idée. Il a surtout pour but et pour effet d'obliger les pouvoirs à parcourir sans cesse, en quelque sorte, la société toute entière, pour aller se placer dans les mains les plus capables et les plus dignes de l'exercer selon le... et l'intérêt du pays. Voilà à quoi tendent, à quoi servent les



élections, les Chambres, les débats publics, la liberté de la presse, la responsabilité des ministres. l'organisation constitutionnelle toute entière. Il s'agit là de bien autre chose que de séparer nettement les contribuables des salariés.

Nous reviendrons sur cette question, car probablement certaines gens ne renonceront pas de sitôt à l'exploiter. Nous ne voulons, en ce moment, que protester contre une manière aussi fausse qu'ignoble de considérer la politique et de faire parler la liberté.

Un journal rapportait dernièrement une lettre d'un sergent de grenadiers qui annonçait au public que, ne trouvant plus de service en France, il s'était enrôlé pour le compte de la Belgique. Cette lettre était terminée par ces étranges paroles: *Il n'y a d'honneur pour un soldat que sous son drapeau.* M. le sergent s'imagine sans doute qu'un soldat se déshonore quand il quitte *son drapeau* pour devenir citoyen. Beaucoup de personnes néanmoins, qui ne sont pas à la hauteur de l'esprit militaire, auront eu probablement la bonhomie de croire que si M. le sergent avait pu se décider, sans trop compromettre sa dignité, à suivre l'exemple d'un très grand nombre de ses anciens compagnons d'armes, et à reprendre comme eux les habitudes du travail et de la vie civile, il se serait plus honoré qu'en allant transporter en Belgique l'exercice de sa profession.

Les attentats commis par les militaires sur les citoyens se multiplient tous les jours d'une manière effrayante. En interdisant provisoirement à la garnison de Paris la sortie des barrières, le gouvernement a reconnu la nécessité de mettre un terme à ces actes de violence, ou, si l'on aime mieux, à ces petits mouvements de vivacité guerrière. Il faut



rendre justice aux motifs qui ont dicté cette disposition; mais il est à désirer qu'on s'occupe sérieusement de prendre, à cet égard, des mesures plus décisives et plus efficaces. La consigne aux barrières ne peut pas être éternelle, et, du reste, on peut sabrer sans sortir de Paris. Ainsi ce n'est là qu'un remède temporaire, local, incomplet, et qui ne touche point à la cause des désordres dont on se plaint.

(*Revue Occidentale*, 1882, t. VIII, ps. 336-338.)

### b) Année 1818

a) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances intellectuelles.

Traduction de l'*Analyse Géométrique* de John Leslie, publiée par Hachette dans un volume sous le titre suivant: "Second Supplément de la Géométrie Descriptive, par M. Hachette, professeur adjoint de la faculté des sciences, chargé de l'enseignement de la Géométrie descriptive; ancien professeur de l'École Polytechnique; suivi de l'*Analyse Géométrique* de M. John Leslie, professeur de Mathématiques à l'Université d'Edimbourg". \*

1) Extrait de l'*Introduction* du "Second Supplément de la Géométrie Descriptive" de Hachette.

Je rappellerai ici une observation importante; j'ai fait remarquer que toutes les opérations graphiques de la Géométrie descriptive se réduisaient à deux seulement, qui consistent à trouver la distance de deux points dont on a les deux projections, et à déterminer le point de rencontre d'une droite menée par deux points donnés et d'un plan qui passe par trois points aussi donnés. (Voyez nos *Eléments*, pag. 10.) Ces deux questions étant résolues avec la règle et le compas, toute la Géométrie descriptive

\* Ce volume est annoncé à la page 91, sous le n. 664, dans le n. 7, du samedi 14 Février 1818, de la *Bibliographie de France*. (Renseignement dû à l'obligeance de M. Émile Blanchard.)—R. T. M.



est ramenée à la Géométrie plane. C'est pourquoi les jeunes gens qui désireront se fortifier sur les éléments de géométrie, et ensuite cultiver la Géométrie descriptive, devront d'abord s'exercer à trouver la solution d'un grand nombre de problèmes de la Géométrie plane. C'est ce motif qui m'a déterminé à faire passer dans notre langue un livre d'un physicien célèbre, professeur de mathématiques à l'Université d'Edimbourg, M. John Leslie. Ce livre, dont il a déjà été fait mention dans l'avant-propos de la partie algébrique de nos *Éléments de géométrie à trois dimensions*, a pour titre: *Analyse géométrique*. Il forme la seconde partie d'un ouvrage anglais imprimé à Edimbourg en 1811. On y a réuni avec beaucoup d'ordre et de clarté les problèmes les plus intéressants de la Géométrie élémentaire. J'avais confié la traduction du texte à M. Comte, ancien élève de l'école polytechnique, qui désirait se faire connaître par un travail utile aux études mathématiques; il a rempli cette tâche avec le plus grand zèle. J'ai fait peu de changements à la traduction, et ce que j'ai ajouté aux démonstrations de M. Leslie, n'a pour objet que d'éviter des renvois à des ouvrages du même auteur. (Ps. XIV-XV.)

2) Notes d'Auguste Comte à l'*Analyse Géométrique* de John Leslie.

## LIVRE I

### PROPOSITION V

#### *Problème.*

Trouver un point dans l'intérieur d'un triangle, par lequel les droites menées aux trois sommets,



divisent le triangle en trois triangles équivalens. \*  
(P. 38.)

\* Le problème analogue dans la Géométrie à trois dimensions, consiste à trouver, dans l'intérieur d'un tétraèdre, un point tel que les tétraèdres qui ont pour sommet commun ce point, et pour bases les quatre faces du tétraèdre, soient équivalens; ce point est le centre de gravité du tétraèdre.

(*Note du traducteur, M. COMTE.*)

PROPOSITION XXIV

*Problème*

Trouver la construction du pentagone régulier ou du décagone.

1.° Tout polygone régulier peut être inscrit au cercle, et conséquemment les angles formés au centre par les rayons menés aux différents sommets de la figure, sont égaux chacun à la partie de quatre angles droits marquée par le nombre des côtés du polygone; donc l'angle au centre d'un pentagone est la cinquième partie de quatre angles droits. Mais un angle dont le sommet est à la circonférence étant moitié de l'angle au centre dont les côtés coupent cette circonférence aux mêmes points, il est clair que l'angle au sommet du triangle isocèle formé dans le pentagone par des droites menées de l'un des angles du polygone aux extrémités du côté opposé, doit être la dixième partie de quatre angles droits. Or, si ce triangle était connu, le problème serait résolu puisque l'on connaîtrait l'angle au centre du pentagone; la question de l'inscription du pentagone est donc ramenée à celle de construire un triangle isocèle dont un des angles est égal au dixième de quatre droits, ou au cinquième de deux droits.



2.° Il suit de-là que les angles à la base de ce triangle isocèle, doivent, réunis, être égaux au reste de deux angles droits, c'est-à-dire que chacun d'eux est les deux cinquièmes de deux droits. Le triangle cherché jouit donc de cette propriété, que chacun des angles à la base est double de l'angle au sommet.

3.° Cela posé soit  $ABC$  (*figure 24* \*), un triangle isocèle, ayant les angles  $A$  et  $C$  doubles de l'angle  $B$ . Menez la droite  $CD$  qui coupe en deux parties égales l'angle  $ACB$ . L'angle  $BCD$  doit alors être égal à  $CBD$ , et par conséquent le côté  $CD$  est égal à  $BD$ . Mais, dans les triangles  $BAC$  et  $CAD$ , l'angle  $ABC$  est égal à  $ACD$ , l'angle  $CAB$  est commun, donc les angles restants  $BCA$  et  $CDA$  sont égaux; ainsi  $CDA$  est égal à  $CAD$ , et le côté  $AC$  est égal à  $CD$ . Les trois droites  $AC$ ,  $CD$  et  $BD$  sont donc égales. De plus, puisque  $CD$  divise l'angle  $ACD$  en deux parties égales,  $BC:AC::AC:AD$ , ou bien  $AB:BD::BD:AD$ . Ainsi la droite  $AB$  est partagée au point  $D$  en moyenne et extrême raison, c'est-à-dire que le carré de  $BD$  ou  $AC$ , base du triangle isocèle, est égal au rectangle du côté  $AB$  et du segment restant  $AD$ . Il est évident par ce résultat que la difficulté de la question primitive est réduite à celle de partager une ligne en moyenne et extrême raison.

4.° Maintenant soit proposé de partager la droite  $AB$  (*fig. 24 bis*) en moyenne et extrême raison, c'est-à-dire de telle manière que  $\overline{BC^2} = BA \times AC$ . Ajoutez aux deux membres de cette équation le rectangle  $BA \times BC$ , et  $\overline{BC^2} + BA \times BC = BA \times AC + BA \times BC$ , ou bien  $BC(BA + BC) = BA^2$ . Prolongez  $AB$  d'une quantité égale de  $B$  en  $D$ , il est évident que  $BC \times CD = BD^2$ . Prenez le milieu de  $BD$  en  $E$ ; les droites

\* Nous avons cru inutile la reproduction des figures.—*R. T. M.*



CD et BC sont la somme et la différence de CE et BE; donc le rectangle  $CD \times BC$  ou le carré de BA est égal à l'excès du carré de CE sur le carré de BE; ainsi  $CE^2 = BA^2 + BE^2$ . Elevez la perpendiculaire  $BF = BA$ , et menez EF. Il est évident que  $EF^2 = BA^2 + BE^2$ , et conséquemment  $EF = CE$ ; EF étant donné, CE et BC le sont donc aussi.

La solution de ce problème rappelle une série des propositions les plus intéressantes de la Géométrie élémentaire. \* (Ps. 62-63.)

\* On peut ajouter aussi que cette solution est très-propre à donner une idée exacte et nette du caractère qui distingue les solutions analytiques. On a vu d'abord que le problème de trouver l'angle au centre du pentagone, se réduisait à la construction d'un triangle isocèle dont les angles à la base sont doubles de l'angle au sommet; ensuite, par une chaîne de raisonnements, la recherche de ce triangle a été ramenée à la division d'une ligne en moyenne et extrême raison. Enfin cette dernière question a été résolue toujours en suivant la même marche qui est d'aller continuellement du composé au simple. En supposant le problème résolu, on examine quelles sont les relations que cette hypothèse établit entre les données et les inconnues, et on combine ces relations en tendant constamment à les simplifier de plus en plus jusqu'à ce qu'enfin on soit arrivé à une relation assez simple pour qu'on en puisse déduire la valeur des quantités cherchées par des moyens déjà connus. Tel est l'esprit de la méthode analytique qu'il faut bien distinguer des formules et des calculs mathématiques, quoique dans ces sortes de recherches l'analyse soit employée d'une manière presque exclusive. Mais l'analyse n'est pas seulement applicable aux recherches relatives à la grandeur et à la durée; elle est aussi le meilleur moyen de parvenir à la vérité dans quelque genre de question que ce soit.

(Note du traducteur, M. COMTE.)



## LIVRE II

## PROPOSITION XIX

*Problème*

Par un point donné, mener une droite telle que la partie interceptée dans une circonférence donnée soit égale à une ligne donnée.

Soit A (*fig. 19*) un point par lequel il faut mener une droite HI, terminée à la circonférence et égale à B.

*Analyse*

On sait que dans un cercle toutes les cordes d'égale longueur s'écartent également du centre; si donc on inscrit une corde DE égale à B, il est clair que la corde cherchée doit être distante du centre d'une quantité égale à CF. Par conséquent cette corde doit être tangente à la circonférence décrite du centre C avec le rayon CF. Le point A étant donné, la tangente AG à ce cercle est donc connue, et HI est déterminée.

*Synthèse*

Portez une corde DE égale à B, par C abaissez sur cette corde la perpendiculaire CF, et avec CF pour rayon décrivez un cercle concentrique au cercle donné; la tangente HAI à ce cercle est la droite cherchée. Car il est évident que les cordes HI et DE étant distantes du centre, sont chacune égales à B. \* (P. 93.)

\* Ce problème est susceptible d'un *minimum* qu'il est facile d'obtenir, c'est-à-dire qu'on peut aisément trouver la construction nécessaire pour que la corde HI soit la plus petite possible. En effet, pour que HI soit un *minimum*, il faut que GC soit un *maximum*; or GC



ne peut jamais devenir plus grand que AC, mais il peut lui être égal; donc le *maximum* de GC et le *minimum* de HI ont lieu quand le point G se confond avec A, c'est-à-dire quand la corde cherchée est perpendiculaire à AC, qui est une droite donnée.

(*Note du traducteur.*)

LIVRE III

PROPOSITION XVII

*Théorème*

Si, par plusieurs points fixes donnés, on fait passer des droites terminées toutes à un même point, et telles que la somme de leurs quarrés est constamment égale à un espace donné, ce point de concours aura pour lieu une circonférence de cercle déterminée.

Premier cas.—Quand les points donnés sont seulement au nombre de deux.

Supposez que les droites AP et BP (*fig. 17*) menées par les points A et B, soient telles que la somme de leurs quarrés équivaille toujours à un espace donné; le lieu de leur point de concours est une circonférence déterminée.

*Analyse*

Prenez le milieu de AB en O, et menez OP. On aura  $\overline{AP^2} + \overline{BP^2} = 2\overline{AO^2} + 2\overline{OP^2}$ ; ainsi  $\overline{AO^2} + \overline{OP^2}$  est déterminé; mais AO et son quarré étant déterminés, le quarré de la ligne OP et cette ligne elle-même, le sont aussi; donc le lieu de P est une circonférence de cercle dont O est le centre et OP le rayon.



*Synthèse*

Prenez le milieu  $O$  de  $AB$ , cherchez une droite  $AF$  dont le carré soit égal à la moitié de l'espace donné, et faites  $\overline{OE^2} = \overline{AF^2} - \overline{AO^2}$ ; le cercle décrit du centre  $O$  avec le rayon  $OE$  est le lieu demandé.

Car  $\overline{AP^2} + \overline{BP^2} = 2\overline{AO^2} + \overline{OP^2} = 2\overline{AO^2} + 2\overline{OE^2} = 2\overline{AF^2} =$  l'espace donné.

Deuxième cas. — Quand les points donnés sont au nombre de trois. Les droites  $AP, BP, CP$ , menées par les points  $A, B, C$ , étant telles que la somme de leurs carrés est constamment égale à un espace donné, le lieu du point de concours  $P$  est une circonférence de cercle déterminée. (*Fig. 17 bis.*)

*Analyse*

Prenez le milieu de  $AB$  en  $E$ ;  $\overline{AP^2} + \overline{BP^2} = 2\overline{AE^2} + 2\overline{EP^2}$ ; par conséquent  $\overline{AP^2} + \overline{BP^2} + \overline{CP^2} = 2\overline{AE^2} + 2\overline{EP^2} + \overline{CP^2}$ . Maintenant  $2\overline{AE^2} = AB \times BE$ ; et de plus, si l'on abaisse la perpendiculaire  $PF$  sur  $EC$ , il est clair que  $2\overline{EP^2} = 2\overline{EF^2} + 2\overline{PF^2}$ , et  $\overline{CP^2} = \overline{PF^2} + \overline{CF^2}$ . Par conséquent  $\overline{AP^2} + \overline{BP^2} + \overline{CP^2} = AB \times BE + 3\overline{PF^2} + 2\overline{EF^2} + \overline{CF^2}$ . Prenez  $EO$  le tiers de  $EC$ , et menez  $PO$ ; en vertu du lemme précédent,  $2\overline{EF^2} + \overline{CF^2} = EC \times CO + 3\overline{OF^2}$ . Ainsi  $\overline{AP^2} + \overline{BP^2} + \overline{CP^2} = AB \times BE + EC \times CO + 3\overline{PF^2} + 3\overline{OF^2} = AB \times BE + EC \times CO + 3\overline{PO^2}$ . Or les points  $E$  et  $O$  sont évidemment déterminés; il en est donc de même des rectangles  $AB \times BE$  et  $EC \times CO$ ; il suit de-là que  $3\overline{OP^2}$  et  $OP$  sont pareillement déterminés. Donc le point  $P$  a pour lieu la circonférence décrite de  $O$  comme centre avec le rayon  $OP$ .



## Synthèse

Prenez  $AE = \frac{1}{2} AB$ ,  $EO = \frac{1}{3} EC$ , et cherchez une droite  $OP$  telle que son carré soit égal au tiers de l'excès de l'espace donné sur la somme des rectangles  $AB \times BE$  et  $EC \times CO$ ; le lieu cherché est un cercle dont  $O$  est le centre, et  $PO$  le rayon. Car  $3\overline{PO^2} = 3\overline{PF^2} + 3\overline{OF^2}$ , ou  $3\overline{PO^2} + EC \times CO = 3\overline{PF^2} + EC \times CO + 3\overline{OF^2} = 3\overline{PF^2} + 2\overline{EF^2} + \overline{CF^2}$  (lemme)  $= 2\overline{PE^2} + \overline{PF^2} + \overline{CF^2} = 2\overline{PE^2} + \overline{CP^2}$ ; par conséquent l'espace donné ou  $3\overline{PO^2} + AB \times BE + EC \times CO = 2\overline{AE^2} + 2\overline{PE^2} + \overline{CP^2} = \overline{AP^2} + \overline{BP^2} + \overline{CP^2}$ .

Troisième cas. — Quand les points donnés sont au nombre de quatre. Les droites  $AP$ ,  $BP$ ,  $CP$ ,  $DP$  (fig. 17 ter.), menées par les points  $A$ ,  $B$ ,  $C$ ,  $D$ , étant telles que la somme de leurs carrés est constamment égale à un espace donné, le lieu de leur point de concours est une circonférence de cercle déterminée.

## Analyse

Prenez  $AE = \frac{1}{2} AB$ ,  $EF = \frac{1}{3} EC$ , et menez  $PE$  et  $PF$ . Il est clair, d'après ce qui a été démontré pour le cas précédent, que  $\overline{AP^2} + \overline{BP^2} + \overline{CP^2} = AB \times BE + EC \times CF + 3\overline{PF^2}$ ; d'où  $\overline{AP^2} + \overline{BP^2} + \overline{CP^2} + \overline{DP^2} = AB \times BE + EC \times CF + 3\overline{PF^2} + \overline{DP^2}$ . Abaissez la perpendiculaire  $PG$  sur  $DF$ , et vous verrez que l'espace donné est égal à  $AB \times BE + EC \times CF + 3\overline{PG^2} + 3\overline{FG^2} + \overline{PG^2} + \overline{DG^2}$ ; par conséquent  $4\overline{PG^2} + 3\overline{FG^2} + \overline{DG^2}$  équivaut à un espace déterminé. Faites  $FO = \frac{1}{4} DF$ , et menez  $PO$ ; alors par le lemme,  $3\overline{FG^2} + \overline{DG^2} = FD \times DO + 4\overline{OG^2}$ . Donc  $FD \times DO + 4\overline{OG^2} + 4\overline{PG^2} = FD \times DO + 4\overline{PO^2}$ ,

équivalent à un espace déterminé; donc  $4\overline{PO^2}$  et  $PO$  sont déterminés. Comme d'ailleurs le point  $O$  est donné, on voit que le lieu de  $P$  est un cercle qui a pour centre  $O$ , et  $PO$  pour rayon.

### Synthèse

Faites  $AE = \frac{1}{2} AB$ ,  $EF = \frac{1}{3} EC$ , et  $FO = \frac{1}{4} FD$ . Cherchez ensuite le côté d'un carré équivalent à l'espace donné diminué de  $AB \times BE + EC \times CF + DF \times OD$ , et avec la moitié de ce côté pour rayon, décrivez, de  $O$  comme centre, une circonférence de cercle, qui sera le lieu cherché.

En effet menez  $PE$ ,  $PF$ ,  $PO$ , et abaissez la perpendiculaire  $PG$  sur  $DF$ ; alors  $FD \times DO + 4\overline{PO^2} = FD \times DO + 4\overline{OG^2} + 4\overline{PG^2} = 3\overline{FG^2} + \overline{DG^2} + 4\overline{PG^2} = 3\overline{FG^2} + 3\overline{PG^2} + \overline{DP^2} = 3\overline{PF^2} + \overline{DP^2}$ . Par conséquent  $AB \times BE + EC \times CF + 3\overline{PF^2} + \overline{DP^2}$ , équivalent à l'espace donné. Mais, d'après ce qui a été démontré dans la synthèse du cas précédent, il est clair que  $\overline{AP^2} + \overline{BP^2} + \overline{CP^2} = AB \times BE + EC \times CF + 3\overline{PF^2}$ ; donc  $\overline{AP^2} + \overline{BP^2} + \overline{CP^2} + \overline{DP^2}$  équivalent à l'espace donné.

En poursuivant ce mode de démonstration, il est facile d'étendre successivement la proposition à un nombre quelconque de points donnés.

*Scholie.* La propriété qui vient d'être démontrée est susceptible d'être généralisée. Ainsi quand l'espace donné, au lieu d'être égal à la somme des carrés des lignes droites mobiles, équivalent à la somme de différents multiples de ces carrés, le point de concours de ces droites a encore pour lieu une circonférence de cercle.

On conçoit d'autres droites dirigées du point  $P$  vers les centres  $A$ ,  $B$ ,  $C$ ..., et sur ces droites



d'autres centres dont les carrés des distances au point P étant multipliés par des coefficients donnés, soient respectivement égaux aux carrés des premières distances PA, PB, PC... Mais cette propriété peut être rendue plus claire à l'aide d'une simple extension du lemme, *page 131*. Soient AP et BP (*fig. 16 bis*) deux des droites mobiles qui passent par les points fixes A et B; prenez  $OB = v \times OA$ ; alors, menant PO et la perpendiculaire PL, il a été prouvé que  $v \times \overline{AL^2} + \overline{BL^2} = AB \times BO + (v+1)\overline{OL^2}$ ; ajoutant de part et d'autre  $(v+1)\overline{PL^2}$ , il est clair que  $v(\overline{AL^2} + \overline{PL^2}) + \overline{BL^2} + \overline{PL^2} = v \cdot \overline{AP^2} + \overline{BP^2} = AB \times BO + (v+1)\overline{OP^2}$ . Multipliez les deux membres par  $n$  et supposez  $nv = m$ , vous trouverez que  $m \cdot \overline{AP^2} + n \cdot \overline{BP^2} = n \cdot AB \times BO + (n+m)\overline{OP^2}$ . Par des applications répétées de ce principe, on peut démontrer que  $m \cdot \overline{AP^2} + n \cdot \overline{BP^2} + p \cdot \overline{CP^2} + q \cdot \overline{DP^2} + \text{etc.} = (m+n+p+q+\text{etc.})\overline{OP^2} + \text{certains multiples de rectangles donnés}$ ; conséquemment le point de concours a pour lieu une circonférence de cercle dont le centre est O, et le rayon OP. Mais la propriété doit subsister si on divise tous ces multiples de carrés par le même nombre, c'est-à-dire si, au lieu des carrés des lignes mobiles, on considère les figures semblables construites sur elles. Si l'espace donné est égal à la somme des rectangles, le cercle se réduit à un point, puisque OP devient nul, et au-delà de cette limite, la proposition est impossible. Il est également visible que le centre O et le rayon OP resteront les mêmes dans quelque ordre qu'on effectue les constructions nécessaires pour obtenir la situation du centre. \* (Ps. 132-135.)

\* En examinant attentivement ces constructions, il est aisé de s'apercevoir que le centre du cercle cher-



ché est en même temps le centre de gravité du système des différents points fixes donnés. Cette propriété curieuse est énoncée dans le beau traité d'Huygens, intitulé *Horologium oscillatorium*, et elle lui fournit un exemple pour appliquer le principe de la conservation des forces vives qui est si important à considérer dans l'action des corps les uns sur les autres.

La proposition intéressante que l'auteur vient de démontrer, peut être établie d'une manière fort simple dans toute sa généralité par la géométrie analytique. En effet, soient  $(a, b)$ ,  $(a', b')$ ,  $(a'', b'')$ , etc., les coordonnées des points fixes donnés;  $(x, y)$  celles de l'un des points du lieu cherché, et  $m, n, p$ , etc. les multiples donnés. Il est clair que les carrés des lignes que l'on considère sont  $(x-a)^2 + (y-b)^2$ ,  $(x-a')^2 + (y-b')^2$ , etc., et comme par hypothèse, la somme des multiples de ces carrés doit être égale à un espace déterminé, il s'ensuit que l'équation du lieu cherché est

$$\left. \begin{array}{l} m(x-a)^2 + n(y-b)^2 \\ + n(x-a')^2 + n(y-b')^2 \\ + p(x-a'')^2 + p(y-b'')^2 \\ + \text{etc.}, \quad + \text{etc.} \end{array} \right\} = \text{const.}$$

A la seule inspection de cette équation, on reconnaît que les coefficients de  $x^2$  et de  $y^2$  sont égaux, et par conséquent le lieu est une circonférence de cercle.

C.

#### DES PORISMES. — DÉFINITION

Le *porisme* a pour objet de démontrer qu'on peut trouver plusieurs quantités telles qu'une certaine relation déterminée ait lieu entre ces quantités, et une infinité d'autres qui sont prises suivant une loi donnée.

Le porisme suppose qu'il y a des conditions qui rendent un problème indéterminé, c'est à-dire susceptible d'une infinité de solutions.



## PROPOSITION XVIII

*Porisme*

Trois points étant donnés, on peut en trouver un quatrième tel qu'en y faisant passer une droite quelconque, la somme des distances de cette droite aux deux premiers points donnés, soit égal à sa distance au troisième.

Soient A, B, C, (*fig. 18*) les trois points donnés; on peut trouver un quatrième point D tel qu'une droite quelconque HDI étant menée par ce point, la somme des perpendiculaires AH et BI, soit égale à la perpendiculaire CG.

*Analyse*

Par le point D, menez CDK; abaissez sur cette droite les deux perpendiculaires AK, BL, et menez AB qui rencontre KC en E.

D'après la propriété dont jouissent les droites qui passent par le point D, il est clair que les distances AK et BL de la droite CDK menée par le point C aux deux points restants A et B, doivent être égales. Ainsi les triangles rectangles AEK et BLE sont égaux, et par conséquent  $AE = BE$ ; donc le point E est déterminé, puisqu'il est le milieu de AB. Menez à présent la perpendiculaire EF; il est évident que  $2EF = AH + BI$ . De plus, CG et EF étant parallèles,  $CD : DE :: CG : EF$ , et  $CD : 2DE :: CG : 2FE$  ou  $AH + BI$ ; mais, par hypothèse,  $CG = AH + BI$ , donc  $CD = 2DE$ , et comme CE est déterminé, le point D l'est aussi.



### Synthèse

Faites  $AE = \frac{1}{2} AB$ , et  $ED = \frac{1}{3} EC$ ; D est le point cherché.

En effet abaissez la perpendiculaire EF. Puisque CG et EF sont parallèles,  $CD : DE :: CG : EF$ ; mais  $CD = 2DE$ , donc  $CG = 2EF = AH + BI$ .

Le porisme qui vient d'être démontré peut être regardé comme provenant de la solution de ce problème: Mener, par le point M, une droite MN telle que la somme des perpendiculaires AH et BI, abaissées sur cette droite des points A et B, soit égale à la perpendiculaire CG menée par C du côté opposé. Le point D se trouve comme précédemment, et la position de MND est déterminée. Mais la direction de cette droite serait tout-à-fait indéterminée, s'il arrivait que le point M coïncidât avec D; dans cette supposition, le problème admettrait une infinité de solutions. \* (Ps. 137-138.)

\* Il est à-propos de remarquer que le point cherché D est le centre de gravité du système des trois points A, B, C considérés comme des points matériels pesants. C'est ce qui résulte de la manière dont on obtient le point D; mais cela peut être démontré *à priori* d'après la propriété de ce point. Car il résulte évidemment de cette propriété que la somme des moments de A, B, C est nulle par rapport à tout axe passant par D, ce qui est, comme on sait, la propriété caractéristique d'un centre de gravité.

(Note du traducteur.)



- b) Lettre du général de Campredon, témoignant ses efforts pour établir Auguste Comte dans une situation douce et honorable.

*Le général de Campredon à Auguste Comte.*

Montpellier, 24 Mars 1818.

J'ai reçu, mon cher Comte, votre lettre du 27 du mois dernier peu de jours après le départ de M. Sadde, dont je me reproche bien de n'avoir pas profité pour vous écrire plus tôt. Je saisis en ce moment une autre occasion qui se présente.

Depuis mon arrivée, j'ai été un peu absorbé par les visites et le soin de ma santé, qui s'est remise d'une manière sensible, mais qui a encore besoin de bien des ménagements. J'ai des excuses à vous faire d'être parti de Paris sans prendre congé de vous, mais en vérité, les derniers jours que j'y ai passés ont été cruels par l'état d'épuisement dans lequel j'étais tombé et par l'excessive fatigue que me causaient les préparatifs du voyage. J'avais presque perdu la tête et après la première journée, qui ne fut que jusqu'à Melun, je me trouvai tellement accablé, que, n'ayant pu fermer l'œil de toute la nuit, j'hésitai à continuer ma route et je me vis au moment de retourner à Paris, craignant que les forces ne m'abandonnassent tout à fait. Cependant, je repris courage et cela fut fort heureux, car les effets du voyage, du changement d'air et du climat ont été miraculeux; je n'ai pas employé d'autre remède. Je vous prie de conter tout cela à l'excellent M. Hachette, qui doit m'avoir aussi trouvé bien impoli après toutes les marques d'attachement qu'il m'a données. Commencez, je vous prie, à faire ma paix avec lui en l'assurant que mes sentiments à son égard seront toujours ceux d'une affection inaltérable



et d'une vive reconnaissance pour tout ce qu'il a fait en votre faveur. Je compte lui écrire incessamment, en attendant, priez-le de faire agréer mes hommages respectueux à M<sup>me</sup> Hachette.

J'ai été bien satisfait de pouvoir causer de vous avec Monsieur votre père, et je compte me procurer souvent ce plaisir. J'en ai eu beaucoup aussi à recevoir les témoignages de votre attachement, mais j'ai vu avec peine que vous vous abandonnez trop à la mélancolie et à des idées noires. Il me semble que votre situation ne doit pas vous inspirer des sentiments aussi pénibles. Sans doute, la fortune vous a bien maltraité jusqu'à présent, mais avec d'aussi bons parents, quelques bons amis, vos talents, de la santé, vous ne devez pas vous livrer au désespoir. — Croyez, mon cher Comte, que je ne cesserai pas de m'occuper de vous et des moyens d'améliorer votre situation; je les concerterai avec Monsieur votre père. Si Paris ne vous offre point de ressources, nous tâcherons de vous en trouver à Montpellier. Pour cela, il faut que je me mette en relations plus particulières avec les personnes de ce pays, qui pourront favoriser mes vues à votre égard. Je ne perdrai point de temps pour tâcher de préparer les voies. Je suis sûr que vous pourriez être fort utile ici pour la propagation des connaissances scientifiques: malheureusement, la jeunesse n'y est pas très studieuse. Néanmoins, je ne désespère pas de parvenir à échauffer les esprits dans quelques familles et parmi les hommes en place. Si je puis y réussir, nous tâcherons de vous assurer les moyens d'une existence honorable. Je ne puis encore vous rien dire de positif à ce sujet. Du reste, comme le succès n'est pas très assuré, je suis loin de renoncer aux ressources que



peut présenter la grande ville. Mes relations avec Paris seront toujours assez étendues pour qu'il me soit possible de trouver quelque occasion de vous y procurer de nouveaux appuis.

Soyez bien convaincu, mon jeune ami, qu'il me sera toujours très agréable de contribuer à améliorer votre sort et à vous établir dans la situation douce et honorable que vous méritez par vos excellentes qualités et votre vie laborieuse.

Comptez toujours sur le plus sincère attachement de votre dévoué

Le g<sup>al</sup> CAMPREDON.

Remettez vos lettres pour moi chez M. Corbryon, adjudant du génie, qui est chargé de mes affaires; il demeure à l'hôtel du dépôt des fortifications, rue de l'Université, n° 94; — à moins que vous n'ayez le moyen de me les faire passer sans frais par Monsieur votre père.

Je présume que vous connaissez les excellents ouvrages de M. Say et surtout son traité d'économie politique. Je voudrais que vous l'étudiassiez au point de pouvoir le commenter et l'enseigner. J'ai mes raisons pour cela. Dans tous les cas, cette étude ne peut que vous être aussi utile qu'agréable.

(*Revue Occidentale*, seconde série, tome xxxiv, 1906, ps. 171-172.)



c) Correspondance d'Auguste Comte avec Valat (suite).

- 1) Lettre à Valat; Épanchement au sujet de la reprise de cette correspondance; Auguste Comte va raconter sa vie depuis sa dernière lettre (celle du 25 Février 1817). Insuccès du projet d'établissement aux États-Unis; Il s'en réjouit. Ses débuts comme auteur; un livre en collaboration avec Hachette; relations avec Saint-Simon. Difficultés de sa situation matérielle; ses projets. Tentative, heureusement sans succès, d'entrer comme précepteur chez Casimir Périer. Aggravations extrêmement douloureuse des ravages moraux dus au scepticisme.

*A Monsieur VALAT, professeur au collège communal,  
à Béziers.*

Paris, le 17 Avril 1818.

Mon ami (car enfin tu l'es toujours malgré ta négligence), je ne te ferai pas de reproches d'avoir si méchamment interrompu notre chère correspondance; je pense qu'il est inutile de te faire sentir tes torts; ta conscience, ou, pour parler un langage moins mystique, ton amitié doit t'avoir reproché fortement cette impardonnable négligence, et je suis d'ailleurs trop bon homme pour t'affliger par une mercuriale superflue. Je me borne à te rappeler ce fait: il y a plus d'un an que tu ne m'as écrit. C'est à l'époque où tu as été nommé au collège de Béziers que tu as cessé de me donner signe de vie, et même ce n'est point par toi que j'ai appris ta nomination. Comment! me suis-je dit bien souvent depuis lors, est-ce que l'ami Valat serait devenu fier pour être entré dans le corps le plus absurde de France, dans la corporation la plus opposée aux progrès des lumières et de la civilisation, dans l'Université? Je me suis rassuré en pensant qu'il n'y avait pas trop pour un homme d'esprit de quoi se vanter... Enfin, mon cher, je te fais grâce de mes sarcasmes comme de mes jérémiades; j'oublie complètement ce qui



s'est passé ou plutôt ce qui ne s'est pas passé entre nous depuis un an, et, pour te prouver que je ne conserve aucune rancune, moi l'offensé, je fais les premières démarches pour la réconciliation. En amour, il n'y a rien d'agréable comme un raccommodement; je crois qu'il en est de même en bonne amitié. Oh! mais, mon cher ami, ne va pas encore être négligent, et réponds sur-le-champ à mon épître, si tu ne veux pas que je t'accuse d'indifférence. Parle-moi de ce qui te concerne, je vais d'entretenir de moi. Je te demande pardon d'avance si je suis un peu bavard, mais, dame! nous nous faisons vieux tous les jours. Je ne sais en commençant jusqu'où précisément s'étendra ma dépêche, mais je crains bien de te faire avaler les deux feuilles. Aussi pourquoi m'obliger à garder un silence aussi long? Fais attention que j'ai à te parler d'un passé de plus d'un an.

Les choses sont bien changées, mon cher, depuis la dernière fois que je t'écrivis. Je me rappelle que dans ma dernière lettre il était encore question d'aller aux Etats-Unis; depuis cette époque, deux lettres du général Bernard m'ont appris qu'il ne fallait plus compter là-dessus. L'institution d'une Ecole polytechnique à Washington est bien admise en principe, mais le Congrès en a ajourné indéfiniment l'exécution, de sorte que l'établissement n'aura peut-être pas lieu avant dix ou douze ans, et tu t'imagines bien que dans dix ou douze ans le besoin et le désir d'aller là-bas n'existeront probablement plus; le désir du moins est déjà bien loin. Le général Campredon t'aura sans doute instruit de ces détails, si tu l'as vu. N'ayant plus d'espérance du côté de l'Amérique, je me suis décidé à rester en France,



et je t'avoue que j'ai vu avec une sorte de plaisir que je ne serais pas obligé de m'expatrier. Bien qu'il soit très-flatteur de vivre dans un pays plus libre que notre vieille Europe, cependant j'aime encore mieux, tout bien considéré, rester dans ma bonne ville de Paris, même sous le rapport de la liberté. Cette dernière assertion t'étonnera sans doute; mais je te ferai observer en deux mots que si à Paris on a beaucoup moins de liberté politique qu'à Washington, on jouit, en revanche, de beaucoup plus de liberté civile, c'est-à-dire de la liberté de se conduire et de vivre comme on l'entend. Or, je t'avoue que, malgré mon amour pour la liberté politique, j'attache encore plus de prix à cette liberté civile, à cette liberté de tous les moments. Il est sans doute agréable de dire tout haut son avis sur les affaires de l'Etat, et même de le faire imprimer si l'on croit qu'il en vaille la peine; mais il est, selon moi, beaucoup plus agréable encore de pouvoir faire chez soi tout ce que l'on veut sans craindre le despotisme des caquets, de se vêtir, de se nourrir, de se loger comme on le trouve bon et de vivre, en un mot, à sa fantaisie. Cette liberté bourgeoise, qui porte sur des actes de la vie beaucoup plus fréquents, me semble plus positive, plus usuelle et par conséquent plus précieuse que la liberté politique; du moins tel est mon goût, et tel est, je crois, le goût de la plupart des amateurs de la vraie liberté. Du reste, en te tenant ce langage, je ne crains pas que tu me soupçonnes de dédain pour la liberté politique: tu connais trop ma façon de penser à cet égard; il y a plus même, c'est que je pense qu'un accroissement de liberté politique produit toujours un accroissement de liberté civile, et que, par exemple, la liberté civile est plus grande à



Paris aujourd'hui que sous l'ancien régime, il y a quarante ans. Je pourrais bien te donner la raison de cet enchaînement, mais je ne veux pas t'abassourdir davantage de mes raisonnements politiques; seulement, permets-moi de te poser mes deux questions bien nettement: 1° Laquelle te paraît plus précieuse, à laquelle tiens-tu le plus, de la liberté politique ou de ce que j'appelle, faute d'autres termes, *la liberté civile*? — 2° Ne penses-tu pas que de toutes les villes du monde Paris est celle où l'on peut le plus jouir de la liberté civile, bien que la liberté politique n'y soit pas aussi grande que dans plusieurs autres villes? — Je désire savoir ton avis sur ces deux questions; quant à la seconde, je n'ai aucun doute que tu ne la résolves comme moi, et tu serais encore bien plus de mon opinion si tu avais eu le bonheur de rester, comme moi, deux ans dans Paris, abandonné à ta propre direction. Tout en me laissant entraîner par cette discussion sur la liberté politique et civile, je m'aperçois que je t'ai exposé quelques bonnes raisons de ma préférence pour rester en France, c'est-à-dire à Paris; car, par exemple, s'il s'agissait de vivre en province, j'aimerais assurément mieux aller à Philadelphie (si cela était possible s'entend). Tu conçois bien que perdre la liberté civile sans gagner la liberté politique, ce serait faire un trop mauvais marché: du moins, en allant aux Etats-Unis, il y aurait une compensation partielle. Mais, tout à l'heure, je vais te donner la raison suffisante, véritable, de mon obstination à ne pas quitter Paris. Avant, je te dois encore quelques détails sur mon passé.

✓ Voyant qu'il n'y avait plus rien à faire en Amérique, et, d'ailleurs, décidé dorénavant à rester à



Paris, je me suis retourné de plusieurs côtés pour me tirer d'affaire. J'ai essayé de plusieurs choses qui ne m'ont pas trop réussi: j'ai été auteur dans plus d'un genre; j'ai fait avec Hachette un mauvais livre qui n'a rien rapporté; j'ai été pendant trois mois écrivain politique dans le dernier goût, c'est-à-dire, comme tu le penses bien, dans le genre libéral; je travaillais avec Saint-Simon, un excellent homme et un homme d'un grand mérite dont j'aurai occasion de t'entretenir dans mes prochaines lettres, si tu es assez bon garçon pour me répondre exactement. Cette besogne était fort intéressante et assez productive: 300 francs par mois, payés tous les dix jours. J'y avais pris goût, mais, malheureusement, cela n'a pas duré, et le père Simon, malgré sa bonne volonté et malgré qu'il fût très-content de moi, a éprouvé des revers tels que le pot-au-feu en a diablement souffert, et qu'il a fallu cesser les relations pécuniaires au bout de trois mois. J'ai conservé avec cet excellent homme des relations très actives d'amitié et même de travail; je fais encore de l'économie politique pour lui, et, quoique ce soit très-gratuitement, je suis bien sûr que s'il parvient, ce qui est possible à la rigueur, à se tirer un peu de la crise pécuniaire terrible où il se trouve, je n'aurai rien perdu pour attendre. C'est un homme de plus de cinquante ans; eh bien! je puis te dire que jamais je n'ai connu de jeune homme aussi ardent ni aussi généreux que lui; c'est un être original sous tous les rapports. Je te prie de tenir cet article-ci fort secret, car papa croit que j'ai rompu toute liaison avec M. de Saint-Simon: tu sens bien que ma famille me croirait dévolu au terrible tribunal de la police correctionnelle si elle savait que je continue à travailler de temps en temps avec un homme dont



le libéralisme est si connu. Je me suis étendu quelque peu sur cet épisode de mon histoire, pensant qu'il devait t'intéresser. Que je te dise quelques mots du jugement que je porte sur ma tentative politique. Cette carrière-là m'a beaucoup amusé d'abord; et d'ailleurs je crois qu'elle m'a été utile sous plus d'un rapport. En premier lieu, j'ai appris, par cette liaison de travail et d'amitié avec un des hommes qui voient le plus loin en politique philosophique, j'ai appris une foule de choses que j'aurais en vain cherchées dans les livres, et mon esprit a fait plus de chemin depuis six mois que dure notre liaison qu'il n'en aurait fait en trois ans si j'avais été seul. Ainsi cette besogne m'a formé le jugement sur les sciences politiques, et, par contre-coup, elle a agrandi mes idées sur toutes les autres sciences, de sorte que je me trouve avoir acquis plus de philosophie dans la tête, un coup d'œil plus juste, plus élevé. En second lieu, ce travail m'a révélé à moi-même une capacité politique dont je ne me serais jamais cru doué, et il est utile toujours de savoir précisément à quoi l'on est bon. Le père Simon et plusieurs publicistes que j'ai en occasion de connaître chez lui s'extasient souvent sur ma haute capacité pour les sciences philosophiques et sociales, et me disent que mon talent serait perdu ailleurs. J'ai eu plusieurs preuves positives que ces éloges ne sont point de pure politesse, et que le père Simon pense de moi réellement ce qu'il m'en dit; or, s'il le pense, il faut bien qu'il en soit quelque chose. Je ne te cacherai pas néanmoins que cette carrière politique, que m'a été grandement utile sous les deux rapports que je viens de signaler, m'a été funeste sous un autre, et malheureusement sous celui des intérêts pécuniaires. Voici comment. J'ai com-



mencé à faire le publiciste au mois d'août; or, c'est là l'époque à laquelle j'aurais dû me préparer pour le concours des services publics, et, bien que je fusse très-mal noté, je pense néanmoins que l'on ne m'aurait pas refusé une lettre d'examen si j'en avais sollicité ou fait solliciter avec beaucoup d'empressement et de suite. Mais j'étais alors dans le premier feu de mes espérances, je tranchais des cent écus par mois, et je ne balançai pas à renoncer à la triste carrière d'employé du gouvernement. Ainsi, je ne fis absolument aucune démarche, et c'est ce que je te prie encore de tenir très-secret, car papa croit que je me suis épuisé en sollicitations, et qu'on a été assez barbare pour se refuser à des prières... que je n'ai pas faites. Enfin, mon cher, si j'avais concouru comme les autres, je serais probablement aujourd'hui ingénieur géographe, je resterais à Paris, et je ne me trouverais pas dans l'embarras. Néanmoins, je n'ai de regrets que jusqu'à un certain point, ou plutôt je suis tout consolé actuellement: d'abord je n'ai pas subi d'examen, et un examen ne laisse pas que de faire employer quelques semaines d'une manière insupportable, et ensuite je n'ai jamais été amoureux du métier d'ingénieur, dans quelque genre que ce soit.

Voici actuellement, mon cher, quelle est ma position sous le rapport des intérêts pécuniaires. Je n'ai encore aucune place, je vis en donnant des leçons, et, jusqu'à ce que je sois parvenu à m'en procurer assez pour devenir indépendant de la bourse paternelle, j'ai encore la douleur d'être un peu à charge à mes parents. Mon but est d'entrer dans l'enseignement et de m'y procurer un poste stable; mais, comme j'entends ne point quitter Paris absolument, cela sera un peu plus long et plus difficile.



Je serai probablement obligé d'accepter d'abord une chaire dans un pensionnat, et cela vaut presque autant que dans un collège royal; je souhaite seulement de l'avoir bientôt. Une fois installé dans un poste stable de cette espèce, je me retournerai pour me faire jour à l'École polytechnique, ou bien à l'École normale ou à la Faculté, etc. Enfin, tu sais combien Paris offre de ressources diverses pour les personnes qui enseignent avec quelque talent; mais pour profiter de ces ressources, il est indispensable d'être installé: ce premier pas seul est difficile. Quand j'aurai obtenu quelque chose de positif, je t'en ferai part. Je suis poussé par plusieurs de nos anciens professeurs, et notamment par Poincot. Dis-moi, mon ami, si nous pouvions quelque jour être réunis à Paris! Eh! cela n'est pas impossible: nous suivons la même carrière.

Tu vois, mon cher, que pour le présent je ne suis pas très-bien traité de la divine Providence sous le rapport de l'intérêt; mais, en revanche, sous le rapport des plaisirs, il y a plus que compensation. Oh! que je regrette d'avoir tant bavardé, que je suis fâché d'avoir tellement avancé ma lettre! C'était sur ceci qu'il fallait m'étendre; mais, ma foi! tant pis si tu reçois plus de deux feuilles, tu payeras peut-être triple, ce sera ta punition: trois ports et triple ennui, ce n'est pas encore assez pour une négligence aussi coupable.

Ah! j'oubliais une chose: en te parlant du passé, j'ai négligé de faire mention d'une carrière dans laquelle on voulait me faire entrer, et que j'ai dédaignée bien vite après y avoir jeté un coup d'œil. C'était une charge de précepteur dans une grande maison de Paris, c'est-à-dire de premier esclave de



Monsieur, de Madame, et de leur progéniture. Le bon général Campredon avait combiné cela croyant me servir, et fort heureusement que les personnes ont changé d'avis, car j'aurais été obligé d'accepter pour ne pas faire de peüue au général, sauf à donner ma démission au bout d'un mois: le général lui-même a bientôt senti combien un tel poste jurait avec mon caractère. Le papa était député, et à la charge de précepteur j'aurais joint l'entreprise des discours prononcés à la tribune nationale par M. C. P...r et par quelques-uns de ses parents. Il y avait, je crois, outre l'assurance d'une petite rente viagère après l'éducation terminée, pour le présent cent louis, la table et le logement à gagner; mais il y avait la liberté à perdre. N'était-ce pas un jeu de dupe ou de brute?

J'arrive maintenant à la confidence que je te dois de l'état de mes affaires sous le rapport du plaisir. Oh! quant à cela, mon cher (et tu sais bien que c'est l'important pour moi), je suis on ne peut plus heureux. Depuis près de huit mois je connais le bonheur: n'est ce pas te dire que je suis amoureux? Oh! oui, mon cher, je le suis, et dans toute l'étendue du mot; cela t'étonne peut être, et cela m'a effectivement étonné moi-même; mais je serais bien fâché que cela ne fût pas, car j'aurais perdu les heures les plus délicieuses de ma vie. Je me garderai de te faire une description détaillée de toutes les émotions que j'ai éprouvées; si tu les ressens de ton côté, cela ne t'apprendrait rien, et si tu as encore le malheur de les ignorer, tu ne les comprendrais pas et je ne pourrais que te dire: Va-t'en à l'école, mets-toi à l'alphabet de ce charmant langage, et alors tu me comprendras. Aussi, mon cher,



ne t'attends pas à des lettres dans le genre Saint-Preux. Et quel est l'objet de ce sentiment si délicieux, demandes-tu?—Une jeune dame de vingt-cinq ans, Italienne d'origine, habitant Paris depuis quinze ans ainsi que presque toute sa famille, avec laquelle j'ai fait connaissance presque par hasard. Tu sens avec quel ravissement moi qui n'avais rien éprouvé jusqu'alors pour une femme, qui n'avais connu que l'ombre des plaisirs physiques de l'amour auprès de ces dégoûtantes beautés de la galerie de Valois, avec quel ravissement, dis-je, j'ai dû me porter vers une femme aimable, remplie d'esprit, d'une éducation très-soignée, douée d'un excellent caractère, d'un fort bon cœur, d'une figure agréable sans être jolie, d'une tournure charmante, d'une voix qui va à l'âme, et enfin qui avait la bonté de m'aimer (je t'avoue que jamais je n'aurais cru pouvoir inspirer d'amour). Enfin, mon cher, depuis près de huit mois, je vais chez elle tous les deux jours au moins et quelquefois tous les jours; nos séances sont de trois heures communément, et quelquefois davantage: tu juges combien ce temps passe vite, et avec quelle volupté nous le savourons. Elle est musicienne, elle me touche son piano-forté pendant quelques instants; je lui enseigne l'anglais, elle me le rend en italien; nous nous livrons au charme d'une conversation délicieuse et variée, nous faisons du sentiment, quelquefois des sensations, et j'oublie complètement pendant tout ce temps-là les inquiétudes de ma position pécuniaire, mes peines, mes tourments, mon incertitude pour l'avenir. Oh! la belle invention que l'amour! Sans cela, quelle galère que cette vie humaine! Nous sommes obligés de prendre quelques précautions, car ma Pauline est mariée, et ce n'est pas tant à cause



de son mari, qui est d'une très-bonne pâte de maris, qu'à cause d'une petite fille de sept à huit ans qu'elle a de lui, et qu'il ne faut pas scandaliser, comme tu penses bien. Ces obstacles produisent parfois des incidents fort piquants, qui contribuent encore à augmenter nos plaisirs. Tous ces incidents se sont terminés jusqu'ici d'une manière fort plaisante, quoique plus d'un se fût annoncé un peu tragiquement. Je te promets encore quelques anecdotes assez bonnes à ce sujet si tu me témoignes le désir de les connaître, mais pour cela il faut absolument que tu sois exact. Ainsi prends-y garde: je te donne bien des stimulants pour écrire; puisse ta paresse ne pas leur résister!

Je ne t'en dirai pas davantage sur ce sujet; j'ai assez avancé un tableau que ton imagination achèvera facilement (en y mettant quelques ombres toutefois; malheureusement il y en a à tous les tableaux, même à celui là; telle est la misérable condition de l'animal appelé homme); ce que je t'ai dit est plus que suffisant pour te donner à penser tout de suite que de toutes les raisons très-nombreuses qui me portent à rester à Paris, celle-ci est la plus forte, qu'elle est tout à fait déterminante. En effet, les autres raisons pour lesquelles je désire rester ici et y passer ma vie ont une grande influence sur moi, mais, réunies, elles n'ont pas autant de pouvoir que celle-là seule. La preuve en est que si ma Pauline ne pouvait rester à Paris, je quitterais la capitale malgré les puissants motifs que j'ai d'y demeurer. Mais il est impossible à Pauline de quitter Paris, et voilà ce qui m'y retient irrévocablement. Cette considération est pour moi la plus importante de toutes, et elle l'est à tel point qu'un ordre positif de mes parents de revenir



demeurer à Montpellier n'aurait pas même le pouvoir de m'arracher de Paris; je sens que je mourrais s'il fallait la quitter. Tu conçoit d'après cela combien je cherche à ôter à mes parents toute idée de retour à Montpellier, combien je tâche de leur faire prendre l'habitude de me voir passer ma vie à Paris; je les aime bien et tu le sais, tu sais combien je brûle de les placer dans une position plus heureuse, mais je t'avoue que, malgré tout le plaisir que j'aurais de passer la vie avec eux, je ne saurais me résoudre pour cela à aller à Montpellier; par exemple, j'aimerais bien qu'ils vinssent tôt ou tard, et le plus tôt possible, se fixer à Paris. Enfin, jusqu'à ce que je sois à même de me procurer ce plaisir, je dois toujours faire mon possible pour que la fantaisie de me rappeler ne s'empare d'eux; heureusement ils en sont encore loin, je crois, et ils sont bien convaincus, comme du reste je le suis moi-même, que mes intérêts personnels me prescrivent de rester à Paris; je les entretiens autant que je puis dans cette conviction. Malheureusement le général Campredon, qui n'est pas dans mon secret et qui désire de si bon cœur de me servir, cherche depuis qu'il est à Montpellier à m'y procurer une place, et la dernière lettre qu'il m'a écrite me fait voir qu'il compte un peu là-dessus; heureusement, j'ai lieu de croire qu'il ne réussira pas ou qu'au moins je réussirai aussitôt que lui, et dès que j'aurai une place à Paris, je n'aurai plus rien à craindre. Dans ma réponse au général, je lui ai fait entendre que je désirais fortement me fixer à Paris (tu sens bien que je ne lui ai pas donné la grande raison), que mon intérêt me conseillait ce parti, qu'il ne fallait pas que nos tentatives divergeassent, et que je le priaïis d'abandonner tous ses



projets sur Montpellier et de faire converger sur Paris ses efforts avec les miens. Je pense que sa réponse sera conforme à mes désirs; je ne suis pourtant pas sans inquiétude. Je te prie, si tu as occasion, de le voir ou de lui écrire, et au cas où il te parlerait de moi, de lui manifester sans affectation ma répugnance à vivre en province, de lui représenter combien mes intérêts et mes goûts s'accordent pour me fixer à Paris; enfin de lui parler dans mon sens, et cela sans avoir l'air d'en être prié par moi, et surtout en ayant l'air d'ignorer la grande raison. Je me repose à cet égard sur ton esprit et ta sagacité, et je suis sûr que si l'occasion se présente, tu seconderas utilement les projets de ton ami.

Je te dois encore une autre confidence sur mon amour. Tu penses bien qu'un jeune homme de vingt ans et une jeune dame de vingt-cinq ne sont pas huit mois ensemble sans qu'il en résulte certain accident dont les maris s'attribuent si bénévolement la gloire et les charges. Aussi, mon cher, dans deux mois environ je serai père, selon toutes les apparences; l'enfant à l'air de se bien porter. Tu sens bien, mon ami, qu'une telle circonstance rend mon attachement beaucoup plus fort, et que ma position prend un caractère plus grave et plus intéressant; tu conçois aussi que cela donne une grande force à mon irrévocable résolution de rester à Paris. Moi! je quitterais la femme que j'aime, la mère de mon enfant. Oh! non, sois tranquille; dussé-je me faire écharper, cela ne sera pas.

Voilà, mon cher, ce que j'avais à te dire de plus essentiel; la prochaine fois je t'apprendrai encore des choses qui t'intéresseront probablement, mais pour cela il faut que tu écrives.



Tu me parleras, j'espère, à ton tour, de ce qui t'est arrivé depuis un an. Je soupçonne ton histoire d'être plus monotone et moins agitée que la mienne; mais n'importe, je veux tout savoir. Te plais-tu à Béziers? Que te semble de tes fonctions? Fais-moi part de tes espérances, de celles pour revenir à Paris, si tu en as, de tes projets, de ton genre de vie, de tes amusements, de tes amours (si tu en as, comme je le pense); en un mot, mets-toi en scène comme je viens de m'y mettre (assez longuement, j'espère); rends-moi les trois feuilles dont je t'accable, et n'oublie pas de répondre à toutes les questions que je te fais.

Adieu, mon cher. Dans une heure je vole à mon cher rendez-vous, et je passe de l'amitié à l'amour: la douce transition! Sois tranquille, l'amour ne fait pas tort à l'amitié, au contraire. Je t'en prie, sois exact. Hormis ma Pauline, je ne vois presque personne: ma vie est assez remplie; tous mes camarades sont dispersés, et mes meilleurs amis ont quitté Paris: Conrot est à Metz, Valat à Béziers; Cabanes seul me reste à Paris; le pauvre Prat est... Quant à Granier, tu sais bien qu'il n'a jamais été pour moi qu'une *connaissance*; nos caractères se conviennent trop peu pour que nous puissions être liés d'une véritable et bonne amitié comme je le suis avec toi. Depuis trois mois et demi qu'il est à Metz, il ne m'a pas écrit, quoiqu'il eût fait de grandes promesses; je ne puis donc t'en donner aucune nouvelle, non plus que des autres élèves que tu connaissais. Mellet étudie le droit ici, et il te fait ses amitiés.

Adieu Ton ami pour la vie.

COMTE.



Je joins ici mon adresse au cas que tu l'eusses égarée :

M. Comte, n° 5, rue Neuve de Richelieu, place Sorbonne.

J'ignore si la poste ne s'avisera pas de refuser mon volume à cause du poids : réponds-moi promptement : je serai inquiet jusqu'à ce que je sache que ma lettre t'est parvenue.

Extrait de la lettre du 1er Mars 1846, à Clotilde de Vaux, où notre Maître fait allusion au douloureux épisode raconté ci-dessus.

En général, ma Clotilde, à mesure que mon affection se développe, elle s'épure davantage ; j'apprends mieux à jouir surtout de vous en vous-même et non en moi. Vous savoir, à tous égards, tranquille et heureuse, constitue de plus en plus ma principale satisfaction : le bonheur même d'y concourir ne vient qu'après. Comme je vous le disais hier, ma manière de vous chérir ne consiste pas seulement à voir en vous une sainte épouse future, mais aussi une noble fille actuelle. Hélas ! ma tendre Clotilde, vous ignorez encore à quelle réalité peut parvenir en moi cette dernière image. Vous, qui méritez tant mes plus intimes confidences, sachez donc, seule entre tous mes amis, que ces sentiments naturels ne me furent pas complètement interdits. Dès l'âge de vingt ans, j'eus, ou je crus avoir, d'une femme qui aurait pu être ma mère, une fille que je pleure encore quelquefois, quoique le croup me l'ait ravie dans sa neuvième année. Quelque suspecte que dût me sembler cette paternité, je l'avais moralement acceptée, et jusqu'au bout j'en remplis loyalement tous les divers devoirs, assez pour être initié, d'aussi bonne



heure, autant que la situation le comportait, à ces touchantes émotions, qui durent alors contribuer beaucoup à me préserver de la fatale sécheresse trop inhérente encore aux préoccupations théoriques. En commençant l'an dernier à vous dévouer ma vie intime, je vous rapprochai involontairement de ma pauvre Louise, dont vous ne seriez l'aînée que d'environ trois ans, et qui, elle aussi, annonçait autant de mérite que de beauté. Vous voyez, mon incomparable Clotilde, qu'il ne me faut pas beaucoup d'imagination pour vous aimer aussi en père... (TESTAMENT, *Correspondance*, ps. 532-533.)

d) Deux écrits anonymes attribués à Auguste Comte, au sujet du nouveau tome IV de l'*Industrie*.

*Explication préalable*

Deux lettres inédites d'Auguste Comte à Saint-Simon, au sujet de l'ouvrage intitulé: "Vues sur la propriété et la législation. (L'*Industrie*, t. IV, 1818).

La copie de ces deux lettres a été faite vers 1861, d'après un exemplaire existant aux archives Saint-Simoniennes, chez M. Henri Fournel, et m'a été communiquée par M. Gustave d'Eichtal, en octobre 1881.

Elles constituent, comme on le verra facilement, un document capital, dont j'apprécierai plus tard l'importance. Ayant songé aux relations qu'Auguste Comte avait eues dans sa jeunesse avec M. d'Eichtal, j'ai eu l'idée de m'adresser à lui pour me procurer tous les renseignements possibles sur la vie de notre Maître et surtout sur cette période trop peu connue qui va de 1816 à 1822. Je ne puis que m'applaudir de mon inspiration. M. Gustave d'Eichtal m'a accueilli avec une bienveillance pour laquelle je consigne ici



l'expression de mon remerciement bien sincère. (P. LAFFITTE, *Revue Occidentale*, 1882, tome VIII, p. 328.)

.....

Or, ces deux lettres, qui, jusqu'à présent, n'étaient connues que par la publication de Laffitte, publication faite d'après une copie établie en 1861, le sont aujourd'hui d'après l'original en notre possession.<sup>1</sup>

Elles forment un manuscrit autographe de dix-sept pages grand format, sur papier vergé à la forme, mesurant trente-quatre centimètres et demi de haut sur vingt-deux centimètres et demi de large. La première lettre comprend neuf pages, dont deux feuilles doubles numérotées à gauche, 1, 2, et la troisième page unique étant écrite sur le recto uniquement, numérotée 3.

La seconde lettre comprend sept pages de même format en feuilles doubles numérotées 1, 2, le dernier verso de la huitième page demeurant vide; pour la seconde lettre, au-dessous du chiffre paginal, Comte ajouta de sa main: «Deuxième lettre.»

Le manuscrit porte de nombreuses ratures, inscriptions, surcharges. Les deux lettres ne sont ni signées ni datées. La première lettre cependant se termine par un signe ressemblant à un grand Y<sup>2</sup> d'écriture cursive; on trouve à la fin de la seconde

<sup>1</sup> Il paraîtrait assez improbable que ces lettres nous fussent parvenues autrement que par transmissions successives; Saint-Simon ayant laissé tous ses papiers à notre grand-oncle, Ollinde Rodrigues, ami intime et premier disciple du maître, ces papiers vièrent ensuite à Fournel et de Fournel à Isaac Pereire. Ces lettres se trouvent donc maintenant dans notre collection telles que, selon toute probabilité, elles furent entre les mains de Saint-Simon lui-même.

<sup>2</sup> Non par un « J », comme l'indique la *Revue Occidentale*.



lettre, en manière de paraphe, un enlacement graphique. En étudiant les feuillets, ou découvre des plis; ces plis ne sont point faits en vue de la poste, mais afin de réserver des marges. Ces plis perpendiculaires sont coupés de plis horizontaux, ceux-ci paraissant avoir été faits pour la commodité du classement ou pour faciliter leur transport.

Certaines corrections ont dû être faites d'une autre encre noire que celle employée pour la rédaction des lettres, certains mots étant corrigés d'encre beaucoup plus grasse et plus foncée. <sup>1</sup> Aucun autre signe extérieur à signaler.

Ces deux lettres, pour qui veut les examiner, ressemblent à un brouillon de lettre plutôt qu'à des lettres envoyées et parvenues. Elles paraissent en réalité être un projet d'article. L'original porte le titre suivant, écrit de la même main: « Lettre à M. H. Saint-Simon par une personne qui se nommera plus tard. » <sup>2</sup> Au commencement de chaque lettre, on lit: « Première lettre, » « Seconde lettre. » Des lettres non destinés à l'impression ne porteraient ni ce titre ni ces mentions.

Furent-elles, en effet, livrées à l'impression?

Nous ne le croyons pas. Nous n'avons jamais su qu'elles aient été, de quelque façon que ce soit,

<sup>1</sup> Nous possédons des lettres originales de Saint-Simon portant la même date et écrites d'une encre semblable. Nous ne voulons rien en inférer d'une ressemblance fortuite. Toute indication, pour mémoire seulement, peut être relevée.

<sup>2</sup> Laffitte publia ces lettres sous le titre suivant: *Lettres à M. H. Saint-Simon*, par une personne qui se nommera plus tard, *au sujet de l'ouvrage intitulé: Vues sur la propriété et la législation* (Paris, 1818) (*sic*) (*Revue Occidentale*, t. VIII, p. 344). Si Laffitte avait eu le manuscrit original entre les mains, il aurait remarqué que les phrases mises par moi en « italique » ne s'y trouvaient point. Le titre, d'ailleurs: *Vues sur la propriété et la législation*, est le titre que Rodrigues donna à la réimpression de 1832 de l'ouvrage paru en 1818, lequel forme, en original, le tome IV de l'*Industrie*, in-octavo de l'imprimerie Abel Lanoé. On ne le trouve pas sur l'édition originale (bibl. Fonds Fournel).



publiées avant 1882, et là encore elles le furent sur une copie<sup>1</sup>, M. d'Eichthal ayant prêté sa copie, la « copie d'Eichthal », à Laffitte. Mais cependant, ce qui est un fait, et le fac-similé que je donne ici en fait foi, c'est que les lettres anonymes, *en original*, sont de l'écriture de Comte.

Le manuscrit porte (et c'est justement le passage que nous donnons en *fac-similé*) de la main de Gustave d'Eichthal, la mention suivante: « Cette lettre est d'Auguste Comte, comme le montre suffisamment l'écriture. » Et il signe: « G. d'E. »

Une telle affirmation est une autorité. On sait les étroites relations qui unirent d'Eichthal et Comte. La nombreuse correspondance échangée entre les deux amis en est un témoignage. Toutefois, ceux auxquels ne suffirait point cet argument d'autorité trouveront dans la comparaison, avec d'autres lettres de Comte, des éléments suffisants pour déterminer leur conviction.<sup>2</sup> (ALFRED PEREIRE, *Revue Historique*, n° de Mai-Juin 1906, ps. 70-72.)

.....

Quoique le manuscrit ne porte pas mention d'un milésime quelconque, il est de toute probabilité que ces lettres furent écrites après la publication du quatrième volume de l'*Industrie*, c'est-à-dire en avril

1 Il existe en effet trois pièces, l'original dont nous avons fait aussi exactement que possible la description et deux copies: l'une que nous nommons « copie Fournel », parce qu'elle se trouve dans les archives saint-simoniennes (Fonds Fournel), dont nous avons parlé; l'autre que nous pourrions appeler « copie d'Eichthal », parce qu'elle se trouve dans les papiers de Gustave d'Eichthal, que son fils, M. Eugène d'Eichthal, de l'Institut, a bien voulu mettre libéralement à notre disposition. Qu'il reçoive ici en hommage nos remerciements bien sincères.

2 Nous avons pris comme témoin la fameuse lettre adressée par Comte à Michel Chevalier, directeur du *Globe* en 1832, dont nous possédons l'original (Fonds Fournel). L'écriture est identique.



ou mai 1818. Ce volume est annoncé le 16 mai 1818 dans le n° 1906 du *Journal de la librairie*, ce qui mettrait au commencement du mois d'avril la date de son apparition. Or, Comte, dans la première de ces deux lettres anonymes, s'exprime ainsi :

« Je viens de lire l'écrit que vous avez publié ces jours derniers. »

Et dans la seconde, de la façon suivante :

« Mais je n'en persiste pas moins à soutenir que l'écrit considéré dans son ensemble ne devait point être publié, et je fonde cette manière de voir sur le terrible sort que sa publication *prépare* à votre entreprise. »

D'après ces phrases, il faudrait fixer à avril ou commencement de mai la date où ces deux lettres furent écrites. M. Dumas donne la date de juin 1818 et M. Weill dit que c'est vers la fin 1818 que ces lettres durent être écrites. Nous ne le croyons pas. Comte écrit : « Le revers que votre entreprise (le troisième volume) a essuyé il y a six mois » (octobre 1817); puis il parle du « récent écrit » (quatrième volume, mai 1818). Cela coïncide bien pour la date d'avril ou mai 1818 pour les lettres. (*Ibidem*, p. 77.)



## MANUSCRIT ORIGINAL DES DEUX LETTRES ANONYMES

ADRESSÉES PAR AUGUSTE COMTE A HENRY SAINT-SIMON

[Page] (1) <sup>1</sup>

LETTRES A M. H. SAINT-SIMON

PAR UNE PERSONNE QUI SE NOMMERA PLUS TARD.

1<sup>re</sup> lettre.

*Cette lettre est  
d'Auguste Comte,  
comme le montre  
suffisamment l'é-  
criture.*

G. d'E.

[Fol. 1] Monsieur,

prenant un vif intérêt à tous les travaux <sup>1</sup> qui me paraissent susceptibles de contribuer <sup>2</sup> au progrès de la science sociale et au développement de la civilisation, j'ai dû être péniblement affecté du revers que votre entreprise a essuyé il y a six mois, et je l'ai été d'autant plus qu'il m'a paru que ce revers était en grande partie votre ouvrage, et le résultat nécessaire de la direction fautive et irréfléchie que vous aviez prise dans votre troisième volume. Vous avez aperçu (*sic*) votre erreur, vous la signalez franchement et vous tentez aujourd'hui de vous relever. Je viens de lire l'écrit que vous avez <sup>3</sup> publié ces jours derniers et je m'empresse de vous communiquer le jugement que j'en porte, ainsi que les réflexions que cette lecture m'a suggérées et que je viens de rédiger à la hâte. Comme il ne s'agit, à mon avis, de rien moins que de préserver votre entreprise d'une seconde catastrophe aussi complète et bien

1 *Correction.* Comte avait mis primitivement « toutes les entreprises ».

2 « Pour quelque chose », effacé.

3 Primitivement « venez de ».

1. Cette indication mentionne uniquement la distribution des pages sur le manuscrit original.



plus décisive que la première, j'espère que vous voudrez bien, en faveur du motif, excuser la liberté que je prens (*sic*) de m'exprimer en toute franchise et que vous trouverez le jugement que je porte sur votre écrit digne de fixer sérieusement votre attention. Je m'empresse d'ailleurs de vous accorder plein pouvoir de publier cette lettre, ainsi que toutes celles que je pourrai vous écrire dans la suite sur le même sujet, si vous croyez que cette publication puisse vous être de quelque utilité.<sup>4</sup>

En faisant (*sic*) la revue des principales classes de la société, de celles qui exercent le plus [*fol. 2*] d'influence dans la formation de l'opinion générale, et en examinant quelle impression doit faire votre écrit sur chacune d'elles, je me suis bientôt convaincu, Monsieur, que votre entreprise, telle que vous la présentez aujourd'hui, doit succomber une seconde fois. C'est un point sur lequel je ne crois pas que vous puissiez conserver de doute, si vous voulez bien prendre la peine de parcourir avec moi cette série d'observations.

Je pourrais commencer par les journalistes, car ils exercent, quoique asservis, un grand empire sur l'opinion d'une foule de lecteurs, et je pourrais vous faire observer que ces messieurs n'entretiennent point le public des idées que vous venez de produire,<sup>1</sup> parce qu'il leur sera défendu d'en parler. Mais, depuis l'heureuse invention des journaux non-périodiques, cet inconvénient est à peu près nul, et les ouvrages mis à l'index de la police ont, tout aussi bien que les

1. Quand je dis que les journalistes n'entretiennent point le public des idées que vous venez de produire, je ne prétends pas avancer qu'ils ne feront

4 Primitivement « servir utilement votre entreprise ».



brochures ministérielles, les honneurs de l'annonce.

Je laisse donc les journalistes, et j'arrive à la classe pensante; voyons d'abord vos confrères, messieurs les publicistes. Plus votre travail renferme d'idées neuves et profondes, plus vous devez être persuadé, ce me semble, que les publicistes (à quelques exceptions près, malheureusement fort peu nombreuses), craindront de nuire à leur réputation en faisant (*sic*) des efforts pour établir la vôtre. En conséquence, tout en louant vos intentions (qu'il serait sans doute assez difficile de blâmer ou de suspecter), ils s'attacheront à prouver que votre écrit ne contient rien de neuf, et que toutes les idées justes et utiles qui s'y trouvent ne sont que la répétition des opinions qu'ils avaient émises avant vous.

Les savans (*sic*) adonnés à la culture des sciences d'observation et de raisonnement trouveront le moyen que vous présentez neuf et simple, et d'un succès certain; ils seront frappés de la justesse de vos démonstrations principales, et probablement ils seront aussi satisfaits qu'étonnés de trouver dans votre logique une rigueur et une clarté dont ils<sup>1</sup> pensent que les matières politiques ne sont point susceptibles; enfin, vous obtiendrez [*fol. 3*], je crois, leur entière approbation. Mais vous ne devez pas espérer pour cela qu'ils emploient en votre faveur l'influence qu'ils pourraient exercer dans cette occasion sur l'opinion publique. Loin de là, ils se hâteront de renouveler

point sur votre ouvrage des articles, et des articles peut être fort longs. Mais ces \* articles ne traiteront aucunement des principes que vous avez émis, et consisteront, comme à l'ordinaire, en des personnalités plus ou moins malignes, et en des plaisanteries plus ou moins bonnes sur votre écrit. ( Cette note de Comte est mise en marge et est d'encre plus foncée.

1 « Croi... », effacé

\* « Ces deux je », effacé



(*sic*) leur profession de foi habituelle, qu'ils ne se mêlent point des affaires politiques. Tous ces savants, les mathématiciens surtout, sont animés en général d'un grand libéralisme théorique qui va quelquefois jusqu'à l'exagération la plus outrée; mais ils n'en conforment pas moins leur conduite à la maxime prudente :

« qu'on se batte, qu'on se déchire,  
« peu m'importe, c'est un délire. »

Cette classe de la société, qui, en général, *pense* beaucoup et *pense* juste, mais *sent* fort peu, est, en France, plus nombreuse, plus accréditée, et peut-être plus égoïste que dans aucun autre pays.

Si les savants (*sic*) ne vous soutiendront pas, du moins ils vous jugeront bien. Mais quant à l'Université, elle déversera sur vous et sur votre écrit le plus profond mépris, par la raison que vos opinions ne sont fondés sur aucune des idées<sup>1</sup> produites par les oracles des collèges, c'est-à-dire par les auteurs Grecs et Latins.

Après ce coup d'œil jetté (*sic*) sur la classe qui écrit et sur celle qui pense,<sup>2</sup> considérons la classe qui agit, qui exerce une influence politique directe. La cause que vous soutenez<sup>3</sup> a dans cette classe des amis et des ennemis; vous ne serez pas mieux traité par les uns que par les autres.<sup>4</sup> Examinons d'abord l'*industrie*, que vous servez avec tant de zèle et de constance, dont tous vos travaux ont pour but direct d'améliorer la condition sociale.

Les industriels, commerçans (*sic*) et manufacturiers sont trop occupés par leurs affaires personnelles

1 Primitivement « maximes ».

2 Ici s'intercale « je », effacé.

3 Primitivement « servez ».

4 Primitivement « des uns des autres ».



pour donner beaucoup de tems (*sic*) à la lecture, et, d'ailleurs, ils n'ont pas, en général, le goût des occupations intellectuelles. Ils ne sont point habitués à combiner leurs intérêts particuliers avec l'intérêt général; ils ont été élevés dans [fol. 4] un sentiment de crainte et de subordination aveugle à l'égard du gouvernement, et ils s'empressent beaucoup moins à réformer les<sup>1</sup> abus qu'à les faire tourner au<sup>2</sup> profit de leurs intérêts privés. Obtenir un monopole, s'enrichir dans le courtage d'un emprunt, voilà ce qui stimule l'ambition du plus grand nombre, de la presque totalité. Ceux d'entr'eux (*sic*) qui ont vu clairement que l'industrie a le droit et le pouvoir de contraindre les gouvernemens (*sic*) à diriger les affaires générales de la manière la plus conforme aux intérêts des producteurs sont encore en si petit nombre, et ils soutiennent leur opinion avec si peu d'énergie, qu'ils sont entraînés par le torrent de l'égoïsme contre lequel ils n'osent point élever une digue. Ainsi, vous ne devez pas vous dissimuler que votre écrit ne sera lu que par très peu de commerçans (*sic*) et de manufacturiers, que, parmi le petit nombre de ceux qui le liront, très peu sentiront son utilité, et que la petite pincée de ceux qui l'approuveront ne vous soutiendra point, par la peur qu'ils auront de se<sup>3</sup> compromettre.<sup>4</sup> Voilà ce qui vous est arrivé déjà et ce qui vous attend de nouveau.

Quant aux propriétaires de terres non-cultivateurs, vous n'aspirez pas, sans doute, à leur approbation, car la mesure que vous proposez est fort loin,

1 Primitivement « leurs ».

2 Primitivement « à leur ».

3 « Je », rajouté.

4 Primitivement « de compromettre leurs personnes et leurs capitaux ».

il faut en convenir, d'être conforme à leurs goûts et à leurs habitudes. Ainsi préparez-vous aux attaques de tout genre qu'ils vous livreront, et vous savez combien est puissante l'influence de cette classe d'hommes. Ils prétendront que vous cherchez à bouleverser la société, ils se récrieront sur le danger des innovations et ils emploieront tous leurs moyens à insinuer à l'opinion que la mesure que vous proposez ne doit pas être adoptée et ne mérite pas seulement d'être examinée. Voilà, n'en doutez point, ce qu'ils diront et feront dire. Aussi que vous avisez-vous de proposer la réforme ([page] 2) [fol. 5] d'un ordre de chose dont les fainéans (*sic*) se trouvent si bien et qui placent ceux qui ne font que consommer si au dessus de ceux qui produisent?

Les industriels agricoles, qui seraient les intéressés les plus directs à l'adoption de la mesure que vous proposez, sont encore des espèces de serfs; leur esprit est sans culture, leur âme sans énergie; plaire à leur maître est à peu près toute leur ambition. Ces hommes ne lisent pas du tout, ainsi ils ne prendront pas connaissance de votre ouvrage, et vous n'avez par conséquent aucun appui à attendre d'eux.

Les légistes, Monsieur, sont bien maltraités dans votre écrit. Ce que vous en dites, est, à la vérité, frappant d'exactitude, mais c'est pour cela même qu'ils ne vous pardonneront jamais. Vous avez saisi leur véritable esprit beaucoup mieux que personne ne l'avait fait jusqu'à présent; on voit que vous les avez bien étudiés et que vous les connaissez à fond; mais tremblez de les avoir ainsi montrés à découvert. Avant ce que vous dites de leur influence sociale me semble vrai et ingénieusement observé, autant il me paraît impolitique et imprudent d'avoir tourné



contre vous toute cette influence. Les légistes, en un mot, vont devenir par cette indiscrete révélation les ennemis naturels et déclarés de vos idées et de votre cause. Il est vrai que vous ne prenez pas la peine de le dissimuler, et que vous désignez fort nettement aux industriels les légistes, comme les antagonistes contre lesquels ils doivent se diriger aujourd'hui. Mais vous n'avez pas réfléchi, Monsieur, que les industriels ne peuvent être pour vous que des amis fort tièdes et des auxiliaires très faibles, tandis que les légistes sont des ennemis acharnés et des adversaires formidables.<sup>1</sup> Voici, ce me semble, de quelle manière ils se [fol. 6] conduiront à l'égard de votre écrit.

Les légistes sentiront très bien toute la force<sup>1</sup> du moyen que vous proposez ainsi que la justesse des premiers raisonnemens (*sic*) que vous avez présentés à l'appui de cette mesure. Mais ils se garderont bien de l'approuver, et ils éviteront avec le même soin de la contredire; tous leurs<sup>2</sup> efforts auront pour but d'empêcher qu'il s'entame une discussion à ce sujet. Votre action sur l'opinion publique sera beaucoup trop faible pour les forcer à s'expliquer et ne pourra aucunement lutter

1. Les avocats de Paris viennent de donner un exemple récent de la disposition du corps des légistes à persécuter les doctrines liberales et les hommes qui les professent, en refusant d'inscrire \* sur leur tableau \*\* un orateur dont ils ne peuvent récuser le talent (M. Manuel), mais qui a en le malheur de montrer() constamment des principes contraires à cet esprit de souplesse qui caractérise si essentiellement la corporation des légistes. (Note de Comte.)

1 Primitivement « justesse », effacé.

2 Primitivement « les », effacé.

\* Primitivement « d'admettre dans » effacé.

\*\* Primitivement « ordre », effacé.

() Primitivement « de se conduire d'après », effacé.



avec l'influence prodigiense qu'ils exercent sur la société. Ils affirmeront d'un ton doctoral que vos nouvelles idées sont des chimères comme tout ce que vous avez dit jusqu'à ce jour, et ils déclareront que, dans tous les cas, s'il y a quelque chose de bon dans votre écrit, attendu que, de l'aveu de tout le monde, cela ne pourra être utile qu'aux générations suivantes, la génération actuelle ne doit point s'en occuper. En emettant cette opinion, ils sentiront bien qu'elle est fausse et que la génération présente verrait sa condition grandement améliorée par l'adoption de<sup>1</sup> votre mesure; mais vous savez que les légistes n'ont pas besoin d'être convaincus de la justesse d'une opinion pour la soutenir avec chaleur. Ainsi, cette opinion sera produite, et ils compteront<sup>2</sup> sur l'égoïsme de leurs contemporains, sur leur paresse pour penser, sur la crainte qu'ils ont de laisser apporter le moindre changement à leurs habitudes. Cette tactique jésnitique sera couronnée d'un succès qui ne pourra pas, à la vérité, être éternel, car rien de ce qui est vraiment utile ne peu plus, graces (*sic*) à la civilisation moderne, être complètement (*sic*) étouffé; mais qui pourra durer assez long tems (*sic*) pour vous ravir le fruit de vos travaux.

[*Fol. 7.*] De toutes les classes qui exercent quelque influence sur l'opinion publique et sur la marche des affaires, il ne me reste, je crois, à considérer que celle des gouvernans (*sic*).

Le ministère n'a point assez de philosophie, il n'est point composé de têtes assez fortes pour sentir tout l'honneur qui rejaillirait sur lui de la protection

1 Intercalé primitivement « la », effacé.

2 Intercalé primitivement « pour », effacé.



qu'il accorderait à vos travaux ; il ne porte point ses vues assez loin pour appercevoir (*sic*) dans l'avenir les maux qu'il éviterait à la nation Française en encourageant les recherches de la nature de celles qui vous occupent. On se perd à dissenter pour ou contre le plan politique du ministère ; mais, en consultant les faits, il est, ce me semble, facile de reconnaître que le ministère ne suit aucun plan et qu'il vit au jour le jour. Trouver des ressources pour les besoins du moment est son unique occupation, et sa direction, s'il en a une bien déterminée, est plutôt rétrograde que progressive. Si vous indiquiez de nouveaux moyens pour maintenir et pour accroître l'arbitraire en conservant les formes constitutionnelles, ou si vous découvriez la manière d'établir de nouveaux impôts sans trop effaroucher les contribuables, vous recevriez des éloges et des récompenses ; mais comme vos recherches sont d'une nature absolument opposée, vous n'avez aucun appui à espérer des gouvernans (*sic*). D'un autre côté, je crois le ministère trop rusé pour vous mettre en jugement, car le plaidoyer d'une affaire de ce genre fixerait l'attention du public sur la découverte des vérités politiques que l'on voudrait tenir dans l'ombre. Il faut donc vous résigner<sup>1</sup> à être privé même des honneurs et des avantages de la persécution.

N'oubliez pas d'ailleurs, Monsieur, que le ministère, comme vous l'avez remarqué vous-même, est composé, en majorité, [*fol. 8*] de légistes qui pourraient bien se croire destinés à venger leur corporation. Ils sont rares les hommes qui pensent comme le bon Louis XII : « Ce n'est pas au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans. »

1 Primitivement Intercale « d'avance », effacé.



Il vous resterait pour ressource la colère des nobles, s'ils conservaient encore quelque crédit dans l'opinion, car ils ne manqueront pas de tomber sur vous à bras raccourcis. Mais l'influence qu'ils exerçaient jadis est si complètement détruite qu'ils ne peuvent plus faire du bien aux écrivains libéraux, quelque mal qu'ils en disent. M. de la Bourdonnaye n'a pas eu le crédit d'accroître de dix exemplaires la vente des ouvrages contre lesquels il a jetté (*sic*) feu et flamme.

Je crois utile de résumer en peu de mots toutes les observations précédentes afin de rendre leur conséquence plus sensible; je vais vous présenter en quelque sorte le bilan de votre entreprise.

Vous serez soutenu, mais très faiblement, et sans <sup>1</sup> le moindre zèle par les industriels,

vous serez violemment attaqué par les propriétaires territoriaux non cultivateurs et par les légistes,

les savans (*sic*) et les publicistes ne vous feront ni bien ni mal, de même à peu près que le ministère.

Ne résulte-t-il pas avec évidence qu'une nouvelle chute vous est inévitablement destinée? Ne pouvant compter sur aucun secours de la part des savans (*sic*) et des publicistes, à peu près abandonné par les industriels, réduit enfin à vos seules forces, comment pourriez-vous résister à la prodigieuse influence des légistes dirigée toute entière contre vous? Et vous n'aurez pas même pour ressource les réquisitoires de M. Marchangy?

Je suis donc intimement persuadé, Monsieur, ([page] 3) [fol. 7] que vous allez échouer une seconde

1 Primitivement intercalé « aucun », effacé.



fois dans l'entreprise que vous avez conçue. Malheureusement je ne puis douter que ce ne soit encore de votre faute. C'est ce que j'entreprendrai de vous démontrer dans ma seconde lettre, où j'établirai qu'il dépendait entièrement de vous d'éviter ce nouvel éche et que vous pouviez vous ouvrir une route aussi riante et aussi sûre que celle dans laquelle vous êtes lancé est sombre et périlleuse. Pour le moment, permettez-moi, Monsieur, de terminer une lettre déjà trop longue en vous rappelant un principe que les écrivains politiques devraient toujours avoir en vue.<sup>1</sup>

Les hommes qui écrivent, de même que ceux qui gouvernent, ne doivent jamais s'en prendre qu'à eux seuls des succès qu'il n'obtiennent pas, au lieu d'accuser le public d'être la cause de leur chute. Et, en effet, les écrits doivent être faits pour le public, et non le public pour les écrits. Il est étonnant que les publicistes libéraux qui ont pour principe fondamental que les gouvernans (*sic*) sont faits pour les gouvernés ne se soient pas encore aperçus (*sic*) que les écrivains sont faits pour les lecteurs; la raison en est pourtant<sup>2</sup> la même.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Y.

2<sup>e</sup> lettre.

[ Page ] (1)

[ Fol. 1 ] Monsieur,

Deuxième lettre.

malgré le sinistre avenir que je vous ai prédit, et que je crois vous avoir démontré dans ma première lettre, vous auriez tort de présumer que mon opinion

<sup>1</sup> Primitivement « ne devaient jamais oublier », effacé.

<sup>2</sup> Primitivement « entièrement », effacé.



personnelle est entièrement défavorable à l'écrit que vous venez de publier. L'idée fondamentale me paraît une belle et utile conception, et je suis persuadé que tôt ou tard on finira par l'adopter, parce qu'elle est, à mon avis, le véritable et unique moyen d'élever sans secousses l'organisation sociale au niveau des lumières, et qu'il faudra bon gré malgré (*sic*) qu'on finisse par s'occuper de cela. Les principales conséquences de votre idée me semblent bien déduites, et je trouve dans les considérations accessoires plusieurs aperçus (*sic*) neufs et lumineux; mais je n'en persiste pas moins à soutenir que l'écrit, considéré dans son ensemble, ne devait point être publié, et je fonde cette manière de voir sur le terrible sort que sa publication prépare à votre entreprise. La cause de cette catastrophe est, selon moi, que votre écrit, rempli d'idées justes et neuves, est néanmoins dans une mauvaise direction. En effet, votre unique tort, à mes yeux, a été d'avoir suivi votre idée fondamentale dans ses conséquences politiques au lieu de la suivre dans ses conséquences scientifiques, ce qui était possible, facile, et d'un succès certain, ainsi que je le montrerai tout à l'heure. Examinez, Monsieur, combien cette première faute vous a mené loin. En dirigeant tous vos travaux vers le but de faire adopter votre idée dans la pratique, vous vous êtes forcément mis en rapport avec tous ceux qui exercent ou veulent exercer une influence politique quelconque, c'est-à-dire avec presque tout le monde. Vous n'avez pas songé, en vous adressant ainsi à la masse du public, aux deux grands inconvénients (*sic*) qui doivent en résulter pour vous. D'abord, il n'y a [fol. 2] point encore assez d'idées positives répandues sur le sujet qui vous occupe, pour que vous



puissiez être jugé avec connaissance de cause en vous adressant directement à la classe la plus nombreuse. Vous échoueriez donc quand même chacun vous jugerait avec sa raison. Mais avez-vous pu l'espérer? Comment n'avez-vous pas senti que votre marche mettrait en jeu des passions, des intérêts et que ce serait eux qui se chargeraient d'examiner vos démonstrations? C'est là<sup>1</sup> l'origine du triste accueil que vous recevrez et dont je vous ai tracé en détail la fidèle peinture dans ma première lettre.

Oui, Monsieur, je le répète, je crois que vous avez commis une très grande faute en vous jettant (*sic*) dans la direction que vous avez prise, car vous vous êtes par là mis très gratuitement aux prises avec les passions, et les passions les plus entraitables, contre lesquelles les argumens (*sic*) les plus justes seront toujours impuissans (*sic*).

Cette faute, bien que très déplorable, puisqu'elle tue votre entreprise, me paraît, je vous l'avoue, encore plus étrange et inexcusable. Je ne sais à quelle fatalité l'attribuer, quand je considère combien il vous était facile de l'éviter entièrement, et je suis alors presque tenté de penser que, si vous ne réussissez pas, c'est que vous l'aviez bien voulu.

Votre idée fondamentale me semble une bonne fortune des plus brillantes qui se soient jamais présentées à un publiciste. Mais permettez-moi de vous dire,<sup>2</sup> Monsieur, que vous n'en avez pas tiré<sup>3</sup> le<sup>4</sup> meilleur parti possible, ou, pour parler plus exactement, que pour réussir et pour être aussi utile que le comporte votre découverte, il fallait conduire votre

1 Primitivement « le principe », effacé.

2 « Que », effacé.

3 « Tout », effacé.

4 Primitivement « parti », effacé.



entreprise d'après un plan tout<sup>1</sup> contraire à celui que vous avez suivi. En un mot, vous<sup>2</sup> avez [fol. 3] mal exploité la mine que vous avez trouvée, et vous avez suivi le filon le plus pauvre et le plus pénible, au lieu de prendre le plus facile et le plus fécond. Voici, selon moi, quel parti vous auriez dû prendre.

Au lieu de suivre votre idée sous<sup>3</sup> le rapport politique ou pratique, au lieu d'examiner<sup>4</sup> l'action qu'elle pourrait avoir sur les institutions<sup>5</sup> existantes, dans l'intention de la faire adopter par les législateurs, il fallait la suivre sous le rapport scientifique ou théorique, il fallait discuter son influence sur la théorie de la science sociale, afin de la porter, comme elle peut l'être, au rang des principes fondamentaux de cette théorie.

Veillez considérer, Monsieur, quel beau jeu vous aviez dans cette carrière! D'abord, ne vous adressant par là qu'aux hommes qui cultivent les sciences morales et politiques, vous auriez été jugé par le raisonnement au lieu de l'être par les passions, vous étiez ainsi en rapport avec vos juges naturels. Cela seul vous garantissait un succès certain, si vous aviez d'ailleurs à présenter quelques idées nouvelles et<sup>6</sup> justes et<sup>7</sup> par conséquent utiles. Et, sous ce dernier rapport, y avait-il une position plus favorable que la votre? D'une idée comme celle que vous venez de produire, quelle masse de vérités importantes vous aviez à faire jaillir dans la science sociale! Je me

1 « Au », effacé

2 Primitivement « vous n'avez pas exploité la mine que vous avez su », effacé.

3 Primitivement « dans », raturé.

4 Primitivement « l'influence qu' », effacé.

5 « Sociales », effacé.

6 « Et », raturé, car il y avait primitivement une virgule.

7 « Util(es) », effacé.



bornerai dans cette lettre à vous présenter un aperçu (*sic*) extrêmement incomplet de ce que vous pouviez faire dans cette direction.

Vous saviez mieux que personne, Monsieur, puisque c'est vous qui l'avez dit nettement le premier, que la seule politique raisonnable est l'économie politique. Or, l'économie politique n'est point encore,<sup>1</sup> à proprement parler, une science, et, pour le devenir, il lui manque une base. Elle possède bien un grand nombre de vérités positives, [fol. 4] mais ces vérités ne sont guères (*sic*) jusqu'à présent que des observations détachées et forment plutôt un recueil qu'un ensemble. Quoi qu'il soit aisé de les arranger de<sup>2</sup> manière à leur donner un air de méthode et d'enchaînement, tout cet appareil scientifique n'empêche point que leur incohérence ne se laisse appercevoir (*sic*) par des yeux un peu exercés. En un mot, tous les bons esprits qui ont étudié cette science sentent bien<sup>3</sup> qu'elle n'a point de base réelle et générale.<sup>1</sup> Lui en donner une est, à mon avis, ce qu'on peut faire aujourd'hui de plus important pour les progrès de la science. Or, ce but me semble rempli par votre idée fondamentale: *la propriété est l'institution la plus importante de toutes, et elle doit être constituée de la manière<sup>4</sup> la plus favorable à la production.* Toutes<sup>5</sup> les vérités acquises en économie politique me semblent pouvoir se rattacher à cette belle idée, et, par là, elle fournit les moyens de faire enfin la véritable

1. Le lecteur voit bien que le mot *base* doit être entendu ici dans le sens de lien, de principe, d'idée fondamentale. (Note de Comte.)

1 « Une science », effacé.

2 « Façon », effacé.

3 Primitivement « qu'il lui », effacé.

4 Primitivement « dans l'intérêt », effacé.

5 Primitivement « cette idée me », effacé.



science politique fondée sur les observations économiques. Quel beau travail ce serait, Monsieur, que celui de l'arrangement<sup>1</sup> de cet ensemble, de la formation de la politique positive!

Je<sup>2</sup> me contente pour le moment de cette indication sommaire. Si mes réflexions vous paraissent avoir quelque intérêt et pouvoir vous être de quelque utilité, je vous adresserai plus tard un travail un peu plus développé sur l'économie politique, c'est-à-dire sur la politique positive. J'examinerai<sup>3</sup> les progrès principaux que cette science a faits jusqu'à présent, d'abord entre les mains de ses fondateurs les économistes Français (auxquels, soit dit par anticipation, on ne rend point aujourd'hui assez de justice), et, successivement, entre celles de Smith, de Malthus et de M. Say.

Il est même possible que je vous présente plus tard quelques considérations de morale, car je ([page] 2) deuxième lettre [fol. 5] pense que la morale est une science à faire tout comme la politique. Et, en effet, sans avoir nullement l'intention de combattre les principes de morale très respectables et très utiles qui se trouvent en circulation, il est permis d'observer que ces principes sont insuffisants (*sic*). Le plus large et le plus répandu de tous ces principes, celui de l'amour du prochain, n'est, en réalité, que l'expression d'un sentiment, et non une règle de conduite; presque tous les autres sont dans le même cas. Or, les sentimens (*sic*) les plus estimables en eux-mêmes sont presque toujours stériles pour le bonheur de la

1 Primitivement « la formation », effacé.

2 Le manuscrit, à partir d'ici, est écrit en caractères plus fins: il semblerait que Comte avait écrit les lettres jusque-là et qu'ensuite il les ait reprises.

3 « Que », effacé.



société, et lui sont même quelquefois très nuisibles, quand leur action n'est pas guidée<sup>1</sup> par des connaissances positives. Pour m'en tenir à l'amour du prochain, dont presque tous les autres principes ne sont guères (*sic*) que des modifications diverses, n'est-il point évident que si ce principe n'est pas dirigé dans son application par la connaissance des moyens d'être utile au prochain, le bien d'autrui pourra souvent n'en pas résulter? C'est un fait d'observation banale que les bonnes intentions conduisent souvent, par le défaut de lumières, à des actions très funestes. Ce qu'il y a de plus important, ce n'est donc pas de chercher à créer chez<sup>2</sup> les hommes tel ou tel sentiment, car tous les efforts qu'on fait pour cela sont presque toujours inutiles ou infructueux, mais bien de chercher à utiliser pour l'espèce les sentimens (*sic*) dont les individus<sup>3</sup> sont animés, en leur enseignant les moyens positifs<sup>4</sup> d'être utiles à leurs semblables, car la nature a assez disposé les hommes à s'aimer pour qu'ils saisissent l'occasion de s'être réciproquement utiles, dès qu'ils en voient le moyen d'une manière nette.

Il me semble donc que, sans mériter d'être accusé<sup>5</sup> du désir de bouleverser<sup>6</sup> l'ordre social, on peut très bien penser et même dire des principes de morale qui sont en circulation, que ces principes sont tout à fait insuffisans (*sic*); et que, par suite, en admettant même que tous ces principes sans distinction soient conformes en tous [ *fol. 6* ] points aux

1 Primitivement « dirigée », effacé.

2 Primitivement « dans », effacé.

3 Primitivement « les hommes », effacé.

4 Primitivement « de s'être (réciproquement) », effacé.

5 « Sur », effacé.

6 Primitivement « la Société », effacé.



vrais intérêts de la société, on peut désirer la formation d'une science morale positive. Cette science, de même que la politique, me paraît devoir être entée sur l'économie politique, car je pense que les règles morales, comme les institutions politiques, doivent être jugées d'après<sup>1</sup> l'influence<sup>2</sup> qu'elles exercent ou peuvent exercer sur la *production*. Quel examen intéressant que celui de toutes les coutumes et dispositions morales, comme, par exemple, la charité, considérées de ce point de vue, et, par conséquent, jugées pour la première fois sans déclamations et d'une manière tout à fait positive! Voilà pourtant à quoi vous conduisait votre idée, voilà ce que vous avez dédaigné.

Voyez, Monsieur, quelle vaste et belle carrière vous pouviez parcourir! Elle était si facile à apercevoir (*sic*) tout entière du point de vue auquel votre idée a dû vous porter, que si vous ne l'avez point suivie, je ne saurais supposer que ce soit pour ne pas l'avoir connue. Je pense plutôt que c'est le noble désir de voir votre idée fructifier promptement<sup>3</sup> pour le bonheur des hommes, qui vous a déterminé à la traiter sous le rapport politique<sup>4</sup> ou pratique. Mais, Monsieur, cette passion de la philanthropie (*sic*), si touchante et si respectable, nous montre malheureusement plus d'une fois les choses sous un faux jour, et nous conduit à des résultats entièrement contraires à ceux qu'elle nous avait fait désirer. Il vous a semblé et il a dû effectivement vous sembler d'abord que la direction politique est la plus propre à amener promptement l'adoption dans la pratique de la mesure

1 Primitivement « leur », *effacé*.

2 Primitivement « sûr », *effacé*.

3 « Votre idée », *effacé*.

4 Primitivement « pratique », *effacé*.



que vous proposez. Mais en n'obéissant point sur-le-champ à cette première impulsion de votre cœur, et en réfléchissant davantage sur ce sujet, vous auriez vu que la prééminence, sous ce rapport, comme sous tous les autres, appartient à la direction que j'ai nommée scientifique ou théorique. Vous n'avez pas considéré, Monsieur, que votre idée serait bien plus aisément et bien plus promptement [fol. 7] adoptée par les économistes que par le public auquel vous vous êtes malheureusement adressé. Vous n'avez pas considéré qu'elle serait bientôt admise dans la science sociale comme un principe, comme une vérité démontrée, et que, se présentant ensuite à la pratique avec ce caractère, elle serait bien plus favorablement accueillie. Dans quelque science que ce soit, les principes reconnus pour vrais dans la théorie finissent toujours inévitablement par s'introduire dans la pratique, et le vôtre jouirait très promptement de cet avantage, parce qu'il est assez simple pour devenir bientôt usuel.

Ainsi, sous quelque rapport que je considère votre entreprise, je me vois conduit à penser que vous vous êtes entièrement mépris sur la direction que vous deviez suivre.<sup>1</sup> Je vous ai indiqué celle que je crois la meilleure, et c'est avec l'intime persuasion de la préférence qu'elle mérite que je vous invite à la prendre et à abandonner entièrement l'autre s'il est possible. Votre intérêt, celui de votre entreprise, l'intérêt public que vous désirez servir vous y sollicitent également.

J'aurai l'honneur de vous envoyer assez prochainement l'article sur l'économie politique que je

1 Primitivement « prendre », effacé.



vous ai annoncé. Heureux si mes forces et [à]<sup>1</sup> ma position me permettaient de me livrer à des recherches aussi attrayantes et de suivre dans toute son étendue le travail dont je vous ai tracé l'aperçu (*sic*).

Je me ferai connaître en vous adressant cet article.

J'ai l'honneur de vous saluer.

(Ici vient l'enlacement graphique.)

(Archives salut-simoniennes, Fonds Fournel.)

Nous avons tenu à respecter toutes les ratures, toutes les surcharges, toutes les fautes du manuscrit.

A. P.

(*Revue Historique*, numéro de Mai-Juin 1906, ps. 87-98.)

e) Correspondance d'Auguste Comte avec Valat (suite).

- 1) Lettre à Valat. Épanchement au sujet de l'amitié. Suite des égarements dus au scepticisme. Son intérêt pour Valat; ses relations avec Poinso. Sa situation matérielle; ses projets comme publiciste. Sa liaison avec Salut-Simon. Ses vues politiques sont dominés désormais par cette pensée: *Il n'y a rien d'absolu dans ce monde, tout est relatif*. Opinion sur le *Contrat social* de Rousseau, l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, l'*Histoire de Charles-Quint* de Robertson. La peine de mort. Son opinion sur l'*Université*.

A Monsieur VALAT, à Béziers.

Paris, le 15 Mai 1818.

Enfin tu as dignement réparé tous tes torts, et je me plais à t'accorder pour le passé une indulgence complète, à condition néanmoins que tu rempliras tes engagements à l'avenir. Tu ne saurais croire, mon cher Valat, quel plaisir m'a fait ta délicieuse épître; je l'ai relue au moins trois fois depuis le jour

1 « a », intercalé.



que je l'ai reçue, c'est-à-dire depuis le 7. Oh! oui, nous nous convenons bien, mon cher ami, et le penchant qui nous a toujours entraînés l'un vers l'autre ne nous a point trompés. Nous sommes faits l'un pour l'autre, et cependant il nous est presque impossible de vivre ensemble! Misérable condition humaine! Des raisons dont je suis, malgré moi, forcé de reconnaître la justesse te retiennent à Montpellier, et des raisons d'un autre genre, mais non moins puissantes, me prescrivent de rester à Paris. Ainsi va le monde. J'ai trois amis véritables, toi, Conrot et Cabanes; et de ces trois, l'un est à deux cents lieues, le second est à Metz et deviendra probablement militaire, et le troisième va partir pour sa province... Tu juges, mon cher Valat, combien ta correspondance me devient nécessaire; tu es de ces trois amis de cœur celui de tous peut-être dont les goûts et l'humeur me conviennent davantage. J'ai besoin de tes lettres, j'ai besoin de ce délicieux commerce d'amitié, j'ai besoin de cet épanchement, de cet abandon absolu: ne m'en prive plus, je t'en conjure, ce serait bien cruel. Tu ne saurais croire combien je suis devenu sentimental, sans qu'il y paraisse, depuis que je suis amoureux. J'avais besoin de cela pour développer entièrement dans moi les affections tendres, qui sont, comme l'a très-bien dit Destutt-Tracy, et comme du reste tous les cœurs sensibles l'ont reconnu, la source du plus grand bonheur. Une famille n'est pas suffisante; à notre âge il faut autre chose que cela; le sentiment est trop abondant pour s'en tenir à ce point; cette surface ne lui offre pas assez de prise. Il me faut, je le sens, outre ma famille, une maîtresse, un petit nombre de bons amis, et j'ai le bonheur d'avoir tout cela.



Je vois que tu t'es également pourvu de ton côté, et qu'en homme prudent, tu as su mettre plusieurs cordes à ton arc. M<sup>lle</sup> Julie qui est à Lyon, la femme de ce libertin des contributions indirectes (lequel, du reste, a les mêmes travers absolument que le mari de ma Pauline), et la charmante marraine, voilà de quoi satisfaire l'appétit le plus dévorant. C'est notre âge, mon ami, nous sommes à ce moment où nous pouvons sentir cet ordre de sensations-là, qui procure les plus doux instants de la vie, et nous serions diablement nigards d'ajourner nos jouissances à l'époque où nous ne serons plus susceptibles de jouir. Je reconnais actuellement le vide et la fausseté de cette philosophie stoïque qui tend à vous faire abjurer tous les sentiments qui font le seul charme de la nature humaine. Cette philosophie a été conçue à une époque où l'on avait encore trop peu de lumières pour faire quelque chose de passable dans ce genre, et nous l'admirons, nous autres jeunes modernes, parce qu'elle est prête à l'enthousiasme et à l'exaltation, parce qu'elle est tranchante et absolue; mais c'est précisément pour cela qu'elle est fautive. J'en ai été épris tout comme un autre; mais depuis que je me suis mis à réfléchir sérieusement sur cet ordre de considérations, j'ai bientôt reconnu mon erreur, et, sans tomber dans l'erreur opposée, je me suis arrêté au *mezzo termine*. Le *medio stat virtus* est bien vrai, je m'en aperçois tous les jours; c'est une des idées les plus justes qui soient dans Horace, où il y en a un assez grand nombre de justes.

J'ai lu et relu avec un singulier intérêt le tableau piquant que tu me traces de ton genre de vie. Je t'avoue que cela m'a rappelé involontairement le *Bachelier de Salamanque*, et que je te comparais au



licencié Carambola, bien entendu que je ne te supposais pas d'une stature aussi exigüe que la sienne.

Je désire bien, mon cher ami, puisque tu ne peux venir à Paris, que tu sois du moins transplanté à Montpellier, et avec des fonctions un peu mieux proportionnées à tes études et à ta capacité, ainsi qu'à ton goût, que celles de régent de cinquième. Si tu pensais que je passe faire utilement quelques démarches ici auprès des grosses têtes de l'Université, quoique je n'en fasse point pour mon compte, je les tenterais avec plaisir. Je vois assez souvent et je suis assez bien reçu de Poinso, entre autres.

J'ai une foule de choses à te dire, et l'Encyclopédie ne suffirait pas à insérer toutes les idées qui se présentent à moi quand je t'écris. Mais comme il faut se borner, je n'ajouterai qu'une demi-feuille à la dimension ordinaire, sauf à fourrer le reste de mon bavardage dans mon prochain numéro, si je n'oublie pas tout cela d'ici à ce soir.

Pour ce qui me concerne, je te dirai que ma position pécuniaire est à peu près la même, mais que j'ai de grandes espérances, et des espérances fondées, d'amélioration assez prochaine. Quant à des leçons, n'ayant mis un peu d'activité à en trouver qu'au milieu de l'année scolaire, tu sens qu'il doit m'être fort difficile de m'en procurer; mais pourtant cela va passablement, et pour la prochaine année scolaire je suis certain, d'après les démarches que j'ai faites, d'en avoir suffisamment pour me faire 250 à 300 francs par mois sans me donner beaucoup de peine, et en ayant encore du temps pour l'économie politique. Mais je t'avoue que, quoi qu'il arrive de la politique, qu'elle devienne fructueuse ou qu'elle reste stérile, je suis décidé à garder les leçons, parce que



d'abord le plus pénible, là comme partout, c'est le commencement, et qu'une fois un peu connu, je puis compter sur un fonds très-honnête et aussi assuré que chose humaine puisse l'être, et ensuite parce que je vois que cela ne m'empêche point de trancher du publiciste.

Nous venons de lancer un premier cahier d'un ouvrage bien important, et qui, je crois, fera sensation dans le monde politique, c'est à-dire chez tout le monde. Je crois que je suis vraiment lié à une belle entreprise, et qui sera non-seulement fort glorieuse, mais assez lucrative, j'en ai l'espérance. Dans un autre cahier, qui paraîtra d'ici à un mois environ, il y aura un grand diable d'article de ma façon, qui chatouillera peut-être les anciens élèves de l'École polytechnique. Je t'en parlerai quand il paraîtra et, si je puis, je t'en enverrai un exemplaire. Je ne signe point encore mes travaux, parce que, relativement à mes parents, je ne me soucie pas de figurer le samedi à la police correctionnelle, quoiqu'à te dire le vrai, je crois notre ouvrage trop grave et trop scientifique pour que le ministère lâche à nos trousses *le déclamateur ordinaire*, M. de Marchangy. Quand une fois l'entreprise aura plus d'aplomb, et qu'elle sera décidément ancrée, alors je me nommerai: c'est un travail qui est de nature à se suivre toute la vie, et à devenir une chose continue, d'un très-grand intérêt, dans le genre du *Censeur*, mais seulement un peu plus forte d'idées. Songe, mon ami, que le *Censeur*, dans les trois premières années, a rapporté 200,000 francs net à ses auteurs, et actuellement, quoique l'ouvrage ait beaucoup perdu de son ancien éclat, ils ont encore 10 à 15,000 livres de rente chacun. Oh! il y a des ressources dont tu



ne te fais pas d'idée dans la carrière politique. Juge, si je suis parvenu à chanter sur cette note-là! Mes parents me pardonneront alors, j'espère, de m'être fait publiciste.

Tu désires que je te fasse connaître M. de Saint-Simon? Très volontiers. C'est le plus excellent homme que je cennaisse, celui de tous dont la conduite, les écrits et les sentiments sont le plus d'accord et les plus inébranlables. Né dans une des familles les plus nobles de France, élevé de très-bonne heure au poste d'officier général, il pourrait, s'il avai voulu se décider à faire la cour, jouer actuellement un très-grand rôle à la cour de France et à la Chambre des pairs. Mais il a renoncé volontairement à la noblesse, et tu le concevras sans peine si je te dis qu'il est un des fondateurs de l'indépendance des Etats-Unis, un ami de Washington et de Lafayette. Mais non-seulement il a renoncé à la noblesse, il a de plus entièrement abjuré toutes les habitudes féodales, ce qui est infiniment plus rare. Il y a beaucoup de nobles qui professent des principes libéraux et qui pourtant ont conservé le ton de morgue et les manières de leur caste. et qui, par un reste de leur ancien mal, se sentent encore agréablement chatouillés quand on les appelle M. le duc ou M. le comte. Pour lui, on le croirait né dans le tiers état et élevé dans les manières rotourières, ce qui, je le répète, est infiniment méritoire. Du reste, les plus grandes qualités sociales, il les possède à un haut degré; il est franc, généreux, autant qu'on peut l'être. Il est chéri de toutes les personnes qui le connaissent particulièrement. Cependant les gens qui ne l'ont jugé que de loin le regardent comme un extravagant, parce qu'à force de générosité il est parvenu à dissiper une fortune très-



considérable, et qu'il n'a pas voulu user de tous les moyens souples employés sans scrupule par tant de bonnes âmes pour rétablir leurs affaires. Sa conduite, depuis le commencement de la révolution, pendant ces trente années d'épreuves si difficiles, a été pure, tout à fait pure, de l'aveu de tout le monde. Invariable dans la défense de la cause libérale qu'il a embrassée avec ardeur, il n'a jamais servi aucun parti; il est entièrement intact de tous les crimes révolutionnaires (ce qui est assez rare parmi tous les grands libéraux du jour); il n'a jamais flatté Bonaparte, et sous le règne actuel il n'a jamais sollicité les faveurs de la cour, que sa naissance lui aurait si aisément fait obtenir. Aussi son caractère est généralement estimé par les hommes de toutes les opinions. Si plusieurs personnes ne rendent pas la même justice à ses idées, c'est que sa manière de voir s'élève trop au-dessus des idées ordinaires, pour qu'elle puisse être encore appréciée: mais cela viendra tôt ou tard, et voilà l'avantage des gens qui sont plutôt au-dessus qu'au-dessous de leur siècle, c'est que, comme le siècle avance et qu'il ne recule jamais, ils finissent toujours par être estimés ce qu'ils valent, tandis que les gens au-dessous de leur siècle sont de plus en plus méprisés. Je ne finirais pas si je voulais te citer la foule de traits de générosité qu'il a faits et qui sont connus de tout Paris. Mais comme cette générosité a une manière de s'exercer qui est tout à fait originale, je me réserve le plaisir de te rapporter dans mes lettres prochaines quelques-unes de ces anecdotes. Enfin, je ne tarirais pas sur son compte, et puisqu'il faut pourtant finir, je me contente pour cette fois de te dire, en somme, que c'est l'homme le plus estimable et le plus aimable que j'aie connu



de ma vie, celui de tous avec lequel je trouve qu'il est le plus agréable d'avoir des relations. Aussi je lui ai voué une amitié éternelle; et, en revanche, il m'aime comme si j'étais son fils (il n'est point marié). Ah! j'oubliais de te noter un trait bien essentiel de son caractère, bien étonnant, c'est qu'à l'âge de près de soixante ans, il a tout le feu de la jeunesse; enfin, il a beaucoup plus d'ardeur et d'activité que moi, et tu sais pourtant que ne suis pas froid. Oh! j'aurais des choses bien piquantes à te dire sur son compte.

Pour en venir aux questions politiques que tu m'adresses, je te répondrai d'abord, en thèse générale, que tu es encore dans une mauvaise direction politique, dans laquelle, au reste, j'ai été tout comme toi, puisqu'il n'y a guère qu'un an que je l'ai quittée. Ta politique, autant que j'en puis juger, est fondée sur la théorie des droits de l'homme, sur les idées du *Contrat social*, enfin sur les systèmes des philosophes du siècle dernier. Or je te dirai que cette théorie, ces idées, ces systèmes, sont mal conçus et portent à faux. Tu sens qu'une proposition de cette importance ne peut guère se démontrer dans une lettre; mais je te prierai seulement de fixer toute ton attention sur ce fait, qui est la clef de la bonne philosophie et auquel tu n'as pris garde probablement jusqu'à présent: c'est que *toutes* les connaissances humaines vont croissant de siècle en siècle, et que les institutions et les idées politiques de chaque époque d'un peuple doivent être relatives à l'état des lumières chez ce peuple à cette époque. Si tu examines cette proposition sérieusement et avec des connaissances historiques, tu ne tarderas pas à l'adopter; et si tu l'adoptes, tu sentiras qu'il en résulte



nécessairement que la politique d'un siècle ne peut pas être celle du siècle précédent, et que, par conséquent, la politique du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est plus celle qui convient aujourd'hui, par cela même qu'elle était celle qui convenait au XVIII<sup>e</sup> siècle. En un mot, toutes tes idées générales, mais surtout tes idées sociales, sont toutes entachées d'une idée radicalement fausse, celle de l'absolu. Il n'y a rien d'absolu dans ce monde, tout est relatif; plus tu y penseras, plus tu en seras convaincu. Cette idée fausse nous est donnée à tous par notre absurde système d'éducation, et nous avons ensuite beaucoup de peine à nous en dépêtrer; pour ma part, je sais ce qu'il en est de cette difficulté-là. Ne te fâche donc pas de ce que je te dis que tu es dans une direction d'idées politiques fausse, surtout sans t'en donner la preuve; mais je t'assure qu'il en est ainsi. Je te conseille, pour t'en guérir, de te mettre d'abord bien dans la tête que tout, dans la politique comme dans les autres sciences, doit être fondé sur des faits observés, ce qui te portera à éliminer toutes les idées vagues et hypothétiques, et ensuite de lire beaucoup moins les ouvrages du genre du *Contrat social* de Rousseau; et beaucoup plus les ouvrages historiques, comme l'*Histoire d'Angleterre*, de Hume, l'*Histoire de Charles-Quint*, de Robertson, qui sont les moins mauvaises de toutes les histoires, surtout la première. Ensuite, mets-toi à étudier l'économie politique, c'est-à-dire l'ouvrage de Smith et celui de Say.

Quant à ta question sur l'application de la peine de mort, je te dirai que je crois, en général, que la société doit infliger les peines qu'elle juge lui être utiles: mais ensuite je te dirai que je ne suis nullement convaincu que la peine de mort soit utile,



c'est-à-dire aussi utile que pourrait l'être une autre peine. Du reste, cette question, quoique bien débattue, n'est point encore résolue, parce que l'on ne l'a point examinée dans un esprit convenable, et qu'il n'y a point encore assez d'observations positives recueillies à ce sujet, pour asseoir une opinion bien décidée. Cependant, s'il fallait opter absolument, je pencherais assez volontiers vers le mot de Voltaire : « Un pendu n'est bon à rien. »

Tu me demandes mon opinion sur l'Université, et une opinion motivée, qui plus est. Sais-tu que ce n'est pas là une petite affaire? Je te dirai en gros ce que je t'ai déjà dit dans ma première lettre, que je regarde l'Université comme une corporation essentiellement opposée aux progrès des lumières, et qui tendrait à faire rétrograder l'esprit humain, si l'esprit humain pouvait rétrograder. Parmi beaucoup de raisons que je pourrais donner à l'appui de cette assertion, et que je te débiterai peut-être dans la suite, je me contenterai de te dire en ce moment que l'Université est un corps nécessairement en arrière et très en arrière du siècle, puisqu'il a pour objet de maintenir un absurde système d'éducation qui se trouve, à quelques légères modifications près, être le même encore aujourd'hui que xv<sup>e</sup> siècle.

Adieu. Ton ami pour la vie.

COMTE.

A la prochaine lettre, je te donnerai quelques détails sur l'enseignement mutuel.

Dans un mois je serai père. J'ai peine à le croire, et je ne puis encore m'habituer à cette idée-là.



- 2) Lettre à Valat. Situation matérielle d'Auguste Comte. Ses vœux pour que Valat vienne, lui aussi, s'établir à Paris. La situation religieuse en Occident. *L'Université*. Ses vues politiques. Son opinion sur *l'économie politique* et sur l'ouvrage de Say à ce sujet. L'enseignement mutuel. L'ouvrage posthume de Mme. de Staël. Suite des ravages moraux dus au scepticisme.

A Monsieur VALAT, à Béziers.

Paris, le 15 juin 1818.

Quoique ton exactitude ne soit pas tout à fait aussi scrupuleuse que la mienne, j'avoue avec plaisir que j'aurais tort de te faire le moindre reproche, et, sans aucun préambule chicanier, je me livre à la douceur de répondre à ta lettre que je viens de recevoir il y a une heure, et je m'embarque pour Béziers, incertain si le voyage durera une, deux, ou trois feuilles.

Je vais te parler d'abord de ma position, et répondre aux diverses observations que tu me fais à cet égard, afin de n'avoir pas à revenir sur ce sujet.

Comme je tiens infiniment à conserver toute ton estime, permets-moi de relever l'inexactitude de tes assertions sur ma vie pécuniaire. Tu dis que j'ai tort de prêcher misère quand j'ai 250 à 300 francs par mois à ma disposition, et tu pars de cette réflexion pour me demander en ami si je n'ai pas contracté quelques goûts ruineux. D'abord, je ne sais où tu as pu calculer que j'ai 250 à 300 francs de revenu par mois. Probablement tu me supposes encore dans l'heureuse et courte passe où j'étais chez M. de Saint-Simon; mais tu rabattras de ce compte en songeant que je n'ai que deux écoliers à 3 francs le cachet, et dont l'un ne prend leçon que tous les deux jours: ce qui fait, tout bien pesé, 120 francs par mois. Il y a loin de là à 250 et 300. Ajoute à cela que je suis encore obligé de demander quelques



petites choses à mon père, mais qui, nu mois dans l'autre, ne vont pas au delà de 40 à 50 francs. Tu penseras facilement qu'avec cela on peut encore prêcher misère *quand on est à Paris*, et que tes 120 francs à Béziers ont au moins autant de valeur que mes 170 ici, surtout étant, comme tu l'es, je crois, logé gratuitement. Je crois donc qu'à bien pousser le parallèle, on pourrait prétendre que tu est plus riche que moi. Quant à la question que tu m'adresses sur mes goûts, je te dirai qu'ils ne sont pas plus ruineux qu'auparavant, et qu'ils le sont même beaucoup moins, parce que depuis que je suis amoureux je ne dépense rien en filles, et que je suis actuellement assez blasé sur les spectacles pour que ce divertissement ne m'occasionne que fort peu de dépenses; mon superflu (quand superflu il y a) file presque toujours en livres, et encore même de ce côté y a-t-il réduction, car depuis que je me suis avisé de penser je lis beaucoup moins; et j'en suis quitte pour être abonné à quelque cabinet littéraire à raison de 6 francs par mois. Quant à Pauline, je t'assure que c'est bien à tort que tu la suspectes de coquetterie; je n'ai jamais connu de femme qui fût plus raisonnable qu'elle sur cet article. Ce n'est pas qu'elle n'aime les colifichets tout comme une autre, mais elle sait supporter les privations dans ce genre avec une patience angélique, un charme, une gaieté, une grâce, une délicatesse, dont le commun des femmes n'est point susceptible, mais dont je crois aussi qu'on ne peut trouver les exemples que dans cette délicieuse moitié de l'espèce humaine, qui, tout compensé, vaut, je crois, infiniment mieux que l'autre.

Je te demande pardon d'être entré dans cette explication, mais elle était nécessitée par l'impérieux



besoin de conserver toute ton estime; et d'ailleurs elle m'a fourni l'occasion de te donner quelques détails sur ma vie privée, et de te faire connaître un des principaux traits du caractère de ma Pauline.

Du reste, tu ne m'entendras plus te prêcher misère: il y aurait affectation ridicule, car je vois maintenant que ma position va devenir bientôt meilleure. J'ai la presque certitude aujourd'hui d'être au mois d'octobre prochain professeur dans une pension, place qui sera au moins de 1,200 francs, sans compter les élèves particuliers; et, en outre, j'ai l'espérance très probable d'organiser également, à la rentrée des classes, un cours à l'usage des candidats à l'École polytechnique qui veulent se présenter à la fin de l'année; ce cours, si j'en crois mes espérances, rapportera environ une vingtaine de louis par mois. Alors, je jouirai d'un revenu annuel de près de 6,000 francs, pourvu que cela dure, et sans compter la politique, qui, selon toutes les probabilités, rapportera bien quelques petites choses l'année prochaine. Si mes calculs ne sont pas contrariés par les événements, tu vois que ma position deviendra très passable l'année prochaine, et que je n'ai guère que quatre mois de mauvais temps à passer. Je t'avouerai d'ailleurs que je suis décidé à ne pas thésauriser, ou très-peu, et que, sans courir après les occasions de faire des dépenses frivoles ou inutiles, je ne ferai pas beaucoup d'efforts non plus pour dépenser moins que mon revenu. Ai-je tort? Ai-je raison? Je n'en sais rien, mais je trouve qu'il y a beaucoup de vraie philosophie dans cette saillie de Figaro: *Qui sait si le monde durera encore trois semaines?*

J'arrive maintenant à toi, mon cher Valat, et,



pour rendre la transition plus douce, je te dirai que je désirerais bien que tu prisses le même parti que moi: je t'avoue que, malgré les motifs que tu as de rester en Languedoc, je crois que par ces motifs même tu devrais venir t'établir ici, ou du moins le tenter. Du reste, cela sera plus facile à discuter une fois que je serai installé. Mais je te le demande: si tu parvenais à gagner ici quatre à cinq fois plus qu'en Languedoc, ne pourrais-tu pas déterminer tes parents à se transplanter à Paris? Je te prie de me dire si ce projet serait praticable. Pour moi, je le désirerais de tout mon cœur, et ce désir me porte à croire à sa possibilité, de sorte que je ne saurais être bon juge en cette matière. Mais toi qui es compétent à cet égard, dis-moi, je te prie, si cela est impraticable sérieusement.

Quant aux craintes que tu manifestes sur un prochain rétablissement des Loyolistes comme corporation enseignante, je t'assure qu'elles sont tout à fait dénuées de fondement. On est bien mal instruit en province de l'état des choses. D'abord, la supposition d'un convent de cinq cents apprentis molinistes à Paris est un conte absurde; et sans avoir sur celui d'Amiens des données aussi positives, je le crois aussi imaginaire. Que les débris de la Compagnie de Jésus ne soient pas encore complètement anéantis, c'est tout simple; que depuis la Restauration, qui a fait rêver à tant d'imbéciles et de fripons le rétablissement de l'ancien ordre de choses, ces obscurs individus se soient agités (un peu sourdement, il est vrai) pour se remettre sur l'ancien pied; qu'ils aient même conçu des espérances, formé des tentatives systématiques, c'est tout simple encore; mais que leurs espérances soient fondées, que leurs



tentatives puissent réussir, voilà ce qui n'est point, ce qui ne saurait être. Mon cher Valat, la force de l'opinion est aujourd'hui solidement constituée; elle est une puissance reconnue, et désormais on ne peut rien entreprendre contre ses décisions formelles; or il n'est aucun point peut-être sur lequel l'opinion se soit plus ouvertement prononcée que sur celui-là. On en a parlé en 1815 (car de quoi n'a-ton pas parlé dans cette session), eh bien! même dans cette époque, la proposition indirecte du rétablissement des jésuites a soulevé le public d'indignation, et cette indignation s'est bien montrée au grand jour. Quant à ce que tu crains sur le concordat, je te dirai que je ne sais point quel parti le ministère veut prendre à cet égard, mais je crois le ministère assez sensé pour ne plus remettre une pareille question sur le tapis; et d'ailleurs, fût-il assez mal avisé pour rendre une ordonnance à cet égard, cette ordonnance ne durerait pas six semaines. Pourquoi penses-tu que le concordat a été retiré? Tu t'imagines peut-être que c'est par les difficultés que les ministres craignaient de rencontrer à son admission par les Chambres: ce n'est pas cela du tout; le ministère dispose de la majorité de voix, et quand il veut faire passer une loi, il en vient toujours à bout. Mais en retirant le concordat le ministère a obéi à l'opinion qui s'était prononcée d'une manière irrécusable, et il obéira à la même puissance en s'abstenant de présenter encore cette ridicule proposition. D'ailleurs, tu dois être bien convaincu que dans le cas même où le ministère s'entêterait à ne pas céder complètement sur ce chapitre, du moins il céderait en partie, et qu'ainsi le concordat qui passerait (s'il en passe un, ce qui me paraît fort peu probable), serait nécessairement



moins illibéral que le concordat proposé, au lieu de l'être davantage. Ainsi, dans toutes les hypothèses, on ne peut pas craindre que le rétablissement des jésuites soit une suite du concordat. C'est donc avec une ferme confiance que je t'engage à te tranquilliser entièrement à cet égard, et à ne plus te figurer que ta robe doctorale puisse être chassée par une soutane: va, tu ne seras point obligé de croire en Molinos et en Loyola. Les ministères de France, d'Angleterre, d'Allemagne, et surtout de France, sont devenus actuellement, sur les points importants du moins, les très-humbles et très-obéissants serviteurs de S. M. l'opinion publique.

Quant au bulletin que tu me demandes sur la santé de l'Université, de cette fille aînée de nos rois, qui est si vieille qu'elle en radote, comme disait si spirituellement et si judicieusement le Montesquieu des *Lettres Persanes* (qui n'est pas du tout celui de l'*Esprit des Lois*), je te dirai que j'ai trop peu de rapports avec cette laide commère pour savoir au juste comment elle se porte. Elle fait dire de temps en temps par ses phrasiers qu'elle est utile et même indispensable à l'état actuel et constitutionnel des choses, vu qu'elle convenait si bien à l'état des choses sous le très-constitutionnel Bonaparte; mais cependant on voit aisément dans la conduite de cette vieille folle la prudence, pas si mal entendue, de ne pas trop faire penser à elle: on voit que l'Université tremble fort de tomber si on vient une fois à l'examiner un peu sérieusement; et si elle a cette crainte, il faut bien qu'il en soit quelque chose. Du reste, quand enfin nous aurons des presses libres (ce qui arrivera inévitablement dans un an ou deux), il faudra bien que la question soit discutée, et dès lors tu conçois



que c'est généreusement calculer que de donner par approximation à l'Université pour trois ou quatre ans de vie.

Malgré ce que tu me dis sur tes idées politiques, je me sens encore assez porté à croire qu'elles sont entachées du vice de l'absolu (non de cet absolu qui a coûté 108,000 francs au pauvre M. Arson; si tu as lu les journaux assidûment, tu dois m'entendre). Ce qui me porte à le croire, c'est que notre absurde système d'éducation nous conduit tous à des idées beaucoup trop absolues; que moi-même j'y ai passé, et qu'il n'y a guère plus d'un an que j'en suis heureusement quitte. Je pense donc que ma remarque subsiste, comme dit Vaugelas, et que tes idées sont absolues sans même que tu t'en aperçoives. Du reste, si cela n'est point, j'en suis fort aise, et je t'en félicite de tout mon cœur; dans ce cas, j'ai combattu des chimères, c'est du temps perdu, et voilà tout. Je ne puis t'en dire davantage aujourd'hui, j'ai trop de choses à te conter encore; mais je t'engage de nouveau à étudier l'*économie politique*, qui est une science fort distincte de ce qu'on appelle ordinairement *la politique*. L'ouvrage de Say est ce qu'il y a de mieux à consulter pour cela.

C'est Poinsoy qui est l'inspecteur en tournée dans le Midi; mais il est parti depuis trois semaines, de sorte que je n'ai pu lui parler de ce que tu me dis dans ta lettre.

Quant à l'enseignement mutuel, je ne puis te donner ici une idée de cette heureuse découverte; je t'engage pour la connaître un peu exactement à lire les différents rapports faits à la Société d'enseignement mutuel établie à Paris, et dont le recueil doit se trouver à Montpellier, j'imagine. Ce qui



vaudrait beaucoup mieux encore, ce serait d'examiner quelque école organisée sur ce principe, s'il s'en trouve à ta portée. Je te dirai seulement en gros que cette méthode, extrêmement simple, a l'avantage immense d'être appropriée parfaitement à la manière d'être physique et morale des enfants; que c'est au point que les enfants s'ennuient dans les temps de relâche et ne soupirent qu'après l'heure de la séance; qu'en outre, l'instruction est infiniment plus rapide et plus économique par ce procédé. Un enfant d'une intelligence médiocre apprend à lire, à écrire (leur écriture à tous est parfaitement belle), et à compter, en moins de quinze mois, et les parents en sont quittes pour un déboursé de 6 francs dans tout ce temps-là: les frais ne sont presque rien, puisqu'il suffit d'un seul maître pour quatre ou cinq cents élèves, et même pour mille en Angleterre. Enfin, je ne finirais pas si je voulais te faire connaître tous les avantages intellectuels, moraux et politiques de cette méthode; je te dirai en deux mots que cette découverte me paraît destinée à faire époque dans la suite tout comme l'invention de l'imprimerie. Malgré les obstacles opposés à cette innovation, elle n'a pas cessé depuis trois ans de faire de rapides et continuels progrès; il s'en organise par toute la France, dans toute l'Europe, et jusque dans la barbare Russie. On a étendu à Paris les applications de ce procédé, et il s'est formé un grand nombre d'écoles pour enseigner aussi la musique et les langues vivantes. On se propose même de l'appliquer à l'étude des mathématiques élémentaires. Je serai peut-être fourré dans cette innovation, car je serai probablement chargé, si les arrangements me conviennent, de composer un livre à cet effet. Je t'en



instruirai si cela se fait. Je parie que dans le fond de ton et de mon Langnedoc tu n'es guère au courant des événements littéraires. Il est vrai qu'ils valent rarement la peine que l'on se donnerait pour les connaître. Cependant la publication de l'ouvrage posthume de M<sup>me</sup> de Staël doit avoir percé jusqu'à toi. Je t'engage à lire cet ouvrage, qui, malgré ses grands et très-grands défauts, est pourtant infiniment supérieur à tout ce qui a été écrit sur le même sujet, en y comptant même les mâles. C'était une femme bien extraordinaire que cette M<sup>me</sup> de Staël; elle était bien au-dessus de son cher amant (Benjamin Constant). Sa manière de vivre n'était pas moins singulière que ses écrits. Elle pensait, écrivait et agissait beaucoup plus en homme qu'en femme, quoiqu'elle fût assurément pourvue largement de cette grande sensibilité qui caractérise son sexe.

Je ne sais pas bien au juste si je suis père dans ce moment, mais très probablement je le serai au moins demain, l'accouchement ne peut guère tarder davantage; le terme est arrivé, non au compte du bienveillant mari, mais au mien, qui est un peu plus exact. Je ne me suis pas soucié d'être parrain, non à cause des dépenses, qui sont terriblement exagérées par *l'hermite*, mais à cause des inconvénients qu'il pourrait y avoir à rendre notre liaison perceptible au mari: on vit si commodément à Paris, que ce brave homme ignore même que je vois tous les jours ou tous les deux jours sa femme chez lui pendant deux heures. Il ne m'a jamais vu, il ne sait pas mon nom, il ignore jusqu'à mon existence, tandis que je connais entièrement lui, son nom et toute son existence.

Cabanes est parti depuis un mois, pour aller



passer quelque temps chez lui ; il compte retourner à Paris en septembre.

Granier m'a écrit enfin depuis quelques jours ; c'est la première fois depuis qu'il a quitté Paris. Tout ce qu'il dit étant fort insignifiant, je ne t'en entretiendrai pas davantage.

Adieu, mon cher, je te quitte pour aller savoir si c'est une fille ou un garçon. Elle ne le nourrira pas elle-même, malgré les beaux raisonnements de Rousseau, parce qu'elle ne le peut point ; mais il sera en nourrice à Paris, et je pourrai le voir tous les jours. Je te prie de tenir tout ceci exactement à *parte*, parce que de confident en confident cela pourrait bien aller jusqu'à mes parents, et tu conçois mon désappointement. Adieu. Ton ami pour la vie,

COMTE.

B) Lettre à Valat. Renseignements au sujet de l'admission des élèves licenciés à l'école des états-majors.

Monsieur VALAT, à Béziers.

Paris, le 22 juillet 1818.

*Vanitas vanitatum, et omnia vanitas.*

Mon épigraphe doit te mettre à peu près au courant de ce que j'ai à t'annoncer, mon cher Valat. Oui certainement, ce parti-là est bien préférable au *qui, quæ, quod*, de Béziers, et la chose me conviendrait tout autant qu'à toi, puisqu'elle te rapprocherait probablement de ton ami ; mais... d'après les informations les plus positives, il se trouve qu'il n'y faut plus songer. C'est ici le cas de montrer de la philosophie.



D'abord, il n'est pas vrai, comme on te l'avait dit, que huit de nos co-licenciés aient été admis à l'école des états-majors, dans laquelle il n'y a encore personne; aucun élève n'a été encore admis à concourir pour y entrer. De plus, tous nos camarades se trouvent exclus par une disposition qui exige formellement que les candidats soient pourvus d'un brevet de sous-lieutenant au moins; ainsi, par exemple, un élève de ma promotion, que tu connais sans doute, Thouret, est depuis deux mois ici occupé à solliciter la faveur que tu désirais, et on a fini par lui répondre officiellement, il y a huit à dix jours, qui lui ni aucun élève ne serait admis à concourir, vu la disposition dont je te parlais tout à l'heure; c'est d'après cette réponse catégorique qu'il a renoncé totalement à cette partie. Je te dirai d'ailleurs que, selon toutes les apparences, il y aura un très-grand nombre de concurrents, et que le choix sera fait, non d'après la capacité ni d'après les services rendus à l'Etat, mais en prenant pour bases la naissance, la faveur et la fortune.

Cette lettre n'étant à autre fin, j'imiterai ton silence sur tout autre sujet, et je t'attends à ta prochaine, bien persuadé que tu seras guéri de ton goût passager pour l'état-major.

Adieu. Ton ami pour la vie,

COMTE.

J'ai changé de logement; voici ma nouvelle adresse: rue Saint-Germain-des-Prés, n° 8.



Si tu peux parvenir à être transplanté à Montpellier, et changer ton Lhomond contre un Legendre ou un Lacroix, je crois que tu pourras te consoler très-facilement de ne pas être officier d'état-major: qui dit militaire dit toujours plus ou moins esclave.

Je crois, du reste, que l'enseignement mutuel nous prépare de beaux jours à nous autres jeunes professeurs de mathématiques. L'application de cette méthode à l'enseignement scientifique ne peut manquer de venir tôt ou tard, peut-être même bientôt, car on est déjà sur la voie; si avec cela nous avons le bonheur d'obtenir la liberté de l'instruction, tu verras que ton sort s'améliorera bien, ainsi que le mien.

f) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances intellectuelles (suite).

## ESSAIS SUR QUELQUES POINTS

DE LA

## PHILOSOPHIE DES MATHÉMATIQUES

### NOTE A

Les hommes possèdent naturellement trois langages différents dans lesquels ils peuvent penser aux idées de quantité, savoir: la langue maternelle ou vulgaire, la langue arithmétique,\* la langue algébrique. Pour reconnaître les avantages et les inconvénients de chacune de ces langues, il convient de les comparer entre elles, car l'esprit humain ne s'éclaire que par les comparaisons.

\* Nous ne considérons ici sous ce nom que la langue des chiffres. On pourrait distinguer, comme l'a fait Condillac, une quatrième langue, celle des noms de nombre; mais ce raffinement d'analyse est inutile pour ce sujet-ci. (*Note de l'auteur.*)



Nous avons donc trois comparaisons à faire :

1° Celle entre la langue ordinaire et la langue arithmétique ;

2° Celle entre la langue ordinaire et la langue algébrique ;

3° Celle enfin entre la langue arithmétique et la langue algébrique.

Les deux premières comparaisons peuvent se faire en une seule, mais il est bon cependant de les séparer, afin d'abord de ne pas embarrasser l'esprit des élèves d'une comparaison trop compliquée et ensuite pour leur faire sentir que le sujet sera, par ces trois comparaisons, traité complètement, car il est clair que ces trois examens comprennent toute la question.

#### PREMIÈRE COMPARAISON.

##### *Langue ordinaire. — Langue arithmétique.*

La langue ordinaire est très pauvre relativement aux idées de quantité. Le mot *nombre* pour exprimer les rapports généraux des quantités comparables, les mots *somme*, *différence*, *produit*, *etc.*, pour exprimer certaines relations entre les nombres et enfin les adverbes *plus* et *moins* et leurs variétés *très*, *beaucoup*, *peu*, *etc.*, pour noter les différents degrés de quantité, sont tout ce qui compose le vocabulaire de la langue ordinaire, relativement aux idées de quantité.

La langue arithmétique, ou des chiffres et noms de nombre, qui a été formée exprès pour représenter les idées de quantité et jamais d'autres, les représente de la manière la plus complète ; elle note les différents degrés de quantité avec toute la précision



et la clarté possibles, et elle possède des signes de syntaxe très commodes pour représenter les relations entre les quantités comparées, c'est-à-dire entre les nombres.

Après ce premier coup d'œil jeté sur chacun de ces langages, considéré en lui-même et dans sa composition intime, comparons les deux langues sous le rapport de la facilité qu'elles donnent pour la résolution des problèmes. On peut prendre pour exemple le problème proposé par Clairaut, ou tout autre plus ou moins compliqué: « Partager un nombre donné en trois parties telles que la seconde surpasse la première d'une quantité donnée, et que la troisième surpasse la seconde d'une quantité aussi donnée. »

On résoudra ce problème d'abord en n'employant que les signes de la langue ordinaire, et ensuite en se servant de nombres particuliers pour représenter les données, par exemple 840, 100, 200, et de signes arithmétiques de syntaxe  $+$ ,  $-$ ,  $=$ , etc., pour exprimer les relations. On verra par la comparaison de ces deux solutions quel embarras d'esprit occasionne la langue ordinaire pour suivre les raisonnements avec ces longues périphrases, et quelle clarté et quelle simplicité apporte dans le discours et dans les raisonnements l'emploi de signes arithmétiques.

On fera remarquer cependant que l'emploi des signes arithmétiques a un inconvénient par rapport à ceux de la langue ordinaire, parce qu'il ne conduit pas à une solution générale.

#### DEUXIÈME COMPARAISON.

*Langue ordinaire. — Langue algébrique.*

En reprenant le problème précédent et représentant les données par les lettres de l'alphabet au



lieu de les exprimer par des nombres, et représentant aussi l'inconnue (*la première partie*) par une seule lettre  $x$ , on fera remarquer que la solution algébrique a sur la solution en langue ordinaire les mêmes avantages que la solution en langue arithmétique, plus l'avantage qui provient de ce qu'on a représenté dans ce troisième cas l'inconnue par un seul caractère  $x$ , au lieu qu'on avait été obligé de la désigner par une périphrase, même dans la solution arithmétique.

On conclura de ces deux premières comparaisons que la langue arithmétique et la langue algébrique ont, l'une et l'autre, l'avantage commun (quoiqu'à des degrés différents) sur la langue ordinaire d'éviter les périphrases, ce qui simplifie les raisonnements.

#### TROISIÈME COMPARAISON.

##### *Langue arithmétique.— Langue algébrique.*

La langue algébrique est meilleure que la langue arithmétique, parce qu'elle offre tous ses avantages (et même à un plus haut degré), et ne présente aucun de ses inconvénients. En un mot, la langue algébrique réunit les qualités de la langue ordinaire et celles de la langue arithmétique, et possède les unes et les autres en bien plus grande proportion.

On pourra montrer sur l'exemple précédent que la langue algébrique a, comme celle arithmétique, l'avantage d'éviter les périphrases, et qu'elle les évite bien plus encore puisque, dans la langue arithmétique, c'est-à-dire des signes particuliers, il faut employer des périphrases pour désigner les inconnues. Mais quand même on représenterait les inconnues par des lettres dans les solutions en langue arithmétique, ce qui serait un commencement d'al-



gèbre, on verrait encore que la solution arithmétique a l'inconvénient de ne donner qu'une valeur particulière, ce qui oblige à refaire la solution toutes les fois que les données changent de valeur, quoique l'énoncé de la question reste le même, tandis que la langue algébrique donne une solution générale et qui peut, sans être obligé de recommencer les raisonnements, être transportée à tous les états particuliers possibles des données.

Il faudra montrer aussi que les avantages de la langue algébrique sur la langue arithmétique ne se bornent pas à la généralité des solutions, ce qui serait donner une idée assez mesquine de l'algèbre, comme l'ont fait la plupart des auteurs élémentaires; mais que souvent sans la langue algébrique il serait impossible de découvrir les vérités qui dépendent des relations entre les nombres, de la composition des expressions mathématiques; parce que la langue ordinaire, qui est, à la vérité, générale, est trop compliquée pour permettre de pousser les déductions un peu loin; et que la langue arithmétique; se servant de signes qui ont une valeur particulière, porterait toujours à faire, par simplification, des réductions qui masqueraient la composition des expressions et qui, par conséquent, empêcheraient de découvrir les vérités dépendantes de cette composition.

Après cela il faut exposer avec beaucoup de soin aux élèves qu'elle est la cause de cette supériorité de la langue algébrique sur la langue arithmétique, c'est-à-dire de l'emploi des lettres sur l'emploi des chiffres. La plupart des élèves, et même un grand nombre de mathématiciens plus ou moins habiles, passent leur vie à calculer sans jamais s'être occupés de cette question, sans s'être aucunement rendu



compte de la supériorité de leurs méthodes de calcul ; ils ne voient alors cette propriété de la langue algébrique que comme l'effet d'une sorte de vertu magique des lettres, et le public est très porté effectivement à regarder tout cela comme du grimoire. Cependant il n'y a point de sorcellerie là-dedans, et l'explication de cette admirable propriété est si simple que j'ai été surpris que personne ne l'ait encore exposée bien clairement, au moins dans les livres élémentaires. Cela tient, je pense, à ce que pour voir juste, en mathématique comme partout, quand il s'agit de considérations d'ensemble, il faut se placer en dehors, et que presque tous les mathématiciens sont trop enfermés dans leurs calculs.

Tous les avantages de la langue algébrique sur la langue arithmétique peuvent s'expliquer par cette seule observation bien simple : « *Il est plus facile de raisonner d'une manière générale en se servant de signes généraux qu'en se servant de signes particuliers.* »

Et pourquoi sera-ce plus facile ? Parce qu'en employant les signes particuliers, il faut, pour raisonner d'une manière générale, se défendre à chaque instant de la valeur particulière attachée à ces signes, pour n'avoir égard qu'à leur valeur générale ou, en d'autres termes, il faut raisonner sur ces signes particuliers comme s'ils étaient généraux, ce qui exige une contention d'esprit fatigante, qui est cause que quand les raisonnements se compliquent un peu, l'esprit ne peut plus les suivre. Il est si vrai que la supériorité du langage algébrique sur le langage arithmétique tient uniquement à cette cause, que si l'on pouvait raisonner sur les nombres exprimés en chiffres, en faisant perpétuellement abstraction de



leur valeur particulière, et en n'ayant égard qu'à leur qualité de nombres, les raisonnements généraux se feraient absolument de même. Ainsi, par exemple, toutes les propositions qu'on démontre ordinairement en arithmétique sur les fractions, comme les règles pour leur addition, leur soustraction, leur réduction ou même dénominateur, etc., sont des propositions générales, bien qu'établies sur des fractions parti-

culières comme  $\frac{2}{3}$ ,  $\frac{4}{5}$ , etc., parce qu'elles ont été

démontrées par des raisonnements indépendants de la grandeur de ces fractions, et que les exemples particuliers que l'on a choisis n'ont servi que comme *signes* pour *fixer* les idées. Ainsi on fait preuve d'une ignorance complète de ce qui constitue la légitimité des conclusions générales, on prouve qu'on n'entend absolument rien aux mathématiques, lorsqu'on s' imagine, comme beaucoup d'auteurs d'ailleurs estimables, que la théorie des fractions arithmétiques n'est pas générale et qu'on lui donne plus de généralité en

mettant des  $\frac{a}{b}$  et des  $\frac{c}{d}$  au lieu des  $\frac{2}{3}$  et des  $\frac{4}{5}$ . C'est

la généralité des idées qui constitue la généralité des raisonnements et non la généralité des signes, et Condillac a eu parfaitement raison de condamner cette fausse manière de voir de plusieurs mathématiciens. Seulement il est vrai qu'il est plus facile de faire des raisonnements généraux avec des signes généraux qu'avec des signes particuliers, comme nous l'avons observé et expliqué toute à l'heure. En arithmétique, où la chaîne des déductions à suivre n'est jamais bien longue, l'inconvénient des signes



particuliers n'est jamais assez grand pour empêcher de suivre les propositions d'une manière générale. Mais dès que la chaîne des déductions se complique un peu davantage, cet inconvénient arrête bientôt l'esprit, et ne pouvant plus faire abstraction de la valeur particulière que nous avons l'habitude d'attacher à ces signes, nous sommes involontairement portés, par notre penchant naturel à la simplification, à faire dans toutes nos expressions toutes les réductions qui se présentent en effectuant les opérations qui sont indiquées. Dès lors, nous perdons nécessairement de vue tous les résultats qui dépendent de la composition de nos phrases arithmétiques, et que nous n'aurions pu apercevoir qu'en laissant subsister l'indication de l'opération, au lieu d'effectuer cette opération, ce qui nous avait paru plus simple et l'était en effet pour le moment. Ainsi, quand nous avons dans un raisonnement arithmétique à considérer une expression comme celle-ci, par exemple,

$$\frac{10+2}{3},$$

nous sommes toujours tentés de mettre 4,

croyant même arriver par là plus vite à notre résultat, en simplifiant une expression. Mais il arrive qu'en ne considérant que 4, rien n'indique dans cette expression plus simple si elle provient de  $10+2$  divisé par 3, et par conséquent nous perdons de vue dès ce moment tout ce qui serait relatif à cette origine; car 4 peut provenir également de  $3+1$ , de  $6-2$ , de

$$2+2, \text{ de } \frac{20}{5}, \text{ etc., enfin d'une foule d'expressions}$$

différentes.

On sauve cet inconvénient en se servant des



signes généraux, comme des lettres de l'alphabet, c'est à-dire des signes qui, n'ayant pas la fonction habituelle de désigner des nombres et ne représentant des idées de quantité que par une convention expresse et à cause que nous l'entendons ainsi spécialement, n'ont aucune valeur particulière; alors il arrive que les opérations restent forcément indiquées tant que nous nous servons de ces signes, et que nous découvrons les résultats pour ainsi dire malgré nous. Ainsi, en écrivant  $a + b$ , je ne suis pas tenté d'effectuer l'opération comme si j'avais  $7 + 4$ , parce que je saisis tout de suite que cela est impossible; et dès lors j'aperçois les résultats qui dépendent des relations entre les quantités, aussi nécessairement qu'il était nécessaire que je ne les découvrisse point d'abord, en me servant de signes particuliers.

On peut à ce propos faire une objection qui tournera, étant résolue, à l'éclaircissement de nos idées sur la nature et les avantages de la langue algébrique. On peut dire: « Je conviens qu'il est souvent utile de ne pas effectuer les opérations indiquées, afin de pouvoir découvrir les résultats qui dépendent de la composition des phrases mathématiques, aussi j'accorde qu'à cet égard les signes de la langue algébrique ont l'avantage sur ceux de la langue mathématique; mais vous conviendrez sans doute, à votre tour, qu'il est souvent utile aussi de simplifier les expressions et d'écrire, par exemple, au lieu de  $\frac{12}{3} - 4 + 5 + 2 - 8$ , simplement 2; ainsi, sous cet

autre rapport, la langue des chiffres est supérieure à la langue des lettres. »



Je réponds que la langue des lettres possède, au contraire, ce second avantage au plus haut degré possible; car si vous avez une expression comme

$$\frac{ab}{c} + d - e + fg - \frac{h}{m} + k - l$$

qui pourrait vous embarrasser à cause de sa longueur, ou toute autre beaucoup plus compliquée, vous ne pourrez pas, à la vérité, la simplifier en effectuant les opérations indiquées; mais il y a une autre méthode bien préférable et fort simple. Qui vous empêche de représenter toute cette longue périphrase par une seule lettre  $p$ , en posant

$$\frac{ab}{c} + d - e + fg - \frac{h}{m} + k - l = p?$$

Alors vous raisonnerez sur  $p$  aussi aisément que vous aviez déjà raisonné sur chacune des autres lettres simples, et vous n'aurez pas l'inconvénient de perdre de vue la composition de vos résultats, comme quand il s'agissait des nombres, parce que vous serez toujours à même de rétablir au lieu de  $p$  son expression développée quand vous en aurez envie; au lieu que vous aurez eu beau noter que

$$2 = \frac{12}{3} - 4 + 5 + 2 - 8$$

rien n'aurait indiqué dans votre résultat que tous les 2 qui s'y trouvent proviennent de cette expression et non d'une autre de même valeur.

Ainsi nous voyons par cette analyse que les signes généraux de la langue algébrique présentent absolument les mêmes avantages que les signes particuliers de la langue arithmétique, et qu'ils en



procurent, en outre, d'autres qui leur sont exclusivement propres et qui sont très importants.

#### RÉSUMÉ DES TROIS COMPARAISONS.

On conclura de cet examen que la langue arithmétique est un perfectionnement de la langue ordinaire, quant aux idées de quantité, et que la langue algébrique est elle-même un autre perfectionnement de la langue arithmétique et présente des avantages immenses sur les deux.

Il sera important de parler en cette occasion des effets généraux des signes sur la combinaison des idées, afin de faire observer que toutes les propriétés de la langue algébrique consistent à produire ces effets généraux au plus haut degré possible, c'est-à-dire à faire les plus fortes ellipses d'idées qu'il soit possible de concevoir, sans rien perdre du côté de la clarté. Il faut habituer dès l'abord les élèves à cette idée grande et lumineuse que l'algèbre est une langue comme une autre, et qu'il n'y a de différence qu'en ce que cette langue est beaucoup plus parfaite que toutes les autres. On pourrait remonter plus haut, comme l'a fait Tracy, par exemple, et chercher à quoi tient cette perfection du langage, c'est-à-dire pourquoi les idées de quantité sont susceptibles d'une langue aussi excellente, et examiner si nos autres idées sont, par leur nature, susceptibles d'un langage semblable. Mais c'est là une question philosophique qui sort des bornes d'un traité ou d'un cours sur les mathématiques en particulier, et qui ne serit bien placée que dans un traité ou un cours sur l'ensemble des connaissances humaines.



Je crois toutes les idées précédentes nécessaires à inculquer de bonne heure aux élèves; elles leur donneront une idée juste de la science qu'ils étudient, idée qui non seulement les préservera de devenir des machines à calcul, mais qui d'ailleurs leur éclaircira une foule de difficultés mathématiques. Et il ne faut pas se borner à établir cet aperçu général en tête du cours d'algèbre, en l'abandonnant toujours dans la suite du cours, comme l'on fait ordinairement, ce qui, joint à ce que les professeurs et auteurs n'exposent, en général, ces idées fondamentales que d'une manière très superficielle et incomplète (provenant, sans doute, de ce que ces considérations ne sont pas fort claires pour eux-mêmes), est cause que cette manière de voir qui doit changer la face de l'enseignement des mathématiques, n'a eu encore presque aucune influence. Mais il faut monter soigneusement aux élèves, dans tous les cas qui se présentent, l'application de ces idées préliminaires, leur faire voir que toutes les transformations qu'ils effectuent sur les équations pour *dégager l'inconnue*, ne sont autre chose que de véritables transformations de grammaire, absolument analogues aux arrangements de mots que l'on fait en latin et dans d'autres langues et qui ont également pour but de rendre les phrases plus claires, etc., etc.

15 novembre 1818.

*1<sup>er</sup> P. S.* — Il importe de faire observer aux élèves que la langue algébrique n'a pas été inventée tout d'un coup. On a d'abord commencé par faire des raisonnements généraux sur les quantités en se servant de la langue ordinaire. Ensuite dans la



résolution des différents problèmes les Arabes ont imaginé de représenter les inconnues par des lettres, et c'est alors que la langue algébrique a commencé. Ce n'est que trois siècles environ après ce commencement qu'elle est devenue complète, lorsque Viète a eu l'idée de représenter aussi les données par des lettres. C'est une observation philosophique bien intéressante sur la marche de l'esprit humain, qu'il ne faut pas manquer de présenter aux élèves, que de voir qu'on ait été trois siècles pour passer de l'idée de représenter les inconnues par des lettres, à celle de représenter aussi les données par des lettres, tandis qu'il nous semble aujourd'hui que l'une de ces idées mène tout de suite à l'autre. Cela tient en partie à l'ignorance et à l'imphilosophie du moyen âge, et en partie à cette cause générale dérivée de l'humaine nature, et qui fait que lorsqu'un perfectionnement quelconque de la méthode d'une science a été inventé, les savants qui la cultivent s'occupent beaucoup plus de tirer parti de ce perfectionnement pour les applications que de le pousser plus loin, et ne reviennent à la méthode que lorsqu'ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient faire d'utile ou d'amusant avec la méthode existante, et que les nouvelles applications plus compliquées qu'ils ont voulu tenter leur ont fait sentir la nécessité d'une méthode plus parfaite. En partant de cette observation et de ce raisonnement, et en faisant la part de l'ignorance des temps dont nous avons parlé, on sera conduit à penser que la méthode doit faire des progrès fort lents jusqu'à ce qu'il y ait une classe de savants exclusivement occupés à la perfectionner, ce qui serait possible aujourd'hui que l'on reconnaît une science distincte traitant de la méthode.



2° *P. S.* — Il est utile de faire observer aux élèves, à l'occasion du degré de perfection de la langue algébrique, que cette langue est pour la plus grande partie dans les découvertes que l'on fait en mathématiques. Il faut leur faire observer qu'à l'aide de cet instrument la sagacité, le génie deviennent beaucoup moins nécessaires, ou, existant au même degré, font faire de beaucoup plus importantes découvertes, puisque maintenant avec la langue algébrique un élève d'une capacité médiocre, résout des problèmes qui auraient été inaccessibles pour Archimède, la plus forte tête de l'antiquité. On leur fera faire à cette occasion la remarque que, dans les sciences, les méthodes sont, en général, pour beaucoup dans les succès, quoique le génie y soit sans doute nécessaire; ou, en d'autres termes, que le perfectionnement des méthodes a pour effet de soumettre le génie à des règles, pour ainsi dire, machinales, qui peuvent être mises à la portée des plus idiots.

3° *P. S.* — Il faut faire observer aux élèves que, par la nature des choses, toute solution soit de problème, soit de théorème, faite au moyen de la langue algébrique, se partage nécessairement en deux parties distinctes: 1° la traduction de la question en langage algébrique (car la question est toujours énoncée en langue ordinaire), qui consiste à exprimer les conditions de l'énoncé par des équations; 2° le travail de grammaire qui a pour objet de rendre ces premières phrases (les équations primitives) assez simples et assez claires pour qu'on y puisse saisir tout de suite les lois suivant lesquelles les inconnues dérivent des données; 3° la traduction de ces lois algébriques en langage ordinaire. On remarquera que



de ces trois parties, la première n'étant pas encore soumise à des règles ne peut pas être l'objet d'une science, la troisième est très simple et ordinairement du ressort de l'arithmétique; et que, par conséquent, la science de l'algèbre consiste uniquement dans la seconde partie, la résolution des équations, qui est purement grammaticale. Il ne faut pas dissimuler aux élèves l'imperfection des mathématiques sous ce rapport que la première partie ne peut pas être soumise à des règles, ce qu'on a trop l'habitude de leur cacher; on devra leur avouer purement et simplement que c'est là la partie faible de la science, puisque ce premier acte de la solution est toujours le plus important, et souvent le plus difficile; on se gardera de chercher à pallier ce défaut, en disant, comme tant d'auteurs, que ce objet ne peut par sa nature être susceptible de règles, ce qui est par trop hasardé, et on avouera tout bonnement que jusqu'à ce jour on n'a pu parvenir à trouver des méthodes précises pour cela. On tâchera de leur faire sentir que la difficulté ne consiste pas à traduire en langue algébrique les différentes quantités qui entrent dans l'énoncé d'une question, ce qui est toujours très facile, mais bien à écrire *sous la forme d'équations* les relations que cet énoncé a établies entre ces quantités. On leur prouvera par des exemples que la condition à laquelle on s'astreint d'exprimer ces relations *par des équations* est la seule chose qui rende difficile cette première partie de la solution.

En général, il faut se préserver soigneusement de présenter, comme tant d'auteurs et de professeurs, les sciences que l'on enseigne comme étant parfaites; d'abord parce que cela est faux, de quelque science que l'on parle; ensuite parce que cela



est très peu philosophique et que cela empêche de songer au perfectionnement. Il est presque aussi utile de faire ressortir les imperfections et les vices d'une méthode que ses avantages.

Auguste COMTE.

(*Revue Occidentale*, 1881, tome VII, ps. 335-347.)

g) Correspondance d'Auguste Comte avec Valat (suite).

Lettre à Valat. Auguste Comte fait remarquer qu'il ne court aucun risque comme publiciste. Sa situation matérielle; ennuis du professorat. Ses opinions sur les armées permanentes. Détails sur sa vie et ses goûts.

A Monsieur VALAT, à Béziers.

Paris, le 17 novembre 1818.

Réception le matin, réponse le soir; j'espère, mon cher ami, que voilà de l'exactitude si jamais il en fut. Pour peu que tu te piques d'honneur aussi, notre chère correspondance ira d'un assez bon train; et, en conscience, j'en ai bon besoin, car tes lettres me font grand bien.

Les craintes que tu avais conçues à mon égard, d'après mon ci-devant silence, étaient et seront toujours, je pense, dénuées de fondement. D'abord, je ne risque pas d'encourir les honneurs de la police correctionnelle par mes sublimes fonctions de publiciste. Bien que nous n'ayons pas encore la jouissance de la douce liberté de dire tout ce qui passe par la tête. (qu'on sera, à ce qu'il paraît, obligé de nous lâcher enfin à cette session, sauf les restrictions et les escobarderies de l'illustre et profond M. Decazes), les aboyeurs du ministère ont cependant considérablement adouci déjà leur respectable zèle, et



d'ailleurs, dans tous les cas, comme je ne suis pas *l'auteur ostensible*, je ne suis pas non plus *l'auteur responsable*.

Tu as beau me moraliser pour me prouver que j'ai tort de m'ennuyer (ce qui est évident de soi-même), et encore plus tort de m'inquiéter des tracasseries dont m'obsède l'amour-propre le plus impertinent, je n'en continue pas moins à soupirer après le moment où je pourrai envoyer à tous les diables mon enseignement, ou, au moins, il me sera permis d'en prendre à mon aise et de le traiter suivant ma fantaisie. J'admire ta constitution, si elle te permet de supporter des charges de ce genre sans en être excédé; mais la mienne malheureusement n'a pas été aussi bien travaillée par la très-divine Providence, et cela, sans doute, afin que j'aie l'occasion de me mortifier; et si c'est là réellement son intention, elle est largement satisfaite. Je t'assure que c'est pour moi une condition bien pénible que d'être obligé d'enseigner suivant des formes que je vois clairement vicieuses, quand je sens très-clairement aussi qu'il me serait possible d'en suivre de meilleures, en n'écoutant que mes propres idées. Pour que cette obligation me pesât moins, il faudrait que je ne prisse aucun intérêt à ma besogne, et alors, ma foi, elle me serait bien autrement ennuyeuse. D'ailleurs, pour trancher le mot, le plaisir de faire à ma tête a toujours été et sera toujours pour moi le plus succulent de tous les plaisirs, et m'en voir privé en quoi que ce soit, la plus insipide des contrariétés.

Si j'étais de bonne humeur ce soir, je pourrais te faire rire en te faisant part des aveux naïfs de l'amour-propre de M. Reynand, dans une conversation



que j'ai eue avec lui pour tâcher que mon fardeau fût allégé, de la bonhomie de vanité avec laquelle il en revenait toujours à me dire : « Hors de mes livres, point de salut », ou l'équivalent, etc.

C'est toi, mon cher ami, qui conserves une gaieté imperturbable, et, ma foi, je t'en félicite sincèrement, car c'est, après la santé, le premier des biens. J'ai ri de bien bon cœur ce matin en lisant ton tableau vraiment comique de ton professorat particulier, et c'est la seule fois que j'aie ri de la journée.

Il me tarde bien, mon cher, que nous soyons réunis ici. Je t'avoue que j'éprouve souvent le besoin d'un ami, et d'un ami tel que toi : nous serions, je crois, bien heureux l'un et l'autre. Quoique mes affections conjugales et paternelles occupent fortement et intéressent au plus haut degré mon cœur (toute plaisanterie à part), je sens néanmoins que tu me manques. Les affections douces et tendres sont les plus heureuses, la source du seul véritable bonheur qu'on puisse accrocher sur notre misérable planète, et on ne saurait en avoir trop ; l'amour, la paternité, loin de nuire ou d'être altérés par l'amitié, s'allient, au contraire, parfaitement avec elle ; ce sont choses qui vont très-bien de compagnie.

Je ne puis m'empêcher de répondre quelques mots à tes réflexions sur mes observations par rapport à la loi de recrutement. C'est une matière sur laquelle j'aurais fort à cœur de te voir des opinions que je crois saines, et je suis parfaitement convaincu que je t'amènerais à ma manière de voir, si nous étions ici dans nos douces conférences philosophiques et amicales. Mais tu sens que les raisons ne peuvent guère s'exposer dans une lettre ; cependant je vais te présenter succinctement quelques réflexions dont



je présume que tu reconnaîtras l'exactitude tôt ou tard, en méditant sérieusement sur ce sujet.

Ce n'est pas seulement par principe d'humanité que je déteste une institution semblable à celle des armées permanentes. C'est aussi parce que l'étude approfondie que j'ai pu faire jusqu'à présent de la politique m'a convaincu qu'en analyse définitive, cette institution est aujourd'hui le seul obstacle au perfectionnement de l'organisation sociale, de quelque point de vue qu'on l'envisage. C'est ce dont je te convaincrais, j'espère, par conversation, en examinant avec toi l'état actuel de la civilisation, sous ses différents rapports, et ses progrès futurs probables déduits de l'observation de sa marche passée; mais il y a là pour trois semaines de conversation au moins, aussi je t'en tiens quitte. Je te prierai seulement d'examiner les propositions suivantes:

1.° L'institution des grands corps de soldats (exclusivement soldats, bien entendu) est aujourd'hui l'unique motif de guerre, ou à peu près, chez les nations civilisées: de sorte qu'on n'attaque le plus souvent que parce qu'on a d'énormes masses de brigands oisifs dont on ne sait que faire et qui ne demandent que plaies et bosses.

2.° L'établissement des armées permanentes rend impossible l'établissement de la liberté, du moins d'une manière solide: tous les soldats de profession sont de véritables gendarmes, du plus au moins, prêts à insulter, emprisonner et fustiger au besoin tous ceux qu'il plaira au chef militaire de condamner. En un mot, l'ordre social ne sera en définitive fondé que sur la force, tant qu'on gardera des armées soldées. C'est ce qui a été bien établi, et récemment encore, surtout par les publicistes Allemands,



et avant par les Anglais, Français, Américains et Italiens.

3.° L'expérience a prouvé dans tous les temps que les armées soldées sont excellentes pour l'attaque, mais qu'elles sont tout à fait impropres pour la défense, et que par conséquent les peuples qui ne veulent pas faire de la guerre un métier, qui ne veulent l'employer que pour repousser les attaques étrangères, doivent, même sous le rapport militaire, renoncer à l'emploi des armées soldées. La guerre de l'Amérique et mille autres le prouvent. Tout récemment, ce ne sont pas les armées soldées de l'Espagne qui ont repoussé les troupes de Bonaparte, qui passaient pour les meilleures de l'Europe; ce sont les *guérillas*, en un mot les citoyens armés pour défendre leurs propriétés, leurs femmes, leurs enfants, et qui mettaient plus de courage à cela que les autres n'en mettaient à égorger et à piller l'Espagne. En Allemagne, ce ne sont pas les armées soldées qui nous ont repoussés; ce sont les *Landwehr*, les *Landsturm*, c'est-à-dire les gardes nationales; et, pour nous autres Français, ce n'est pas avec nos troupes réglées que nous avons battu les privilégiés européens en 1792, c'est avec les carmagnoles.

4.° La paix perpétuelle projetée par le bon Henri et le brave Sully, et renouvelée depuis par l'estimable abbé de Saint Pierre, a été examinée avec beaucoup trop de légèreté par Voltaire, Montesquieu et autres, qui ont jeté du ridicule sur cette idée, et qui ont empêché, par suite, qu'on examinât la question sérieusement. Le fait est que l'idée de ce bon abbé était bonne en elle-même; mais elle péchait par la combinaison fautive par laquelle il voulait l'effectuer, puisqu'il proposait une coalition des rois,



dans le genre à peu près de ce qu'on appelle aujourd'hui la Sainte-Alliance, pour maintenir la paix; autant aurait-il valu proposer de faire garder les moutons par les loups. La royauté, dès l'origine, a été une institution essentiellement militaire, et par conséquent guerrière; elle avait conservé ce caractère quand le bon abbé écrivait; elle n'a commencé à le perdre, en Angleterre, qu'à partir de la révolution de 1688, et encore très-incomplètement, et en France par l'effet de notre révolution actuelle. C'est à présent, dès lors, qu'il devient possible d'établir une paix durable, parce que les rois ne dirigent plus exclusivement, que les peuples ont une part dans la direction suprême de l'Etat, et que bientôt, par la puissance de l'opinion publique éclairée par la liberté de la presse et exercée par la Chambre des Communes, les peuples gouverneront de fait. Or, ce sont les rois, et non les peuples, qui ont intérêt et qui désirent faire la guerre.

5.° Enfin, et ce n'est pas une considération d'une mince importance, l'armée soldée coûte trois cents millions; et si l'on pouvait calculer exactement tous les frais indirects qu'elle occasionne à la nation, comme logement des héros, pillage fait par les héros, petites pensions faites aux héros par leurs parents, etc., etc., et qu'on portât ensuite en ligne de compte tout le travail productif que pourraient faire ces 200,000 héros, et qu'ils ne font pas, on friserait de bien près, je crois, le milliard.

En voilà trop, je pense, sur ce seul article; mais, ma foi, le sujet m'a un peu entraîné, et je conclus au licenciement de l'armée soldée, à l'inverse du respectable Caton, qui opinait toujours contre la paix.



Tu me demandes, mon ami, quelques détails sur ma vie ; ce sera bientôt fait, car elle est presque aussi uniforme que la tienne, et j'espère que cette co-tranquillité est bien honorable pour moi, qui suis sur un si grand théâtre. Mais, ma foi, tout bien pesé, je ne connais pas de caverne où l'on puisse être plus retiré et plus paisible qu'à Paris, quand on en a bien envie. Je me lève ordinairement à sept heures (l'hiver au moins) ; à huit heures et demie je me rends à ma pension pour la leçon du matin, qui dure jusqu'à dix heures et demie ; alors je déjeune, et puis je donne une ou deux leçons particulières et je travaille jusqu'à trois heures, où je retourne à ma pension pour la séance du soir, qui finit à quatre heures. Alors finissent mes ennuis, et je suis enfin à moi-même. A ce moment, je vais ordinairement chez ma Pauline, où je la vois chez moi avec ma fille, jusqu'à huit heures environ (en prenant néanmoins une demi-heure pour dîner, car l'amour ne satisfait pas totalement l'estomac, et quelquefois même il le creuse). A huit heures je travaille chez moi jusqu'à dix ou onze heures, ou bien je me couche tout bourgeoisement, ou bien encore (mais ceci est devenu très-rare) je vais au spectacle ou dans un cabinet de lecture. Le lendemain, je recommence.

C'est une chose singulière que la passion du spectacle m'ait si fortement quitté depuis environ un an ; je t'assure que je n'y vais guère plus de deux fois en trois mois, ordinairement. On se blase sur tout ; je m'en suis saturé pendant près d'un an, et actuellement je ne regarde pas seulement les affiches. Je ne vais plus aux Variétés depuis que Potier a quitté ; je n'aime pas les mélodrames, je ne supporte guère la musique que pendant une demi-heure et la danse



pendant cinq minutes ; dès lors tu seus que je ne vais qu'aux Français. Or, depuis que j'ai un peu vécu, observé et réfléchi, la tragédie me paraît ridicule, les amours en sont extravagantes, boursoufflées, hors de nature : ainsi je ne me plais qu'à la comédie ; or, Fleury ayant quitté la scène, et connaissant d'ailleurs, pour les avoir vues plusieurs fois, toutes les bonnes comédies, et sachant par cœur les acteurs et actrices, je préfère rester philosophiquement chez moi, ou aller philosophiquement causer avec le digne philosophe Saint-Simon.

Adieu. Ton ami pour la vie,

COMTE.

•) Année 1819

a) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances politiques (suite)

1) ARTICLES POUR LE "POLITIQUE."

a) *Explication préalable.*

1) Renseignements donnés par Auguste Comte.

APPENDICE GÉNÉRAL

DU

SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE.

*Préface spéciale.*

Suivant l'annonce placée, en 1851, au début du traité que je viens d'achever, je joins à ce volume final une scrupuleuse reproduction de tous mes opuscules primitifs sur la philosophie sociale. En rendant à la circulation des écrits enfouis dans des recueils depuis longtemps oubliés, cet appendice pourra faciliter l'initiation positiviste des esprits



disposés à suivre ponctuellement la même marche que moi. Mais il est ici destiné surtout à manifester la parfaite harmonie des efforts qui caractérisèrent ma jeunesse avec les travaux qu'accomplit ma maturité.

D'après les habitudes dispersives qui, de nos jours, compriment toute appréciation synthétique, cette pleine continuité se trouve souvent dissimulée par l'étendue exceptionnelle que dut acquérir mon élaboration totale. Quand on n'y saisit point la relation nécessaire entre la base philosophique et la construction religieuse, les deux parties de ma carrière semblent procéder selon les directions différentes. Il convient donc de faire spécialement sentir que la seconde se borne à réaliser la destination préparée par la première. Cet appendice doit spontanément inspirer une telle conviction, en constatant que, dès mon début, je tentai de fonder le nouveau pouvoir spirituel que j'institue aujourd'hui. L'ensemble de mes premiers essais me conduisit à reconnaître que cette opération sociale exigeait d'abord un travail intellectuel, sans lequel on ne pourrait solidement établir la doctrine destinée à terminer la révolution occidentale. Voilà pourquoi je consacrai la première moitié de ma carrière à construire, d'après les résultats scientifiques, une philosophie vraiment positive, seule base possible de la religion universelle. Mais, quand ce fondement théorique fut suffisamment posé, je dus directement vouer tout le reste de mon existence à la destination sociale que j'avais d'abord supposée immédiatement accessible.

Outre la difficulté naturelle de concevoir ce vaste plan, une tendance personnelle entraîne souvent à méconnaître l'intime connexité de mon *Système de*



*politique positive* avec mon *Système de philosophie positive*. Quoique la terminaison de la révolution occidentale soit généralement désirée, l'indiscipline propre à notre situation anarchique inspire encore d'actives sympathies, surtout parmi les lettrés. Beaucoup d'individualités se sentent choquées par l'avènement direct du sacerdoce positif, qui doit faire universellement prévaloir, dans la conduite publique et même privée, des règles d'autant plus inflexibles qu'elles seront toujours démontrables. Ces répugnances envers ma construction religieuse disposent à la regarder comme contradictoire avec sa base philosophique, dont l'attrait mental se trouvait naturellement exempt de tout conflit moral. Mais cet appendice montrera l'inconséquence des partisans intellectuels du positivisme qui repoussent aujourd'hui son application nécessaire à la destination sociale directement proclamée dans sa première ébauche. Soit qu'ils ne puissent saisir l'ensemble de mon élaboration, ou qu'ils regrettent de voir cesser l'interrègne religieux, leur adoption spéculative de la nouvelle synthèse les oblige à lui permettre de se compléter, de se résumer, et de conclure. Ma politique, loin d'être aucunement opposée à ma philosophie, en constitue tellement la suite naturelle que celle-ci fut directement instituée pour servir de base à celle-là, comme le prouve cet appendice.

Conformément à ce but, il doit seulement embrasser les opuscules qui caractérisèrent graduellement ma direction générale, en écartant les écrits prématurés que m'inspira la funeste liaison\* à travers laquelle s'accomplit mon début spontané. Dans ces productions artificielles, je ne recueille ici que deux

\* Allusion à la liaison avec Saint-Simon.— R. T. M.



indications décisives de ma tendance continue vers la religion positive. La première surgit, en 1817, de cette sentence caractéristique, au milieu d'une vaine publication : *Tout est relatif; voilà le seul principe absolu*. Quant à la seconde, moins prononcée, mais plus développée, elle s'accomplit, en 1818, dans le mémoire spécial où je considérai la liberté de la presse comme procurant à tous les citoyens une autorité consultative. Telles sont les seules mentions que me semblent finalement mériter mes publications antérieures aux six opuscules dont cet appendice se compose : je désavoue d'avance toute autre reproduction de travaux publiés, et j'ai déjà détruit les matériaux restés inédits.

Le premier opuscule fut écrit, en juillet 1819, pour l'unique recueil périodique (*le Censeur*) que la postérité distinguera dans le journalisme français : mais cet article ne fut jamais inséré. Je le publie ici, soit pour indiquer comment je tendais, à vingt et un ans, vers la division des deux pouvoirs, soit même en vue de l'utilité qu'un tel éclaircissement conserve encore.

.....  
 (POLITIQUE POSITIVE, IV volume, *Appendice Général*, ps. 1-111.)

2) *Extraits de la Revue Occidentale.*

.....  
 J'ai été plus heureux pour l'article qu'Auguste Comte signale comme contenant, à propos de la liberté de la presse, une première vue sur la division des deux pouvoirs. Cet article et d'autres ont paru dans un ouvrage publié sous la direction de Saint-Simon,



sous le titre: *Le Politique*, par une société de gens de lettres (1<sup>re</sup> livraison, Paris, au bureau, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, n° 10, près le marché Saint-Honoré et au Naufrage de la Méduse, chez Corréard, librairie du *Politique*, Palais Royal, galerie de bois, n° 258.—Janvier 1819; in-8°).

.....  
 Ses articles sont signés B..., ancien élève de l'Ecole polytechnique, ou une autre fois C. B... J'ai pu le déterminer en retrouvant dans l'article signé B (l'initiale du nom de sa mère, Rosalie Boyer), sur la liberté de la presse, l'idée qu'Auguste Comte signale dans la préface de l'Appendice du quatrième volume du *Système de politique positive*.

L'article a pour titre: *La liberté de la presse*, et va des pages 428 à 455...

.....  
 Auguste Comte a écrit d'autres articles dans *Le Politique*. D'abord, \* de la page 102 à 110: *Lettre d'un ancien élève de l'Ecole polytechnique*, du 27 décembre 1818. Il y pose le principe suivant: «Le travail actuel de la civilisation, examiné du point de vue le plus élevé, me paraît avoir pour objet de mettre la morale dans la politique... jusqu'à présent, la force morale, c'est-à-dire la loi de l'intérêt commun, n'a joué qu'un rôle subalterne, elle n'a été que modificatrice à l'égard de la force physique, c'est-à-dire de la loi du plus fort, à laquelle a toujours appartenu la direction suprême des affaires sociales... il faut changer et faire l'inverse ».

Ensuite, il explique qu'il y a deux forces, celle des bayonnettes et celle de l'argent; la première a

\* C'est nous qui avons souligné.— R. T. M.



été examinée, dit-il, il faut considérer la seconde; de là la nécessité d'étudier le budget. En effet, il y a encore plusieurs autres articles consacrés à l'étude du budget, où il expose ses vues sur le régime industriel. *Le premier*,\* qui va de la page 117 à 150, a pour titre : Du budget, par M. B..., ancien élève de l'École polytechnique...

.....

En outre Auguste Comte a écrit dans *Le Politique* une *Lettre servant d'introduction à un article sur la liberté de la presse* (page 151 à 153), 23 janvier 1819.

Le travail sur la liberté de la presse avait fait une certaine impression, car je trouve dans *Le Politique* la lettre suivante des rédacteurs du journal, à M. B... : « Monsieur, nous vous prions d'agréer tous nos remerciements pour l'excellent travail que vous avez eu la bonté de nous adresser. Nous vous dirons, avec toute franchise, et en détail, ce que nous pensons de vos idées, dans les lettres sur vos travaux, que nous publierons incessamment ».

.....

(PIERRE LAFFITTE, *Revue Occidentale*, 1882, tome VIII, ps 321-324.)

Auguste Comte, dans la préface spéciale de l'Appendice du *Système de politique positive*, énumère les premières vues qui ont préparé ses conceptions fondamentales : « Quant à la seconde (des deux indications essentielles de sa tendance vers la religion positive) moins prononcée mais plus développée (que

\* C'est nous qui avons souligné.— R. T. M.



la première), elle s'accomplit en 1818, dans le mémoire spécial où je considérai la liberté de la presse comme procurant à tous les citoyens une autorité consultative ».

Le travail auquel Comte fait ici allusion se trouve inséré dans une publication périodique faite sous la direction de Saint-Simon, et qui n'eut qu'une durée très éphémère. Elle porte le titre suivant : *Le Politique, ou Essai sur la politique qui convient aux hommes du XIX<sup>e</sup> siècle*. C'est un volume in-8° de 521 pages.

Sur son exemplaire, Auguste Comte a mis à la première page, en chiffres arabes et en chiffres romains : 1819, ce qui indique évidemment la date finale de la publication. L'article auquel il est fait allusion par lui-même dans l'Appendice de la *Politique positive*, a pour titre : *De la liberté de la presse* ; il contient 30 pages et il est signé B\*\*\* (l'initiale du nom de sa mère — Boyer), ancien élève de l'École polytechnique. Il ne peut donc y avoir de doute sur l'auteur, car, en outre, cet article contient bien réellement l'idée fondamentale qu'il a revendiquée dans l'Appendice spécial.

.....  
 ... *Le Politique* contient en outre une série d'articles très curieux qui appartiennent aussi à Auguste Comte et dont le titre est : *Du budget*, par M. B\*\*\*, ancien élève de l'École polytechnique ...

(*Ibidem*, 1883, tome XI, ps. 165-167.)



3) Extrait des *Œuvres choisies* de C. H. de Saint-Simon. — Bruxelles, 1859.  
Fr. van Meenen et Cie., imprimeurs.

1819. — *Le Politique*, par une société de gens de lettres, contenant douze livraisons publiées de Janvier à Mai 1819, imprimées d'abord chez J. L. Scherff, passage du Caire n° 54, et ensuite chez Casson, rue Garancière n° 5.

b) *Articles publiés dans Le Politique.*

1) Lettre d'un ancien élève de l'École polytechnique.

( du 27 Décembre 1818 )

( Nous ne connaissons cette lettre que par l'extrait transcrit ci-dessus, page 331.)

2) DU BUDGET

PAR M. B\*\*\*, ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE. \*

PREMIER ARTICLE

De l'importance de la loi des Finances.

CHAPITRE PREMIER.

*De la loi des finances considérée en elle-même.*

§ 1er. Importance exagérée accordée chez les peuples modernes à la forme des gouvernements; importance capitale de la loi des finances.

C'est une chose qui peut paraître de prime abord bien singulière, que, depuis environ deux siècles qu'on écrit un peu méthodiquement sur la science sociale, les publicistes, sans en excepter les plus distingués, ne soient pas encore parvenus à diriger leurs principales recherches vers le point capital de la science, et qu'ils aient employé toutes

\* Extrait de : *le Politique*, ou Essais sur la politique qui conviendrait aux hommes du XIX siècle; année 1819, pages 117 à 150. — Comte signait alors B\*\*\*, initiale du nom de sa mère. — Note de la *Revue Occidentale*.



leurs forces à traiter une question accesssoire. C'est cependant ce qui est arrivé.

Depuis Bodin jusqu'à Montesquieu, et même après Montesquieu, les publicistes ont concentré tous leurs travaux, toutes leurs discussions, sur l'examen de la forme des gouvernements. Ils ont discours très savamment et très chaudement pour et contre la monarchie, pour et contre l'aristocratie, pour et contre la démocratie. Chacun a pris parti en faveur de l'une de ces formes, et tous se sont accordés à regarder cette discussion comme la plus importante de toutes. On a cru que, quand une fois on aurait irrévocablement décidé laquelle des trois formes de gouvernement admises par Aristote doit être préférée, il ne resterait plus rien à faire d'essentiel en politique, et que le grand problème social serait résolu.

Aujourd'hui même, où l'on ne veut admettre d'une manière absolue et exclusive aucune de ces trois formes, les discussions que l'on regarde généralement comme les plus importantes et les plus relevées, comme le sublime de la politique, sont celles qui ont pour objet de déterminer dans quelles proportions et suivant quelles règles il faut mélanger et combiner la monarchie, l'aristocratie et la démocratie.

Si l'on veut bien y réfléchir, en tâchant de se préserver autant que possible de toute prévention d'habitude, ou trouvera, je ne crains pas de le dire, que cette direction de travaux est entièrement fautive. Quant à moi, je suis profondément convaincu que l'on s'est étrangement mépris en considérant la question de la forme du gouvernement comme la plus importante de toutes les recherches sociales.



Cette question, quoique certainement fort intéressante et fort utile à discuter, me semble néanmoins purement accessoire et secondaire.

Il y a dans l'ordre politique quelque chose de plus important que la division des pouvoirs : ce quelque chose, c'est la composition du budget. C'est là vraiment le grand problème social, car, chez les peuples modernes, l'affaire capitale de la société, c'est l'impôt. Voici, par aperçu, les raisons principales sur lesquelles cette opinion est fondée.

L'affranchissement des communes et l'entière abolition de l'esclavage sont un progrès de la civilisation dont l'importance n'est pas, d'ordinaire, convenablement appréciée. A la vérité, depuis ce progrès comme auparavant, l'ordre politique a toujours été fondé essentiellement sur la force, et cet état de choses subsiste encore, quoique modifié. Mais si ces grands événements n'ont pas changé directement le principe fondamental de l'ordre politique, ils ont changé la nature des rapports entre les gouvernants et les gouvernés. Il a dû en résulter forcément une révolution correspondante dans la science politique, à laquelle les publicistes n'ont pas fait assez d'attention.

Avant l'affranchissement des communes, et par le fait de l'existence de l'esclavage, les obligations imposées par les gouvernants portaient directement et principalement sur les hommes, indirectement et accessoirement sur les choses. Depuis, au contraire, l'action des gouvernants a porté directement et principalement sur les choses, indirectement et accessoirement sur les hommes.

Par suite de l'affranchissement des communes, les rapports entre les gouvernants et les gouvernés,



de personnels qu'ils étaient auparavant, se sont convertis peu à peu en de simples rapports pécuniaires.

En jetant un coup d'œil sur l'ensemble de la société, il est facile de se convaincre qu'aujourd'hui tout à peu près en est réduit là, et que l'immense majorité des gouvernés ne sentent plus les gouvernants que par l'impôt qu'ils sont obligés de leur payer. \*

Pour peu qu'on s'habitue à l'ordre de considérations que nous venons d'indiquer, on conviendra, sans doute, que la chose la plus importante pour le bonheur des nations est que l'impôt soit le plus modique possible, qu'il soit assis et perçu de la manière la moins onéreuse, et employé de la manière la plus profitable au public; et qu'ainsi le grand problème social consiste dans la qualité, dans l'assiette et dans l'emploi de l'impôt, ou, pour tout dire en un seul mot, dans la formation du budget.

Faire le budget le plus avantageux aux gouvernés, telle est, à mon gré, la grande question politique, celle qui doit le plus fixer l'attention, celle auprès de laquelle toutes les autres ne me paraissent qu'accessoires.

Nous n'avons considéré ici l'impôt que relativement aux gouvernés, et comme étant leur principal point de contact avec les gouvernants; nous le considérerons dans un second chapitre relativement aux gouvernants, comme formant leur principal instrument de pouvoir, et nous verrons encore, sous ce second point de vue, l'importance supérieure de la

\* C'est sans doute par un sentiment confus de cet état de choses, que les classes les moins éclairées de la société jugent du degré de bonté du gouvernement, non par sa forme, mais par les charges qu'il impose. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, le bon sens du peuple, qui ne juge que d'après son instinct, s'est montré supérieur aux lumières des publicistes les plus distingués: la pratique a devancé la théorie.



loi des finances, par rapport à toutes les autres lois politiques, même les plus générales. Nous verrons que la loi des finances est celle d'où dérivent toutes les autres.

Certes, je suis loin de soutenir que la forme des pouvoirs politiques n'influe pas beaucoup sur la manière dont le budget peut être combiné, et je suis bien convaincu, par exemple, qu'il ne saurait exister de bon budget, c'est-à-dire de budget conçu dans l'intérêt des gouvernés, dans un pays où les gouvernés ne seraient pas représentés, ou le seraient mal; mais il n'en est pas moins vrai que la question de la forme du gouvernement est tout à fait accessoire par rapport à celle de la loi des finances. Comme toutes les autres questions politiques, elle n'a de valeur positive qu'en proportion de l'influence qu'elle exerce sur la question du budget. Le peuple, pour lequel en définitif toute bonne politique doit être faite, ne s'intéresse vivement à telle organisation des pouvoirs plutôt qu'à telle autre, que parce qu'il espère qu'elle lui procurera une meilleure formation du système financier; et la question de la forme du gouvernement, quand elle est traitée isolément et indépendamment de celle du budget, ne doit intéresser réellement que ceux qui gouvernent et ceux qui aspirent à gouverner.

Si l'on n'était pas convaincu que cette manière de cultiver la politique, en rapportant et subordonnant toutes les questions à celle du budget, qui est la seule vraiment positive, est aussi la seule vraiment utile, il suffirait d'examiner ce qui est arrivé aux publicistes pour avoir considéré la question de la forme et de la division des pouvoirs en négligeant cette subordination.



Certainement on a employé beaucoup de sagacité, de talent et même de génie, en dissertations sur la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Les têtes les plus fortes de l'Europe moderne s'en sont occupées. Eh bien! en dernière analyse, tous ces grands travaux n'ont roulé que sur cette question, pour ainsi dire puérile: lequel vaut le mieux pour le public, que l'impôt soit gaspillé par un prince, qu'il le soit par une caste, ou bien par le public en personne? Sans doute, ces trois choses ne reviennent pas absolument au même; mais il faut convenir que la différence qu'il y a ne méritait pas d'être le sujet d'examen si graves, et que la question vraiment essentielle était: comment faut-il s'y prendre pour que l'impôt ne soit pas gaspillé?

Et encore si l'influence de cette mauvaise manière de voir s'était bornée à la théorie, on n'aurait à regretter que le temps perdu et la capacité mal employée; mais elle a passé dans la pratique. La preuve en est, par exemple, que lorsque la nation française a formé le dessein de constituer l'ordre politique le plus avantageux pour elle, elle a donné toute son attention à la division des pouvoirs, en laissant de côté la question de l'impôt; et il en est résulté que le travail politique n'a pas en pour objet de diminuer la masse de richesse prélevée sur le peuple, mais seulement de répartir cet argent entre un plus ou moins grand nombre de mains, et suivant des règles ou des convenances plus ou moins équitables. Les Anglais eux-mêmes, nos maîtres en politique, en sont venus à regarder l'existence des *Sine-Cures*, c'est-à-dire d'oisifs grassement payés, comme très utile à la nation, et indispensable à la stabilité de la constitution.



## § II. Causes de l'erreur observée dans le paragraphe précédent.

L'erreur politique qui vient d'être signalée paraîtrait fort étrange, et par suite invraisemblable, si l'on n'expliquait pas ce qui a pu jeter ainsi les publicistes modernes dans une fausse direction; car, dirait-on, si l'opinion que vous combattez est effectivement erronée, comment se fait-il qu'elle ait été adoptée pendant si longtemps, et par les hommes les plus capables? Objection qui, au reste, a été successivement employée à défendre toutes les erreurs un peu importantes, attendu qu'il n'en est aucune, même de celles qui nous semblent aujourd'hui les plus manifestes, qui ne puisse aussi alléguer en sa faveur le témoignage des hommes les plus éclairés, pendant une longue suite de générations.

Je regarde donc comme un complément indispensable de l'observation que je viens de présenter, d'indiquer par quelles causes, indépendantes de leur volonté et de leur capacité, les publicistes ont dû être portés, jusqu'à présent, à n'attacher à la composition de la loi des finances qu'un intérêt très subalterne, et à considérer la question de la forme du gouvernement comme la question politique fondamentale.

Avant que la science de l'économie politique fût créée, il était impossible de cultiver la politique en y prenant pour sujet principal des recherches la combinaison du système financier. Peut être quelques publicistes ont bien pu, avant cette époque, sentir vaguement et comme par aperçu toute l'importance de cette combinaison; mais ils n'ont pu diriger leurs travaux d'après cette idée, parce que les connais-



sances indispensables pour suivre cette question n'existaient pas encore. Ce n'est qu'à partir des travaux de Smith et de ses successeurs que les idées de finances se sont débrouillées, et qu'il a été possible de se former des notions claires et justes sur la nature et les effets de l'impôt, et sur l'emploi qu'on en peut faire.

Comment concevoir, par exemple, qu'on eût pu traiter la question des finances, quand même l'importance en aurait été dignement appréciée, à l'époque encore si rapprochée de nous où c'était une croyance générale, même parmi les hommes les plus éclairés, que les dépenses et le luxe des gouvernements étaient une source de richesse pour les peuples, et l'impôt un agent de production? Et même aujourd'hui, malgré les progrès de la science économique, n'entendons-nous pas tous les jours de profonds hommes d'Etat soutenir gravement que les principes de l'économie politique sont absolument distincts, et même, à beaucoup d'égards, inverses de ceux qui président à l'économie privée?

On ne pouvait se livrer d'une manière suivie, et d'après un plan méthodique, à la recherche des moyens de réduire l'impôt le plus possible, et de rendre son emploi le plus avantageux possible à la masse des gouvernés, ce qui constitue la véritable question des finances, avant qu'il eût été bien prouvé que l'impôt est un prélèvement fait sur l'industrie, à jamais perdu pour elle, que les gouvernants emploient d'une manière toujours improductive, souvent même destructive de la production, et qui n'est, par conséquent, qu'un sacrifice sans compensation, toutes les fois qu'il n'a pas pour objet de payer un service utile au public, et qu'il ne pourrait se procurer par



aucun autre moyen.<sup>1</sup> Or, ces démonstrations ne sont complètes et parfaitement claires que de nos jours, et il s'en fait même encore de beaucoup qu'elles soient suffisamment répandues.

Il est évident que la connaissance de ce qu'on appelle économie politique était une condition, sinon tout à fait suffisante, du moins rigoureusement indispensable, pour traiter la question des finances; et par conséquent il ne faut pas s'étonner si, avant que cette science existât, les publicistes ne se sont presque point occupés, ou très accessoirement et passagèrement, de l'examen de cette question, et si même aujourd'hui ils ne lui accordent pas encore toute l'attention qu'elle mérite.

D'un autre côté, il est aisé d'expliquer pourquoi les publicistes ont attribué à la forme du gouvernement une importance exagérée. Cela tient principalement à l'influence du système général d'éducation en vigueur dans l'Europe moderne, influence qui domine souvent ceux-là mêmes qui s'en croient le plus exempts.

Il est bien reconnu aujourd'hui, par tous les bons esprits, que ce système, essentiellement fondé sur la littérature et l'histoire des peuples anciens qui se sont combinées avec la théologie chrétienne, pousse irrésistiblement, et dans tous les genres, à l'imitation des Grecs et des Romains: c'est un fait tellement constaté qu'il suffit de l'indiquer.

<sup>1</sup> Ce n'est pas qu'on ne se soit extrêmement occupé depuis longtemps de la question des finances, considérée dans l'intérêt des gouvernants; mais ce n'est nullement de celle-ci qu'il s'agit ici. Dans le sens des agents du fisc, la question des finances a tout simplement pour objet de tirer de la nation le plus d'argent possible et de l'employer, autant qu'il se peut, à l'avantage des gouvernements.

Et c'est à cet ordre immoral de combinaisons que des hommes distingués ne rougissent pas de prostituer leurs talents!



En ne considérant cette influence que relativement au cas que nous avons en vue, nous nous contenterons d'observer qu'elle a porté les modernes à marcher, en politique, sur les traces des publicistes de l'antiquité, à suivre les discussions d'Aristote sur la monarchie, l'aristocratie et la démocratie, en un mot, à donner, comme les anciens, toute leur attention à la forme du gouvernement.<sup>1</sup> Les esprits perpétuellement placés au point de vue de la politique grecque et romaine n'ont pu apercevoir et prendre en considération les faits évidents qui démontreraient que la constitution du système financier est beaucoup plus importante, chez les peuples modernes, que la division des pouvoirs.

## CHAPITRE II.

### *De la loi des finances considérée dans ses conséquences politiques.*

§ 1er. De l'étendue du pouvoir politique qui dérive du droit de voter la loi des finances.

Dans l'état actuel des sociétés, les gouvernants ne peuvent plus exécuter aucune de leurs conceptions politiques sans l'argent des gouvernés, qu'ils demandent ou qu'ils prennent, suivant les lieux et les temps, parce qu'il n'y a pas une seule mesure politique dont l'exécution n'entraîne des dépenses, et

<sup>1</sup> Sous ce rapport, comme sous tous les autres, cette imitation a jeté dans une fausse route, et elle a tendu à faire rétrograder la civilisation, en appliquant inconsidérément à l'état social des modernes ce qui était constitué pour l'état social, tout opposé, des peuples anciens.

Et effectivement, la forme du gouvernement avait beaucoup plus d'importance chez les anciens qu'elle n'en a chez les modernes; elle constituait pour ainsi dire, toute leur politique, tandis que la composition du budget en avait au contraire infiniment moins, attendu que le revenu public des nations de l'antiquité ayant consisté principalement dans le butin, il ne pouvait pas même y avoir lieu à une loi des finances.



que ces dépenses sont nécessairement prélevées en totalité sur les fonds de la nation, à cause que les gouvernements n'ont plus de richesses qui leur soient propres.

Ainsi, par exemple, les gouvernants veulent-ils entreprendre une guerre? Il faut bien que la nation paie de quoi entretenir leurs baïonnettes.

Qu'ils veuillent enchaîner la liberté individuelle, ils ont à rançonner la nation pour soudoyer une longue hiérarchie d'espions, de gendarmes et de geôliers.

S'ils veulent organiser l'esclavage de la presse, il est indispensable que la nation achète la profonde sagacité des censeurs, et l'éloquence foudroyante des faiseurs de réquisitoires, etc., etc.

Il est même à remarquer que, relativement à la dépense personnelle, les chefs des gouvernements modernes sont dans une égale dépendance des gouvernés, attendu que, d'une part, le revenu privé sur lequel ils ont vécu originairement est devenu peu à peu et de plus en plus insuffisant, par l'énorme augmentation de cette dépense due aux progrès de l'industrie, qui ont considérablement multiplié les moyens de jouissance; et, d'une autre part, ce revenu même s'est entièrement dissipé par l'aliénation successive que les gouvernements se sont vu obligés de faire de tous leurs domaines de quelque importance.

De telle sorte qu'aujourd'hui non seulement les gouvernants ne peuvent plus exercer le moindre acte de pouvoir qu'avec l'argent de la nation: mais que c'est aussi, en dernière analyse, la nation qui les nourrit, qui les habille, qui leur donne de beaux palais et des équipages de chasse. En un mot, l'impôt



est devenu, pour les gouvernants, la condition *sine qua non* de leur existence, en même temps que le véritable fondement du pouvoir.

Je ne puis m'empêcher ici d'interrompre un instant le fil des idées, pour présenter une réflexion qui me semble d'une haute importance.

Que les chefs des gouvernements se soient crus en droit de satisfaire tous leurs caprices, de se procurer toutes sortes de jouissances, de se livrer aux dépenses les plus extravagantes, aux prodigalités les plus ruineuses, tant que c'était avec leurs propres revenus qu'ils y pourvoient, on le conçoit, et l'exacte justice ne peut point le leur reprocher. On plaint et l'on blâme un fils de famille dérangé qui dissipe son patrimoine; cependant personne n'a le droit de lui demander compte de l'emploi de son argent.

Mais que les gouvernements s'imaginent avoir conservé le même droit; qu'ils aient gardé les mêmes habitudes à une époque où ce n'est plus qu'avec les produits des travaux du peuple qu'ils peuvent les satisfaire; quand c'est le fruit de la sévère économie des familles laborieuses qu'ils engloutissent ainsi, l'évêque de cour le plus complaisant ne pourra s'empêcher de voir là une immoralité profonde et révoltante. On méprise, à juste titre, l'homme qui fait métier de vivre aux dépenses de ses créanciers; mais du moins il est sous le poids d'une obligation contractée, à laquelle on peut espérer de le voir un jour satisfaire, tandis que les prélèvements que les gouvernements font par la voie de l'impôt pour subvenir à leur dépense privée, sont des dons forcés, et non des emprunts.

Rentrant dans les considérations présentées au



commencement de ce paragraphe, nous voyons que, d'une part, toute mesure politique nécessitant des dépenses, et, d'une autre part, le revenu destiné à les acquitter ne pouvant être employé que de la manière réglée par le budget, il en résulte que la loi des finances est vraiment la base de toutes les autres, qui ne sont pour ainsi dire, par rapport à elle, que des dispositions réglementaires.

Cette conséquence frappe tous les esprits justes quand on fixe son attention sur les grandes dépenses. Si elle n'est pas également sensible pour la dépense de détail, cela tient uniquement à ce que les comptes ne sont point assez développés.

Par une suite nécessaire, le grand pouvoir politique est donc celui de la formation du budget. Ainsi la Chambre des communes se trouvant investie, tant en France qu'en Angleterre, du droit de voter la loi des finances, ce droit étant généralement regardé par les deux autres branches du parlement comme lui appartenant spécialement et d'une manière exclusive, il en résulte que la Chambre des communes se trouve réellement nantie du pouvoir politique suprême.

On peut se représenter l'impôt comme le sang du corps politique, et la Chambre des communes comme le cœur. Par le droit exclusif du budget, elle a plein pouvoir de répartir à son gré la vie politique, de ne mettre en activité que les principes qui lui conviennent, et les fonctions administratives qu'il lui plaît d'alimenter.



## § II. Énoncé d'une question.

Le principe que nous avons posé dans le paragraphe précédent donne lieu à une question importante.

Car, s'il est impossible de contester, au premier coup d'œil, en considérant les choses d'une manière générale, que le pouvoir politique de la Chambre des communes dérive du droit exclusif de voter le budget, dont elle se trouve nantie, est le véritable pouvoir suprême et fondamental, il semble, par un examen plus approfondi, que les faits contredisent cette vue générale.

En effet, cet immense pouvoir ne s'est manifesté jusqu'ici par aucun acte important, soit dans la Chambre des communes de France, soit dans celle d'Angleterre. En Angleterre, où la Chambre des communes est en pleine et légitime possession de ce droit depuis plus d'un siècle, elle ne s'en est servie ni pour diminuer les charges du peuple anglais, ni pour consolider et garantir sa liberté; et, au contraire, ce droit a été bien plutôt un moyen, pour le ministère, d'élever l'impôt à un taux auquel il n'aurait jamais pu, ni seulement osé le porter de lui même, et dont la responsabilité tombait principalement sur la Chambre des communes à cause de la faculté qu'elle avait de le rejeter.

A cela nous répondrons, en thèse générale, qu'on peut très bien posséder un droit important et n'en point user, ou en user mal, faute de savoir en faire un bon emploi. Mais il devient alors nécessaire d'examiner :

1.° Pourquoi le droit exclusif de voter l'impôt, qui paraît devoir procurer à la Chambre des com-



munes le suprême pouvoir politique, n'a eu jusqu'à ce jour aucun résultat utile et important, soit en France, soit en Angleterre ;

2.° Par quels moyens la Chambre des communes peut s'assurer l'exercice de ce pouvoir dans toute son étendue, suivant les intérêts nationaux.

Ces deux questions seront traitées dans les deux autres articles que j'ai annoncés sur le budget.

Nous y verrons que, si l'immensité du pouvoir politique dérivé de la loi des finances n'a point encore été suffisamment sentie et appréciée, soit par la Chambre des communes de France, soit par celle d'Angleterre, cela a tenu à ce que jusqu'à présent elles n'ont considéré la loi des finances que d'un point de vue tout à fait subalterne. Elles se sont bornées réellement à enregistrer le budget présenté par les ministres, sauf tout au plus quelques observations critiques d'une importance secondaire. Elles n'ont jamais fait porter la discussion sur la conception générale du budget, sur les principes fondamentaux de dépense. Or, c'est de là seulement qu'on peut apercevoir toute la politique dans la loi des finances ; et il est certain qu'une discussion du budget, faite dans cet esprit, aurait des conséquences infiniment plus étendues et plus utiles pour la nation, et serait réellement beaucoup plus mortelle pour l'arbitraire, que toutes ces discussions auxquelles on attache tant d'importance, et qui, en général, ne produisent guères que de beaux discours. <sup>1</sup>

1 Il importe cependant d'observer que la Chambre des communes de France fait, à chaque session, des progrès évidents vers un meilleur ordre de choses financier, et qu'elle tend de plus en plus à considérer le vote du budget comme la plus étendue et la plus précieuse de ses attributions. Elle s'en occupe continuellement davantage, et les mesures qu'elle a prises pour que les comptes rendues par les ministres soient, à l'avenir, plus détaillées et qu'ils puissent être examinés plus mûrement, sont des conditions préliminaires



## § III. Conclusion générale de cet article.

L'impôt peut être envisagé de deux manières, ou par rapport aux gouvernés, ou par rapport aux gouvernants. Il est la principale affaire pour les uns comme pour les autres.

En considérant la loi des finances sous le premier point de vue, nous avons reconnu qu'elle est, de toutes, la plus importante pour les gouvernés, qu'elle l'est même davantage que la loi qui règle la forme du gouvernement; parce que ce qui intéresse le plus les gouvernés, et même la seule question politique qui intéresse directement la masse d'une nation, c'est que l'impôt soit le moins onéreux au peuple, et la dépense la plus profitable qu'il est possible.

En examinant la question sous le second point de vue, nous avons trouvé que l'impôt étant, pour les gouvernants, un instrument indispensable au moindre exercice de leur pouvoir, et même une condition de leur existence, ils se trouvent par là dans la dépendance immédiate et intime des gouvernés; de telle sorte que dans les pays, comme en France et en Angleterre, où les députés de la nation sont investis du droit de voter la loi des finances, ce droit

qu'il était indispensable de remplir pour arriver à une bonne discussion du budget.

Un fait remarquable, qui a eu lieu dans la dernière session, prouve même que la Chambre est sur le point de sentir l'étendue du pouvoir politique attaché au vote du budget; c'est la proposition faite directement par un membre de supprimer le ministère de la police, en refusant la somme qui lui était allouée. Sans prononcer sur la valeur intrinsèque de cette proposition et en ne la regardant que comme un fait, je regrette vivement qu'elle n'ait pas été conçue en vertu de vues arrêtées sur la manière de servir les intérêts nationaux, et qu'elle ait seulement été dictée par un motif d'animosité personnelle contre l'homme qui était alors chargé de ce ministère. J'aurais bien désiré qu'un pareil exemple eût été donné par les députés libéraux; mais, de quelque part qu'il soit venu, il ne devrait pas être oublié.



est pour eux la source du pouvoir politique fondamental, et les met en position de faire adopter au gouvernement le plan politique qui leur paraît le plus convenable.

C'est là réellement ce qui, à mon gré, rend possible et même doit amener forcément l'établissement solide d'un ordre de choses absolument conforme aux intérêts nationaux; car, la Chambre des communes devant être peu à peu, par la marche des choses, composée de manière à représenter constamment la volonté nationale, et se trouvant, ainsi que nous l'avons expliqué, en possession du pouvoir politique général, le régime politique, quand une fois ces conditions auront été remplies, quelle que soit sa forme et son nom, sera, en dernière analyse, le véritable régime de l'opinion publique, dont la Chambre des communes sera toujours l'organe, et le gouvernement toujours l'agent. Tel est, ce me semble, le mode naturel suivant lequel pourra s'effectuer peu à peu et paisiblement la grande réforme politique qui doit terminer la crise sociale dans laquelle les peuples éclairés de l'Europe sont engagés.

C'est par les finances que les peuples sont entrés dans l'administration publique. C'est aussi par les finances qu'on leur verra clore leur carrière politique préparatoire, et poser les fondements d'un ordre de choses combiné en totalité suivant leurs intérêts.

#### APPENDICE

##### *Réponse à une objection.*

L'opinion qui vient d'être soutenue dans cet article, relativement à l'étendue du pouvoir politique qui dérive du droit de voter la loi des finances, a été



combattue par M. Benjamin Constant, au moyen de considérations qui, effectivement, semblent au premier abord assez spécieuses. Voici à quoi revient l'objection proposée par ce publiciste; nous espérons bien que, par notre manière de la présenter, ses raisonnements ne se trouveront pas affaiblis, et, du reste, on peut en consulter le texte dans la 48<sup>e</sup> livraison de la *Minerve française*, article de la session des Chambres.

« Ce pouvoir, qui semble, en théorie, devoir tout englober, doit nécessairement être presque illusoire dans la pratique, par son importance et son immensité même. C'est précisément à cause que la Chambre des communes peut, par le refus d'un impôt, rendre impraticable une mesure proposée par le gouvernement, que cet impôt ne saurait être refusé, si la force des circonstances a rendu cette mesure nécessaire. Il n'y a pas, dit M. Benjamin Constant, d'homme sensé qui puisse vouloir le renversement du gouvernement; ainsi, il n'y en a pas qui ne soit obligé de consentir aux dépenses sans lesquelles ce gouvernement ne saurait subsister. »

Le crédit mérité dont jouissent les opinions de M. Benjamin Constant fait qu'une erreur avancée par lui ne peut être indifférente; et, de plus, l'objection que nous venons d'exposer étant la seule importante qui puisse être faite au principe que nous avons développé, nous allons l'examiner attentivement. Elle tournera à l'éclaircissement des idées, comme il arrive toutes les fois que les objections sont bien choisies. Cependant nous ne la traiterons pas avec tout le détail qu'elle pourrait comporter, parce que cela nous conduirait à discuter dans toute son



étendue la question que nous avons réservée pour deux autres articles sur le budget. On pourra regarder ces articles comme le complément de ce qui ne sera pas ici suffisamment développé.

D'abord, j'avoue que j'ai peine à concevoir, en thèse générale, comment ce qui est vraiment juste en théorie peut se trouver faux dans l'application. Je sais bien que l'on a cru apercevoir plus d'une fois ce singulier contraste; mais j'ai toujours regardé cette prétendue opposition, cette discordance de principes entre la théorie et la pratique, comme le résultat d'une philosophie peu approfondie et non fondée sur les connaissances positives.

En examinant en elle-même l'objection présentée par M. Benjamin Constant, il me semble que, considérée relativement à ce qui est, cette observation est parfaitement juste, et voilà peut-être ce qui a trompé ce publiciste.

Il est évident, par exemple, que si, au moment où une guerre vient d'être déclarée, ou quand elle est clairement inévitable, les ministres viennent demander des fonds pour la soutenir, la Chambre des communes ne saurait les éconduire sans compromettre la sûreté du gouvernement et même celle de la nation. Il est même arrivé plus d'une fois, en Angleterre, qu'un ministère machiavélique, soit en supposant ou en faisant naître un commencement d'hostilités, soit par d'autres artifices semblables, a créé de pareilles nécessités pour faire voter d'urgence et sans examen les sommes qu'il avait demandées.

Mais ces effets, et tous ceux de même espèce qu'on peut imaginer, tiennent uniquement à l'allure subalterne que les députés des communes ont toujours



suivie jusqu'à présent dans la discussion de la loi des finances et non à la nature même du pouvoir qui dérive de cette loi.

En France, par exemple, on discute le budget sans s'y être préparé par aucun travail méthodique; personne presque ne s'en est occupé avant la présentation; personne surtout ne s'est formé à cet égard des vues fixes et générales; la partie la plus substantielle de la discussion ne porte que sur quelques observations critiques d'un médiocre intérêt, et le projet de budget présenté par le ministère sert toujours de base à la loi de finance qui est adoptée.

Dès lors, il devient impossible d'effectuer un changement de quelque importance; la suppression d'une branche administrative, même peu considérable, ne peut s'exécuter sans tout entraver, au moins dans l'année courante, et, à chaque session, on ne fait guère que parcourir de nouveau le même cercle d'idées.

Il est certain que, pour un tel ordre de choses, la remarque de M. Benjamin Constant est éminemment applicable.

Mais au lieu de considérer ce qui est, élevons-nous à ce qui pourrait être, concevons que les travaux sur le budget, au lieu d'être entrepris au hasard et sans suite, s'exécutent d'après un plan uniforme d'idées politiques arrêtées et continues, et qu'ils portent directement sur le fond de la question, sur les principes généraux de dépenses. Alors, en résultat, de ces travaux, quand les idées seront suffisamment éclaircies, la Chambre des communes, prenant à son tour l'initiative sur la loi des finances, et sans s'amuser à critiquer le budget des ministres, leur présentera un plan de budget formé par elle et conçu dans



l'intérêt national. Il est évident que le pouvoir politique qu'elle possède en vertu du vote du budget sera suffisant pour contraindre les ministres à adopter ce plan, au moins sous ses rapports principaux, car ils aimeront mieux accepter le budget de la Chambre que de se voir refuser le leur.

Ainsi, la nécessité, que M. Benjamin Constant nous représente comme un obstacle invincible à l'exercice du grand pouvoir politique de la Chambre des communes, serait au contraire, dans cet état de choses, tournée en faveur de ce pouvoir.

L'objection de M. Benjamin Constant ne veut donc dire rien autre chose, si ce n'est que, dans l'état actuel des discussions sur le budget, l'exercice de ce pouvoir politique dans toute son étendue est impossible, et j'en suis entièrement convaincu; mais cela ne prouve nullement que cette impossibilité doive subsister encore avec un meilleur ordre de discussion.

Aussi, je suis persuadé que M. Benjamin Constant n'a eu en vue que le présent dans l'observation qu'il a faite. Mais la forme abstraite et absolue qu'il lui a donnée pourrait porter à croire qu'il a réellement considéré comme un obstacle inhérent à la nature du grand pouvoir dérivé de la loi des finances, ce qui n'est que l'effet de circonstances indépendantes et accidentelles, et, par conséquent, transitoires.

Si quelqu'un imaginait de nous dire que le roi seul jouit du droit de présenter des projets de loi, et que la Chambre des communes ne peut, en conséquence, point former un plan général de recette et de dépense, nous répondrions que l'article constitutionnel, à cet égard, ne règle et ne peut régler que la forme.



Aucun pouvoir ne peut empêcher la Chambre des communes d'arrêter ses idées sur les recettes nécessaires, ni sur l'emploi qui doit être fait du produit de l'impôt; aucun pouvoir ne peut l'empêcher de faire connaître au gouvernement les vues qu'elle a arrêtées à cet égard; aucun pouvoir même ne peut l'empêcher de tenir au projet de budget qu'elle aura arrêté dans l'intérêt de la nation; aucun pouvoir, enfin, ne peut l'empêcher de soumettre le gouvernement à sa conception financière.

(*Revue Occidentale*, 1883, tome XI, ps. 352-370.)

3). Lettre servant d'introduction à un article sur la liberté de la presse.

Messieurs,

Avant de vous communiquer la suite de ce travail, je crois devoir vous présenter une observation qui, sans doute, vous aura déjà frappé, et qui me semble importante.

Pour que la discussion du budget cesse d'être mesquine, incomplète et illusoire, pour que les publicistes puissent se livrer à un examen véritable et approfondi de la loi des finances, considéré, ainsi que j'ai essayé de l'indiquer, sous ses rapports les plus essentiels et du point de vue le plus élevé, une condition préliminaire est indispensable à remplir: c'est la liberté de la presse.

Il est de fait certain et démontrable, que la majeure partie des impôts qui sont levés sur la nation française est employée à nourrir l'arbitraire. Mais il est tout aussi évident que la preuve claire, directe et complète de ce fait ne pourra point être présentée à la nation, tant que la presse ne sera pas libre.



D'un autre côté, tant que l'esclavage de la presse subsistera, les publicistes ne pourront pas exposer à la nation leurs vues sur les mesures à prendre pour faire cesser un tel ordre des choses, ou plutôt un tel désordre; ils ne pourront pas lui indiquer les grands moyens propres à établir solidement l'économie des dépenses publiques. Et cependant il n'est pas de bon esprit qui, ayant un peu médité sur l'état présent de la politique, ne se soit convaincu qu'il est, non seulement urgent, mais possible et même facile, de réduire considérablement les frais qu'occasionne l'administration actuelle des affaires générales, et d'améliorer beaucoup l'emploi des deniers publics.

Et qu'on ne se laisse point abuser par de vaines espérances, qu'on ne soit pas la dupe d'une fausse sécurité, en croyant que l'asservissement de la presse est compensé par l'indépendance de la tribune. Celle-ci peut remplacer la première, jusqu'à un certain degré, et seulement sous quelques rapports secondaires. Mais ce n'est point la tribune qui peut enfanter cette grande et importante discussion: elle ne peut en énoncer que les résultats.<sup>1</sup>

Par la nature des choses, la Chambre des communes, quelque bien composée qu'elle pût être, ne saurait jamais devancer, ni par conséquent diriger

<sup>1</sup> L'opinion très remarquable que M. Voyer d'Argenson vient d'émettre à l'occasion de la récompense à décerner au duc de Richelieu, opinion qui provoque directement l'examen du système général des dépenses nationales, semble donner à l'observation que j'ai faite ici un glorieux démenti; mais malheureusement elle ne la contredit sous aucun rapport.

M. Voyer d'Argenson, dans cette circonstance, a plutôt agit comme publiciste que comme député, et ce sont deux fonctions qu'il importe de ne pas confondre. Son exemple prouve seulement qu'on peut se servir de la tribune nationale, à défaut de la presse, pour donner le signal de la grande discussion dont nous avons parlé; mais il ne prouve nullement que la question puisse être traitée par la Chambre des communes, avant que d'avoir été examinée et résolue par l'opinion publique.

Et sans doute M. d'Argenson ne s'attend point à être vivement soutenu et à trouver beaucoup d'imitateurs parmi ses collègues, dont la plupart, en



l'opinion publique, et il serait dangereux qu'elle le tentât; elle ne peut que suivre cette reine du monde, et en proclamer les arrêts, de telle manière cependant que ses résolutions générales se trouvent nécessairement un peu en arrière du point le plus élevé auquel l'opinion est parvenue.

Ce principe, qui est vrai, même par rapport à la meilleure constitution possible de la Chambre des communes, l'est, à bien plus forte raison, par rapport à la chambre actuelle, qui est loin même de représenter l'opinion publique, puisqu'elle est composée en majorité de salariés du gouvernement.

Ainsi, la démonstration du gaspillage actuel de l'impôt, et l'exposition des mesures à prendre pour y remédier, qui sont pour le peuple français d'une si haute importance, et qui ne peuvent avoir lieu qu'en faisant porter directement la question sur l'emploi qui a été fait jusqu'à ce jour des revenus publics, ne sauraient exister tant que les publicistes ne joneront pas de l'indépendance la plus entière; c'est-à-dire de la faculté de soumettre à l'examen de la nation l'ensemble du système politique, sans avoir à rendre compte de leurs opinions à d'autres qu'au public, pour qui seul elles sont faites, et qui doit seul être regardé comme juge compétent dans la discussion de tout ce qui concerne ses intérêts.

leur qualité de fonctionnaires publics ou d'aspirants au pouvoir, ce qui revient au même, sont intéressés, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs enfants, neveux, cousins, etc., etc.; à l'augmentation et au gaspillage de l'impôt.

Je suis bien loin cependant de regarder la patriotique énergie de M. d'Argenson comme consumée en pure perte pour la cause nationale. Je souhaite au contraire vivement que, sans s'inquiéter des châtiments ministérielles, cet excellent citoyen reproduise la même manière de voir à la prochaine discussion du budget. Son influence sur la Chambre sera, sans doute, à peu près nulle; mais elle peut être d'une grande efficacité sur l'opinion publique.



C'est, à mon gré, sur cette considération qu'est fondée, de la manière la plus positive, l'utilité, la nécessité de la liberté de la presse; et c'est là ce qui devrait servir de base et de point de départ à toutes les réclamations en faveur de cette liberté.

Dans l'état actuel des sociétés, les gouvernants ont, comme gouvernants, des intérêts de domination et de richesse distincts des intérêts des gouvernés, et qui leur sont même, à beaucoup d'égards, absolument opposés.

Quoi qu'on puisse faire, ces intérêts privés doivent nécessairement, tant qu'ils existeront, fixer par-dessus tout l'attention des gouvernants, dans l'esprit desquels, malgré leur zèle paternel et admirable pour la chose publique, les intérêts nationaux ne peuvent guère, auprès de ceux-là, figurer que d'une manière fort accessoire. Ce qui intéresse directement chaque fonctionnaire, c'est que sa place rapporte beaucoup et donne peu de peine, et qu'il conserve assez de crédit pour engraisser toute sa famille de la même manière; s'il prend part aux maux qui résultent, pour la nation, d'un régime politique vicieux, s'il désire le bonheur général, ce ne peut être que par l'effet de cette philanthropie commune à tous les hommes, qui est ordinairement si tiède, et que l'habitude de gouverner affaiblit même nécessairement, puisqu'elle la met en opposition permanente avec les intérêts personnels.

Le perfectionnement de la politique doit donc avoir pour objet principal d'anéantir ces intérêts anti-sociaux. Or, ce but ne saurait être atteint sans la liberté de la presse.

C'est elle seule qui peut empêcher les gouvernants de servir d'autres intérêts que l'intérêt commun,



par la surveillance directe, active et éclairée qu'elle exerce sur tous leurs actes.

Et en même temps, la liberté de la presse est indispensable pour éclaircir les idées politiques au point de constituer un ordre de choses tel que les gouvernants ne puissent jamais concevoir leur bien-être particulier, autrement que comme dérivant du bien-être général.

Au lieu de faire valoir, sous ce rapport, la liberté de la presse, et bien loin de discuter la question dans cet esprit, que fait-on? Qu'a-t-on fait dans ces derniers temps? Précisément le contraire.

Les plus énergiques défenseurs de cette liberté ont toujours cru devoir cacher avec soin ces avantages importants, et ils se sont efforcés de présenter, d'une manière plus ou moins adroite, l'affranchissement de la pensée comme favorable à l'intérêt particulier des gouvernants. Ils leur ont presque dit: « Ce n'est pas pour notre intérêt, mais pour le vôtre, « ou, au moins, c'est autant pour vous que pour « nous, que nous demandons la liberté de la presse. » Or, cela n'est pas vrai, cela ne saurait l'être, et un tel langage est peu convenable à la dignité des organes de la volonté nationale.

Et d'ailleurs, à ne la considérer même que comme une ruse à laquelle on se croit obligé d'avoir recours, cette espèce de précaution oratoire est bien insignifiante. Sans être, en général, fort habiles, les gouvernants ont acquis, par une longue habitude, une telle supériorité dans l'art de tromper, qu'il est bien difficile de les prendre pour dupes; et de plus, l'arbitraire a aussi son instinct, qui ne saurait s'abuser au point de regarder comme lui étant avantageuse une mesure qui doit l'anéantir.



Rien ne prouve mieux, peut-être, que cette observation, jusqu'à quel point la nation française s'est éloignée de la manière de voir, ferme, large et hardie, qu'elle avait prise en 1789; rien ne prouve plus clairement que ses anciennes habitudes de subalternité, dont elle avait un instant triomphé, ont repris sur elle un grand empire; rien ne démontre mieux combien elle a besoin de se reporter à un point de vue politique plus général et plus élevé que celui où elle est placée dans ce moment.

Dans l'ancien régime, c'est-à-dire tant que l'opinion publique n'a pas eu une part directe et légale à la conduite des affaires générales, il fallait nécessairement se couvrir de l'intérêt particulier des chefs du pouvoir pour servir l'intérêt national. Pour améliorer le sort des brebis, il fallait prouver aux bergers, tant bien que mal, qu'elles leur donneraient plus de laine.

Aujourd'hui, cette immorale condition n'est plus nécessaire. Le bien public peut être servi directement et pour lui-même. Toute mesure qui lui est favorable doit être appuyée uniquement sur ce motif, et les brebis peuvent enfin engraisser pour leur propre compte.

Prendre une marche oblique, quand on peut aller droit au but, est une absurdité.

N'est-il pas vraiment honteux pour les représentants de la nation française de s'abaisser à imiter les ruses et les détours de la politique étroite et machiavélique des gouvernants? Et ne pensez-vous pas, Messieurs, qu'il est temps de quitter cette attitude humiliante?

Plus de concessions, plus de demi-vérités, plus de politesses envers l'arbitraire. Nous sommes en



mesure, aujourd'hui, de déclarer solennellement au pouvoir, que la nation ne veut plus se laisser mener à la lisière, qu'elle veut quitter pour jamais l'allure subalterne qui lui fut imposée pendant quatorze siècles, et que, dans l'état présent des lumières, les gouvernements sages ne doivent se regarder que comme les agents de l'opinion publique, comme des régisseurs pour le compte et à la solde des gouvernés.

La politique des nations, au XIX<sup>e</sup> siècle, doit être comme le bon sens, franche, nette, large et directe. Que les députés des communes osent professer hautement une doctrine conforme à ces principes, ils verront bientôt tomber devant elle la doctrine fautive et immorale des partisans de l'arbitraire; ils ne tarderont pas à s'apercevoir que la ruse n'est plus de saison, et que la cause de la civilisation est aujourd'hui assez puissante pour n'avoir pas besoin de couvrir sa marche.

C'est pour continuer, sans inquiétude, à consommer à leur profit, la substance du peuple, que les gouvernants veulent maintenir l'esclavage de la presse. De quelques sophismes qu'ils habillent cet intérêt pour le faire valoir, ce sont là, en dernière analyse, leurs motifs véritables. Tel qui s'épuise à la tribune en déclamations contre la liberté de la presse, malgré tous les subterfuges, tous les faufuyants oratoires dont il se sert pour esquiver une explication, est soutenu dans son énergie par l'intime conviction que, si cette abominable liberté venait un jour à se consolider, il ne s'agirait bientôt pour lui de rien moins que de rendre ses dîners moins splendides, ses équipages moins magnifiques, ses bals plus modestes et plus rares.



Eh bien! que les défenseurs de l'opinion libérale, après avoir hardiment démasqué ce motif de la ténacité des gouvernants à maintenir le monopole de la pensée, démontrent à leur tour que c'est précisément par les mêmes raisons, et pour extirper à jamais ce vaste gaspillage des deniers publics, qu'ils veulent obtenir la liberté de la presse, parce qu'elle est une condition nécessaire pour éclairer, à cet égard, l'opinion publique, et pour organiser les mesures propres à établir solidement l'économie et le meilleur emploi de l'impôt.

Il m'a paru, Messieurs, d'après les considérations que je viens de vous présenter dans cette lettre, que la question de la liberté de la presse se rattachait naturellement à celle que j'ai traitée.

C'est pourquoi je me propose de vous envoyer, avec mon second article sur le budget, quelques aperçus sur cette question, qui va de nouveau être discutée. Cette lettre peut être regardée comme une introduction au travail que j'ai entrepris sur ce sujet

Agréez, Messieurs, etc.

B...

Paris, le 23 janvier 1819.

Ancien élève de l'École polytechnique.



## 4) DU BUDGET

PAR M. B\*\*\*, ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

## DEUXIÈME ARTICLE \*

De l'esprit dans lequel le Budget a été conçu, jusqu'à présent, tant par les gouvernants que par les gouvernés.

CHAPITRE I<sup>er</sup>.*De la formation de la loi des finances.*

§ 1<sup>er</sup>. Par qui la loi des finances a été faite jusqu'à présent.

J'ai établi dans mon premier article que les publicistes se sont exclusivement occupés jusqu'ici de la forme des gouvernements, et qu'ils ont presque entièrement négligé la question beaucoup plus importante de la composition de la loi des finances. Je ne rappellerai point ici les raisons que j'ai développées à l'appui de cette opinion; je me bornerai à présenter à ce sujet une observation frappante: c'est que presque tous les publicistes nous ont donné des projets de constitution détaillés pour l'ordinaire avec une complaisance minutieuse, tandis que pas un d'eux n'a seulement tenté de trouver un plan de budget, et qu'aucun même n'a conçu l'idée et senti l'importance d'un pareil travail.

Par une conséquence nécessaire, quoique fâcheuse, de cet état de choses, la grande question des finances n'a été traitée jusqu'à ce jour, et n'est traitée encore aujourd'hui que par les gouvernants. L'action des gouvernés sur ce point capital n'a pu changer, sous les rapports principaux, le plan de recette et de dépense arrêté par le pouvoir. De telle sorte, qu'en

\* Le premier article forme la cinquième livraison du *Politique*.

(Note de la *Revue Occidentale*.)



dépôt de tous les changements qui ont pu survenir dans la forme de l'organisation sociale, les gouvernants sont restés forcément en possession du privilège d'imposer aux gouvernés leur conception financière.

Cette conclusion, qui est évidente pour les peuples qui sont encore soumis au pouvoir absolu, semble d'abord contestable pour ceux chez lesquels aucun impôt ne peut être établi sans le consentement des représentants de la nation, comme en France et en Angleterre. Rien n'est cependant plus exact.

J'examinerai spécialement dans un second chapitre quelles ont été jusqu'à présent, relativement à la composition de la loi des finances, les conséquences de ce droit. Mais nous pouvons observer dès ce moment que, de fait, les gouvernants sont toujours restés exclusivement chargés de la formation de cette loi, et que la Chambre des communes, tant en Angleterre qu'en France, s'est toujours bornée jusqu'ici à enregistrer le budget conçu et présenté par les ministres, sans y rien changer, au moins dans ses dispositions principales.

Et il n'a pu en être autrement, car on aurait tort de penser que cette nullité d'action de la Chambre des communes, relativement à la loi des finances, tient uniquement à la mauvaise constitution de cette Chambre, composée, en France comme en Angleterre, de salariés du gouvernement en majorité. Sans doute, cette circonstance y a puissamment contribué; mais elle n'en a point été la cause fondamentale. En effet, on ne peut point exiger que les membres de la Chambre des communes soient plus avancés en politique que les publicistes; et même, par la nature des choses, ainsi que je l'ai dit ailleurs, une Chambre représentative, en la supposant composée aussi bien qu'elle



puisse l'être, ne peut et ne doit faire autre chose que suivre l'opinion publique, et jamais la devancer. Or jusqu'ici non seulement l'attention générale ne s'est point suffisamment fixée sur la formation du budget, mais les publicistes eux-mêmes ne s'en sont pas occupés sérieusement, et ils n'ont encore arrêté aucunes vues sur cet article essentiel. Si les choses devaient rester dans cet état, il arriverait nécessairement, quelque étendus que soient les droits de la Chambre des communes, et quelque bien composée qu'elle pût être, que la loi des finances continuerait toujours à être faite exclusivement par les gouvernants, et que les gouvernés ne pourraient que la modifier sous des rapports plus ou moins importants.

Sans donner ici plus de développement à cet aperçu qui sera repris plus tard, il demeure donc constant que, malgré l'établissement du régime parlementaire, les gouvernants sont encore, de fait, en possession du privilège de former la loi des finances.

Il est résulté de là, par une conséquence toute naturelle et inévitable, que le budget a dû être toujours conçu dans l'intérêt particulier des gouvernants. C'est aussi ce qui est arrivé, comme nous allons l'établir en examinant spécialement l'esprit dans lequel la loi des finances a été faite jusqu'à présent.

Avant de passer à cet examen, je prie le lecteur de considérer soigneusement cette liaison nécessaire et évidente, que je viens de lui présenter, entre le fait que la loi des finances a toujours été formée jusqu'ici par les gouvernants, et le fait qu'elle a toujours été essentiellement conçue dans leur intérêt particulier; car d'après cela, si nous voulons que le budget cesse d'être fait pour les gouvernants, il faut indispensablement qu'il cesse d'être fait par eux,



il faut que ceux qui désirent l'économie et qui y sont intéressés prennent la peine de dresser le plan d'une administration économique, au lieu d'attendre patiemment que les ministres la leur aient imaginée. \*

§ II. De l'esprit dans lequel la loi des finances a été formée jusqu'à présent.

Les gouvernants considéraient antrefois les gouvernés comme des trompeaux qui leur appartenaient en toute propriété, dont l'obligation était de travailler, tandis que celle de leurs maîtres se réduisait, de droit divin, à consommer et à gouverner beaucoup; les gouvernés ne possédaient que ce qu'on voulait bien leur laisser, et ils s'estimaient fort heureux quand ils n'étaient pas trop foulés. Tout ce qu'ils produisaient était regardé comme destiné principalement à entretenir les maîtres, à leur procurer toutes sortes de jouissances et accessoirement à subvenir aux besoins des producteurs eux-mêmes, seulement en tant que cela était nécessaire pour que les sources de la production ne fussent point taries. Les choses se passent encore ainsi en Turquie et dans beaucoup d'autres pays.

Chez les peuples les plus civilisés, en France et en Angleterre, le progrès des lumières a modifié cet ordre de choses, mais sans le changer entièrement. Les gouvernants ont renoncé à la prétention

\* Une telle remarque serait presque vaine si l'on n'avait malheureusement à en faire l'application tous les jours. Mais c'est une disposition si générale et si déplorable à la fois, que la bonhomie avec laquelle le parti national se repose constamment sur les gouvernants du soin de faire les lois qui doivent constituer solidement la liberté et l'économie, qu'il importe au plus haut degré de signaler et de combattre cette fâcheuse habitude toutes les fois que l'occasion s'en présente.



de considérer les peuples comme leur propriété, et ceux qui soutiennent encore cette opinion surannée se couvrent de ridicule et de mépris. On a reconnu en principe que l'impôt doit être consenti par les contribuables ou par leurs représentants légitimes, et qu'il doit être employé de la manière la plus avantageuse au public, et non de celle qui est la plus commode pour ceux qui gouvernent.

Mais comme il s'est trouvé, de fait, ainsi que je l'ai expliqué dans le paragraphe précédent, que malgré les changements survenus dans la forme de l'organisation sociale, les gouvernants sont restés nantis de la formation du budget, il en est résulté que ces heureux perfectionnements de la théorie sociale n'ont pas eu encore, à beaucoup près, sur la pratique toute l'influence qu'ils doivent avoir. De telle manière que le budget est encore réellement conçu dans l'ancien esprit, c'est à-dire que tout s'y trouve effectivement rapporté à l'avantage particulier des gouvernants, et coordonné de façon à leur procurer le plus d'argent possible. Les producteurs ne sont encore traités, dans le fond, que comme une matière imposable, que l'on ménage seulement parce qu'on y voit la source des richesses du fisc, à peu près comme en Turquie, avec la seule différence que la science de ces ménagements est beaucoup plus perfectionnée aujourd'hui en France, et surtout en Angleterre, qu'elle ne l'est en Turquie. En un mot, on peut peindre avec assez de vérité l'état actuel des choses, sous le rapport financier, en disant que, depuis que les peuples n'ont plus voulu se laisser taxer sans leur consentement, au moins apparent, et qu'ils ont prétendu surveiller un peu l'emploi de leur argent, on leur parle avec beaucoup plus de politesse,



on les berce d'espérances magnifiques, mais on les traite à peu près de même. \*

Il est facile de s'en convaincre en examinant, d'un coup d'œil général, tous les budgets présentés jusqu'à ce jour sous deux rapports principaux, sous le rapport de l'énormité et de la nature des dépenses, et sous celui de l'ordre dans lequel elles sont proposées et votées. Ce que je vais dire ne s'applique directement qu'à la France; on pourrait aussi l'appliquer à l'Angleterre, mais avec plusieurs modifications de différentes espèces.

*Première considération.*

Sur la masse énorme des contributions prélevées annuellement sur la nation française, et qui se monte environ à six cent millions, déduction faite des intérêts de la dette, près de trois cents millions sont employés uniquement en frais d'administration, y compris la liste civile, et il n'y a pas cinquante millions employés d'une manière directement utile à la nation. Certes ce seul exposé est bien la preuve la plus complète qui puisse exister que le budget est conçu uniquement dans l'intérêt des gouvernants. Car, malgré tous les beaux raisonnements des ministres pour établir l'impossibilité absolue de réduire le moins du monde les frais d'administration, il n'est pas un homme de bon sens et de bonne foi qui ne sente

\* Par exemple, on a l'habitude en France, depuis 1814, de faire à la nation beaucoup de compliments sur sa résignation et sur sa docilité à supporter les charges dont on l'accable, et sur son exactitude dans les paiements. De plus, cette année M. le Ministre des Finances, en présentant un budget qui surpasse de beaucoup (à raison du départ des troupes étrangères) ceux des années antérieures, a imaginé, par compensation sans doute, de nous donner aussi une nouvelle fiche de consolation; c'est que notre argent ne passera pas dans les mains des étrangers: de façon que, Dieu merci, l'impôt ne sera plus gaspillé que par des Français!...



combien il est absurde que les appointements des administrateurs absorbent la moitié du produit total de l'impôt, et combien cette énorme dépense est hors de toute proportion avec les besoins administratifs de la nation,\* combien il y a de choses qui sont gouvernées, et qui n'auraient aucun besoin, ou même qui souffrent de l'être. Il n'est personne qui ne puisse se convaincre, en prenant la peine d'y réfléchir sans prévention, que ces frais pourraient être réduits au dixième de leur taux actuel, sans qu'aucun service vraiment utile au public fût en souffrance. Il est de fait que les États-Unis d'Amérique sont gouvernés, et bien gouvernés pour trente millions.

Si l'on considère aussi que toutes les places inutiles composent aux gouvernants une clientèle nombreuse et redoutable, et que l'armée soldée, qui coûte si cher, est le plus solide appui de l'arbitraire, on conviendra que la majeure partie des impôts est employée d'une manière non seulement inutile, mais très nuisible à la nation, et qui n'a d'autre effet que de donner aux gouvernants un grand excès de force très préjudiciable aux intérêts nationaux.

*Seconde considération.*

C'est surtout dans la distribution des dépenses, dans l'ordre suivant lequel elles sont votées, qu'il est sensible que les gouvernants, se laissant aller à leurs anciennes habitudes (qui étaient effectivement fort bonnes pour eux, si elles étaient dures pour nous), regardent encore l'impôt non comme un fonds dont

\* Le discours que M. Voyer d'Argenson a prononcé à la tribune de la Chambre des députés à l'occasion de la récompense à décerner au duc de Richelieu, contient une énumération très remarquable et très frappante de faits de ce genre.



ils sont comptables, et qui leur est confié uniquement pour être employé par eux à des services utiles à la nation, mais comme un tribut que la nation leur doit, dont ils peuvent disposer à leur gré, et dont ils rendent quelque chose au peuple par manière d'acquit, et pour ainsi dire par forme de présent.

En effet, il est très facile d'observer que les dépenses relatives à l'entretien et à la représentation des fonctionnaires publics sont constamment placées en tête du budget, tandis que les dépenses relatives à des objets d'une utilité générale sont toujours rejetées en dernière ligne. De telle sorte qu'on alloue des fonds pour la réparation des chemins, par exemple, ou pour l'établissement d'écoles primaires, etc., *s'il en reste*, après avoir prélevé ce qui est nécessaire pour l'entretien des valets de pied et des voitures de la cour, des équipages de chasse, pour les hôtels des ministres, etc., etc. En un mot, toutes les fois qu'une dépense qui n'est utile qu'au public se trouve malheureusement en concurrence avec une dépense relative en quoi que ce soit à l'administration, même pour les choses les plus insignifiantes, il faut qu'elle cède le pas: c'est un principe reçu.

Ainsi le rang que les différents articles de dépense occupent dans le budget, et par conséquent le degré d'importance qu'on leur assigne, est en raison directe des avantages ou simplement de la commodité que les gouvernants doivent en retirer, et en raison inverse de l'utilité dont ils peuvent être à la nation. Il est évident que ce classement est absolument l'opposé de celui qu'exigerait l'intérêt national; car quelque haut qu'on veuille évaluer l'importance dont il est à une nation que ses fonctionnaires soient vêtus avec luxe, logés magnifiquement,



et nourris avec délicatesse, en un mot représentent *noblement*, je ne crois pas qu'on ose jamais placer cette représentation au rang des premiers besoins nationaux, et je ne pense pas que jamais aucun particulier imaginât de la classer avant les nécessités de la vie.

Chacun peut développer à son gré, à la simple lecture d'un budget, par exemple de celui de cette année, les deux considérations précédentes. Je ne crains pas d'avancer que, quelque peu qu'on entreprenne de les vérifier, il en résultera la preuve parfaitement claire que jusqu'à présent le budget a toujours été conçu uniquement dans l'intérêt particulier des gouvernants, et nullement dans l'intérêt national.

Mais, en rappelant ici la conclusion obtenue dans le paragraphe précédent, je demanderai si l'on a le droit de s'en étonner quand on laisse aux gouvernants eux-mêmes le soin de former le budget, c'est à-dire de faire leur part ?

## CHAPITRE II

### *De la discussion de la loi des finances.*

§ Ier. Première observation sur l'esprit dans lequel la loi des finances a été discutée jusqu'à ce jour.

Dans toutes les discussions annuelles de la loi des finances qui ont eu lieu dans la Chambre des communes de France que dans celle d'Angleterre, ainsi qu'entre les publicistes de l'un ou de l'autre pays, les hommes les plus libéraux se sont toujours bornés jusqu'à présent à critiquer le projet du budget présenté par les ministres, et aucun d'eux n'a essayé ni seulement imaginé de remplacer ce budget, conçu



dans l'intérêt des gouvernants par un autre conçu directement et uniquement dans l'intérêt des gouvernés. Cette observation est surtout frappante relativement à l'Angleterre, où la Chambre des communes se trouve depuis plus d'un siècle en pleine possession du droit de voter l'impôt.

J'examinerai dans un autre paragraphe quel a été le caractère de la critique qu'on a faite jusqu'ici des budgets conçus par les gouvernants, quels ont été les points principaux sur lesquels elle a porté habituellement, et quelle utilité on en a retirée. Mais je désire ici fixer l'attention du lecteur uniquement sur ce fait, que l'examen annuel du budget n'a eu jusqu'ici qu'un caractère purement critique, et cela tout aussi bien de la part des publicistes les plus éclairés que de la part des membres de la Chambre des communes, tant anglaise que française.

Les opinions les plus remarquables qui aient été produites dans ces occasions sont celles où le budget des gouvernants a été critiqué de la manière la plus complète, celles qui ont fait porter la critique sur l'ensemble au lieu de ne la faire tomber que sur les détails<sup>1</sup>. Mais les auteurs de ces opinions, après avoir signalé les vices de telle ou telle disposition de la loi des finances, et même les vices généraux et fondamentaux du budget et des gouvernants, ne se sont point occupés des moyens de faire disparaître ces vices, ou du moins ils ne s'en sont occupés que très accessoirement, très imparfaitement, et d'une manière tout à fait subalterne; car en définitive, les plus zélés défenseurs de l'intérêt national n'ont jamais entrepris

1 Il est bon d'observer qu'il y a même fort peu d'exemples de cette critique hardie et élevée. Je n'en connais en France qu'un seul, celui qui a été donné tout récemment par M. d'Argenson, et encore n'était-ce point directement à l'occasion du budget.



de tracer directement le plan du budget le plus avantageux aux gouvernés, pour le présenter à la Chambre des communes en concurrence avec le projet des ministres.<sup>1</sup>

Nous ne pouvons dégager nos esprits de l'influence prépondérante de la conception ministérielle, et tous les perfectionnements que nous avons en vue ne sont que des modifications, des amendements toujours subordonnés à cette conception, et qui la laissent absolument intacte.

Si une fois l'esprit général de la loi des finances était changé, si le budget était conçu, quant à l'ensemble, dans l'intérêt des gouvernés, au lieu de l'être dans l'intérêt des gouvernants, l'ordre des choses actuel n'aurait aucun inconvénient, puisque alors les perfectionnements désirables ne pourraient effectivement avoir pour objet que les détails. Mais aujourd'hui que c'est précisément l'ensemble, l'esprit général du budget qui est à reformer, cette attention exclusive donnée aux détails est absolument vicieuse.

§ II. Conséquences générales du fait observé dans le paragraphe précédent.

Par cela seul que les discussions sur le budget n'ont en jusqu'à présent qu'un caractère purement critique, il est arrivé forcément qu'elles ont été presque entièrement nulles et sans effet réel. Tous les discours qu'on a faits et tous ceux qu'on pourra faire encore sur le même sujet, quelque éloquents et quelque énergiques qu'ils puissent être, n'auront

<sup>1</sup> Nos habitudes politiques sont tellement subalternes que le simple énoncé que je viens de faire, la simple idée de cette initiative paraîtra, je n'en doute point, fort étrange aux personnes même les plus libérales.



aucun résultat tant que nous n'aurons pas quitté le caractère passif pour prendre le caractère actif. Pour parler plus juste, il faut faire sur cette matière autre chose que des discours; il faut que les partisans de l'économie et du bon emploi de l'impôt mettent directement la main à l'œuvre pour faire eux-mêmes le budget d'une manière conforme à leurs intérêts; jusque-là le budget restera tel qu'il est, c'est-à-dire conçu pour les gouvernants, puisqu'il est toujours conçu par les gouvernants.

Par la nature même de la loi des finances, tant que les conditions indispensables dont je parle n'auront pas été remplies, les ministres resteront les maîtres de régler le budget selon leur bon plaisir, non seulement quant à l'ensemble, mais aussi quant aux détails, ou au moins quant aux plus importants.

En effet, si vous ne vous êtes pas formé des idées arrêtées sur le plan d'un budget exécuté d'après une conception générale opposée à celle du ministère, il s'ensuit nécessairement que vous adoptez le sens dans le quel la loi des finances a été conçue par lui, quand bien même vous aurez protesté contre dans tous vos discours, car il faut bien qu'il y ait une conception: la vôtre, si vous en avez une; à son défaut, celle des ministres: il n'y a pas de milieu. Or, une fois le principe admis, vous êtes bien obligés d'admettre aussi les conséquences, ou du moins votre lutte ne peut plus porter que sur celles qui ne dérivent pas directement et nécessairement du principe, et, en matière de finances, elles ne sont pas en très grand nombre ni bien importantes.

Vous voudrez supprimer telle administration subalterne, tel petit impôt évidemment vicieux, on vous prouvera (et cela sera effectivement vrai très



souvent) qu'ils se rattachent au plan général du budget que vous n'aurez pas changé; on vous parlera des *besoins du service*, on vous dira que ce serait *désorganiser l'administration*, et autres expressions sacramentales qui signifient, en réalité, qu'avec telle direction générale, telle conception première du budget, vous ne pouvez exiger que l'économie qui est compatible avec ces dispositions fondamentales.

Ainsi, par exemple, quand vous admettez qu'il faut qu'un fonctionnaire public puisse représenter noblement, qu'une nombreuse armée soldée vous est indispensable, et autres principes des gouvernants (et, je le répète, vous les admettez forcément, quand même vous les combattriez, tant que vous n'organisez pas des principes opposés), n'auriez-vous pas mauvaise grâce à vous montrer récalcitrants quand il s'agira de voter telle ou telle dépense subalterne qui se rattache à ces dispositions premières? Vous n'avez d'autre réponse vraiment péremptoire qu'une nouvelle conception du plan général du budget. Et cette conception nouvelle, la demanderez-vous aux ministres, attendrez-vous d'eux une organisation économique? Occupez-vous donc de la faire vous-mêmes ou prenez le parti d'y renoncer.

La discussion qui occupe présentement les esprits relativement au monopole du tabac est très propre à éclaircir les principes généraux que je viens de poser, car ils y sont directement applicables.

Les agents du fisc qui soutiennent le monopole se fondent principalement sur ce qu'il donne au Trésor un revenu de 40 millions, qui ne pourrait être que de 20 millions au plus dans le système de la fabrication et du commerce libres. Les fabricants et commerçants qui réclament le libre exercice de leur



industrie ont réfuté tous les autres arguments des monopoleurs, mais jusqu'à présent ils ont échoué devant celui-là. Ainsi une réduction de 20 millions dans un budget de 900 millions ne pourrait donc s'effectuer sans *entraver la marche de l'administration*. Cela est effectivement très possible, en admettant qu'on ne veut point changer le système administratif actuel. Les partisans de la libre fabrication et du commerce libre paraissent résignés en conséquence à se contenter pour le moment d'un ajournement de leur réclamation. Mais il leur importe beaucoup de sentir que cet ajournement équivaudra vraisemblablement à un rejet total, si, dans l'intervalle qui s'écoulera d'ici à la nouvelle discussion, ils ne font pas tous leurs efforts pour qu'il soit produit un plan de budget national, d'après lequel on soit gouverné à meilleur marché que pour 900 millions!

§ III. Seconde observation sur l'esprit dans lequel la loi des finances a été discutée jusqu'à ce jour.

Non seulement la discussion du budget n'a eu jusqu'à présent qu'un caractère purement critique, mais encore cette critique n'a été que d'un ordre très subalterne, et n'a pas porté sur les points les plus importants. C'est ce dont il est aisé de se convaincre.

La question générale du budget peut se partager en trois questions distinctes: celle de la quotité, celle de l'assiette (qui détermine le mode de perception), et celle de l'emploi de l'impôt. Chacune de ces questions, considérée en elle-même, est sans doute fort importante; mais il est sensible qu'elles ne le sont pas toutes les trois au même degré. La question



de la quotité et celle de l'emploi de l'impôt sont évidemment les plus essentielles, celles dont il importe le plus à la nation qu'il y ait une bonne solution, c'est-à-dire une solution avantageuse aux gouvernés. L'assiette de l'impôt a moins d'importance, quoiqu'elle en ait beaucoup. Car une fois que l'impôt est modique, et qu'il est employé d'une manière profitable au public, il ne peut pas y avoir de très grands inconvénients à ce qu'il soit assis et perçu d'après un mode qui ne serait pas précisément le moins onéreux. Et au contraire, tant que l'impôt est très considérable, et qu'il est employé d'une manière ruineuse pour la nation, une perception plus ou moins bonne ne peut soulager qu'assez faiblement les charges du peuple.

D'ailleurs, il importe d'observer que les gouvernants n'ont pas en général d'intérêt à ce que le mode de perception soit onéreux, tandis qu'ils sont au contraire stimulés par l'intérêt le plus pressant à grossir l'impôt et à le gaspiller le plus possible. Les gouvernants sont même intéressés à ce que le mode de perception absorbe le moins possible du produit de l'impôt, attendu que c'est pour eux un moyen d'avoir plus sans faire crier d'avantage, de même qu'un rentier est intéressé à ce que son receveur ne se fasse pas payer trop cher. Aussi les gouvernants ont-ils accueilli et même encouragé les recherches de l'économie politique au sujet du mode d'assiette et de perception le plus avantageux.

Ainsi, cette question est, d'une part, d'une importance beaucoup moindre que les deux autres questions du budget, et, d'autre part, il n'y a point d'obstacles, comme pour celle-ci, à ce qu'elle soit bien traitée : double motif pour qu'on dût s'en occuper



moins. Au lieu de cela, il s'est trouvé de fait que, dans les discussions sur le budget, tous ceux qui ont traité le sujet d'une manière un peu approfondie ont eu pour objet principal et presque unique le mode d'assiette et de perception.

L'énormité des dépenses publiques, ainsi que le mauvais emploi de l'impôt, sur lesquels il est bien autrement urgent de fixer l'attention, ont été infiniment moins examinés, et ils ne l'ont été que dans les discours purement critiques qui n'ont en réalité exprimé rien autre chose que des désirs.

Il y a plus: de ce que les questions capitales de la quotité de l'impôt et de son bon emploi ont été presque entièrement négligées jusqu'à présent, il est résulté que même la question du mode d'assiette et de perception n'a pas été examinée le plus souvent par la Chambre des communes, tant anglaise que française, dans l'intérêt des gouvernés. Les perfectionnements dans la manière d'asseoir et de percevoir l'impôt sont bien moins envisagés dans les discussions comme permettant de diminuer les charges publiques que comme augmentant le produit net de l'impôt, le revenu des gouvernants. Aussi on peut dire avec vérité que les connaissances acquises à ce sujet n'ont guère profité jusqu'à ce jour qu'aux gouvernants.

Les frais de perception sont en général beaucoup plus considérables en France qu'en Angleterre. Eh bien! supposez qu'on parvint dès aujourd'hui à nous mettre à cet égard au niveau des Anglais, croyez-vous que le ministère proposât de réduire le budget de toute la somme que ce perfectionnement permettrait d'économiser, et qui serait assez considérable? Vous vous tromperiez, et l'on trouverait encore de fort



bonnes raisons pour vous prouver qu'il faut se féliciter de cette amélioration, mais qu'il ne faut cependant rien ôter à la masse des contributions.

Même dans la théorie, on s'est formé, à l'égard du mode d'assiette et de perception, des idées qui ne sont réellement justes que pour le fisc, et toujours faute d'avoir fixé son attention sur l'ensemble de la question du budget. Ainsi, par exemple, c'est un principe généralement admis que les impôts sur les consommations sont les meilleurs de tous. Cette opinion a été soutenue, même par les écrivains qui ont traité *ex professo* de l'économie politique, de la manière la plus distinguée, et dans les dispositions les plus libérales. La raison qu'ils en donnent, c'est que ces impôts se paient avec facilité, et font par conséquent une sensation beaucoup moins fâcheuse sur les contribuables. Excellente raison pour le fisc, puisqu'en faisant avaler doucement la pilule, il peut la faire plus considérable. Mais, relativement aux gouvernés, on n'a pas fait attention que ces impôts sont en général d'une répartition excessivement inégale, et qu'ils retombent principalement sur le peuple.

§ IV. Résumé et conclusion générale de cet article.

Le droit exclusif de voter l'impôt dont la Chambre des communes se trouve investie, tant en Angleterre qu'en France, est ou du moins peut être le droit de faire le budget. Rien ne s'oppose à cela dans notre loi constitutionnelle, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en y réfléchissant.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Du reste, je me propose d'établir cette assertion dans mon troisième article sur le budget.



Ce droit est resté jusqu'ici presque nul, il n'a en aucun résultat utile et important, parce que, malgré ce grand perfectionnement de l'ordre politique, les gouvernants sont cependant restés, de fait, en possession de concevoir et de proposer la loi des finances. L'action des gouvernés sur ce point fondamental a été tout à fait subalterne; elle n'a eu qu'un caractère purement critique et passif, et même la critique n'a porté que sur les questions les moins importantes de celles que comprend la question générale du budget.

De ce que le budget a été fait jusqu'à ce jour par les gouvernants, il en est résulté qu'il a été conçu essentiellement dans leur intérêt, de manière que la quotité de l'impôt a toujours été la plus grande possible, et qu'il a été employé de la manière la plus improductive ou pour mieux dire la plus antiproductive possible. Par conséquent, le budget a été constamment conçu jusqu'à présent de la manière la plus contraire aux intérêts de la nation, c'est-à-dire des producteurs.

En réalité, le régime parlementaire n'a été jusqu'à présent, en France et surtout en Angleterre, qu'un moyen pour les gouvernants de tirer du peuple beaucoup plus d'argent par l'appui du vote de la Chambre des communes qu'ils n'auraient pu le faire sans cela. Le budget sera toujours fait pour les gouvernants et dans leur unique intérêt, tant qu'il continuera à être fait par eux.

Le seul moyen pour constituer solidement l'économie et le bon emploi de l'impôt, c'est que les plus capables d'entre ceux qui sont directement intéressés à l'économie et au bon emploi de l'impôt s'occupent d'arrêter un plan de budget conçu dans l'intérêt



national, et qu'ils le présentent, en concurrence avec le budget des gouvernants, à la Chambre des communes, qui peut le faire admettre en usant de son droit constitutionnel.

Il faut donc en premier lieu, comme condition préliminaire tout à fait indispensable, qu'on renonce le plus tôt possible à la critique subalterne du budget ministériel; il faut que les discours disparaissent pour laisser le champ libre aux recherches et aux raisonnements; ou, comme toute chose est bonne quand elle est à sa place, il faut que les discours se bornent désormais à exciter et à persuader les hommes intéressés à l'économie et au bon emploi de l'impôt, afin de les déterminer à s'occuper de la formation du budget.

B...

Ancien élève de l'école polytechnique.

*Les rédacteurs du Politique à M. B...*

Monsieur,

Nous vous prions d'agréer tous nos remerciements pour l'excellent travail que vous avez eu la bonté de nous adresser. Nous vous dirons avec toute franchise, et en détail, ce que nous pensons de vos idées, dans des lettres sur vos travaux, que nous publierons incessamment.

Nous avons l'honneur d'être vos très humbles serviteurs,

*Les rédacteurs du Politique.*



## 5) DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE \*

(PREMIER ARTICLE)

CHAPITRE I<sup>er</sup>*De la liberté de la presse envisagée comme institution politique.*§ 1<sup>er</sup>.—Considérations générales et préliminaires.

Quand on considère le grand nombre d'ouvrages et de discours dont la liberté de la presse a été le sujet, on se persuade facilement que l'examen de cette question est entièrement épuisé; d'un autre côté, on est porté à croire que le but de cet examen est atteint dans toute son étendue, quand on voit l'opinion publique si hautement et si unanimement prononcée en faveur de la liberté de la presse, lorsque les partisans des privilèges eux-mêmes réclament la jouissance de cette liberté.

Quelque heureux que soit un pareil résultat, et quoiqu'il ait été produit sur la liberté de la presse beaucoup d'idées saines et utiles, nous pensons néanmoins que l'examen est encore incomplet, qu'il reste plusieurs points fondamentaux à éclaircir, sur lesquels il est nécessaire que l'opinion publique soit fixée. En un mot, il nous semble que la liberté de la presse n'a point encore été suffisamment considérée dans son jour véritable et sous le rapport le plus important. Voici les motifs qui nous font adopter cette opinion.

Une première réflexion bien simple devrait d'abord ralentir un peu la précipitation avec laquelle

\* Quoiqu'il ait été publié en 1819, cet article est de 1818, comme l'indique notre Mat. c. Voir la *Préface de l'Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, transcrite ci-dessus, p. 327-330.—R. T. M.



on a coutume de prononcer qu'il ne reste plus rien à examiner sur ce sujet, et qu'il s'agit uniquement de mettre à exécution les idées généralement convenues à cet égard. En effet, si l'examen de la question est en réalité aussi complet qu'on se l'imagine communément, comment se fait il donc que nous ne puissions avoir une bonne loi sur la liberté de la presse? On a beau dire que la faute en est aux ministres qui sont chargés de la présenter, et aux Chambres qui ont la faculté de l'amender, de la provoquer ou de la rejeter. Certainement nous sommes fort loin de prétendre que le ministère et les Chambres sont sans reproche à cet égard: la discussion actuelle déposerait trop hautement contre cette assertion. Mais au degré où l'opinion publique est prononcée pour la liberté de la presse, s'il ne manquait rien à ses idées sur ce point, croit-on qu'il fût possible, quelque mal intentionnés que fussent les ministres, quelque mal composée que fût la majorité des chambres, d'établir ou seulement de proposer une législation aussi vicieuse, aussi révoltante que celle qu'on nous offre aujourd'hui? On ne se joue point ainsi de l'opinion publique, et la puissance des gouvernements, quoique beaucoup plus grande encore qu'elle ne devrait l'être, n'est pas aussi étendue qu'on se le figure souvent.

Il est sans doute commode pour notre paresse, et pour la satisfaction de notre amour-propre, de nous en prendre à ceux qui gouvernent quand les choses ne vont pas au gré de nos désirs: mais soyons sûrs que le plus souvent c'est dans nous mêmes que réside le principal obstacle, et que tout dépend du degré d'élevation, de justesse et de netteté de nos idées, et du degré d'énergie de nos volontés.

J'ai voulu seulement, par les considérations



précédentes, essayer d'affaiblir la persuasion où l'on est si généralement que tout a été pensé et dit sur la liberté de la presse, ou au moins qu'il n'y a plus rien de capital à approfondir dans la question. J'arrive maintenant à la preuve directe de cette assertion, et je vais tâcher d'établir en peu de mots que non seulement nos idées sur la liberté de la presse ne sont pas complètes, mais que l'on n'a pas même envisagé cette liberté du point de vue le plus important.

La liberté de la presse peut être considérée, sous le rapport politique, de deux manières différentes, ou au moins distinctes: comme un droit ou comme une institution. Or, c'est presque uniquement sous le premier aspect qu'on a envisagé jusqu'à présent la liberté de la presse. La plupart des publicistes et des orateurs qui ont écrit ou parlé en sa faveur l'ont regardée principalement et habituellement comme un droit civil, et s'ils l'ont examinée comme institution politique ce n'a été pour ainsi dire qu'en passant, et d'une manière très accessoire et très imparfaite.

Il suffit pour se convaincre de ce fait d'avoir lu les écrits les plus remarquables qui aient été publiés sur cette matière, et d'avoir considéré les différentes discussions législatives qui ont eu lieu sur ce même sujet. Les comparaisons que l'on reproduit si fréquemment du droit d'écrire au droit de marcher, d'agir, etc., en sont autant de preuves. Jamais, au contraire, on n'a imaginé de comparer la liberté de la presse à la représentation nationale.

La Charte a classé la liberté de la presse dans la même catégorie que la liberté individuelle, la liberté des cultes, et les autres droits civils qu'elle a reconnus; c'est aussi de la même manière qu'elle



est classée dans nos têtes. Cette confusion prouve à elle seule que c'est comme un droit et non comme une institution que la liberté de la presse est généralement considérée.

Si l'on examine sur ce point l'état de l'opinion publique, on voit aussi que c'est principalement en faveur de la liberté de la presse, considérée comme un droit civil et non comme une institution politique, qu'elle est aujourd'hui nettement prononcée.

Ce n'est pas que la masse des hommes éclairés ne sente d'une manière générale l'importance politique de la liberté de la presse. La maxime se répandue que cette liberté est la base de toutes les autres, montre qu'il existe à cet égard un sentiment universel très net. C'est beaucoup sans doute, mais ce n'est point encore assez. Il y a loin de cette maxime et de ce sentiment à des vues directes et positives sur la liberté de la presse, envisagée comme une institution, et à un examen de la question suivi tout entier dans cet esprit.

Nous croyons donc que pour qu'on ait traité complètement de la liberté de la presse, il reste encore à la considérer directement comme institution politique, sous peine de n'avoir fait que la moitié du travail, et même la moitié la moins importante. Car, par la nature des choses, le droit civil est nécessairement, en principe comme en fait, subordonné au droit politique.

C'est pour remplir autant qu'il est en nous cette tâche essentielle, ou plutôt pour indiquer plus précisément en quoi elle consiste, que nous allons présenter quelques aperçus sur ce sujet.



La découverte de l'imprimerie, en consolidant et en accélérant le progrès aussi bien que la propagation des lumières, a exercé jusqu'à présent et doit exercer de plus en plus une influence capitale que personne ne conteste sur la marche de la civilisation, et sur le perfectionnement de l'ordre social. Mais ce n'est pas seulement sous ce rapport que cette inappréciable découverte tend, par sa nature, à améliorer le sort de l'espèce humaine. En admettant la libre publication des écrits, la presse peut avoir une action politique directe qui a été peu considérée, et sur laquelle il importe au plus haut degré de fixer l'attention.

Avec la libre publication des écrits politiques, l'imprimerie fournit le moyen de faire que, même dans une nation très nombreuse, chaque citoyen médiocrement instruit puisse donner son avis sur les affaires publiques, toutes les fois qu'il le juge convenable. C'est là ce qui rend possible chez les peuples modernes l'établissement d'un régime entièrement libéral, c'est-à-dire du véritable régime de l'opinion publique. Car avec la liberté de la presse, la majorité des citoyens <sup>1</sup> peut concourir à la formation de la loi, non par voix délibérative, ce qui serait absurde,

<sup>1</sup> On objectera sans doute ici que la très majeure partie de la population est incapable, par ignorance, de jouir réellement de cette faculté, mais nous répondrons d'abord que le nombre des citoyens qui peuvent la posséder d'une manière effective est assez considérable pour que la société retire de cette institution la plupart des avantages qu'elle peut procurer. En second lieu, on peut prévoir aisément une époque (qu'il serait d'ailleurs facile d'accélérer) où la masse des hommes sera suffisamment éclairée dans les pays les plus civilisés pour être en état d'exercer cette fonction; et la liberté de la presse serait elle-même un excellent moyen pour hâter ce moment. Enfin on ne peut nier que dans tous les cas, et dans l'hypothèse même la moins favorable, l'ordre actuel des choses ne fût aussitôt beaucoup perfectionné par cette institution.



mais par voix consultative. Avant la découverte de l'imprimerie cette faculté ne pouvait appartenir qu'aux citoyens de très petits Etats, tels que Genève, Hambourg et les villes anséatiques; encore même n'était-ce qu'avec beaucoup d'inconvénients, et d'une manière fort imparfaite.

En jetant un coup d'œil sur l'organisation actuelle de la nation française, nous sentirons toute l'importance de ce grand perfectionnement que la découverte de l'imprimerie a rendu possible, et qui existerait par le seul fait de l'entière liberté de la presse relativement aux choses politiques.

La population de la France se compose de 29 millions d'individus, dont 5 millions au moins de citoyens actifs: sur ce nombre, cent mille seulement jouissent du droit d'élection à la Chambre des communes, et de ces cent mille, quinze mille environ sont seuls éligibles. Ainsi les droits politiques directs appartiennent à une classe qui n'est que le cinquantième de la population active et le trois centième de toute la population; de telle sorte que l'immense majorité de la nation française ne se trouve point représentée directement. Il est donc évident que l'égalité des droits reconnue par la Charte, et à laquelle le peuple Français attache une si haute importance, serait anéantie par la loi des élections si on ne donnait pas une garantie à tous les Français non électeurs par l'établissement de la liberté de la presse. Suppléer à la voix délibérative directe ou indirecte refusée au plus grand nombre de citoyens par la voix consultative, mais sentez que ce n'est qu'à cette seule condition qu'ils peuvent renoncer d'une manière durable à l'exercice de leurs droits naturels.



Ainsi la liberté de la presse doit être regardée comme une institution qui permet de donner à un très grand nombre de citoyens voix consultative dans les discussions d'intérêt public, sans qu'il s'ensuive aucun dérangement, de faire concourir tous les Français à la formation de la loi. Il en résulte qu'on peut alors, sans inconvénient, concentrer le droit de nommer les représentants dans une fraction très peu nombreuse. Sous ce rapport, l'institution de la liberté de la presse est vraiment la base du système représentatif.

Elle est même plus importante que la représentation nationale; car si la liberté de la presse pouvait exister solidement sans représentation nationale, on pourrait se passer de celle-ci, quoiqu'il fût certainement préférable de la maintenir. La voix consultative qui dérive de la liberté de la presse est, en définitif, quoique simplement consultative, celle qui décide toujours, parce qu'elle est celle de l'opinion publique. La représentation nationale ne doit être regardée comme autre chose qu'un intermédiaire très utile entre l'opinion publique et les gouvernants, intermédiaire qui a pour objet de rendre plus facile, plus prompt et plus douce l'exécution des arrêts de l'opinion véritable souveraine du monde. Si cet intermédiaire n'existait pas, l'opinion agirait directement sur les gouvernants, ce qui serait très fâcheux sans doute sous beaucoup de rapports, mais ce qui ne l'empêcherait pas de se faire obéir à la longue. Ainsi, la liberté de la presse pourrait à la rigueur dispenser de la représentation nationale, tandis que celle-ci ne saurait nullement tenir lieu de la première.



## CHAPITRE II

*Des lois sur la liberté de la presse.*

§ 1er.—De l'esprit dans lequel les lois sur la presse ont été conçues jusqu'à présent.

On peut appliquer aux lois sur la liberté de la presse qui ont été présentées jusqu'à présent ce qui a déjà été observé dans le *Politique* au sujet de la responsabilité des ministres et surtout du budget. Ces lois ont été essentiellement conçues dans l'intérêt des gouvernants, et la cause en est encore comme pour les autres lois dont il a été question qu'elles ont été faites par les gouvernants.

Les lois sur la liberté de la presse ont toujours été coordonnées par les ministres, non de manière à faire jouir la nation le plus complètement possible des avantages qui dérivent de cette liberté, mais de façon à procurer aux gouvernants le plus de tranquillité possible dans l'exercice du pouvoir. Les ministres n'ont jamais manqué cependant dans leurs discours préliminaires de faire un pompeux éloge de la liberté de la presse, mais ils l'ont toujours considérée dans leurs projets comme un mal et comme un ennemi redoutable contre lequel on ne saurait trop multiplier les précautions et les obstacles.

Pour rectifier de tels projets, il ne suffit pas de les amender, il faut les changer en totalité, les concevoir de nouveau dans leur ensemble dans un esprit absolument opposé à celui qui a dirigé les ministres. Aussi les amendements que les Chambres font aux projets ministériels ne les améliorent que sous des rapports très secondaires et ne remédient nullement au vice fondamental de la conception générale.



Dans la supposition même la plus favorable et la plus libérale, ces amendements n'ont d'autre but que de rendre plus douces les précautions prises contre la liberté de la presse, d'affaiblir plus ou moins les obstacles qu'on lui oppose ; mais il ne faut pas qu'on cesse de prendre des précautions contre elle, de lui opposer des obstacles. C'est une loi répressive qui est proposée, la délibération des Chambres peut la modifier dans quelques dispositions de détail, mais elle n'en peut point changer le caractère, elle reste loi répressive.

Le motif principal pour lequel l'action des Chambres n'améliore pas davantage les projets de loi présentés par les ministres sur la liberté de la presse, c'est qu'on a l'habitude de ne considérer cette liberté, ainsi que je l'ai fait voir dans le chapitre précédent, que comme étant d'intérêt privé, et qu'on ne l'envisage point d'une manière suivie comme une institution d'un très haut intérêt public. Il en résulte qu'ordinairement les ministres s'occupent seuls de la partie de la question relative aux conséquences politiques de la liberté de la presse et qu'ils s'en emparent pour en déduire à leur manière des raisons d'intérêt public pour limiter la liberté. Ces raisons sont, par la nature des choses, plus fortes que celles d'intérêt privé que l'on fait seules valoir pour soutenir la liberté. Ainsi, toute la partie purement politique de la question dans laquelle on peut puiser au contraire le plus fort argument en faveur de la liberté de la presse, n'est exploitée que pour appuyer l'asservissement, et cela parce qu'on n'a point encore contracté l'habitude d'envisager directement cette liberté sous son point de vue le plus important.



Au lieu de cela, demandez la liberté de la presse, non plus seulement comme un droit à établir, mais comme une institution à organiser, et ces obstacles disparaîtront nécessairement. Car il est évident qu'une loi dont l'objet serait d'organiser une institution, ne pourrait plus prendre le caractère de loi répressive: ce serait se dénaturer entièrement.

Il existe un autre motif d'un ordre secondaire, il est vrai, mais utile à considérer, qui porte communément à se représenter une loi sur la liberté de la presse comme devant être une loi répressive: c'est un vice de rédaction de l'article 8 de la Charte. Cet article est ainsi conçu:

« Les Français ont le droit de publier et de faire  
« imprimer leurs opinions en se conformant aux lois  
« qui doivent réprimer les abus de cette liberté. »

Cet article est mal rédigé, dans ce sens que les deux membres de la phrase, qui énoncent deux idées très distinctes, auraient dû être séparés. Le droit aurait dû d'abord être reconnu nettement et sans modification, et l'idée de la répression des abus aurait pu même n'être pas énoncée, parce qu'il n'y a personne qui ne la sous-entende naturellement: dans tous les cas, elle aurait dû au moins être exprimée à part. Quand la Charte a consacré la liberté des cultes, par exemple, elle n'a point ajouté qu'il faudrait pour en jouir se conformer aux lois qui doivent empêcher de troubler l'ordre public sous prétexte de professer un culte, parce que cela n'a nul besoin d'être spécialement indiqué. Quand elle a proclamé la liberté individuelle, elle n'a pas ajouté non plus qu'il faudrait se conformer aux lois qui privent de cette liberté celui qui en use pour troubler la tranquillité publique.



Pourquoi donc cette commémoration spéciale à l'égard de la liberté de la presse? Et pourquoi ne rectifierait-on point ce vice de rédaction, non en modifiant la Charte, ce qui ne serait ni nécessaire, ni utile, ni convenable, mais ce qui est beaucoup plus important, en séparant dans la discussion les deux idées que la Charte a accolées? Pourquoi ne pas commencer par constituer la liberté de la presse en elle-même et ne s'occuper qu'après de la répression des abus qu'elle peut entraîner? N'est-il point absurde que, dans la même loi, on veuille établir un droit et prendre des mesures répressives contre ses conséquences probables? Sont-ce là des travaux du même genre?

§ 2. — Du caractère que doit avoir une bonne loi sur la liberté de la presse.

Les lois sur la liberté de la presse faites par les gouvernants ont pour objet d'opposer des barrières à cette liberté, par la crainte apparente qu'ils témoignent de ses mauvais effets, ou, pour mieux dire, par la crainte beaucoup plus réelle et beaucoup mieux fondée de la ruine dont elle menace l'arbitraire. Si l'on veut faire une bonne loi à ce sujet, il faut la concevoir dans un esprit absolument opposé. Au lieu de ne prendre que des précautions contre la liberté de la presse, il faut d'abord s'occuper de lui donner des garanties. Au lieu d'imposer des amendes aux écrivains quand ils ne respecteront pas les ministres, il faudrait peut-être en imposer aux ministres quand ils ne respecteraient pas les écrivains.

On peut se faire une idée parfaitement juste de la liberté de la presse considérée dans son vrai jour en l'assimilant à la liberté de la tribune; elles sont



en effet du même ordre, avec la seule différence que la première est beaucoup plus importante que la seconde. La liberté de la presse donnant à chaque Français éclairé une voix consultative dans la direction des affaires communes, il est investi par là d'un caractère de législateur parfaitement analogue à celui du député, et qui doit être entouré d'un respect semblable; il n'y a de distinction, je le répète, qu'en ce que le député a voix délibérative, tandis que l'écrivain n'a qu'une voix consultative.

Cette comparaison étonnera peut-être, parce qu'elle n'est malheureusement que trop neuve; mais j'ose affirmer avec une conviction profonde que la liberté ne sera solidement établie en France que du moment que cette comparaison sera consacrée en principe, qu'elle sera devenue familière par l'usage et qu'elle sera mise en pratique dans la législation constitutionnelle.

C'est là ce qui devrait servir de base et de point de départ à toute loi sur la liberté de la presse. Mais ceci ne veut pas dire que nul ne puisse être poursuivi à raison de ses écrits politiques, de même que, malgré la liberté de la tribune, un député pourrait être attaqué s'il oubliait ses devoirs jusqu'au point de provoquer directement à l'insurrection ou de combattre la légitimité, etc. Ces délits peuvent et doivent sans doute être punis, mais la loi pénale qui doit les réprimer est une loi complètement distincte, par sa nature, de celle qui doit garantir la liberté de la presse de toutes les atteintes qui pourraient lui être portées, soit par les particuliers, soit par les différents pouvoirs constitués.

Le principe qui doit présider à la loi pénale peut se déduire facilement de la considération que nous



avons posée dans cet article. En effet, si la liberté de la presse doit être envisagée comme ayant pour but de faire concourir tous les citoyens à la formation de la loi par voix consultative, il faut donc distinguer, dans la répression des délits de la presse, entre les délits purement civils ou d'intérêt privé et ceux qui tiennent à l'exercice de cette faculté consultative sur les affaires publiques, et qui forment ce qu'on appelle ordinairement les délits politiques de la presse. Les délits du premier genre se rapportent à la législation ordinaire. Mais quant à ceux du second genre, qui sont toujours l'objet d'une sollicitude spéciale et presque paternelle de la part des gouvernants, observons que tout citoyen, dans l'exercice de sa faculté consultative, doit être considéré comme une sorte de magistrat remplissant la plus haute fonction publique. Ainsi, les délits qu'il peut commettre en abusant de cette faculté sont du même ordre que le crime de forfaiture dans les juges, de prévarication dans tous les fonctionnaires publics, en un mot, des crimes de lésation. Mais la loi pénale doit toujours tendre à ce qu'aucun citoyen ne puisse être gêné dans l'exercice légitime de cette fonction importante. Ainsi, pour la poursuite des délits de ce genre, il faudrait peut-être instituer un haut jury national auquel seul appartiendrait la connaissance de ces causes.

Enfin, nous ne saurions trop le répéter, au lieu de considérer la liberté de la presse comme une ennemie ou comme une amie suspecte, indiscrète, exigeante et à laquelle on ne fait de concessions qu'autant qu'il est impossible de s'en dispenser, il faut la regarder franchement comme la base de notre édifice social, il faut voir en elle une institution fondamentale dont le but est de faire concourir les



lumières de tous les citoyens à la conduite des affaires publiques en donnant à chacun voix consultative.

Pour que ce but soit atteint aussi complètement qu'il peut l'être, pour qu'on retire de cette institution tous les avantages qu'elle promet, il est indispensable qu'on laisse la plus grande latitude à l'examen des questions politiques. Il faudrait même encourager cet examen, au lieu de lui opposer des obstacles. Car nos esprits ne sont que trop portés à rester subalternes dans les considérations politiques. Par l'effet de nos anciennes habitudes d'esclavage nous avons bien assez de peine à élever nos vues sur l'organisation sociale, et à fixer sérieusement notre attention sur les moyens de la perfectionner sous les rapports les plus importants, sans que la loi vienne encore s'appesantir sur nos têtes, et les courber davantage vers la terre.

Nous sommes à une époque où ce n'est plus par les détails mais par l'ensemble qu'il faut perfectionner l'ordre social. Si donc on interdit l'examen des questions les plus capitales, ou, ce qui est absolument équivalent à cette prohibition, si on défend de les traiter dans un sens contraire à celui qui est généralement admis, ou s'oppose autant qu'il est possible au perfectionnement de l'organisation sociale.

On nous objecte la crainte des révolutions : c'est l'épouvantail des hommes âgés. Mais qu'on ose donc aborder franchement cette question des insurrections, qu'on s'occupe d'en approfondir les causes, et on verra si ce sont les livres et les journaux qui peuvent les provoquer. Ne dirait-on pas à vous entendre que nous autres écrivains sommes tout-puissants sur le peuple, et que d'un trait de plume



nous allons le faire soulever, comme Jupiter en fronçant le sourcil ébranlait l'Olympe?

Le peuple n'est ni aussi remuant, ni aussi inepte que vous vous représentez. Ce n'est jamais par des écrits qu'on parvient à le porter à l'insurrection; ce qui le détermine à se soulever ce sont les abus et les fléaux qui sont engendrés par une conduite vicieuse des affaires publiques, et encore faut-il pour cela que ces abus, que ces fléaux soient portés à l'extrême, qu'ils soient devenus tout à fait intolérables. Il y a plus: l'expérience de tous les temps a prouvé que même dans ce cas les révolutions n'avaient lieu que lorsque l'opinion publique n'avait aucun moyen légal de faire admettre ses justes réclamations.

Ainsi c'est précisément en étouffant la liberté de la presse que vous rendez possibles les insurrections. La partie orageuse de notre réforme politique est terminée, tous les perfectionnements désirables peuvent être aujourd'hui obtenus paisiblement, ou du moins nous n'avons plus à craindre de révolution inévitable. Il ne peut en survenir que par l'impéritie des gouvernants, par leur extrême obstination à refuser de suivre franchement la marche de l'opinion et à lui créer des obstacles. La liberté entière de la presse relativement à toutes les questions d'intérêt public est le seul moyen de prévenir ces déplorables effets de l'aveuglement et de l'amour du pouvoir.

§ 3. — Du projet de loi sur les journaux.

Le caractère le plus saillant de la nouvelle législation sur la presse soumise en ce moment à la Chambre des députés, est d'opposer à la libre publication des écrits périodiques ou semi-périodiques des



obstacles beaucoup plus grands qu'à celle de tous les autres genres d'écrits.

Considérée dans l'intérêt des gouvernants, dans lequel cette mesure a été évidemment conçue, elle est parfaitement appropriée au but que l'on s'est proposé dans toute cette législation. En effet, les gouvernants ont bien plus à redouter les écrits quotidiens, ou les ouvrages continus paraissant à des intervalles rapprochés, que tous les autres écrits politiques. Leur sommeil en est bien plus vivement et bien plus fréquemment troublé, l'effet qu'ils produisent sur les esprits est bien plus prompt, bien plus soutenu, en un mot bien plus inquiétant pour l'arbitraire.

Mais si l'on considère cette disposition sur les journaux dans l'intérêt national, il est facile de démontrer que rien n'est plus mal conçu. Car non seulement la liberté de la presse est incomplète sans celle des journaux, mais cette liberté est beaucoup plus essentielle aujourd'hui relativement aux journaux politiques de tous genres, que par rapport à tous les autres ouvrages sur la politique.

En effet si notre manière d'envisager la liberté de la presse est juste, on doit regarder les journaux comme formant la tribune de la voix consultative<sup>1</sup>, de même que la tribune de la Chambre des députés est celle de la voix délibérative. Maintenir les journaux dans l'esclavage est une mesure absolument du même ordre, mais seulement beaucoup plus funeste, que celle qui interdirait aux députés la liberté

<sup>1</sup> On ne considère ordinairement les journaux que comme formant un appendice à la tribune de la Chambre représentative par la répétition des opinions émises par les députés. Mais cette manière de les considérer est superficielle et incomplète. Elle est basée sur une autre mauvaise habitude qui consiste à voir tout dans le parlement, et rien au dehors.



de parler à la tribune, et qui réduirait leurs délibérations à des conférences individuelles. Ce n'est point par des ouvrages volumineux, par des traités de politique, que l'opinion publique peut se prononcer complètement: ce ne peut être que par les journaux, et les journaux jouissant de la plus grande liberté de publication.

Une autre considération d'un ordre très élevé parle en faveur de la liberté des journaux politiques.

L'éducation sociale de la nation française est encore loin d'être terminée, elle a besoin d'arrêter son opinion sur la plupart des points importants de la théorie politique. Il y a plus: les publicistes eux mêmes n'ont point encore adopté des vues fixes et communes sur les moyens à employer pour perfectionner aujourd'hui l'organisation sociale; ils ne s'accordent pas même entièrement sur la nature des perfectionnements qui doivent avoir lieu. De là, il s'ensuit qu'on n'est point encore en mesure de faire de véritables traités sur la politique. Tout ce que les publicistes doivent se proposer actuellement c'est de discuter une à une les différentes questions d'ordre public, de les rapprocher, de les débattre continuellement et successivement jusqu'à ce qu'elles soient complètement éclaircies. Ces discussions doivent être aussi actives, aussi étendues, aussi générales qu'il est possible. Or, c'est ce qui ne saurait avoir lieu qu'au moyen de journaux quotidiens et d'ouvrages continus publiés par livraisons peu volumineuses et qui se succèdent rapidement.

En un mot, la politique n'est nullement une science faite, mais une science à faire, et les traités ne peuvent arriver en général, ou du moins ils ne peuvent être utiles qu'à l'égard des sciences faites.



Si l'on se plaint de ce que la politique est encore dans l'enfance, si l'on veut que cette science se fasse, il importe de bien sentir que la liberté des journaux est une condition indispensable pour cela. Je demande si les sciences positives marcheraient bien rapidement avec la condition, de la part des savants qui les cultivent, de ne pouvoir publier que des traités, et de ne pouvoir pas insérer dans les journaux scientifiques leurs observations isolées, et leurs vues sur les points particuliers de la science dont ils s'occupent. Je demande si ce n'est pas à l'établissement des sociétés savantes, des journaux scientifiques, et enfin des moyens de communication et d'instruction mutuelle de tous genres qui existent entre les savants, que l'on doit en grande partie le rapide avancement et l'active propagation des sciences positives depuis environ deux siècles. Et remarquons que cette facilité, que cette liberté de discussion sont bien plus importantes, toutes choses d'ailleurs égales, pour une science à faire que pour une science faite. Enfin considérons que la science politique en a par sa nature bien plus besoin que les autres sciences. Il lui faudrait non seulement liberté, mais encouragement; et on veut qu'elle fleurisse dans l'esclavage.

Ainsi, mettre des obstacles à la libre publication des journaux politiques, anéantir cette liberté comme le ferait le projet de loi ministériel, c'est (aujourd'hui surtout) entraver autant qu'il est possible la marche de l'esprit humain en politique, et beaucoup plus qu'en s'opposant à la liberté de la presse relativement à tous les autres genres d'écrits.



J'ai considéré dans cet article la liberté de la presse comme une institution politique de l'ordre le plus élevé, ayant pour but de donner à tout citoyen éclairé voix consultative dans la formation de la loi. Un article qui sera publié dans une des prochaines livraisons du *Politique* contiendra un examen plus approfondi de cette idée, et les vues que j'exposerai feront ressortir davantage l'importance de cette manière d'envisager la liberté de la presse.

L'opinion que les gouvernants sont les seuls capables, ou au moins les plus capables de faire de bonnes combinaisons politiques, est, en dernière analyse, la cause fondamentale qui empêche d'établir solidement la liberté de la presse ; c'est aujourd'hui le véritable soutien de l'arbitraire. Tant qu'on n'aura point attaqué cette opinion, nos idées sur la liberté de la presse seront nécessairement incomplètes. Dans l'article que je viens d'annoncer j'examinerai directement cette question : Où réside la principale capacité politique ? Est-ce dans les gouvernants ou dans les gouvernés ?

Je ferai voir d'abord que, précisément par la nature même de leurs occupations habituelles, les gouvernants sont tout à fait insusceptibles d'avoir des idées d'ensemble et de vues élevées sur la politique, de se former un bon plan général d'organisation. A cette cause prise dans la nature des choses se joint leur genre de vie ordinaire, qui les rend encore plus incapables.

Examinant ensuite si c'est dans le parlement que se trouve la principale capacité politique, je montrerai que nous nous faisons en général des idées



fort exagérées de l'importance du rôle que doit jouer le parlement; j'indiquerai quel est le genre de capacité qu'on doit le plus désirer dans ses membres, et l'on verra que ce n'est, ni ne peut être le premier degré de capacité politique.

Il résultera, j'espère, de cet examen, la preuve que ce n'est ni parmi les gouvernants, ni même dans le parlement que réside la principale capacité politique. Elle réside donc parmi les gouvernés, et cette conclusion deviendra elle-même le sujet d'un autre article spécial.

Si la capacité politique de l'ordre le plus important ne se trouve, ni même ne peut se trouver chez les gouvernants, ainsi que dans le parlement, mais dans la nation, la liberté de la presse devient donc d'une absolue nécessité, à cause de la voix consultative qu'elle donne à tout citoyen éclairé. Car il se trouverait donc alors, si cette liberté n'existait pas, que la société serait habituellement dirigée par des hommes qui ne seraient pas les plus capables.

B\*\*\*

Ancien élève de l'École polytechnique.

c) Accord entre Saint-Simon et Auguste Comte au sujet du *POLITIQUE*, après les quatre premières livraisons. Il faut remarquer que le *Politique* date de Janvier 1819, tandis que l'accord est du 22 Février de la même année.

Voici le texte de l'accord:

Entre les soussignés, il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — La propriété de l'ouvrage ayant pour titre *le Politique*, et qui se publie par livraisons,



est divisée en vingt-quatre actions. Douze de ces actions appartiennent, savoir : à M. Henry de Saint-Simon dix, et deux à M. Comte, ancien élève de l'École polytechnique. Des douze autres actions, deux sont acquises par M. Coutte, propriétaire, et par M. La Chevardière, aussi propriétaire, qui s'engagent à en verser le montant dans la caisse de la Société, à raison de 1.000 fr. par action, de manière à ce que M. Comte ne verse les seconds 1.000 fr. qu'après l'emploi des 2.000 fr. à fournir par lui et M. La Chevardière.

ART. 2. — Les deux actions de M. Comte et sept de celles de M. Saint-Simon ne pourront être vendues, cédées ni transportées, leur produit seul pourra l'être. M. Saint-Simon pourra disposer à son gré de ses trois autres actions.

ART. 3. — Au moyen des articles précédents, M. Saint-Simon renonce à pouvoir rien réclamer des autres actionnaires pour raison des frais généralement quelconques relatifs aux quatre premières livraisons du *Politique* faites pour son compte personnel, et il remet à la Société tous les exemplaires restant de ces quatre livraisons pour en disposer par elle comme bon lui semblera. Les parties se tiennent réciproquement quittes et déchargées de toutes choses à ce sujet.

ART. 4. — Les abonnements faits pendant la gestion de M. Saint-Simon, et dont l'état est ci joint, ne pourront être réclamés par la Société, qui s'engage au contraire à les fournir à ses frais à partir du cinquième cahier ou livraison inclusivement.

ART. 5. — Les bénéfices, déduction faite de tous frais généralement quelconques relatifs à la présente Société, seront répartis en deux parts égales, dont



une, formant la moitié, sera partagée entre les douze actions appartenant à M. Saint-Simon et à M. Comte, en raison du nombre qui leur en appartient par l'article premier, ou aux concessionnaires de M. Saint-Simon pour ses trois actions disponibles, l'autre part ou moitié de ces bénéfices sera répartie entre ceux qui auront acquis tout ou partie des douze autres actions, et ceux-ci la répartiront entre eux au prorata des actions à eux appartenant.

ART. 6.—Les acquéreurs d'actions ne pourront être, sans leur consentement, engagés pour plus de 1.000 fr. par chaque action. Tout nouvel actionnaire souscrira le présent acte, dont copie sera délivrée certifiée par le directeur.

ART. 7.—Il y a un directeur nommé par la Société. Ses fonctions s'étendent à faire les recettes et dépenses, ainsi qu'à tout ce qui concerne l'administration et la publication du *Politique*, sauf la rédaction.

ART. 8.—La durée des fonctions du directeur est d'une année. Il sera rééligible. Il rendra compte tous les trois mois, en assemblée générale, de la gestion et des recettes et dépenses qui seront par elle arrêtées. Il donnera connaissance à tout actionnaire qui se présentera de tous les détails que celui-ci pourra désirer. Le directeur convoque les assemblées générales quand il le croit nécessaire.

ART. 9.—La Société nomme et choisit pour directeur M. La Chevadière, qui l'accepte sans émoluments.

ART. 10.—Si le directeur pense que la publication d'un article destiné à être inséré au *Politique* ait des inconvénients, il en prévient le rédacteur. Si celui-ci persiste, le directeur réunit les rédacteurs,



et la majorité décide après avoir entendu le directeur et le rédacteur. Celui-ci ne peut voter à ce sujet.

ART. 11.—Les frais de rédaction sont fixés à 100 fr. par feuille d'impression ou au prorata. Mais, jusqu'à ce que les abonnements au *Politique* soient au nombre de trois cents, ces frais ne seront payés que pour la moitié; l'autre moitié ne sera remboursée aux rédacteurs que lorsque les abonnements excéderont le nombre de trois cents. Dans le cas où ils n'y parviendraient pas, les rédacteurs n'auront aucune répétition à exercer à cet égard contre la Société.

ART. 12.—Le manuscrit de tout article inséré ou à insérer au *Politique* doit être signé d'un des rédacteurs. L'imprimé pourra n'indiquer que des lettres initiales ou tout autre signe. La responsabilité de chaque article appartient au signataire.

ART. 13.—Les rédacteurs actuels sont: MM. Saint-Simon, Comte, La Chevardière. Ils pourront s'en adjoindre d'autres.

ART. 14.—Dans le cas où le succès du *Politique* pourrait exiger d'augmenter les honoraires des rédacteurs, la chose sera décidée par les actionnaires.

ART. 15.—S'il survient des difficultés sur des cas non prévus par le présent, elles seront décidées par les actionnaires convoqués à ce sujet et à la majorité. Les actionnaires pourront être représentés par d'autres actionnaires pour les objets d'administration.

ART. 16.—Les voix seront comptés par actionnaire et non par action.

Fait quadruple et arrêté entre nous sous signatures privées, à Paris, ce 22 février 1819.

(*Revue Historique*, numéro de Mai-Juin 1906, ps. 82 84)



d) Extrait de l'*Histoire des deux Restaurations*, par Ach. de Vaulabelle.  
Paris, 1860, tome V, ps. 26-34.

C'était le 22 mars, ... que M. de Serre, garde des sceaux, avait présenté les projets de loi destinés à rendre enfin aux journaux leur indépendance et leur liberté. Ces projets, au nombre de trois, embrassaient toute la législation de la presse; le premier était intitulé: *Des crimes et des délits commis par la voie de la presse ou tout autre moyen de publication*; le second avait pour titre: *De la poursuite et du jugement des crimes et des délits commis par la voie de la presse*; le troisième était relatif aux journaux et écrits périodiques. Ces trois projets furent discutés séparément; ...

.....

Le troisième projet de loi présenté par M. de Serre ne soumettait la publication des journaux et écrits périodiques qu'à deux conditions: déclaration des noms des propriétaires ou éditeurs responsables, et dépôt d'un cautionnement. La quotité de ce cautionnement fut seule l'objet d'une courte discussion: le gouvernement exigeait 10.000 francs de rentes pour les journaux quotidiens; 5.000 francs pour les journaux ou écrits paraissant à des termes moins rapprochés. La Chambre, sur la proposition de sa commission, maintint le chiffre de 10.000 francs de rentes pour les journaux quotidiens des départements de la Seine, de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne; le chiffre de rentes, dans les autres départements, fut celui-ci: 2.500 francs pour les journaux quotidiens des villes de 50.000 âmes et au-dessus; 1.500 francs pour toutes les autres localités; la moitié de chacune de ces quotités de rentes était exigée pour



les journaux ou écrits non quotidiens, soit à Paris, soit dans les départements. Ce dernier projet de loi, discuté dans les séances des 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 mai, fut voté, le 5, par 153 voix contre 45, puis adopté par la Chambre des pairs le 28.

II) ARTICLES POUR LE "CENSEUR", ET AUTRES OPUSCULES.

a) *Explication préalable.*

.....

Disons maintenant quelques mots du journal dans lequel Auguste Comte a fait paraître cet article, et quelques autres. Dans la préface de l'*Appendice* au tome IV du *Système de politique positive*, Auguste Comte écrit : « Le premier opuscule (*Séparation générale entre les opinions et les désirs*) fut écrit en juillet 1819, pour l'unique recueil périodique (*le Censeur*) que la postérité distinguera dans le journalisme français. » Le directeur du journal et fondateur était, avec Charles Comte, M. Dunoyer qu'Auguste Comte a placé dans le calendrier positiviste, et sur qui je prépare un travail étendu. Mais la dénomination *Censeur européen* a donné lieu à des confusions qu'il faut éclaircir. Les mots *Censeur européen* désignent deux publications distinctes que l'on confond d'autant plus facilement qu'elles sont dues l'une et l'autre à MM. Comte et Dunoyer.

Le premier *Censeur européen* était une véritable revue. Il se composa de deux séries successives; la première série est composée de 7 volumes in-8<sup>a</sup> qui ont paru en 1814 et 1815. Le titre général est: *Censeur* ou *Examen des actes et des ouvrages qui tendent à détruire ou à consolider la constitution de l'Etat*. Le premier volume porte: *par M. Comte,*



Paris, 1814, mais à partir du second volume il y a sur le titre: *Par MM. Comte et Dunoyer, avocats.*

L'ouvrage fut suspendu en 1815 à cause de l'action oppressive de la Chambre introuvable. L'ouvrage fut repris en 1817 dans les mêmes conditions de format, sous le titre suivant: *le Censeur européen ou Examen des diverses questions de droit public, et des divers ouvrages littéraires ou scientifiques, considérés dans leurs rapports avec les progrès de la civilisation*, par MM. Comte et Dunoyer, avec cette épigraphe: *paix et liberté*, Paris, 1817. Cette publication du plus haut intérêt a duré de 1817 à 1819, et elle a donné lieu à 12 volumes in-8°. Auguste Comte est resté étranger à ce premier *Censeur*, dans les deux états successifs et analogues qu'il a présentés; mais à partir de 1819, le *Censeur européen* se transforma sous la direction de MM. Comte et Dunoyer en un journal hebdomadaire sous le simple titre: *Censeur européen*. Le prospectus parut le 1<sup>er</sup> juin 1819 et le premier numéro le 15 juin 1819; il dura ainsi jusqu'au 20 juin 1820 où il se réunit au *Courrier français*, et cessa par conséquent d'être un journal distinct. L'article d'Auguste Comte que nous reproduisons est du samedi 17 juillet 1819, et il est signé. (PIERRE LAFFITTE, *Revue occidentale*, tome XIV, 1885, ps. 151-152.)

b) *Articles.*

- 1) Sur une doctrine singulière professée récemment à la Chambre des Députés.

• Ce petit travail ne porte aucune date. Mais il m'a été facile de lui en assigner une, d'après le sujet même. Il a dû être composé vers le mois de juin 1819.



Son but est d'examiner l'opinion soutenue par le ministre de l'intérieur (M. Decazes) et par M. de Saint-Aulaire, que le gouvernement constitutionnel représentatif est nécessairement plus cher que le gouvernement despotique et même que le gouvernement républicain. Auguste Comte ajoute que ces opinions ont été soutenues par MM. Decazes et de Saint-Aulaire dans la séance où l'on a discuté, sur l'interpellation de Benjamin Constant, la partie du budget relative aux traitements des préfets. Or, toutes ces conditions sont satisfaites par la date de fin juin 1819. En effet, dans les séances des mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 juin de cette année, à propos de la partie du budget relative au traitement des préfets, le ministre de l'intérieur (M. Decazes) et M. de Saint-Aulaire prirent successivement la parole, et soutinrent les opinions que leur attribue Auguste Comte. (Voir *Les Archives parlementaires*, tome xxiv.)

Comte a très bien senti, du reste, la supériorité du discours de M. de Saint-Aulaire sur celui de M. Decazes; il en résulte que le gouvernement représentatif est nécessairement cher.

Cela fait penser involontairement à la lettre si plaisante qu'à Louis xviii, d'après Paul-Louis-Courier, est censé avoir écrite à Ferdinand vii, précisément sur le même sujet.

L'article de Comte, dont il vient d'être question, a paru dans le *Censeur européen* du mercredi 16 juin 1819; c'est le second numéro du journal. Comme, d'un autre côté, Paul-Louis-Courier adressait ses lettres au *Censeur européen*, il n'est pas téméraire de penser que l'article d'Auguste Comte a appelé son attention sur la question, et l'a poussé à traiter



sous forme plaisante ce que le jeune philosophe avait envisagé dogmatiquement.

Le *Censeur européen*, qui avait été supprimé le 17 avril 1819, reparut deux mois après en grand format et devint quotidien. C'est dans le *Censeur* qu'Auguste Comte a écrit, comme il l'annonce à M. Valat dans sa lettre du 24 septembre 1819 : « Depuis lors je travaille au *Censeur européen* de MM. Comte et Dunoyer, et peut-être as-tu déjà vu de mes articles dans ce journal quotidien; il y en avait deux entre autres, un dans le numéro du 16 juin, et l'autre dans celui du 17 juillet, que je désirerais que tu eusses lu. »

L'article du samedi 17 juillet 1819, n° 33 du journal, est un compte rendu; en voici le titre :

*Sciences. — Histoire de la navigation intérieure, et particulièrement de celle de l'Angleterre et de la France*, par M. J. Cordier, ingénieur des ponts et chaussées, ancien élève de l'École polytechnique.

L'article est signé : Auguste Comte, ancien élève de l'École polytechnique. (PIERRE LAFFITTE, *Revue occidentale*, tome VIII, 1882, ps. 329-330.)

Opuscule auquel se rapporte le titre précédent.

Une doctrine très remarquable sur la nature du gouvernement représentatif a été récemment exposée à la Chambre des Députés\* par M. le ministre de l'intérieur, assisté par M. de Saint-Aulaire. Nous avons été profondément étonnés que l'opposition libérale ait laissé émettre une pareille théorie sans la réfuter et presque sans la signaler. Cet incident de la discussion du budget nous paraît néanmoins

\* Dans la séance où l'on a discuté la partie du budget relative aux traitements des préfets.



mériter de fixer toute l'attention des amis de la liberté. Fidèle au devoir que nous nous sommes imposé de dévoiler et de combattre tous les systèmes combinés dans l'intérêt du pouvoir, nous allons essayer de faire ressortir l'esprit de la doctrine émise par MM. Decazes et Saint-Aulaire, et d'en faire apercevoir les conséquences graves et pernicieuses. Cette doctrine est d'autant plus importante à examiner qu'on peut la considérer comme étant l'expression de la pensée fondamentale du gouvernement.

M. le ministre de l'intérieur, d'une part, a posé en principe que le gouvernement représentatif est, par sa nature, beaucoup plus cher que le régime républicain; et, d'une autre part, M. de Saint-Aulaire a démontré, à sa manière, que les dépenses publiques doivent nécessairement être plus élevées dans la monarchie constitutionnelle que dans la monarchie absolue. En rapprochant ces deux opinions, il en résulte évidemment que, dans le système de M. le ministre de l'intérieur et de M. de Saint-Aulaire, le gouvernement représentatif doit être regardé comme étant, par une fatalité inévitable, le plus cher de tous les gouvernements. Malgré que cette conséquence n'ait été formellement déduite par aucun des deux orateurs, elle est si clairement comprise dans leurs discours que nous ne craignons pas qu'ils nous accusent, pour l'en avoir tirée, d'être possédés du démon des interprétations.

Quel est le but de ce système? C'est de faire admettre en principe fondamental que l'énormité des dépenses publiques est un inconvénient attaché à la nature même du système représentatif, et auquel par conséquent la nation doit se résigner de bonne grâce.



Rien ne serait assurément plus à la convenance des hommes du pouvoir, et on doit bien s'attendre qu'ils n'épargneront rien pour consacrer une telle doctrine. Elle serait pour eux l'équivalent de l'ancien adage du despotisme: *le peuple français est taillable et corvéable à volonté*, adage que le malheureux progrès des lumières ne permet plus de faire revivre dans toute sa crudité, et qu'il faut au moins envelopper sous des formes respectueuses.

Il importe plus qu'on ne saurait croire de signaler dès ce moment les tentatives qui pourraient être faites pour appuyer la théorie mise en avant par M. le ministre de l'intérieur et par M. de Saint-Aulaire. Car, les différents partis qui se disputent avec tant d'acharnement le monopole de l'exploitation du peuple français, oublieront facilement leurs discordes et se réuniront de la manière la plus fraternelle toutes les fois qu'il s'agira de nous persuader que nous devons nous laisser exploiter.

Le motif très singulier sur lequel M. de Saint-Aulaire a fondé son opinion mérite d'être sérieusement considéré. Il a prétendu que le gouvernement devait nécessairement être renchéri par le fait de l'égalité politique établie par la révolution, ou, pour s'exprimer en termes plus précis, par l'égale admissibilité de tous les Français à toutes les places. Ce raisonnement qui, sous un certain rapport, est plus juste qu'on ne serait d'abord tenté de le croire, a besoin d'être approfondi. On nous nous faisons une illusion complète, ou M. de Saint-Aulaire, dans cette circonstance, s'est un peu départi de la circonspection ministérielle, car, dans notre manière de voir, il a laissé échapper ainsi une partie de l'un des grands secrets du pouvoir.



Il y a deux manières très différentes et qui sont ordinairement confondues, d'entendre cette égale admissibilité aux emplois dont a parlé M. de Saint-Aulaire. La première, en quelque sorte négative et critique, consiste uniquement à proscrire tout privilège pour remplir les fonctions publiques, et à ne nommer aux places que des hommes capables. La seconde consiste, pour parler sans détour, à étendre à tous le droit de vivre aux dépens du public, droit qui était auparavant le patrimoine exclusif des classes privilégiées. Ces deux sortes d'égalité ont un caractère très distinct et même opposé; car, l'une tend, de la manière la plus immédiate, à la suppression des *sine-cures*, et l'autre tend, au contraire, à les multiplier le plus possible en accordant à tous les individus la facilité d'en obtenir. La première est cette égalité que le vœu unanime de la nation réclamait en 1789; ce n'est point de celle-là que M. de Saint-Aulaire a pu dire qu'elle a reu chéri le gouvernement, car elle n'est point l'amie du pouvoir, elle a pour objet, au contraire, de le réduire strictement aux limites que le progrès des lumières lui assigne, dans l'intérêt national; et de rendre, par conséquent, l'administration aussi économique qu'il est possible; c'est là notre égalité, celle que nous prônerons et que nous chercherons toujours. L'autre est l'égalité turque,\* celle que Bonaparte nous avait donnée, et au moyen de laquelle il voulait faire descendre dans toutes les classes des Français l'espérance et par suite le désir d'aller conquérir un majorat, ou piller en sous ordre un département. Celle-ci convient au pouvoir, et si, comme il est probable, c'est à elle que

\* On sait que les Turcs sont tous également admissibles à tous les emplois civils et militaires.



l'assertion de M. de Saint-Aulaire doit être rapportée, cette assertion est parfaitement juste; assurément, un système d'ordre social qui est fondé sur cette égalité de domination et de gaspillage, doit être le plus cher de tous.

Ainsi l'égalité qui proscriit les privilèges tend évidemment à rendre l'administration économique; mais, au contraire, le principe de l'égale admissibilité aux emplois, si on le conçoit comme offrant à tous le Français la perspective de prospérer par l'industrie des places, est puissamment et directement ruineux. Or, l'épouvantable régime de Bonaparte, dont la fatale influence pèse encore sur nous, n'a que trop façonné les esprits à cette manière d'envisager l'égalité. Cette disposition, dont il a tant profité, qui était la principale base de sa puissance, le pouvoir ne la laissera pas s'éteindre, et longtemps encore elle arrêtera la marche de la civilisation, si les amis sincères de la liberté ne s'efforcent d'y apporter remède. Rien n'est plus digne de toute leur sollicitude. En effet, quelle arme plus puissante le pouvoir peut-il posséder qu'un principe au moyen duquel il parvient à intéresser chaque individu à l'exploitation de la masse? C'est là, sans doute, le sublime du machiavélisme.

Bien loin d'exciter dans la masse ce goût avide du pouvoir, cette soif des fonctions publiques, qui sont aujourd'hui les plus véritables soutiens du despotisme, efforçons-nous, au contraire, d'en arrêter la dévorante activité, luttons contre cette habitude, malheureusement trop générale, qui fait envisager la carrière du pouvoir comme plus sûre, plus honorable et plus lucrative que celle du travail productif. Que l'éducation flétrisse du sceau de l'immoralité



toute fonction et tout fonctionnaire inutiles: que la religion même, si elle veut encore rendre à la civilisation un dernier service, impose comme un devoir l'obligation d'être utile aux autres, ou du moins de ne pas vivre à leurs dépens, obligation qui serait un digne complément ou plutôt un digne commentaire de la morale évangélique.

Si on ne s'empresse d'y mettre obstacle, la doctrine exposée par M. le ministre de l'intérieur et par M. de Saint-Aulaire sur la cherté du gouvernement représentatif sera vraie dans ce sens qu'on veut en effet rendre le régime représentatif le plus cher de tous les régimes, et qu'on y parviendra en s'appuyant sur le principe qui rend le pouvoir accessible à tous, et qui par là tend à faire désirer à chacun que la quantité de pouvoir soit toujours augmentée, au lieu d'être toujours diminuée. Ainsi la noble passion de l'égalité, si grande, si pure en 1789, qui n'était et qui n'aurait jamais dû cesser de n'être que l'horreur des privilèges, cette passion, pervertie entre les mains de Bonaparte, serait dénaturée au point de devenir pour le pouvoir un instrument de pillage, de servitude, et de démoralisation!

Français, craignez le sort de la nation anglaise: on a réalisé depuis longtemps pour elle la théorie de MM. Decaze et de Saint-Aulaire; pour elle le gouvernement représentatif est effectivement devenu le plus cher de tous les gouvernements. Puisse ce triste exemple n'être pas perdu pour vous, et puisse-t-il vous mettre en garde contre un principe que nous vous avons signalé, et que nous ne cesserons de poursuivre tant qu'il pourra conserver quelque influence.

(*Revue occidentale*, tome VIII, 1882, ps. 359-363.)



## 2) LE CENSEUR EUROPÉEN

Samedi 17 Juillet 1819.

(N. 33)

Paix et liberté.

## SCIENCES.

Histoire de la navigation intérieure et particulièrement de celle de l'Angleterre et de la France, par M. J. Cordier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ancien élève de l'École polytechnique. Premier volume in-8°. A Paris, chez Firmin Didot, et chez Delannay, Palais-Royal.

La science de l'économie politique est destinée à déterminer, dans l'organisation sociale, les plus grands et les plus heureux changements. Néanmoins, tous les bons esprits se plaignent qu'elle n'ait exercée jusqu'à présent qu'une faible et obscure influence. Cela tient à deux causes principales. D'abord les gouvernements ont, en général, trop peu de lumières, et surtout trop peu d'*esprit de suite* pour adopter et pour mettre en pratique même cette partie de l'économie politique, qu'ils peuvent considérer comme ayant pour objet d'augmenter le plus possible les revenus du fisc, sans ajouter aux charges du fisc, par un bon système d'assiette et de perception de l'impôt. En second lieu, une science qui présente, dans son ensemble, la critique la plus complète et la plus solide des systèmes courants d'administration, une science qui offre pour résumé cet adage : être gouverné le mieux possible se réduit à l'être le moins possible, ne sera jamais la science favorite du pouvoir. Ainsi, ce n'est point par les gouvernants qu'on peut espérer de voir triompher l'économie politique, c'est sans eux et malgré eux. Si donc il importe de populariser une science, c'est assurément celle-là, non pas seulement à cause de sa nécessité, mais parce que la popularité, utile aux autres sciences, lui est rigoureusement indispensable. C'est la condition



sans laquelle les principes économiques ne peuvent obtenir aucun succès pratique. Or, le seul moyen de rendre ces principes populaires consiste à les dépouiller de tout caractère abstrait, et à les présenter comme étant le résumé d'observations frappantes et incontestables. Tel est le travail le plus utile qui puisse être fait aujourd'hui sur l'économie politique.

Ces considérations paraissent avoir été pleinement senties par l'auteur de l'ouvrage très remarquable que nous annonçons; car il a entrepris, relativement à un des points les plus importants de l'économie politique, le travail dont nous venons d'indiquer l'objet. C'est un principe mis hors de doute dans cette science, que les gouvernements sont, par la nature des choses, de très mauvais entrepreneurs d'industrie, et qu'en général, il ne faut laisser administrer à l'intérêt commun que les choses dont l'utilité n'est point actuellement susceptible d'être sentie par l'intérêt privé. Constaté par l'expérience, et par l'expérience la plus décisive, la vérité de ce principe, tel est le but que s'est proposé M. Cordier, en bornant toute-fois ses observations à la principale industrie dont le gouvernement se soit attribué le monopole, celle des canaux, des routes, des ponts, etc. Quoique M. Cordier n'ait encore publié que le premier volume de son ouvrage, tout esprit juste sera convaincu qu'il a atteint son but, et qu'il a mis dans un jour tout nouveau le principe de l'incapacité industrielle des gouvernements.

On n'aura point cette fois la commode ressource de dire que c'est un écrivain spéculatif, soutenant un système métaphysique. C'est un ingénieur habile et expérimenté, qui joint de la confiance du gouvernement et qui prouve; jusqu'au dernier degré de



l'évidence, la nécessité d'enlever au gouvernement le monopole des travaux publics. Son argument fondamental est l'histoire de ce qui s'est fait en Angleterre depuis cinquante ans, sous l'influence de l'industrie privée, pour le perfectionnement de la navigation intérieure comparé avec ce que le gouvernement a fait pour cela en France, dans le même intervalle, ou plutôt à ce qu'il n'a pas fait.

D'une part, on voit l'industrie anglaise, depuis l'admirable impulsion donnée par l'exemple du duc de Bridgewater, aidé du génie original de Brindley, exécuter pour plus de dix milliards d'ouvrages publics, créer en quarante ans plus de deux cents canaux, autant de bassins, beaucoup plus de routes, de ponts, etc. ; et cet ensemble de travaux, que n'auraient pas même osé concevoir les gouvernements les plus fermement persuadés qu'eux seuls sont capables d'exécuter de grandes choses, a eu pour résultat de porter à plus de cent milliards le capital de la Grande-Bretagne, qui n'était pas de quarante milliards, en 1775. D'une autre part, au contraire, on voit, entre les mains du gouvernement français, le petit nombre de canaux et d'ouvrages publics existants, dus presque tous aux efforts de l'industrie privée, ou les voit dépérir si misérablement que, d'après M. Cordier, il faudrait aujourd'hui dépenser plus de deux cents millions, seulement pour les remettre dans l'état où ils se trouvaient en 1790. Peut-il exister une démonstration plus frappante que le simple exposé de ce contraste ?

A cette irrésistible comparaison l'auteur se propose d'en ajouter une seconde, qui en sera, pour ainsi dire, le complément et qu'il établira dans son second volume. Après avoir tracé l'histoire de la



navigation intérieure en France, il présentera l'aperçu des principaux ouvrages qui pourraient être entrepris, si les travaux publics étaient livrés à l'industrie privée, et il évaluera d'une manière approchée l'énorme accroissement qui en résulterait dans la richesse nationale, laquelle, suivant M. Cordier, pourrait augmenter, en vingt ans, d'environ quarante milliards. D'un autre côté, M. Cordier établira l'impossibilité, avec les ressources actuelles, non seulement de perfectionner notre système de communications intérieures, mais même d'arrêter les progrès des dégradations, et d'entretenir ce qui existe, tant que le gouvernement s'obstinera à conserver le monopole des travaux publics.

Pour fixer seulement les idées sur ce que doit être la législation relative aux travaux publics, l'auteur fera connaître, dans son troisième et dernier volume, les actes de concession rendus par le parlement d'Angleterre, pour les entreprises d'utilité publique. La législation anglaise sur cette matière est admirable; elle présente un modèle parfait de l'utile intervention du gouvernement dans les affaires industrielles, renfermée entre de justes limites. Voilà ce qu'il faudrait emprunter à nos voisins, au lieu de leur régime prohibitif, de leur système de colonisation, et du génie fiscal et machiavélique de leur gouvernement. On ne saurait trop répéter avec M. Cordier que « ce n'est ni par ses impôts, ni par ses prohibitions, ni par ses colonies, ni par des guerres ambitieuses, ni par les désastres de notre commerce, que l'Angleterre a prospéré; c'est malgré les impôts les plus onéreux, malgré son système de prohibition, malgré les dépenses excessives de guerres impolitiques. C'est uniquement par la cumulation



d'un travail libre et productif, favorisé par de bonnes institutions ».

Quoique M. Cordier se soit attaché essentiellement à prouver par les faits le principe qui a été le sujet de son travail, on ne peut nullement lui reprocher d'avoir méconnu l'importance des considérations théoriques, qui ne sont, en définitive, que l'aperçu général des causes fondamentales des faits observés. Un esprit habitué comme le sien à cultiver les sciences physiques et mathématiques sait trop bien que, si l'étude des faits est la seule base positive de nos connaissances, cette étude ne serait que très médiocrement utile, si on ne l'employait à remonter aux causes, lorsqu'elles sont ignorées, ou à constater et mesurer leur influence, lorsqu'elles sont connues. Aussi M. Cordier, sans s'étendre sur des considérations si bien développées par les auteurs qui ont écrit sur l'économie politique, n'a point négligé d'approfondir l'examen théorique du principe qu'il a si dignement soutenu. Il signale, dans son introduction, deux causes, outre celles qui avaient été présentées jusqu'à présent par les écrivains économiques et qui tendent à rendre véritablement la conduite d'une entreprise productive quelconque beaucoup plus chère par le gouvernement que par l'industrie privée. L'une de ces causes consiste dans les frais de perception, dans les bénéfices d'entrepreneurs, et dans les frais de surveillance et d'administration. M. Cordier estime que par cela seul « il faut qu'un gouvernement qui doit dépenser cent mille francs à un ouvrage public, lève au moins cent soixante mille francs. » L'autre cause provient de ce que, par des raisons faciles à comprendre, le gouvernement emploie dans ses entreprises beaucoup plus de temps (environ six



fois plus) que les particuliers, ce qui, vu l'accumulation des intérêts, augmente considérablement la dépense, beaucoup plus même qu'on ne serait tenté de le croire; car, d'après les calculs très ingénieux de M. Cordier, un gouvernement doit, par cette seule raison, administrer quatre fois plus chèrement que des particuliers.

En résumé, nous ne saurions trop recommander non seulement la lecture, mais l'étude approfondie de l'ouvrage de M. Cordier; depuis longtemps, il n'en a paru d'aussi important. La navigation intérieure est un si puissant moyen de civilisation, qu'un ouvrage dont le but est d'indiquer les mesures à prendre pour la perfectionner, doit, par cela seul, intéresser tous les amis de la prospérité nationale. Mais le principe qui est soutenu par M. Cordier, celui de l'incapacité industrielle des gouvernants, outre sa haute importance économique, a, de plus, une importance politique toute particulière, que nous essayerons d'indiquer par les considérations suivantes, et qui appelle sur ce principe l'attention spéciale des publicistes. Les différentes industries dont le gouvernement s'est attribué le monopole et qui sont, outre celles des travaux publics, celle de l'exploitation des mines, celle des postes, etc., ne figurent pas au budget pour une somme très considérable, car on alloue pour elle toutes trois fois moins d'argent que pour les pensions; mais elles n'en jouent pas moins indirectement un rôle très essentiel dans les dépenses publiques. Comme leur utilité est incontestable, elles sont, entre les mains du pouvoir, un instrument commode pour se faire accorder les sommes qu'il désire. Ce mélange de fonctions réellement productives et de fonctions absolument improductives



exercées par le gouvernement, brouille et confond toutes les idées politiques; il empêche de se former des notions claires et précises sur le but dans lequel on doit instituer les pouvoirs politiques, sur l'ordre de fonctions qu'ils peuvent utilement exercer. Mais quand il sera bien reconnu que toutes les entreprises industrielles que dirige le gouvernement doivent passer à l'industrie privée, alors on sera convaincu que la fonction des gouvernants n'est pas de produire, mais uniquement de protéger la production, et d'écarter les obstacles qui gênent la production. En un mot, on finira par comprendre que le seul objet qu'il soit utile de leur laisser administrer spécialement, c'est le maintien de l'ordre et de la sûreté. Or, quand les dépenses publiques seront entièrement concentrées vers ce but, on n'aura pas besoin de prouver qu'il est absurde d'être gouverné pour neuf cent millions.

Auguste COMTE,

Ancien élève de l'École polytechnique.

(*Revue occidentale*, t. XIV, 1885, ps. 153 158.)

3) Premier opuscule compris dans l'*Appendice général* du  
SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE.

PREMIÈRE PARTIE.

JUILLET 1819.

*Séparation générale entre les opinions et les désirs.*

Les gouvernants voudraient faire admettre la maxime qu'enx seuls sont susceptibles de voir juste en politique, et que par conséquent il n'appartient qu'à enx d'avoir une opinion à ce sujet. Ils bien ont



leurs raisons pour parler ainsi, et les gouvernés ont aussi les leurs, qui sont précisément les mêmes, pour refuser d'admettre ce principe, qui, effectivement, considéré en lui même, et sans aucun préjugé, soit de gouvernant, soit de gouverné, est tout à fait absurde. Car, les gouvernants sont, au contraire, par leur position, même en les supposant honnêtes, les plus incapables d'avoir une opinion juste et élevée sur la politique générale; puisque plus on est enfoncé dans la pratique, moins on doit voir juste sur la théorie. Une condition capitale pour un publiciste qui veut se faire des idées politiques larges, est de s'abstenir rigoureusement de tout emploi ou fonction publique: comment pourrait-il être à la fois acteur et spectateur?

Mais on est tombé, à cet égard, d'un excès dans un autre. En combattant la prétention ridicule du savoir politique exclusif des gouvernants, on a engendré, dans les gouvernés, le préjugé, non moins ridicule, quoique moins dangereux, que tout homme est apte à se former, par le seul instinct, une opinion juste sur le système politique, et chacun a prétendu devoir s'ériger en législateur.

Il est singulier, comme l'a observé Condorcet, que les hommes jugent impertinent de prétendre savoir la physique ou l'astronomie, etc., sans avoir étudié ces sciences, et qu'ils croient en même temps que tout le monde doit savoir la science politique, et avoir une opinion fixe et tranchante sur ses principes les plus abstraits, sans qu'il soit nécessaire d'avoir pris la peine d'y réfléchir, et d'en avoir fait un objet spécial d'étude.

Cela tient, comme aurait dû ajouter Condorcet, à ce que la politique n'est point encore une science



positive; car il est évident que, quand elle le sera devenue, tout le monde comprendra que, pour la connaître, il est indispensable d'avoir étudié les observations et les déductions sur lesquelles elle sera fondée.

Cependant, pour tout concilier, pour exclure ce préjugé, sans rappeler le principe d'indifférence politique si cher aux gouvernants, il serait bon de distinguer, plus qu'on ne l'a fait encore, les opinions des désirs. Il est raisonnable, il est naturel, il est nécessaire, que tout citoyen ait des désirs politiques, parce que tout homme a un intérêt quelconque dans la conduite des affaires sociales; il est tout simple, par exemple, que tous les citoyens qui ne sont pas de la classe des privilégiés, et qui vivent du produit de leurs travaux, désirent la liberté, la paix, la prospérité industrielle, l'économie dans les dépenses publiques, et le bon emploi de l'impôt. Mais une opinion politique exprime plus que des désirs; elle est, en outre, l'expression, le plus souvent très-affirmative et très-absolue, que ces désirs ne peuvent être satisfaits que par tels et tels moyens, et nullement par d'autres. Or voilà sur quoi il est ridicule et déraisonnable de prononcer sans y avoir spécialement réfléchi. Car il est évident que, dans cette question, telle mesure, telle institution, est-elle propre à atteindre tel but donné? il y a une chaîne de raisonnements et de réflexions, qui exige, pour être bien faite, une étude particulière de ce genre de considérations; et, faute de cela, on croira propres à atteindre un but des moyens qui auraient un effet absolument opposé. C'est ainsi que beaucoup de gens désirent sincèrement la liberté et la paix, qui ont en même temps une idée si fautive des moyens propres à les leur



procurer, que, si ces moyens étaient mis en pratique, ils amèneraient, au contraire, le désordre et l'arbitraire.

Il résulte, je crois, de cette analyse des opinions et des désirs, en politique, deux conséquences importantes.

Premièrement, en envisageant les choses de cette manière, et en ne considérant les opinions politiques des hommes non éclairés autrement que comme l'expression des désirs, confondue avec celle des moyens, on verra qu'il existe plus d'uniformité qu'on ne l'imagine ordinairement dans les volontés politiques d'une nation. En France, par exemple, parmi les individus qui professent les opinions rétrogrades il n'y en a qu'un petit nombre, composé d'anciens privilégiés, qui désirent réellement, c'est-à-dire en connaissance de cause, le rétablissement des anciennes institutions; la masse veut, au fond, comme tout le monde, la liberté, la paix, et l'économie; si elle joint à ce désir l'idée du régime féodal, c'est uniquement parce qu'elle le regarde comme le seul propre à lui garantir ces biens.

Secondement, on voit dériver, ce me semble, de la même analyse, la détermination de la part que la masse d'une nation doit prendre au gouvernement. Le public seul doit indiquer le but, parce que, s'il ne sait pas toujours ce qu'il lui faut, il sait parfaitement ce qu'il veut, et personne ne doit s'aviser de vouloir pour lui. Mais, pour les moyens d'atteindre ce but, c'est aux savants en politique à s'en occuper exclusivement, une fois qu'il est clairement indiqué par l'opinion publique. Il serait absurde que la masse voulût en raisonner. L'opinion doit vouloir, les publicistes proposer les moyens d'exécution, et les



gouvernants exécuter. Tant que ces trois fonctions ne seront pas distinctes, il y aura confusion et arbitraire, à un degré plus ou moins grand.

En un mot, quand la politique sera devenue une science positive, le public devra accorder aux publicistes et leur accordera nécessairement la même confiance pour la politique qu'il accorde actuellement aux astronomes pour l'astronomie, aux médecins pour la médecine, etc., avec cette différence cependant que ce sera à lui exclusivement à indiquer le but et la direction du travail.

Cette confiance qui a eu les inconvénients, les plus graves, tant que la politique a été vague, mystérieuse, injugeable, en un mot théologique, n'en aura pas plus, quand la politique sera une science positive, c'est-à-dire d'observation, que la confiance que nous accordons journellement et sans crainte à un médecin, et dans laquelle néanmoins il y va souvent de notre vie.

Dans cet état de choses, la soumission que l'on doit à la raison, et les précautions qui doivent être prises contre l'arbitraire, seront parfaitement conciliées.

(1819.)

(*Appendice général du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE*, ps. 1-3.)

4) Remarques sur un article du *Courrier*.

Le *Courrier* fut un journal doctrinaire. Les rédacteurs et fondateurs étaient MM. Royer-Collard, le comte Germain, Guizot, de Barante, Beugnot, de Rémusat, de Salvandy, etc. Il parut sous ce titre à partir du 21 juin 1819. A partir du 1<sup>er</sup> février 1820,



il prit le titre de *Courrier français*. Je n'ai pu jusqu'ici ni établir à quel article du *Courrier* Auguste Comte avait répondu, ni dans quel journal avait paru cette réponse, en admettant qu'elle ait été publiée. (PIERRE LAFFITTE, *Revue occidentale*, tome VIII, 1882, ps. 330-331.)

Opuscule auquel se rapporte le titre précédent.

Le *Courrier* disait dernièrement que « s'il existait un peuple qui attribuât à l'indépendance individuelle de la vie privée plus d'estime qu'au service de la patrie, on pourrait dire sans hésiter que ce peuple s'égarait dans des voies peu sûres, que ses mœurs, qu'il n'a pas un sentiment juste de la dignité humaine, de sa propre dignité. »

En termes moins poétiques, cela signifie que Messieurs du *Courrier* désirent que le métier de gouvernant continue à jouir du premier degré de considération sociale. Nous sommes d'un avis absolument opposé.

La considération attribuée aux places, en général, et sans discuter leur utilité, n'est malheureusement que trop grande, comparée à celle qu'on accorde aux professions vraiment utiles au public. Par un reste d'influence de l'ancien régime, vivre d'un travail productif semble encore, dans nos mœurs, un signe de subalternité, que l'on cherche, pour ainsi dire, à cacher autant que possible. On ne devient un homme *comme il faut* qu'en se faisant oisif ou gouvernant ! La plus impudente sinécure obtient plus de considération que l'industrie la plus utile ! Cet étrange renversement d'idées est doublement funeste, en contribuant, d'une part, à entretenir



l'avidité des fonctions publiques, et, d'une autre part, en décourageant ceux qui seraient tentés de préférer, à l'industrie des places, les travaux de la production.

Les notions encore dominantes sur l'estime que méritent les différentes classes de la société ont été faites, en grande partie, par les gouvernants et par les oisifs, ou, tout au moins, pour leur compte. Il est temps qu'elles soient régénérées. Celui qui exerce une industrie productive quelconque doit désormais être honoré comme travaillant directement et nécessairement à la prospérité de ses concitoyens et de tous ses semblables. C'est là même, en dernière analyse, le seul moyen réel de contribuer à cette prospérité. Quant aux fonctions publiques, la nation doit honorer et estimer, au plus haut degré, celles qui lui sont vraiment utiles. Mais, nous ne craignons pas de le dire, il faut, si nous voulons enfin un gouvernement économique, que nos mœurs appellent le mépris et la déconsidération sur les places qui ne profitent qu'à ceux qui les possèdent. Une sinécure doit être enfin regardée comme le droit immoral de fouiller impunément dans les poches des gouvernés.

Sans doute, cela n'est point en opposition avec la morale théologique, ni même avec la morale métaphysique, mais la morale fondée sur l'économie politique est un peu moins accommodante.

*Signé : A. C.*

*(Revue occidentale, tome VIII, 1882, ps. 363-365).*



- 5) abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français, ouvrage élémentaire extrait de l'abbé Dubos et de l'abbé Mahly, par Thouret, membre de l'Assemblée constituante, pour l'instruction de son fils. Seconde édition, 1 vol. in-8°, à la librairie d'Aimé Comte, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 38,—1819.

Ce compte rendu était destiné au *Censeur européen*, de MM. Comte et Dunoyer. L'ouvrage de Thouret paraissait chez Aimé Comte, libraire, et frère du collaborateur de Dunoyer; il fut, paraît-il, refusé par Comte du *Censeur européen*, comme n'étant pas assez favorable à l'œuvre de Thouret. C'est, du moins, ce que j'ai entendu dire à Auguste Comte, et je ne crois pas que mes souvenirs me trompent à cet égard. (PIERRE LAFFITTE, *Revue occidentale*, t. VIII, 1882, p. 331.)

Opuscule auquel se rapporte le titre précédent.

Jusque vers le milieu du dernier siècle, l'histoire n'a jamais été qu'une biographie des gouvernants, dans laquelle les nations ne figurent que comme instruments ou comme victimes, et où seulement on trouve çà et là, comme par épisode, quelques notious sur la civilisation des peuples. Mais la philosophie du dix-huitième siècle a fait justice d'un genre de composition aussi absurde, et l'impulsion qu'elle a donnée a fait naître, principalement en Angleterre, une série d'ouvrages historiques infiniment supérieurs à tous ceux qui les avaient précédés. Néanmoins, malgré ce précieux résultat, la philosophie du dernier siècle a été, sur ce point comme sur tant d'autres, beaucoup plus critique qu'organisatrice, elle a bien mieux établi ce qu'il fallait éviter que ce qu'il fallait faire. Si tous les hommes éclairés sentent aujourd'hui que l'histoire ne consiste pas dans l'insipide tableau



des hauts faits de l'astuce et de la force, il en est peu, il est peu d'historiens, même, qui aient nettement compris le véritable objet et le véritable but des grands travaux historiques.

A la vérité, plusieurs historiens, et surtout Hume, ont fixé leur principale attention sur la marche de la civilisation, et ils ont présenté à cet égard un grand nombre de vues judicieuses et profondes. Mais si, depuis cette époque, les observations ont été, en général, dirigées dans un meilleur esprit, elles n'en ont pas moins continué à être coordonnées de la même manière; comme un vieil édifice dont la distribution intérieure serait changée, tandis que l'extérieur sera resté le même. Dans les ouvrages où l'on a réellement examiné la marche de la civilisation, il eût été naturel de la prendre pour base de la distribution des époques, et d'ordonner d'après elle la série des observations. Au lieu de cela, l'ancienne division par dynasties et par règnes a été maintenue par les meilleurs historiens. C'est là une preuve évidente que la réforme de l'histoire n'a porté encore que sur le choix des observations, et non sur la manière d'en considérer l'ensemble. Cette réforme est donc incomplète, et cela sous le rapport le plus essentiel. Car, si le choix du mode de division et de coordination peut sembler presque indifférent aux esprits superficiels, tous ceux qui considèrent les choses d'une manière un peu approfondie savent bien que, dans tous les travaux systématiques, c'est la partie la plus importante.

Ainsi, l'histoire n'est encore constituée qu'à moitié sur ses nouvelles bases; c'est au dix-neuvième siècle qu'il est réservé de mettre la dernière main à cette grande réorganisation. Alors l'histoire ne sera



plus qu'une série d'observations sur le développement de l'état social, coordonnées entre elles de manière à mettre dans le plus grand jour et à déterminer avec le plus de précision possible la loi générale des progrès de l'esprit humain et de la civilisation. Cette série d'observations sera entreprise, non pour satisfaire une vaine curiosité, mais dans le but de fournir aux recherches politiques la seule base solide et le seul point de départ positif qu'elles puissent avoir. Car, la route que la civilisation doit tenir est déterminée, aucune force humaine ne saurait y apporter le moindre changement durable; il ne peut plus être question que de ne pas y marcher en aveugles, et tel est l'objet de la vraie politique. Or, l'observation du chemin déjà parcouru peut seule donner une connaissance anticipée de celui qui reste à parcourir.

Conçue dans cet esprit, l'histoire doit cesser d'être classée comme une branche de la littérature; elle prend le caractère d'une véritable science, aussi positive que les autres, et perfectible comme elles. Elle ne peut plus être cultivée que par des hommes capables d'observer l'état social sous toutes ses faces, et d'ailleurs habitués par leurs études préliminaires à coordonner des observations pour en induire des lois générales, et à suivre des raisonnements. Sans doute, l'histoire doit perdre alors tout son charme aux yeux des oisifs; mais ce malheur, si c'en est un, est plus que compensé par l'attrait qu'elle doit inspirer à tous les esprits philosophiques.

Condorcet est le premier qui se soit élevé nettement à cette manière de considérer l'histoire; c'est à son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* que restera éternellement l'honneur de cette grande conception. Avant cet ouvrage, il



était absolument impossible d'écrire une histoire vraiment philosophique, puisque l'idée générale et le caractère d'un tel travail n'étaient point encore établis. On jugera d'ailleurs de la difficulté d'une telle entreprise, si l'on pense que le grand homme qui a pu la concevoir a complètement échoué dans l'exécution.

On ne doit pas s'étonner, d'après ce qui précède, si l'ouvrage dont nous annonçons cette nouvelle édition est fort loin d'être composé dans l'esprit que nous venons d'indiquer. Néanmoins, sans être même aucunement comparable aux bons ouvrages des historiens anglais, ni à quelques autres plus modernes, c'est un travail estimable, et qu'on peut regarder comme très supérieur à tout ce qu'on a écrit jusqu'à présent sur l'histoire de France. Le premier éditeur en dit avec raison, dans le discours préliminaire : « que l'étude de ce petit volume sera plus importante pour les jeunes gens que celles des compilations de Mézeray, de Daniel, de Velly et de ses continuateurs. » Un grand amour de la vérité et de la justice s'y fait sentir partout, ainsi qu'une grande indépendance d'opinion; il est écrit avec conscience, et dans les intentions les plus pures; le style en est d'ailleurs ce qu'il doit être, simple, clair, concis, et sans aucune prétention à plaire. L'auteur ne s'est point laissé aveugler par les préjugés ordinaires; il n'a obéi qu'à un seul, dont nous parlerons bientôt, mais qui malheureusement règne d'un bout à l'autre de son ouvrage, et qui en fait le vice principal.

On doit surtout savoir beaucoup de gré à Thonret de s'être entièrement garanti d'une idée fautive par laquelle presque tous les historiens français se sont laissés dominer, même les plus modernes. Elle consiste



à attacher à la littérature et aux beaux-arts une importance exagérée, qui porte à regarder comme indignes de l'attention de l'historien les périodes où les arts d'imagination n'ont jeté aucun éclat, et qui fait, au contraire, traiter comme les époques les plus importantes celles où les beaux-arts ont fait de grands progrès, et reçu de magnifiques récompenses. C'est ainsi qu'on passe rapidement et avec dédain sur tout le moyen âge, et qu'on voudrait, pour ainsi dire, le rayer de l'histoire, parce qu'on n'y trouve ni beaux vers, ni prose élégante, et que les monuments en sont de mauvais goût. Or, cette époque est précisément celle de toutes qu'il importe le plus d'approfondir. C'est dans ces siècles dits de barbarie que se sont passés les événements les plus essentiels de l'histoire des peuples modernes, savoir, sous le rapport philosophique, l'organisation complète du christianisme, et, sous le rapport politique, l'abolition de l'esclavage et l'affranchissement des communes; événements qui sont le véritable point de départ de la civilisation moderne, et ce qui lui a imprimé un caractère distinct de celle des peuples de l'antiquité. En un mot, le préjugé dont nous parlons tend à présenter toute cette période de l'histoire comme une époque où la civilisation a rétrogradé, tandis qu'au contraire elle se fait alors de grands progrès, des progrès du premier ordre. Thotret a traité le moyen âge, sinon dans l'esprit convenable, du moins avec toute l'importance qu'il mérite; c'est la partie la plus étendue de son ouvrage, et c'est en même temps la plus soignée. Il aurait même assez bien apprécié l'affranchissement des communes, si ses vues eussent été plus larges, s'il eût senti que cette révolution, en constituant une nouvelle espèce de propriété ayant pour origine le



travail et non la force, a créé le germe d'un nouvel état social.

Le grand défaut de cet ouvrage, défaut capital, irrémédiable, c'est l'esprit critique dans lequel il est écrit. Tous les faits importants y sont exposés, il n'y a que des faits importants, et, néanmoins, la vue générale d'après laquelle ils sont coordonnées est si fausse, si mal choisie, qu'une première lecture attentive de l'ouvrage ne laisse dans l'esprit aucune idée nette, aucun résultat satisfaisant, parce que presque aucun fait n'est présenté dans son jour véritable. On est tenté involontairement de désirer que l'auteur se fût borné, pour ainsi dire, à enregistrer les faits isolément, sans prétendre à les coordonner.

Les travaux du dix-huitième siècle, en détruisant un système d'idées en arrière de l'état des lumières, ont malheureusement donné naissance en même temps à un préjugé d'une nouvelle espèce, qu'on pourrait appeler philosophique, si un préjugé pouvait l'être, et qui tend aujourd'hui très fortement à retarder les progrès de l'esprit humain. Il consiste à juger les institutions et les doctrines qui ont existé aux différentes époques de la civilisation, non d'après les lumières correspondantes, mais d'après celles de l'époque la plus récente, ce qui conduit nécessairement à voir tout le passé dans un esprit purement critique. Il est, sans doute, peu d'idées fausses aussi dangereuses que celle-là pour quiconque se propose d'écrire l'histoire. Avec cette manière de voir, il est impossible d'observer le perfectionnement graduel de la civilisation, et d'en distinguer les causes; on tombe inévitablement dans cette étrange contradiction de représenter successivement toutes les époques antérieures comme stationnaires, ou même



comme rétrogrades, et néanmoins lorsqu'on est arrivé au présent, de le dépeindre comme une époque de haute civilisation, à laquelle il resterait à expliquer comment on a pu parvenir. Les hommes les plus forts du dernier siècle ont été, pour la plupart, dominés par ce préjugé; c'est principalement à cette cause qu'il faut attribuer le mauvais succès de la grande tentative conçue par Condorcet. De tels exemples doivent faire excuser Thouret de n'avoir pu se soustraire à l'influence de cette philosophie vicieuse. Elle lui a servi de guide dans tout le courant de son ouvrage, elle a faussé presque tous ses jugements, et souvent elle lui en a dicté d'absurdes jusqu'au ridicule. Voici, entre mille autres, une de ses réflexions sur l'affranchissement des communes : « Il ne faut point louer ce principe (Lonis-le-Gros) « d'avoir rendu à la nation ce droit naturel et primitif dont elle n'aurait jamais dû être privée.—Il « faut le blâmer plutôt de lui avoir rendu cette portion de sa liberté; il faut le blâmer encore du motif « qui l'y détermina. » Ailleurs, il juge en ces termes le grand homme qui, dans un siècle très-pen éclairé, at malgré l'influence du trône, conçut le projet de paix perpétuelle, et exprima le vœu de *la Poule au pot*: « Henri IV, dont nos historiens ont tant célébré « la bonté personnelle, fut un roi despote, parce qu'il « ne voulut reconnaître aucune borne à son autorité. » Ses jugements sur les choses sont dans un esprit encore plus critique et plus vicieux que ceux qui concernent les hommes: nous en rapporterions quelques-uns pour servir d'exemple, s'ils ne devaient pas nous entraîner dans des citations trop étendues.

Il peut être utile aux lecteurs de cet ouvrage de leur signaler une autre erreur, beaucoup moins grave



que la précédente, et qui semble, sous un certain point de vue, incompatible avec elle. C'est un préjugé pour ainsi dire de circonstance, et qui était fort commun à l'époque où Thouret a écrit, c'est-à-dire, dans les premières années de la révolution. Beaucoup d'amis sincères de la liberté, pour combattre avec plus d'avantage les prétentions des privilégiés, se croyaient alors obligés de se servir, en quelque sorte, de leurs propres armes, et d'aller chercher, dans les premiers temps de notre histoire, un droit de prescription en faveur de la liberté, pour opposer à celui dont se targuaient les privilégiés en faveur du despotisme. En conséquence, on fit un grand nombre de raisonnements afin de prouver que le vœu exprimé par la nation française en 1789, n'était que la demande du rétablissement d'un état de choses dont nos ancêtres avaient joui sous les deux premières races. Thouret, dans le commencement de son histoire, fait tous ses efforts pour établir ce système. Il serait difficile d'en imaginer un qui conduisit à des idées plus erronées et plus vicieuses. Nous qui voulons la liberté, nous ne sommes pas des Francs, mais des Gaulois, jadis serfs de corps et de biens. Loin de chercher à effacer cette distinction, les historiens doivent s'appliquer à la maintenir, et à la rendre saillante. La liberté franque ou militaire, dont jouissaient les soldats du conquérant Clovis, n'a rien de commun avec la liberté gauloise, ou pacifique, réclamée par les tiers-état du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, on se forme généralement du droit des nations à la liberté des idées plus nobles et plus saines. Un peuple qui veut être libre n'a d'autre raison à signifier que sa volonté; et il ne peut avoir d'autre tort que celui de ne pas réussir.



En résumé, les défauts essentiels de l'ouvrage que nous annonçons appartiennent à l'époque où il a été écrit, ce qui appelle l'indulgence. Malgré ses grandes imperfections, il mérite, à différents titres, l'estime des hommes éclairés. Pourvu qu'on le lise avec tout le degré de précaution et de défiance convenable, il peut fournir une instruction solide, parce qu'il présente dans un cadre resserré tous les faits importants de notre histoire; ce qui d'ailleurs l'a totalement préservé d'inspirer cet ennui privilégié, qu'une opinion devenue presque proverbiale semble regarder comme inhérent à l'histoire de France. Les hommes surtout qui veulent méditer sur l'ensemble de cette histoire pourront consulter avec fruit l'ouvrage de Thouret, comme recueil d'observations. Enfin, il est très-propre à servir de guide dans l'enseignement, soit public, soit privé, si l'on désire que les élèves sachent de l'histoire de France autre chose que la liste des 66 rois et de leurs épouses, et quelques autres faits de cette importance. L'étude de l'ouvrage de Thouret serait, au moins, infiniment plus utile, dans l'éducation ordinaire, que celle de l'histoire grecque ou romaine, dont une routine pédantesque est si infatuée, et qui n'a pour effet réel que de faire prendre aux jeunes esprits une direction chimérique et vicieuse, de leur donner une idée absolument fausse de la marche de la civilisation ainsi que de son état actuel, en un mot, de leur inspirer des opinions, des goûts et des sentiments tout à fait inverses de ceux qui correspondent à nos lumières et à notre système de société.

Auguste COMTE,

Ancien élève de l'École polytechnique.

(*Revue occidentale*, tome VIII, 1882, ps. 365-372.)



Il y en a cinq, tous relatifs à la fondation de la science sociale considérée comme science exacte. Les manuscrits<sup>1</sup> portent la date de 1819, écrite à une époque postérieure à celle de la rédaction primitive, probablement en 1851, lorsque Comte soumit ses manuscrits à une révision définitive, et qu'il en détruisit un certain nombre, ainsi qu'il résulte de cette mention déjà citée: « Réservé le dimanche 20 Aristote 62, en brûlant plusieurs autres manuscrits; » et de cette autre: « article destiné au *Censeur européen*. »

Le premier opuscule porte le titre suivant: *Introduction*, § 1<sup>er</sup>, ce que *c'est la politique positive* (1819); et en tête, à gauche, le signe (1) *a* qui me paraît indiquer que dans le plan d'Auguste Comte cet écrit est le premier d'une série systématiquement conçue. Le second porte le titre suivant: § 4. *De la division qui a existé jusqu'à présent entre la morale et la politique* (1819). On y voit, en outre, l'indication suivante (4) *a*. Il y avait probablement trois autres articles entre le précédent et celui-ci, et ils appartenaient tous à la série qu'Auguste Comte désigne par *a*.

Viennent ensuite deux rédactions très analogues d'un même travail, mais offrant cependant quelques variantes. Voici leurs titres: Première rédaction: APPENDICE (1819). *Considérations sur les tentatives qui ont été faites pour fonder la science sociale sur la physiologie et sur quelques autres sciences*. Seconde rédaction: TROISIÈME PARTIE: *Considérations sur les tentatives qui ont été faites pour rendre positive la science sociale en la faisant dériver de quelque autre*



*science* (1819). Les deux sont relatives aux tentatives de Cabanis, spécialement, pour déduire la science sociale de la physiologie.

Le quatrième travail porte le titre : 53, de *l'Idéologie* (1819), et, en tête, l'indication suivante : (3) *c.* Ce qui semble indiquer qu'il est le troisième de la série *c.*—Cet article est un examen approfondi de la tentative de M. de Tracy pour déduire la science sociale de l'idéologie.

Enfin le dernier travail porte le titre suivant : *Appendice; Sur les travaux politiques de Condorcet* (1819), c'est le plus étendu. Il contient une analyse très approfondie de l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.*

.....  
 Quoi qu'il en soit, ces cinq opuscules doivent encore être précédés de deux autres qui se rapportent évidemment à la même période, et même à cette mémorable année 1819 où le grand philosophe semble avoir fait le plus puissant de ses efforts préparatoires, dans l'ordre des spéculations sociales et morales.

Celui que je crois devoir placer le premier, quoi qu'il ne porte aucune indication chronologique, est relatif à une appréciation philosophique de la Révolution française. C'est le n° vii, dans la série dont j'entreprends la publication; il contient en germe, et d'une manière décisive, plusieurs des idées fondamentales de Comte. D'abord, sa grande distinction, pendant tout le cours de la Révolution française, du mouvement positif et du mouvement négatif ou de décomposition et de reconstruction; conception qu'il a ensuite graduellement généralisée. En second lieu, ce travail montre que la République était l'aboutissant nécessaire du mouvement de 1789. Enfin, il



fait ressortir la haute importance de la conception d'un gouvernement provisoire adapté à une situation donnée. On voit déjà ici, d'après certaines vues, la préparation du travail de 1820, *Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne*, qui a paru dans l'Appendice du *Système de politique positive* (tome IV).

Le second opuscule, qui porte le n° VIII dans notre publication actuelle, paraît n'être qu'une introduction à celui auquel Auguste Comte a donné pour titre: *Ce que c'est la politique positive*. Il contient des vues intéressantes sur l'état primitif et sur l'état final de la politique.

Il faut donc considérer ces sept opuscules comme nous donnant le résultat des efforts d'Auguste Comte en 1819 pour arriver à poser les bases de la science sociale; création qu'il ne réalisa qu'en 1822.

(PIERRE LAFFITTE, *Revue occidentale*, tome VIII, 1882, ps. 331-332 et 334-335.)

Opuscules auxquels se rapporte le titre précédent.

*Fragment (1819?)*

Ainsi l'acte le plus important de cette première époque et par conséquent tous les travaux secondaires qui s'y rattachent, n'ont consisté proprement qu'à exposer, et exposer d'une manière très vague, le but de la réforme.

Si maintenant nous examinons les vues de l'époque, relativement aux moyens d'atteindre ce but, nous trouverons qu'au fond il n'y avait qu'une seule idée bien arrêtée, qu'une seule vue dominante et générale, celle de changer la forme du gouvernement,



en le rendant républicain. Sans doute, cette disposition ne s'est pas manifestée immédiatement à l'origine; elle n'a pas dû se manifester aussitôt. Mais elle n'en couvait pas moins, quoique inaperçue, dans toutes les têtes. C'était une... par laquelle nous devons nécessairement passer, et que la marche des choses aurait d'elle-même amenée tôt ou tard, si des événements secondaires n'avait point précipité la chute de la royauté.

Les travaux politiques de cette première partie de la Révolution doivent être séparés en deux classes: les uns, négatifs pour ainsi dire, ou critiques, ont consisté dans la destruction de l'ancien ordre de choses; les autres ont eu pour objet l'organisation d'un nouveau système politique. Je ne considérerai point en ce moment les travaux du premier genre, parce qu'ils n'entrent pas dans la série d'idées que je me suis proposé de traiter; je me réserve de développer ailleurs mon opinion sur ce sujet, et d'établir séparément, pour la partie de démolition de notre réforme, la même comparaison que j'ai entreprise, pour la partie d'organisation, entre la marche qui a été suivie et celle qui aurait dû l'être.<sup>1</sup> Ainsi, dans tout ce qui va être dit, la première époque ne sera envisagée que sous le rapport d'organisation.

En effet, mettons de côté toutes les institutions de détail, telles que l'organisation du jury, celle des

<sup>1</sup> Je me contenterai de dire ici par anticipation que le mode adopté par les Communes, à l'époque de leur affranchissement, et qui a consisté à racheter leur liberté, me paraît être le meilleur à suivre toutes les fois qu'il s'agit d'éteindre un pouvoir dont le progrès des lumières demande l'anéantissement. L'abolition des privilèges sans indemnité pour les intérêts lésés est la principale cause du caractère violent de notre Révolution; et, en définitive, nous nous sommes trouvés, après un quart de siècle de désastres, avoir payé infiniment plus que n'aurait coûté une indemnité faite pour procurer à la réforme l'assentiment de tous les privilégiés qui n'eussent pas été absolument extravagants.



municipalités, et quelques autres plus ou moins importantes qui étaient jusqu'à un certain point compatibles avec la forme monarchique; ne considérons que l'ensemble et l'esprit de la Constitution de 1791: qu'était-elle au fond par sa nature, sinon une introduction à la République? Du moment qu'on n'avait pas commencé par adopter la Constitution anglaise comme un établissement provisoire à l'abri duquel on devait préparer l'organisation d'un nouveau système social, on ne pouvait éviter tôt ou tard d'arriver à l'idée de la république, qui était l'idée politique la plus généralement répandue, et la plus profondément enracinée dans les têtes. Le préjugé que la forme du gouvernement est la partie la plus importante de l'organisation sociale avait à cette époque bien plus de force encore qu'aujourd'hui; il dominait absolument. Car, avec une telle opinion, comment n'être pas conduit sur le champ à la démocratie, dès qu'on se fut mis à aborder directement la question du mieux possible, sans avoir songé à constituer d'abord un ordre de choses provisoire et préparatoire. Les hommes qui connaissent la marche de l'esprit humain ne seront pas étonnés qu'on ait dû passer par la forme de 1791 avant d'être amené à la tentative de la république, parce qu'ils savent qu'on ne saurait arriver brusquement aux institutions même avec lesquelles les esprits sont le plus familiarisés d'avance; d'ailleurs il était naturel que la démolition de l'ancien ordre de choses commençât par les abus dont la réforme était la plus vivement désirée. Il n'en reste pas moins vrai que la direction prise à l'origine de la Révolution nous poussait irrésistiblement à la démocratie. Ceux qui pensent qu'avec cette direction nous aurions pu nous arrêter à la forme mixte de 1791 me paraissent



avoir bien plus consulté leurs désirs personnels que le véritable état des choses.

Si l'on réfléchit qu'à cette époque les législateurs étaient beaucoup plus éclairés en politique que les citoyens, on ne sera pas surpris que la même tendance existât plus fortement encore dans le corps de la nation. Elle y était effectivement plus profonde ; et pour en montrer un symptôme irrécusable, parmi beaucoup d'autres, quel était alors l'ouvrage politique le plus répandu, celui qui se trouvait dans toutes les mains ? *Le contrat social*. Outre l'explication générale que je viens d'indiquer de cette tendance, il faut noter deux causes qui concoururent puissamment l'une et l'autre à la produire, savoir l'influence du système d'éducation, et celle de l'exemple de l'Amérique. Les idées grecques et romaines dans lesquelles tous les esprits avaient été élevés, d'une part, et de l'autre l'absence totale de notions positives sur la civilisation des peuples modernes, et sur le différent caractère de leur état social comparé à celui des nations de l'antiquité, avaient naturellement engendré la persuasion intime et universelle de la supériorité de la forme démocratique sur toutes les autres formes possibles de gouvernement ; avec une telle persuasion il ne se pouvait pas que l'idée de la démocratie ne se présentât d'elle-même aussitôt que la question du mieux serait agitée. En second lieu, l'exemple de la prospérité singulière dont jouissaient les États-Unis d'Amérique, avait dû séduire les esprits dans le même sens, parce que le préjugé général sur l'importance exagérée des formes de gouvernement avait dû faire attribuer cette prospérité à la forme adoptée par ces peuples, au lieu de la rapporter à des circonstances purement locales et



transitoires, dont la principale était la coïncidence d'une population très-faible avec un territoire très-étendu et très-fertile.

Si on veut bien peser toutes les considérations précédentes, on sentira sans doute que la tentative d'établissement de la république, bien loin de devoir être regardée comme un accident dans notre révolution, était, au contraire, le terme auquel de pareils éléments devaient nécessairement nous conduire par la seule marche des choses. <sup>1</sup>. Cette première époque est donc pleinement caractérisée par le mot d'introduction dont je me suis servi pour la désigner. Le jugement que j'en ai porté, et qui me paraît dériver immédiatement de la simple observation des faits, peut être fidèlement résumé par les deux considérations suivantes :

1° Cette première époque a fait le résumé pratique et le résumé théorique de la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle, le résumé pratique par l'abolition...

*Opuscule politique (1819?)*

Les gouvernants ont considéré, jusqu'à ce jour, les nations comme des patrimoines. Toutes leurs combinaisons politiques ont eu essentiellement pour objet de les exploiter le plus fructueusement possible, et de s'en faire des instruments pour agrandir leurs domaines. Celles même de ces combinaisons qui se sont trouvées profitables aux gouvernés n'ont été

<sup>1</sup> Au contraire, plusieurs événements très importants, qu'on regarde d'ordinaire comme l'essence de la Révolution, n'en ont été réellement que des accidents. Telle est, par exemple, la vente des domaines nationaux, qui a eu des conséquences si éminemment utiles relativement à la division des propriétés, mais qui n'est pas plus dans la série naturelle des événements qu'un grand tremblement de terre qui aurait tout à coup établi une nouvelle distribution de la propriété territoriale.



réellement conçues par les gouvernants que comme des moyens de rendre leur propriété plus ou moins productive, ou plus solide. Les avantages qui en sont résultés ont été envisagés par les peuples-même, non comme des devoirs, mais comme des bienfaits de leurs chefs.

Cet ordre de choses a, sans doute, éprouvé successivement de grandes modifications, mais il n'a éprouvé que des modifications; c'est-à-dire que le progrès des lumières a toujours diminué de plus en plus l'action gouvernante, mais qu'il n'en a point encore changé la nature. Telle qu'elle existe aujourd'hui parmi nous, cette action s'exerce moins librement et dans un cercle moins étendu, mais elle conserve le même caractère. Il y a plus. L'ancien principe que les rois sont, de droit divin, propriétaires-nés de leurs peuples, est encore admis, au moins en théorie, comme principe fondamental; la preuve en est que toute tentative pour le réfuter directement est traitée comme un attentat à l'ordre social.

D'un autre côté, néanmoins, un nouveau principe général de politique a été posé par les gouvernés et adopté par les gouvernants, ou, du moins, admis déjà par eux en concurrence avec le précédent. Il a été reconnu que les gouvernants ne sont que les administrateurs de la société, qu'ils doivent la diriger conformément aux intérêts et aux désirs des gouvernés, et qu'en un mot, le bonheur des nations est le but unique et exclusif de l'organisation sociale. On peut regarder ce principe comme constitué, puisque l'un des trois pouvoirs parlementaires a pour fonction constitutionnelle de le défendre et de le faire valoir.

L'établissement de ce principe est, sans contredit, un pas tout à fait capital vers l'organisation



d'un nouveau système politique. Mais néanmoins ce principe ne peut avoir, dans son état actuel, aucune conséquence vraiment importante. Cela tient à ce qu'il est beaucoup trop vague pour qu'il puisse devenir effectivement la base et le point de départ d'un nouvel ordre social. La seule chose qui lui manque pour cela (et elle lui manque essentiellement) c'est d'être précisé ou plutôt complété. Voilà ce que nous allons entreprendre de développer et de prouver.

Dans l'état présent des choses, il est admis que le devoir perpétuel et unique des gouvernants est de rendre la société heureuse. Mais quels sont les moyens de bonheur pour la société? C'est sur quoi l'opinion publique ne s'est nullement prononcée, jusqu'à ce jour. Il n'existe pas même sur ce point une seule idée fixe et généralement reçue. Qu'en résulte-t-il? Que la direction générale de la société est, de toute nécessité, entièrement abandonnée à la décision arbitraire des gouvernants. Leur dire vaguement: *Rendez-nous heureux*, sans leur prescrire par quels moyens, c'est leur laisser forcément le soin d'imaginer ce qu'ils doivent entreprendre pour notre bonheur, en même temps que de l'exécuter; c'est par conséquent nous mettre de nous-même à leur discrétion, aussi complètement qu'il est possible.

Or, observez que par un effet très naturel de leur position, les gouvernants sont très portés à croire sincèrement que ce qui satisfait leurs passions ou leurs goûts dominants, est aussi ce qu'il y a de plus avantageux pour les gouvernés.<sup>1</sup> Dès lors, si vos chefs sont ambitieux, ils vous organiseront pour la conquête ou pour le monopole; s'ils ont le goût du

<sup>1</sup> On se rappelle le mot de Louis XIV à Mme. de Maintenon: *Un roi fait l'aventure en dépensant beaucoup.*



faute, ils chercheront à vous rendre heureux par de beaux palais et des équipages magnifiques, etc. Supposez même que les gouvernants se soient élevés jusqu'à vouloir se faire un plan de conduite, ce à quoi l'organisation parlementaire les oblige jusqu'à un certain point, attendu que les combinaisons politiques dont il sont capables se réduisent toujours à celle de la force avec la ruse, c'est par la force et par la ruse qu'ils se proposeront de faire prospérer la société.

Sans entrer dans des considérations plus détaillées, toute personne qui voudra bien réfléchir un instant sur ce sujet sentira que tant que la société se bornera à ordonner vaguement aux gouvernants de la rendre heureuse, sans avoir arrêté ses idées sur les moyens généraux de prospérité, pour elle, l'arbitraire régnera nécessairement sous le rapport le plus général et le plus essentiel, puisque les gouvernants se trouveront cumuler avec leur fonction naturelle de guider la société dans une direction donnée, celle, bien autrement importante, de déterminer la direction.<sup>1</sup> Il s'ensuit donc que l'objet capital des travaux des publicistes doit être aujourd'hui de fixer les idées sur la direction de prospérité que la société doit prendre, et de la déterminer à prendre cette direction.

<sup>1</sup> Qu'on s'étonne, après cela, que l'arbitraire ne soit pas anéanti! Il est évident, par l'analyse précédente, qu'il ne faut point s'en prendre aux gouvernants, puisqu'en les supposant même animés des meilleures intentions, l'arbitraire a dû toujours subsister. On voit également que ce n'est point en changeant la forme du gouvernement qu'il est possible de le faire disparaître, puisque l'observation que nous avons faite est absolument indépendante de la forme du gouvernement. Il serait même très facile de prouver que la forme actuelle est précisément celle où l'arbitraire doit le moins se faire sentir, pendant l'existence qu'il doit avoir encore.



(1) a. — INTRODUCTION (1819).

§ 1<sup>er</sup>. *Ce que c'est que la politique positive.*

Toutes les sociétés humaines ont été originairement établies sur la loi du plus fort. Cette loi, quoiqu'elle ait été continuellement et progressivement modifiée par la marche de la civilisation, est néanmoins restée jusqu'à présent, même chez les nations les plus avancées, la loi fondamentale.

D'une autre part, si l'on considère attentivement la marche des événements politiques à partir de l'époque de l'abolition de l'esclavage, et qu'on analyse ensuite l'état présent des choses chez les peuples civilisés de l'Europe, on reconnaîtra que ces peuples sont aujourd'hui arrivés à l'époque où la loi du plus fort doit disparaître entièrement des combinaisons sociales, et où la loi de l'intérêt commun, qui n'a joué encore qu'un rôle subalterne et modificateur, doit à son tour servir de règle unique à tous les rapports sociaux.

A ce changement dans l'ordre des choses, il en correspond nécessairement un dans la politique, considérée comme une science. Car les principes de cette science doivent évidemment être subordonnés à la grande série des événements politiques, ce qui n'empêche pas qu'ils ne puissent exercer à leur tour, sur ces événements, une réaction plus ou moins importante; de même que les préceptes de la physique sont subordonnés à la manière dont les phénomènes se passent dans l'ordre naturel, ce qui n'empêche qu'on ne puisse, en appliquant ces préceptes, modifier ces phénomènes.

Le changement qui doit s'opérer actuellement dans la politique, considéré comme science, doit



porter sur deux choses, sur la direction à lui donner et sur la manière de la traiter.

En premier lieu, tant que la loi du plus fort a été la loi fondamentale, la politique ne pouvait avoir pour but que de maintenir et d'accroître, à l'extérieur comme à l'intérieur, la domination du pouvoir existant, en un mot, de gouverner dans l'intérêt du plus fort. Le bien public ne pouvait se présenter alors que comme un but indirect et accessoire, et les publicistes qui s'en occupaient le plus franchement ne concevaient d'autres moyens de le produire que la bonne volonté de la classe dominante, éclairée sur ses véritables intérêts. Ce qu'on appelle la diplomatie est encore aujourd'hui, quant aux relations extérieures, une image fidèle de cette politique-là.

Au contraire, une fois que les hommes sont traités sur le pied d'égalité, et que la loi de l'intérêt commun devient la loi fondamentale, alors le bien public devient le but direct, l'unique but de la politique. Elle ne s'occupe plus des moyens de consolider ni d'étendre le pouvoir exercé par une fraction de la société sur le reste; elle se propose uniquement de tirer de l'état social le meilleur parti possible pour le bonheur de l'homme. Elle ne traite plus l'homme comme passif, mais toujours comme actif, c'est-à-dire, qu'au lieu de considérer l'action de l'homme sur l'homme, elle ne considère plus que l'action des *hommes* sur les *choses*. Ainsi, bien loin d'opposer les unes aux autres les forces qui sont à la disposition des hommes, opposition d'où il résulte qu'elles sont presque entièrement perdues,<sup>1</sup> elle s'efforce, au contraire, de les réunir pour les diriger toutes sur le

<sup>1</sup> Il n'y a que l'action de l'homme sur le dehors qui soit utile; l'action de l'homme sur l'homme ne l'est que très rarement.



dehors. Alors, ses recherches ne peuvent avoir d'autre objet que le mode suivant lequel les travaux individuels doivent être combinés pour que l'action totale exercée sur l'extérieur soit la plus productive possible.

En second lieu, la manière de traiter la science politique doit également changer. Jusqu'à présent l'esprit humain a toujours pris le point de départ de toutes ses recherches politiques dans des croyances superstitieuses, admises sans examen, inaccessibles à nos moyens de vérification, et sur lesquels, d'ailleurs, toute discussion était interdite. En un mot, en considérant les choses sous leur véritable point de vue, il est facile de voir que toutes les théories politiques ont été jusqu'à nos jours essentiellement fondées sur la théologie,<sup>1</sup> et cela est vrai, non seulement des théories faites dans le sens de l'ancien ordre social, mais de celles même les plus libérales. On s'en convaincra si l'on examine attentivement les principales *déclarations des droits de l'homme* qui ont été promulguées, soit dans le siècle dernier, soit dans celui-ci, ainsi que les écrits philosophiques qui ont préparé ces déclarations. Quoique la plupart de ces ouvrages soient généralement regardés comme irreligieux, on n'aura pas de peine à s'assurer, par un examen approfondi, que les doctrines politiques qui s'y trouvent développées sont fondées sur un reste de théologie.

Ainsi, la politique n'a pu mériter jusqu'à présent d'être considérée comme une science, ou, du moins, comme une science positive, car une branche quel-

<sup>1</sup> Il a dû nécessairement en être ainsi tant que l'ordre social a été fondé sur la force, car la force ne peut, par sa nature, se maintenir sans le secours de la superstition. c'est-à-dire de la ruse.



conque de nos connaissances n'est digne de ce nom qu'autant qu'elle se fonde uniquement sur des faits observés.

Mais aujourd'hui que, par l'anéantissement des pouvoirs théologiques et féodaux, l'esprit humain se trouve dégagé de toute entrave, que la raison a conquis sur tous les points le droit d'examen, que la politique, en un mot, a secoué le joug des croyances aveugles, rien n'empêche d'appliquer à la politique la méthode suivie dans les sciences positives, et de la baser tout entière sur des observations.

Il faut donc conclure de ce qui précède qu'à l'époque où le régime social cesse d'être fondé sur la loi du plus fort, pour se gouverner uniquement d'après la loi des intérêts communs, la politique, considérée comme une branche des connaissances humaines, doit changer entièrement de caractère; elle ne doit plus avoir d'autre but que la recherche du mode le plus avantageux suivant lequel les hommes peuvent combiner leurs efforts, et elle doit être traitée uniquement par la méthode employée dans les autres sciences, c'est-à-dire par la méthode d'observation. C'est là ce que nous entendons par la politique positive, car nous pensons qu'une fois la politique cultivée dans cet esprit et de cette manière, elle méritera de prendre place au rang des sciences, et d'être regardée, non comme aussi avancée, mais comme aussi positive que l'*astronomie*, la chimie et la *physiologie*.



(4) a. — 54. *De la division qui a existé jusqu'à présent entre la morale et la politique (1819).*

Le lecteur a dû s'apercevoir que, dans les paragraphes précédents, nous avons indifféremment employé, les uns pour les autres, les mots politique, morale et sciences morales et politiques. C'est qu'en effet nous ne faisons aucune différence entre la politique et la morale, et nous pensons que la division qui a existé jusqu'à présent entre ces deux ordres de considérations doit s'effacer entièrement dès l'instant que la politique devient positive. Les raisons sur lesquelles nous allons motiver cette opinion nous paraissent d'une grande importance, parce qu'elles prennent notre sujet sous une face qu'il est nécessaire d'avoir envisagée pour que ce premier examen ne soit pas absolument incomplet.

Il a existé, de fait, jusqu'à présent, une division très marquée, et, à beaucoup d'égards même, une opposition directe entre la morale et la politique; mais cette division et cette opposition n'ont tenu qu'au caractère que la politique a eu jusqu'à nos jours. Nous avons déjà remarqué, et c'est ici l'occasion de le rappeler, que l'ordre social a toujours conservé, jusqu'à présent, la force pour principe fondamental; d'où il est résulté que la politique a toujours gouverné la société dans l'intérêt *du* plus fort ou *des* plus forts. Quoique l'intérêt bien entendu du plus fort lui eût très souvent prescrit de gouverner dans le sens de l'intérêt général, cependant, comme l'arbitraire ne calcule pas, et comme les hommes qui dominent par la force sont naturellement portés à n'écouter que leurs passions, un tel ordre de choses aurait été monstrueux, insupportable pour l'espèce



humaine, s'il ne s'était élevé en dehors de la politique, et au-dessus d'elle, un principe modificateur destiné à tempérer le régime de la force, et susceptible, pour cet effet, d'obtenir un grand empire sur les esprits. Ce principe modificateur a été la morale; étroite et faible chez les anciens Grecs et Romains, elle a pourtant adouci chez eux les rigueurs du régime militaire; mais c'est surtout dans les temps modernes qu'elle a exercé l'influence la plus importante. Un homme à qui les peuples doivent une reconnaissance éternelle, le fondateur du christianisme, fit faire à la morale de son siècle un pas prodigieux. D'une part, il agrandit son action, en étendant à toute l'espèce humaine le cercle rétréci dans lequel étaient renfermés jusqu'à lui les sentiments de bienveillance prescrits par l'ancienne morale; de l'autre, il lui donna plus de force et de solidité, en résumant les motifs par lesquels elle pénétrait dans les esprits, et en les ramenant à l'unité. Le dogme d'un seul Dieu et le principe de la fraternité universelle remplirent ce double but. Ce fut dès que ces deux points se trouvèrent établis par le triomphe du christianisme, que la morale modifia puissamment et utilement la politique; et depuis, elle a continué à jouer ce rôle jusqu'à nos jours.

Il est bien essentiel d'observer que quelque utile, quelque libérale qu'ait été l'influence du principe de morale, il n'a cependant eu d'efficacité que comme critique, comme modificateur à l'égard du principe politique. Les mêmes philosophes qui ont émis et fait adopter aux hommes l'opinion qu'ils devaient se traiter en frères, ont également émis et fait adopter la maxime: *Rendez à César ce qui appartient à César*, par laquelle ils annonçaient clairement que leur projet



n'était point de rien changer à l'ordre politique existant, mais seulement de le modifier, d'adoucir le despotisme en créant, en dehors de la politique, un pouvoir dérivé d'un principe plus libéral qu'elle, et plus parfait. Par là, ils ont imprimé à la morale le caractère de science distincte, opposée, extérieure à la politique, mais subalterne; et ce caractère, quoiqu'il ait subi depuis de grandes altérations, s'est conservé jusqu'à nos jours. Cette morale subalterne et extérieure à la politique était tout ce que le cours naturel des choses permettait d'entreprendre pour le perfectionnement de l'ordre social à l'époque où elle a été établie. En effet, à cette époque, il n'y avait point encore assez de lumières pour qu'il fût possible de constituer un ordre politique libéral, c'est-à-dire qui eût directement pour but le plus grand bien-être général. Les philosophes fondateurs du christianisme ont donc fait tout ce qui était praticable, à l'époque où ils ont vécu, en ne se proposant point de changer l'ordre politique en lui-même, mais en se bornant à constituer à côté et en dehors du pouvoir politique un pouvoir d'une autre nature, susceptible de le modifier utilement pour le bonheur de l'espèce humaine. Mais, encore une fois, ils n'ont dû se borner à cela que parce que la première chose était absolument impossible, car si elle eût été praticable, si l'état des lumières eût permis de rendre directement l'ordre politique libéral, ce changement total aurait incontestablement été préférable à une simple modification.

Cette remarque nous explique donc pourquoi il a existé, et il a dû exister jusqu'à présent, une division entre la morale et la politique, et elle nous fait voir que cette division n'a été utile qu'à raison



du caractère vicieux et illibéral que la politique a conservé jusqu'à nos jours. Mais, nous l'avons dit dans le premier paragraphe, dès l'instant où la politique devient positive, elle ne peut avoir d'autre but que le plus grand bonheur général, elle prend alors nécessairement un caractère moral et libéral. Ainsi, à cette époque, la politique et la morale se confondent, la division qui a existé entre elles doit inévitablement s'anéantir; elle ne peut plus être d'aucune utilité, puisque le but et les deux ordres de considérations devenant communs entre la politique et la morale, cette division ne peut apporter aucune facilité dans leur étude sous le rapport scientifique.

En résumant les considérations précédentes, nous remarquerons que tant que la politique a traité les hommes comme inégaux, comme divisés en deux classes, celle des maîtres et celle des esclaves, il a été très utile que la morale, sans changer totalement cet ordre de choses, ce qui eût été impossible, l'ait modifié en faisant admettre le principe que les hommes devaient se regarder comme égaux et se traiter en frères; mais à l'époque où, la politique devenant une science, traite les hommes sur le pied d'égalité, et ne se propose d'autre but que l'amélioration du sort de l'espèce, la division entre la morale et la politique devient inutile et disparaît nécessairement. En un mot, la morale a été jusqu'à présent en dehors de la politique; mais aujourd'hui, à l'époque où la morale entre dans la politique, il devient évidemment inutile et même absurde de la conserver en dehors et de continuer à la traiter comme une science distincte.



## APPENDICE — 1819

Considérations sur les tentatives qui ont été faites pour fonder la science sociale sur la physiologie et sur quelques autres sciences.

Nous avons considéré, dans ce qui précède, la série des progrès que la politique positive a faits depuis son origine jusqu'à nos jours. Cet examen historique de la science serait très incomplet si nous négligions d'observer aussi les faux pas que la science a pu faire, les fausses routes dans lesquelles on a pu l'engager. L'histoire de ces erreurs jettera sur le sujet qui nous occupe autant de lumière que celle des développements même de la science. Si nous n'avons pas mené de front ces deux histoires, c'est à cause de la confusion que cette manière de procéder aurait nécessairement introduite dans notre exposition, parce que notre série se serait trouvée interrompue; tels sont les uniques motifs qui nous ont déterminé à renvoyer cette discussion après l'article. Ainsi nous engageons le lecteur à ne pas se laisser prévenir par le titre d'appendice, qui désigne ordinairement des considérations d'un ordre inférieur, et à croire que la discussion dont nous allons nous occuper est de la plus haute importance.

§ 1<sup>er</sup>. — *De la physiologie.*

Nous nous sommes efforcé d'établir, dès le commencement de cet essai, que les recherches du genre de celles auxquelles on a donné le nom d'économie politique étaient les seules qui puissent élever la politique au rang des sciences positives, et nous avons suivi les progrès principaux que l'esprit humain a faits dans cette direction, successivement, entre les



maines des économistes français, de Smith, et de ses successeurs. Nous devons donc regarder et nous regardons en effet, comme vicieux et comme portant à faux, tous les travaux entrepris en politique dans une autre direction, quelque sagacité et quelque force d'intelligence qui aient pu d'ailleurs être employées. Car si notre manière de voir est juste, si la ligne suivie par Smith est, comme nous en sommes profondément convaincus, celle qu'il faut suivre pour faire de bonne politique, il est clair que tous les efforts qu'on a exercés hors de cette ligne ont nécessairement retardé les progrès de la science. Les considérations sur lesquelles nous allons essayer d'établir sommairement ces propositions, quoiqu'elles ne soient en quelque sorte que des preuves négatives, sont de nature à jeter beaucoup de jour sur le véritable point de départ de la politique et à déterminer les esprits encore indécis sur ce objet important.

Vers la fin du dernier siècle, des philosophes d'un grand mérite ont essayé de prendre dans la physiologie les bases de la science sociale. Cabanis est un de ceux qui ont soutenu cette opinion avec le plus de confiance, et son célèbre ouvrage intitulé : *Des rapports du physique et du moral de l'homme*, est l'écrit où cette manière de voir est exposée avec le plus de clarté. Cette thèse, quoique soutenue avec beaucoup d'esprit, d'instruction et de talent, nous paraît radicalement vicieuse. L'idée de fonder la science sociale sur la physiologie nous paraît *presque\** aussi fausse que celle des savants qui ont voulu fonder la physiologie elle-même sur la chimie, et auparavant sur les principes de la mécanique rationnelle. C'est

\* Note sur ce mot « presque. »



une circonstance digne d'être notée dans l'histoire de l'esprit humain, que Cabanis ait été précisément un de ceux qui ont combattu avec le plus de force ces dernières opinions, au moment où lui-même tombait, relativement à la science sociale, dans la même erreur qu'il reprochait à Borelli, à Barthez, etc., à l'égard de la physiologie.

La science sociale doit être fondée sur la physiologie, si l'on entend par là que ses principes ne doivent pas être en contradiction, et même qu'ils doivent être conformes aux connaissances acquises en physiologie. Mais, dans ce sens, il serait tout aussi exact de dire qu'elle doit être fondée sur la chimie ou sur toute science positive, et, qu'en général, toutes les sciences d'observation doivent être fondées les unes sur les autres; car effectivement, en général, une science ne saurait être positive, si elle renferme des principes contraires à ceux qui ont été reconnus pour vrais dans les autres branches des connaissances humaines. Il est même vrai de dire, généralement, que les sciences, non-seulement ne doivent pas être en opposition, mais qu'elles doivent se prêter des secours mutuels. Ainsi, certainement la morale et la politique positives peuvent et doivent s'aider puissamment des connaissances physiologiques, comme elles peuvent et doivent s'aider aussi des connaissances acquises en chimie, en physique, etc.; mais ce n'est pas une raison de dire qu'elles doivent être fondées sur la physiologie, ou sur la chimie, sur la physique, etc. Il y a plus, même, nous pensons que la physiologie doit fournir plus que tout autre des lumières à la science sociale, par la raison que l'une et l'autre s'occupent de l'homme, quoiqu'elles le considèrent chacune sous un point



différent (a); mais nous n'en sommes pas moins convaincus que la science sociale ne doit pas chercher ses bases dans la physiologie.

Pour qu'une science devienne positive, il faut, en général, qu'elle ne soit fondée que sur des observations; mais il y a un certain ordre d'observations qui correspond à chaque science en particulier; vouloir troubler cette correspondance nécessaire, s'efforcer de procéder dans une science par les observations qui conviennent à une autre, c'est une idée absolument fausse et vicieuse, dont l'exécution ne pourrait que retarder les progrès de l'esprit humain. Ainsi, pour faire de la science sociale une science positive, il faut la fonder sur des observations, mais sur des observations qui lui soient propres et non sur celles qui conviennent à la physiologie; et nous pensons fermement que les observations propres à la science sociale sont celles qui composent ce qu'on appelle l'économie politique. Qu'ensuite, la science sociale puisse et doive emprunter de grands secours à la physiologie, c'est ce dont nous n'avons jamais douté; mais s'efforcer de rattacher l'ordre des considérations morales et politiques à l'ordre des considérations

(a) — Note — La physiologie s'occupe de l'homme examiné seulement, soit comme corps organisé, soit comme animal, soit enfin comme appartenant à une espèce animale distincte; elle ne particularise pas ses observations au delà de ce terme. La politique, au contraire, considère l'homme uniquement comme membre d'une société humaine ayant au moins reçu un premier degré de civilisation par l'adoption d'un langage. En un mot, la physiologie et la politique traitent l'une et l'autre de l'homme, mais la première ne particularise son examen que jusqu'à l'homme considéré comme un être susceptible de relations étendues et continues avec ses semblables, par le moyen des signes; tandis que la politique part, au contraire, de ce terme, sans jamais remonter au-delà.

Cette manière de voir donne, ce nous semble, une idée précise des lumières que la politique peut emprunter à la physiologie, en même temps qu'elle montre clairement combien est juste la division établie entre ces deux sciences et quelle imphilosophie il y aurait à s'efforcer de la faire disparaître.



physiologiques, nous paraît une entreprise vicieuse, conçue à faux, impossible à suivre et tendant à retarder les progrès de l'une et de l'autre science : toutes les forces d'intelligence qui ont été et qui pourraient être encore employées dans cette direction nous paraissent consumées en pure perte. Telle est notre opinion et nous pensons qu'en l'examinant avec attention on finira par la trouver juste.

Du reste, il est facile de s'expliquer pourquoi l'erreur que nous signalons a été partagée par plusieurs fortes têtes. On l'aperçoit aisément en lisant avec beaucoup d'attention l'ouvrage de Cabanis. On y voit qu'il a été conduit à cette idée beaucoup moins par la conviction de la justesse de cette manière de voir, que par le désir de dégager la morale et la politique des théories vagues et hypothétiques sur lesquelles elles avaient reposé jusqu'alors. Si Cabanis a dit : prenez les bases de la morale dans la physiologie, c'est afin d'avoir l'occasion de dire et le droit d'établir : ne les prenez plus dans les théories d'un ordre surnaturel. Tel est, à ce qu'il nous semble, l'esprit de son ouvrage ; et réellement la physiologie est présentée dans ce livre beaucoup moins sous un point de vue organisateur que sous un point de vue critique. Il a vu que la morale était une science à faire, il a cru (telle est son erreur) que pour la développer il fallait la greffer sur une autre science, et alors il a dû naturellement songer à la physiologie. Voilà, selon nous, l'explication simple de son erreur.



## TROISIÈME PARTIE (1819)

Considérations sur les tentatives qui ont été faites pour rendre positive la science sociale, en la faisant dériver de quelque autre science.

Nous nous sommes efforcé d'établir, dès le commencement de cet essai, que les recherches du genre de celles auxquelles on a donné le nom d'économie politique étaient les seules qui puissent élever la politique au rang des sciences positives, et nous avons suivi les progrès principaux que l'esprit humain a faits dans cette direction entre les mains des économistes français, de Smith, et de ses successeurs. Nous devons donc regarder et nous regardons en effet comme vicieux et comme portant à faux tous les travaux qu'on a entrepris en politique dans une autre direction, quelque sagacité et quelque force d'intelligence qui aient pu d'ailleurs y être employées. Car, si notre manière de voir est juste, si la ligne suivie par Smith est, comme nous en sommes profondément convaincu, celle qu'il faut suivre pour faire de bonne politique, il est clair que tous les efforts qu'on a exercés hors de cette ligne ont nécessairement retardé le progrès de la science.

Mais ces tentatives n'en sont pas moins très utiles à examiner, et l'histoire de ses erreurs jettera sur le sujet que nous occupé autant de lumières que celles du développement même de la science.

## CHAPITRE PREMIER

*De la Physiologie*

Vers la fin du dernier siècle, des philosophes d'un grand mérite ont essayé de prendre dans la physiologie les bases de la science sociale. Cabanis



est un de ceux qui ont émis cette opinion avec le plus de confiance, et son célèbre ouvrage intitulé: *Rapports du physique et du moral de l'homme*, est l'écrit où cette manière de voir se trouve exposée avec le plus de clarté.

Cette thèse, quoique soutenue avec beaucoup d'esprit, d'instruction et de talent, nous paraît radicalement vicieuse. L'idée de fonder la science sociale sur la physiologie nous paraît presque\* aussi fautive que celle des savants qui ont voulu fonder la physiologie elle-même sur la chimie, et auparavant sur les lois de la mécanique rationnelle. C'est une circonstance digne d'être notée dans l'histoire de l'esprit humain, que Cabanis ait précisément été un de ceux qui ont combattu avec le plus de force ces dernières opinions, au moment où lui-même tombait, relativement à la science sociale; dans l'erreur qu'il reprochait à Borelli, à Barthéz, à Fourcroÿ, à l'égard de la physiologie.

Sans doute, la science sociale doit être fondée sur la physiologie, si l'on entend par là que ces principes ne doivent pas être en contradiction, et même qu'ils doivent être conformes aux connaissances acquises en physiologie. Mais dans ce sens il serait tout aussi exact de dire qu'elle doit être fondée sur la chimie, ou sur toute autre science positive, et qu'en général les sciences d'observation doivent être fondées les unes sur les autres; car, effectivement, en général, une science ne saurait être positive si elle renferme des principes contraires à ceux qui ont été reconnus pour vrais dans les autres branches des

\* Nous disons *presque*, car la politique, bien que distincte de la physiologie, en est cependant, par la nature des choses, beaucoup plus rapprochée que de la chimie.



connaissances humaines. Il est même vrai de dire que les sciences non seulement ne doivent pas être en opposition, mais qu'elles doivent se prêter des secours mutuels. Ainsi, certainement, la politique positive peut et doit s'aider puissamment des connaissances physiologiques, comme elle peut et doit s'aider aussi des connaissances chimiques, physiques, astronomiques, etc.; mais ce n'est pas une raison de penser qu'elle puisse ni qu'elle doive dériver de la physiologie, pas plus que de la chimie, de la physique, de l'astronomie, etc. Il y a plus, même; nous pensons que la physiologie doit prêter plus que toute autre science des secours à la politique, par la raison que l'une et l'autre s'occupent de l'homme, quoiqu'elles le considèrent chacune sous un point de vue différent. Mais nous n'en restons pas moins convaincus que la science sociale ne doit point dériver de la physiologie. En un mot, la physiologie est, à nos yeux, la sœur et non la mère de la politique.

Si, pour nous en convaincre davantage, nous entrons dans un examen plus approfondi, nous verrons bien clairement que la politique est nécessairement distincte de la physiologie.

La physiologie s'occupe de l'homme examiné, soit seulement comme corps organisé, soit comme animal, soit enfin comme appartenant à une espèce animale distincte; elle ne particularise pas ses observations au delà de ce dernier terme. La politique, au contraire, considère l'homme uniquement comme membre d'une société humaine, ayant au moins reçu un premier degré de civilisation par l'adoption d'un langage; en un mot, la physiologie et la politique traitent l'une et l'autre de l'homme, mais la première ne particularise son examen que jusqu'à l'homme



considéré comme un être susceptible de relations étendues et continues avec ses semblables par le moyen des signes, tandis que la politique part, au contraire, de ce point, sans jamais remonter au delà.

Cette manière de voir donne, ce nous semble, une idée précise des lumières que la politique peut emprunter à la physiologie, en même temps qu'elle montre combien est juste la division établie entre ces deux sciences, et qu'elle imphilosophie il y aurait à s'efforcer de la faire disparaître.

Pour qu'une science devienne positive, il faut, en général, qu'elle ne se fonde que sur des observations. Mais il y a un certain ordre d'observations qui correspond à chaque science en particulier. Cesser d'avoir égard à cette correspondance nécessaire, vouloir procéder dans une science par les observations qui conviennent à une autre, est une idée absolument fausse et vicieuse, et dont l'exécution, tout à fait incompatible avec la faiblesse de l'esprit humain, ne pourrait que retarder le progrès de nos connaissances. Ainsi, pour faire de la science sociale une science positive, il faut la fonder uniquement sur des observations, mais sur des observations qui lui soient propres, et non sur celles qui conviennent à la physiologie. Qu'ensuite la politique devenue science puisse et doive emprunter de grands secours à la physiologie, c'est ce dont nous n'avons jamais douté. Mais, nous le répétons, s'efforcer de fonder l'ordre des considérations morales et politiques dans l'ordre des considérations physiologiques, nous paraît une entreprise vicieuse, conçue à faux, impossible à suivre, et tendant à retarder les progrès de l'une et de l'autre science. Toutes les forces d'intelligence



qui ont été et qui pourraient encore être employées dans cette direction, nous paraissent consumées en pure perte. Telle est notre opinion, et nous pensons qu'en l'examinant avec attention, on finira pour la trouver juste.

Du reste, il est facile de s'expliquer pourquoi l'erreur que nous signalons a été partagée par plusieurs têtes fortes. On l'aperçoit aisément en lisant avec soin l'ouvrage de Cabanis. On y voit qu'il a été conduit à adopter cette idée beaucoup moins par la conviction de la justesse de cette manière de voir, que par le désir de dégager la morale et la politique des théories vagues et hypothétiques sur lesquelles elles avaient reposé jusqu'alors. Si Cabanis a dit: prenez les bases de la morale dans la physiologie, c'est afin d'avoir l'occasion de dire et le droit d'établir: ne les prenez plus dans les théories d'un ordre surnaturel. Tel est, à ce qu'il me semble, l'esprit de son ouvrage; et réellement la physiologie se présente dans ce livre beaucoup moins sous un point de vue organisateur, que sous un point de vue critique.

## CHAPITRE DEUXIÈME

### *Des Mathématiques.*

Ce que nous venons de dire des tentatives qui ont été faites pour prendre les bases de la science sociale dans la physiologie, nous pouvons le répéter,\* et avec plus de raison encore, des efforts tentés un

\* On nous reprochera peut-être de ne pas suivre dans cet examen l'ordre chronologique des opinions; mais nous avons cru devoir adopter de préférence l'ordre d'étendue et d'importance des travaux auxquelles elles ont donné lieu.



peu auparavant pour la fonder sur une théorie mathématique, celle du calcul des probabilités.

Cette seconde direction a été indiquée par Condorcet, et suivie principalement par lui, quoique cette idée ait eu plusieurs...

(3) c. 53. *De l'idéologie* (1819).

Il nous reste à considérer une troisième tentative, très-distincte des deux précédentes, et qui avait comme elles pour but de donner à la politique une base positive. Quoique cette troisième tentative n'ait pas eu à beaucoup près autant d'importance que les autres, cependant nous sommes persuadés qu'elle mérite d'être examinée; une question quelconque, et surtout une question fondamentale, n'est jamais bien éclaircie que par la discussion de toutes les opinions qui s'y rapportent.

M. de Tracy, dans sa Logique, avait déjà émis l'opinion qu'il fallait puiser dans l'idéologie les bases de la science sociale, si l'on voulait enfin la rendre positive. Plus tard, il a exposé cette opinion avec plus de netteté et d'étendue dans le quatrième volume de ses *Éléments d'idéologie*, qui est intitulé: *Traité de la volonté et de ses effets*. C'est l'idée fondamentale de tout ce livre, l'auteur y revient très souvent, et s'efforce d'y rattacher toutes les autres. Ainsi, l'idée de fonder la science sociale sur l'idéologie a non seulement été proposée par M. de Tracy, mais elle a reçu de lui un commencement d'exécution.

Cette manière de voir, examinée en elle-même, nous paraît entièrement fautive. Et, en effet, qu'est-ce que l'idéologie, ou du moins l'idéologie raisonnable,



celle que M. de Tracy aime et cultive, le seule que les bons esprits admettent? Rien autre chose que la science de la méthode, c'est-à-dire, la science des procédés que l'esprit humain suit dans ses opérations et des moyens dont il se sert pour rendre sa marche plus prompte, plus facile, et plus sûre. Si on veut voir autre chose que cela dans l'idéologie, on tombe nécessairement dans la théologie et la métaphysique. Cela étant, il est clair que la science de la méthode ne peut se composer que d'observations générales faites sur la manière dont l'esprit humain procède dans les différentes directions positives où il s'exerce, et alors, comment concevoir qu'une science particulière puisse être fondée sur cette science générale? Sans doute, la politique doit se fonder sur l'idéologie, si l'on entend par là que sa manière de procéder doit être semblable à celles qui ont été reconnues pour bonnes dans les autres sciences, et dont la connaissance constitue la saine idéologie; dans ce sens on peut dire la même chose de toutes les autres sciences sans aucune exception, car toutes les sciences sont justiciables de la méthode, comme la méthode est justiciable de toutes les sciences. Ainsi il est bien certain que la politique, une fois traitée comme science positive, peut et doit s'aider des connaissances acquises dans la science de la méthode, comme celle-ci peut et doit à son tour tirer parti des observations sur la manière dont l'esprit humain procède en politique; mais il n'y a rien là qui soit particulier à la science politique, et il est évident que le point de départ de la politique ne doit pas être pris dans l'idéologie, par la raison, comme nous l'avons déjà dit, que la méthode ne peut, par la nature des choses, devenir la science mère d'aucune branche



de nos connaissances; elle est en dehors du tronc scientifique.

C'est donc une idée fausse que celle de fonder la science sociale sur l'idéologie. Si on conservait quelques doutes à cet égard, il serait facile de les dissiper en jetant un coup d'œil sur les travaux qui ont été faits dans cette direction. Quand on voit un esprit aussi juste que celui de M. de Tracy tomber dans la métaphysique pour vouloir déduire les principes fondamentaux de la politique des analyses idéologiques, n'est-il pas naturel d'en conclure que l'idée qu'il a prise pour point de départ est vicieuse? Qu'on examine, dans l'introduction du *Traité de la volonté*, quelle peine M. de Tracy s'est donnée pour établir que les idées de propriété, de richesse, de misère, etc., naissent en nous de la faculté de vouloir, et qu'on nous dise si des discussions fondées sur une analyse aussi subtile, aussi éloignée des faits, ne sont pas de la pure métaphysique, et qu'on prononce surtout si ces discussions sont susceptibles de fournir à la politique des bases positives!

Nous sommes donc convaincu que M. de Tracy s'est entièrement mépris, comme Condorcet et Cabanis, dans ses tentatives pour élever la politique au rang des sciences positives, et nous pensons qu'il en conviendra lui-même s'il veut bien fixer son attention sur les deux considérations suivantes, auxquelles nous réduisons tout ce paragraphe:

1.° Quand on aura fini d'élaguer de l'idéologie tout ce qui tient encore à la métaphysique et à la théologie, comme les discussions sur l'existence des corps et autres semblables, elle se trouvera réduite uniquement à la *méthode*.

2.° Toutes les sciences doivent s'aider de la



méthode, mais aucune ne peut être fondée sur elle ; les sciences morales et politiques n'ont rien de particulier à cet égard.

Au reste, il est, selon nous, digne de remarque que M. de Tracy, en commençant le volume où il est tombé dans l'erreur que nous venons de signaler, ait démontré d'une manière très-philosophique et avec beaucoup de clarté tous les vices de l'idée émise et suivie par Condorcet.

#### § 4. — *Conclusion.*

En résumant les considérations présentées dans les trois paragraphes précédents, nous voyons que trois tentatives ont été faites, hors de la ligne suivie par Smith, dans le but exprès d'élever la science sociale au rang des connaissances positives, et qu'on a successivement proposé pour cela de la fonder sur les mathématiques, sur la physiologie, et sur l'idéologie. Par l'examen particulier de chacune de ces trois opinions, nous avons trouvé que la moins erronée de beaucoup, celle de Cabanis, est encore extrêmement vicieuse, parce que la physiologie et la politique, s'occupant il est vrai l'une et l'autre de l'homme, mais le considérant chacune sous un point de vue différent, il est utile, et même indispensable, vu la faiblesse de l'esprit humain, de ne pas rattacher ensemble deux ordres de connaissances à jamais distincts par leur nature. Toutes les forces d'intelligence employées à opérer cette fusion doivent être considérées comme entièrement perdues.

Les erreurs de ces trois philosophes, Condorcet, Cabanis, et M. de Tracy, proviennent toutes de cette



idée fausse qu'il n'y a d'autre moyen de rendre positive la science sociale que de la fonder sur une autre science, déjà positive elle-même; cette idée est fausse, car une science est positive dès l'instant qu'elle puise toutes ses bases dans l'observation des faits *qui lui sont propres*; mais il est aussi mal vu de vouloir fonder la politique sur les faits physiologiques ou sur ceux de toute autre science, qu'il l'a été, par exemple, de fonder la physiologie elle-même sur les faits chimiques ou mécaniques. Il faut suivre, pour faire de la politique une science positive, la même marche qu'on a suivie pour rendre positive l'astronomie, la chimie, la physiologie, etc.; ainsi, il faut l'établir tout entière sur des observations, mais sur des observations politiques.

La politique, devenue enfin positive, doit recevoir des lumières de toutes les autres sciences, et particulièrement de la physiologie; mais elle ne doit être fondue dans aucune d'elles.

En général, toutes les sciences doivent se prêter des secours mutuels, mais elles doivent rester distinctes: dans le fond, toutes les divisions sont purement artificielles; mais elles n'en sont pas moins utiles. La division du travail est au moins aussi importante dans les travaux de l'esprit que dans ceux de la main. Aussi la division des sciences remonte-t-elle à une époque très reculée, et cette division, qui depuis s'est constamment étendue, doit être considérée comme un des plus grands pas de l'esprit humain. La fusion partielle, que plusieurs philosophes avaient essayé d'établir, tendrait donc à faire rétrograder les connaissances humaines.

Cependant les trois opinions que nous avons discutées sont extrêmement utiles à considérer, sous



ce rapport qu'elles constatent, de la manière la moins équivoque, le besoin généralement senti par les meilleurs esprits de faire de la politique une science positive, et qu'elles prouvent aussi que l'esprit humain est mûr aujourd'hui pour ce travail.

APPENDICE — (1819)

*Sur les travaux politiques de Condorcet*

INTRODUCTION

Nous avons considéré, dans le second chapitre de cet essai, les grandes tentatives faites par Condorcet pour fonder les sciences morales et politiques sur une théorie mathématique; et nous avons reconnu que cette entreprise était, de sa nature, entièrement vicieuse, et nous avons prouvé que la politique ne devait dériver d'aucune autre science, et qu'elle devait se baser uniquement sur des faits qui lui fussent propres. Ce qu'il y a de très singulier, ce qui est, à notre avis, bien digne de remarque, c'est que Condorcet, ayant si fortement adopté l'idée de fonder la science sociale sur une théorie mathématique, ait en même temps conçu, entrepris, et exécuté sommairement un travail qui avait pour but d'observer la marche générale de l'esprit humain et de la civilisation, et par conséquent d'étudier et de constater la série des faits généraux qui seuls peuvent servir de point de départ à la théorie positive de la politique. Il ne faut pas croire que ces deux idées, qui semblent si incompatibles, qui paraissent



ne pouvoir exister ensemble dans la même tête, aient été adoptées successivement par Condorcet, et qu'il n'ait conçu la seconde qu'après avoir reconnu les vices de la première. Effectivement, dans la dernière partie de son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, quand il considère l'avenir des sciences morales et politiques, il reproduit formellement l'idée qu'elles doivent attendre leurs plus grands perfectionnements de l'application du calcul. Ainsi Condorcet, tout en entreprenant un travail qui devait avoir nécessairement pour résultat l'examen des faits généraux susceptibles de constituer scientifiquement la politique sur une base qui lui fût exclusivement propre, est resté néanmoins dans l'opinion qu'il fallait chercher à rattacher la politique aux sciences de calcul, et que c'était le seul moyen d'assurer ses progrès et de la rendre vraiment positive.

Cette coexistence dans la tête de Condorcet de deux idées qui semblent s'exclure nous a paru tellement étonnante que nous avons fortement cherché à nous en rendre compte. Peut-être le lecteur nous saura-t-il gré de lui présenter nos réflexions à cet égard.

Nous avons cru trouver la raison de ce fait dans la manière dont Condorcet a exécuté son esquisse des progrès de l'esprit humain. En concevant l'idée de cet ouvrage, Condorcet a dû nécessairement sentir toute l'importance dont pouvait être une étude de la marche générale de la civilisation, il a dû s'élever à l'idée que cette étude était seule susceptible de fournir un point de départ net et une direction positive à la politique, et c'est une considération à laquelle aucune tête humaine n'était montée



jusqu' alors. Mais dans l'exécution de cette idée, Condorcet est resté fort au-dessous de sa conception, l'idée a pour ainsi dire été perdue de vue, elle est devenue vague, faible, sans couleur et sans caractère, et c'est là ce qui a fait que Condorcet a pu conserver simultanément l'opinion qu'il s'était d'abord formée de la nécessité de l'application du calcul aux sciences morales et politiques. Telle est selon nous l'explication de cette singulière coexistence d'idées.

Le développement des assertions sur lesquelles nous avons fondé cette explication nous mène à un examen général et sommaire du travail de Condorcet. Nous pensons que cet examen ne sera passans intérêt, ni sans utilité pour l'éclaircissement des idées politiques. L'importance de l'ouvrage de Condorcet n'est nullement appréciée et jamais il n'a été examiné du point de vue nécessaire pour le bien juger.

§ 1er. — *De la conception.*

Quelque éloge qu'on puisse jamais faire de l'idée générale de Condorcet, de l'entreprise conçue et projetée par lui, on sera toujours fort au-dessous de la vérité. Effectivement, il ne peut rien y avoir, en politique, de plus élevé, de plus fort, de plus philosophique, que la considération de l'ensemble et l'enchaînement des progrès de l'esprit humain. Car lorsqu'on analyse le plus scrupuleusement possible tous les mouvements de la machine sociale, on trouve que la loi du développement progressif de la civilisation en est le régulateur général et définitif. Toutes les choses politiques se mettent irrésistiblement, et par des lois dont on s'efforcerait vainement d'anéantir le cours, au niveau de l'état général des lumières;



c'est donc s'attaquer aux faits les plus généraux et les plus importants, en politique, que d'étudier la marche de l'esprit humain. Saisir dans l'ensemble de ces faits la loi générale des progrès de l'esprit humain, constater cette loi en faisant voir que toutes les observations particulières peuvent s'y rattacher, sauf quelques anomalies dont on peut rendre compte, est évidemment le travail le plus important que l'on puisse faire pour l'établissement d'une théorie politique positive. C'est là en effet ce qui seul peut indiquer aux hommes qui veulent cultiver cette science le véritable point de départ et la saine direction de leurs recherches. Car s'il est extravagant de vouloir tenter, en politique, rien qui ne soit absolument conforme à l'allure générale et à la tendance actuelle de l'esprit humain, si tout ce qui n'est pas rigoureusement dicté par l'état des lumières est, ou absurde, ou prématuré, et, dans tous les cas, impraticable, et si, au contraire, tout ce qu'il réclame doit s'exécuter nécessairement, par l'impérieuse force des choses, il est donc tout à fait indispensable d'observer et d'étudier la marche générale de l'esprit humain, parce que c'est le seul moyen de savoir nettement à quel point il en est de sa carrière, et où il tend. Toute politique qui perdra ces observations de vue, et même qui n'y prendra pas exclusivement son point de départ, ne saurait être qu'une rêverie, ou une routine aveugle.

En un mot, reprenant sous un autre point de vue les considérations précédentes, nous ferons observer à tous ceux qui s'occupent de politique, à ceux qui gouvernent comme à ceux qui écrivent, qu'ils doivent prendre garde de s'exagérer leur importance, attendu que leurs efforts ne sont et ne



peuvent être jamais que d'un ordre secondaire. Il est au-dessus d'eux une force générale, une force vivifiante à laquelle tous les hommes, sans s'en apercevoir, concourent par la nature même des choses, sans qu'aucun puisse l'en empêcher, une force qui domine toutes les autres forces morales, qui entraîne, qui gouverne tout, la force de la civilisation, la loi des progrès de l'esprit humain. Il est impossible de résister à sa marche d'une manière durable; ainsi toutes les entreprises de ceux qui se proposent d'agir directement sur la conduite générale de la société doivent nécessairement lui être subordonnées: publicistes et gouvernants doivent lui soumettre toutes leurs vues, et leurs travaux, quand ils sont bien dirigés, ne doivent avoir d'autre but que de seconder son influence, au lieu de la contrarier, d'éclairer son action, de hâter ses bons effets, et de prévenir, autant que possible, les frottements qu'elle pourrait occasionner dans la machine politique. Or tout cela ne peut se faire que par l'observation des effets de cette force, et par conséquent l'étude de la marche de l'esprit humain est, pour les gouvernants comme pour les publicistes, l'étude la plus capitale.

C'est donc l'entreprise la plus importante, de l'ordre le plus élevé, en politique, que celle conçue par Condorcet. Par cette seule conception, dont l'honneur lui appartient tout entier, Condorcet s'est placé au-dessus de tous les publicistes et de tous les philosophes, puisqu'il s'est élevé au point de vue le plus culminant, qui n'avait été encore aperçu par aucun d'eux. Il a fait ainsi monter à l'esprit humain un pas considérable, dont l'importance sera de plus en plus sentie à mesure qu'on approfondira davantage l'examen des choses sociales. Il a signalé la



série d'observations dans laquelle, d'une part, la politique doit prendre son point de départ et sa direction, et d'où résulte, d'autre part, la loi qui établit les rapports et la communication de la politique avec la philosophie.

Malheureusement, comme nous l'avons avancé plus haut, Condorcet, dans l'exécution de cette entreprise, n'a pu rester à la hauteur et au point de vue où il s'était élevé par sa conception. Son esprit, comme fatigué d'avoir monté ce grand pas, n'a produit qu'une ébauche tellement vicieuse, qu'on peut regarder cette entreprise comme ayant été tout à fait manquée par Condorcet, ainsi que nous allons le faire voir. Voilà pourquoi cette belle conception est restée jusqu'à ce jour absolument stérile. On n'en sentira toute l'utilité et l'importance que lorsque le travail indiqué, mais non exécuté par Condorcet, aura été fait. Mais alors il n'en restera pas moins à ce grand homme la gloire d'avoir découvert et signalé l'idée qu'il fallait exploiter, ce qui était, de beaucoup, le plus important et le plus difficile.

#### § II. — *De la division.*

C'est une chose beaucoup plus essentielle qu'on ne l'imagine ordinairement, que le choix de la division à établir dans un ouvrage; après la conception générale du travail, la division est, sans doute, tant dans l'ordre de la difficulté que dans l'ordre de l'importance, le premier objet dont on doit s'occuper. Tout ce qui reste à faire lui est nécessairement subordonné, de telle sorte que si elle est mal choisie l'ouvrage est manqué, l'exécution est forcément et radicalement vicieuse. Ainsi l'examen de la division,



dans l'analyse philosophique d'un ouvrage, doit suivre immédiatement celui de la conception.

Dans un travail comme celui de Condorcet, quelle division convenait-il d'établir? Un peu de réflexion va nous l'apprendre.

Une division, pour être bonne, doit être appropriée à la conception que l'on veut développer, c'est-à-dire qu'elle doit être choisie de manière à faire ressortir cette conception le plus possible, à la mettre dans le plus grand jour. Or, dans son tableau historique des progrès de l'esprit humain (considérés comme cause immédiate du perfectionnement de la civilisation), Condorcet s'était proposé de présenter la marche et le développement des différents ordres d'idées, dans le but de faire connaître le plus nettement et le plus complètement possible la loi générale du perfectionnement. Le meilleur moyen pour cela n'était-il pas évidemment de distribuer ses *époques* conformément à l'histoire du système d'idées le plus important, c'est-à-dire du système des idées morales et politiques? C'est là, ce nous semble, ce qui devait être la tige de l'arbre; c'est autour de cette tige que devaient se grouper les autres branches historiques, puisque les considérations relatives aux autres systèmes d'idées ne devaient être regardées que comme secondaires à l'égard de celles qui se rapportent aux idées morales et politiques.

Au lieu de cela, qu'a fait Condorcet, quelle division a-t-il établie? Il n'a formé qu'une division sans aucun caractère, qui ne présente aucune idée suivie. Loin de prendre pour points de départ de ses époques les modifications les plus capitales survenues dans le système des idées de l'ordre le plus important, il n'a pas même assujéti sa division à se conformer



à l'histoire d'aucun ordre d'idées uniforme. C'est tantôt un événement politique, tantôt un événement scientifique, tantôt l'apparition d'un homme remarquable, tantôt une découverte dans les arts, qui lui fournissent l'origine de ses époques. Qui n'aperçoit tout de suite le vice radical de cette division, le défaut d'homogénéité? Il est résulté nécessairement de ce seul défaut l'impossibilité d'établir dans l'ouvrage une série d'observations continues et liées, suivie d'un bout à l'autre, ce qui aurait dû être pourtant le principal caractère d'un travail semblable. Aussi toute la collection de faits que Condorcet a passé successivement en revue ne présente, en dernière analyse, presque aucun résultat net et positif, et laisse l'esprit du lecteur dans un pénible état de confusion et d'incertitude.

Ainsi Condorcet, après s'être élevé à une conception du premier ordre, n'a pu franchir le pas le plus important après celui-là, et il a établi dans son travail une division tout à fait vicieuse et insignifiante. Cette seule faute suffit pour qu'on doit considérer son ouvrage comme tout à fait manqué. <sup>1</sup>

### § III. — *De l'exécution.*

Condorcet ayant distribué ses matériaux d'après une division vicieuse, l'exécution devait l'être aussi nécessairement. C'est ce dont il est facile de se convaincre par un examen direct.

D'abord, comme nous l'avons déjà remarqué, par une suite de la mauvaise division, l'ouvrage ne

<sup>1</sup> On ne saurait justifier Condorcet en disant qu'il n'a pas été à même d'achever son travail, et qu'il n'a laissé qu'une esquisse, car tous les développements qu'il aurait pu entreprendre n'auraient pu évidemment porter que sur l'exécution et non sur la division.



renferme aucune série d'observations suivie, de sorte que la marche de l'esprit humain, l'enchaînement de ses progrès, ne s'y présentent que de la manière la plus vague. Mais il y a plus: loin d'avoir fait l'histoire de la marche de l'esprit humain, Condorcet, sous les aspects les plus importants, en a fait presque uniquement la critique. On voit dominer, d'un bout à l'autre de son livre, une erreur trop générale parmi les philosophes du dernier siècle, qui consiste à vouloir juger le passé en le comparant aux lumières du présent, à vouloir que les institutions des siècles d'ignorance fussent au niveau des connaissances les plus récentes. Cette manière de voir, évidemment fausse, qui tient à l'idée absurde de l'absolu, dont presque toutes nos opinions sont encore affectées, en empêchant Condorcet de juger sainement les institutions et les croyances qui ont existé aux différentes époques, l'a empêché d'observer comment elles se sont successivement perfectionnées. Il a perdu de vue, dans l'exécution de ce livre, une idée à laquelle il a dû nécessairement s'élever dans la conception, savoir que les institutions de chaque époque sont et doivent être en harmonie avec l'état correspondant des lumières, de manière qu'une institution très vicieuse à une certaine époque a pu être fort utile dans un état de civilisation moins avancé. C'est pour avoir entièrement négligé cette importante considération, qu'à l'exception des faits relatifs à l'histoire des sciences particulières, son ouvrage s'est trouvé composé presque en totalité de déclamations perpétuelles et fort peu instructives contre les anciennes idées et les anciennes institutions, et qu'il s'est trouvé dans la triste nécessité de ne pas voir les faits qui prouvent évidemment l'heureuse influence



exercée, à de certaines époques, par les institutions et les doctrines qu'il réprovoie le plus en les rapportant aux lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup>

Enfin Condorcet a jugé la marche de la civilisation quand il ne fallait que l'observer, et il l'a jugée d'après un principe tout à fait erroné; de sorte qu'à proprement parlé, comme nous l'avons dit tout à l'heure, son ouvrage n'est guère que la critique continue de la marche de la civilisation a suivie jusqu'à nos jours.

Pour résumer on peu de mots les considérations que nous venons de présenter, nous dirons qu'il était impossible que Condorcet exécutât d'une manière digne de sa conception l'*Histoire de la marche de la civilisation*, étant profondément imbu de l'idée que toutes les époques devaient être jugées par les lumières de l'époque la plus récente, idée dont cette histoire, si elle était bien faite, devait perpétuellement lui démontrer la fausseté.

<sup>1</sup> C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple très frappant, que Condorcet, faute d'avoir pu se reporter aux temps, a totalement méconnu le pas que l'établissement du christianisme fit faire à la civilisation. Il n'a vu là que le triomphe d'une superstition, qu'il regarde comme fort inférieure à la superstition grecque, comme *plus sombre, plus dangereuse, plus ennemie des lumières*, ce sont ces expressions; et ce triomphe fut, à son avis le signal de l'entrée de *décadence, et des sciences et de la philosophie*. Condorcet a été étrangement aveuglé par le préjugé qui lui faisait apprécier l'influence de toutes les doctrines et de toutes les institutions aux différentes époques, et, par conséquent, sous les différents états des lumières, comme s'il s'agissait toujours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Autrement, aurait-il pu s'empêcher de voir que le principe de la fraternité universelle, introduit par le christianisme, fut un perfectionnement immense de la morale grecque et romaine, et que le théisme était incomparablement supérieur au polythéisme? Comment aurait-il pu voir dans le triomphe du christianisme le signal et même la cause de l'entière *décadence, et des sciences, et de la philosophie*, quand les faits prouvent, au contraire, que les philosophes les plus éclairés de cette époque s'empressèrent de concourir à l'organisation définitive du christianisme, qui était regardée par eux, et avec raison, comme l'œuvre la plus illérale que leur siècle pût entreprendre.

*Conclusion.*

Il résulte de cet appendice: 1° que Condorcet, en concevant l'he projet d'une histoire des progrès de l'esprit humain, s'est élevé à l'idée la plus forte, la plus capitale en politique, et s'est placé au-dessus de tous les publicistes; parce que c'est dans les faits généraux relatifs à la marche de la civilisation, et dans la loi qui en résulte par rapport à son perfectionnement, qu'une véritable théorie positive de la politique doit prendre son point de départ et sa direction; 2° que l'entreprise conçue par Condorcet a été tout à fait manquée par lui; ce que nous avons démontré par un examen direct et ce qui est suffisamment établi, ce nous semble, par cette seule considération, que ce travail, s'il eût été bien exécuté, aurait conduit nécessairement à voir la politique comme une science distincte, ayant ses bases propres, tandis que Condorcet est resté néanmoins dans l'opinion qu'il fallait chercher à faire dériver la politique des sciences de calcul.

(*Revue Occidentale*, t. VIII, 1882, pgs. 372-409.)



## b) Correspondance d'Auguste Comte avec Valat (suite).

- 1) Lettre à Valat:—Épanchements au sujet de son long silence. Les goûts champêtres de Valat et les siens. Appréciation des *gens comme il faut*, des classes inférieures, et de la classe moyenne des villes. Projet de fixer quelque jour sa résidence à la campagne, mais sans se *déparier* tout-à-fait. Dévouement social; appel à Valat. Ses opinions sur Saint-Paul, les apôtres, Jésus-Christ. Il va raconter sa vie depuis sa dernière lettre (17 Novembre 1818). Depuis Janvier il a cessé d'être professeur à la pension où il était, à cause des froissements avec M. Reynard. Il continua à donner des leçons particulières, et actuellement il est en vacances. *Le Politique* a cessé de paraître. Il travaille depuis lors au *Censeur Européen* de MM. Comte et Duuooyer. Les articles sont assez bien payés. Allusion aux articles du 16 juin et du 17 Juillet. Il les signe souvent; ses parents le sauront donc un jour. Il ne songe plus à entrer dans l'Université; la fin prochaine de celle-ci. Les concours pour la nomination aux chaires. Suite des égarements moraux. Ses espérances sur sa fille. Épanchements généreux au sujet de la condition féminine actuelle. Épanchement sur son amitié avec Valat. Sur la situation politique; liberté de parler et même d'écrire, à Paris. Projet d'un ouvrage sur *les mathématiques* (sic). Il en a montré le plan à quelques savants et particulièrement à Poinsot. Il a été quatre mois à faire le plan, mais il est sûr qu'il n'y a pas mis encore assez de temps. Exposé de ce plan; sur la *Logique*; aperçus sur la *philosophie* des sciences et sur des nouvelles classes correspondantes de savants.
- P. S.—Au moment où il signal cette lettre, il reçoit l'annonce de la mort de son ami Cabanes. Touchants épanchements au sujet de cette perte cruelle.

A Monsieur VALAT, à Montpellier.

Paris, le 24 Septembre 1819.

Je commence humblement et franchement, mon cher ami, par m'avouer coupable envers toi et envers ma famille du long silence qui j'ai gardé jusqu'à présent, et que je confesse naïvement n'être point excusable, quoique, si je voulois faire mon panégyrique, je ne trouvasse facilement plusieurs excellentes raisons pour me justifier. Tu en jugeras toi-même par l'exposé rapide que je compte te faire; malgré cela, je conviens qu'il y a eu paresse et négligence (j'espère bien que tu n'as jamais pensé indifférence.) Quelques motifs très-puissants empêchent d'écrire ou font ajourner les lettres; moins on écrit, moins



on a envie d'écrire; la paresse, qui se trouve toujours au fond de l'homme, vient à s'en mêler, et on reste des mois entiers sans donner signe de vie à ses amis: voilà mon histoire en deux mots, et je ne prétends pas la blanchir. Cependant, comme d'un autre côté je ne veux pas me faire plus noir que je ne le suis, je te dirai que cinq ou six jours avant de recevoir ta mercuriale, j'avais écrit à ma famille: ainsi ton éloquence s'est trouvée venir un peu comme la moutarde après dîner. Ce petit acte de *pré-obéissance* me vaudra, j'espère, joint avec le naïf aveu de mes torts, mon pardon tout entier: j'y compte. Pour achever de tout réparer, je promets d'être, à l'avenir, très-fidèle à notre chère correspondance, et de répondre au plus tard dans la huitaine de la réception de tes épîtres amicales.

Comme je me dois à moi-même un dédommagement de mon long silence, tu ne trouveras pas mauvais que je t'envoie un petit volume, que tu seras obligé de lire tout entier, sans avoir le droit de t'endormir; car, enfin, quelque longue que puisse être mon épître actuelle, la longueur de mon silence passé l'emportera encore de beaucoup dans la balance de l'ennui, comme on dirait au mélodrame. Ainsi, malgré que j'aie beaucoup de choses à te dire, en compte réglé, pour acquitter mon arriéré, je me réserve toujours, comme Montaigne et Sterne, de faire toutes les digressions et excursions qui me passeront par la tête ou par le cœur.

Je te ferai d'abord compliment sur les goûts champêtres qui viennent de s'emparer de toi; je t'assure que, à ton grand étonnement peut-être, je n'ai nulle envie de m'en moquer. Il faut qu'il y ait entre nous une grande *sympathie*, ou, pour s'expri-



mer en termes moins poétiques et plus positifs, une grande conformité dans la manière de sentir et de juger, car je t'avoue que, de mon côté, j'en suis arrivé au même point. A la vérité, c'est, je crois, par un chemin inverse. Chez toi, c'est principalement au spectacle des campagnes, et surtout de leurs habitants, qu'est due cette métamorphose; au contraire, c'est à l'observation attentive et approfondie des villes que je dois un changement à peu près analogue. Mais, comme on ne juge bien par comparaison, je crois que nous serions confirmés l'un et l'autre dans notre manière de voir, toi par un séjour plus long à Paris, moi par une connaissance plus ample des campagnes. Quoi qu'il en soit, je suis, je te l'assure, profondément révolté de l'insolence, de la dureté, de la platitude, de la fatuité, de l'égoïsme, de ce qu'on appelle *les gens comme il faut*; ce sont, pour le cœur, la canaille du genre humain. Les vices de la classe inférieure, son avidité, sa stupide admiration pour le luxe et la grandeur, sa servilité, etc., m'affligent plus et me révoltent moins, beaucoup moins, car ces vices sont dus, pour la plupart, à l'ignorance et à la dépendance des classes inférieures, et à l'existence et à l'influence des classes supérieures. En un mot, je me représente les vices des classes inférieures comme le résultat à peu près inévitable de leur position sociale dans l'ordre politique actuel; tandis que les classes supérieures n'ont point, à beaucoup près, la même excuse, ou au moins au même degré, et leurs vices sont bien plus volontaires. Au total, même dans l'ordre social actuel, il y a, tout bien pesé, plus de vertus dans la classe tout à fait inférieure que dans celle tout à fait supérieure; et la première a l'excuse



inappréciable, aux yeux d'un philosophe, d'être victime. Je t'assure, néanmoins, en mettant toute misanthropie de côté, qu'il y a dans la classe moyenne des villes beaucoup de qualités, et qu'au total c'est la fraction la plus estimable de l'espèce humaine.

Quant à moi, je ne suis point, il est vrai, à la campagne, mais je ne suis point non plus à la ville, car je ne suis guère en rapport avec elle. Néanmoins, je forme bien, comme toi, le projet de fixer quelque jour ma résidence à la campagne, mais sans cependant me *dépariser* tout à fait, car il y a ici une certaine classe d'hommes et une certaine classe de choses avec lesquelles je ne cesserai jamais d'avoir des rapports. A ne consulter que mon goût, je serais entièrement de ton avis; mais prends garde que, malgré toi-même et à ton insu, il y ait un peu d'égoïsme dans la résolution que tu projettes, et que tu ne la considères un peu trop exclusivement que par rapport à toi. Sans doute, il faut vivre hors des hommes si l'on veut être heureux, du moins avec nos goûts et nos caractères; mais il faut aussi vivre un peu pour eux, et, en te tâtant bien, tu sentiras, j'en suis sûr, que ce besoin est aussi impérieux pour le bonheur que pour tes besoins personnels. Mon ami, cette classe d'hommes laborieux, francs, estimables, que nous aimons tous deux, elle est opprimée, elle est indignement pillée par ses supérieures; que le fruit de son travail lui profite désormais tout entier; qu'il cesse d'alimenter le luxe infâme et la basse oisiveté de ses *maîtres*; que l'ordre social, jusqu'à présent organisé pour le compte des gens inutiles, le soit entièrement pour les gens utiles: voilà, mon ami, un devoir pour nous, pour nous que sortons de la classe des opprimés, et qui pouvons contribuer un



peu, par nos lumières et par nos facultés, à effectuer ce grand changement. Une foule d'hommes de mérite, se laissent séduire par l'appât des richesses et du pouvoir, se rangent sous la bannière des oppresseurs; d'autres, plus honnêtes, qui répugnent à prendre ce parti, se contentent de rester indifférents et paisibles spectateurs de la lutte. Mais qui donc se mettra du côté des faibles? Mon ami, tu te joindras, nous nous joindrons à un petit nombre d'hommes éclairés qui travaillent franchement à débarrasser le grand nombre de la domination et du pillage du petit; tu ne te contenteras pas de rester neutre, tu contribueras de tout ton pouvoir à la cause générale. Dans des temps moins heureux que le nôtre, ceux qui avaient aperçu nettement le triste sort de la classe travaillante pouvaient se borner à ne pas prendre part au pillage, persuadés qu'ils étaient de l'impossibilité de faire le moindre effort en faveur des travailleurs contre les oisifs; mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi: grâce aux progrès des lumières et de la civilisation, ce qui passait autrefois pour rêve peut commencer à se réaliser; la guerre, le luxe, la misère, le pillage légal et organisé, peuvent disparaître peu à peu; on peut, par des moyens doux et faciles, établir solidement la paix, l'aisance du grand nombre. Quand un tel but peut être atteint, s'isoler entièrement de la société, vivre en simple spectateur, serait égoïsme. Soyons en rapport avec les hommes pour travailler à l'amélioration de leur sort. Certainement la génération actuelle ne verra pas s'accomplir ce grand œuvre, mais elle le verra s'avancer; nous pourrons nous rendre un jour, pour notre petite part, ce délicieuse témoignage:

Nos arrière-neveux nous devront cet ombrage.



Et quant à nous, nous pourrions ajouter, comme le bon vieillard du cher La Fontaine :

Eh bien ! défendez-vous au sage  
De se donner des soins pour le besoin d'autrui ?  
*Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.*

Tu trouveras sans doute, mon ami, que je viens d'user et même d'abuser largement du privilège que je m'étais réservé de faire des digressions ; j'ai même besoin ici d'un privilège nouveau, que j'attends de ta inépuisable bonté, car, en demandant pardon d'avance des digressions et des excursions que je pourrais faire, je n'avais point parlé des plaintes et des utopies. C'est qu'à te dire le vrai, je ne savais point du tout moi-même, en commençant, que je finirais par en venir là. Enfin, je t'ai menacé d'un volume ; tu pourras le diviser en chapitres pour ta commodité, et tu intituleras celui-là *Chapitre des Jérémiaades*, afin de ne pas y retomber, si jamais tu te décides courageusement à relire ma lettre ou plutôt mon épître apostolique : car, en vérité, saint Paul était encore plus court que moi lorsqu'il adressait ses manifestes aux Athéniens ou aux Romains. A vrai dire, c'étaient bien des manifestes, car, en examinant sans aucun préjugé, soit religieux, soit anti-religieux, l'histoire de ces premiers temps de l'Eglise, ou pour mieux dire du Christianisme (car il n'y avait point d'*Eglise* alors), il faut convenir que Jésus-Christ et les apôtres étaient les libéraux de ce temps-là, de véritables philosophes, prêchant l'égalité et la philanthropie, et se faisant pendre par les prêtres et les procureurs généraux de cette époque. Je ne m'étonne pas que dans la révolution on ait appelé Jésus-Christ le premier sans-culotte de l'univers.



Voilà bien encore nne digression tout à fait à la Sterne : je suis résolu aujourd'hui à lasser ta patience. Je ne sais moi-même où cela s'arrêtera. Je t'ai menacé d'un volume, ce n'était peut-être que pour ne pas trop t'effrayer et pour ne pas m'épouvanter moi-même ; mais prends garde.

Enfin, je viens au récit que je voulais te faire de ce qui me concerne. Ignorant la date de ma dernière lettre, je vais peut-être t'exposer à apprendre des choses que depuis longtemps tu sais aussi bien que moi ; mais enfin, on ne peut vaincre sa destinée, et la mienne est, pour aujourd'hui, d'être plutôt trop raconteur que pas assez.

Je crois t'avoir informé que depuis le mois de janvier je ne suis plus professeur à la pension où j'étais, à cause d'une tracasserie qui s'éleva entre l'amour-propre et la bêtise de M. Reynaud, d'une part, et, de l'autre, l'obstination et la conscience mathématique de M. Comte, dont celui-ci, en sa qualité de plus faible, a été la victime, ainsi que cela doit être sur la meilleure des planètes possibles ; l'un s'entêtant à trouver excellents ses chers ouvrages, et à vouloir, en conséquence, qu'on les enseignât ; l'autre s'obstinant à les trouver détestables et à refuser de les enseigner. Mais je ne considère pas cet événement comme du tout fâcheux, car rien ne m'est insupportable comme la dépendance, et surtout celle d'un homme médiocre.

Depuis cette époque, j'ai continué à donner des leçons particulières, et actuellement je suis tout à fait en vacances sous ce rapport. A la rentrée, il m'en reviendra, j'espère, plus que je n'en voudrais.

Quant à mon second moyen d'existence, je te dirai que, vu la loi sur le cautionnement des écrivains



périodiques, le *Politique* a cessé de paraître aussitôt après la promulgation de cette agréable loi. Depuis lors, je travaille au *Censeur Européen*, de MM. Comte et Dunoyer, et peut-être as-tu déjà vu de mes articles dans ce journal quotidien; il y en avait deux entr'autres, un dans le numéro du 16 juin et l'autre dans celui du 17 juillet, que je désirerais que tu eusses lu. Je n'ai pas jusqu'à présent été un collaborateur très assidu de ces patriotes vraiment estimables, mais j'y mettrai désormais plus d'activité. \* Les articles sont assez bien payés, et, si le journal réussit bien, comme je l'espère, j'aurai là, je t'assure, un très-solide, très bon et très-honorable moyen d'existence. Le caractère de ce journal jouit de l'estime de toutes les personnes honnêtes, même de celles qui ne partagent pas nos opinions. Je te dirai, à ce propos, que, s'il vient à ta connaissance quelque fait politique que tu croies digne d'être connu, tu me feras plaisir de me l'envoyer; je l'insérerais sous la rubrique *Béziers*. Attache-toi surtout aux vexations, actes arbitraires, dénis de justice, etc., etc., etc.

Voilà, mon ami, dans le passé, pour ce qui concerne mes intérêts pécuniaires. Quant à l'avenir, je te dirai que je ne songe plus à entrer dans l'Université: cette fille aînée de nos rois n'a pas beaucoup de temps à vivre, selon toutes les apparences, et au dire même des gros bonnets de cet ordre, qui ne se font pas illusion sur la durée de ces abus-là. Il y a grande apparence que d'ici à deux ou trois années peut-être, cette vieille fille ira rejoindre ses aïeux

\* Tu penses bien que je ne voudrais pas que cette nouvelle parvint à la connaissance de mes parents. Cependant, comme je signe souvent mes articles en toutes lettres, ils le sauront sans doute un jour, et, au fait, il faut bien qu'ils l'apprennent, vu que je compte faire ce métier fort longtemps. Mais je préfère qu'ils l'apprennent ainsi plutôt que directement.



dans le grand fleuve des ténèbres et de l'oubli. Dès cette session on lui portera quelques coups, mais qui ne seront pas mortels; il n'est pas même à désirer qu'ils le fussent, car les idées ne sont pas encore assez nettes et assez convenues pour qu'il soit utile de tuer dès ce moment l'Université: on ne pourrait guère mettre encore à la place un meilleur plan d'instruction. D'ici à quelques années, au contraire, on aura discuté la question et on sera en état d'organiser de meilleures bases. Il paraît que le mode des concours pour la nomination aux chaires, dont l'utilité est évidente dans les écoles de médecine et de droit, sera généralisé, et alors on pourra se flatter d'obtenir sans intrigues une place honorable dans une institution régénérée.

Quant à mes affaires que je puis appeler *de famille* (puisqu'aux titres près je suis époux et père dans toute la valeur naturelle de ces deux mots), j'ai eu, depuis que je ne t'ai écrit, de grandes inquiétudes pour ma fille. Les médecins l'avaient même à peu près condamnée, mais je l'ai mise à la campagne depuis trois mois, et je me suis convaincu par le fait que sa maladie n'avait d'autre cause que l'air vicié de Paris; elle se porte continuellement de mieux en mieux, et j'espère que je la sauverai. Je m'y attache de jour en jour davantage, et j'espère bien que cet *enfant de l'amour* aura un jour tout l'esprit et toute la sensibilité que les apparences physiologiques m'annoncent en elle. Comme elle n'est qu'à trois lieues de Paris, je puis aller souvent la voir; j'y étais hier.

Pour mon amour, tu sens qu'ayant déjà deux ans d'existence, il doit être bien caduc; mais enfin l'amitié en tient lieu, et l'attachement que m'inspire



ma fille donne un caractère particulier à cette amitié-là. Je ne sais ce que tout cela deviendra par la suite; mais je ne cherche pas à le prévoir, et je me contente de prendre les choses comme elles sont, et d'en jouir provisoirement autant qu'il est possible. Je commence néanmoins à sentir ma liberté un peu gênée par l'assiduité à laquelle j'ai accoutumé mon amie, assiduité que je me crois, par conscience, par probité et par délicatesse, obligé de continuer, même depuis qu'elle ne m'est plus aussi agréable. Mais que veux-tu? Les femmes en général et collectivement ont tant à souffrir des mâles de leur espèce, qu'en particulier je me crois obligé de compenser autant que je le puis les torts généraux de mon sexe. Car, en vérité, mon ami, l'horrible loi du plus fort, que les hommes ont su modifier à leur égard, bien qu'elle soit encore loin d'être détrônée, règne entièrement de la masse des hommes à l'égard de la masse des femmes, et, en détail, elle ne s'exerce aussi que trop. Une femme, dans l'ordre social actuel, est regardée par les lois, et presque toujours par les hommes, souvent moins libéraux que nos codes eux-mêmes, comme un meuble, comme un joujou destiné de tout éternité au bon plaisir et à l'usage de sa Magesté *l'Homme*, qui, par la grâce de Dieu et par la force de ses muscles, est constitué propriétaire de l'animal domestique appelé *femme*; à peu près comme dans les colonies, où un blanc est propriétaire de ses noirs, ou plutôt comme en Pologne, en Russie, en Hongrie, en Bohême, etc., etc., et, il y a quelques siècles, dans toute l'Europe, où un seigneur est *maître* de ses *serfs*. On déguise, dans *la bonne compagnie*, cette triste condition des femmes, par beaucoup de fadaïses qu'on leur débite, par de mauvais quatrains



où on leur répète qu'elles sont les *maitresses*, les *dominatrices*, que les hommes sont leurs *esclaves*, et autres bêtises de cette force; mais tout cela ne change point l'état des choses, et pour en juger il suffit d'examiner le sort des femmes dans les classes inférieures, où l'on dit les choses tout crûment comme elles sont, aussi bien que l'intérieur des ménages dans les classes supérieures. Je crois que l'on peut dire, sans exagérer, que, si la triste condition des femmes n'était point modifiée par les sentiments que fait naître dans l'homme le besoin physique de l'amour, elles seraient purement et simplement des serfs de glèbe, et même pis; vois ce qu'elles sont chez les sauvages: de pures bêtes de somme. Chez nous, quel est le sort de celles qui n'ont point de fortune par elles-mêmes? Le travail le plus assidu et le moins soldé, qui leur manque même très-souvent, vu que les hommes ne leur ont laissé qu'un très-petit nombre de professions, et des moins lucratives; ou bien le libertinage, c'est-à-dire la vente de leur personne, soit au premier venu, soit au plus offrant et dernier enchérisseur. Je m'étonne toujours, en faisant ces réflexions, qu'il puisse exister des femmes qui ne soient pas libérales; il me semble entendre un serf de Russie parler en faveur de l'esclavage des noirs des Antilles. Il est certain que la loi du plus fort ne cessera de s'exercer à l'égard des femmes que lorsqu'elle aura cessé entièrement de se faire sentir à l'égard des hommes; cela est inévitable et dans la nature des choses: aussi les femmes sont directement et personnellement intéressées, comme femmes, aux progrès de l'ordre social, et ce qui le prouve, c'est qu'en effet l'histoire montre que le sort des femmes s'est constamment amélioré dans la pro-



portion des progrès de la civilisation... Mais je crois, en vérité, que je vais t'assommer d'une dissertation politique sur les femmes. Je suis aujourd'hui en grand train de moraliser. Cela tient, en y pensant bien, à ce que je ne puis guère moraliser qu'avec toi : je n'ai autour de moi, excepté un très-petit nombre de personnes, que des *connaissances* ; toi seul es mon ami, toi seul sympathises complètement avec moi. Ah ! si nous étions ensemble, combien nous philosopherions ! J'espère bien que ce temps-là arrivera un jour. Nous sentons si bien l'un et l'autre le plaisir de philosopher, plaisir qui coûte si peu, qui procure tant de jouissances, et qui est cependant connu de si peu d'hommes !

Je n'ai aucune nouvelle politique intéressante à t'annoncer. Tu connais le résultat satisfaisant des élections ; l'année prochaine nous serons en bon nombre dans la Chambre. Les journaux, et mieux encore les cloches, les canons, les proclamations, t'auront sans doute appris la nouvelle étonnante, admirable, inattendue, de la naissance de la petite princesse. Tu auras sans doute déjà lu des vers, à tant par hémistiche, qui vantent les grâces, les vertus, l'esprit, le bon sens, le jugement exquis, et peut-être même les connaissances profondes et variées, la sensibilité ingénieuse et délicate, etc., etc., de la petite altesse royale de trois ou quatre jours. On a déjà eu l'impudeur de faire représenter deux vaudevilles, auxquels des hommes ont osé mettre leur nom, en l'honneur de cet événement. Il faut cependant avouer que l'on n'a point fait, et certainement on ne fera point, à son égard, tant de turpitudes qu'on en a fait à l'occasion de la naissance de l'enfant Bonaparte : nos maîtres ont



gagné en pudeur depuis cette époque, ou, pour mieux dire, le publique a gagné en bon sens et en dignité.

L'on jouit ici, je te l'assure, d'une très grande liberté de parler, et même d'écrire. Il n'y a que les journaux et les hommes purement ministériels qui s'avilissent par des bassesses et des flagorneries, et toute ce qu'ils disent est bientôt relevé et mis à sa place par les journaux des deux bords.

On t'a dit, à ce qu'il me semble, que j'étais occupé dans ce moment d'un ouvrage considerable, qui devait me faire beaucoup d'honneur et de profit. La renommée, selon sa louable coutume, a diablement exagéré les choses. Mais enfin, puisque tu désires être au courant, je vais t'y mettre.

Il est vrai que j'ai conçu le plan d'un ouvrage sur les mathématiques, qui pourra être assez important, si je m'y prends bien; mais je t'assure qu'il n'est point encore prêt à être exécuté, car le plan est achevé depuis à peu près un an et il n'y a point encore une ligne de faite de l'exécution. Il est vrai que ma tête a beaucoup travaillé dessus, ce qui revient au même, mais enfin il n'y a rien de fait. J'ai montré le plan à quelques savants, et particulièrement à Poinsot, excellent juge en cette matière: ils l'ont pleinement approuvé, et ils m'ont beaucoup encouragé à pousser l'exécution. Mais je n'ai garde; je ne veux pas me presser, l'ouvrage serait mauvais. J'ai été quatre mois à faire le plan, mais je suis sûr que je n'y ai pas mis encore assez de temps: un plan bien conçu est les cinq sixièmes du travail, pour le moins. Ainsi il faudra que j'aie changé mon plan encore, deux ou trois fois avant de m'y tenir et d'exécuter, supposé même que mes occupations m'en laissent le loisir, ce qui n'est pas probable de quel-



que temps encore. Comme je ne trouve pas encore que mon plan soit mauvais, je suis certain qu'il n'est pas temps, parce qu'il doit pouvoir s'améliorer ; j'attends que mes réflexions m'en aient fait découvrir les défauts pour me livrer à ce travail ; j'ai pour règle constant de regarder comme imparfait et mauvais tout ce qui ne se montre pas perfectible, persuadé que je suis qu'il n'y a rien d'absolu, et qu'il y a toujours quelque défaut capital dans tout ce qui paraît absolument bon. Enfin, je te dirai cependant ce que c'est. L'ouvrage roulera sur la philosophie des mathématiques ; en voici, autant que je puis te l'exprimer si sommairement, les motifs et l'esprit.

L'esprit de l'homme, considéré en lui-même, ne peut pas être un sujet d'observation, car chacun ne peut point, évidemment, l'observer dans autrui ; et, d'un autre côté, il ne peut pas non plus l'observer dans lui-même. Et, en effet, on observe les phénomènes avec son esprit ; mais avec quoi observerait-on l'esprit lui-même, ses opérations, sa marche ? On ne peut pas partager son esprit, c'est-à-dire son cerveau, en deux parties, dont l'une agit, tandis que l'autre la regarde faire, pour voir de quelle manière elle s'y prend ; croire cela possible, c'est tomber dans la même erreur, c'est se faire la même illusion que lorsqu'on dit que nous voyons les objets parce que leurs images se peignent au fond de l'œil. Mais avec quoi voyez-vous les images ? répondent les physiologistes. Il vous faudrait un autre œil pour les regarder, si les impressions lumineuses agissaient comme *images* sur votre rétine. Il en est de même ici : vous voulez observer votre esprit, mais avec quoi le regarderez-vous ? Il vous en faudrait un autre pour l'examiner.



Il résulte de là que les prétendues observations faites sur l'esprit humain considéré en lui-même et à *priori* sont de pures illusions; et qu'ainsi tout ce qu'on appelle *logique, métaphysique, idéologie*, est une chimère et une rêverie, quand ce n'est point une absurdité. Les bons esprits sont depuis longtemps assez bien d'accord sur ce point; mais je ne sache qu'on se soit ainsi rendu compte de ce résultat.

Ce n'est donc point à *priori*, dans sa nature, que l'on peut étudier l'esprit humain et prescrire des règles à ses opérations; c'est uniquement à *posteriori*, c'est-à-dire d'après ses résultats, par des observations sur ses faits, qui sont les sciences. C'est uniquement par des observations bien faites sur la manière générale de procéder dans chaque science, sur les différentes marches que l'on y suit pour procéder aux découvertes, sur *les méthodes*, en un mot, que l'on peut s'élever à des règles sûres et utiles sur la manière de diriger son esprit. Ces règles, ces méthodes, ces artifices, composent dans chaque science ce qui j'appelle *sa philosophie*. Si l'on avait des observations de ce genre sur chacune des sciences reconnues comme positives, en prenant ce qu'il y aurait de commun dans tous les résultats scientifiques partiels, on aurait la philosophie générale de toutes les sciences, la seule logique raisonnable. Tu vois par là que les philosophies et la philosophie générale seraient des sciences tout aussi sûres que les autres, perfectibles comme les autres, qui avanceraient en proportion des autres et qui les feraient avancer à leur tour. Les résultats généraux de la philosophie d'une science qui seraient transportables dans les autres, ou dans quelque autre seulement, y seraient appliqués, et les sciences suivraient dans leurs progrès



une marche beaucoup plus uniforme et en même temps beaucoup plus sûre. Il y a incontestablement, aujourd'hui, certaines méthodes dans la chimie ou la physiologie, qu'il serait utile de transporter dans les mathématiques, et réciproquement; on ne le fait point, et pourquoi? C'est que chaque savant est occupé à faire aller sa science particulière, et ne s'avise point d'extraire et d'apporter des secours aux autres savants, ni d'en aller chercher chez eux. Cela ne peut pas être même, sans quoi les sciences particulières seraient négligées. Il faut donc qu'il y ait pour chaque science en particulier une classe de savants uniquement occupés d'en observer les méthodes, de les comparer, de les généraliser, de les perfectionner, et, en sus de tout cela, une classe de philosophes généraux occupés uniquement de même à observer ces différentes philosophies, à les comparer, à les généraliser et à les perfectionner par leurs rapports mutuels. C'est là ce qui ferait marcher les sciences bien plus rapidement, et ce qui, en même temps, les rendrait bien plus utiles à la masse dans leurs applications aux besoins de l'homme. Veux-tu un exemple frappant de la nécessité de cette classe de travaux? Je le prends dans l'histoire des mathématiques. Diophante et les Arabes ont commencé l'algèbre en imaginant de remplacer les mots par des lettres simples pour désigner les inconnues, et tu sais quel pas a fait faire ce commencement de langage algébrique. Il semble qu'il n'y avait de là qu'un pas à l'idée de représenter aussi les données par des signes abrégés et de former ainsi la langue algébrique en entier. Eh bien, on a été trois siècles à faire ce pas-là, puisque c'est Viète, contemporain de Descartes, et Wallis, qui l'ont fait les premiers.



Une telle lenteur est inconcevable ; cependant le fait est certain. Quelle en est la cause ? C'est évidemment que les mathématiciens, uniquement occupés de se servir de leur méthode, ne songeaient pas et ne pouvaient songer à la perfectionner que lorsqu'ils auraient épuisé tout ce qu'ils pouvaient faire avec elle, et que des questions nouvelles plus composées leur auraient fait sentir la nécessité de nouveaux perfectionnements. S'il eût existé à cette époque une classe de mathématiciens philosophes, ils auraient examiné le pas fait par les Arabes, ils auraient recherché à quoi pouvaient tenir les avantages de cette notation, et ils auraient été conduits à proposer aux mathématiciens exécutants d'en étendre l'usage ; cela est évident, car on devait nécessairement arriver là si on s'était mis à réfléchir sur la méthode, au lieu de l'appliquer.

Ce que je viens de te dire composera, étant développé suffisamment et appuyé de faits nombreux, pris autant que possible dans l'histoire de toutes les sciences, l'introduction et la partie réellement la plus importante de mon travail, celle à laquelle j'attache le plus de prix.

Tu conçois, d'après cela, que le reste sera l'exécution, autant que je le pourrai, relativement aux mathématiques, de la conception générale établie dans l'introduction. J'ai choisi les mathématiques de préférence, d'abord parce que c'est la science que je possède le plus en détail, ensuite parce qu'étant la plus avancée, elle est précisément celle qui doit avoir le plus besoin de philosophie et pour laquelle on peut mieux la faire. Le degré de niaiserie, d'imphilosophisme, des mathématiciens, leur défaut d'ensemble et d'accord dans les idées, sont incon-



cevables Tel pousse hardiment telle partie des mathématiques, qui ne s'est jamais rendu compte à lui-même des rapports de cette partie... \* des mathématiques, à plus forte raison des rapports de cet ensemble avec celui de toutes les connaissances humaines, et n'a jamais examiné à quoi tenait la bonté et la justesse presque mécaniques des méthodes dont il s'est servi; qui, en un mot, n'a fait d'attention qu'aux résultats, et a été toute sa vie une véritable *machine à calculs*, exactement analogue à celle que Pascal avait inventée et exécutant seulement... ment plus compliquée. Tu dois reconnaître à ces traits beaucoup de mathématiciens de ta connaissance, qui n'ont ni esprit, ni jugement, ni bon sens: ... tout cela pour eux.

Adieu, mon cher ami, j'espère que j'ai répondu assez largement à toutes tes questions, et je te laisse le temps de succomber au sommeil qui t'obsède: je te souhaite une bonne nuit et des rêves agréables. Puissent mes philosophies et ma morale ne pas te poursuivre dans ton sommeil! Ton ami pour la vie,

COMTE.

Au moment où je signais ma lettre, on vient de me remettre une lettre de Lacanue, qui m'annonce la mort de mon pauvre Cabanes. Je ne craignais que trop ce funeste événement: son silence, son retour qui se retardait tant, et sa maladie que je n'ignorais pas, me faisaient penser que je devais te

\* Ces points et les suivants indiquent les mots manquant à l'original par suite de la rupture du cachet de la lettre. (Note de l'Éditeur)



perdre, que je l'avais peut-être déjà perdu!... Cependant qui aurait pu croire que ce serait si tôt? Atroce providence, s'il en existe une! qu'avait donc fait ce malheureux jeune homme?... Ah! mon cher Valat, tu ne l'as pas connu intimement comme moi; tu n'a pas été à même d'apprécier par des rapports suivis toute la bonté, toute la délicatesse, toute la sensibilité de son cœur, toute la justesse et la sagacité de son esprit vraiment philosophique, toute la douceur, la franchise, l'amabilité de son caractère, son dévouement pour ses amis, son adoration pour ses parents, sa tendre et touchante philanthropie... Oh ciel! toutes ces estimables qualités sont donc perdues pour jamais!... Quelles sombres idées cette catastrophe me suggère!... Sommes-nous donc aussi, mon cher Valat, destinés à périr à la fleur de notre âge?... Oh! du moins, j'espère, si un pareil sort nous attend, que je mourrai avant toi: il est trop cruel de survivre...

Il est mort de la poitrine; ses facultés morales n'ont souffert aucune altération. Sa mort a été digne de sa vie, il a expiré en vrai philosophe; d'indignes prêtres ne sont pas venus insulter à sa dernière heure, et gourmander sa belle âme... Pauvre jeune homme! il a contribué au bonheur de tous ceux avec qui il a eu quelques relations... Quel chrétien peut en dire autant?

Adieu, mon cher Valat. Je ne sais ce que je fais, ni ce que j'écris. Il est bien heureux que j'eusse fini ma lettre avant de recevoir cette nouvelle... Mon ami, réponds-moi tout de suite, je t'en conjure; je craindrais pour ta santé... Conserve-la bien, je t'en conjure, cette santé qui m'est si précieuse, et qui me devient encore plus nécessaire par ce cruel



événement... J'avais deux excellents amis, il ne m'en reste plus qu'un... Adieu, je vais me jeter sur mon lit, et j'essaierai de pouvoir dormir; il est minuit.

- 2) Lettre à Valat. — Supplément à la lettre précédente. Réponse aux réflexions de Valat sur la gloire. Pourquoi il ambitionne d'être, par ses travaux, membre de l'Institut. La gloire et le bonheur. Ses motifs pour se livrer à des travaux qu'on attribue vulgairement à l'amour de la gloire: 1° le plaisir qu'il éprouve à travailler; 2° le bien que ses travaux peuvent faire à ses semblables. Ses deux ordres de travaux: scientifiques et politiques. Son aversion pour les travaux scientifiques sans utilité sociale. Exercer son intelligence sur des objets importants au bonheur des hommes, et la pensée de contribuer un peu quelque jour à l'amélioration du sort du genre humain, sont pour lui l'élément le plus important du bonheur. Influence qu'il espère de sa réputation scientifique sur ses travaux politiques. Désir de connaître les réactions que l'étude de l'économie politique a exercées sur les opinions de Valat. Il s'intéresse extrêmement à ce que celui-ci se forme les idées les plus justes. Sur l'ardeur prosélytique des premiers chrétiens. Jugement sur le général Cambrédon.

P. 8. — Allusion aux délais de sa correspondance avec ses parents.

*A Monsieur VALAT, à Montpellier.*

Paris, le 28 Septembre 1819.

Bien que je t'aie écrit, il y a seulement quatre jours, une lettre de laquelle tu te souviendras sans doute longtemps, vu l'ennui prolongé qu'elle t'a causé, au risque de passer pour un ultra-ennuyeux, je vais t'obliger encore à digérer une épître supplémentaire; car, en relisant ta lettre après que la mienne a été envoyée, je me suis aperçu que, malgré mon épouvantable prolixité, je n'avais pas répondu à tout ce que tu me demandais dans ta courte lettre. D'ailleurs, mon cher ami, je puis bien t'affirmer très-sérieusement que, si tu éprouves à me lire le dixième seulement du plaisir que je sens à t'écrire,

notre correspondance doit nous rendre singulièrement heureux. Tu diras, sans doute, à ce propos : Pourquoi l'as-tu négligé pendant plus de trois mois ? Le pourquoi ? Je te l'ai dit dans l'introduction de mon dernier volume.

En rouvrant ta lettre, je vois que je ne t'ai rien dit au sujet de tes réflexions sur la gloire et sur ses inconvénients. Elles me paraissent fort judicieuses ; mais je t'assure, mon ami, qu'elles portent à faux, car la gloire est une méchante catin, dont je n'ai jamais été et dont, j'espère, je ne deviendrai jamais amoureux. La gloire n'est à mes yeux qu'un préjugé, aussi ridicule et certainement aussi funeste que bien d'autres. Être un grand homme, un homme dont on parle ou dont on parlera, n'est point du tout mon ambition ; être un homme heureux, soit qu'on en parle, soit qu'on n'en sache ou qu'on n'en dise rien, cela est beaucoup plus solide, et c'est là où je vise. Je ne dis point, sans doute, que je serais totalement insensible au plaisir d'entendre parler de moi d'une manière avantageuse ; je crois que c'est impossible à notre nature, dans la composition de laquelle la vanité entre toujours pour quelque chose, malgré tout le soin qu'on peut y mettre. Mais je veux dire que je n'apprécie point ce plaisir assez haut pour faire à sa recherche le sacrifice du moindre bonheur réel. Les plaisirs de vanité, en général, nous touchent fort peu, et celui-là, quoique le plus précieux de ce genre, est bien creux, à mon avis. Ainsi, ne me fais pas l'injure de me croire épris de fumée. J'aime et je désire de la réputation, non pas pour le plaisir de faire bavarder les badauds sur mon compte, mais pour les avantages positifs qu'elle procure, et uniquement comme moyen d'acquérir un



peu d'aisance, en un mot une existence agréable, quoique médiocre, et même comme médiocre. C'est là, je t'assure, le motif secret pour lequel beaucoup plus de gens qu'on n'imagine paraissent aimer la gloire; car je t'assure qu'on met sur le compte de l'amour de la gloire beaucoup de choses qui ne se rapportent véritablement qu'à l'amour du bonheur. Sais-tu pourquoi? Tel qui rougirait d'avouer qu'il désire et qu'il recherche l'aisance ne rougit point, et se vante, au contraire, de désirer et de rechercher la gloire; cela est beaucoup plus *noble* dans l'opinion des badauds, à laquelle il n'est pas d'homme qui ne soit obligé de faire quelques concessions. L'origine de cette idée de *noblesse* attachée à l'amour de la gloire vient, je crois, des succès et des triomphes des conquérants, seul genre de succès qui ait été et qui soit encore pour beaucoup de monde regardé comme *noble*, et succès dont le principe est bien, en effet, l'amour de la gloire dans toute son exécration extravagante. Nous avons renversé l'ancien régime, mon cher ami, et le voilà, j'espère, enterré pour toujours; mais il s'en faut encore diablement que nous ayons aussi renversé les idées qu'il a fait naître; presque toutes nos idées morales s'y rattachent encore. Quoi qu'il en soit, pour ne pas entrer dans une divagation politique, et rentrant dans mon sujet, je suis persuadé, pour l'honneur de la raison humaine, qu'il y a très-peu de gens aimant vraiment la gloire; à l'exception de quelques fous de la classe des Bonapartes, presque tous ceux qui paraissent courir après la gloire courent réellement après le bonheur, au moins dans le principe. Dans tous les cas, c'est ainsi que je pense. Ainsi, pour te parler à ce sujet d'une manière positive, je te dirai



que j'ambitionne d'être le plus tôt possible, par mes travaux, membre de l'Institut, parce qu'alors je serai à peu près sûr de me faire une existence comode et assurée. Je t'avoue que je trouve plus simple d'obtenir ainsi mon existence. par des ouvrages et par la réputation qu'ils pourront me faire, que d'aller la mendier à la porte de quelque sot titré. D'ailleurs, quand même cela ne serait pas plus simple, et plus sûr, ce que je ne crois pas, le second parti répugne tellement à mon organisation que je me laisserais plutôt mourir de faim que de le prendre. Tu vois, mon ami, qu'il ne s'agit point de gloire dans tout cela, mais tout bêtement et tout vulgairement de bonheur. Je suis bien résigné, jusqu'à l'époque dont je te parle, si jamais elle arrive, à mener une vie précaire, persuadé que le moyen que je prends pour en acquérir une assurée est le seul à ma convenance. Mais, au fond, cette route n'est pas si étrange qu'on le croit; beaucoup de gens la suivent, chacun dans son genre. Celui qui veut faire sa petite fortune dans le commerce cherche d'abord à acquérir de la réputation, qui est la *gloire* de son état. Ce n'est pas pour le plaisir creux d'entendre dire: Monsieur un tel vend très-bien, il a de fort bonnes marchandises; c'est afin d'attirer les chalands. Eh bien, je considère la gloire absolument comme ce bon marchand de la rue Saint-Denis, qui, au fond est beaucoup plus philosophe qu'il n'imagine et qu'on ne l'imagine. Ainsi, j'espère que me voilà disculpé entièrement à tes yeux du soupçon de *gloriotisme*.

Mais, en second lieu, j'ai d'autres motifs, qui sont aussi, je crois, plus communs qu'on ne pense, pour me livrer à des travaux qu'on attribue vulgairement à l'amour de la gloire; ces motifs sont, en



deux mots : 1° le plaisir que j'éprouve à travailler ; 2° le bien que mes travaux peuvent faire à mes pauvres semblables. Mes travaux sont et seront de deux ordres, scientifiques et politiques. Les premiers se rapportent au premier mobile principalement, et les autres au second. Je dis *principalement*, car je ferais très-peu de cas des travaux scientifiques, si je ne pensais perpétuellement à leur utilité pour l'espèce ; j'aimerais autant alors m'amuser à déchiffrer des logoglyphes bien compliqués. J'ai une souveraine aversion pour les travaux scientifiques dont je n'aperçois pas clairement l'utilité, soit directe, soit éloignée ; et, en second lieu, je t'avoue aussi que, malgré toute ma philanthropie, j'apporterais beaucoup moins d'ardeur aux travaux politiques, s'ils ne donnaient pas prise à l'intelligence, s'ils ne mettaient pas mon cerveau fortement en jeu, en un mot s'ils n'étaient pas *difficiles*. Tel je suis, et tels, je crois, sont beaucoup d'autres ; j'ai seulement sur eux l'avantage d'être un peu plus franc. Pour te pouvoir que la *gloire* n'entre pour rien dans mes projets de travaux, je te dirai que j'ai beaucoup plus de plaisir à concevoir, à produire, qu'à publier, et que pour les travaux scientifiques, du moins, dont l'utile influence n'exige pas une subite publication, je consentirais très-volontiers à les laisser en portefeuille toute ma vie, si ce n'était l'effet utile que j'en espère pour moi, et que je t'ai expliqué plus haut. En un mot, le plaisir d'exercer mon intelligence sur des objets important au bonheur des hommes, et la pensée de contribuer un peu quelque jour à l'amélioration du sort du pauvre genre humain sont, avec le désir de me faire une petite existence commode et assurée, les trois motifs qui me portent à travailler et à écrire,



les deux premiers étant pour moi l'élément le plus important du bonheur. Cependant, j'en oubliais un quatrième, qui est encore une spéculation, car je suis intéressé en diable. Je sens que la réputation scientifique que je pourrais acquérir donnerait plus de valenr, plus de poids, plus d'influence utile à mes sermons politiques. Car il est vrai de dire, à la honte des savants, que les vérités politiques ne sont pas, en général, cultivées par les gens les plus capables. Comme elles ne donnent ni à diner, ni à souper, comme elles ne font pas obtenir de places, de pensions, de cordons, de crachats, etc., etc. (je parle, comme tu vois, de la vraie politique, de la politique morale, et non du machiavélisme déguisé en libéralisme, ou, si tu veux, du bonapartisme), il en résulte que MM. les savants et les gens capables en général aiment mieux se ranger du parti du pouvoir, du gaspillage et de la guerre, que de celui de la liberté, de l'économie et de la paix. Il suit de cet état des choses que, lorsqu'un homme à réputation scientifique se mêle de politique libérale, il est admiré comme une bête curieuse, qu'il est écouté plus volontiers et avec plus d'utilité.

Voilà, mon cher ami, autant que je suis capable de m'analyser moi-même (ce qui est toujours fort difficile à faire exactement, si même cela est possible), voilà l'examen et la revue complète de mes motifs de travail. Je ne crois pas que personne se soit jamais avisé ainsi de se déshabiller de son mieux ; il est vrai que ce n'est que pour toi, uniquement pour toi, que je me permets cette nudité philosophique. Tu en jugeras comme tu voudras ; mais, dans tous les cas, je serais curieux de savoir ton jugement *in petto*, franc et net.



En voilà, j'espère, bien assez sur mon compte, et même beaucoup trop; j'ai maintenant à te faire une petite question. Tu m'as dit, je me le rappelle, dans le temps, que tu avais lu et étudié l'économie politique dans Say, et que tu étais fort content de cette science. Donne-moi, je te prie, là-dessus, quelques renseignements plus développés; dis-moi quelles sont les principales notions que cette étude a rectifiées en toi, quelles réflexions elle a fait naître, quelles idées elle te donne de l'ensemble de la société. Je m'intéresse extrêmement à ce que tu te formes les idées que me semblent les plus justes, car, sans avoir l'ardeur du prosélytisme en général, on peut très-bien l'avoir pour ses amis; mais, de plus, je m'intéresse beaucoup à la propagation de cette belle science, et je suis persuadé que tu es comme moi, et qu'à peine une idée importante a poussé dans ta tête, tu éprouves le besoin de la répandre et d'éclairer autant que possible. Ce principe existe plus ou moins chez tous les hommes. C'est là ce qui portait irrésistiblement, dans l'origine, la troupe libérale de Jésus-Christ et de ses camarades à se faire pendre ou brûler par les ultras de leur temps. De nos jours, Dieu merci, on n'a pas besoin d'être aussi ardent en propagation d'idées, et on peut l'être à beaucoup meilleur marché.

J'ai vu, un de ces jours, le bon général Campredon; il est à Paris jusqu'à la fin d'octobre. C'est un bien digne homme.

Adieu, mon ami; sois, je t'en prie, encore plus bavard que moi, si la chose est possible.

Ton ami pour la vie,

COMTE.

Ne dis pas, je t'en prie, à mes parents, que je



t'ai écrit à de si courts intervalles : ils pourraient se plaindre de la concurrence. Je leur écrirai désormais plus souvent.

c) EXTRAIT de la lettre d'Auguste Comte, du 5 Octobre 1843, à Stuart Mill.

.....

Plus je réfléchis à notre grave dissentiment sociologique et biologique sur la condition et la destination sociale des femmes, plus il me semble propre à caractériser profondément la déplorable anarchie mentale de notre temps, en montrant la difficulté d'une suffisante convergence actuelle jusque chez les esprits d'élite entre lesquels existe, déjà, outre la sympathie native, une communion logique aussi fondamentale que la nôtre, et qui pourtant divergent, au moins momentanément, sur l'une des questions les plus fondamentales que la sociologie puisse agiter, sur la principale base élémentaire, à vrai dire, de toute véritable hiérarchie sociale. Un tel spectacle serait même propre à inspirer une sorte de désespoir philosophique sur l'impossibilité ultérieure, comme le prétendent les esprits religieux,\* de constituer une vraie concordance intellectuelle sur des bases purement rationnelles, si d'ailleurs une profonde appréciation habituelle de notre état mental et même une suffisante expérience personnelle ne tendaient à me convaincre nettement que la situation actuelle de votre esprit ne constitue réellement, à cet égard, qu'une phase nécessairement passagère, dernier reflet indirect de la grande transition négative.

\* *Religieux*, à cette époque, était, pour Auguste Comte, de même que pour ses contemporains, synonyme de *Théologique*.—R. T. M.



Tous les penseurs qui aiment sérieusement les femmes, autrement qu'à titre de charmants jouets, ont, de nos jours, passé, je crois, par une situation analogue; je me rappelle très-bien, quant à moi, le temps où l'étrange ouvrage de miss Mary Wooltoncraft (avant qu'elle eût épousé Godwin) me produisait une forte impression. C'est même surtout en travaillant directement à éclaircir pour les autres les vraies notions élémentaires de l'ordre domestique, que j'ai mis irrévocablement mon esprit, *il y a environ vingt ans*, à l'abri définitif de toute semblable surprise du sentiment. Je ne doute pas que mon appréciation spéciale de ce principe fondamental, dans l'ouvrage que je vais commencer, ne suffise à dissiper, sous ce rapport, toutes vos incertitudes si, avant ce moment, vos propres méditations ne devaient essentiellement cette importante démonstration, dont nous pourrions prématurément causer un peu dans notre fraternelle entrevue.

.....

(Lettres d'Auguste Comte à John Stuart Mill,  
1841—1846. ps. 183—184.)



d) Écrits d'Auguste Comte, dus à ses tendances intellectuelles (suite).

## Essais sur quelques points de la Philosophie des Mathématiques

### PRÉFACE

Du point de vue où il faut être placé pour écrire sur la philosophie des mathématiques.

### INTRODUCTION

§ 1<sup>er</sup> Du caractère que doivent avoir les grands travaux mathématiques au XIX<sup>e</sup> siècle, ou du genre de perfectionnement que les mathématiques doivent recevoir, dans l'état actuel des lumières, conformément à la marche naturelle de l'esprit humain.

§ 2. Du besoin de philosophie en mathématiques, commandé par l'état présent et la tendance actuelle de la civilisation.

### PREMIÈRE PARTIE — *Arithmétique*

Chapitre 1<sup>er</sup> De la fausse division des nombres en abstraits et concrets.

Chapitre 2. Du système de numération des Arabes.

### DEUXIÈME PARTIE — *Algèbre*

Chapitre 1<sup>er</sup> Considérations générales sur l'algèbre considérée comme une langue.

Chapitre 2. Comparaison entre la langue ordinaire et la langue arithmétique.

Chapitre 3. Comparaison entre la langue ordinaire et la langue algébrique.



Chapitre 4. Comparaison entre la langue arithmétique et la langue algébrique.

Chapitre 5. Résumé et conclusion de ces trois comparaisons.

Chapitre 6. Des effets généraux des signes pour la combinaison des idées.

Chapitre 7. Ce que c'est que l'algèbre, sous le rapport philosophique.

#### TROISIÈME PARTIE — *Géométrie*

Chapitre 1<sup>er</sup>. La géométrie considérée comme une partie de la physique.

Chapitre 2. De la division et de la méthode dans l'exposition de la géométrie.

#### QUATRIÈME PARTIE — *Considérations détachées*

Chapitre 1<sup>er</sup>. Du genre principal et du principal degré d'utilité de l'étude des mathématiques, ou discussion de cette question : l'étude des mathématiques contribue-t-elle à rendre l'esprit juste ?

Chapitre 2. De l'analyse et de la synthèse.

Chapitre 3. De l'idée *mesure*, en mathématiques.

Chapitre 4. De l'absolu, en mathématiques.

Chapitre 5. Des quantités négatives.

Chapitre 6. De l'esprit de minutie, en mathématiques.

Chapitre 7. De l'esprit dans lequel il convient d'enseigner et d'étudier les mathématiques.

Chapitre 8. Des fausses applications des mathématiques.

Chapitre 9. Du rang qu'on peut assigner aux mathématiques dans l'échelle encyclopédique.

COMTE.



*Des conditions à remplir pour cultiver la philosophie  
des mathématiques*

Lorsqu'un matelot du haut d'un mât très élevé crie qu'il a découvert la terre, ceux de l'équipage qui se trouvent à fond de cale n'imaginent pas de le contredire et de le traiter de visionnaire, par la seule raison qu'eux n'ont rien aperçu ; mais pour vérifier son rapport, ils se donnent la peine de monter à leur tour au sommet du mât, afin d'examiner s'ils y voient la même chose que leur camarade. De même, pour bien juger un ouvrage scientifique quelconque, il ne suffit pas d'être au courant de la science sur laquelle il est écrit ; il faut de plus transporter son esprit au point de vue où l'auteur était placé en le composant pour vérifier si de là on aperçoit les choses sous le même aspect que lui. C'est à quoi l'on ne fait pas ordinairement assez d'attention, et il en résulte que, même dans les sciences positives, des ouvrages sont quelquefois très mal jugés, surtout quand ils présentent des vues neuves ou peu familières. Le principe : nul n'est jugeable que par ses pairs, est aussi vrai dans les sciences qu'en politique ; et les pairs véritables de chaque savant ne sont pas tous ceux qui cultivent la même science que lui, mais seulement ceux qui, par la tournure de leur esprit, ont dirigé leurs spéculations habituelles vers le genre d'idées dont il s'est occupé. Car le système des connaissances humaines est aujourd'hui si développé que non seulement chaque science ou portion de science est spécialement étudiée par des personnes différentes, mais que chacun de nous n'embrasse ordinairement qu'un certain ordre de considérations dans la même science ; il en



résulte que l'esprit de chaque savant est habituellement placé à un seul point de vue distinct qu'il lui est très difficile de quitter, et cette habitude rend impropre à juger, en parfaite connaissance de cause, ce qui a été découvert d'un point de vue différent.

Ainsi, en mathématiques, par exemple, tout ce qui est purement calcul, théorème nouveau, déduction nouvelle des propositions précédemment connues est à peu près jugeable par tous les mathématiciens qui sont au courant de la science ; mais tout ce qui est considération d'ensemble, vue nouvelle de la science, réflexion générale sur la méthode a pour juges compétents et exclusifs ceux d'entre les mathématiciens qui ont fait leur principale étude de réfléchir sur l'ensemble de la science, au lieu d'en cultiver les détails. Les autres mathématiciens, qui forment le plus grand nombre, sont relativement à ce genre de travaux, presque dans le même cas, quoique à un degré moindre, que les savants étrangers aux mathématiques.

J'ai voulu, par ces réflexions générales que je crois raisonnables, provoquer un examen plus circonstancié en faveur de cet écrit, obtenir, s'il est possible, que l'on ne condamne pas définitivement comme fausses ou inutiles les idées qui pourraient sembler telles au premier aperçu, en faisant sentir à mes lecteurs qu'il y a, pour bien juger un travail intellectuel, plus de conditions à remplir qu'on ne l'imagine ordinairement.

Je fais maintenant une application spéciale de ces remarques au cas particulier où je me trouve.

J'ai dit, en thèse générale, qu'il faut juger un ouvrage du point de vue où il a été composé ; j'écris



sur la philosophie des mathématiques, voyons à quel point de vue il faut être placé pour cela, et j'aurai implicitement établi les conditions auxquelles mes juges doivent satisfaire. <sup>1</sup>

La philosophie, c'est la vue de l'ensemble ; la philosophie des mathématiques se compose donc des considérations d'ensemble sur les mathématiques. D'après cela, je crois qu'il est indispensable pour la cultiver de ce placer en dehors des mathématiques. Nul ne possède à un degré éminent deux genres de capacité différents. Or, il me semble que la capacité nécessaire pour s'occuper des détails d'une science et celle nécessaire pour en considérer l'ensemble, sont non seulement différentes, mais même opposées. Ceux qui étudient l'ensemble sont inhabiles aux détails ; et ceux qui s'enfoncent habituellement dans les détails sont impropres à saisir l'ensemble. Je crois que quiconque a observé doit avoir bientôt reconnu ces deux faits. Notre supériorité, dans chaque ordre de travaux intellectuels, se mesure presque toujours par notre infériorité dans les autres, a dit un physiologiste vraiment philosophe. <sup>2</sup> Un mathématicien, qui ne s'occupe jamais habituellement que de calculs, qui emploie toujours son esprit à déduire d'un théorème un autre théorème, acquiert dans ce genre une habilité extraordinaire ; mais il devient de plus en plus incapable de s'élever à des vues générales. C'est à ce prix qu'il achète nécessairement sa capacité de détail.

<sup>1</sup> On parle continuellement des conditions que doit remplir un écrivain, et on ne fait presque aucune mention de celles non moins importantes qui doivent être remplies par les lecteurs. On dit, par exemple que les auteurs doivent être clairs ; mais les moyens d'être clair pour celui qui ne sait pas regarder, (*Note de l'auteur*).

<sup>2</sup> Bichat. *Recherches sur la vie et sur la mort*. première partie, article 8, paragraphe 5.



Il est donc vrai que la capacité philosophique et la capacité de détail s'excluent mutuellement, ce qui, au reste, revient à cette idée bien simple que, pour connaître l'ensemble, il faut l'observer et qu'on ne l'observe bien qu'en n'étudiant que lui.

Mais cette condition de ne pas s'occuper habituellement des détails, qui est indispensable pour cultiver la philosophie des mathématiques, est-elle suffisante? Je ne le crois pas. La philosophie d'une science n'est bien sensible, ne s'aperçoit bien distinctement que dans ses rapports avec les autres sciences. Je pense donc que pour se faire des idées justes sur l'ensemble des mathématiques, il faut avoir acquis une connaissance générale des autres sciences positives, l'astronomie, la physique, la chimie et la physiologie. A défaut de cette connaissance, les idées philosophiques sur les mathématiques seront nécessairement ou des rêveries, ou des idées purement de détail recouvertes d'une apparence philosophique. C'est principalement pour n'avoir pas satisfait à cette condition que la philosophie mathématique de Wronski<sup>1</sup> a été si extravagante. Et, au contraire, c'est surtout à cause que cette condition s'y trouve remplie jusqu'à un certain point que le plan d'enseignement de l'Ecole polytechnique est si philosophique, quoiqu'il pût l'être beaucoup plus en joignant l'étude de la science des corps organisés à celle de la physique des corps bruts.

Il me semble donc, en résumé, que pour cultiver la philosophie des mathématiques, il faut d'abord renoncer à s'occuper des détails de cette science et

<sup>1</sup> Ceci n'est point parfaitement exact. Non-seulement Wronski n'a pas mis ses mathématiques en rapport avec les autres sciences positives; mais encore il les a mises en rapport avec des sciences fausses, la Théologie et la Métaphysique. (Note de l'auteur).



de plus avoir étudié d'une manière générale les autres sciences positives. C'est à remplir cette seconde condition (qui entraîne nécessairement l'autre) que je me suis principalement appliqué de très bonne heure et que je m'applique journellement de plus en plus.

Ceci me défend pour ainsi dire d'espérer un accueil favorable du plus grand nombre des mathématiciens, parce que cette disposition est plus rare parmi eux que dans toute autre classe de savants. Je crains que la plupart des réflexions que je leur soumets ne leur paraissent sinon hasardées ou même fausses, du moins de très peu d'importance. Aussi, je m'adresse principalement au petit nombre des mathématiciens qui étudient l'ensemble des mathématiques sans s'occuper spécialement des détails, et à ceux d'entre les savants occupés d'autres sciences positives qui sans être proprement mathématiciens, ont acquis une idée générale des mathématiques. Tels sont, à mon gré, les juges naturels de tout travail philosophique sur les mathématiques.

Cet écrit n'est que le commencement très imparfait de travaux plus étendus sur la philosophie mathématique, que j'entreprendrai, si mes forces me le permettent, au cas où ces premiers aperçus seraient jugés dignes d'être suivis. Le principal défaut de ces réflexions est de n'être point liées ; mais je n'ai pas cru devoir attendre pour les publier qu'elles fussent systématisées, ce qui serait peut-être au-dessus de mes forces : j'ai pensé qu'il était préférable de s'assurer d'abord si elles étaient justes : car à quoi bon lier ce qui n'en vaut pas la peine ?

Mon principal but, en publiant ces observations, a été d'offrir aux professeurs et aux élèves quelques aperçus propres à rendre plus philosophique l'enseig-



nement des mathématiques. Un autre but beaucoup plus important que j'expliquerai en détail dans l'Introduction serait de contribuer à donner au recherches des mathématiciens eux-mêmes un caractère plus philosophique ; mais une telle entreprise est gigantesque pour moi ; je me contenterai de la signaler et j'aurais réussi à cet égard bien au-delà de mes espérances si je pouvais déterminer quelques hommes vraiment habiles à le tenter. (1819)

Quand on part d'une proposition générale et que l'on descend aux propositions particulières qui s'y trouvent comprises ou qui en dérivent, on raisonne à *priori*. Il peut arriver d'ailleurs que la proposition générale elle-même ait été trouvée aussi à *priori*, c'est-à-dire en dérivant d'une autre plus générale encore, ou bien qu'elle l'ait été à *posteriori* ; mais cela ne change rien à la forme des raisonnements subséquents.

Quand on part d'une proposition particulière ou de plusieurs propositions particulières comparées et qu'on remonte en généralisant à une proposition plus générale, on raisonne à *posteriori*.

Exemple : Newton, en partant des lois d'observation découvertes par Képler, s'élève à la gravitation universelle ; il raisonne à *posteriori*. Lagrange, partant de cette gravitation, découvre le phénomène de la libration de la lune ; il raisonne à *priori*.

L'une et l'autre manière de raisonner peuvent être employées pour découvrir des vérités nouvelles ; mais, de plus, chacune peut être employée à vérifier les résultats obtenus par l'autre.

A. COMTE.

(*Revue Occidentale*, 1881, tome vi, ps. 269-276.)



2) ESSAIS  
sur la  
PHILOSOPHIE DES MATHÉMATIQUES

Matériaux

PREMIER CAHIER

CHARPENTE DE L'OUVRAGE

15 Décembre 1819.

INTRODUCTION

*Considérations générales sur la philosophie des sciences*

DIVISION

- 1.° Nécessité de la philosophie des sciences, en général; caractère qu'elle doit avoir;
- 2.° Examen de ce que la philosophie des sciences a été jusqu'à présent;
- 3.° De ce que doit naturellement devenir aujourd'hui la philosophie des sciences, par la seule marche de l'esprit humain et de la civilisation ;
- 4.° Application de ces trois questions générales aux sciences mathématiques en particulier ;
- 5.° Conclusion.

PREMIÈRE PARTIE DE L'OUVRAGE  
OU ESSAIS GÉNÉRAUX

1. Du rôle que jouent les mathématiques dans le système des connaissances humaines.



2. De la division générale des mathématiques en pures et appliquées.

3. De la division des mathématiques pures.

4. De la manière dont l'étude des mathématiques doit entrer dans le système général d'éducation.

DEUXIÈME PARTIE DE L'OUVRAGE  
OU ESSAIS PARTICULIERS

Cette partie se composera d'un résumé général et rapide des mathématiques élémentaires, où chaque point scientifique particulier sera accompagné des considérations philosophiques qui s'y rapportent, suivi de quelques points détachés des mathématiques plus élevées.

CHARPENTE DE L'OUVRAGE

16 décembre 1819.

INTRODUCTION

*Ou considérations préliminaires sur la philosophie des sciences, en général, et sur celle des mathématiques, en particulier.*

Cette introduction sera divisée en quatre parties, savoir :

1° De la nécessité et de l'utilité de la philosophie des sciences en général ; caractère et objet de cette philosophie ;

2° Examen de ce que la philosophie des sciences a été jusqu'à présent ;

3° De ce qu'elle doit devenir aujourd'hui, par la seule marche naturelle de l'esprit humain et de la civilisation ;



4° Application de ces trois questions générales aux sciences mathématiques en particulier : conclusion.

PREMIÈRE PARTIE DE L'OUVRAGE  
OU ESSAIS GÉNÉRAUX

1. Des mathématiques considérées relativement au système général des connaissances humaines.

2. De la division générale des mathématiques en pures et appliquées, et de la division des mathématiques pures en particulier.

3. De la manière dont l'étude des mathématiques doit entrer dans le système général de l'éducation sociale.

4. De l'enseignement des mathématiques.

DEUXIÈME PARTIE DE L'OUVRAGE  
OU ESSAIS PARTICULIERS

Cette partie se composera d'un traité rapide et en résumé des mathématiques élémentaires, où chaque point scientifique particulier sera accompagné des considérations philosophiques qui s'y rapportent, suivi de quelques aperçus détachés sur les mathématiques élevées.

MATÉRIAUX

N° 1.

17 décembre 1819.

Une équation, en mathématiques, n'est autre chose qu'une comparaison, laquelle est précisée alors autant que possible. Toutes les comparaisons imaginables sur les quantités considérées abstraitement ne peuvent consister jamais qu'à comparer une quantité à une autre, sous le rapport unique de quantité. Or, on ne peut concevoir entre deux quantités



comparées sous l'unique rapport de quantité, on ne peut, dis-je, concevoir entre elles que trois sortes de comparaisons : celle de supériorité, celle d'infériorité, et celle enfin d'égalité ; ou, en définitif, la comparaison d'inégalité, et la comparaison d'égalité. Mais toute comparaison d'inégalité est vague par elle-même, et elle ne peut acquérir de précision que quand elle est transformée en une comparaison d'égalité. Quand nous disons : telle quantité est plus grande que telle autre, ou bien qu'elle est plus petite, nous n'avons là qu'une connaissance fort imparfaite de leur relation mutuelle ; mais quand nous disons telle quantité est égale à telle autre, cela est tout à fait précis. Si dans la comparaison d'inégalité, nous disons : telle quantité est plus grande que telle autre de tant, ou bien elle est moindre de tant, alors la comparaison devient précise ; mais remarquez que dans ce cas elle n'est, au fond, qu'une comparaison d'égalité, et il n'y a de différence que par la forme seulement ; car c'est comme si on disait : telle quantité est égale à telle autre plus tant, ou moins tant.

Ainsi, l'équation est l'essence de la comparaison mathématique, parce que la comparaison d'égalité est l'essence de la comparaison des quantités ; et que toute comparaison de quantités se réduit, quand elle est précise, à une comparaison d'égalité ; on peut même dire qu'elle s'y réduit aussi même quand elle est vague, seulement alors il y a quelque chose d'indéterminé dans le second membre de la comparaison ; car, écrire  $a < b$  ou  $a > b$ , c'est au fond la même chose que d'écrire  $a = b + \delta$ , ou  $a = b - \delta$ ,  $\delta$  étant une quantité indéterminée.

Quoique l'équation soit l'essence de la comparaison mathématique, il arrive cependant plus d'une



fois aux mathématiciens dans le cours de leurs raisonnements de faire aussi quelques comparaisons d'inégalité, et ces comparaisons bien suivies mènent quelquefois à des résultats utiles, et même servent (étant combinées avec des comparaisons d'égalité) à obtenir des conséquences précises. Mais d'après l'observation que je viens de faire, je pense qu'il serait mieux de remplacer toute comparaison d'inégalité par une comparaison d'égalité indéterminé; on y gagnerait de simplifier la syntaxe algébrique, puisqu'on n'aurait qu'un seul ordre de comparaisons à régler.

J'ai supposé dans tout ceci, pour ne pas compliquer les énoncés, qu'on n'avait à comparer que deux quantités simples, parce qu'au fond une comparaison ne comporte jamais que deux termes. Si maintenant on suppose que chacun des membres de la comparaison est une fonction<sup>1</sup> mathématique très compliquée, il est clair que tout ce qui précède sera encore applicable sans y rien changer, parce que, bien que la perfection du langage algébrique permette de mener de front la transformation de chaque membre et sa comparaison avec l'autre, il n'en est pas moins vrai que dans cette comparaison chacun d'eux est (mentalement du moins) considéré comme un seul terme: en un mot, on mène alors de front la comparaison des détails et la comparaison des deux ensembles; et remarquez encore que toutes les transformations que l'on fait subir à chaque membre ne consistent jamais, quelque compliquées qu'on les suppose, que dans des comparaisons soit d'inégalité,

<sup>1</sup> Notre Maître a montré que le mot *fonction* doit être remplacé dans le langage mathématique, par le mot *formation*. (Voir SYNTHÈSE SUBJECTIVE, ps. 197-200). — R. T. M.



soit d'égalité, ce qui, d'après ce que nous avons expliqué, revient toujours à des comparaisons d'égalité; de sorte que la perfection du langage algébrique permet de suivre à la fois plusieurs comparaisons.

Je voudrais qu'on fit bien sentir aux élèves que toute équation n'est qu'une comparaison analogue à celles que nous faisons dans nos langues, mais seulement très-précise. Il faudrait leur dire que les signes  $=$ ,  $>$  et  $<$ , sont les équivalents, les traductions des mots français *aussi*, *plus grand* et *moins grand*, qui désignent les trois comparatifs généraux.

Ce que j'ai dit sur les comparaisons mathématiques, qu'il n'y a de précise que celle d'égalité, peut évidemment s'appliquer aux comparaisons de tout genre que nous faisons dans tous nos raisonnements. Elles ne deviennent précises qu'autant que nous arrivons à des comparaisons d'égalité: heureux quand la chose est possible!

On voit que toute la difficulté consiste donc, pour résoudre les questions sur les quantités, à tâcher de ramener l'état de la question à une ou à plusieurs comparaisons, et comparaisons d'égalité. Le calcul ne nous demande pas autre chose; une fois que nous lui avons mis la question à ce point, il la prend, il s'en charge et il en tire bon parti.

18 décembre.

L'équation n'est pas la seule forme que puisse affecter la comparaison mathématique; mais on peut dire qu'elle est la forme la plus simple de toutes, et celle à laquelle toutes les autres sont réductibles définitivement; car, encore une fois, il est évident *a priori* que toute comparaison précise entre deux



quantités doit revenir au fond à une comparaison d'égalité. On peut également s'en convaincre *a posteriori*. A la vérité, les mathématiciens n'emploient guère actuellement que la forme d'équation pour établir toutes leurs comparaisons; mais je conjecture que si nous avions une histoire bien détaillée de la méthode en mathématiques (et les historiens de mathématiques n'ont malheureusement fait connaître que l'histoire du matériel de la science, et très-peu celle de la méthode), si, dis-je, nous avions cette histoire, je conjecture que nous trouverions que les mathématiciens ont passé par beaucoup d'autres formes moins commodes que l'équation; en un mot, je suis persuadé que l'équation a été *inventée*, car, précisément parce qu'elle est la forme la plus simple, on n'a dû y arriver qu'après en avoir expérimenté beaucoup d'autres, conformément à la marche constante de l'esprit humain dans tout ce que nous connaissons de son histoire. Mais il y a plus; nous avons une preuve incontestable du fait dans l'existence de la proportion, qui est comme un monument isolé mais frappant des différentes formes de calcul qui ont été employées avant que d'arriver à l'équation. Nous savons que les Grecs calculaient par proportions. Eh bien! on voit sur cette forme de calcul ce que j'ai avancé en commençant cet alinéa; car elle est évidemment réductible toujours à une équation, et réciproquement toute équation, quelque composée qu'elle soit, est aussi toujours transformable en proportion. Mais quelle différence entre ces deux formes! Dans la proportion, on peut saisir assez bien une série de raisonnements peu prolongée, quand les quatre termes sont monomes; mais substituez à leur place des expressions un tant soit



peu composées, et vous serez arrêtés dès les premiers pas ; c'est alors vraiment que vous sentirez la supériorité de l'équation sur la proportion ; voulez-vous la mieux connaître encore : essayez de traduire sous la forme de proportion quelques-uns des raisonnements un peu compliqués que vous suivez si aisément sous la forme d'équation ; certainement cette traduction est toujours possible, c'est-à-dire qu'elle n'implique pas contradiction ; mais vous verrez quelle difficulté insurmontable vous éprouverez dans des raisonnements, qui, sous leur première forme, vous paraissaient tout simples. En un mot, si vous voulez bien connaître la supériorité de l'équation sur la proportion : comparez les deux méthodes en traduisant tour à tour de l'une dans l'autre. Voyez dans la géométrie élémentaire où l'usage a conservé encore la forme de proportion ; voyez combien, dès que vos déductions se compliquent un peu, vous éprouvez de gêne, combien vous êtes tenté de revenir involontairement à la forme d'équation. Remarquez de plus que l'équation renferme les deux sortes de proportions, ce qui confirme encore notre vue a priori que toute forme de comparaison mathématique est réductible à la forme d'équation.

Il est assez facile de se rendre complètement raison de la supériorité de l'équation sur la proportion : je le développerai plus tard. (*Verbe.*)

Remarquons combien il est ridicule d'employer aujourd'hui en mathématiques une forme de comparaison aussi imparfaite que la proportion, nous qui possédons une forme si supérieure. La proportion ne doit actuellement figurer en mathématiques que comme monument historique ; on ne doit en parler à des élèves que pour leur faire voir la supériorité de



l'équation sur cette forme surannée. N'est-il pas risible d'entendre des mathématiciens, Legendre et d'autres, vous dire gravement qu'il faut conserver les proportions dans la géométrie élémentaire *par respect pour les géomètres anciens* ! Se peut-il qu'un savant, et un mathématicien surtout, énonce un motif aussi ridicule pour maintenir un usage aussi vicieux ? Quelle pitié ! Le respect des ancêtres s'est donc fourré partout, même en mathématiques ! Cela ne ressemble-t-il pas bien à ces gens qui préféreront laisser tout un pays en friche, plutôt que d'abattre des forêts auxquelles se rattachent les souvenirs si touchants des druides et des héros Francs, et qui voudraient mettre tout le sol en souvenir, si on les laissait faire ? Que des savants, qui d'ailleurs ont du mérite, énoncent une pareille opinion, et que les autres ne leur rient point à la barbe, cela prouve combien il y a, en général, d'imphilosophie dans le gros des savants.

On ne devrait parler des proportions que pour faire sentir l'imperfection de cette forme, pour montrer le progrès énorme qu'on a fait en lui substituant l'équation, et cette comparaison serait fort utile ; or, c'est précisément à cela que personne n'a jamais songé. Pourquoi ? Parce qu'on se contente ordinairement d'aller son train, sans jamais examiner par quoi ni comment on est guidé.

L'histoire des mathématiques, et, en général, de toute science quelconque, serait infiniment utile si on savait ainsi y noter les perfectionnements de la méthode. Car c'est l'histoire de la méthode qui est utile, beaucoup plus que celle de la science ; celle-ci est intéressante pour constater le progrès de la civilisation, mais elle ne se rapporte essentielle-



ment qu'au grand tableau des progrès de l'homme, considérés dans tout leur ensemble. L'histoire de la méthode au contraire est proprement celle de la science, considérée isolément ; si elle se rattache à un grand tableau historique, c'est à celui des progrès de la philosophie essentiellement. Revenons. L'histoire des découvertes faites ne peut guère servir à en faire de nouvelles, j'entends de celles qui forment le matériel de la science, de celles qui consistent dans des applications nouvelles des principes connus ; la connaissance du passé ne sert pas de grand'chose pour cela. Tout au contraire, la méthode ne peut être perfectionnée essentiellement que par des observations faites sur la marche qu'elle a tenue et qu'elle tient ; le second genre de découvertes, celles qui, à proprement parler, sont philosophiques plus encore que scientifiques, et qui consistent dans la découverte de nouveaux principes ou de nouvelles méthodes, ou plutôt dans le perfectionnement des principes et des méthodes existants (car on ne découvre pas si vite une nouvelle méthode, et on ne peut pas faire une besogne courante de ce travail-là), ces découvertes, dis-je, reposent essentiellement sur la connaissance et sur l'observation du passé méthodique de la science. Ainsi l'histoire d'une science, en résumé, doit être considérée essentiellement comme ayant pour objet beaucoup plus la méthode que le matériel de la science, c'est-à-dire que les applications de la méthode. Qu'on juge d'après cela toutes les histoires scientifiques que nous possédons : c'est tout le contraire, on n'y parle que du matériel, très-peu et très-accessoirement de la méthode.



Les hommes possèdent actuellement trois langages essentiellement différents dans lesquels ils pensent aux idées de quantité, savoir : la langue maternelle ou vulgaire, la langue arithmétique et la langue algébrique. Je ne considère ici que les trois langues dont on se sert effectivement ; on pourrait en distinguer un plus grand nombre si, comme l'a fait Condillac, on considérerait aussi tous les autres langages par lesquels on a passé successivement et qui sont, outre ceux que je viens d'énumérer, le langage primitif des calculs ou celui des doigts et ensuite celui des cailloux. Mais comme la comparaison que je me propose d'établir a pour objet essentiel de faire sentir bien nettement les causes de la supériorité de la langue algébrique, il est inutile à mon sujet, et ce serait le compliquer gratuitement, de considérer aussi ces deux dialectes, sur lesquels d'ailleurs il serait superflu de fixer trop longtemps l'attention, attendu qu'on ne les parle plus ; on ne doit en faire mention que pour rendre sensible la supériorité du dialecte actuel, et pour cela il suffit de les comparer séparément au dialecte arithmétique. J'avertis de même que, dans ce dernier dialecte, j'entends ne comprendre que la langue des chiffres ; celle des noms de nombre fait réellement partie du vocabulaire mathématique de nos langues vulgaires, et nous la devons, sous tous les rapports, classer de cette manière.

Condillac avait, à ce qu'il paraît, le projet (si la mort ne l'eût empêché de continuer la langue des calculs) de distinguer comme dialecte spécial, comme formant une langue séparée et nouvelle, la notation infinitésimale. Mais il me semble que, surtout depuis



les travaux de Lagrange (à la vérité, Condillac n'a pu connaître le *Calcul des fonctions*), il n'est plus permis de se figurer le calcul infinitésimal comme d'un ordre tout à fait nouveau et distinct de ce qu'on appelle simplement algèbre. En effet, quand même on se déciderait, comme de fait cela paraît avoir lieu aujourd'hui, à ne pas adopter (au moins exclusivement) la notation du calcul des fonctions et à suivre dans les applications les principes ordinaires de l'analyse leibnitzienne, cependant on ne peut de toute manière se refuser à convenir que ce calcul, regardé d'abord comme si hétérogène avec l'algèbre, n'en est qu'un simple perfectionnement, perfectionnement immense sans doute, mais qui ne doit pas nous empêcher toutefois de mettre les choses à leur véritable place philosophique; quelle que soit la destinée future de la notation de Lagrange, il n'en restera pas moins à ce grand homme l'honneur éternel d'avoir placé cette importante vérité au rang des démonstrations les plus claires, et d'avoir établi la nature véritable du calcul imaginé par Leibnitz et Newton. Ainsi, dans ce que je vais dire, je ne distinguerai point le calcul infinitésimal si admirablement nommé calcul des fonctions (quelle que soit, du reste, la notation qu'on adopte), je ne le distinguerai point de l'algèbre, et tout ce que je dirai de celle-ci devra s'entendre également du premier. J'ai pour objet ici de faire ressortir les avantages généraux de la langue algébrique et non point d'examiner en quoi et comment elle a été perfectionnée par les changements et par l'extension successive qu'on lui a fait prendre; ce serait entrer dans les détails, et quoique ces détails puissent être et soient effectivement d'une haute utilité à considérer, ils ne seraient



point à leur place dans l'examen de l'ensemble; nous y viendrons à leur tour, et je me propose en effet de développer spécialement de quelle manière l'invention de Leibnitz a perfectionné la langue mathématique. Mais à présent je ne la distinguerai point séparément, je le répète, et je n'en ferai point, comme Condillac en avait le projet, une langue nouvelle, car encore une fois ce n'est point une langue nouvelle; si on voulait la traiter ainsi, il conviendrait de distinguer également comme langue nouvelle la notation des exposants, et tous les perfectionnements que la langue algébrique à successivement éprouvés. Ainsi, tout ce que je dirai, quoique ayant l'air fort élémentaire, embrassera cependant au fond l'ensemble des calculs actuels, et si je parlais calcul intégral en ce moment j'aurais l'air beaucoup plus fort, et cependant, au fond, je le serais moins, puisque ce serait d'un détail que je m'occuperais et non de l'ensemble. Du reste, si je me défends en quelque sorte d'avoir l'air de raisonner éléments, c'est à cause du préjugé existant, car, dans le vrai, c'est sur les éléments, que portent les considérations philosophiques les plus importantes et les plus fortes.

Soit dit ici par anticipation ce que je développerai soigneusement plus tard, je pense, à l'égard du calcul infinitésimal, qu'il a perfectionné la science essentiellement sous ce rapport qu'il a permis d'appliquer la langue algébrique à des raisonnements sur lesquels elle n'avait point naturellement de prise, et cela parce que la nouvelle notation (qu'on prenne celle de Leibnitz ou celle de Lagrange) permet de raisonner sur les fonctions, quelque compliquées qu'elles soient, aussi facilement que sur les quantités immédiates. Pour m'expliquer plus clairement,



je dirai que dans tout raisonnement mathématique il y a, comme on sait, deux parties, l'une qui se fait en langue vulgaire et qui a pour objet d'amener la question à pouvoir être traitée en langue mathématique, traitement qui forme la seconde partie. Eh bien ! la cause des facilités immenses que donne le calcul de Leibnitz et de Lagrange pour la résolution des questions provient de ce que ce calcul rétrécit infiniment cette première partie de la question, la seule vraiment difficile, et la fait rentrer en bonne portion dans la seconde, c'est-à-dire dans le domaine de la langue mathématique. Si l'on veut bien y réfléchir, en prenant pour exemple des questions assez simples pour qu'on y puisse aisément observer la marche de l'esprit, on trouvera que c'est bien cela. Comparez une question traitée par le calcul infinitésimal à cette même question traitée par l'algèbre ordinaire, vous verrez que, dans le premier cas, la question est *empoignée* par le calcul presque immédiatement, à sa naissance, tandis que, dans le second, vous serez obligés de faire en français une longue série de raisonnements avant que vous ayez mis votre question au point de pouvoir n'y parler plus qu'algèbre. Et pourquoi cela ? parce que, comme je l'ai dit, la notation Leibnitz ou Lagrange permet de raisonner sur les fonctions encore entièrement inconnues presque aussi facilement que dans l'algèbre ordinaire on raisonne sur des quantités immédiates, ou sur des fonctions dont la forme est connue. Cette observation suffit pour qu'on puisse se rendre compte de tous les miracles du calcul transcendant. Les géomètres ordinaires croiraient pour vous expliquer cela devoir vous faire prendre une question très-difficile, à laquelle l'algèbre serait absolument



inapplicable, et que la notation infinitésimale résout facilement : c'est ce qu'ils ne manquent pas de faire tous quand on les met sur ce chapitre. Que résulte-t-il de cette manière de présenter les choses ? Qu'on admire, et voilà tout, et on ne s'instruit point ; l'admiration pure et simple ne mène pas à grand'chose, en science comme ailleurs. Au lieu de cela, prenez, comme je vous le conseille, une question susceptible d'être traitée par les deux notations, et il n'en manque pas, et vous vous instruirez parce que vous pourrez comparer. Quand une fois vous aurez bien senti ce qui rend la solution plus facile par une notation que par l'autre, vous comprendrez très-bien que, de plus facile en plus facile, ou de plus difficile en plus difficile, il doit exister des questions que l'algèbre ne saurait aborder, et où cependant le calcul infinitésimal aura prise à cause de sa supériorité naturelle ; en un mot, une supériorité qui ne se manifeste d'abord à vous que comme donnant plus de facilité, vous pouvez ensuite la concevoir par extension comme offrant possibilité là où il y aurait eu sans elle impossibilité totale. Cela rentre dans mon principe général d'instruction : faites les remarques importantes sur des questions simples.

Enfin, je rentre en matière, ou plutôt, j'y entre, car mon esprit m'a entraîné dans des considérations que je n'avais en commençant aucun projet de traiter ; peu importe si elles sont justes.

Je distinguais donc trois sortes de langues en mathématiques. Pour en reconnaître les avantages et les inconvénients, il convient de les comparer entre elles, car l'esprit humain ne s'éclaire que par des comparaisons.



Nous avons donc trois comparaisons à faire :

1° Celle entre la langue ordinaire et la langue arithmétique ;

2° Celle entre la langue ordinaire et la langue algébrique ;

3° Celle enfin entre la langue algébrique et la langue arithmétique.

Il est évident, *a priori*, que par ces trois comparaisons le sujet sera traité complètement, puisque ces trois examens comprennent nécessairement toute la question. Je pourrais traiter les deux premières en une seule, parce qu'au fond les avantages que les deux langues arithmétique et algébrique ont l'une et l'autre sur la langue ordinaire sont les mêmes ; mais je préfère conserver l'ordre méthodique, sauf à ce que, quand j'en serai à la seconde comparaison, je me contente d'indiquer qu'elle peut se faire de même que l'autre et qu'elle donne les mêmes résultats. (J'étais de cet avis, je n'en suis plus, au moins d'une manière absolue ; je persiste à croire que dans des éléments et pour enseigner à des élèves en mathématiques les trois comparaisons valent mieux que deux ; mais je crois que dans un ouvrage simplement philosophique et que je ne destine pas (au moins dans son état immédiat) à l'enseignement, je ferai mieux de présenter les trois comparaisons en deux de la manière suivante) :

1<sup>re</sup> Comparaison. } Langue algébrique.  
                           } Langue vulgaire.

Nos langues vulgaires (mortes ou vivantes) sont toutes très-pauvres relativement aux idées de quantité, au moins quant aux idées générales. J'y comprends, à la vérité, comme je l'ai annoncé au commencement, tous les noms de nombre et leurs



dérivés pour marquer les raugs et les parties, mais tout cela ne se rapporte qu'à des considérations individuelles sur les quantités. Quant à la quantité envisagée d'une manière générale, nous n'avons guère en français que le mot *nombre* pour la désigner; les mots *somme*, *excès*, *produit*, etc., pour exprimer certaines relations entre les nombres, les adverbess *plus* et *moins*, pour marquer les combinaisons, et les mots *peu*, *beaucoup* (lesquels, à la vérité, nous ne pouvons guère employer dans des raisonnements précis) : voilà tout le vocabulaire. Du reste, aucuns mots propres à désigner différents degrés distincts de quantité, en ne considérant point cependant la quantité sous un rapport déterminé numériquement. Rien autre chose pour cela que des périphrases excessivement longues et obscures.

En algèbre, au contraire, nous désignons par des lettres toutes les quantités que nous voulons considérer d'une manière générale; et cependant ces quantités, quoique toutes indéterminées, sont très-distinctes, pourvu que nous ayons l'attention très-simple de n'en pas désigner deux de différentes par le même signe, au moins dans le courant du même raisonnement. Toutes leurs relations mutuelles, toutes les combinaisons qu'on en peut faire sont désignées, par des signes dont la nature et la syntaxe sont également simples, claires et précises.

On peut bien sentir en gros, d'après cet aperçu qu'il faudrait un peu plus développer, que la langue algébrique doit être infiniment supérieure à l'autre, qu'elle doit donner une facilité incomparablement plus grande à suivre les raisonnements : mais on le sentira encore mieux par des exemples, et *a posteriori*. Pour cela, il faut choisir des questions qui



puissent se traiter par la langue ordinaire, et les traiter dans les deux langues; c'est ici le lieu de réappliquer la remarque que je faisais tantôt à l'occasion du calcul infinitésimal. Ces exemples ne manquent pas; depuis Clairault, les auteurs d'ouvrages élémentaires en donnent toujours un, mais ils se bornent là, probablement parce qu'eux-mêmes auraient besoin de faire la comparaison pour leur compte avant de vouloir l'enseigner aux autres. Ce n'est pas un exemple isolé qui donnera une idée de cette comparaison, c'est deux, c'est trois, c'est mille qu'il en faut faire; c'est-à-dire, qu'il faut s'habituer à cette comparaison, se la rendre familière, tour à tour faire en algèbre des raisonnements qu'on a fait en français, et qui ont alors donné beaucoup de peine, et essayer de suivre en français les raisonnements qu'on suit avec tant de facilité en algèbre: on sentira bientôt que pour peu qu'ils se compliquent, on ne peut plus aller. Cette comparaison, je le répète, il faut la renouveler partout, jusqu'à ce qu'on se la soit bien appropriée. Et pour le choix des questions, ne vous bornez pas à des questions insignifiantes; vous avez toute une science sur laquelle vous pouvez faire cet essai, la géométrie, et l'étude de l'application de l'algèbre à cette science, si elle était bien faite, serait une démonstration perpétuelle et excellente de la supériorité de la langue algébrique sur les langues vulgaires. Prenez des questions les plus simples de la géométrie élémentaire, essayez de les suivre sans algèbre un peu au-delà des premières conséquences auxquelles on se borne d'ordinaire, et vous vous sentirez bientôt arrêté; alors appliquez le calcul et vous verrez combien la route sera facile. Cette classe d'exemples est d'autant mieux choisie,



que dans les raisonnements géométriques les figures deviennent de véritables signes ajoutés à la langue vulgaire, qui la perfectionnent et l'aident déjà infiniment.

Quand vous vous serez bien convaincus par ces comparaisons multipliées de la supériorité de la langue algébrique, quand cette supériorité sera pour vous un fait sensible et incontestable, vous en découvrirez facilement la cause, c'est-à-dire que vous la verrez bien *a priori* dans la simplicité des signes algébriques, qui est la source de la précision et de la clarté qu'ils apportent dans les raisonnements. Vous rattacherez cela à l'observation générale de l'influence des signes considérés comme instrument pour la pensée, vous verrez que la même raison qui, dans nos langues, nous fait désigner par un seul mot ce qui auparavant en exigeait plusieurs, nous porte aussi à remplacer les longues périphrases de nos langues vulgaires par les signes simples de la langue algébrique, vous verrez en un mot que l'algèbre n'est autre chose qu'une langue plus perfectionnée et qui possède à un très-haut degré les propriétés que nos langues vulgaires possèdent aussi, mais à un degré infiniment moindre. Vous vous convaincrez enfin que toute cette immense supériorité de l'algèbre sur nos langues tient à ce seul fait général :

« Des signes sont d'autant plus propres au raisonnement qu'ils font des ellipses d'idées plus fortes, sans devenir obscurs. »

2<sup>e</sup> Comparaison. } Langue arithmétique.  
                           } Langue algébrique.

La supériorité de la langue algébrique sur la langue ordinaire tient à une chose, et sa supériorité



sur la langue arithmétique tient à une autre toute différente : c'est ce qui fait qu'on ne verra jamais clair dans tout cela, tant qu'on ne l'analysera point, ainsi que je l'ai fait. L'avantage que nous venons de remarquer de l'algèbre sur le français, l'arithmétique le possède aussi, quant à la simplicité des signes ; mais les signes arithmétiques ont un inconvénient énorme sur nos mots ordinaires, et cet inconvénient n'existe pas pour les signes algébriques ; de sorte que l'algèbre réunit les avantages des deux autres sans en avoir les inconvénients. Cet inconvénient dont je parle est le défaut de généralité des signes arithmétiques. Ces signes étant habituellement employés par nous à représenter des nombres particuliers sont par ce seul fait absolument impropres à en représenter de généraux. Au premier coup d'œil, cet inconvénient paraît devoir se borner à ce que les résultats auxquels on parviendra seront particuliers, et que, par conséquent, on sera obligé d'en recommencer la recherche chaque fois que les données d'une question changeront de valeur, la question restant cependant la même ; c'est là en effet à quoi les auteurs si superficiels de nos ouvrages élémentaires réduisent toute la supériorité de l'algèbre sur l'arithmétique. Mais il y a bien autre chose vraiment ; cet avantage, quoique, sans doute, il ne soit nullement à dédaigner, est cependant tout à fait mesquin et secondaire, par rapport aux grands et essentiels avantages que cette généralité des signes algébriques nous procure. Ce n'est point à ce que les résultats obtenus sont plus généraux que cette généralité des signes sert essentiellement ; cela est une conséquence très-secondaire de sa grande utilité. Elle consiste, cette utilité, à obtenir les résultats



eux-mêmes, que souvent la particularité des signes empêcherait de découvrir. Les raisonnements que l'on fait dans cette partie des mathématiques, qu'on appelle particulièrement l'arithmétique, conduisent certainement à des résultats généraux, et ils sont généraux eux-mêmes, quoique faits avec des signes particuliers ; mais essayez d'entreprendre avec ces mêmes signes des raisonnements un peu plus compliqués, et vous serez arrêté de suite par cette particularité des signes dont il vous sera impossible de faire une abstraction aussi soutenue. C'est encore ici par des comparaisons multipliées que vous sentirez bien cette supériorité. Ainsi, comme dans le paragraphe précédent, je réduirai à un seul principe toute la supériorité du langage algébrique sur le langage arithmétique ; et ce principe, le voici, il est tout simple :

« Il est plus facile de faire des raisonnements généraux avec des signes généraux qu'avec des signes particuliers. »

Il n'y a pas d'autre différence que celle-là entre l'algèbre et l'arithmétique : tout gît là-dedans. Or, ce principe lui-même est susceptible d'être aperçu directement de deux manières : d'abord *a posteriori*, en observant sur des raisonnements autres que les raisonnements mathématiques combien est incommode la particularité des signes pour penser d'une manière générale, combien, par exemple, ainsi que je l'ai écrit autre part, le mot *animal* nous est plus commode pour raisonner physiologie générale que le mot *homme* ou le mot *singe*, etc. ; et *a priori*, en observant que toutes les fois qu'on veut suivre un raisonnement générale avec des signes particuliers, on est obligé de lutter perpétuellement contre l'habitude



qui porte involontairement notre esprit à leur attacher une valeur particulière, et cette lutte, cette abstraction continuelle absorbe une grande partie de notre force d'attention, et comme, d'un côté, cette force nous est d'autant plus nécessaire que les raisonnements se compliquent davantage et sont poussés plus loin, tandis que, d'un autre côté, la lutte et l'abstraction deviennent en même temps plus pénibles, il doit nécessairement arriver un instant où nous serons de deux choses l'une, arrêtés dans nos raisonnements, n'ayant plus la force de tête suffisant pour les suivre, ou bien tombant dans l'erreur involontaire et inaperçue de ne plus pouvoir soutenir notre lutte, notre abstraction, et d'attacher à quelque'un de ces signes particuliers sa valeur particulière habituelle, ce qui faussera absolument tous les raisonnements ultérieurs. On voit donc, en définitif, que la supériorité de la langue algébrique sur la langue arithmétique tient à la supériorité inévitable et nécessaire des signes généraux sur les signes particuliers pour faire des raisonnements généraux, laquelle supériorité n'est encore, d'après l'explication précédente, qu'un cas particulier de cette supériorité philosophique et universelle qui tient à l'analogie des signes avec les idées qu'ils sont destinés à représenter.

En résumé général, il est donc clair que la langue algébrique n'a point sur la langue arithmétique l'avantage de la simplicité des signes, mais bien celui de la généralité des signes, ou, pour mieux dire, de l'analogie des signes aux idées, et qu'elle n'a point sur la langue ordinaire ce dernier avantage de généralité, tandis qu'elle a, au contraire, celui de la simplicité. Donc enfin elle réunit à un degré



très-éminent les avantages particuliers des deux langues, sans avoir aucun des inconvénients de l'une ni de l'autre.

N° III.

22 décembre 1819.

Je suis bien fâché que l'histoire des sciences ait été si mal traitée jusqu'à ce jour qu'on n'ait point noté un peu en détail les inventions de perfectionnement relatives à la méthode, et qu'on n'ait songé à constater et à observer que celles relatives à la science. Car je voudrais bien savoir, si cela se pouvait, le nom et l'époque de celui qui imagina le premier membre: c'était, à coup sûr, un philosophe que cet homme là sans qu'on s'en soit douté. Voyez, en effet, quels moyens de perfectionnement pour les mathématiques sont dérivés de cette très-simple amélioration dans la langue. Les mathématiciens ne prennent pas garde à cela ordinairement: je n'ai vu l'ombre de cette remarque nulle part. Cependant, que serait la théorie générale des équations, et, par conséquent, toute l'algèbre supérieure sans cette manière d'écrire les équations. N'est-ce pas évidemment elle qui a permis la décomposition des premiers membres et tout ce qui s'ensuit? Sans cela, y aurait-il eu, je le demande, possibilité de faire ces découvertes? On voit ici se confirmer mon idée générale que tout progrès un peu important dans la science a consisté ou bien a dû être précédé par un progrès correspondant dans la méthode. Cela montre également bien que c'est, au fond, le perfectionnement de la méthode qui est de beaucoup la chose la plus importante, puisqu'une seule très-légère amélioration dans la méthode a suffi pour en produire



un grand nombre de très-importantes dans la science : de façon qu'il n'y a aucun perfectionnement dans la méthode, si mesquin qu'il paraisse d'abord, qui doit être dédaigné, parce qu'il est impossible d'en prévoir sur-le-champ toutes les conséquences. Supposez toutefois qu'il s'agisse d'un perfectionnement véritable, et non d'un perfectionnement à la Reynaud, qui ne consiste qu'à multiplier hors de tout propos les accents et les lettres grecques.

Observons ici la marche de l'esprit humain. J'ai examiné plus haut la supériorité de l'équation, telle qu'elle se présente naturellement, sur la proportion : remarquez maintenant la supériorité de cette forme nouvelle  $a - b = 0$  sur la forme primitive  $a = b$ . En quoi a consisté ici le perfectionnement ? Toujours dans la même chose, à simplifier. La proportion avait quatre termes obligés (simples ou composés) <sup>1</sup> l'équation n'en a plus que deux, sous sa forme première, et sous sa forme perfectionnée, elle n'en a plus qu'un seul. On est évidemment parvenu au comble de la simplicité, et nous pouvons dire hardiment qu'on n'ira jamais plus loin, sous ce rapport-là. On peut regarder cela comme un véritable tour de force en philosophie scientifique ; car enfin une équation étant une comparaison, et une comparaison, par sa nature, ayant nécessairement deux termes, il semblerait d'abord impossible de parvenir à en escamoter un par la forme, car, dans le fait le second membre n'est qu'escamoté, il subsiste toujours au fond : mais quelle différence dans les conséquences ! Dans la forme primitive, tous les raisonnements qu'on avait faits sur un membre il fallait les renouveler sur l'au-

<sup>1</sup> Peut-être l'équation a-t-elle passé par avoir trois termes, comme forme intermédiaire.



tre, ou, pour mieux dire, il fallait mener de front les raisonnements sur les deux membres : actuellement, nous n'en avons plus qu'un seul à considérer, le second est là comme s'il ne devait jamais en être question, parce qu'au fait, comme il rest toujours le même, on sait d'avance ce qu'il sera toujours, et les transformations ne portent plus que sur le premier. En vérité, quand je considère tout cela, je m'étonne que tous les mathématiciens se servent de cet artifice journellement sans l'avoir aperçu, je m'étonne aujourd'hui moi-même d'avoir été ainsi pendant si longtemps, et je m'étonne de ce qu'enfin j'ai pu l'observer : mais maintenant le voilà tenu, il n'échappera plus.

N° IV.

23 décembre 1819.

L'idée de l'espace, telle que les géomètres l'emploient, est une création éminemment philosophique de notre esprit, qui a surtout pour objet ne nous permettre de considérer l'étendue d'une manière purement abstraite, ce qu'il eût été absolument impossible de faire sans cela. Celui qui a inventé l'espace doit être regardé comme le véritable fondateur de la géométrie. Aussitôt qu'on a imaginé de rapporter l'étendue des corps à un espace distinct et indépendant des tout corps, on a pu considérer l'étendue séparément des corps, et en elle-même; parce qu'on pouvait ôter le corps sans que l'étendue disparût, puisque l'espace restait: cette invention-là est vraiment sublime. Il est assez probable, on peut même dire il est certain que la nature a fourni les premiers éléments de cette idée; ainsi l'impression laissée par le pied d'un homme sur le sable qu'il vient de quitter, l'empreinte plus ou moins profonde laissée par un corps dur qui tombe



sur un corps mou, comme la cire, l'argile, etc., sont tout autant de moyens que la nature fournit à notre imagination pour nous représenter *de la place* sans aucun corps qui l'occupe. Il est plus que probable qu'on a commencé par là, et qu'on s'est d'abord figuré des espaces de cire, ou d'argile, ou de sable, etc.; dans tous les cas, il est bien clair que ce n'est pas brusquement mais successivement qu'on est parvenu à se représenter l'espace tel que nous l'employons aujourd'hui dans nos raisonnements géométriques, et que cette idée-là, comme toutes les idées philosophiques et autres, s'est perfectionnée par degrés avant d'arriver à son état actuel. Nous jouissons bien de la faculté de nous représenter des sensations nouvelles que nous formons en combinant nos sensations réelles, et les atténuant ou les exagérant, mais notre imagination ne va jamais plus loin que cela, nos sensations sont toujours la base et les matériaux de ses élaborations. Ainsi, il est bien évident que nous ne saurions nous figurer jamais l'espace comme absolument incorporel, ce serait une rêverie métaphysique de le penser, mais nous nous le figurons comme le moins corporel qu'il soit possible, et nous sommes effectivement parvenus graduellement à nous le représenter si peu corporel que sa matérialité a pu être mise en question parmi nous. Quelle est, au fond, la condition à remplir, quel est le but à atteindre, dans la formation de cette idée d'espace? C'est d'arriver à nous le figurer assez peu corporel pour que la portion d'idée de corps qui y reste ne puisse pas affecter nos raisonnements, tout en lui laissant cependant assez de matérialité pour que cette idée ne soit point fugitive, pour que notre imagination puisse la saisir et la suivre sans trop de peine. Voilà,



au fond, en quoi tout cela consiste : telle est la vraie manière de considérer cette notion de l'espace, qui, entre les mains des métaphysiciens, a engendré tant de questions creuses, inintelligibles, absurdes et ridicules. J'observe même qu'il n'est nullement nécessaire que l'idée que nous nous formons de l'espace soit invariable et absolue; elle est suffisamment ce qu'elle doit être toutes les fois qu'elle remplit aussi complètement qu'il est nécessaire ces deux conditions que j'ai posées tout à l'heure. Mais ce point n'est pas tellement fixe, de sa nature, qu'il ne puisse varier en plus et en moins, entre certaines limites. Aussi, de fait, nous faisons varier plus d'une fois l'idée de l'espace sans qu'il en résulte aucun inconvénient. Par exemple, l'astronome qui contemple dans son imagination l'ensemble du système planétaire, et le géomètre qui combine des intersections de surfaces et de lignes pour résoudre quelque question de géométrie descriptive, n'ont pas, à coup sûr, la même idée de l'espace, et ils n'ont pas besoin de l'avoir. Pour ce dernier, il lui suffira de se représenter l'espace comme une certaine portion de l'atmosphère qui ne s'étend pas plus loin que les limites des étendues qu'il veut combiner; mais le premier devra se figurer l'espace d'abord comme étant infiniment plus vaste, et ensuite comme composé d'une matière infiniment moins dense que notre air atmosphérique. En un mot, il est bien certain que nous nous figurons l'espace tantôt comme très-vaste, tantôt comme très-rétréci, ou, si l'on veut (et cela revient absolument au même) que nous en considérons tour à tour des portions plus ou moins grandes; et, de plus, nous ne le concevons pas non plus comme gardant toujours la même densité. A la vérité, nous le voyons tou-



jours comme un gaz, car, au fait, en y réfléchissant, il me semble qu'un espace d'air est tout ce qu'il y a de plus naturel, et l'est davantage que ceux dont je parlais tout à l'heure, d'où je crois, contre ce que j'ai avancé plus haut, qu'on a dû se figurer l'espace primitivement comme de l'air; et c'est aussi ce que nous faisons journellement; seulement nous abstrayons de l'air toutes ses autres propriétés physiques, chimiques et physiologiques, et, en second lieu, nous lui attribuons souvent des densités plus ou moins inférieures à celle de l'air atmosphérique. Mais si quelqu'un me disait qu'il se représente l'espace plus subtilement encore que sous la forme d'un gaz répandu partout, et extrêmement raréfié, je lui demanderais comment il se le figure: pour moi, j'avoue que je ne saurais en venir à bout.

Ainsi donc, au lieu de ces discussions aussi vaines qu'absurdes des métaphysiciens sur l'espace, je mets cette idée philosophique: l'espace est une création de notre imagination, dont notre esprit se sert pour abstraire l'étendue. On voit alors ce que signifient toutes les questions sur la matérialité de l'espace, etc. On voit aussi la singulière commodité de cette idée; car, pourvu que nous ne perdions jamais de vue que ce n'est simplement qu'une création de notre intelligence, nous pourrons d'ailleurs donner l'espace de toutes les propriétés qu'il nous plaira, de toutes celles qu'il pourra être utile de lui attribuer pour faciliter nos recherches et nos raisonnements. C'est ainsi, par exemple, que les géomètres, quand ils veulent établir la théorie générale des mouvements considèrent l'espace comme immobile, afin d'avoir un terme fixe de comparaison pour tous les mouvements qu'ils voudront considérer. On



pourrait aussi le supposer en mouvement, si on y trouvait quelque commodité; et, de même, on pourrait le supposer coloré, odorant, etc., si cela servait à quelque chose: la nature de cette idée comporte à cet égard une extrême latitude.

L'espace est donc, en un mot, la trace, l'empreinte de tous les corps, réalisée dans notre esprit par une création de notre imagination. La condition qu'il faut remplir pour qu'il serve à nos raisonnements, c'est de le concevoir comme éminemment pénétrable, afin qu'il puisse conserver toutes ces empreintes sans se déformer. Pour que les formes une fois empreintes dans cet espace puissent être conçues comme fixes, pour que notre imagination puisse les suivre, on conçoit comme solidifiées les parties de l'espace dont on veut fixer la forme, ou, au moins, les limites de ces parties. Quand nous voulons suivre dans l'espace un raisonnement quelconque sur des lignes, ou sur des surfaces, ou sur des volumes, si nous ne nous figurions pas comme solides les étendues que nous considérons, ou, au moins, les limites de ces étendues, nos images ne seraient point circonscrites, elles s'évanouiraient bientôt, et nous serions dans l'impossibilité de suivre les raisonnements. Nous nous figurons donc l'espace, en général, comme gazeux, et les parties de l'espace que nous voulons considérer séparément comme solides.\* Il est assez probable que si, au lieu de vivre dans

\* On peut aisément sentir par cette considération combien est impropre l'expression de *solide* dont quelques géomètres se servent pour désigner le *volume*. Car, dans le fait, la ligne et la surface sont conçues, dans tous nos raisonnements géométriques, comme tout aussi *solides* que le volume. Le fait est, comme je l'ai exprimé dans le texte, que nous solidifions par la pensée toutes les portions de l'espace que nous voulons distinguer, ou, au moins, les limites de ces portions, que ce soient seulement des lignes ou des surfaces, ou que ce soient des volumes. Il y a plus même: le plus souvent, quand nous considérons un volume dans l'espace, ce n'est pas lui en tota-



l'air, comme nous y vivons, nous eussions vécu dans l'eau, comme les poissons, nous aurions conçu l'espace comme liquide, au lieu de le concevoir comme gazeux. L'espace des poissons, c'est la mer, si les poissons avaient un espace.

Quant à l'espace conçu comme absolument vide de matière, je le renvoie aux métaphysiciens, qui se chargeront de se le représenter, s'ils peuvent : pour moi, j'avoue que j'en suis incapable. Le fameux adage : *la nature a horreur du vide*, est une expression extrêmement vicieuse d'une idée qui est, au fond, parfaitement juste, et qui n'aurait jamais conduit à des absurdités, si elle eût été bien énoncé, et qu'on n'en eût pas fait de fausses applications. Ce n'est pas la nature qui a horreur du vide, puisqu'elle nous le présente partout ; c'est notre esprit, qui ne saurait le concevoir, et qui tend toujours à le combler. Quoi qu'on dise et qu'on fasse, quoi que les expériences nous fassent connaître, je défie aucun homme dans son bon sens, de parvenir à se figurer un vide réel et absolu. Quand nous voyons un espace où il n'y a ni solide, ni liquide, nous y supposons tout naturellement de l'air, ou quelque autre gaz. Quand la physique nous a démontré que dans le vide de Torricelli, ou dans celui de la machine pneumatique, il n'y a plus même d'air, ni d'autre gaz (au moins que nous pouvons le concevoir ainsi par analogie, par extension, car, de fait, il y reste toujours

ité que nous voyons comme solides, ce sont ses enveloppes, c'est-à-dire les surfaces qui le terminent, et les lignes qui circonscrivent ces surfaces ; quant au volume lui-même, nous le concevons beaucoup plus fréquemment comme creux que comme plein. Ainsi l'expression de solide, telle qu'on l'emploie quelquefois en géométrie, est doublement impropre et doit engendrer une idée fautive ; puisque d'abord ce n'est pas le volume seul mais aussi la surface et la ligne que nous nous figurons comme solides, et qu'en second lieu c'est presque toujours, au contraire, la surface et la ligne qui sont considérées ainsi, à l'exclusion du volume.



quelque chose, soit gaz soit vapeurs aqueuses), nous sommes obligés de nous y figurer quelque autre fluide plus subtil encore, sans quoi notre imagination ne saurait se le représenter. Et cela, par la raison que notre imagination empruntant toujours à nos sensations tous ses matériaux, peut bien parvenir graduellement à se figurer une étendue de moins en moins remplie de matière, mais ne saurait jamais atteindre la limite, et se la représenter absolument vide de tout corps.

D'ailleurs, je le répète, toute cette discussion précédente n'est que pour fixer et préciser une idée, car, du reste, tout cela ne fait absolument rien quant au parti que nous tirons de cette conception de l'espace. Car, que nous puissions le voir comme absolument vide, ou que nous ne le puissions pas, c'est fort indifférent à la science, attendu que, d'une part, il n'est nullement nécessaire pour nos raisonnements de contempler l'espace comme entièrement vide, mais seulement comme très fluide, et que, d'une autre part, dans tous nos raisonnements nous ne faisons nullement attention à la matérialité de l'espace, qu'elle n'est là que pour que notre imagination puisse se le figurer, et que, par conséquent, nous raisonnons absolument de même que si nous le concevions tout à fait vide. \*

(*Revue Occidentale*, 1879, tome II, ps, 189-214 et tome III, ps. 1-6.)

\* Nous rappellerons, à ce sujet, l'indication suivante de notre Maître, dans sa *SYNTHÈSE SUBJECTIVE*, pag. 259 :

« Cette institution, instinctivement surgie au début de la seconde enfance, a naturellement conservé, jusqu'à la fin de l'évolution préliminaire, son caractère objectif comme sa destination scientifique. A cet égard, elle fournit la meilleure manifestation de l'irrésistible ascendant de l'Humanité sur tous ses serviteurs, ainsi conduits à juger extérieure une construction intérieure. Sa théorie subjective constitua le premier pas direct vers une pleine rénovation



a) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances intellectuelles (suite)

ESSAIS  
sur la  
PHILOSOPHIE DES MATHÉMATIQUES

N<sup>o</sup> V.

5 janvier 1820.

Après la création de l'idée *espace*, la décomposition de l'étendue dans ses trois dimensions est ce qui a le plus contribué aux progrès de la géométrie. Ces deux idées ont vraiment, par leur ensemble, constitué la science; et la seconde, au reste, doit être regardée comme la suite, le complément, le perfectionnement de la première.

Il est possible de sentir *à priori* combien cette décomposition doit faciliter l'étude de la science. D'abord il est de fait que toute étendue réelle a nécessairement trois dimensions, et l'idée de la décomposition n'a point consisté à observer ce fait, mais, en partant de cette observation, à séparer ces trois dimensions, premièrement deux d'entre elles de la troisième, et ensuite la première de la seconde. L'idée étant ainsi précisée, l'utilité en est évidente *à priori*. En premier lieu, comme l'a très-bien remarqué Bezout, dans les questions réelles auxquelles on se propose d'appliquer la géométrie, il s'en pré-

mentale, quand le fondateur du positivisme, avant d'avoir achevé sa vingt-ième année, eut spontanément atteint cet état décisif d'entière émancipation, inconnu même à son dernier précurseur. Tout le relativisme se trouvait implicitement contenu dans cet essai initial, qui fit directement remonter la subjectivité jusqu'à la conception universellement jugée la plus objective, comme ayant même précédé les croyances théologiques proprement dites. Il faut peu s'étonner que l'ingénieur géomètre auquel cette théorie fut alors soumise n'ait fait aucune attention à ce début décisif d'un philosophe encore adolescent. — R. T. M.



sente souvent où nous n'avons pas besoin de tenir compte d'une des trois dimensions et où il suffit d'avoir égard aux deux autres, et d'autres fois même nos raisonnements n'en intéressent qu'une seule. Or, il est clair, *à priori*, que dans tous les cas semblables, l'abstraction de la dimension ou des deux dimensions qui ne doivent pas affecter les résultats, devra faciliter beaucoup nos raisonnements sur celles ou celle que nous devons considérer. Ce qui se rattache à ce principe général de philosophie scientifique, dont il est possible de sentir *à priori* l'utilité : faire, autant que possible, abstraction, dans chaque espèce de raisonnements, de toutes les circonstances de la question qui ne doivent pas affecter le résultat sur lequel on raisonne, pour ne considérer que celles qui influent sur ce résultat.

En second lieu, même dans les questions géométriques où l'étendue est considérée intégralement, les raisonnements seront évidemment bien plus faciles à suivre sur les trois dimensions, si on a d'abord poussé à un certain degré la géométrie d'une seule et de deux dimensions.

Dans le premier cas, l'idée dont nous parlons était conçue comme opérant une abstraction, comme mettant de côté des circonstances indifférentes aux résultats : dans le second cas, elle est conçue comme opérant une décomposition, comme réduisant une classe compliquée de raisonnements à des séries de raisonnements plus simples. Il y a donc là deux considérations distinctes. Distinctes, dans ce sens seulement qu'il est utile de les examiner séparément, mais non pas qu'au fond elles ne rentrent l'une dans l'autre ; car, il est évident, en thèse générale, qu'il n'y a pas de décomposition sans abstraction, ni



d'abstraction, sans décomposition. Toute abstraction est nécessairement précédée d'une analyse; et toute analyse est nécessairement suivie d'une abstraction.\*

On peut donc sentir, *à priori*, l'utilité fondamentale de la division de l'étendue en ses trois dimensions : mais combien elle est plus complètement, plus précisément appréciée *à posteriori* ! Sous le premier des deux points de vue que je viens de tracer, et qu'il faut laisser distincts, que ceux qui ont suivi des raisonnements géométriques se figurent que lorsqu'ils veulent raisonner sur des surfaces et sur des lignes, ils soient obligés de se représenter perpétuellement chaque ligne comme accrochée à quelque surface et chaque surface, à son tour, à quelque volume. Je demande si, avec cette condition, leur esprit pourrait suivre des raisonnements, peu compliqués même, s'il ne se sentirait pas arrêté dès les premières déductions, si, en essayant de le faire, il ne tendrait point toujours de lui-même à mettre de côté la dimension ou les dimensions superflues, preuve ir-

\* Toute abstraction, ai-je dit dans le texte, est nécessairement précédée d'une analyse, et toute analyse est nécessairement suivie d'une abstraction. Cela exprime assez bien, je crois, la manière dont ces deux opérations de notre esprit s'enchaînent naturellement et dépendent l'une de l'autre. En effet, si vous abstrayez sans avoir, au préalable, analysé, vous abstrairez mal, parce que vous abstrairez au hasard; il faut d'abord décomposer l'idée dont vous voulez abstraire un élément, pour examiner précisément quel est celui de tous ses éléments que vous voulez abstraire, et si votre choix est bon : en réalité, cela aura toujours lieu effectivement, soit que nous y faisons attention, soit que nous n'y prenions pas garde, puisqu'on ne saurait abstraire une chose d'une autre sans que l'ensemble n'ait été d'abord ou en même temps décomposé; mais il y a de la différence de glisser sur cette analyse et de la faire, pour ainsi dire, imperceptiblement, au hasard et involontairement, ou bien de s'y arrêter, d'y porter son attention, de la discuter, de la faire avec choix et connaissance de cause. Réciproquement, toute analyse est et doit être suivie d'une abstraction; car, si après avoir décomposé une question quelconque en plusieurs autres distinctes, que vous voulez examiner une à une, si dans l'examen de chacune, vous ne mettez pas de côté, vous n'abstrayez pas les autres, à quoi vous servira votre analyse? Cela a toujours lieu forcément, mais il y a encore la différence de le faire au hasard ou d'une manière raisonnée, ou sans connaissance de cause.



récusable de la nécessité de cette abstraction. La géométrie élémentaire, elle-même, ne serait jamais allée, dans ce cas, au-delà des propositions les plus simples. Quant à la géométrie plus élevée, quant aux belles spéculations de Descartes, d'Euler et de Monge, sur les courbes et sur les surfaces, on n'en aurait pas seulement soupçonné l'existence.

Sous le second point de vue, qu'on se figure encore que l'on veuille commencer l'étude des vérités géométriques par les volumes, soit relativement à leur grandeur, soit par rapport à leur forme, que l'on veuille raisonner sur eux sans avoir établi aucune propriété des lignes et des surfaces, on sentira également l'impossibilité totale de faire sur les volumes les raisonnements qui nous sont aujourd'hui les plus faciles, comme la mesure des corps plans les plus simples, etc. Nos propositions géométriques sur les volumes ont, la plupart et presque toutes, pour objet la mesure de leur grandeur. Or, cette mesure n'est jamais autre chose que la réduction d'une comparaison de volumes à des comparaisons de surfaces ou de lignes, et, en dernière analyse même, à des comparaisons de lignes. D'après cela, qui ne voit que ces connaissances n'auraient jamais existé pour nous, que nous n'aurions même probablement jamais pensé à une telle réduction, si nous n'eussions pas préalablement acquis des connaissances sur la ligne et la surface, considérées séparément du volume.

Après avoir ainsi établi *à priori* et *à posteriori* l'utilité capitale, ou, pour mieux dire, la nécessité fondamentale de l'analyse de l'étendue en ses trois dimensions, il faut examiner comment l'esprit humain parvient à effectuer cette analyse, et à pouvoir



se figurer d'abord deux dimensions sans la troisième, et ensuite même une seule dimension isolée.

Toute abstraction porte en elle-même sa difficulté, qui consiste dans l'obligation de se figurer une chose isolément de celles avec lesquelles elle est toujours liée, dans la réalité, et dans notre imagination. Dans le cas actuel, il paraissait de prime abord presque impossible de concevoir une étendue seulement de deux dimensions, et à plus forte raison d'une seule. On y est parvenu graduellement, par extension, et à la limite. La nature nous offre bien partout les deux dimensions liées à une troisième, et même notre imagination ne saurait concevoir la privation totale et absolue de l'une des trois dimensions, quoiqu'elle aille toujours bien plus loin que la nature. Mais la nature nous offre beaucoup d'exemples d'étendues dans lesquelles une dimension est incomparablement plus petite que les deux autres et presque insensible par rapport à elles; et notre imagination se prête aisément à sous-diviser encore prodigieusement cette troisième petite dimension, en laissant les deux autres constantes. Nous arrivons par là graduellement à nous figurer une étendue si peu épaisse ou si peu profonde, que son épaisseur ou profondeur échappe absolument, même à l'imagination, et que notre attention se porte entièrement et exclusivement sur les deux autres dimensions: arrivés là, nous avons réellement l'idée géométrique de la surface, c'est-à-dire l'idée d'une surface liée à une épaisseur si prodigieusement atténuée qu'elle ne saurait aucunement affecter et troubler nos vues et nos raisonnements relatifs à la surface. En faisant pour la seconde dimension ce que nous avons fait pour la première, nous parvenons de même à l'abstraire, et



nous arrivons à l'idée géométrique de la ligne. Enfin, de celle-ci même, en continuant sur la troisième dimension la même atténuation que sur les deux autres, nous nous figurons le point.

Nous ne saurions jamais faire autre chose que ces atténuations graduelles, qui portent successivement sur une, sur deux et sur trois dimensions. Car, pour nous figurer une surface absolument sans épaisseur, et à plus forte raison une ligne sans épaisseur ni largeur, et un point sans épaisseur, largeur, ni longueur, cela est totalement impossible, et à notre imagination, et à notre jugement: je défie personne d'y parvenir jamais. Une surface est toujours pour nous, en géométrie pure, comme en géométrie appliquée (car nous n'avons pas deux imaginations, ni deux jugements), un volume très peu épais, une ligne est une surface très étroite, et un point une ligne très courte. Il est absolument hors de notre pouvoir d'aller au delà. De plus, il est évident que, quand même nous le pourrions, cela ne nous servirait à rien du tout, puisqu'une fois que nous nous sommes figuré une ou deux, ou trois dimensions comme tellement petites, que notre imagination n'en tient plus aucun compte, la condition de notre analyse de l'étendue est entièrement remplie, puisque cette dimension ou ces dimensions seront ainsi réellement abstraites pour nous, quand elles sont tellement imperceptibles qu'elles ne peuvent affecter nos raisonnements. C'est là le seul but de cette abstraction, et, quand nous l'avons atteint, tout est dit: il est clair que nous raisonnons alors absolument de même que si la dimension ou les dimensions ainsi atténuées étaient totalement anéanties.

Ainsi, les discussions pour savoir si une surface



géométrique n'a que deux dimensions, etc., sont de pures arguties de métaphysique, aussi absurdes qu'insignifiantes. Il faut convenir que les géomètres eux-mêmes ont souvent donné lieu à ces misérables questions, et que quelquefois même ils y ont trempé, par leur manière imphilosophique de présenter l'analyse de l'étendue. Presque tous débutent par vous exposer purement et simplement cette analyse, sans vous dire quel en est le but, sans vous faire seulement sentir qu'elle en a un, et peut-être même sans s'en être jamais douté eux-mêmes; première imphilosophie, qui les met dans une fausse direction, en faisant concevoir comme une chose réelle, absolue, existante par elle-même, ce qui n'est qu'un moyen heureusement imaginé par l'esprit humain pour perfectionner, ou plutôt pour créer, la science de l'étendue. Partant de là, ils vous définissent la surface, la ligne et le point, comme choses toutes simples, qui ont une existence à part, au lieu de les présenter comme des parties d'un ensemble que l'imagination parvient peu à peu à considérer isolément. Cette entrée en matière empêche beaucoup d'esprits justes d'entendre jamais sainement la géométrie, elle engendre un grand nombre d'idées fausses, et ensuite elle fait que l'esprit a une peine infinie à passer de l'étendue géométrique à l'étendue réelle, telle qu'elle se présente dans toutes les applications, parce qu'on s'est habitué à se représenter ces deux étendues, comme totalement distinctes, et presque hétérogènes, tandis qu'au fond, il n'y a pas la moindre différence. On sent donc combien il importe à la science et aux géomètres de rectifier ces notions premières.

Si une surface n'est jamais pour nous que la limite vers laquelle tend un volume quand son épais-



seur décroît indéfiniment, si une ligne n'est pareillement que la limite vers laquelle tend une surface dont la largeur diminue indéfiniment, et, enfin, si un point n'est aussi que la limite vers laquelle tend une ligne dont la longueur diminue de plus en plus, il s'ensuit donc, en retournant cette idée, que la surface peut être considérée comme l'élément immédiat du volume, la ligne comme l'élément immédiat de la surface, et le point comme l'élément immédiat de la ligne; et, si l'on veut, le point peut aussi être regardé comme l'élément final de toute étendue, soit ligne, soit surface, soit volume. Ainsi, Cavalieri n'avait pas tort de considérer les volumes comme composés de surfaces, les surfaces de lignes et les lignes elles-mêmes de points. On n'a pu faire à cette idée que des objections de mauvaise métaphysique, seulement je tâcherai d'approfondir ailleurs quelle peut être la valeur utile, la valeur philosophique de cette idée, et quelles précautions il faut prendre en l'appliquant pour qu'elle n'entraîne point dans des résultats vicieux et erronés. Mais l'idée en elle-même, abstraction faite de ses avantages et de ses inconvénients dans les applications, n'est pas susceptible d'être attaquée. Cela est tellement vrai que les géomètres eux-mêmes qui la rejettent, l'ont, au fond, adoptée sans s'en apercevoir: 1° dans la méthode des infiniment petits, car, quand ils décomposent une ligne courbe en une infinité de petites lignes droites, ils font réellement la même chose que Cavalieri, avec la seule différence que ce qu'ils appellent ligne, Cavalieri l'appelait point; si Cavalieri considérait le point comme absolument sans aucunes dimensions, ainsi qu'on se le figure ou qu'on croit se le figurer, il avait certainement tort de regarder la ligne comme



composée de points, mais cela ne pouvait être, et, en effet, il n'avait pas eu, je crois, cette idée; de même, quand les géomètres regardent une surface comme décomposée en une infinité de zones infiniment étroites, ils ont absolument la même idée que Cavalieri, qui décomposait la surface en une infinité de lignes, parce qu'assurément il n'entendait par *lignes* rien autre chose que des surfaces infiniment étroites; de même aussi quand on regarde un volume comme composé d'une infinité de tranches infiniment peu épaisses, que Cavalieri, au lieu d'appeler des volumes, appelait des surfaces: il n'y a donc entre eux et lui que la différence des noms, et cette différence n'est, sans doute, aucunement à dédaigner pour quiconque connaît la prodigieuse influence des signes sur les idées; ainsi je ne prétends point que nos dénominations actuelles ne soient très préférables à celles dont Cavalieri s'est servi, car je suis tout à fait convaincu qu'elles valent beaucoup mieux, mais je dis seulement que c'était au fond la même idée, et que si l'une est aujourd'hui reconnue et admise comme rigoureuse, il est impossible que l'autre soit regardée comme fausse; 2° quand les géomètres s'occupent de l'application des mathématiques à la physique, et spécialement à la mécanique, ils accordent tous, et ils en préviennent, que le point n'est plus pour eux absolument sans dimensions, et qu'il regarderont le volume comme composé de surfaces, la surface de lignes, la ligne, et tout cela à la fois, de points. Pourquoi changent-ils ainsi leur idée, ou, pour mieux dire, leurs dénominations, car, bien qu'ils ne s'en fussent pas aperçus, leur idée avait toujours été ce qu'ils la font alors? Pourquoi ce qui aurait fait erreur en géométrie est-il sans convenient en



mécanique? Est-ce que les vérités mathématiques sur le point, la ligne, la surface et le volume géométriques, ne seraient vraies qu'approximativement transportées au point, à la ligne, à la surface et au volume tels qu'ils les envisagent en mécanique? Ils ne le pensent pas certainement. Mais alors pourquoi ne conviennent-ils point que l'étendue et ses éléments sont de la même nature en géométrie qu'en mécanique, et qu'ils y sont considérés de la même manière, avec la seule différence que le même corps dans lequel on n'envisageait, en géométrie, d'autre propriété que l'étendue, on y considère, en mécanique, cette même propriété, plus celles du mouvement et de la masse? Il n'y a là d'autre différence qu'en ce que l'étendue est, en mécanique, moins abstraitement considérée qu'en géométrie, non parce qu'elle y est d'une autre nature, mais parce qu'au lieu d'y être conçue isolément de toutes les autres propriétés des corps, elle est réunie avec quelques-unes d'entre elles. Pourquoi dit-on qu'il faut se figurer une ligne comme un petit volume, long, mince et peu épais, si l'on veut la concevoir comme pesante, tandis qu'on peut se la figurer, disent-ils, comme n'ayant pu'une seule dimension si l'on ne veut y considérer que l'étendue? Que signifie cette différence entre l'étendue et la pesanteur? Ne sont-ce pas deux propriétés des corps, l'une et l'autre? N'est-il pas clair, en thèse générale, que pour attribuer à une ligne, etc., quelque propriété des corps naturels, il faut se la figurer comme un corps naturel, dans lequel on supprime seulement, par la pensée, toutes les propriétés dont on ne veut pas tenir compte? Si un corps était, absolument et métaphysiquement, rien qu'une dimension, il n'existerait



pas, nous ne saurions le concevoir, il serait anéanti même pour notre intelligence, et il serait tout aussi bien anéanti sous le rapport de l'étendue que sous celui de la pesanteur ou de toute autre propriété des corps. Nous ne le concevrions pas plus comme étendu que comme pesant, et on ne saurait trop s'étonner que des géomètres, très sensés et très philosophes, aient pu voir quelque différence à cet égard, et surtout une si immense différence entre ces deux propriétés. Nous ne pouvons, disent-ils (je le répète), voir un corps comme pesant si nous ne lui accordons les trois dimensions: cela est très juste, mais ce n'est qu'un aveu partiel d'une vérité plus générale, que dans une autre occasion ils méconnaissent, quand ils disent que nous pouvons cependant, sans les trois dimensions, voir le corps comme étendu. Le fait est que ces trois dimensions, prises intégralement, sont indispensables pour que nous puissions nous figurer un corps, de quelque manière que ce soit, pour le concevoir étendu, tout comme pour le concevoir pesant, lumineux, odorant, ou toute autre chose.

En deux mots, résumons cette discussion: ou l'étendue est de même nature en géométrie qu'en mécanique, et en mécanique qu'en géométrie, ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'est pas, il est évident que l'application de la géométrie à la mécanique est radicalement vicieuse, ou, du moins, qu'elle ne peut être juste qu'à peu près, ce qui saperait les fondements de toutes les sciences physico-mathématiques, que les géomètres regardent cependant, et avec tant de raison, comme tout aussi certaines que la géométrie elle-même, sauf les hypothèses qui peuvent y être introduites. Convenons donc que l'étendue est



absolument de même nature en géométrie qu'en physique, et qu'il n'y a d'autre différence qu'en ce que, dans un cas, elle est considérée isolement, et, dans l'autre, réunie à d'autres propriétés des corps, c'est là la seule distinction réelle. Du reste, il est assez facile de se rendre compte pourquoi les géomètres ont considéré l'étendue, comme réellement elle doit l'être, en mécanique plutôt qu'en géométrie : c'est parce qu'étant alors plus près de la nature et de la réalité, cumulant l'étendue avec d'autres propriétés, ils ont été, en quelque sorte, forcés d'apercevoir une vérité qu'ils n'avaient pas vue sur l'étendue seule, savoir que nous ne pouvons jamais nous figurer un corps, même par imagination, sans les trois dimensions. Quand ils ont dit : Mais ce point, cette ligne, cette surface, ne pèseraient pas s'ils n'avaient pas les trois dimensions, ils étaient sur le chemin de dire : Ils n'existeraient pas du tout, ils n'auraient aucune propriété, nous ne saurions nous les figurer jamais sans ces trois dimensions, dont ils sont constamment accompagnés dans notre esprit, quelque classe de raisonnements que nous entreprenions. L'idée de Cavalieri est donc évidemment juste en elle-même, et il est clair que si on n'avait pas eu cette mauvaise manière métaphysique de voir l'étendue, en géométrie, on serait arrivé beaucoup plutôt à cette idée, qui a évidemment engendré le calcul différentiel. Du reste, quant à la valeur de l'idée pour ses avantages ou inconvénients scientifiques, elle me paraît jugée par sa comparaison avec celle de Leibnitz, telle que les géomètres l'emploient aujourd'hui. J'ai fait voir que ces deux idées étaient, au fond, une seule et même, et qu'il n'y avait de différence que dans les dénominations. Main-



tenant, il est aisé de voir que les dénominations de Leibnitz, ou les dénominations actuelles, sont très supérieures à celles de Cavalieri. Car, quel est le but direct de l'une et de l'autre idée? C'est de parvenir à l'évaluation des lignes courbes, des surfaces courbes et des volumes qu'elles comprennent, ou, en d'autres termes, de ramener cette évaluation à celles de lignes droites, de surfaces planes et de volumes polyèdres. Or, les dénominations de Leibnitz sont évidemment plus appropriées à ce but que celles de Cavalieri, parce qu'elles établissent immédiatement la comparaison entre la ligne courbe et la ligne droite, la surface courbe et la surface plane, etc., au lieu que quand je dis avec Cavalieri: La ligne courbe est une suite de points, j'introduis là l'idée de points qui est étrangère réellement, quoique je voie le point comme une petite ligne; cette dénomination détourne l'attention de mon objet principal, qui est la comparaison d'une ligne avec une autre, et en l'employant je suis obligé à chaque instant de rétablir l'idée de ligne au lieu du mot point, ce qui complique les raisonnements, en détournant l'attention. \*

\* Ce jugement, sur la méthode de Cavalieri, sera mieux exprimé de la manière suivante :

1<sup>o</sup> Si l'on emploie cette méthode en considérant le point comme n'ayant absolument aucune dimension, la ligne comme n'en ayant qu'une seule et la surface que deux, elle peut et elle doit évidemment conduire à des erreurs, à des absurdités, parce qu'elle est alors fautive et absurde en elle-même. Si cela n'arrive pas, c'est que l'on aura rectifié, sans s'en apercevoir, dans le cours du raisonnement, la fausseté de l'idée primitive.

2<sup>o</sup> Si l'on emploie la méthode de Cavalieri en considérant la surface, la ligne et le point, tels qu'ils doivent l'être, c'est-à-dire, comme des volumes dont une, ou deux, ou les trois dimensions sont infiniment petites, la méthode est évidemment juste et certaine. Elle ne peut conduire qu'à des résultats exacts, pourvu que l'on ne perde jamais de vue l'idée première et fondamentale.

Mais, ainsi conçue, cette méthode rentre évidemment dans celle de Leibnitz, qui considère la surface comme une somme de surfaces infiniment petites dans un sens, la ligne comme une somme de lignes infiniment courtes,



Du reste, il n'est pas douteux que notre mauvaise habitude de voir la ligne géométrique, le point, etc., n'influe beaucoup sur cette difficulté, et il est bien sûr que Cavalieri, ayant commencé par se familiariser avec l'idée qu'il attachait au mot *point*, ne dût avoir beaucoup moins de peine. Mais je suis persuadé qu'il n'en est pas moins vrai que l'idée de Cavalieri n'est qu'un aperçu dégrossi de celle de Leibnitz, ou que celle-ci est l'idée de Cavalieri mieux exprimée. Je me propose, d'ailleurs, de revenir quelque part sur ce sujet, pour l'approfondir davantage.

le volume comme une somme de volumes infiniment minces. C'est, au fond, la même idée; il n'y a d'autre différence que celle des dénominations: ce que Cavalieri appelle point, ligne, surface, Leibnitz l'appelle ligne, surface, volume: voilà tout.

Les choses en étant réduites là, et n'ayant qu'à comparer les dénominations, il est évident que celles dont Leibnitz s'est servi sont très-supérieures à celles que Cavalieri a employées. Il y en a plusieurs raisons.

D'abord, il est bien vrai que nous ne pouvons nous figurer d'étendue sans la réunion des trois dimensions; mais il n'est pas moins vrai que les mots surface, ligne, point, ont été formés pour désigner des étendues dans lesquelles successivement une, deux et trois dimensions étaient conçues comme infiniment petites, et cela *afin d'en faire abstraction, autant que possible, dans les raisonnements*. Ainsi, quoique, par exemple, il soit absurde de prétendre que nous nous figurons une ligne autrement que comme une surface infiniment petite dans un sens, ou plutôt, comme un volume infiniment petit dans deux sens, il est clair néanmoins que le mot ligne réveille en nous l'idée d'une telle surface, ou d'un tel volume, dans lesquels nous ne considérons qu'une seule dimension. C'est de cette manière que l'idée de la ligne a été prise dans tous nos raisonnements. Ainsi, quand nous considérons une surface infiniment petite, en tenant compte non-seulement de la longueur dimension mais aussi de la largeur, il ne sera sans doute pas absurde de l'appeler ligne, mais ce sera évidemment une expression vicieuse, il vaud mieux à cet égard, incontestablement, lui conserver le nom de surface infiniment petite. Or, dans les applications de la méthode de Cavalieri, quand on voit la ligne comme l'élément de la surface, il faut y considérer la dimension imperceptible aussi bien que l'autre, sans quoi la méthode serait fautive, si réellement on n'avait égard qu'à une seule dimension. En un mot, il est clair que l'idée d'une surface conçue comme infiniment petite dans un sens, afin de n'y considérer qu'une seule dimension, en abstrayant l'autre, et l'idée d'une surface infiniment petite conçue comme élément de la surface finie, sont deux idées très-distinctes et presque opposées, sous un certain point de vue; il faut donc bien se garder de désigner la seconde par un mot habituellement employé pour la première, et qui se lie constamment dans notre esprit à celle-ci et non à l'autre. Car il est clair, je le répète, que négliger une dimen-



Dans toute science positive, on doit distinguer deux sortes de travaux : ceux qui se rapportent à la science proprement dite, c'est-à-dire, aux principes et aux déductions et applications des principes, et ceux qui se rapportent à la méthode, c'est-à-dire, aux moyens mêmes d'arriver à de nouveaux principes, ou de tirer de nouvelles conséquences des principes connus, en un mot, à l'invention scientifique, considérée, non comme résultat irrégulier et, pour ainsi dire, accidentel du génie, mais comme susceptible d'être soumise à des préceptes fixes et d'un succès certain. C'est en effet, le propre de la

sion infiniment petite, ou en tenir compte, sont deux choses fort distinctes, qu'il est très-mal vu de s'exposer à confondre en leur appliquant le même signe. Je pourrais faire des observations analogues pour la surface et pour le point: elles montreraient également la supériorité très-grande des expressions que nous employons depuis Leibnitz, sur celles dont Cavalieri, Pascal, Roberval, etc., s'étaient servis.

Mais, sous un second rapport encore plus important, cette supériorité est également évidente. L'idée de Cavalieri, exprimée telle qu'il l'a exprimée, n'est susceptible d'aucune généralisation, elle n'est qu'une idée géométrique, qui restera forcément géométrique, et pas autre chose. Au contraire, quand vous dites avec Leibnitz: Le volume, la surface, la ligne, peuvent être conçus comme composés de volumes, de surfaces, de lignes, élémentaires, infiniment petites, vous passez avec la plus grande facilité et, par ainsi dire, involontairement, à cette idée générale: toute grandeur, de quelque espèce qu'elle soit, peut être conçue comme composée d'éléments infiniment petits, de la même espèce qu'elle. Or, il y a une distance immense de l'idée de Cavalieri, telle qu'il l'a exprimée, à cette idée générale. On voit donc quel énorme pas a fait faire à la science un perfectionnement qui n'a consisté que dans un changement d'expressions. Il y a la différence du cas particulier au cas général, d'une application restreinte du calcul infinitésimal à la conception générale de ce calcul. Preuve de plus que les perfectionnements dans la langue des sciences, ou, plus généralement, dans la méthode des sciences, sont de beaucoup les plus capitaux, puisqu'un perfectionnement très-léger dans la méthode, qui n'a consisté que dans un changement d'expressions, en a produit un si énorme dans la science. Car, effectivement, la découverte de Leibnitz n'a été réellement que ce changement d'énoncé, plus l'immense invention de la notation. Du reste, il est visible que la découverte de la notation était subordonnée à celle dont nous avons parlé, puisque celle-ci conduisait à l'idée générale, et qu'il fallait bien avoir exprimé l'idée générale en langue ordinaire, avant que de songer à l'exprimer en algèbre.

méthode de dispenser de génie, ou, en d'autres termes plus exacts, de faire qu'avec peu de génie on puisse trouver par la méthode ce qu'on n'aurait pu trouver sans méthode qu'avec beaucoup de génie, et ce qu'on n'aurait même pu trouver nullement avec tout le génie du monde, d'où il résulte que le même génie avec cet instrument ira prodigieusement plus loin que s'il était abandonné à ses seules forces naturelles. C'est ainsi, par exemple, qu'un écolier de six mois en mathématiques, avec une capacité très médiocre, vient à bout de résoudre aisément ce qui aurait été insurmontable à toute la force de tête d'Archimède.

Une science n'est solidement constituée comme science positive et perfectible, que lorsque ces deux ordres de travaux sont bien distincts et à peu près au même degré de perfectionnement. Car l'avancement d'une branche quelconque de nos connaissances est, en quelque sorte, abandonné au hasard, tant que l'invention dans cette science n'est pas soumise à quelques règles, plus ou moins parfaites, tant que les découvertes ne peuvent y être conçues et espérées que comme le fruit d'une heureuse inspiration, d'une capacité naturelle purement et simplement. On peut facilement s'en assurer par une réflexion bien simple. Tout le monde convient aujourd'hui que chacune de nos sciences physiques n'a commencé à devenir positive, à être réellement une science, que lorsqu'elle s'est entièrement basée sur des observations, en mettant de côté toute hypothèse gratuite. Or, qu'est-ce autre chose que ce grand pas fait par chaque science, sinon un premier grand perfectionnement de sa méthode, ou plutôt son commencement même ? Cela est tellement vrai que c'est à des hom-



mes qui se sont principalement livrés à la méthode, Bacon et Descartes, que cette importante réforme est due : ils ont donné le précepte, et Galilée le premier exemple. Ainsi donc, quand une branche quelconque de nos connaissances devient une véritable science, elle commence à avoir une méthode, distincte de la partie scientifique proprement dite, qui peut en être regardée comme l'application, et c'est précisément pour cette raison même qu'elle devient science.

L'histoire de l'esprit humain s'accorde avec le raisonnement *à priori* pour prouver que les progrès d'une science quelconque consistent alternativement dans le perfectionnement de la partie technique, ou de la technie, \* et dans celui de la méthode. Supposez que la technie ait commencé la première, ce qui est vraisemblable, quand elle aura acquis un certain développement, on sera arrêté par l'impossibilité de la pousser plus loin, si on ne perfectionne la méthode, et les esprits se porteront alors vers celle-ci. Quand on l'aura perfectionnée, on ne s'occupera plus tout naturellement pendant un certain intervalle plus ou moins long qu'à l'appliquer à l'investigation des vérités nouvelles, puisque ce n'est que pour cela que la méthode est faite : on restera dans cette allure, jusqu'à ce qu'on ait traité tous les objets de quelque importance qui sont susceptibles de l'être avec cet état de la méthode ; mais il ne manquera pas d'arriver un moment où de nouvelles questions insolubles par la méthode actuelle feront sentir la nécessité de songer à la perfection-

\* Je me servirai de rénavant de cette expression de *technie*, comme étant comme de pour désigner la partie scientifique proprement dite, par distinction de la méthode. Du reste, je n'y attacherai jamais d'autre sens.



ner, et ainsi de suite. Cette alternative est donc dans la nature des choses, et chaque période de technique doit durer jusqu'à ce qu'on ait épuisé tout ce qui peut être fait d'intéressant avec les méthodes existantes. C'est aussi ce que confirme l'observation de la marche de l'esprit humain dans les sciences.

On peut l'observer plus facilement sur les mathématiques que sur toutes les autres sciences positives, par la raison qu'elles sont cultivées d'une manière positive depuis beaucoup plus longtemps, attendu que, seules entre toutes, elles n'ont pas besoin d'emprunter à l'observation, ayant leur base en elles-mêmes, ce qui tient à ce que, bien qu'elles aient aussi et beaucoup plus même que toutes les autres leur méthode, elles ne sont intégralement, dans l'ensemble de nos connaissances, et par rapport aux autres sciences, qu'une science purement de méthode. Dans l'histoire des mathématiques, en la prenant depuis la première invention de l'algèbre, ce qui en est la partie la mieux connue, nous voyons naître la méthode algébrique par l'usage introduit de désigner les inconnues dans les questions par des lettres de l'alphabet, les autres quantités restant désignées par des mots tirés des langues vulgaires. Les mathématiciens vivent sur ce perfectionnement de la méthode pendant environ trois siècles et ce n'est guère qu'au seizième siècle qu'après avoir épuisé tout ce qu'on pouvait faire d'un peu intéressant avec cet état de la méthode, qu'ils retournèrent à elle. C'est alors que Viète créa vraiment la langue algébrique, en étendant à toutes les quantités l'usage restreint d'abord au inconnues. Cette époque et le dix-septième siècle furent essentiellement des



époques de méthode pour les mathématiques. Descartes et Wallis par la notation des exposants, Descartes par l'admirable application du calcul à la géométrie, qui fut non seulement l'application la plus vaste, la plus heureuse, la mieux conçue que l'on pût faire des méthodes algébriques, mais qui fut aussi un immense moyen de perfectionnement pour ces méthodes elles-mêmes (ce qu'on ne considère pas d'ordinaire assez attentivement), plus tard la méthode des indivisibles, des indéterminées, et tous les préliminaires du calcul infinitésimal, et enfin ce calcul lui-même. Les géomètres, pendant cette période, firent bien, il est vrai, marcher à peu près de front les découvertes dans la technique et celles dans la méthode; mais celles-ci furent évidemment les plus importantes, celles vers lesquelles les esprits distingués se portèrent principalement, celles enfin qui caractérisent l'époque. De même, dans le siècle suivant, on s'est bien certainement occupé aussi du perfectionnement de la méthode, témoin la découverte du calcul aux différences partielles par Dalember, celle du calcul des variations par Lagrange, et plus tard celle si importante du calcul des fonctions par le même géomètre; mais il n'en est pas moins vrai, pour tout géomètre qui observe les choses d'ensemble et philosophiquement, que le dix-huitième siècle a été, sous le rapport mathématique, une époque essentiellement d'application, et que les travaux les plus marquants, ceux qui ont le plus occupé les géomètres et fixé l'attention du public éclairé, ont consisté dans l'application des méthodes perfectionnées dans le siècle précédent à l'astronomie et à la mécanique. Enfin, on peut prédire que l'époque actuelle doit prendre, suivant cette loi naturelle d'alternative, le caractère de perfec-



tionnement de la méthode. quand on voit que toutes les applications les plus intéressantes sont achevées, et quand tous les géomètres éprouvent, au fond, sans qu'ils s'en rendent toujours compte, qu'on ne peut plus aujourd'hui faire avec les méthodes existantes que de difficiles niaiseries, quand, en un mot, ils sentent qu'ils ont atteint ou à peu près la limite, et que leurs travaux doivent se tourner vers la méthode, s'ils veulent pouvoir tenter de nouvelles applications qui soient d'un intérêt réel.

Je puis donc poser en principe, de fait, et de théorie, que la loi naturelle des progrès de l'esprit humain dans les sciences consiste à perfectionner alternativement la technique et la méthode.

Jusqu'à présent, ces deux ordres de travaux, si distincts par leur nature, n'ont pas été regardés comme aussi séparés qu'ils auraient dû l'être, puisqu'ils ont été conçus comme devant être cultivés par les mêmes esprits; en un mot, la division du travail ne s'est pas encore étendue jusque-là. Ce fait est incontestable. Or, je crois que cette confusion est un très grand mal, et qu'elle a très fort retardé les progrès des sciences, qui auraient été incomparablement plus rapides si la division eût existé à cet égard, telle que je la conçois. Car il est résulté de cette confusion qu'à l'époque où la technique a fixé l'attention tous les esprits se sont tournés vers elle et ont totalement négligé la méthode; et il n'est pas possible qu'il n'en soit pas ainsi tant que la division ne sera point établie entre elles, parce qu'il est dans la nature des choses que tous les esprits distingués à chaque époque (et ceux-là, sougeons-y bien, donnent toujours le branle aux autres) ne se portent pas vers les travaux où il y a le plus à faire,



le plus de marge pour le génie. C'est une loi inévitable qu'on ne saurait changer. Or, il est aisé de voir combien cet inconvénient doit retarder les progrès de chaque science. Pour en présenter en exemple qui m'a toujours frappé depuis longtemps dans les mathématiques, on a mis trois siècles pour passer de l'idée de représenter les inconnues par des lettres dans les questions algébriques à celle de représenter aussi les données de la même manière. Cela est venu évidemment de ce que pendant qu'on s'occupait de pousser la technie sur cette première méthode dégrossie, personne ne songeait à perfectionner l'instrument. Il en est de même pour l'invention du calcul infinitésimal. La postérité croira-t-elle un jour qu'on a vécu un siècle géométrique (depuis Leibnitz jusqu'à Lagrange) sur une méthode dont les principes n'avaient pas été approfondis et assurés ? A quoi cela a-t-il tenu ? A la même cause. On s'est pressé d'appliquer, et personne n'a songé à examiner si les instruments étaient suffisamment solides et durables. Effectivement, je le répète, cela est fort naturel ; et sans doute, celui-là serait mal venu de chercher chicane à une méthode au moment où on peut en faire de grandes applications. Mais quoique toute cela soit très naturel, il n'en est pas moins évident que c'est un grand inconvénient. On est alors dans une triste alternative : si on veut discuter la méthode, quand elle serait susceptible d'être appliquée, on arrête l'esprit humain, parce que la division des forces scientifiques n'existant pas, il faut les employer toutes d'une manière ou toutes de l'autre ; d'un autre côté, en ne discutant pas la méthode, ce qui est le parti qui a toujours été pris



en pareil cas et qui, à tout prendre, était certainement le meilleur, on peut, non laisser couler une méthode fautive et dangereuse (cette crainte serait chimérique, vu la facilité extrême que donnent pour se redresser, si on avait erré, les nombreuses vérifications), mais on peut laisser retarder pendant fort longtemps un perfectionnement, quelquefois très grand, que l'on pourrait apporter immédiatement dans la méthode, si on prenait seulement la peine de s'en occuper.

Les arts et métiers nous fournissent ici, non pas simplement une comparaison commode, mais un exemple important, et ce n'est pas le seul cas où la philosophie des arts et métiers pourrait éclairer, sur des points essentiels, celle des sciences. On regarde avec raison une nation comme étant, pour ainsi dire, dans l'enfance sous le rapport industriel, quand la construction des machines et instruments uniquement destinés à la fabrication des produits n'y forme pas une branche distincte et importante du travail et de la fabrication totale, un métier séparé de tous autres : c'est ce qui établit de la manière la plus incontestable la supériorité industrielle de l'Angleterre sur la France et sur les autres pays. Eh bien ! je crois qu'il en est absolument de même quant aux sciences. Elles sont dans une sorte d'enfance, en comparaison de ce qu'elles pourraient être, tant que la fabrication des instruments d'invention n'y est pas regardée comme une branche distincte, cultivée, par des esprits différents.

On pourra me demander, il est vrai, comment la division que je propose pourra remédier à l'inconvénient que j'ai signalé tout à l'heure. Vous avez établi vous même, me dira-t-on, que les esprits dis-



tingués se portent toujours naturellement et comme par instinct aux travaux les plus intéressants à chaque époque ; ainsi, aux époques que vous appelez de technie, les têtes fortes iront à la technie nécessairement, en dépit de votre division, et vous n'aurez plus que des mazettes pour cultiver votre méthode : ainsi à quoi servira la division sous ce rapport ? La réponse à cette objection n'est pas difficile. Précisément parce que l'époque dont vous parlez est une époque de technie, la méthode est alors moins importante à étudier, elle exige de moindres forces d'intelligence, ce qu'on peut y faire alors peut être confié sans aucun inconvénient à des capacités inférieures, et quand le tour de roue sera en faveur de la méthode, les têtes fortes sauront bien y aller, et la technie, à son tour, sera confiée aux esprits du second et du troisième ordre : en un mot, les forces d'intelligence sont comme les forces physiques soumises à cette loi : là où il en faut beaucoup et d'une bonne qualité elles s'y rendent, que ce soit méthode, que ce soit technie, et celles d'une quantité inférieure vont toujours à la chose qui n'exige pas le premier degré de capacité. Ainsi, la division sauve l'inconvénient aussi parfaitement qu'on peut et qu'on doit le désirer et l'exiger. Cette succession alternative de deux ordres de travaux exigeant, chacun à son tour, le premier degré de capacité ou le second, se rencontre dans bien d'autres occasions que dans les sciences, et partout l'inconvénient est évité de lui-même, et les choses vont naturellement aussi bien qu'on peut le désirer, quand les deux ordres de travaux sont cultivés isolément :

D'ailleurs, on peut faire à l'objection précédente une réponse d'une autre nature.



Ce n'est pas simplement dans la méthode et la technique, d'une même science, que la marche de l'esprit humain amène ces périodes alternatives de premier degré et second degré de splendeur, c'est aussi dans chaque science comparée à toutes les autres. C'est tantôt une branche de nos connaissances, tantôt une autre, dont les progrès sont les plus remarquables à chaque époque : tantôt, ce sont les mathématiques pures, tantôt l'astronomie, tantôt la physique, tantôt la chimie, tantôt la physiologie, qui fixent l'attention et qui appellent les forces intellectuelles du premier ordre. Ira-t-on dire pour cela qu'il est mal vu d'avoir divisé ces sciences ? Cela serait évidemment absurde. Si c'est, par exemple, la physiologie qui doit occuper le plus l'esprit humain, les plus fortes têtes, ou, au moins, le plus grand nombre des fortes têtes, iront à la physiologie, et il ne restera pour les autres sciences que des capacités inférieures : cela est-il un mal ? Non, sans doute, puisque par le fait même que c'est la physiologie qui devra être en première ligne, les autres n'exigent que de moindres forces d'intelligence, attendu que cette primauté, d'une part, et cette infériorité, de l'autre, ne tiennent évidemment et ne peuvent tenir qu'à ce que la physiologie est susceptible alors de perfectionnements du premier ordre, tandis que les autres sciences ne peuvent recevoir à la même époque que des perfectionnements d'un ordre inférieur exigeant, par conséquent, des capacités moins relevées.

Les observations précédentes dont je n'ai fait ici qu'indiquer des aperçus dégrossis, devront être amplement développées dans l'ouvrage que j'ai conçu. Il en résultera, en résumé, la conclusion : 1° que la



méthode et la technie n'out pas été jusqu'à ce jour cultivées comme sciences distinctes; 2° que cette confusion a beaucoup retardé les progrès de nos connaissances; 3° que la division bien organisée tendrait, au contraire, à accélérer rapidement la marche de l'esprit humain. Ces trois principes essentiels seront établis à *priori* et à *posteriori*, c'est-à-dire d'après le raisonnement et d'après l'observation.

Un second ordre de considérations, d'une haute importance également, milite en faveur de cette division. C'est la grande loi physiologique de la destination des capacités. Il n'y a peut être pas deux capacités plus distinctes que celle nécessaire pour bien cultiver la méthode et celle pour bien cultiver la technie d'une même science. Ainsi, conformément à cette grande loi qu'une capacité quelconque ne se développe à un haut degré et aussi pleinement que possible que lorsqu'elle s'exerce exclusivement de toutes celles dont elle est distincte, celui qui se sent appelé à la technie ne doit s'occuper que de technie, et celui qui se sent appelé à la méthode doit aller à la méthode. C'est là ce qui établit la possibilité en même temps que la nécessité de cette division, c'est là ce qui *l'organise* et la rend durable.\* Ce résultat, ainsi établi à *priori*, sera démontré à *posteriori* dans l'ouvrage, en faisant voir par des observations sur la marche de l'esprit humain combien il a été perdu de forces d'intelligence par cet emploi vicieux et mal

\* Il suffirait, je parie, que l'éveil de cette division fût donné par l'organisation d'une sous-section de méthode dans chacune des sections de l'Institut, ou même seulement dans la section mathématique, peut-être, pour que la division s'organisât et se régularisât promptement d'elle-même, par la pente naturelle des esprits, à fur et à mesure que la nécessité s'en ferait sentir, dans chaque science.



coordonné des capacités, qui a fait aller à la technique celui qui était essentiellement propre à la méthode.

Enfin, une dernière partie de l'examen que j'esquisse ici en masse doit montrer que l'esprit humain a toujours tendu de plus en plus à rendre la méthode branche de travail distincte de la technique, quoique la séparation ne soit pas encore prononcée nettement et organisée. Pour les mathématiques surtout, il est aisé de prouver que telle est aujourd'hui la tendance de l'esprit humain, et que nous touchons au moment, en un mot, que la réforme que je propose est suffisamment préparée par les antécédents. Il y en a, de plus, une seconde raison d'un ordre très élevé. C'est le changement qui tend à s'opérer dans nos connaissances philosophiques ou d'ensemble, en un mot, parce que la politique ou la philosophie générale tend à devenir science. Il en résultera que la philosophie générale tend à se constituer à la même époque que toutes les philosophies particulières, et, par conséquent, pousser à la formation de celles-ci, indépendamment des autres causes que j'ai montré devoir déterminer cette formation. Ce sera la véritable époque scientifique qui commencera alors pour l'esprit humain, l'époque par rapport à laquelle toutes les autres n'auront été que préliminaires et préparatoires.

Les observateurs qui ont réfléchi sur la philosophie des arts et métiers, ont reconnu que la division du travail était la cause première et fondamentale de tous leurs progrès : c'est Smith le premier qui a



établi nettement et largement cette belle observation. Depuis que cette vérité est généralement admise, personne n'a songé à en faire l'application la plus large qui puisse en être faite, et la plus utile en même temps, en la transportant des arts aux sciences. Cela pourrait bien tenir à ce que, pour l'ordinaire, les économistes ne sont pas savants, et les savants ne sont pas économistes, et ni les uns, ni les autres ne sont philosophes. Cette application eût été, dis-je, la plus utile de toutes celles qu'on peut faire de la découverte de Smith ; car, pour l'avancement des arts et métiers, elle ne saurait être d'une bien grande importance, attendu que la division du travail s'y établit toujours d'elle-même, et, ordinairement, aussi bien que possible : c'est même d'après ce que font les artisans que les économistes ont établi leur théorie sur la division du travail, laquelle n'a pas été inventée par eux, mais bien par les artisans. Sans doute, il n'est pas indifférent pour les progrès des arts eux-mêmes que cette théorie soit ou ne soit pas connue des artisans, parce qu'il y a toujours une différence essentielle entre faire une chose par instinct, par routine, sans s'en rendre un compte clair, ou bien la faire avec choix et en connaissance de cause. Mais je dis que c'est principalement sous le rapport philosophique que la théorie de la division du travail est surtout importante : c'est en l'agrandissant, en l'appliquant aux sciences. Ce fait même est une grande preuve de l'utilité de la philosophie, car nous allons voir que cette observation générale sur les arts donne lieu à une observation générale sur les sciences, qui conduit à des vues fondamentales pour leur perfectionnement : c'est ainsi que la philosophie des arts peut éclairer celle des



sciences, de même que la philosophie d'une science peut éclairer celle d'une autre.

.....

#### APHORISMES D'ENSEIGNEMENT

1. Voir rapidement et revoir lentement.
  2. Ne pas s'efforcer de voir et de revoir en même temps; en un mot, divisez le plus que vous pourrez, divisez, c'est là le grand point.
  3. Faire les remarques importantes sur des questions simples.
- (*Revue Occidentale*, 1879, tome III, ps. 7-19 et 159-170.)

b) Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances politiques (suite)

##### 1) ARTICLES POUR "L'ORGANISATEUR"

###### a) *Explication préalable*

1) Renseignements donnés par Auguste Comte.

Si j'écrivais ici une notice historique sur mes travaux en philosophie politique, je devrais même faire remonter l'énumération précédente jusqu'à un travail important publié, en 1820, dans un recueil intitulé *l'Organisateur*, et qui, quoiqu'il ne portât pas mon nom, m'était réellement propre. La marche générale des sociétés modernes depuis le onzième siècle y fut examinée en deux articles distincts, dont l'un exposa la décadence continue de l'ancien système politique, tandis que l'autre expliqua le développement graduel des éléments du système nouveau. Quoique ma découverte de la loi fondamentale de



succession des trois états généraux de l'esprit humain et de la société ne fût point encore accomplie, j'ai tout lieu de croire que cette première ébauche n'a pas été sans quelque influence sur les travaux postérieurs de divers esprits distingués relativement à l'histoire politique des temps modernes.

(COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE, tome IV — *Avertissement de l'auteur*, p. viij. Note. Paris 1839.)

APPENDICE GÉNÉRAL.

DU

SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE

*Préface spéciale*

(Suite; voir ci-dessus p. 327)

.....

Après avoir, en avril 1820, laissé passivement attribuer le second opuscule au directeur du recueil (*l'Organisateur*) qui l'inséra, j'en reprends finalement la juste possession, alors connue seulement de quelques lecteurs. En lui donnant ici son vrai titre, je le signale comme première ébauche de ma conception générale du passé moderne, où je séparerai déjà les deux mouvements, positif et négatif, dont le concours caractérise la révolution occidentale. Le contraste historique entre la France et l'Angleterre, suivant que prévalut le pouvoir central ou la force locale, s'y trouve assez établi pour avoir dès lors guidé plusieurs écrivains, qui n'en ont jamais indiqué la source.

.....

(POLITIQUE POSITIVE, IV volume, *Appendice Général*, p. III.)



.....  
 Outre son article inédit sur la *Séparation générale entre les opinions et les désirs*, reproduit en tête de l'Appendice du quatrième volume de la *Politique positive*, Auguste Comte, parmi les travaux de cette période, a choisi un travail qu'il a intitulé : *Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne* (avril 1820).

Ce travail est extrait de *l'Organisateur*\*, journal ou plutôt revue publiée par Saint-Simon. L'étude de cette publication, au moyen de nos manuscrits, permet de saisir directement l'influence de l'élève sur le maître, à qui le prétendu disciple fournit évidemment ses vues vraiment nouvelles et réellement scientifiques.

La conception propre à Saint-Simon consistait dans l'avènement du règne des industriels. Mais il n'a pas conçu l'immense rénovation mentale et morale qui doit précéder cette grande transformation sociale et politique. C'est ce premier point de vue aussi, qui, au fond, a été essentiellement développé par ses disciples. Nous reviendrons sur ce sujet après la publication des manuscrits d'Auguste Comte.

Je trouve encore dans *l'Organisateur*, et sous la signature de Saint-Simon, le travail suivant : *Deuxième Extrait de mon ouvrage sur la théorie de l'organisation sociale* (pages 220 à 226). Or, de la page 200 à la page 206, on sont les idées vraiment neuves, il n'y a, strictement, que la reproduction pure

\* *L'Organisateur*. 1re livraison, 3e édition, augmentée d'une esquisse du nouveau Système politique; à Paris, chez Corréard, libraire au Palais-Royal, et chez tous les marchands de nouveautés, 1819; 1 vol. in-8° de 265 pages



et simple du manuscrit d'Auguste Comte que nous publions au n. 8 de notre nouvelle série\*.

... Par ce trait décisif on peut juger le reste. Nous reviendrons plus tard avec précision sur ces diverses questions.

(PIERRE LAFFITTE. *Revue Occidentale*, tome 8, 1882, ps. 324-325.)

.....  
 Le travail auquel je fais allusion est celui qu'Auguste Comte a reproduit dans l'Appendice du *Système de politique positive*, sous le titre de: *Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne*. Il y fait l'emploi le plus complet et le plus systématique de cette méthode qui constitue l'apport spécial de la sociologie dans la logique humaine; il y examine en effet la double évolution qui gouverne depuis la fin du moyen âge l'ensemble de l'histoire moderne, à savoir le mouvement de décomposition qui tend à éliminer graduellement le régime théologico-militaire et le mouvement de recomposition qui prépare lentement le régime final ou régime industriel et pacifique; enfin, il conclut de l'examen de cette double série à l'élimination définitive de l'ancien régime et à l'avènement nécessaire du premier. Ce beau travail a paru, sans signature, dans *l'Organisateur*. Saint-Simon s'en est laissé attribuer la paternité et le mérite.

Outre la revendication qu'en a faite Auguste Comte en 1854, dans son *Système de politique positive*, il faut rappeler qu'en 1839, dans l'avertissement du tome iv de son *Cours de philosophie positive*, il cite comme son premier grand début en philosophie sociale ce même travail. Et dans les fragments

\* Reproduit ci-dessus p. 443: *Opuscule politique* (1819). — R. T. M.



que nous avons publiés dans la *Revue Occidentale* du 1<sup>er</sup> mai 1882, p. 373 <sup>1</sup>, on voit surgir précisément cette distinction entre les mouvements positif et négatif de l'évolution occidentale, à propos de la Révolution française. En outre, Saint-Simon n'a jamais fait aucune autre application quelconque de cette méthode, et il a si peu la notion claire de ce double mouvement nécessaire, qui conduit inévitablement à l'élimination du théologisme, qu'en reproduisant, dans son *Système industriel* (Paris, 1821), les vues d'Auguste Comte sur ce sujet, il maintient sa croyance en Dieu, l'idée même de révélation, et présente déjà la solution définitive de la question politique et sociale comme consistant en un christianisme nouveau. Soit la cent millième édition de ces tentatives puériles pour trouver la solution de toutes choses dans ce christianisme véritable que personne, jusqu'au prétendu rénovateur, n'avait su encore apercevoir.

Par conséquent, dans la septième lettre publiée dans *l'Organisateur*, où Saint-Simon expose en son nom les caractères de la méthode historique dont Auguste Comte fait, dans la huitième et la neuvième lettre du même ouvrage, une si admirable application pour l'appréciation du passé moderne, il faut admettre que la conception vient de Comte lui-même. Et cela est d'autant plus vrai que, dans la septième lettre, Saint-Simon sans en indiquer la source, donne une appréciation de Condorcet où il ne fait que résumer l'admirable jugement systématique qu'Auguste Comte a si bien établi dans les opuscules que nous avons publiés <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Reproduits ci-dessus pages 439 et suivantes. — R. T. M.

<sup>2</sup> Voir dans les pièces justificatives qui suivent, la preuve que la septième lettre de *l'Organisateur* n'est que la reproduction presque textuelle de l'article d'Auguste Comte sur l'ouvrage de Theuret.

Ainsi donc, non seulement la systématisation définitive, *explicite*, de la méthode historique appartient à Auguste Comte, de même que ses applications si multiples et si incomparables, mais encore, la première formulation explicite vient de lui et date de 1819. Le problème de l'avènement et de la paternité de cette méthode est donc résolu en sa faveur, selon nous. On devait le penser, *à priori*, nous l'avons constaté directement, ou *à posteriori*; la démonstration nous paraît complète.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

C'est la septième Lettre de *l'Organisateur* (pages 63 à 79) qui contient la conception explicite de la *Méthode historique* attribuée à Saint-Simon. — Je vais établir, par la comparaison des textes, ce qu'a écrit Comte, sur Thouret, et ce que lui a emprunté Saint-Simon, en publiant ce travail sous son propre nom :

AUGUSTE COMTE

(*Revue Occidentale*, 1er mai 1822.)

Article VI. \*

« Jusque vers le milieu du dernier siècle, l'histoire n'a jamais été qu'une biographie des gouvernants dans laquelle les nations ne figurent que comme instruments ou comme victimes, et où seulement on trouve çà et là, comme par épisode, quelques notions sur la civilisation des peuples. Mais la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle a fait justice d'un genre de composition aussi absurde, et l'impulsion qu'elle a donnée a fait naître, principalement en Angleterre, une série d'ouvrages historiques infiniment supérieurs à tous ceux qui les avaient précédés. Néanmoins, malgré ce précieux résultat,

SAINT-SIMON

*L'Organisateur*, 7<sup>ème</sup> Lettre

(Paris, 1819.)

« Jusque vers le milieu du dernier siècle, l'histoire n'a presque jamais été qu'une biographie du pouvoir, dans laquelle les nations ne figurent que comme instruments et comme victimes, et où se trouvent clair-semés, çà et là, quelques notions épisodiques sur la civilisation des peuples. À la vérité, les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont fait justice d'un tel caractère, et l'impulsion qu'ils ont donnée a produit, chez les Anglais principalement, une série d'ouvrages historiques infiniment supérieurs à tous ceux qui les avaient précédés. Mais malgré ce précieux résultat, il faut convenir que la

\* Rej recduit ci-dessus p. 428. — R. T. M.



tat, la philosophie du dernier siècle a été, sur ce point comme sur tant d'autres, beaucoup plus critique qu'organisatrice, elle a bien mieux établi ce qu'il fallait éviter que ce qu'il fallait faire. Si tous les hommes éclairés sentent aujourd'hui que l'histoire ne consiste pas dans l'insipide tableau des hauts faits de l'astuce et de la force, il en est peu, il est peu d'historiens même, qui aient nettement compris le véritable objet et le véritable but des grands travaux historiques. A la vérité, plusieurs historiens, et surtout Hume, ont fixé leur principale attention sur la marche de la civilisation, et ils ont présenté à cet égard un grand nombre de vues judicieuses et profondes. Mais si, depuis cette époque, les observations ont été, en général, dirigées dans un meilleur esprit, elles n'en ont pas moins continué à être coordonnées de la même manière; comme un vieil édifice dont la distribution intérieure serait changée, tandis que l'extérieur serait resté le même. Dans les ouvrages où l'on a réellement examiné la marche de la civilisation, il eût été naturel de la prendre pour base de la distribution des époques, et d'ordonner d'après elle la série des observations; au lieu de cela, l'ancienne division par dynasties et par règnes a été maintenue par les meilleurs historiens, c'est la une preuve évidente que le réforme de l'histoire n'a encore porté que sur le choix des observations, et non sur la manière d'en considérer l'ensemble. Cette réforme est donc incomplète, et cela sous le rapport le plus essentiel. Car si le choix du mode de division et de coordination peut sembler presque indifférent aux esprits superficiels, tous ceux qui considèrent les choses d'une manière un peu plus approfondie savent bien que, dans tous les travaux systématiques, c'est la partie la plus importante. — *Compte-rendu de l'Abbrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français*, par Thouret.)

philosophie du siècle dernier n'a pas été plus loin que la simple critique sur ce point comme sur tous les autres, elle a bien mieux établi ce qu'il fallait éviter que ce qu'il fallait faire. Si tous les hommes éclairés sentent aujourd'hui que l'histoire ne consiste pas dans l'insipide tableau des hauts faits de l'astuce et de la force, il en est peu, il est peu d'historiens même, qui aient nettement compris le véritable objet et le véritable but des grands travaux historiques. Plusieurs, il est vrai, et surtout Hume, ont fixé leur principale attention sur la marche de la civilisation, et ils ont présenté sur ce sujet un grand nombre de vues judicieuses et profondes; mais ces améliorations n'ont guère été que partielles. Ces observations ont bien été, depuis cette époque, dirigées en général dans un meilleur esprit; mais elles n'en ont pas moins continué à être coordonnées de la même manière, ainsi qu'un vieux château dont la distribution intérieure serait refaite à la moderne, tandis que le plan et l'intérieur seraient restés gothiques. On peut en présenter une preuve sensible. Si l'histoire eût été réellement conçue, dans son ensemble, comme une série d'observations sur la marche de la civilisation, on eût, sans doute, pris naturellement cette marche pour base de la distribution des époques, on eût ordonné d'après elle la série des observations. Au lieu de cela, l'ancienne division par dynasties et par règnes a été maintenue par les meilleurs historiens, comme s'il s'agissait toujours de la biographie des familles souveraines. On voit donc que la réforme de l'histoire n'a porté encore que sur le choix des matériaux et non sur la manière d'en considérer l'ensemble. Ainsi, cette réforme est incomplète, et cela sous le rapport le plus essentiel; de sorte que l'histoire n'est encore constituée qu'à moitié sur ses nouvelles bases; car si le choix du mode de division et de coordination peut sembler presque indifférent aux esprits superficiels, tous ceux qui considèrent les choses d'une manière scientifique, savent bien que, dans tous les travaux systématiques, c'est la partie la plus importante.

Saint-Simon indique ensuite que ce qui a empêché toute vraie constitution de l'histoire philosophique, c'est que l'on a méconnu le moyen âge. Il ne fait encore que reproduire à peu près textuellement ce qu'a dit Auguste Comte dans son article sur le livre de Thonret. Continuons cette curieuse comparaison, et voyons le prétendu maître expliquer la nature et la destination de la *Méthode historique* :

## AUGUSTE COMTE

« Conque dans cet esprit, l'histoire doit cesser d'être classée comme une branche de la littérature; elle prend le caractère d'une véritable science, aussi positive que les autres, et perfectible comme elles. Elle ne peut plus être cultivée que par des hommes capables d'observer l'état social sous toutes ses faces, et d'ailleurs habitués par leurs études préliminaires à coordonner des observations pour en induire des lois générales et à suivre des raisonnements. Sans doute, l'histoire doit perdre alors tout son charme aux yeux des oisifs; mais le malheur, si c'en est un, est plus que compensé par l'attrait qu'elle doit inspirer à tous les esprits philosophiques. » — (*Revue Occidentale*, 1 mai 1882, p. 365 et seq.)

## SAINT-SIMON

« Une considération qui doit faire naturellement présumer que l'histoire, mais telle même qu'elle est conçue et cultivée par les esprits les plus philosophiques, n'a point encore le caractère qu'elle doit avoir, c'est qu'elle est classée dans toutes les têtes comme une branche de la littérature. Ce fait prouve que l'histoire est encore loin d'être une simple série d'observations sur la marche et le développement de la civilisation; car elle serait alors classée au rang des véritables sciences, elle ne pourrait plus être cultivée que par des hommes capables d'observer l'état social sous toutes ses faces, et d'ailleurs habitués par des études scientifiques à coordonner des faits pour en induire des lois générales et en suivre des raisonnements. » — (*l'Organisateur*.)

De plus, dans cette septième lettre de *l'Organisateur*, Saint-Simon apprécie encore la tentative de Condorcet, mais il ne fait toujours que résumer les vues d'Auguste Comte, en se servant même habituellement des termes que celui-ci emploie.

Au début de sa lettre, Saint-Simon apprécie aussi la destination de la *Méthode historique* pour diriger la politique; mais il ne fait que développer encore, quoique sous une forme différente, la conception qu'Auguste Comte a formulée de la manière suivante et avant lui dans son article sur Thonret (voir la *Revue Occidentale*, 1<sup>er</sup> mai 1882, ps. 366 367).

« ... Cette série d'observations sera entreprise, non pour satisfaire une vaine curiosité, mais dans le but de fournir aux recherches politiques la seule base solide et le seul point de départ positif qu'elles peuvent avoir, car la route que la civilisation doit tenir est déterminée; aucune force humaine ne saurait y apporter le moindre changement durable; il ne peut plus être question que de ne pas y marcher en aveugles, et tel est l'objet de la vraie politique. Or, l'observation du chemin déjà parcouru peut seule donner une connaissance anticipée de celui qui reste à parcourir. »

Le rapprochement est décisif.

Ainsi donc, la Lettre VII de *l'Organisateur*, où sont exposées la *Méthode historique* dans sa nature et sa destination, et la nécessité d'une science sociale, où les caractères essentiels de cette science sont nettement indiqués, appartient complètement, quant au fond, à Auguste Comte; Saint Simon n'a fait que *s'approprier* ces conceptions en apportant des changements de forme insignifiants à leur formulation originale; cette lettre n'est autre chose, en réalité, que l'article même d'Auguste Comte sur le livre de Thouret. En outre, les Lettres VIII et IX de *l'Organisateur*, de la page 82 à la page 176, appartiennent encore, quand au fond, à Auguste Comte, qui a reproduit ce travail comme étant sien dans l'Appendice du *Système de politique positive* sous le titre: *Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne* (avril 1820). De plus, il y a encore dans *l'Organisateur* un travail qui porte ce titre: *Deuxième extrait de mon ouvrage sur la théorie de l'organisation sociale* (de la page 200 à 234) et dont toute une partie, celle qui va de la page 201 à 206,

n'est que la reproduction d'un article manuscrit, d'Auguste Comte que nous avons publié dans la *Revue Occidentale* du 1<sup>er</sup> mai 1882, aux pages 376 à 379, sous la désignation, N<sup>o</sup> VIII. <sup>1</sup>

Remarquons enfin qu'au milieu de ces vues toutes scientifiques prises à Auguste Comte, par son soi-disant Maître, on trouve intercalées des propositions absolument hétérogènes qui paraissent bien être de Saint-Simon et qui montrent comment il effectuait ses compilations. Ce sont des propositions d'organisation politique et sociale immédiate, comme de constituer trois chambres : 1<sup>re</sup>, chambre *d'invention*, composée de 300 membres avec un traitement annuel de 50,000 francs ; 2<sup>e</sup>, chambre *d'examen*, de 300 membres avec un traitement annuel de 10,000 francs ; 3<sup>e</sup>, chambre *d'exécution*, sans traitement.

L'exemplaire de *l'Organisateur*, auquel j'emprunte les citations qui précèdent, porte le titre suivant : « *l'Organisateur*, — 1<sup>re</sup> Livraison, troisième édition, augmentée d'une esquisse du nouveau système politique — prix, 3 francs — à Paris, chez Corréard, au Palais-Royal, et chez tous les marchands de nouveautés, de l'imprimerie d'Anth. Boucher, successeur de L.-G. Michaud, rue des Bons-Enfants, n<sup>o</sup> 34 — 1819 » — C'est un in-8<sup>o</sup> de 265 pages, il contient quatorze lettres dont la première est la fameuse parabole pour laquelle Saint-Simon fut poursuivi en police correctionnelle ; c'est un pamphlet ingénieux et bien réussi.

Enfin, *le Politique*, <sup>2</sup> autre publication de Saint-Simon, est composé aussi en partie d'articles de

<sup>1</sup> Reproduit ci-dessus, p. 443 : *Opuscule politique* (1819 ?), — R. T. M.

<sup>2</sup> *Le Politique*, par une société de gens de lettres, un vol. in-8<sup>o</sup>. Paris, janvier 1819.



Comte, dont le seul vraiment remarquable est celui sur la liberté de la presse, que nous avons reproduit dans le dernier numéro de la *Revue Occidentale* (n° 11.)\*

Je pourrais prolonger davantage ces rapprochements, mais cela est-il maintenant nécessaire? N'est-il pas évident, en effet, d'après ce qui précède, qu'Auguste Comte a énormément servi à Saint-Simon, mais que la réciproque cesse absolument d'être vraie?

La cause est entendue et le jugement sera, j'espère, sans appel.

P. L.

(PIRRE LAFFITTE. *Revue Occidentale*. Tome 9, 1882, ps. 40-47.)

- b) Articles publiés dans *l'Organisateur* et auxquels se rapporte l'explication précédente.—Deuxième opuscule compris dans *l'Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE.

#### DEUXIÈME PARTIE.

Avril 1820.

##### SOMMAIRE AITRÉCATION DE L'ENSEMBLE DU PASSÉ MODERNE.

Le système que la marche de la civilisation nous appelle à remplacer était la combinaison du pouvoir spirituel, ou papal et théologique, et du pouvoir temporel, ou féodal et militaire.

La naissance de ce système doit être rapportée, quant au pouvoir spirituel au commencement de la prépondérance du christianisme en Europe, c'est-à-dire, vers le troisième ou quatrième siècle. Quant au pouvoir temporel, on doit placer son origine aux premières grandes tentatives d'établissement des peuples du Nord dans le Sud de l'Europe, et aux premiers démembrements de l'Empire romain, c'est-à-dire, à peu près à la même époque.

\* Reproduit ci-dessus, p. 382. — R. T. M.



La constitution définitive de ces deux pouvoirs eu lieu dans le onzième et le douzième siècle. A cette époque, d'une part, la féodalité s'établit universellement sur des bases fixes, comme pouvoir national; et d'une autre part, l'autorité du saint-siège fut complètement organisée comme pouvoir européen.

Arrêtons-nous un instant sur cette époque remarquable, pour faire deux observations importantes.

En premier lieu, cette double organisation s'est effectuée en peu de temps, et sans beaucoup de difficultés, parce qu'elle avait été graduellement préparée pendant les sept à huit cents ans qui s'étaient écoulés depuis l'origine des deux pouvoirs.

L'établissement du pouvoir temporel était la suite du renversement de la puissance romaine par les peuples septentrionaux. Si ce pouvoir ne s'est pas constitué aussitôt après que cette puissance a été totalement anéantie, c'est qu'il était évidemment nécessaire pour cela qu'on eût d'abord mis un terme au système d'irruption: ce qui s'effectua par les conquêtes des nations établies les premières sur celles qui entreprenaient de nouvelles invasions. Tel a été l'objet des guerres de Charlemagne contre les Saxons et les Sarrasins, et ensuite des croisades.

La constitution du pouvoir spirituel avait été préparée par le renversement du polythéisme, et par l'établissement de la religion chrétienne, dont le clergé nombreux s'était répandu dans tout l'Europe.

Lorsque, dans le onzième siècle, le pape Hildebrand proclama directement la supériorité de l'autorité pontificale, comme pouvoir européen, sur les pouvoirs nationaux, il ne fit autre chose que résumer un principe dont les bases étaient déjà établies dans toutes les têtes, ou, en d'autres termes, rédiger une



croyance dont tous les éléments étaient depuis longtemps adoptés.

En second lieu, la coïncidence des deux pouvoirs, quant à l'époque de leur origine, et quant à celle de leur constitution définitive, mérite d'être notée. Nous pourrions observer la même analogie, par rapport à leur décadence, et cette simultanéité constante tend à prouver (indépendamment du raisonnement, qui montre ces deux pouvoirs comme appuyés l'un sur l'autre); qu'ils doivent disparaître en même temps; que le pouvoir temporel ne saurait être remplacé par un pouvoir d'une nature différente, sans qu'un remplacement analogue ait lieu pour le pouvoir spirituel, et réciproquement.

Ce système social avait pris naissance pendant la durée du système précédent, et même à l'époque où celui-ci venait d'atteindre son développement intégral. Pareillement, lorsque le système féodal et théologique s'est constitué au moyen âge, le germe de sa destruction commençait à naître, les éléments du système qui doit le remplacer aujourd'hui venaient d'être créés.

En effet, quant au pouvoir temporel, c'est au onzième et au douzième siècle qu'a commencé l'affranchissement des communes. Quant au pouvoir spirituel, c'est à peu près en même temps que les sciences positives ont été introduites en Europe par les Arabes.

Fixons toute notre attention sur ce fait capital, qui est le véritable point de départ de la série d'observations par laquelle nous devons aujourd'hui illuminer notre politique.



La capacité industrielle, ou des arts et métiers, est ce qui doit se substituer au pouvoir féodal, ou militaire.

A l'époque où la guerre était et devait être regardée comme le premier moyen de prospérité pour les nations, il était naturel que la direction des affaires temporelles de la société fût entre les mains d'un pouvoir militaire, et que l'industrie, classée comme subalterne, ne fût employée que comme instrument. Au contraire, quand les sociétés sont enfin convaincues par l'expérience que le seul moyen pour elles d'acquérir de la richesse consiste dans l'activité pacifique. c'est-à-dire dans celle des travaux industriels, la direction des affaires temporelles doit naturellement passer à la capacité industrielle, et la force militaire, à son tour, ne peut plus être classée qu'en subalterne, comme une force purement passive, destinée même vraisemblablement à devenir un jour tout à fait inutile.

Or l'affranchissement des communes a posé la base de ce nouvel état de choses; il en a préparé la possibilité, et même la nécessité, qui s'est ensuite développée de plus en plus, ainsi que nous le prouverons bientôt. Cet affranchissement a constitué la capacité industrielle, puisqu'il a établi pour elle une existence sociale indépendante du pouvoir militaire.

Avant cette époque, outre que les artisans pris collectivement étaient dans la dépendance absolue des militaires, chacun d'eux était entièrement soumis à l'arbitraire individuel du possesseur de la terre dont il faisait partie.

L'affranchissement, en laissant subsister le premier genre d'arbitraire, anéantit le second, et par suite créa le germe de la destruction du premier.



Anparavant, les artisans ne possédaient rien en propre ; tout ce qu'ils possédaient, et eux-mêmes, appartenait à leur seigneur ; ils n'avaient que ce qu'il voulait bien leur laisser. L'affranchissement créa une propriété industrielle ayant pour origine le travail, propriété distincte, indépendante et bientôt rivale de la propriété territoriale, qui était purement d'origine et de nature militaire.

Par cette mémorable innovation, la capacité industrielle put se développer, se perfectionner, s'étendre, et les nations purent s'organiser dans toutes leurs parties sur une base industrielle, la tête seule de la société restant militaire, ainsi que la direction générale dont elle continuait à demeurer en possession.

Faisons, pour le pouvoir spirituel, des observations analogues à celles que nous venons de faire pour le pouvoir temporel.

La capacité scientifique positive est de même ce qui doit remplacer le pouvoir spirituel.

A l'époque où toutes nos connaissances particulières étaient essentiellement conjecturales et métaphysiques, il était naturel que la direction de la société, quant à ses affaires spirituelles, fût entre les mains d'un pouvoir théologique, puisque les théologiens étaient alors les seuls métaphysiciens généraux. Au contraire, quand une fois toutes les parties de nos connaissances sont uniquement fondées sur des observations, la direction des affaires spirituelles doit être confiée à la capacité scientifique positive, comme étant évidemment très-supérieure à la théologie et à la métaphysique.

Or l'introduction des sciences positives ren



Europe par les Arabes a créé le germe de cette importante révolution, qui est aujourd'hui pleinement terminée, quant à nos connaissances particulières, et quant à nos doctrines générales pour la partie critique.

A peine les Arabes eurent-ils commencé à établir, dans les parties de l'Europe qu'ils avaient conquises, des écoles pour l'enseignement des sciences d'observation, qu'une ardeur générale dirigea tous les esprits distingués vers cette nouvelle lumière. Des écoles semblables s'élevèrent bientôt dans toute l'Europe occidentale; des observatoires, des salles de dissection, des cabinets d'histoire naturelle, furent institués en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne. Dès le treizième siècle, Roger Bacon cultivait avec éclat les sciences physiques. La supériorité du positif sur le conjectural, de la physique sur la métaphysique, fut tellement sentie dès l'origine, même par le pouvoir spirituel, que plusieurs membres éminents du clergé, et entre autres deux papes, à peu près vers la même époque, allèrent compléter leur éducation à Cordoue, en y étudiant les sciences d'observation sous les professeurs arabes.

Ainsi, en résumant les observations précédentes, nous pouvons poser en principe de fait, qu'au moment où le système féodal et théologique fut définitivement organisé, les éléments d'un nouveau système social commencèrent à se former. Une capacité temporelle positive, c'est-à-dire la capacité industrielle, prit naissance à côté du pouvoir temporel parvenu à son entier développement; et une capacité spirituelle positive, c'est-à-dire la capacité scientifique, s'éleva



derrière le pouvoir spirituel, à l'instant où il commençait à développer toute son activité.\*

Avant de passer à l'examen des faits ultérieurs, considérons cette différence remarquable entre les deux systèmes, qui se montre dès la naissance du nouveau, et que j'ai tâché de rendre par l'opposition des mots pouvoir et capacité. Je ne dis pas : un nouveau pouvoir s'élève à côté de chacun des deux pouvoirs anciens, mais : une *capacité* s'élève à côté d'un *pouvoir*. C'est, en d'autres termes, l'action des principes qui naquit alors, pour se substituer aujourd'hui à l'action des hommes, la raison pour remplacer la volonté.

Le pouvoir temporel dans l'ancien système étant militaire, exigeait par sa nature le plus haut degré d'obéissance passive, de la part de la nation. Au contraire, dans la capacité industrielle, envisagée comme devant diriger les affaires temporelles de la société, l'arbitraire n'entre point et ne saurait entrer, puisque, d'une part, tout est jugeable dans le plan qu'elle peut former pour travailler à la prospérité générale, et, d'une autre part, l'exécution de ce plan ne peut exiger qu'un très-faible degré de commandement.

De même le pouvoir spirituel, étant de sa nature conjectural, devait nécessairement demander le plus haut degré de confiance et de soumission d'es-

\* La division de la société, et de tout ce qui la concerne en temporel et spirituel, doit subsister dans le nouveau système comme dans l'ancien. Cette division, qui n'existait pas chez les Romains, est le perfectionnement le plus capital dans l'organisation sociale qui ait été fait par les modernes. C'est là ce qui a primitivement fondé la possibilité de faire de la politique une science, en permettant de rendre la théorie distincte de la pratique. Seulement cette division, dans le nouveau système, n'est plus entre deux pouvoirs, mais entre deux capacités.



prit. C'était là une condition indispensable à son existence et à son action. Au contraire, la capacité scientifique positive, conçue comme dirigeant les affaires spirituelles de la société, n'exige ni croyance aveugle, ni même confiance, au moins de la part de tous ceux qui sont susceptibles d'entendre les démonstrations ; quant aux autres, l'expérience a suffisamment prouvé que leur confiance dans les démonstrations unanimement arrêtées entre les savants positifs, ne peut jamais leur être préjudiciable, et que ce genre de confiance, en un mot, n'est point susceptible d'abus.

Ainsi on peut considérer, si on veut, la capacité scientifique positive comme donnant lien à un pouvoir, en tant qu'elle crée une force ; mais c'est le pouvoir de démonstration, au lieu du pouvoir de révélation.

Tel est donc notre point de départ :

Au onzième siècle, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel se sont définitivement constitués, et en même temps deux capacités positives ont commencé à se former derrière ces deux pouvoirs, et à préparer leur décadence et leur remplacement. En un mot, un système s'est établi, et un autre a pris naissance. Depuis cette époque, ces deux systèmes ont toujours coexisté en se choquant, tantôt sourdement, tantôt ouvertement, et de manière que le premier a de plus en plus perdu de ses forces, tandis que le second en a de plus en plus acquis.

L'examen du passé se divise donc, à partir de cet instant, en deux séries contemporaines, celle des observations sur la décadence de l'ancien système, et celle de l'élévation du nouveau. C'est aussi la division que nous allons suivre dans tout ce qui reste à dire.



A l'époque que nous venons de fixer pour l'origine de nos observations, les forces étaient trop inégales entre les deux systèmes coexistants (dont l'un entraînait dans la plénitude de l'âge, tandis que l'autre naissait à peine), pour que, de longtemps, il pût s'établir entre eux aucune lutte directe et sensible. Aussi l'histoire nous montre-t-elle que la lutte n'a commencé à exister ouvertement qu'au seizième siècle. Les quatre ou cinq cents années qui avaient précédé ont formé la période de splendeur du système féodal et théologique. Mais toute cette splendeur reposait sur un terrain miné.

Si les historiens eussent mieux analysé et plus approfondi l'examen du moyen âge, ils ne nous auraient pas parlé uniquement de la partie visible de cette période ; ils auraient constaté la préparation graduelle de tous les grands événements qui se sont développés plus tard, et ils n'auraient pas présenté les explosions du seizième siècle et des siècles suivants, comme brusques et imprévues. Quoi qu'il en soit, ce n'est incontestablement qu'au seizième siècle qu'a commencé la lutte ouverte entre les deux systèmes. C'est là que nous allons la prendre.

L'attaque de Luther et de ses coréformateurs contre l'autorité pontificale, a renversé de fait le pouvoir spirituel, comme pouvoir européen : ce qui était son véritable caractère politique. En même temps elle a sapé radicalement l'influence qui restait encore à l'autorité théologique en détruisant le principe de la croyance aveugle, en remplaçant ce principe par le droit d'examen, qui, restreint d'abord dans des limites assez étroites, devait inévitablement s'agrandir continuellement et embrasser enfin un champ indéfini.



Ce double changement s'est opéré d'une manière tout aussi complète dans les pays restés catholiques, et surtout en France, que dans ceux qui ont embrassé le protestantisme.

Il y a eu néanmoins cette différence, essentielle à observer, que, dans les pays qui sont restés catholique, le pouvoir spirituel sentant bien qu'il était détruit comme puissance distincte et indépendante, s'est mis en général aux ordres et au service du pouvoir royal, en lui offrant l'appui de ces mêmes doctrines par lesquelles il l'avait autrefois dominé.

Ce changement de rôle du clergé a eu pour effet de prolonger un peu au delà de son terme naturel la durée de son influence politique ; mais il a eu pour la royauté l'inconvénient capital de lier plus intimement son sort à celui de doctrines qui avaient perdu tout leur crédit chez la classe instruite.

L'exécution de la réforme (à cause des guerres qu'elle a entraînées) a exigé la totalité du seizième siècle et le commencement du dix-septième. L'attaque contre le pouvoir temporel a eu lieu immédiatement après, en France et en Angleterre.

Dans l'un et l'autre pays, cette attaque a été effectuée par les communes, ayant pour chef l'une des deux branches du pouvoir temporel. Il n'y a eu à cet égard entre les deux nations qu'une seule différence. Chez les Anglais, c'est la féodalité qui s'est liée avec les communes contre l'autorité royale, tandis qu'en France c'est la royauté qui s'est mise à leur tête contre la puissance féodale.

Cette combinaison des communes avec une moitié du pouvoir temporel contre l'autre moitié, avait pris naissance dans les deux pays aussitôt après



l'affranchissement, et même elle n'avait pas peu contribué à le déterminer. Les effets de cette combinaison s'étaient manifestés depuis, bien avant le dix septième siècle, par des résultats non équivoques, qui avaient préparé les événements importants dont ce siècle a été l'époque.

En France, le cardinal de Richelieu travailla directement à renverser la puissance féodale, et après lui, Louis XIV termina cette entreprise. Il réduisit la noblesse à la plus entière nullité politique, à l'insignifiance la plus absolue, et il ne lui laissa d'autre rôle à jouer que celui de garde d'honneur de la royauté. Il est essentiel d'observer que Richelieu et Louis XIV encouragèrent puissamment l'un et l'autre les beaux-arts, les sciences et les arts et métiers ; ils cherchèrent à élever l'existence politique des savants, des artistes et des artisans, en même temps qu'ils abaissèrent celle des nobles. Cette intention fut principalement manifestée par le ministre Colbert, qui était un artisan. Mais nous retrouverons ce fait dans notre seconde série, et il suffit ici de l'indiquer.

La lutte eut pour résultat, en Angleterre, la révolution de 1688, qui limita le pouvoir royal, autant qu'il était possible de le faire sans renverser l'ancien système. Ainsi, l'attaque contre le pouvoir temporel produisit séparément, dans chacun de ces deux pays, l'affaiblissement, aussi entier que possible, d'une portion différente de ce pouvoir. De telle sorte que, l'un dans l'autre, les deux peuples avaient effectué le renversement intégral de ce pouvoir, jusqu'au point au delà duquel ce renversement devenait impraticable, sans sortir de l'ancien système social. Pour que ce résultat total pût se réaliser, de part



et d'autre, il suffisait que chacune des deux nations adoptât la modification faite par l'autre. C'est ce qui vient d'avoir lieu en France, par l'adoption que les Français ont faite de la constitution anglaise.

La coalition des communes avec une portion du pouvoir temporel pour attaquer l'autre portion, ainsi que la protection très-active accordée par le pouvoir temporel de plusieurs pays contre le pouvoir spirituel (lors de la réforme), ont fait que, sans un examen très-approfondi, il est impossible de saisir la véritable nature de ces attaques.

Il est résulté de là une erreur très-répandue qu'il importe de signaler et de détruire. Au lieu de voir dans ces événements la lutte des communes, ayant pour chefs certaines parties du système féodal et théologique, contre les autres éléments de ce système, on n'y a vu que la querelle des rois contre les papes, et des autorités royale et féodale l'une contre l'autre : les communes n'ont été envisagées que comme des instruments employés par les différents pouvoirs, et presque jamais sous un autre rapport.

Avant de présenter les considérations au moyen desquelles on peut rectifier l'erreur que nous venons d'indiquer, il est à propos de rappeler que, quelque parti qu'on prenne à ce sujet, notre série actuelle n'en sera point affectée; elle n'en restera pas moins vraie; puisque son but essentiel est de constater la décadence continue de l'ancien système. Malgré cela il s'en faut bien qu'il soit indifférent d'ignorer ou de connaître la véritable action que les artisans, les artistes et les savants (qui, considérés collectivement, forment les communes) ont exercée pour déterminer cette décadence.



Nous posons en principe que toute scission entre les éléments d'un système est un signe évident de décadence. Ainsi, aussitôt qu'on a vu le premier grand acte de division entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, on aurait pu prédire la chute plus ou moins prochaine de l'un et de l'autre.

Des divisions de ce genre ont éclaté de très-bonne heure dans l'ancien système; elles se sont manifestées même avant qu'il eût été complètement organisé; mais elle sont devenues continues presque aussitôt après sa constitution définitive. Si l'on veut y bien réfléchir, on reconnaîtra qu'elles étaient inévitables dans ce système.

Des pouvoirs sont nécessairement rivaux et jaloux les uns des autres, même alors que leur intérêt commun le plus évident leur fait une loi de l'union la plus intime. En effet, ces pouvoirs n'étant point susceptibles d'être clairement caractérisés, il est naturel que chacun d'eux prétende à la totalité de la domination. Il ne peut exister de véritable combinaison, de combinaison solide, qu'entre des capacités positives. La combinaison devient alors possible, et, pour ainsi dire, forcée, parce que chacune de ces capacités tend d'elle-même à se renfermer dans son rôle naturel, qui est toujours circonscrit aussi nettement que possible. La prétention à l'universalité, qui pourrait seule troubler cet arrangement naturel, se présente aux yeux de tous comme absurde, et ne pourrait par conséquent jamais obtenir un assez grand nombre de partisans pour devenir dangereuse.

Les communes, évidemment trop faibles à l'origine de leur existence politique, furent forcées, pour lutter contre l'ancien système, de s'accoler à des



chefs du camp ennemi. Elles cherchèrent à profiter des divisions qui s'y étaient formées, et leur prudence fut telle qu'effectivement elles en profitèrent toujours. Leur plan fut bien simple; il consista à prêter constamment leur appui au pouvoir qui se trouvait à chaque époque, et dans chaque pays, être le plus libéral, c'est-à-dire, le plus conforme à leurs intérêts. C'est ce plan qu'elles suivirent constamment, par une espèce d'instinct admirable, dans toutes les crises partielles qui précédèrent les deux grandes luttes du seizième et du dix-septième siècles. Ainsi, leur conduite, à ces dernières époques, ne fut nullement accidentelle; elle se rattachait à de longues habitudes contractées.

Voilà ce qui explique pourquoi les communes se mirent, en Angleterre, du côté des lords contre les rois, tandis qu'en France elles s'unirent à la royauté contre la féodalité. Dans des temps plus reculés, les communes, en France et en Angleterre, avaient de même embrassé la cause du pouvoir spirituel, parce qu'il était alors le plus libéral. Ainsi, en réalité, ce n'étaient point les communes qui étaient des instruments entre les mains des anciens pouvoirs; ce sont bien plutôt ces pouvoirs eux-mêmes qui devraient être envisagés comme ayant servi d'instruments aux communes, bien que d'ailleurs ils fussent mus par une impulsion qui leur était propre. De fait, c'est par les communes que l'attaque de l'ancien système eut lieu, de même que de fait elle eut lieu pour elles. S'il y eut des dupes dans cette occasion, sans doute ce ne furent point elles.

Les communes ont, de plus, exercé, dans les deux luttes du seizième et du dix-septième siècle, une action tout à fait directe et purement dérivée



d'elles. Les deux éléments du nouveau système, la capacité industrielle et la capacité scientifique, ont fourni chacun leur part dans cette action. Bien qu'elles aient toujours agi concurremment, cependant c'est la seconde (la capacité scientifique) qui s'est particulièrement attachée au pouvoir spirituel, comme la première (la capacité industrielle) au pouvoir temporel, ainsi que la nature des choses l'exigeait. Chaque capacité a combattu corps à corps le pouvoir correspondant, et (ce qui mérite d'être remarqué) dans les raisonnements employés alors par la capacité scientifique pour renverser les doctrines théologiques, c'est dans la théologie même qu'elle se regarda d'abord comme obligée de prendre ses bases, ou au moins elle se crut forcée de les accommoder à la manière théologique. C'est ce qu'on observe principalement dans tous les ouvrages du chancelier Bacon. Ce fait, dans la lutte spirituelle, répond à celui de la coalition des communes avec une moitié du pouvoir militaire, dans la lutte temporelle.

Nous n'avons nullement besoin de constater l'influence fondamentale que les progrès des sciences d'observation ont exercée sur la réforme de Luther, parce qu'elle n'est aujourd'hui mise en doute par personne : il nous suffit de la noter. Quant à celle, moins forte et moins directe, du progrès des arts et métiers sur cette même réforme, les meilleurs historiens qui aient traité de cette époque en ont fait ressortir un exemple frappant, en indiquant l'action incontestable qu'exerça sur ce point la grande extension donnée au commerce, et conséquemment à l'industrie, par la découverte de l'Amérique et du passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, laquelle était elle-même une suite des progrès des



arts industriels, combinés avec ceux des sciences d'observation.

Deux autres découvertes du premier ordre, l'une dans les arts, l'autre dans les sciences, faites, l'une vers la fin du quinzième siècle, l'autre environ un siècle après, vinrent assurer et hâter la décadence de l'ancien système, et donner à la lutte entreprise par les éléments du nouveau une marche plus directe, plus sûre, plus calme, et plus rapide tout à la fois.

La première fut celle de l'imprimerie, qui, si elle n'a point contribué à déterminer la réforme, a servi du moins à la propager d'une manière infiniment plus rapide et plus complète qu'elle n'aurait pu l'être sans cela. Mais ce n'est pas là son effet le plus essentiel, quant à la décadence de l'ancien système.

Nous ne répéterons pas les raisonnements très-connus qui font sentir quel immense changement cette découverte a introduit dans l'ordre social, en créant la souveraineté de l'opinion publique. Nous la considérerons sous le seul aspect qui nous occupe ici.

De ce point de vue, nous dirons : 1° qu'elle a assuré au nouveau système les moyens de prendre l'initiative la plus directe et la plus entière, pour préparer le remplacement de l'ancien, sans être obligé de continuer à se placer sous la protection de quelqu'un des pouvoirs à éteindre ; 2° qu'elle a fait disparaître, en grande partie, le caractère violent que la lutte avait eu jusqu'alors, parce qu'elle a changé l'attaque en critique.

La seconde découverte dont j'ai voulu parler, est celle de la vraie théorie astronomique, trouvée par Copernic, prouvée et établie par Galilée.



Les meilleurs esprits ne mesurent pas d'ordinaire à sa juste valeur l'action, vraiment toute-puissante, exercée par le changement que cette théorie opéra dans toutes les têtes, relativement à la destruction radicale du système théologique. Cette influence est telle, que seule elle eût suffi pour amener l'anéantissement de ce système. Nous nous contenterons de l'indiquer par la considération suivante, que chacun peut amplement développer.

Tout le système théologique est fondé sur la supposition que la terre est faite pour l'homme, et l'univers entier pour la terre: ôtez cette supposition, et toutes les doctrines surnaturelles s'écroulent. Or, Galilée nous ayant démontré que notre planète est une des plus petites, qu'elle ne se distingue en rien des autres, qu'elle tourne dans la foule autour du soleil, l'hypothèse que la nature toute entière est faite pour l'homme, choque si ouvertement le bon sens, elle est tellement en opposition avec les faits, qu'elle ne peut éviter de paraître absurde, et d'être bientôt renversée, entraînant avec elle les croyances dont elle est la base. En un mot, les doctrines théologiques sont absolument incompatibles avec la conviction pleine et entière de la théorie astronomique moderne, même dans les têtes où cette conviction ne repose pas sur la connaissance des démonstrations qui l'établissent.

Si l'on pèse suffisamment cette réflexion, on conviendra que l'inquisition faisait bien son métier de gendarmerie du pouvoir spirituel, en tâchant d'étouffer, à sa naissance, la théorie de Galilée.

En résumant tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, il s'ensuit qu'à la fin du dix-septième siècle, il y avait eu deux attaques partielles contre l'ancien



système : l'une au seizième siècle, contre le pouvoir spirituel, l'autre au dix-septième, contre le pouvoir temporel.

A la première sensation, cette double attaque eût pu paraître suffisante ; mais il s'en fallait de beaucoup qu'elle le fût, le système ayant été attaqué dans ses éléments, et non dans son ensemble ; il avait été battu en détail, il restait à le battre comme système. De plus, chaque lutte particulière ayant eu lieu sous la direction d'une branche des anciens pouvoirs, elle n'avait point eu un caractère assez net, elle ne s'était point assez fermement prononcée comme choc entre un système et les éléments d'un autre. C'était là une seconde raison, distincte de la précédente, pour l'insuffisance des deux premières luttes.

Ainsi quelqu'un qui, à la fin du dix-septième siècle, aurait bien connu le véritable état des choses, eût pu prédire avec pleine assurance que les deux attaques partielles, exécutées jusqu'alors, n'étaient que préparatoires, et que, dans le siècle suivant, l'attaque se dirigerait d'une manière générale contre l'ensemble du système, et qu'enfin elle serait décisive pour sa chute. De tels événements étaient la suite inévitable de tout le passé depuis le onzième siècle, et la conséquence immédiate des deux siècles qui venaient de finir.

Il serait superflu d'entrer ici dans aucun détail sur des faits aussi voisins de nous, et qui sont présents à la mémoire de tout le monde. Le dix-huitième siècle fut en effet ce qu'il devait être, la suite, le complément et le résumé des deux siècles précédents.

Quant au pouvoir spirituel, le principe du droit



d'examen en matière religieuse (posé par Luther, mais d'une manière d'abord très-restreinte) fut étendu jusqu'à sa plus extrême limite. L'application la plus hardie de ce droit marcha de front avec les tentatives faites pour l'établir dans toute sa latitude. Les croyances théologiques, soumises à la discussion, furent entièrement renversées, avec trop d'imprudence, de précipitation, et de légèreté, sans doute, avec un oubli trop absolu du passé, des vues trop confuses et trop incertaines sur l'avenir ; mais enfin elles le furent, et de manière à ne pouvoir s'en relever, puisque la critique fut poussée jusqu'au point de les couvrir de ridicule aux yeux des hommes les moins instruits. C'est un fait qu'on ne saurait nier, et nous ne jugeons pas cette critique, nous l'observons.

Quant au pouvoir temporel, si nous examinons ce qui s'est passé à son égard en France où tout le dix-huitième siècle doit être principalement observé, nous verrons que la féodalité, après avoir perdu, dans le siècle précédent, toute sa puissance politique, perdit, dans celui-ci, toute sa considération civile.

La royauté, parvenue sous Louis XIV à la possession pleine et entière du pouvoir temporel au moyen de l'appui que les communes lui avaient prêté, cessa de se combiner avec elles, ce qui fut une grande faute de sa part.

Louis XIV commit une grande erreur en s'accolant à la noblesse, qui se résignait enfin à adopter, à prix d'argent et d'honneurs, une existence politique subalterne et insignifiante, paraissant avoir oublié qu'elle avait marché de pair avec l'autorité royale.

Si Louis XIV n'eût pas commis cette faute capi-



tale ; s'il eût abandonné à sa destinée une puissance devenue caduque, une puissance dont le sort était irrévocablement fixé dans les décrets de l'esprit humain, et que lui-même avait efficacement concouru à détruire ; s'il eût enfin continué à suivre simplement la direction des communes, il eût sans doute épargné tous les malheurs qui tombèrent plus tard sur Louis XVI.

C'est là en effet ce qui, primitivement, discrédita la royauté aux yeux des communes, et les sépara d'elles. La honte qui rejaillit ensuite sur le pouvoir royal des mœurs du régent et du libertinage de Louis XV, porta cette déconsidération à son comble. En même temps, les philosophes ayant soumis le pouvoir temporel à la même discussion que le pouvoir spirituel, il n'y résista pas davantage, d'autant plus qu'il était, en grande partie, fondé sur les mêmes doctrines, depuis la réforme.

Ainsi, le dix-huitième siècle porta la critique des deux pouvoirs, jusqu'à ses dernières bornes ; et il acheva la ruine de l'ancien système dans ses éléments et dans son ensemble. Un examen plus détaillé de la manière dont ce renversement fut conduit serait ici déplacé.

Je ne ferai qu'indiquer seulement l'influence que les progrès immenses et toujours croissants, faits par les sciences d'observation depuis Galilée, ont exercée et dû exercer sur la destruction des doctrines théologiques. La découverte par Newton d'une loi physique générale, l'analyse faite par Franklin du principal phénomène météorologique, ainsi que l'invention du moyen de le soumettre à la puissance de l'homme, et, en un mot, toutes les découvertes remarquables faites en si grand nombre



dans ce siècle, en astronomie, en physique, en chimie, et en physiologie, on plus contribué à la destruction radicale et irrévocable du système théologique, que tous les écrits de Voltaire et de ses coopérateurs, malgré leur prodigieuse influence. C'est à quoi les partisans de l'ancien système, et ses adversaires, n'ont pas fait assez d'attention.

Préparée, ou, pour mieux dire, nécessitée invinciblement par cet état des choses, la révolution française éclata; elle prit dès son origine une fausse direction, la royauté fut renversée.

La royauté ne tarda pas à se reconstituer, parce qu'étant en France la tête et le cœur de l'ancien système, elle ne peut s'éteindre qu'avec lui, et qu'un système ne peut s'éteindre qu'autant qu'un autre existe déjà tout formé, et prêt à le remplacer immédiatement.

Le résultat final de toute cette grande commotion fut l'abolition des privilèges, la proclamation du principe de la liberté illimitée de conscience, et enfin, l'établissement de la constitution anglaise, octroyée par le pouvoir royal lui-même.

L'abolition des privilèges ne fit que compléter la ruine de la féodalité, et réduisit absolument le pouvoir temporel à l'unique pouvoir royal.

La proclamation du principe de la liberté illimitée de conscience anéantit en totalité et irrévocablement le pouvoir spirituel. \*

\* Cette proclamation a rendu impossible l'établissement d'aucune autorité théologique, soit politique, soit simplement morale; car les croyances ayant été laissées à l'arbitraire de chaque individu, il n'y aura peut-être pas deux professions de foi tout à fait uniformes, et celle de chacun pourra varier du matin au soir, eu suivant toutes les variations que pourra lui inspirer l'état perpétuellement mobile de ses affections morales et physiques, ainsi que les circonstances sociales, également mobiles, dans lesquelles il se trouvera successivement placé.



Enfin, l'établissement de la constitution anglaise doit être considéré sous deux rapports différents, et en quelque sorte opposés.

D'une part, il a continué la démolition de l'ancien système, en limitant le pouvoir royal (qui en est aujourd'hui le seul reste réel), autant qu'il est possible de le faire en ne sortant pas de ce système.

D'un autre côté, elle a institué, par l'établissement d'une chambre représentative de l'opinion publique, le véritable moyen de transition, le moyen qui permet d'arriver paisiblement, sans efforts, et promptement au système qui doit suivre, aussitôt qu'il sera formé et susceptible d'entrer en activité.

Parvenu à la fin du dernier terme de la première série d'observations, je vais résumer, en peu de mots, les conséquences de cet examen.

Mon point de départ était celui-ci :

Au onzième siècle, le système féodal et théologique s'est définitivement constitué, quant au pouvoir temporel et quant au pouvoir spirituel.

A la même époque, les éléments d'un nouveau système social ont pris naissance, savoir, la capacité industrielle, ou des artisans (née de l'affranchissement des communes), derrière le pouvoir temporel ou militaire ; et la capacité scientifique (née de l'introduction des sciences d'observations en Europe par les Arabes), derrière le pouvoir spirituel.

En un mot, il est clair que la liberté illimitée de conscience et l'indifférence théologique absolue, reviennent exactement au même, quant aux conséquences politiques. Dans l'un et l'autre cas, les croyances surnaturelles ne peuvent plus servir de base à la morale. C'est un fait qu'en ne saurait trop répéter, bien loin de devoir le cacher, puisqu'il prouve la nécessité de constituer sur d'autres principes, sur des principes positifs (c'est-à-dire déduits de l'observation), la morale qui est la base, ou plutôt le lien général, de l'organisation sociale.



Ces deux systèmes ont coexisté pendant quatre ou cinq cents ans sans se choquer ouvertement, attendu l'inégalité des forces: la lutte s'est préparée en silence durant cet intervalle.

A partir du commencement du seizième siècle, il y a eu trois attaques principales des éléments du nouveau système contre l'ancien; deux partielles et une générale: chacune d'elles a employé environ un siècle.

Le seizième siècle a vu l'attaque contre le pouvoir spirituel; le dix-septième celle contre le pouvoir temporel; et enfin l'attaque générale et décisive contre l'ancien système a eu lieu pendant le dix-huitième siècle; elle a déterminé la chute du régime théologico-militaire.

Le véritable état actuel de l'ancien système, est celui-ci, sans aucune exagération.

D'une part, plus de doctrine, toutes les croyances qui leur servaient de base sont éteintes ou prêtes à s'éteindre; ainsi, le pouvoir spirituel ne peut plus exercer d'action que sur la dernière classe de la société.

D'un autre côté, le pouvoir temporel est réduit uniquement à une seule de ses deux branches, et cette branche, le pouvoir royal, est réduite aux moindres dimensions qu'elle puisse avoir pour ne pas laisser tomber, comme une masse inerte, tout cet ancien système qui s'y trouve suspendu.

Enfin, l'ancien système n'a aujourd'hui de force que celle qui lui est rigoureusement nécessaire pour maintenir l'ordre jusqu'à l'établissement du nouveau; encore est-il fort douteux qu'il pût continuer à le maintenir, si cet établissement était trop longtemps retardé.



Je laisse à juger, d'après cet exposé, si l'organisation du nouveau système est une chose urgente, et si les artistes, les savants et les artisans, ne commettent pas la plus grande faute en s'endormant à cet égard.

Tel est au vrai l'état présent de la société, sous le rapport de l'ancien système. Nous saurons bientôt, par l'examen de la deuxième série d'observations, s'il n'est pas plus satisfaisant quant au nouveau.

#### DEUXIÈME SÉRIE

Autant la marche de la civilisation nous a paru orageuse dans la série précédente, autant nous la trouverons calme dans celle que nous allons examiner. Nous n'avons encore considéré que la désorganisation successive de l'ancien système social. Mais, en même temps que cette décadence s'effectuait, la société s'ordonnait peu à peu dans toutes ses parties d'après un système nouveau, qui se trouve aujourd'hui assez développé pour pouvoir remplacer l'ancien, parvenu à son extrême caducité. C'est ce développement graduel du nouveau système qui nous reste à observer et à expliquer.

Reposons d'abord le point de départ.

Nous avons vu qu'au onzième siècle, au moment même où l'ancien système achevait de se constituer, les éléments d'une nouvelle organisation sociale avaient pris naissance. Ces éléments étaient, quant au temporel, la capacité industrielle (née de l'affranchissement des communes), et quant au spirituel, la capacité scientifique (résultat de l'introduction des sciences positives en Europe par les Arabes).



Si quelque homme de génie avait pu, dès cette époque, observer cet état des choses avec les lumières suffisantes, il aurait infailliblement prévu, à son origine, toute la grande révolution qui s'est effectuée depuis; il aurait reconnu que les deux éléments qui venaient d'être créés tendraient inévitablement à renverser les deux pouvoirs dont la combinaison formait le système alors en vigueur.

Il aurait également prévu que ces deux éléments se développeraient de plus en plus aux dépens des deux pouvoirs, de manière à constituer peu à peu un système qui devait finir par se substituer à l'ancien.

Appliquons-nous d'abord à constater nettement cet aperçu fondamental, qui nous montrera le germe de cette seconde série comme étant tout entier dans son premier terme. Nous examinerons ensuite la manière dont l'organisation du nouveau système s'est effectivement opérée.

Cette double tendance du nouveau système (et également nécessaire sous les deux rapports) à détruire l'ancien système et à le remplacer, résultait directement des deux causes suivantes :

En premier lieu, par la force même des choses, la capacité industrielle et la capacité scientifique sont les antagonistes, l'une du pouvoir militaire, l'autre du pouvoir théologique.

En second lieu, à la manière dont ces deux capacités venaient de se constituer, elles étaient établies en dehors de l'ancien système, étant possédées par des classes distinctes et indépendantes, sous ce rapport, du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel.

C'est cette dernière circonstance qui, en même



temps qu'elle assurait pour l'avenir, aux deux capacités, la possibilité d'atteindre leur développement intégral, leur imprimait un caractère fondamental et indélébile d'opposition et d'incompatibilité avec l'ancien système.

On a fait jusqu'à présent si peu d'attention à cette remarque essentielle, qu'il est indispensable de la développer avec quelque étendue.

Dans l'état de société qui subsiste encore de nos jours en Russie, où toutes les entreprises d'arts et métiers sont dirigées, en dernier ressort, par les hommes de la classe féodale, la capacité industrielle ne se présente point comme opposée de sa nature au pouvoir militaire, et comme devant correspondre à un système social distinct. Elle n'a point encore acquis de caractère qui lui soit propre. Les artisans ne sont que des instruments passifs entre les mains des militaires. Il en est de même pour la capacité scientifique, quand la culture des sciences est encore entre les mains du pouvoir théologique, ce qui a existé à l'origine de la civilisation, dans les anciennes théocraties de l'Orient, et ce qui s'est prolongé jusqu'ici en Chine. La capacité scientifique n'est alors en réalité qu'un instrument de domination pour le sacerdoce.

Tel a été précisément l'état des choses en Europe, jusqu'à l'époque mémorable que nous avons prise pour point de départ.

Avant l'affranchissement des communes, le peu d'industrie agricole, commerciale, et manufacturière qui existait était, en totalité, sinon sous la direction, du moins dans la dépendance absolue du pouvoir temporel.

De même, avant l'introduction des sciences



positives en Europe par les Arabes, le peu de lumières existant se trouvait entièrement dans les mains du pouvoir spirituel.

Remarquons que cet état des choses, tant qu'il a subsisté, assurait à l'ancien système une vie indestructible, non-seulement parce que les deux éléments qui pouvaient conduire à un système nouveau étaient absolument à la merci des deux anciens pouvoirs ; mais aussi parce que, d'après cette cause même, les deux capacités se trouvaient arrêtées pour jamais dans leur développement.

Quand les sciences et les arts sont uniquement considérés comme des instruments, ils ne sauraient jamais s'élever au-dessus d'un certain degré très-peu élevé, ainsi qu'on peut le voir à la Chine et dans l'Inde.

Au contraire, aussitôt que les communes ont été affranchies, et que les sciences positives ont été exclusivement cultivées par les séculiers, ce qui arriva bientôt après leur introduction en Europe, les choses ont totalement changé de face.

Ces deux grands événements ont d'abord permis aux arts et aux sciences de tendre librement vers leur plus entier développement ; ils n'ont laissé à la carrière des deux capacités positives d'autres limites que celle de la durée de l'espèce humaine.

En second lieu, dès ce moment, la capacité industrielle et la capacité scientifique, dégagées pour jamais de l'ancien système, se sont solidement constituées en dehors de lui, et ont acquis une existence propre, caractéristique, indépendante. Or, elles ne pouvaient pas cesser d'être instruments pour l'ancien système, sans devenir ses ennemies : c'est le cas de l'adage, *qui non est me, contrà me est*.



Cette révolution fondamentale a donc créé dans la société deux nouvelles forces, la force industrielle et la force scientifique, qui, dès l'origine, et en vertu de cette origine même, ont été empreintes pour jamais du double caractère d'antagonistes de l'ancien ordre politique, et d'éléments d'un ordre nouveau.

Le mépris et la haine que la féodalité et la théologie ont montrés constamment depuis cette époque, l'une pour les arts et métiers, l'autre pour les sciences d'observation, n'ont abouti qu'à renforcer cette opposition et à la rendre plus tranchée.

Ainsi, le changement qui s'est opéré au onzième siècle contenait tout à la fois le principe de la destruction de l'ancien système et le germe d'un système nouveau.

Tout le passé, depuis cette époque, n'a été que la conséquence et le développement de ce double état primitif de la société. Nous avons, dans la série précédente, considéré ce développement sous le premier rapport. Nous allons maintenant nous occuper exclusivement de le suivre et de l'étudier sous le second aspect.

Il serait certainement absurde de penser que l'organisation successive du nouveau système a été conduite par les savants, les artistes, et les artisans, d'après un plan prémédité, suivi d'une manière invariable, depuis le onzième siècle jusqu'à nos jours. A aucune époque, le perfectionnement de la civilisation n'a obéi à une marche ainsi combinée, conçue d'avance par un homme de génie, et adoptée par la masse. <sup>1</sup> Cela est même tout à fait impossible

<sup>1</sup> La grande erreur des législateurs et des philosophes de l'antiquité a consisté précisément à vouloir assujettir la marche de la civilisation à leurs



par la nature des choses ; car la loi supérieure des progrès de l'esprit humain entraîne et domine tout ; les hommes ne sont pour elle que des instruments. Quoique cette force dérive de nous, il n'est pas plus en notre pouvoir de nous soustraire à son influence ou de maîtriser son action, que de changer à notre gré l'impulsion primitive qui fait circuler notre planète autour du soleil.

Les effets secondaire sont les seuls soumis à notre dépendance. Tout ce que nous pouvons, c'est d'obéir à cette loi (notre véritable providence), avec connaissance de cause, en nous rendant compte de la marche qu'elle nous prescrit, au lieu d'être poussés aveuglement par elle : et, pour le dire en passant, c'est précisément en cela que consistera le grand perfectionnement philosophique réservé à l'époque actuelle. Mais, malgré cela, quand nous voyons dans l'ordre politique une série d'événements qui s'enchainent de la même manière que si les hommes qui en ont été les agents s'étaient conduits d'après un plan, n'est-il pas permis d'employer cette supposition<sup>2</sup> pour faire mieux ressortir cete enchainement ? C'est suivre alors, et seulement en s'écar-

vues systématiques, tandis que leurs plans auraient dû, au contraire, lui être subordonnés. Cette erreur, du reste, a été très-excusable et très-naturelle de leur part, car à cette époque les hommes étaient encore trop près de l'origine de la civilisation pour avoir pu observer que la civilisation suit une marche, pour avoir pu reconnaître la marche qu'elle suit ; et, à plus forte raison, pour avoir pu s'apercevoir que cette marche est hors de notre dépendance.

On ne pouvait évidemment arriver à cette vérité que *à posteriori* et non *à priori*. En d'autres termes, la politique ne pouvait devenir une science qu'en se basant sur des observations, et il ne pouvait exister d'observations qu'après une durée de civilisation très-prolongée. Il fallait l'établissement d'un système d'ordre social, admis par une population très-nombreuse, et composée de plusieurs grandes nations, et toute la durée possible de ce système, pour qu'une théorie pût se fonder sur cette grande expérience.

<sup>2</sup> Je me permettrai d'ailleurs de remarquer que, s'il est vrai qu'une science ne devient positive qu'en se fondant exclusivement sur des faits observés, et dont l'exactitude est généralement reconnue, il est également incontestable (d'après l'histoire de l'esprit humain dans toutes les directions



tant beaucoup moins de la réalité, l'usage adopté dans les sciences physiques ; où, pour présenter plus clairement un ensemble de phénomènes, on prête des intentions et des desseins combinés, même à la matière non organisée. D'ailleurs, une nécessité inévitable qui enchaîne une série d'événements, et un plan prémédité qui les dirige, se ressemblent beaucoup pour les conséquences, et nous allons voir que la marche suivie par le nouveau système avait été nécessitée par la situation de ses éléments, à leur origine.

Le plan que les communes peuvent être envisagées comme ayant suivi, depuis l'époque de leur affranchissement, pour préparer peu à peu l'organisation de la société sur les bases qui leur étaient propres, a été celui-ci :

S'occuper uniquement d'agir sur la nature, pour la modifier autant que possible de la manière la plus avantageuse à l'espèce humaine ; ne tendre à exercer d'action sur les hommes, que pour les déterminer à concourir à cette action générale sur les choses.

Telle est, en peu de mots, la marche simple que les savants et les artisans ont suivie d'une manière invariable depuis l'origine, en se proposant pour but unique, les uns d'étudier la nature pour la connaître, les autres d'appliquer cette connaissance à la satisfaction des besoins et des désirs de l'homme.

Cette marche était tellement sage, qu'on n'aurait pu en choisir une meilleure s'il eût été possible

positives) qu'une branche quelconque de nos connaissances ne devient une science qu'à l'époque où, au moyen d'une hypothèse, on a lié tous les faits qui lui servent de base.

Ainsi, quand la politique sera devenue une science, il est certain qu'on y emploiera des hypothèses, de même qu'on l'a fait dans les autres sciences, et qu'on les y emploiera dans l'esprit que je viens d'indiquer.



aux savants et aux artisans de se conduire d'après des vues préméditées et librement discutées dès l'origine.

Enfin, ce plan se trouve être si parfait, que tout ce qui nous reste à faire aujourd'hui, c'est de l'appliquer (sans y rien changer) à la direction de l'ensemble de la société, de même que nos pères sont parvenus graduellement à y rapporter toutes les parties de l'action sociale considérée isolément.

Il est facile de s'expliquer pourquoi ce plan a dû être suivi sans jamais avoir été combiné, ni même senti par personne. Après avoir donné cette explication, nous indiquerons, en aperçu, les motifs du succès qu'il a obtenu.

Les communes, par le fait même de leur affranchissement, se sont trouvées débarrassées de la dépendance individuelle qui pesait auparavant sur chacun de leurs membres; mais elles sont restées soumises à la dépendance collective, exercée sur la masse des artisans et des savants, par la masse des militaires et des théologiens.

Cette dépendance était tellement grande à l'origine, et les communes tellement faibles, qu'elles ne pouvaient évidemment concevoir la pensée de s'y soustraire. Cet obstacle qui, à la première vue, paraissait devoir leur être funeste, fut précisément ce qui assura le succès de leurs efforts: il les empêcha de s'égarer, et les contraignit, par une nécessité invincible, à suivre la marche qui était au fond la meilleure. Ne pouvant songer à entrer en partage de l'autorité, ni même à se soustraire au despotisme collectif, les communes ne tendirent qu'à profiter du degré de liberté individuelle qu'elles avaient obtenu,



pour développer le plus possible la capacité industrielle et la capacité scientifique.

Savants et artisans ne cherchèrent qu'à agir sur la nature, les uns pour pénétrer, par des observations et des expériences, dans la connaissance de ses lois, les autres pour appliquer cette connaissance à la production des objets nécessaires, utiles, ou agréables. Tous ne firent en cela que suivre la tendance naturelle qui nous entraîne vers l'amélioration de notre sort ; car, par le fait même de leur infériorité politique, l'action sur la nature était la seule voie qui fût ouverte aux communes pour améliorer leur condition sociale. On voit bien clairement par là, quelle force a obligé les communes à suivre, sans s'en rendre compte, le plan que j'ai indiqué tout à l'heure.

Pour sentir combien ce plan était conforme à leurs véritables intérêts, faisons d'abord une supposition : admettons que l'état des choses n'eût pas été, à l'origine, tel que je viens de le décrire, imaginons que les communes, aussitôt après leur affranchissement, eussent obtenu une part pleine et entière dans l'exercice du suprême pouvoir politique existant alors, qu'auraient-elles fait de ce pouvoir ? que serait-il arrivé ? le voici vraisemblablement.

Cette participation à l'autorité leur eût fait perdre de vue leur objet véritable, qui était le développement de la capacité industrielle et de la capacité scientifique. Ce développement aurait été du moins infiniment plus lent, et par suite les communes seraient restées, pendant beaucoup plus de temps, en subalternes à l'égard du pouvoir militaire et du pouvoir théologique. Car, ce n'était que par un grand développement de la force de l'intérêt commun, com-



binée avec la force de démonstration, qu'elles pouvaient espérer de lutter, avec un succès marqué, contre la force physique combinée avec la force de superstition. Aussi voyons-nous les communes se montrer peu empressées, en France et en Angleterre, jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, à jouir de la portion d'autorité législative qui leur avait été octroyée dans ces deux pays, par l'une des branches du pouvoir temporel, pendant les querelles entre la royauté et la féodalité.<sup>1</sup>

Examinons maintenant, d'une manière directe, les avantages de la marche suivie par les communes.

Les communes, sans s'inquiéter de la manière dont les militaires et les théologiens dirigeaient l'ensemble de la société, et faisant pour ainsi dire abstraction de l'ancien système, organisèrent tous les travaux particuliers (dont la disposition leur avait été laissée libre), dans l'unique but d'agir sur la nature. Par cette sage conduite, elles eurent l'assurance, non-seulement, de ne pas déplaire aux pouvoirs existants, mais de leur être agréables, et d'en recevoir tous les encouragements compatibles avec l'exercice de l'autorité. Il y a plus même ;

1 La coalition des communes avec une des moitiés du pouvoir temporel contre l'autre moitié, en France et en Angleterre, a été réellement très-utile aux artisans et aux savants ; mais ce n'est pas sous le point de vue que nous examinons ici ; c'est par rapport à la destruction de l'ancien système que cette coalition doit être envisagée, et non relativement à l'organisation du nouveau. C'est ainsi que je l'ai considérée dans ma première série d'observations.

Quant au fait du peu d'empressement des communes à jouir de la portion d'autorité législative qui leur avait été procurée par leurs alliés de l'ancien système, il a été très-sensible en Angleterre, où néanmoins les communes ont donné bien plus de suite qu'ailleurs à ce genre de progrès politiques. On sait qu'avant l'époque où elles commencèrent à obtenir voix délibérative pour le vote de l'impôt, elles regardaient comme une corvée très-pénible d'envoyer des députés au parlement, parce que les militaires ne les y appelaient que pour leur faire rendre compte de ce que les communes pouvaient payer, afin de les piller en parfaite connaissance de cause.



elles étaient sûres de parvenir peu à peu, par une plus grande action exercée sur la nature, et par la richesse ainsi que la considération qu'elles en tiraient, à racheter successivement la majeure partie de l'autorité qui pesait sur elles.

Enfin, elles devaient compter aussi que, par l'accroissement succesif de la capacité industrielle et de la capacité scientifique, elles acquerraient une force progressivement croissante, qui leur permettrait peu à peu de traiter d'égal à égal avec leurs dominateurs, et plus tard même de prendre le dessus vis-à-vis d'eux, ce qui est effectivement devenu possible aujourd'hui.

Ceux qui font consister tout leur bonheur à exercer une autorité arbitraire seulement pour le plaisir de l'exercer, sont heureusement des anomalies très-rares dans la nature humaine. Si la plupart des hommes désirent le pouvoir quand il est à leur portée, ce n'est point comme but, mais comme moyen. C'est bien moins par amour de la domination, <sup>1</sup> que parce qu'ils trouvent commode, pour leur paresse et leur incapacité, de faire travailler les autres à leur procurer des jouissances, au lieu de coopérer à ce travail.

1 Cet amour de la domination, qui est certainement indestructible dans l'homme, a été cependant annulé en grande partie par les progrès de la civilisation, ou, au moins, ses inconvénients ont à peu près disparu dans le nouveau système. En effet, le développement de l'action sur la nature a changé la direction de ce sentiment, en le transportant sur les choses. Le désir de commander aux hommes s'est transformé peu à peu dans le désir de faire et de défaire la nature à notre gré.

Dès ce moment le besoin de dominer, inné dans tous les hommes a cessé d'être nuisible, ou, au moins on peut apercevoir l'époque où il cessera d'être nuisible, et où il deviendra utile. C'est ainsi que la civilisation a perfectionné le moral de l'homme, non-seulement sous le rapport de l'intelligence, mais aussi quant aux passions. Quoiqu'il en soit, d'après les lois de l'organisation humaine, ce second ordre de fonctions vitales ne soit point perfectible par lui-même, il l'est par l'influence que le premier exerce sur lui.

En dernière analyse, le principal désir de presque tous les individus n'est point d'agir sur l'homme, mais sur la nature. Il n'est personne, pour ainsi dire, qui ne renonce avec empressement à une autorité très-absolue, quand l'exercice de cette autorité exclut la jouissance des avantages de la civilisation, qui sont le résultat de l'action exercée sur les choses. Le nabab anglais, qui a fait fortune au Bengale, et qui exerce le pouvoir le plus illimité sur des milliers d'Indiens, soupire après le moment où il pourra retourner en Europe, afin d'y jouir des agréments de la vie, et quoiqu'il sache bien qu'en Angleterre il ne pourra commettre le moindre acte arbitraire à l'égard du dernier matelot, qu'à ses risques et périls. On est donc certain de réussir avec la plupart des hommes, quand on leur propose de sacrifier une certaine portion de commandement, pour obtenir en échange une certaine quantité d'action sur la nature.

Le succès du plan politique suivi par les communes depuis leur affranchissement, était donc fondé sur une loi dérivée de l'organisation humaine.

Nous nous trouvons avoir expliqué, par ce qui précède, la cause de tous les progrès importants que les éléments du nouveau système social ont faits jusqu'ici dans leur organisation graduelle. Ces progrès ont, en effet, tenu essentiellement à la constance avec laquelle les communes ont suivi le plan si simple et si parfait que nous venons d'exposer. Des événements indépendants de ce plan, en ont accéléré la réussite; mais c'est toujours là qu'elle doit être rapportée en dernière analyse. Il ne nous reste donc plus à faire que la récapitulation de ces progrès.

Pour éviter la confusion dans cet exposé du



développement du nouveau système, au temporel et au spirituel, il faut d'abord distinguer les progrès faits par la masse des communes, de ceux faits par leurs chefs temporels et leurs chefs spirituels. En outre, nous considérerons séparément les progrès civils du nouveau système, et ses progrès politiques. Nous entendons par progrès civils du nouveau système, son développement propre, envisagé en faisant abstraction de tout rapport avec l'ancien système ; et par progrès politiques, l'influence que celui-ci lui a laissé prendre sur la formation du plan politique général, ainsi que la portion d'autorité législative que le nouveau système a obtenue.

Considérons d'abord les progrès civils et politiques du nouveau système, quant au temporel, et, en premier lieu, les progrès civils.

Ce n'est point ici le lieu de retracer, même sommairement, les progrès vraiment immenses, faits par les arts et métiers, depuis l'affranchissement des communes : bornons-nous à les envisager, en tant qu'ils se rapportent à l'organisation du nouveau système.

Depuis cette époque, la capacité industrielle a acquis un développement dont l'imagination la plus active ne saurait se représenter un tableau exact. Tous les arts connus jusqu'alors ont été prodigieusement perfectionnés, et une foule incomparablement plus grande d'arts nouveaux ont été créés. L'agriculture a multiplié ses produits dans une proportion énorme. Les relations commerciales se sont perfectionnées à un degré incalculable, et en même temps elles ont pris une extension considérable, surtout depuis la découverte du Nouveau-Monde. En un mot, l'action de l'espèce humaine sur la nature s'est aug-



mentée dans une proportion inappréciable, ou, pour ainsi dire, c'est alors qu'elle a vraiment été créée.

En résultat de cet accroissement d'action, une beaucoup plus grande portion de l'espèce humaine, dans les pays civilisés, s'est trouvée abondamment et sûrement pourvue des choses nécessaires à la vie, quoique la population y fût considérablement augmentée, et l'usage des objets de commodité et d'agrément s'est répandu dans une proportion analogue.

Voici quelles ont été les principales conséquences de ces perfectionnements, par rapport à l'organisation temporelle du nouveau système.

Les communes ont progressivement acquis une influence et une considération prépondérantes. Tout dans la société est tombé sous leur dépendance, toutes les forces réelles sont entrées dans leurs mains, la force militaire même leur a été subordonnée, depuis l'invention de la poudre à canon.

D'une part, la découverte de la poudre a fait disparaître la supériorité physique que les armes donnaient aux militaires sur les artisans, et elle a assuré à ceux-ci les moyens de se garantir de la violence sans avoir besoin de recevoir une éducation militaire. D'une autre part, elle a rendu tout le système de la guerre dépendant des arts industrielles et des sciences d'observation.

En même temps, la guerre étant aussi devenue par là de plus en plus coûteuse, elle ne peut plus se faire sans emprunts, pour lesquels le pouvoir militaire est dans une étroite dépendance des communes. En un mot, les choses sont successivement parvenues à ce point, que la guerre ne saurait avoir lieu si la capacité industrielle et la capacité scientifique refusaient leur coopération.



Les progrès politiques du nouveau système, quant au temporel, ont été la conséquence directe et nécessaire de ses progrès civils. A mesure que les communes ont acquis plus de richesses, plus de considération et plus d'importance civile, elles ont aussi gagné en influence sur la direction générale de la société, et en autorité politique directe.

C'est principalement en Angleterre que la marche des communes doit être observée sous ce rapport, parce que c'est là qu'elle a été la plus manifeste.<sup>1</sup>

Les communes ayant commencé, dans le parlement d'Angleterre, par obtenir une sorte de voix consultative dans le vote de l'impôt, parvinrent peu à peu à obtenir voix délibérative, et enfin il arriva plus tard que le vote de l'impôt leur fut spécialement accordée. Ce droit exclusif fut posé en principe fondamental, et d'une manière irrévocable, en résultat de la révolution de 1688.

En même temps, l'influence des communes sur la formation du plan de politique générale a été de plus en plus grande. A la même époque, elle est parvenue au point, en Angleterre, que l'ancien système a admis en principe que la prospérité sociale est basée sur l'industrie, et que par conséquent le plan politique doit être conçu dans l'intérêt des communes. Sous ce double rapport, la modification de l'an-

<sup>1</sup> Presque aussitôt après leur affranchissement, les communes furent appelées, en France aussi bien qu'en Angleterre, à concourir à la formation des états généraux; mais, en France, ce pas n'eut presque aucune suite.

Je saisis cette occasion pour dire que je n'ai pas cru devoir prendre en considération les tentatives faites peu de temps après l'affranchissement sur presque tous les points de l'Europe civilisée, en Italie et en Allemagne, pour organiser des sociétés industrielles. Ces tentatives, qui n'étaient que l'éveil du nouveau système, n'ont laissé aucune trace durable; elles n'ont pas eu, ni pu avoir le caractère organique.

Dans un exposé aussi rapide, elles auraient jeté de la confusion dans les idées lieu loin de les éclaircir.



ancien système en faveur du nouveau a été poussé aussi loin qu'elle puisse l'être, tant que la société restera soumise, dans son ensemble, à l'ancien système.

Ce pas fait par les communes a sûrement été très-essentiel, mais il est très-essentiel aussi de ne pas s'exagérer son importance ; il est très-essentiel de ne pas voir dans une simple modification un changement total de système.

En principe, le droit exclusif de voter l'impôt accordé aux communes, devait les investir du pouvoir politique suprême. Mais, dans la réalité, ce droit a été jusqu'à présent fort peu utile aux communes, parce que, de fait, il n'a pas été exercé par elles. La chambre dite *des Communes* n'a été au fond qu'une sorte d'appendice de la royauté et de la féodalité ; elle n'a été qu'un instrument pour l'ancien système. De même, l'axiome admis en Angleterre, par le pouvoir temporel, que le plan politique doit être conçu dans l'intérêt de l'industrie, n'a été que très-médiocrement utile aux communes, jusqu'à présent. La raison en est que, l'ancien système étant resté en possession de former ce plan, et devant nécessairement conserver la même fonction jusqu'à ce que le nouveau soit organisé définitivement, il n'a pu offrir aux communes, pour contribuer à leur bonheur, que ses propres moyens d'action, c'est-à-dire la force et la ruse. C'est ainsi que, depuis le fameux acte de navigation, le pouvoir temporel a fait des guerres systématiques, et combiné des plans machiavéliques, dans le dessein de servir les intérêts des communes.

L'établissement du régime parlementaire, en Angleterre, ne doit donc être envisagé que comme ayant modifié le plus possible l'ancien système, et



constitué les moyens de passer au système nouveau. C'est uniquement sous ce point de vue qu'il a été utile aux communes ; car, à le considérer en lui-même d'une manière absolue, ses conséquences lui ont été, pour le moins, aussi funestes qu'avantageuses.

La France, par l'adoption récente de la constitution anglaise, s'est mise de niveau avec l'Angleterre, sous le double rapport que nous venons d'examiner. Seulement, comme ce changement s'est opéré à une époque de civilisation beaucoup plus avancée, il y a été beaucoup plus complet. La féodalité ayant été renversée avant que le régime parlementaire fût établi, la modification de l'ancien système s'est trouvée être infiniment plus grande qu'en Angleterre. Le principe qui considère l'intérêt des communes comme le but et régulateur des combinaisons politiques, a pris un caractère beaucoup plus large, plus général, plus prépondérant.

Enfin, par le fait que cet établissement a eu lieu en France à une époque où le besoin de changer entièrement de système politique était profondément senti, le caractère de transition attaché au régime parlementaire est devenu beaucoup plus prononcé.

Observons maintenant les progrès civils et politiques du nouveau système, quant au spirituel.

Avant l'introduction des sciences positives en Europe, toutes nos connaissances particulières étaient, aussi bien que nos connaissances générales, entièrement théologiques et métaphysiques. Le peu de raisonnements sur la nature qui se faisaient alors, étaient uniquement fondés sur des croyances religieuses. Mais depuis cette époque mémorable, les sciences naturelles ont commencé à se baser de plus



en plus sur des observations et des expériences. Néanmoins, elles sont encore restées mêlées de superstition et de métaphysique jusqu'à une époque assez rapprochée de nous. Elles ne sont parvenues à se dégager entièrement des croyances théologiques et des hypothèses métaphysiques que vers la fin du seizième siècle et les premières années du dix-septième. L'époque où elles ont commencé à devenir vraiment positives doit être rapportée à Bacon, qui a donné le premier signal de cette grande révolution; à Galilée, son contemporain, qui en a donné le premier exemple, et enfin à Descartes, qui a irrévocablement détruit dans les esprits le joug de l'autorité en matière scientifique. C'est alors que la philosophie naturelle a pris naissance, et que la capacité scientifique a eu son véritable caractère, celui d'élément spirituel d'un nouveau système social.

A partir de cette époque, les sciences sont successivement devenues positives dans l'ordre naturel qu'elles devaient suivre pour cela, c'est-à-dire dans celui du degré plus ou moins grand de leurs rapports avec l'homme. C'est ainsi que l'astronomie d'abord, la physique ensuite, plus tard la chimie, et de nos jours enfin la physiologie, ont été constituées sciences positives. Cette révolution est donc pleinement effectuée par toutes nos connaissances particulières, et elle tend évidemment à s'opérer aujourd'hui pour la philosophie, la morale et la politique, sur lesquelles l'influence des doctrines théologiques et de la métaphysique a déjà été détruite aux yeux de tous les hommes instruits, sans que, toutefois, elles soient encore fondées sur des observations. C'est la seule chose qui manque au développement spirituel du nouveau système social.



A mesure que les sciences sont devenues positives, et que, par suite, elles ont fait des progrès toujours croissants, une masse de plus en plus grande d'idées scientifiques est entrée dans l'éducation commune, en même temps que les doctrines religieuses perdaient peu à peu leur influence. Il s'est élevé des écoles spéciales pour les sciences, où l'action de la théologie et de la métaphysique était pour ainsi dire nulle. Enfin, l'état des esprits a tellement changé sous ce rapport, qu'aujourd'hui le système d'idées de chaque individu, depuis le citoyen le moins instruit jusqu'au plus éclairé, se rapporte presque en totalité aux sciences positives, et que les anciennes croyances n'y occupent en comparaison qu'une très-petite place, dans les classes même où ces croyances ont conservé le plus d'empire.

On peut dire, sans exagération, que les doctrines religieuses n'ont d'influence sur les esprits que celle qui tient à ce que la morale leur est encore restée attachée. Cette influence durera nécessairement jusqu'à l'époque où la morale aura subi la révolution qui s'est déjà opérée dans toutes nos connaissances particulières, en devenant positive. Dès ce moment, l'empire des croyances théologiques s'éteindra pour jamais; car il est très-évident que cet état des choses où toutes les parties de notre système d'idées sont devenues positives, tandis que les idées destinées à servir de lien général sont restées superstitieuses, ne saurait être que transitoire, sans quoi il impliquerait contradiction dans la marche générale des choses.

Les progrès politiques du nouveau système, quant au spirituel, ont été, comme au temporel, la suite inévitable de ses progrès civils.



Depuis l'établissement des premières écoles pour l'enseignement des sciences d'observation, qui a eu lieu dans le treizième siècle, le pouvoir royal en France, et la féodalité en Angleterre, ont constamment, et de plus en plus, encouragé les sciences et relevé l'existence politique des savants.

En France, la royauté a pris de plus en plus l'habitude de les consulter sur les objets de leur ressort, et de rechercher leur approbation, ce qui était implicitement reconnaître la supériorité des idées scientifiques positives sur les idées théologiques et métaphysiques.

Peu à peu, ce que nos rois n'avaient d'abord envisagé que comme chose louable à faire, ils sont arrivés à le regarder comme un devoir, et ils ont reconnu l'obligation d'encourager les sciences et de se soumettre aux décisions des savants. L'établissement de l'Académie des sciences, instituée sous Louis XIV par le ministre Colbert, est une déclaration solennelle de ce principe. En même temps, cet établissement a été un premier pas vers l'organisation politique de l'élément spirituel du nouveau système.

Le nombre des académies s'est prodigieusement multiplié depuis cette époque, sur tous les points du territoire européen, et par l'action de la capacité scientifique sur les esprits. Elle a été constituée d'une manière régulière et légale. Son autorité politique s'est accrue dans une proportion analogue; elle a exercé une influence directe et toujours croissante, sur la direction de l'éducation nationale. Si l'on considère, sous ce rapport, les attributions légales dont la première classe de l'Institut est actuellement investie, on conviendra qu'elles sont à peu près aussi étendues qu'elles peuvent l'être, tant



que le corps qui les exerce n'est pas chargé de l'enseignement de la morale. <sup>1</sup> Or c'est ce qui ne saurait avoir lieu qu'à l'époque où la morale sera devenue une science positive. Ainsi, sous ce rapport, comme sous tous ceux que nous avons considérés jusqu'à présent, l'ancien système a cédé la place au nouveau, et lui a frayé les voies autant qu'il est possible. On ne peut aller plus loin qu'en organisant le nouveau système.

Il est essentiel d'observer qu'en même temps que l'action scientifique s'est constituée et étendue de plus en plus dans chaque nation européenne considérée isolément, la combinaison des forces scientifiques des différents pays s'est aussi effectuée de plus en plus. Le sentiment de la nationalité a été (sous ce rapport) totalement écarté, et les savants de toutes les parties de l'Europe ont formé une ligue indissoluble, qui a toujours tendu à rendre européens tous les progrès scientifiques faits sur chaque point particulier. Cette sainte alliance, contre laquelle l'ancien système n'a aucun moyen de résistance, est plus forte pour opérer l'organisation du nouveau système que ne peut l'être pour l'empêcher, ou seulement pour la ralentir, la coalition de toutes les baïonnettes européennes.

La même combinaison a bien eu lieu, jusqu'à

1. Il est clair, en thèse générale, que la direction suprême de l'éducation nationale, et l'enseignement de la morale, doivent être dans les mêmes mains : les séparer serait absurde. Ainsi, tant que la morale restera uniquement fondée sur les croyances religieuses, il est inévitable que la direction générale de l'éducation appartienne, en dernière analyse, à un corps théologique, ou, du moins, à l'esprit théologique.

Les hommes qui s'élèvent aujourd'hui si vivement contre les jésuites, contre les missionnaires et autres corporations religieuses, devraient donc bien sentir que le seul moyen de faire disparaître le reste d'influence de ces sociétés, est de fonder la morale sur l'observation des faits. Jusqu'à ce qu'un travail de ce genre soit fait, toutes ces réclamations seront à peu près inutiles, parce qu'elles portent à faux en très grande partie.



un certain point, entre les capacités industrielles des différentes nations européennes, mais ce n'a été qu'à un degré infiniment plus faible. Le sentiment de rivalité nationale, les inspirations d'un patriotisme féroce et absurde, créées par l'ancien système et soigneusement entretenues par lui, ont conservé encore, quant au temporel, une très-grande influence. C'est ce qui fait que la ligne des différentes nations européennes, pour organiser le nouveau système, ne peut commencer qu'au spirituel. La coalition des capacités temporelles ne saurait s'opérer qu'après et en résultat de la précédente.

Enfin, il importe d'observer qu'à mesure que les deux éléments du nouveau système ont fait, chacun séparément, des progrès nationaux et des progrès européens vers leur organisation politique finale, la combinaison entre ces deux éléments, et par conséquent la formation du système, s'est également effectuée de plus en plus. Une classe intermédiaire entre les savants, les artistes et les artisans, la classe des ingénieurs, a pris naissance ; et, dès ce moment, on a pu regarder la combinaison des deux capacités comme ayant commencé. Elle est devenue de plus en plus grande, à tel point qu'aujourd'hui, dans l'opinion commune des savants, ainsi que dans celle des artisans (quoique cependant à un degré moindre dans cette dernière), la véritable destination des sciences et des arts est de se combiner pour modifier la nature à l'avantage de l'homme, les unes en l'étudiant pour la connaître, les autres en appliquant cette connaissance.

De nombreux établissements publics et privés, en France, et en Angleterre principalement, ont vivifié ce principe en organisant un commencement



de combinaison. Tels sont, en France, le conservatoire des arts et métiers et les différentes écoles qui s'y rapportent, la société d'encouragement pour l'industrie, l'école des ponts et chaussées, etc.

Ainsi, non-seulement chacun des deux éléments du nouveau système a tendu successivement vers son organisation complète, et a fini par primer l'élément correspondant de l'ancien système, mais aussi leur combinaison a fait des progrès toujours croissants, qui les ont préparés à se coordonner ensemble pour diriger la société.

Nous n'avons considéré, dans tout ce qui précède, que les progrès civils et politiques faits par les chefs temporels et spirituels du nouveau système. Il nous reste à observer les pas faits par la masse des communes vers la nouvelle organisation sociale.

Ces pas ont été de deux espèces : les uns ont consisté dans la capacité acquise par la masse des communes, au temporel et au spirituel, de vivre sous le nouveau régime ; les autres se rapportent à la coordination successive de la masse, sous les nouveaux chefs temporels et spirituels.

Il faut qu'une population ait acquis un certain degré de capacité temporelle et spirituelle pour pouvoir vivre sous un système d'ordre social où elle n'est pas soumise, quant au temporel, à l'empire de la force physique, et quant au spirituel, à celui des croyances aveugles. L'homme qui n'a pas contracté au temporel certaines habitudes d'ordre, d'économie et d'amour du travail, et qui, au spirituel, ne possède pas un certain degré d'instruction et de prévoyance, est hors d'état d'être émancipé : il



a indispensablement besoin d'être mené à la lisière. Il en est de même d'un peuple : tant qu'il n'a point rempli ces conditions, il ne saurait être gouverné autrement que d'une manière arbitraire. C'est ainsi, par exemple, que les serfs de Russie, qui dans un pressant besoin, mangent le blé de semence, sont encore incapables même de jouir de la liberté individuelle. Tenter leur émancipation avant qu'ils aient contracté de meilleures habitudes, serait une véritable absurdité, qui ne saurait avoir de succès. Tandis qu'en France, où la masse entière de la nation sait souffrir la faim à côté du blé de semence sans y toucher, le peuple n'a plus besoin d'être gouverné (c'est-à-dire commandé). Il suffit, pour le maintien de l'ordre, que les affaires d'un intérêt commun soient administrées.

De même, au spirituel, le peuple qui, par exemple, aurait une croyance suffisante dans les sorciers pour se laisser guider par eux dans ses affaires importantes, a besoin que son esprit soit gouverné arbitrairement par des hommes plus éclairés. Il ne saurait être livré à lui-même sans inconvénient pour ses propres intérêts. Mais il est évident qu'aussitôt que la masse d'un peuple se trouve en état de se conduire, dans les affaires ordinaires de la vie, d'après ses propres connaissances, et que par conséquent il se trouve avoir satisfait aux deux conditions que nous avons posées, elle n'a nullement besoin d'être gouvernée : elle peut se conduire par elle-même, sans que la tranquillité coure aucun risque. On peut même ajouter que toute action de commandement, exercée sur elle à cette époque où elle est devenue inutile, tend à troubler la tranquillité plutôt qu'elle ne sert à la maintenir.



Depuis l'affranchissement des communes, la masse de la population française a contracté peu à peu les habitudes et acquis les lumières suffisantes pour vivre sous le nouveau système. L'abolition de l'esclavage a rendu, par le fait même, tous les individus propriétaires: il n'a plus existé depuis de prolétaires réels, dans l'acception rigoureuse de ce mot. Il est même à propos d'observer que la propriété industrielle, née de l'affranchissement, exige par sa nature une bien plus grande capacité que la propriété territoriale, telle qu'elle a existé depuis. Car celle-ci, quand elle existe séparément de la culture, n'exige d'autre talent que celui de jouir de ses revenus avec assez de modération pour ne pas entamer ses capitaux. C'est le cultivateur qui a besoin de capacité, et non le possesseur de la terre.

Le peuple étant devenu propriétaire, a contracté peu à peu toutes les habitudes d'amour de l'ordre et du travail, toutes celles de prévoyance et de respect à la propriété,<sup>1</sup> et en même temps il a acquis assez généralement en France, en Angleterre et dans le nord de l'Allemagne, le premier degré d'instruction.

Sans doute, il reste beaucoup à faire sous ces deux rapports, et surtout sous le second. Mais le perfectionnement a été assez grand pour que le peuple n'ait plus besoin d'être gouverné par la force et par les croyances. Il a acquis la capacité nécessaire pour devenir associé, en vivant sous le nouveau système, où l'action de gouverner doit être réduite à

<sup>1</sup> Quand on a vu, dans l'affreuse disette de 1794, au moment où la dernière classe du peuple était toute-puissante, cette même classe mourir de faim par milliers sans que la tranquillité ait été troublée un seul instant sous ce rapport, on peut bien dire que le peuple français sait respecter la propriété.



ce qui est indispensable pour établir une subordination de travaux dans l'action générale des hommes sur la nature, qui est le but final du système.

En réalité, la tranquillité n'est maintenue essentiellement aujourd'hui que par ses nouvelles habitudes ; l'appareil militaire du pouvoir temporel n'y contribue que très-accessoirement, <sup>1</sup> de même que l'appareil infernal du pouvoir spirituel.

Examinons maintenant de quelle manière la population s'est organisée successivement sous les nouveaux chefs temporels et spirituels.

Avant l'affranchissement des communes, la masse du peuple se trouvait avoir, au temporel, pour chefs uniques et permanents, les militaires. Depuis l'affranchissement, au contraire, le peuple s'est peu à peu détaché de ces chefs, et s'est en même temps organisé sous la direction des chefs des arts et métiers. Il a contracté envers eux des habitudes de subordination et de discipline, qui, sans être rigoureuses pour lui, sont tout à fait suffisantes pour maintenir l'ordre dans les travaux et la bonne harmonie dans la société.

On peut rapporter à l'origine de l'institution des armées permanentes et soldées sous Charles VII, le moment de la séparation entière du peuple d'avec les chefs militaires. Dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis l'affranchissement jusqu'à la naissance de

<sup>1</sup> L'action de l'ancien système est encore indispensable pour le maintien de l'ordre ; mais ce n'est point sous le rapport que nous venons de considérer ; c'est seulement comme empêchant les ambitieux et les intrigants de troubler la tranquillité, en se disputant un pouvoir qui attirera leurs désirs jusqu'à ce qu'il puisse s'éteindre par l'organisation définitive du nouveau système. Or, ce n'est point le peuple qui vise ainsi au pouvoir, c'est la classe oisive et parasite de la société, c'est-à-dire aujourd'hui l'ancienne féodalité, et la féodalité de Bonaparte.



cette institution, le peuple a été coordonné à peu près également sous les deux espèces de chefs. Pour tous les travaux pacifiques habituels, il était sous la direction des chefs industriels ; mais pour les travaux et exercices militaires, il était, en général, sous le commandement des chefs militaires.

Quand une fois les armées permanentes et soldées ont été établies, le métier de soldat étant devenu l'objet d'une fraction particulière et séparée de la population, la masse du peuple n'a plus eu aucun rapport avec les chefs militaires, elle n'a plus été organisée qu'industriellement. Celui qui se faisait soldat ne se regardait plus et n'était plus regardé comme appartenant au peuple. Il passait des rangs du nouveau système dans ceux de l'ancien, de communal, il devenait féodal, et voilà tout : c'était lui qui se dénaturait, et non le système dont auparavant il faisait partie.

Ainsi cette institution des armées permanentes, devenue aujourd'hui, par les progrès de la civilisation, si onéreuse et si inutile, a été un intermédiaire indispensable pour parvenir à l'organisation du nouveau système.

Que l'on considère aujourd'hui l'état du peuple, et on verra qu'effectivement il n'est plus en rapport direct et continu, au temporel, qu'avec ses chefs industriels. Suivez par la pensée, dans ses relations journalières, un ouvrier quelconque soit dans l'agriculture, soit dans les manufactures, soit dans le commerce, vous trouverez qu'il n'est habituellement en contact et en subordination qu'avec des chefs agriculteurs, manufacturiers ou commerçants, et nullement, par exemple, avec le grand seigneur qui est propriétaire de la terre, ou le capitaliste oisif avec



appartiennent, en tout ou en partie, la manufacture ou la maison de commerce. Ses rapports avec les chefs militaires de la société, rentrent tous dans les rapports généraux du nouveau système avec l'ancien ; il n'en a plus d'un autre ordre.

C'est ici le lieu d'observer, par rapport au peuple, la différence fondamentale qui existe, à son avantage, entre sa coordination actuelle vis-à-vis de ses chefs industriels, et son ancienne soumission aux chefs militaires. Cette différence fera ressortir une des oppositions les plus importantes et les plus heureuses entre l'ancien système et le nouveau.

Dans l'ancien système, le peuple était *enrégimenté* par rapport à ses chefs ; dans le nouveau il est *combiné* avec eux. De la part des chefs militaires il y avait *commandement*, de la part des chefs industriels il n'y a plus que *direction*. Dans le premier cas le peuple était *sujet*, dans le second il est *sociétaire*. Tel est, effectivement, l'admirable caractère des combinaisons industrielles, que tous ceux qui y concourent sont, en réalité, tous collaborateurs, tous associés, depuis le plus simple manouvrier jusqu'au manufacturier le plus opulent, et jusqu'à l'ingénieur le plus éclairé.

Dans une société où il entre des hommes qui n'apportent ni capacité ni mise quelconque, il y a nécessairement des maîtres et des esclaves, sans quoi les travailleurs ne seraient pas assez dupes pour consentir à un pareil arrangement, s'ils pouvaient s'y soustraire : on ne peut pas même concevoir une telle société ayant commencé autrement que par la force. Mais, dans une coopération où tous apportent une capacité et une mise, il y a véritablement association, et il n'existe d'autre inégalité que celle des



capacités et celle des mises, qui sont l'une et l'autre nécessaires (c'est-à-dire inévitables), et qu'il serait absurde, ridicule, et funeste de prétendre faire disparaître.

Chacun obtient un degré d'importance et des bénéfices proportionnels à sa capacité et à sa mise : ce qui constitue le plus haut degré d'égalité qui soit possible et désirable. Tel est le caractère fondamental des sociétés industrielles, et voilà ce que le peuple a gagné en s'organisant par rapport aux chefs des arts et métiers. Il n'y a plus de commandement exercé sur lui par ses nouveaux chefs, que ce qui est strictement nécessaire pour maintenir le bon ordre dans le travail, c'est-à-dire très-peu de chose. La capacité industrielle répugne tout autant, par sa nature, à exercer l'arbitraire qu'à le supporter. N'oublions pas d'ailleurs que, dans une société de travailleurs, tout tend naturellement à l'ordre; le désordre vient toujours, en dernière analyse, des fainéants.

Enfin observons que les progrès de l'industrie, des sciences et des beaux-arts, en multipliant les moyens de subsistance, en diminuant le nombre des inoccupés, en éclairant les esprits et en polissant les mœurs, tendent de plus en plus à faire disparaître les trois plus grandes causes de désordre, la misère, l'oisiveté, et l'ignorance.

Nous avons à faire, pour le spirituel, des observations analogues à celles qui viennent d'être faites pour le temporel.

Avant l'introduction des sciences positives en Europe, ou pour parler plus juste, avant que les sciences eussent passé des mains du clergé dans celles



des séculiers (événement qui suivit le premier de très-près), la masse du peuple était organisée spirituellement par rapport à ses chefs théologiques. Le peuple croyait sur leur parole ; il les consultait sur tout, et il s'en rapportait aveuglément à leurs décisions ; les doctrines qu'il leur convenait d'établir devenaient les siennes. En un mot, il avait, à leur égard, l'habitude d'une confiance absolue et d'une soumission d'esprit tout à fait illimitée. Mais, du moment que les sciences positives ont eu acquis un certain développement, cette confiance et ce respect se sont peu à peu retirés du clergé et transportés successivement aux savants.

Ce changement a été puissamment secondé par le changement analogue qui s'était déjà effectué dans le temporel. Le peuple, organisé industriellement, s'aperçut bientôt que ses travaux ordinaires d'arts et métiers n'étaient nullement en rapport avec les idées théologiques, qu'il ne pouvait tirer des théologiens aucunes lumières réelles sur les objets de ses occupations journalières, et partout où il put être en contact avec les savants, soit directement, soit indirectement, il perdit l'habitude de consulter les prêtres, et il prit celle de se mettre en rapport avec ceux qui possédaient les connaissances positives. Sans doute, ce rapport est encore fort loin d'être aussi intime qu'il pourrait et devrait l'être, et cela tient principalement, non pas au peu de désir que le peuple aurait de s'instruire, mais au peu de moyens qu'il en a et au peu de soin qu'on prend pour lui faire acquérir les connaissances qui lui seraient utiles. Le peuple est au contraire avide d'instruction bien plus que les oisifs de nos salons, parce que ses travaux lui en font sentir à tout instant la nécessité. Partout



où il a trouvé possibilité d'étudier, il a étudié. Mais quoique l'action de la capacité scientifique sur le peuple soit encore très-faible, eu égard à ce qu'elle peut devenir, il n'en est pas moins vrai qu'elle est beaucoup plus grande qu'on ne se le figure ordinairement. Des faits saillants et incontestables prouvent que le peuple accorde aujourd'hui à l'opinion unanime des savants le même degré de confiance qu'il accordait dans le moyen âge aux décisions du pouvoir spirituel.

Ainsi, par exemple, depuis environ un siècle, le peuple a cessé unanimement de croire à l'immobilité de la terre, il a admis la théorie astronomique moderne, et il y attache autant de certitude qu'il en a jamais attaché aux anciennes croyances religieuses. Quelle est la cause de cette révolution dans les opinions populaires? Est-ce parce que le peuple a pris connaissance des démonstrations qui établissent la théorie du mouvement de la terre? Certainement non, car ces démonstrations ne sont peut-être pas entendues de trois mille individus sur toute la population française. La confiance du peuple tient évidemment à l'unanimité qu'il a reconnue dans les opinions des savants sur ce point de doctrine.

Qu'on prenne également dans les sciences d'observation toutes les découvertes qui sont aujourd'hui populaires, on verra que toutes le sont devenues de la même manière. C'est ainsi que le peuple a successivement admis la circulation du sang, l'identité entre la matière de la foudre et l'électricité, etc., etc. D'ailleurs, en fait de sciences, tous ceux qui ne sont pas susceptibles d'entendre les démonstrations sont peuple. La même confiance qui a fait admettre aux gens du monde l'analyse de l'air et de



l'eau, la loi de la gravitation universelle, la décomposition de la lumière, et tant d'autres découvertes astronomiques, physiques, chimiques et physiologiques, les fera également accepter par le peuple un peu plus tard.

Il est donc prouvé, par les faits les plus sensibles, que le peuple est aujourd'hui spirituellement confiant et subordonné à l'égard de ses chefs scientifiques, de même qu'il l'est temporellement par rapport à ses chefs industriels, et j'ai par conséquent le droit de conclure que la confiance est organisée dans le nouveau système aussi bien que la subordination.

Nous devons également observer ici que la confiance du peuple pour ses nouveaux chefs spirituels est tout à fait distincte, par sa nature, de celle qu'il avait dans l'ancien système pour ses chefs théologiques. Celle-ci consistait dans une soumission d'esprit tout à fait aveugle, qui exigeait dans chaque individu une abnégation absolue de sa propre raison. La confiance dans les opinions des savants a un tout autre caractère. C'est l'assentiment donné à des propositions sur des choses susceptibles de vérification, propositions admises à l'unanimité par les hommes qui ont acquis et prouvé la capacité nécessaire pour en juger.

A la vérité, le fait est admis sans preuves ; mais il n'est admis de cette manière que par la raison qu'on se juge incapable de suivre les démonstrations qui établissent ces vérités. Cette confiance renferme toujours implicitement la réserve expresse du droit de contradiction en cas de nouvelles démonstrations



produites, qui prouvent qu'elle est mal fondée, ou de lumières suffisantes acquises par le croyant pour combattre les opinions reçues. Le peuple est donc loin de renoncer par là au libre exercice de sa raison.

Cette confiance du peuple dans les opinions des savants est absolument du même ordre, quoique beaucoup plus étendue, que celle des savants les uns pour les autres.

Les mathématiciens croient journallement les physiologistes sur parole, et réciproquement, chacun d'eux pour leurs classes respectives.

Dans la même science, n'arrive-t-il pas tous les jours que les savants croient provisoirement sur la parole les uns des autres, avant d'avoir pu connaître et juger les démonstrations? Quel est, par exemple, le mathématicien qui se serait refusé à admettre, sans examen, une proposition d'après l'autorité de Lagrange?

Cette croyance n'a aucun inconvénient dans les sciences, parce qu'elle n'est jamais que provisoire. La confiance du peuple pour les savants a précisément le même caractère; seulement c'est un provisoire qui se prolonge indéfiniment, quoique toujours regardé comme provisoire. Ainsi, cette confiance n'est nullement humiliante pour le peuple, et elle ne saurait jamais avoir, pour ses intérêts, la moindre des conséquences funestes de la soumission d'esprit aux théologiens.

La crainte de voir s'établir un jour un despotisme fondé sur les sciences, serait une chimère aussi ridicule qu'absurde: elle ne saurait naître que dans des esprits absolument étrangers à toute idée positive.



D'après ce qui précède, le peuple se trouvant aujourd'hui organisé temporellement et spirituellement par rapport au nouveau système, la partie la plus difficile de l'établissement de ce système se trouve pleinement exécutée. Ce grand changement a simplifié, le plus possible, le travail à faire pour cet établissement définitif, en réduisant tout ce qui reste à faire pour cela à des rapports entre les chefs du nouveau système et les chefs de l'ancien.

Le peuple a été éliminé de la question.

C'est pour le peuple que la question se résoudra, mais il y restera extérieur et passif.

Le seul danger qu'il ait à craindre, la seule précaution à prendre, c'est de ne pas se laisser détourner du but par les intrigues des ambitieux qui tendent à se disputer le pouvoir caduc de l'ancien système.

Telles sont, en aperçu, les parties principales du tableau que nous présente, depuis le onzième siècle, la marche de la civilisation, considérée sous le rapport du développement graduel du nouveau système social. Essayons maintenant de résumer le plus sommairement possible les résultats de cette grande série organique.

#### RÉSUMÉ DE LA DEUXIÈME SÉRIE

Nous sommes partis de ce fait fondamental :

L'affranchissement des communes et l'introduction des sciences positives en Europe ont constitué, au onzième siècle, les deux éléments d'un nouveau système social, la capacité industrielle et la capacité scientifique.



Nous avons observé ensuite,

1° Que les deux capacités élémentaires du nouveau système social étaient établies sur des bases d'une autre nature que les pouvoirs sur lesquels l'ancien système reposait ;

2° Que ces deux capacités s'étaient constituées en dehors de l'ancien système, et de manière à se rendre aussi indépendantes de lui que possible ;

3° Que les communes, ou les deux capacités réunies, ont pris dès l'origine le sage parti de ne point prétendre à partager l'autorité de l'ancien système, et se sont proposé uniquement de profiter du degré d'indépendance dont elles jouissaient pour tendre à exercer sur la nature la plus grande action possible ;

4° Que ce plan, invariablement suivi, a eu le double effet qu'il devait avoir ; que, d'une part, les éléments du nouveau système ont acquis leur plein et entier développement ; d'où il est résulté que leur force civile est devenue prépondérante ; que, d'une autre part, ils ont obtenu peu à peu un plus grand degré de liberté dont ils ont toujours usé de la même manière ; et qu'enfin ils se sont trouvés tout naturellement investis d'une portion d'autorité législative à laquelle ils n'avaient pas visé directement ;

5° Que toutes les forces temporelles et spirituelles de la société sont passées dans les mains des communes ; que la force militaire elle-même s'est subordonnée à leur influence ;

6° Que les communes ont obtenu, sur le plan politique formé par l'ancien système, tout l'assendant qu'elles pouvaient avoir, tant que ce plan ne sera pas formé par elles, le pouvoir temporel ayant admis en principe que toute l'organisation sociale



devait être combinée dans l'intérêt des communes ;

7° Que le pouvoir temporel a établi le régime parlementaire qui, par le vote exclusif de l'impôt accordé aux communes (au moins en principe), les a investies de toute l'autorité législative qu'il pouvait leur céder sans se détruire lui-même ;

8° Que cette autorité est plus que suffisante pour que les communes puissent aujourd'hui procéder directement et d'une manière légale à l'organisation finale du nouveau système ;

9° Qu'en même temps que ces progrès ont été faits par les chefs temporels et spirituels du nouveau système, la masse des communes s'est détachée entièrement de ses chefs militaires et théologiques, et s'est organisée, sous le rapport temporel et sous le rapport spirituel, à l'égard des chefs des deux capacités positives ;

Qu'ainsi l'ancien système a cédé au nouveau tout ce qu'il pouvait lui abandonner sans s'anéantir, et qu'il lui a aplani les voies par lesquelles celui-ci doit marcher à sa constitution définitive.

Voici donc en résultat de tout le passé, depuis le onzième siècle, l'état actuel du nouveau système : toutes les forces de la société lui appartiennent. Toutes les doctrines nécessaires à son organisation existent dans leurs éléments, qui sont les sciences d'observation. En un mot, la société est organisée dans toutes ses parties pour agir sur la nature. Il ne reste plus qu'à organiser son ensemble de la même manière. Les moyens dont les communes avaient besoin pour cela existent.



## RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Des deux séries

Quand l'ancien système social s'est définitivement constitué (au onzième siècle), les éléments du système qui devait lui succéder ont pris naissance.

Depuis cette époque, deux actions d'une nature différente ont été exercées simultanément et sans interruption par le nouveau système: d'une part il a tendu à détruire l'ancien, de l'autre à le remplacer.

Pour la première action, les communes se sont liguées d'abord avec un des pouvoirs de l'ancien système contre l'autre, en profitant des divisions qui s'étaient élevées entre eux; et, après avoir vaincu le pouvoir qu'elles avaient combattu, elles ont formé une nouvelle ligue avec une des fractions du pouvoir dont elles avaient été alliées, contre une autre fraction de ce même pouvoir.

Pour la seconde action, elles se sont tenues extérieures à l'ancien système, elles se sont bornées à agir sur la nature.

Ce renversement et cette organisation se sont toujours combinés de manière que le nouveau système s'est emparé successivement de tous les postes occupés par l'ancien, à mesure que celui-ci les a abandonnés.

Pendant l'époque de sa pleine vigueur, l'ancien système gouvernait à la fois l'action générale de la société et toutes les actions sociales particulières, tant au spirituel qu'au temporel. Toutes les actions privées et toutes les connaissances particulières se sont d'abord dégagées peu à peu des liens de l'ancien système, et elles se sont coordonnées par



rapport au nouveau. Le nouveau système s'est organisé dans tous les détails de la société.

L'ancien système, après avoir perdu absolument toute son influence sur les détails, a successivement perdu, au temporel et au spirituel, la majeure partie de son empire sur l'action sociale générale.

Il reste en possession de la formation du plan politique général, ce qui ne saurait être autrement jusqu'à l'organisation totale du nouveau système. Mais il a été admis, en principe fondamental, que ce plan devait être combiné dans l'intérêt des communes.

Le pouvoir temporel a été réduit aux moindres dimensions qu'il puisse avoir jusqu'à l'extinction entière de l'ancien système et son remplacement par le nouveau. Le pouvoir spirituel a été complètement renversé, comme puissance politique. Il n'a plus d'autre influence que celle dérivée de ce que l'enseignement de la morale se trouve encore entre ses mains, étant encore fondé sur ses doctrines.

Le nouveau système, après avoir obtenu la direction exclusive de tous les détails de la société, a successivement gagné, dans la direction de l'ensemble, tout ce que l'ancien système a perdu.

Au temporel, il a été reconnu que les communes avaient le droit de modifier à leur gré le plan politique général, et l'exercice légal de ce droit a été régulièrement constitué, ce qui a établi en même temps le moyen de transition. Au spirituel, la capacité scientifique a obtenu sur l'éducation nationale toute l'influence qu'elle peut avoir, tant que l'enseignement de la morale n'est point encore passé entre ses mains.



La force des deux systèmes, sous le rapport de l'action qu'ils exercent sur la direction de l'ensemble de la société, est aujourd'hui à peu près la même; la différence est plutôt pour le nouveau que pour l'ancien.

Ainsi, l'état présent de la société est la coexistence d'un système caduc et d'un système adulte, dont l'un a perdu toute son influence sur les détails, et la moitié de celle qu'il possédait sur l'ensemble, et dont l'autre domine toutes les parties, plus une moitié de l'ensemble.

Le nouveau système n'a donc plus qu'un dernier échelon à monter pour parvenir à son entière organisation, et achever de remplacer l'ancien. Il ne lui reste plus qu'à compléter ses progrès au temporel et au spirituel. Au temporel, en s'emparant de la chambre des communes; au spirituel, en établissant la morale sur des principes uniquement déduits de l'observation. Or, tout est préparé pour cela, les moyens existent il ne faut que les employer.

(SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, volume IV,  
*Appendice général*, ps. 4-46.)



c) Correspondance d'Auguste Comte avec Valat. (suite)

Lettre à Valat. Épanchements au sujet de sa correspondance avec Valat. Ses ressources ne lui ont pas permis de venir passer à Montpellier le mois de Septembre. Sa situation. Sa fille. Ses écrits politiques. Procès de Saint-Simon; la coopération d'Auguste Comte à la défense. Il ne signe ses articles pour ne pas causer de peine à ses parents. La brochure : *Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la Révolution*. Ses travaux mathématiques: ouvrage sur la *Philosophie des Mathématiques*; mémoire sur le *Calcul des Variations*. Ses projets. Son métier de *professeur ambulante*. Sa sollicitude envers ses parents. Espérances que lui inspire la nomination de Poisson à la place de membre de la Commission d'instruction publique.— Épanchements.

A Monsieur VALAT, à Montpellier.

Paris, le 6 septembre 1820.

J'espère bien que pour cette fois, mon paresseux ami, tu mériterais d'être condamné, pour crime de lèse-correspondance, à réciter tout au moins les sept psaumes de la Pénitence. Sais-tu que le 23 de ce mois, c'est-à-dire dans dix-sept jours, il y aura un an que je t'ai écrit une très-longue lettre, à laquelle tu n'as pas daigné faire la plus petite réponse? Si je n'étais convaincu de ton extrême nonchalance, j'aurais assurément beau jeu à t'accuser d'indifférence. Ne viens pas me parler d'excuses: il ne peut y en avoir pour un an de silence. Passe bonnement condamnation sur ta paresse, et, à ce prix-là, n'en parlons plus, pourvu que tu répondes sur-le-champ à cette missive, et que tu ne te fasses pas tirer l'oreille plus tard pour activer notre correspondance.

J'aurais bien envie, pour te punir, de te faire avaler une très-volumineuse épître; mais, par générosité, je n'en ferai rien. J'espère que pour ne pas être en reste à cet égard tu me détailleras très-amplement tous tes gestes, faits, dits, pensées, etc., depuis un an. Il doit y avoir là matière pour une brochure, tout au moins. A te parler très-sérieusement, je t'assure que nous aurions grand tort l'un et l'autre de négliger notre correspondance, car elle

est, pour moi du moins, un grand soulagement, une grande consolation; et, sans présomption, je pense que cela est réciproque. Ainsi, je t'en prie, mon cher Valat, à l'avenir plus de pareils délais; je te promets que de mon côté tu n'auras pas lieu de te plaindre. Malgré qu'il y ait ici deux ou trois excellentes personnes qui me sont et auxquelles je suis très-attaché, et qui me conviennent même beaucoup sous le rapport de l'esprit et sous celui du cœur, il n'en est aucune qui m'inspire autant d'intimité, de sympathie, de confiance et d'abandon que toi. Je suis persuadé, mon cher, qu'en fait d'amitié, toutes choses d'ailleurs égales, rien ne peut remplacer la circonstance d'avoir commencé la liaison dans l'enfance de la vie. Il n'y avait que mon pauvre malheureux Cabanes qui eût pu me faire éprouver, sans cette circonstance, la même sympathie; encore, y avait-il même à cet égard quelques légères nuances entre vous deux. Mais, depuis que je l'ai perdu, tu vois bien que tu m'es encore bien plus nécessaire. Ainsi, je te le répète, mon cher Valat, si cette amitié est bien réciproque, comme je n'en doute pas, ce serait à nous deux une grande duperie, ce serait nous priver gratuitement d'un plaisir très-vif et très-facile à obtenir, que de ne pas suppléer par une correspondance très-active à l'ennui de l'absence.

Tu pensais peut-être, mon cher ami, que je pourrais venir cette année passer à Montpellier le mois de septembre, ainsi que je l'avais promis à ma famille. Mes finances ne m'ont pas permis d'exécuter ce projet, auquel je tenais beaucoup. J'ai eu tellement de peine à tenir pendant toute l'année mon budget des recettes au niveau de mon budget des dépenses, que tu penses bien qu'il m'a été impossible



de songer à faire toutes les économies qu'il m'aurait fallu pour entreprendre un tel voyage; et, d'un autre côté, je n'ai pas voulu que mes parents en fissent le sacrifice. Le plaisir de les revoir et de t'embrasser aurait été empoisonné pour moi, s'il avait dû leur nécessiter des privations. J'ai préféré m'en sevrer pour cette année, mais j'espère que l'année prochaine je n'en serai plus réduit là.

Ne va pas, je t'en prie, inférer de ce que je te disais tout à l'heure sur la difficulté où j'ai été de niveler mon budget des recettes et celui des dépenses que je n'ai pas strictement suivi dans mon économie domestique les maximes sages et prudentes que j'enseigne en qualité d'économiste politique. Malgré que cette inconséquence n'eût assurément rien d'extraordinaire, cependant tu sens aussi que cette difficulté peut s'expliquer de deux manières, ou en supposant mon budget des dépenses aussi enflé proportionnellement que celui de notre pauvre nation française, ou en supposant mon budget des recettes aussi maigre que celui de l'Institut, des Ponts-et-Chaussées ou de toute autre institution *d'une utilité réelle et positive*. Or, c'est dans ce dernier cas justement que ma maudite étoile m'a tenu cette année-ci. L'espèce humaine, que j'ai éclairée pour ma part, en me donnant beaucoup de peine, ne m'a pas rendu (l'ingrate!) de quoi acheter une lanterne de corne. D'un autre côté, j'ai eu le malheur de n'avoir pas autant de leçons que l'année précédente. Avec cette diminution dans mes deux sources pécuniaires, tu expliqueras sans doute aisément ma disette, sans avoir besoin de recourir à la supposition maligne et forcée de dépenses extravagantes. Cependant, comme il faut de la franchise entre nous, je te dirai que



mes dépenses s'élèvent plus haut que tu ne l'imagines sans doute, sans que pourtant il y ait un seul centime employé comme tu pourrais le penser. Le mot de cette énigme, pour laquelle probablement tu n'aurais pas besoin de la profonde sagacité d'Œdipe ou de M. de Lignolle, est: *Dépenses de ménage*. J'espère que tu m'entends. Je pourrai, du reste, une autre fois, m'expliquer plus en détail à ce sujet, si tu le désires, ou bien au cas où tu m'aurais mal compris. Je te dirai, d'ailleurs, que ma petite fille se porte à merveille, qu'elle vient très-bien, et, en un mot, que j'en suis toujours enchanté. Mais sur tout cela *motus*, tu le sens bien, avec qui que ce soit au monde!

Je profiterai peut-être, dans quelque jours, de l'occasion que m'offre le départ prochain de Langlade, pour t'envoyer le paquet de mes œuvres politiques pendant l'année de silence à laquelle tu m'as condamné. J'aurai soin de t'indiquer exactement ce qui est de ma façon et ce qui est de celle de Saint-Simon. Tu auras vu, sans doute, dans le temps, par les journaux, que nous avons eu un procès dont nous sommes victorieusement sortis. Messieurs les procureurs généraux ont beau jeu à fulminer dans des réquisitoires, quand il ne s'agit que de brochures ayant pour objet quelque petite tracasserie de parti ou quelque événement du jour; mais avec des doctrines fortement pensées et faisant corps, ils n'ont aucun moyen: aussi ont-ils été pulvérisés dans notre défense. Quand je dis notre, ne va pas t'imaginer que je fusse personnellement en jugement, quoique j'aie coopéré à la défense. Grâce à la précaution que j'ai prise de ne jamais signer mes articles, la responsabilité ne porte point sur moi; c'est une chose convenue avec M. de Saint-Simon, auquel,



comme tu le penses bien, cette convention ne fait aucun tort, puisqu'il est évident qu'être pendu avec lui ne le soulagerait guère. Quant à moi, je signerais avec plaisir, ne fût-ce que pour faire connaître à un plus grand nombre de personnes qu'à celles auxquelles nous l'apprenons, ma petite capacité (car l'amour-propre est franchement indestructible); les procès ne me feraient pas peur pour moi personnellement, d'autant plus que, comme disait le bon La Fontaine de bien d'autres sujets, *de loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien*. Mais la peine extrême que je causerais à mes parents s'ils venaient seulement à savoir que j'écris sur la politique retiendra toujours ma petite vanité, jusqu'à l'époque, qui ne me paraît pas très-prochaine, où il n'y aura plus à cet égard la moindre crainte de danger.

Nous venons de faire paraître hier une brochure d'environ 100 pages, intitulée: *Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la Révolution*. Je t'en enverrai aussi par Langlade.

Je m'occupe, en outre, avec beaucoup d'ardeur sinon sous le rapport de la rédaction, au moins sous celui de la pensée, de travaux mathématiques. Tu sais peut-être que l'Institut a proposé cette année pour le concours de mathématiques un grand prix très-raisonnable, ce qui ne lui était pas arrivé depuis fort longtemps. Ils ont eu le bon esprit de ne fixer aucun sujet précis et de se borner à déclarer qu'il y aura un prix *pour le meilleur ouvrage ou mémoire sur les mathématiques* qui aura été publié d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 1822, époque de la clôture du concours. Un champ aussi large m'a déterminé à concourir. Je destine à cet effet: 1° un ouvrage sur *la Philosophie des mathématiques*, dont je t'ai dit quelque chose



dans ma lettre du 23 septembre 1819, et sur lequel j'ai beaucoup amassé de matériaux dans ma tête depuis cette époque; 2° un mémoire sur *le Calcul des variations*, dans lequel je ferai connaître un moyen que je crois avoir trouvé, et qui, si je ne me trompe, fera faire un *pas* important à ce calcul, dernier effort de l'esprit humain en mathématiques. Si j'avais le bonheur, auquel je n'ose aspirer, de réussir dans ce concours, auquel la latitude du sujet donne un caractère très-marquant, je pourrais regarder mon existence comme assurée (tu vois que, malgré ma vanité, je vise au solide), car une bonne chaire dans l'instruction mathématique, et la perspective du premier fauteuil géométrique vacant à l'Académie des sciences, seraient la suite presque infaillible d'un tel succès. Mais, comme je te le disais, je n'ose espérer. La seule chose qui soutienne en moi le faible espoir que me donne un certain sentiment (bien ou mal fondé) de ma valeur, c'est la faiblesse que j'aperçois dans tous ceux qui pourraient concourir; car tu sais que les académiciens ne peuvent point entrer dans cette lice. Enfin, dans tous les cas, je crois que j'aurai bien fait de tenter la fortune; cela servira du moins à me faire un peu connaître.

Tu sens qu'avec ces travaux et ceux politiques, ma tête doit être occupée; et, en effet, je te réponds que je ne m'ennuie pas. Encore même, outre cela, j'ai en projet plusieurs ouvrages importants, que j'exécuterai plus tard. Enfin, je puis dire que j'ai de la besogne taillée pour la vie, quand je vivrais autant que Fontenelle, ce qui, j'espère, n'aura pas lieu. Je serais aussi heureux que je conçois qu'on puisse l'être si j'étais délivré de toute inquiétude





